@

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CHINE

ou

ANNALES DE CET EMPIRE

Traduites du TONG-KIEN-KANG-MOU

par le Père

Joseph-Anne-Marie DE MOYRIAC DE MAILLA,

Jésuite français, missionnaire à Pékin

TOME I

à partir de :

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CHINE

ou ANNALES DE CET EMPIRE,

traduites du TONG-KIEN-KANG-MOU, par le feu père Joseph-Anne-Marie DE MOYRIAC DE MAILLA (1669-1748), jésuite français, missionnaire à Pékin,

publiées par M. l'Abbé GROSIER, et dirigées par M. Le Roux DES HAUTESRAYES, Conseiller-Lecteur du Roi.

Ouvrage enrichi de figures & de nouvelles cartes géographiques de la Chine ancienne & moderne, levées par ordre du feu Empereur Kang-hi, & gravées pour la première fois.

A Paris (1777-1783), chez

- Ph.-D. Pierres, Imprimeur du Grand-Conseil du Roi, & du Collège Royal de France, rue Saint-Jacques, &
- Clousier, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques.

TOME PREMIER, 1777.

mise en mode texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr

TABLE DES MATIÈRES

Discours préliminaire de M. l'abbé Grosier
Observations de M. Deshauterayes

Préface

Lettres du P. de Mailla à M. Fréret : I — II — III — IV

Lettres diverses du P. de Mailla : V — VI — VII — VIII — IX — X — XI — XII — XIII.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CHINE

PRINCES ANTÉRIEURS A LA Ie DYNASTIE

Premiers peuples — Yeou-tsao-chi — Soui-gin-chi — Fou-hi — Chin-nong — Hoang-ti — Chao-hao — Tchuen-hio — Ti-ko — Ti-tchi — Yao — Chun.

Ie DYNASTIE. LES HIA

2598. Chao-hao — 2514. Tchuen-hio — 2436. Ti-ko — 2366. Ti-tchi — 2357. Yao — 2255. Chun — 2205. Yu — 2197. Ti-ki — 2188. Tai-kang — 2159. Tchong-kang — 2146. Ti-siang — 2118. Chao-kang — 2057. Ti-chou — 2040. Ti-hoai — 2014. Ti-mang — 1996. Ti-sié — 1980. Pou-kiang — 1921. Ti-kiung — 1900. Ti-kin — 1879. Kong-kia — 1848. Ti-kao — 1837. Ti-fa — 1818. Li-koué.

IIe DYNASTIE. LES CHANG

1766. Tching-tang — 1753. Tai-kia — 1720. Vo-ting — 1691. Tai-keng — 1666. Siao-kia — 1649. Yong-ki — 1637. Tai-vou — 1562. Tchong-ting — 1549. Ouai-gin — 1534. Ho-tan-kia — 1525. Tsou-y — 1506. Tsou-sin — 1490. Vo-kia — 1465. Tsou-ting — 1433. Nan-keng — 1408. Yang-kia — 1401. Poan-keng — 1373. Siao-sin — 1352. Siao-y — 1324. Ou-ting — 1265. Tsou-keng — 1258. Tsou-kia — 1225. Lin-sin — 1219. Keng-ting — 1198. Ou-y — 1194. Tai-ting — 1191. Ti-y — 1154. Cheou-sin.

IIIe DYNASTIE. LES TCHEOU

1122. Ou-ouang — 1115. Tching-ouang — 1078. Kang-ouang — 1052. Tchao-ouang — 1001. Mou-ouang.

@

DISCOURS PRÉLIMINAIRE DE M. L'ABBÉ GROSIER

@

pr.21 Le grand corps d'histoire que nous publions, manquait à la littérature de tous les peuples de l'Europe. Nous ne chercherons point à en exagérer le mérite par de vains éloges : il suffira d'indiquer son objet, & d'exposer ses caractères d'authenticité, pour en faire connaître toute l'importance.

Parmi les différentes parties des arts & des sciences, qui ont été cultivées à la Chine, l'étude de l'histoire a toujours occupé le premier rang ; & cette sage monarchie est peut-être la seule, où le soin de transmettre à la postérité le souvenir des évènements publics, ait été regardé comme une fonction d'Etat. Ce zèle pour la conservation des monuments historiques, a produit chez ce peuple un nombre prodigieux d'écrivains ; mais dans cette pr.22 multitude d'ouvrages qu'ils ont laissés, les Chinois distinguent leurs *Grandes Annales*, dépôt général où sont consignés, par ordre des temps, tous les faits qui concernent leur monarchie, depuis l'époque de sa fondation ; histoire authentique, avouée de toute la nation, rédigée de siècle en siècle, sous les yeux du gouvernement, & dont le fil non interrompu s'étend presque jusqu'à nos jours. L'autorité de ces annales est irréfragable à la Chine, & les lettrés de

cet empire témoignent, pour cette collection, une estime qui tient de la vénération. Instruits des mesures scrupuleuses qui ont été prises, sous chaque dynastie, pour la confection de cette grande histoire, également informés des soins, du travail, & des frais immenses qu'elle a coûtés, comme du mérite des grands hommes qui l'ont successivement continuée ; à portée d'ailleurs de connaître la critique sévère qui dirige le tribunal de l'histoire dans l'examen de tout ce qu'il approuve, ces lettrés croiraient insulter à la raison, & ne devoir admettre aucun principe de certitude historique, s'ils formaient quelques doutes sur la véracité de ces annales.

L'histoire de la Chine n'existait pas encore pour l'Europe. La *Description géographique, historique, politique, &c.* de cet empire, rédigée par le père Duhalde, les *Lettres Edifiantes*, la *Chine Illustrée* du père Kirker, & les relations multipliées des voyageurs, nous avaient fait connaître, il est vrai, les mœurs, les usages, les arts, & les productions de cette vaste contrée ; mais nous pr.23 n'avions aucune histoire étendue, où fussent rapportés les évènements des règnes de cette foule de souverains, qui ont formé les vingt-deux dynasties, ou familles impériales, qu'on a vu s'asseoir sur le trône de la Chine. On ne connaît en ce genre que la petite histoire latine, en un volume in-12, du père Martini ; abrégé fort court, qui ne contient que la suite & la succession des princes, avec quelques anecdotes de leurs règnes, extraites des annales : encore l'auteur n'a-t-il conduit cet abrégé que jusqu'à l'ère chrétienne. C'était cependant à ce petit ouvrage du père Martini, que se réduisaient toutes nos connaissances historiques sur les empereurs chinois, dont, pour mieux dire, nous ne possédions encore que la simple nomenclature. Le père Duhalde, en traduisant cet opuscule en français, en a composé ses fastes ; les auteurs anglais de l'*Histoire universelle* se sont vus réduits à puiser dans la même source, & il en a été de même de tous ceux qui ont entrepris d'écrire sur les dynasties chinoises. Le travail, auquel s'est livré le père de Mailla, embrasse donc une matière également neuve & intéressante pour tous les savants de l'Europe, & son ouvrage devient le monument le plus complet qui ait été publié sur la Chine.

Ces annales, par la nature & la variété des objets qu'elles rassemblent, ne le cèdent en intérêt ni à l'histoire des Romains & des Grecs, ni à celle d'aucun peuple moderne de l'Europe. On y trouve une politique soutenue, des révolutions, des guerres, des conquêtes, des intrigues pr.24 de cour, des traits étonnants de générosité, de grandeur d'âme, de courage, de dévouement pour la patrie ; on y suit les progrès de la civilisation chez un grand peuple ; on y observe la marche lente & graduelle qu'a tenue l'esprit humain dans la découverte des arts ; & l'on s'y instruit du caractère, des mœurs, & des usages d'une foule de nations de l'Asie, tant anciennes que modernes, qui jusqu'ici ne nous avaient encore été connues que très imparfaitement.

De savants missionnaires, par leurs correspondances, nous avaient fait connaître depuis longtemps le mérite de ce grand corps d'histoire, qui embrasse un espace de plus de quatre mille ans. La plupart des souverains de l'Europe, & plusieurs particuliers curieux, s'empressèrent de faire venir à grands frais le texte original de ces annales, & en enrichirent leurs bibliothèques : celle du roi de France en possède plusieurs magnifiques exemplaires. Mais cette histoire, écrite en une langue, la plus difficile & la plus compliquée qui soit dans l'univers, était plutôt un monument de curiosité, qu'une source utile, ouverte au commun des lecteurs ; puisqu'il ne se trouvait dans nos académies qu'un très petit nombre de savants, en état de la consulter. La version que nous publions, due au travail opiniâtre du missionnaire français, va mettre désormais tous les gens de lettres de l'Europe à portée de puiser, dans cette source originale, des connaissances sûres, précises, & détaillées, sur ce qui concerne l'état ancien & pr.25 moderne, l'établissement, les progrès, les guerres & les révolutions de l'empire chinois.

La république des lettres doit à un concours de circonstances heureuses cette importante traduction. Après la célèbre révolution, qui, vers le milieu du dernier siècle, a fait passer sous la domination tartare le vaste empire de la Chine, Kang-hi monta sur le trône que lui avait acquis la valeur de ses

ancêtres, & l'occupa pendant soixante ans. Ce prince, ami & protecteur des arts, qui les cultiva lui-même, & fut, au fond de l'Asie, ce qu'avaient été dans l'Europe les François Ier, les Cosme, les Léon X, n'eut pas plus tôt terminé les guerres, qui troublèrent les premières années de son règne, qu'il se livra tout entier à son goût pour la littérature & les sciences. Jaloux d'accréditer sa langue maternelle, & d'en perpétuer l'usage, il résolut d'abord de procurer à la nation mantcheou [1], une version fidèle de la grande histoire chinoise : il assembla, dans cette vue, ce que l'empire avait de plus habiles lettrés dans les deux langues, en composa divers tribunaux, & leur fit exécuter cette traduction tartare. L'idée de Kang-hi fit naître au père de Mailla [2], qui se pr.26 trouvait alors à la cour de *Pé-kin*, celle de tenter une version française de la même histoire ; ses essais furent heureux, & ses amis, auxquels il les communiqua, ne lui permirent plus de discontinuer ce travail. Enfin cet habile & pr.27 laborieux missionnaire a eu le courage & la constance d'exécuter seul cette entreprise, qui paraissait devoir exiger les forces, la vie, & les lumières de plusieurs hommes réunis. Le père de Mailla était d'ailleurs plus en état que tout autre de faire passer

---

[1] C'est ainsi qu'on appelle les conquérants tartares, qui ont soumis la Chine, & qui la gouvernent encore aujourd'hui.

[2] Le véritable nom de ce missionnaire est *Moyria de Maillac*. Il naquit dans la province de Bugey, au Château de *Maillac*, qui depuis cinq cents ans est dans sa famille. Cette maison est très ancienne & a joui des emplois les plus brillants, lorsque les provinces de Bresse & de Bugey étaient sous la domination des ducs de Savoie. Le P. de Mailla (nous continuons de l'appeler ainsi, puisqu'il n'est connu que sous ce nom) a eu deux de ses grand oncles comtes de Lyon, il y a plus de deux siècles ; & ses neveux & nièces sont encore dans les chapitres nobles de la province de Franche-Comté. Son neveu, M. le comte de Moyria de Maillac, possède aujourd'hui les terres de son nom. Nous tenons ces éclaircissements d'un autre neveu du missionnaire, M. l'Abbé de Moyria de Maillac, grand-chantre de l'église cathédrale du noble chapitre de St-Claude.

Le P. de Mailla est un des missionnaires français auxquels nous sommes redevables de la grande & magnifique carte de la Chine & de la Tartarie chinoise, levée par ordre de Kang-hi, & gravée en France en 1731. L'empereur, auquel on fit connaître ses talents, le choisit pour dresser, avec les PP. Régis & Henderer, les cartes particulières des provinces de *Ho-nan*, de *Hou-kouang*, de *Fo-kien*, de *Kiang-nan*, de *Tché-kiang*, & celle de l'île *Formose* : de retour de ces contrées, le père de Mailla rendit compte à l'empereur de son travail, & ce prince en fut si satisfait, qu'il l'attacha dès ce moment à son service, & le fixa dans sa cour. Ce célèbre missionnaire y mourut le 28 Juin 1748, dans la 79e année de son âge, après un séjour de 45 ans à la Chine. Plus de 700 personnes assistèrent à ses obsèques ; on vit même plusieurs mandarins, qui l'avaient connu, paraître en habit de deuil dans les rues de *Pé-kin* ; tandis que d'autres accompagnaient la niche, où l'on avait placé, sur un satin jaune, l'ordre, par lequel l'empereur, actuellement régnant, accordait 1500 livres de notre monnaie pour faire les frais de ses funérailles.

ce grand ouvrage dans notre langue : on peut dire que peu d'Européens ont porté aussi loin que lui la connaissance de l'histoire & de la littérature des Chinois. Une étude opiniâtre, secondée d'une mémoire heureuse, lui avait rendu familiers leurs caractères, leurs arts, leurs sciences, leur mythologie ; il possédait tous leurs anciens livres, & il étonnait les lettrés mêmes, lorsqu'il en discourait avec eux.

En 1737, le père de Mailla, fit passer son manuscrit en France, où il devint bientôt l'objet de la curiosité comme de l'admiration des savants. M. Fréret, entr'autres, juge éclairé en ce genre de littérature, en avait conçu une si haute idée, qu'il voulut lui-même en être l'éditeur, & se charger des soins de sa publication. On voit par ses lettres, que j'ai entre les mains, qu'il désirait que cet ouvrage fût imprimé au Louvre, & aux frais du Roi : *Je souhaite, écrivait-il, plus ardemment que qui que ce soit, de voir cette histoire imprimée, & je travaillerai au* Prospectus *qui doit l'annoncer ; mais je voudrais bien que cet ouvrage important ne passât point par les mains des imprimeurs ordinaires : il me semble que ce serait une entreprise digne de l'imprimerie royale, & que la publication de cette histoire authentique de la Chine, devrait être revêtue en* pr.28 *France d'une autorité, semblable à celle avec laquelle elle a paru à la Chine, par les ordres de l'empereur Kang-hi,* &c. On voit, par ces mêmes lettres, que cet académicien avait déjà fait des démarches, pour obtenir cette faveur de la cour ; mais la mort de quelques personnes en place, occasionna des difficultés & des lenteurs. Il ne cessa cependant pas de s'occuper du projet de cette édition, & le public la devrait à ses soins, si la mort, qui le surprit lui-même, lui avait permis de l'exécuter. Quelque désir qu'aient témoigné les gens de lettres de voir paraître cette histoire chinoise, des raisons particulières, & une chaîne d'évènements, qu'il serait inutile de développer ici, en ont encore fait, dans la suite, suspendre la publication.

La révolution qui détruisit en France la société des jésuites, fit tomber cet important manuscrit, qui avait été déposé dans la bibliothèque du grand collège de Lyon, entre les mains du ministère public. Les magistrats,

nommés pour former le bureau d'administration des deux collèges de cette ville, portèrent d'abord leur attention sur l'ouvrage du P. de Mailla, dont ils devenaient possesseurs. Ils en firent collationner avec soin toutes les pages, & cette grande histoire fut trouvée parfaitement complète. Mais comme ce manuscrit, écrit sur papier chinois, avait un peu souffert dans le transport, & entre les mains de ceux qui l'avaient parcouru, MM. les administrateurs, dans le dessein de mieux assurer son existence pour l'avenir, crurent devoir encore en faire tirer une superbe copie. pr.29 Les cartes, en venant de la Chine, avaient été collées sur toile, & cette précaution nous les a fait parvenir également dans toute leur intégrité. Je dois ici l'hommage public de ma reconnaissance à MM. les administrateurs du bureau des collèges de Lyon. Le prélat éclairé [1] qui préside ce bureau, ainsi que chacun des membres qui le composent, ont témoigné le plus vif empressement pour la publication de l'ouvrage du P. de Mailla, & c'est à leur zèle & aux facilités qu'ils ont bien voulu m'ouvrir, que notre littérature est redevable de cette édition : jaloux d'étendre nos connaissances historiques, ils auraient cru se rendre coupables envers la république des lettres, s'ils l'eussent privée plus longtemps de ces annales chinoises, les seules qui puissent fixer nos doutes & nous communiquer des lumières certaines sur cette monarchie si intéressante, la plus vaste & la plus ancienne de l'univers [2].

Je crois devoir placer ici quelques observations générales sur la fidélité de l'histoire chinoise. Je n'ignore pas qu'elle a trouvé en Europe un grand nombre de contradicteurs ; l'antiquité de cet empire étonne, & notre orgueil humilié se persuade avec peine qu'il existe, à pr.30 l'extrémité de l'Asie, un peuple qui observait déjà le cours des astres, qui avait des lois, des arts, des académies, des philosophes, lorsque nous errions encore, en hordes sauvages, dans les forêts de l'Allemagne & du nord. On objecte, & l'on ne cesse de répéter, que l'origine des Chinois, & les premiers temps de leur histoire, sont enveloppés d'une obscurité profonde : mais quand

[1] M. de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon, l'un des quarante de l'Académie française.
[2] Le Manuscrit du P. de Mailla m'a été cédé, en toute propriété, par acte passé par devant notaires, en date du 3 Août 1775.

j'admettrais la solidité de cette objection, que peut-il en résulter ? L'origine même des peuples de la France est-elle plus certaine, mieux connue, mieux établie ? N'a-t-elle pas donné lieu à une foule d'opinions contraires, & de systèmes opposés ? En conclura-t-on, que cette incertitude, qui n'affecte que quelques siècles, doit rendre également suspectes la suite & la totalité de notre histoire ?

De semblables ténèbres couvrent le berceau de la plupart des grands empires, & cette obscurité, répandue sur leur origine, paraît découler de la nature même des établissements politiques. En effet, les sociétés naissantes s'occupent peu du soin d'écrire leur histoire ; des besoins plus pressants emportent toute l'attention du fondateur & de la nation qui se forme. Des hommes à rassembler ; une police, des lois, un gouvernement à établir ; les premiers arts à inventer, des villes à construire, des terres à défricher, des ennemis à combattre : tels sont les objets vers lesquels se tournent d'abord toutes les vues publiques. Ce n'est qu'après plusieurs générations, lorsqu'un peuple a pris sa forme & sa consistance, qu'il songe à rédiger ses pr.31 fastes. Mais à cette époque, les rédacteurs se trouvant pour l'ordinaire dépourvus de mémoires sur les premiers temps, & n'ayant d'autre guide, pour en tracer l'histoire, qu'une tradition vague, incertaine, & altérée, c'est alors que la crédulité, l'ignorance, l'amour du merveilleux, & le désir d'une origine illustre, enfantent ces systèmes absurdes de chronologie, ces descendances extravagantes, & toutes ces fictions ridicules, qu'on lit à la tête des annales de presque tous les peuples.

La Chine a aussi ses fables & ses siècles de mythologie, adoptés par le peuple : mais la partie éclairée de la nation, les a toujours distingués des temps historiques, & tous les savants de cet empire s'accordent sur l'époque qui les sépare dans leurs annales. En général, j'ose avancer que si quelque histoire ancienne présente des caractères frappants de certitude & d'authenticité, c'est sans contredit celle des Chinois. Quel intérêt peut-on d'abord supposer qu'ils aient eu d'altérer la vérité, dans la rédaction de leurs fastes ? Séparés du reste des nations de l'Asie par les barrières

naturelles de leur empire, comme par le système politique de leur gouvernement, qui leur a toujours interdit toute communication au dehors, ils ne devaient point connaître cette émulation nationale, qui porte souvent un peuple à s'exalter, pour s'attirer l'estime & le respect de ses voisins. Leur histoire, écrite avec cette simplicité noble, qui tient aux mœurs des premiers temps, ne paraît avoir eu d'autre objet que l'instruction de la pr.32 postérité : elle expose les faits sans ornement, & les accompagne quelquefois de réflexions & de maximes morales, qu'on a jugées propres à servir de règles de conduite aux peuples, aux grands & aux rois. Le désir seul de la vérité semble avoir dirigé la plume des historiens chinois : ils n'affirment point ce qu'ils regardent comme douteux, ils s'arrêtent où les autorités leurs manquent, & lorsqu'ils ne s'accordent point entr'eux sur quelque fait, ils proposent les motifs de leur opinion, & laissent au lecteur la liberté de porter son jugement.

La sincérité des écrivains chinois se trouve encore garantie par une formalité, qui s'est constamment observée à la Chine, & qui me paraît bien propre à écarter le mensonge des fastes d'un peuple. Cette formalité consiste à ne rédiger les faits du règne d'un empereur, qu'après l'extinction de sa race entière, ou lorsque le trône a passé dans une autre famille. Pendant le cours d'une dynastie, les historiens publics recueillent chaque jour les faits dont ils sont témoins ; ils les inscrivent sur des feuilles volantes, &, sans se communiquer leurs observations les uns aux autres, ils les déposent dans une espèce de coffre, ou bureau, scellé de tous les sceaux de l'empire, & auquel on a pratiqué une ouverture, propre à recevoir les papiers qu'on y jette. Ce bureau reste inviolablement fermé, tant qu'une même famille impériale subsiste sur le trône ; mais lorsqu'une autre la remplace & lui succède, on rassemble ces mémoires, on les confronte, on les discute, pr.33 & d'après ceux qu'une critique sévère a adoptés, le gouvernement fait écrire l'histoire de la dynastie qui a précédé. C'est de toutes ces parties réunies que s'est formé le grand ouvrage dont nous annonçons la traduction.

Que les détracteurs de la nation chinoise imaginent, s'il est possible, des mesures & des moyens plus sages pour assurer la fidélité de l'histoire, & qu'ils nomment un peuple en Europe, qui puisse produire, en faveur de la sienne, des preuves égales d'authenticité. Combien existe-t-il d'annales que nous ne suspectons pas, & qui présentent néanmoins plus de caractères de supposition ! Nous croyons, par exemple, à celles des Égyptiens ; nous admettons la suite presque éternelle de leurs dynasties & de leurs rois ; nous citons les merveilles de Memphis, les cent portes de Thèbes, & les conquêtes de Sésostris : mais quels garants avons-nous de la vérité de ces faits ? Un petit nombre de monuments informes, des marbres & des colonnes brisées, des ruines à demi consumées par le temps, quelques restes d'inscriptions, écrites en une langue éteinte, que nous n'avons jamais entendue, & dont nos plus laborieux antiquaires ont à peine deviné l'alphabet. Les Égyptiens ne nous ont rien laissé d'écrit sur leurs fastes ; leurs prêtres seuls étaient les dépositaires de leur histoire, comme de leurs sciences ; & c'est de ces prêtres qu'Hérodote, & les autres Grecs, ont recueilli verbalement ce qu'ils nous ont transmis sur cet ancien peuple. Le goût connu des Grecs pour le merveilleux, devrait pr.34 nous inspirer peut-être une juste défiance sur la fidélité de leurs récits : s'ils ont semé la fable & le mensonge jusque dans leur propre histoire, croira-t-on qu'ils aient été plus sincères, en écrivant celle des Égyptiens ? Si cependant on admet celle-ci, à quel titre osera-t-on rejeter les annales chinoises, qui présentent tous les caractères de certitude & d'authenticité dont elles puissent être revêtues ? Ce n'est point, en effet, par des mains étrangères, ni dans des temps postérieurs, que ces annales ont été rédigées ; c'est par autorité de l'État, & dans le temps même où les faits arrivaient, qu'ils étaient inscrits & consignés dans des archives publiques, pour être conservés à la postérité. Toute la nation dépose avec confiance en faveur de son histoire, tous ses savants & ses lettrés l'admettent comme incontestable ; & qu'on ne croie pas que cet accord unanime soit l'effet d'une prévention nationale, ou d'un discernement peu éclairé : le fait suivant atteste la rigide impartialité avec laquelle les Chinois jugent leurs anciens monuments.

Parmi les livres canoniques de cet empire qui se sont égarés, on compte le *San-fen*, petit ouvrage où étaient rapportés les principaux évènements des règnes de *Fo-hi*, *Chin-nong*, & *Hoang-ti*. Vers le commencement de l'ère chrétienne, le hasard en fit découvrir une copie chez un particulier. Cet exemplaire portait tous les caractères de l'antiquité ; mais comme l'ouvrage était resté perdu, l'espace de deux cents ans, les lettrés n'osèrent pr.35 affirmer que ce fût le véritable *San-fen*. Ils se contentèrent de déclarer que l'exemplaire retrouvé était historiquement conforme, à ce qu'on savait par la tradition de l'ancien livre canonique qu'ils regrettaient. Cette sévérité scrupuleuse doit, sans doute écarter tout soupçon de crédulité de la part des Chinois ; elle annonce un peuple sage, éclairé, circonspect, & singulièrement jaloux de n'admettre dans son histoire que des faits certains & incontestables. Je ne me suis nullement proposé de développer ici toutes les preuves qui établirent l'authenticité des livres chinois, & la certitude de leur chronologie ; cette discussion me mènerait trop loin, & me ferait sortir des bornes que je dois me prescrire. Ceux de mes lecteurs, qui voudront éclaircir & fixer pleinement leurs doutes à cet égard, peuvent recourir à la savante préface du P. de Mailla, dans laquelle cet écrivain trace rapidement l'histoire critique & littéraire des annales chinoises : on y trouve une notice excellente de tous les historiens, qui, par ordre des empereurs, ont concouru de siècle en siècle à les rédiger, les temps où ils ont vécu, leur caractère, le degré d'estime dont ils jouissent dans la nation, ceux dont les ouvrages ont été rejetés, & les raisons qui ont empêché qu'on ne fît usage de leurs mémoires. Ils pourront consulter encore les quatre lettres du même P. de Mailla, sur la chronologie chinoise, adressées à M. Fréret, pour servir de réponse aux *Dissertations* de cet académicien, insérées dans les tomes X, XV & XVIIIe, des pr.36 mémoires de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres. Ces réponses, qui n'avaient pas encore été rendues publiques, & que nous avons placées pour servir d'introduction à l'histoire chinoise, sont autant de chef-d'œuvre d'érudition & de saine critique.

Ce serait peut-être ici le lieu de détruire les impressions défavorables que certaines plumes passionnées ont voulu nous donner de la nation chinoise. Dans le nombre de ces écrivains détracteurs, il n'en est point surtout qui ait épanché contre elle plus de fiel & d'amertume, ni qui l'aie calomniée avec plus de hardiesse & de mauvaise foi, que l'auteur des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens & les Chinois*. La haine de cet écrivain contre ces Asiatiques, perce avec la dernière indécence dans toutes les pages de son livre. Il ne les peint que sous des couleurs odieuses ; il les représente comme le peuple le plus vil, le plus lâche, le plus ignorant, le plus corrompu, & le plus fripon qui soit dans l'univers ; il les donne, en un mot, pour la lie des nations. Leur histoire, qu'il n'a jamais lue & qu'il n'a pu lire, n'est à ses yeux qu'un tissu mal ourdi de mensonges & d'extravagances ; leur extrême population n'est qu'une chimère ; leurs villes sont rares & en petit nombre, & leurs terres en friche ; les plus sages de leurs philosophes, tels qu'un *Confucius*, un *Meng-tsé*, n'ont été que de plats pédagogues, qui n'ont pas même connu les premiers éléments de la morale ; ils n'ont fait aucune des découvertes qu'on leur attribue en Europe ; leur stupidité pr.37 d'esprit les rend décidément ineptes pour tous les arts ; ils sont encore dans l'imbécillité de l'enfance pour la législation ; & leur gouvernement, quoiqu'il subsiste le même & sans variation depuis plus de trois mille ans, n'est qu'un système ruineux, chef-d'œuvre de déraison, de barbarie, de contradiction, &c. &c. Tel est, en peu de mots, le résumé des assertions hardies que M. *Paw*, tranquillement assis dans son cabinet, à Berlin, prononce sur un peuple qu'il n'a jamais vu, & qui habite à six mille lieues de lui. On pardonnerait peut-être à M. *Paw* le ton magistral & tranchant avec lequel il décide, s'il daignait au moins faire part à ses lecteurs des autorités qui peuvent fonder ses opinions particulières ; mais il a le malheur d'être du nombre de ces écrivains qui ont fait de vastes lectures, & mal digéré leurs connaissances, dont ils ne se rappellent plus les sources. M. *Paw* cite peu, ou cite mal : il marche d'un pas ferme dans la route du paradoxe, & si, lorsqu'il suit le fil de ses idées systématiques, les autorités viennent à lui manquer, il prouve, par le calcul des probabilités &

des convenances, que les choses doivent exister de la manière dont il les arrange. Je pourrais extraire de son livre près de trois à quatre cents de ces assertions, avancées sans preuves, & qui n'ont d'autres garants que la science particulière & la bonne foi de M. *Paw*. Je m'étais proposé de justifier moi-même cette assertion par un examen plus détaillé de ces prétendues *Recherches sur les Chinois*, mais j'apprends que les missionnaires, auteurs des nouveaux *Mémoires concernant l'histoire, les sciences & les arts de la Chine*, viennent d'adresser à M. Bertin, ministre & secrétaire d'État, une réfutation complète de l'ouvrage de M. *Paw*. Je me bornerai donc, en attendant que cette réfutation paraisse, à mettre ici sous les yeux de mes lecteurs, quelques exemples des bévues grossières & des infidélités réfléchies de ce détracteur de la nation chinoise.

D'abord un critique, tel que M. *Paw*, aurait dû se piquer d'être conséquent. Il déclare formellement, dans plusieurs endroits de son livre, qu'il rejette, comme faux & suspects, les témoignages des jésuites français, & des autres missionnaires qui ont habité la Chine ; il les traite ouvertement de *fourbes*, d'*imposteurs*, d'*exagérateurs enthousiastes*, qui n'ont écrit que pour tromper l'Europe. Cependant lorsque le récit de ces missionnaires s'accorde avec l'opinion qu'embrasse M. *Paw*, cet écrivain les donne pour ses garants, & s'enveloppe, pour ainsi dire, de leur autorité. Il ne balance pas alors de citer les PP. Trigault, le Comte, Fontaney, Contencin, Duhalde, les auteurs des *Lettres Édifiantes*. Mais si ces missionnaires ne sont que des relateurs infidèles, pourquoi s'étayer de leur nom & de leurs suffrages ? Et si leur autorité doit être admise lorsqu'elle confirme les idées conjecturales de M. *Paw*, pourquoi serait-elle sans poids & de nulle valeur, lorsqu'elle les combat & les détruit ? J'en dis autant de l'histoire chinoise, que l'auteur traite, dans un endroit, pr.39 d'*Annales fabuleuses*, & qu'il cite, dans un autre, comme très véridiques, lorsqu'il a besoin d'en emprunter quelque fait pour appuyer ses assertions.

M. *Paw* n'est pas un écrivain sincère ; il dénature les faits pour en abuser. J'en citerai quelques exemples,

> « La barbarie des Chinois, dit-il, paraît avoir été très grande jusque vers l'an 11, avant notre ère ; car on dit qu'alors un conquérant, nommé *Vou-vang*, vint avec deux ou trois mille hommes s'emparer de la Chine, où il fit quelques lois, & où il tâcha de fixer les habitants, qui inclinaient encore vers la vie ambulante, puisqu'ils transféraient souvent leurs bourgades, qui n'étaient que des assemblages de cabanes portatives & des tentes.

Vou-vang n'était ni un aventurier, ni un chef de horde, tel que le représente ici M. *Paw*. Il était prince de *Tcheou*, & ce ne fut qu'en se rendant aux sollicitations prenantes de tous les grands de l'État, qui lui faisaient offrir la souveraine puissance, qu'il marcha contre l'infâme *Cheou-Sin*, dernier empereur de la dynastie des *Chang.* Celui-ci opposa une armée nombreuse à celle de son ennemi ; mais à peine le signal du combat fut-il donné, qu'il se vit abandonné de la plus grande partie de ses troupes, qui mirent bas les armes, & coururent se ranger sous les drapeaux de *Vou-vang* : ce prince, dès le jour même, monta paisiblement sur le trône, où l'appelait le vœu général de la nation. *Vou-vang* ne fit que remettre en vigueur, durant son règne, les lois & les sages coutumes que son pr.40 prédécesseur avait abrogées ; il ouvrit les prisons, rétablit plusieurs familles illustres dans leurs charges, & forma de nouvelles principautés, dont il décora quelques-uns de ses parents. Dans ce fidèle exposé, trouve-t-on rien qui nous porte à croire que les Chinois aient été un peuple errant & sauvage, jusques vers l'an 1122 avant notre ère ? Y voit-on qu'un conquérant inconnu, à la tête d'une poignée de soldats, vint à force ouverte s'emparer de la Chine, qu'il la poliça, & *tâcha d'en fixer les habitants, qui inclinaient encore vers la vie ambulante ?* Où M. *Paw* a-t-il lu que les Chinois, à cette époque, transportaient leurs bourgades, qu'ils habitaient encore dans des cabanes portatives & sous des tentes ? Toujours des assertions, & jamais d'autorités qui les prouvent.

M. *Paw* se distingue par la hardiesse & la nouveauté des paradoxes : il prétend, dans tout son livre, que la Chine est très irrégulièrement habitée, qu'il s'y trouve des landes immenses, des déserts, des solitudes ; que dans l'intérieur des provinces, *il n'y a presque aucune ombre de culture*, &, qu'en général, *la moitié* des terres de cet empire n'est pas mise en valeur. Voici quelques-unes de ses preuves,

> « On peut, dit-il, se former là-dessus des idées assez justes, en lisant la description d'un immense terrain, où l'empereur *Can-hi* (*Kang-hi*) chassa, en 1721, avec l'ambassadeur de Russie : cette solitude n'est qu'à deux ou trois lieues de Pé-kin, & on ne saurait rien imaginer de plus sauvage : *Il y avait six heures, dit M. Antermony, que* pr.41 *nous étions à cheval, & quoique nous eussions déjà fait quinze mille d'Angleterre, nous ne voyions pas encore le bout de la forêt. Nous tournâmes du côté du midi, & nous arrivâmes dans un terrain marécageux, couvert de roseaux fort hauts, d'où nous fîmes lever quantité de sangliers.*

Il est fort plaisant que M. *Paw* infère de ce passage, le peu de culture des terres de la province de *Pé-tché-li.* Cette solitude, cette forêt immense, forme le parc de *Haï-tse*, maison de plaisance de l'empereur, située à quelques lieues de Pé-kin. N'est-ce pas vouloir en imposer, & se jouer de la crédulité publique, que de travestir ce séjour, destiné aux plaisirs & aux délassements d'un grand prince, en une lande aride, en un terrain vague, abandonné, que la culture n'a pu vivifier ? Ne pourrais-je pas prouver, de la même manière, que la France elle-même est encore un pays inculte, puisqu'on trouve, pour ainsi dire, aux portes de sa capitale, les parcs de Saint-Germain, de Fontainebleau, de Compiègne, qui sont aussi des forêts immenses & de vastes solitudes, &c.

C'est encore pour étayer la même assertion sur le peu de culture des terres de la Chine, que M. *Paw* falsifie le motif d'un édit, donné sous la minorité de Kang-hi en 1662.

> « Les conquérants tartares, dit-il, virent, dès leur arrivée à la Chine, les inconvénients sans nombre, qui résultent de l'irrégularité entre les cantons trop peuplés, & ceux qui ne le sont pas assez, & ceux qui ne le sont point du tout. Là-dessus, ils firent deux choses bien pr.42 surprenantes, pour corriger le mal dans sa source. Ils défendirent le commerce maritime : ensuite ils démolirent, dans six provinces, les habitations qui se trouvaient à une distance de trois lieues de la mer, & forcèrent les familles à se retirer plus avant dans le pays.

Le fait que cite ici M. *Paw* est certain ; mais il est de toute fausseté que l'intention du gouvernement, en donnant cet édit, ait été de faire refluer la population dans l'intérieur des terres, où elle ne manquait pas. *Tching-tching-cong*, fameux chef de révoltés, couvrait alors de ses vaisseaux, toutes les mers de la Chine, dont il avait rendu le commerce peu sûr. Or, il conste, par le témoignage de tous les historiens, que ce fut uniquement pour affaiblir la puissance redoutable de cet ennemi, en le mettant hors d'état de se procurer des vivres, qu'on incendia la plus grande partie des côtes, & qu'on força les Chinois qui les habitaient, de se retirer plus avant dans le pays. La preuve que le ministère impérial de Pé-kin n'avait point d'autre vue, c'est qu'à peine eut-on fait rentrer ces rebelles dans le devoir, qu'on permit aux familles dispersées de se rapprocher de la mer, & de retourner dans leurs anciennes demeures. Que devient, après cette explication, le plan de politique que cet auteur prête aux Tartares, pour établir une balance de population entre les divers cantons de la Chine ?

Les imputations calomnieuses ne coûtent pas même à M. *Paw* ; celle que je vais détruire, doit révolter, par sa hardiesse, toute âme honnête & impartiale. Cet écrivain pr.43 veut persuader à l'Europe que les Chinois sont du nombre de ces peuples superstitieux & barbares, qui versent à grands flots le sang humain sur les tombeaux. Selon lui, l'immolation des esclaves est encore aujourd'hui une des cérémonies observées dans leurs funérailles.

> « Cet usage, dit-il, a subsisté à la Chine jusqu'à nos jours ; & nous doutons extrêmement qu'il soit aboli. Ce qui nous fait naître de grands & de tristes doutes à cet égard, c'est que les jésuites disent que l'empereur Can-hi fit une loi, par laquelle on défendait de sacrifier des esclaves à la mort des princes du sang : & dans un temps postérieur à cette prétendue loi, on étrangla encore des femmes aux obsèques du prince *Ta-vang*, le propre frère de l'empereur *Can-hi.* Cette exécution est si récente, que des personnes encore actuellement vivantes à *Pé-kin*, peuvent en avoir été témoins.

1° Il est certain que *Kang-hi* a porté la loi que rappelle ici M. *Paw*. Mais à quelle occasion, & dans quelles circonstances ce prince l'a-t-il publiée ? Ce trait seul va faire connaître avec quel intrépide sang froid notre écrivain fait abuser des faits qu'il compile. Voici quelle a été le motif de cette loi. *Chun-tchi*, le premier des conquérants mantcheoux, qui occupa le trône de la Chine, aimait éperdument une de ses épouses, que la mort lui enleva en 1660. La douleur que lui causa cette perte, ne connut point de bornes, & il renouvela en faveur de cette reine le détestable usage, pratiqué par les Tartares, pr.44 de faire couler le sang humain dans les funérailles des personnes illustres. Plus de trente esclaves furent sacrifiés. Cette barbare exécution révolta tous les Chinois, dont les mœurs plus douces n'étaient nullement accoutumées à un cérémonial aussi sanguinaire : l'horreur qu'ils témoignèrent, en cette occasion, fut même si publique & si générale, que *Kang-hi*, étant monté peu de temps après sur le trône, porta la loi, par laquelle il défendait à l'avenir de pareils sacrifices. Ce fait ne pouvait être ignoré de M. *Paw* : comment donc est-il assez injuste pour imputer aux Chinois, une coutume qui n'était propre qu'aux Tartares, que ces conquérants avaient apportée de leur pays, & qui ne fut pas plus tôt connue à la Chine, qu'elle y fut universellement détestée ? Comment ose-t-il citer, en faveur de son assertion, une loi qui la détruit, puisque l'existence même de cette loi fournit une preuve éclatante de l'aversion des Chinois pour l'immolation des victimes humaines ?

2° Je n'ai pu découvrir en aucun endroit que l'empereur *Kang-hi* ait eu un frère nommé *Ta-vang* : J'ignore ce qui s'est passé aux obsèques de ce prince ; mais il est de la plus grande probabilité que ce qu'en rapporte M. *Paw* est controuvé : car si cet écrivain n'est pas croyable, lors même qu'il donne des faits pour preuves, à plus forte raison l'est-il moins encore, quand il ne cite, pour garants de son opinion, que des témoins vagues & des autorités en l'air, telles que *des personnes encore* pr.45 *actuellement vivantes à Pé-kin*. Nous avons d'ailleurs le détail des cérémonies qui furent observées, en 1730, aux funérailles de l'oncle de l'empereur actuel. Les honneurs qu'on rendit à ce prince passèrent les bornes de l'étiquette ordinaire ; mais on n'y découvre rien qui puisse donner la moindre vraisemblance aux sinistres conjectures de M. *Paw*. L'imputation qu'il fait aux Chinois n'est pas même fondée pour les temps les plus reculés de leur monarchie : on peut lire, pour s'en convaincre, le Chapitre XXII, de la quatrième partie du *Chou-king*, où sont rapportés les usages qui se pratiquaient dans les obsèques des anciens rois de la Chine.

La passion qui anime M. *Paw* contre les Chinois n'est pas adroite ; elle est trop déclarée, & trop peu circonspecte. L'auteur aurait séduit plus sûrement, s'il eût su se parer quelquefois des dehors de l'impartialité, & répandre dans son ouvrage, cette nuance de modération, si nécessaire quand on veut revêtir une suite d'assertions calomnieuses des couleurs de la vérité. Doit-il s'attendre, par exemple, à être cru sur sa parole, quand il dit de toute la nation chinoise, que s'il se rencontre, dans son histoire, des traits de courage & d'héroïsme, *ils ne sont dûs qu'aux effets de l'opium* ? qui persuadera-t-il que les individus d'un grand peuple, subsistant depuis 4.000 ans, n'ont pu produire une seule action héroïque, sans avoir eu la tête & les sens troublés, par les fumées enivrantes d'une potion narcotique ?

pr.43 J'ouvre encore au hasard le livre de M. *Paw*, & je tombe sur une erreur d'un autre genre. Il assure que les Chinois, comme tous les Tartares, ont été des peuples nomades ou ambulants, & il tire cette induction de la

forme même de leurs maisons, dont il prétend que la tente a été le modèle.

> « Quand on considère, ajoute-t-il, une ville chinoise, on voit que ce n'est proprement qu'un camp à demeure. Aussi trouvai-je que M. de Bougainville, en parlant de l'établissement des Chinois près de Batavia, nomme toujours leur quartier *le camp des Chinois*.

Il suffit de rapporter l'origine de cette dénomination, pour montrer qu'elle ne peut servir de preuve à ce qu'avance M. *Paw*. Lorsque les Hollandais abordèrent à l'île de Java, ils y établirent un camp qu'ils fortifièrent, & qu'on nomma d'abord *le camp des Hollandais.* Cette colonie marchande étant passée dans la suite à Batavia, les Chinois vinrent occuper le même poste, & la ville qu'ils y construisirent, conservant l'ancien nom de l'emplacement, fut appelé *le camp des Chinois.* Ce même lieu aurait pu également porter le nom de *camp des Français* ou *des Anglais*, si l'un de ces deux peuples eût succédé à la Compagnie Hollandaise : n'eût-il pas été ridicule de conclure de cette dénomination, que nos villes & celles d'Angleterre, ne sont *proprement que des camps à demeure* ?

Je ne pousserai pas plus loin ces observations critiques sur le livre des *Recherches sur les Égyptiens & les Chinois*. Il me suffit d'avoir fait connaître, par quelques pr.47 exemples, le peu de confiance qu'on doit accorder à cette production, qui n'offre qu'un amas révoltant d'infidélités, d'inculpations atroces, d'assertions hasardées, paradoxales, & démenties par les faits.

J'avais promis, dans mon *Prospectus*, de placer à la tête de cette grande histoire, un tableau général de l'empire chinois. Mais des personnes dont je me fais un devoir de respecter les lumières & les conseils, m'ont fait observer que cette description préliminaire de la Chine, reculerait trop loin le récit historique, qui n'aurait pu commencer qu'au second volume. J'ai donc réformé cette partie de mon plan, & rejette ce tableau à la fin de l'ouvrage. Il contient une description topographique des quinze provinces de la Chine, celle de la Tartarie, des îles & autres pays tributaires qui en

dépendent. J'y indique le nombre & la situation de ses villes, soit du premier, soit du second & du troisième ordre ; j'y donne un état de sa population, des tributs de chaque province, des richesses générales de l'empire, & j'y rassemble tous les détails, qui nous sont parvenus jusqu'ici, sur les trois règnes de son histoire naturelle. Cette description sera suivie d'un précis de nos connaissances sur la religion, le gouvernement, la discipline militaire, les mœurs, les usages, les arts & les sciences des Chinois. Je me suis surtout attaché à tracer d'une main impartiale ce dernier tableau de la Chine : on n'y reconnaîtra ni le ton de l'enthousiasme qui exagère, ni celui de la haine, qui invente ou falsifie les faits pour pr.48 calomnier. La prévention est un prisme infidèle, que la première philosophie d'un historien est de savoir écarter.

Enfin, ces annales chinoises seront terminées par un assez grand nombre de pièces justificatives, historiques, critiques, géographiques, &c. relatives à plusieurs points importants de cette grande histoire.

@

OBSERVATIONS DE M. DESHAUTESRAYES

@

pr.49 Depuis deux siècles qu'on s'occupe en Europe des Chinois, chacun en parle bien ou mal, selon les sources où il a puisé, ou selon la passion dont il est affecté. Les missionnaires qui résident à la cour de Pé-king, plus à portée que personne de connaître les sciences & les arts, la langue, les mœurs, le génie, les lois, & les usages de ces peuples, en ont peut-être parlé avec trop de chaleur & d'enthousiasme ; d'autres, qui ne les ont considérés qu'en passant, &, pour ainsi dire, à vue d'oiseau, ont daigné à peine les distinguer des nations les plus barbares. Autant les premiers ont cherché à les exalter, autant ceux-ci ont voulu les déprimer mais avec un acharnement qui décèle trop l'esprit de parti, pour que leur autorité puisse faire impression sur les personnes sensées.

La prodigieuse antiquité qu'on a voulu attribuer aux Chinois, n'a pas peu contribué à exciter la jalousie des Européens contre cette nation sage & tranquille. Ses monuments, qui semblaient anéantir nos autorités les plus respectables, parce qu'ils n'étaient pas présentés sous leur pr.50 véritable point de vue, donnèrent occasion de suspecter la fidélité de ses historiens.

L'abbé Renaudot, homme de mérite, & très versé dans la littérature orientale, ne fut pas à l'abri de ces préjugés, qui sembleraient ne devoir être l'apanage que de gens peu instruits ; il fut effrayé de ces calculs immenses qu'on n'aurait dû rapporter qu'en les réduisant à leur juste valeur, & il conçut contre ces antiquités, contre leurs auteurs, & contre toute la nation chinoise, une haine qui n'avait point d'autre principe.

Pour avoir occasion de développer ce qu'il en pensait, il lui fallait un point d'appui ; il tira de la poussière les relations de deux marchands Arabes qui voyagèrent à la Chine dans le neuvième siècle, & qui lui parurent propres à remplir ses vues. Ces deux mahométans étaient si peu instruits, qu'ils ont écrit, que dans toutes les villes de cet empire, on voyait une sonnette attachée au-dessus de la tête du gouverneur, avec des cordes

qui s'étendaient, à la distance d'environ une lieue, pour la commodité de ceux qui avaient recours à sa justice, & qui étaient provisoirement exilés à dix journées de cette ville, & obligés de subir deux mois de prison ; que les Chinois n'enterraient leurs morts qu'après l'année révolue, à pareil jour de leur décès ; que pendant les trois ans de deuil, celui qui aurait manqué de pleurer, était châtié à coups de bâton ; que tous les Chinois, pauvres comme riches, grands pr.51 & petits, apprenaient à lire & à écrire ; qu'un gouverneur, coupable de quelque crime, était égorgé & ensuite mangé ; que l'adultère, l'homicide & le larcin étaient punis de mort, & les cadavres des coupables abandonnés à des gens qui les mangeaient. En général, ces deux Arabes les peignent comme des anthropophages & ne rougissent point d'écrire que pendant les guerres que les gouverneurs de la Chine se firent entr'eux, le plus fort mangeait les sujets de son ennemi ; cruauté barbare que la religion leur permettait, au point qu'ils vendaient publiquement de la chair humaine dans leurs marchés. Enfin, ils avancent que les Chinois n'avaient aucune connaissance des sciences.

A la faveur de ces mensonges grossiers, l'abbé Renaudot se crut autorisé à dire que les Chinois n'avaient ni physique ni métaphysique ; que leur capacité dans la médecine se bornait à une légère connaissance du pouls, parce que s'il se trouvait quelque chose d'intéressant sur la botanique & la chimie dans leurs livres, c'est que ces livres avaient été retouchés par les missionnaires ; que les cures merveilleuses qu'on leur attribuait, ne surpassaient point celles qu'opéraient les sauvages d'Amérique les plus barbares ; qu'ils ignoraient entièrement les arts qui dépendent des mathématiques ; que leur philosophie était sans méthode ; que leur morale, qui ne présentait que des vérités fort communes, ne leur appartenait pas plus qu'à toutes les autres nations, qui ont tant soit peu raisonné ; que pr.52 d'ailleurs les faibles rayons de lumière qui y brillent, se trouvent également dans les anciens gnomoniques, dans les vers dorés de Pythagore, dans les sentences, attribuées aux sept sages, &c. dont les Chinois ont pu avoir connaissance par le canal des Arabes & des Persans, & qu'ils se sont appropriés, suivant la vanité excessive de leur nation ; que

nonobstant leur règle de morale, les Chinois vendent, tuent, ou font eunuques leurs enfants ; que leurs mandarins sont orgueilleux, cruels & injustes ; & qu'ils se poignardent avec fureur, & donnent dans le luxe & la débauche ; qu'ils ont si peu de bon sens que depuis plus de 2.000 ans la plupart des gens riches cherchent la pierre philosophale & le breuvage de l'immortalité.

Quant à la politique, ajoute-t-il, elle leur a peu servi à former de grands princes & d'habiles ministres, à établir de sages lois, & à rendre les peuples heureux. Leurs prétendus sages ne leur ont pas été d'une grande ressource pendant les révolutions, & n'ont guère donné d'exemples de fidélité ni de courage. Ils réunissent tous les défauts qui ont causé la ruine des plus grands empires en Orient, le pouvoir despotique, le luxe des princes enfermés dans un palais avec des femmes & des eunuques, la négligence pour les affaires publiques, la mollesse & le mépris de l'art militaire.

Il nie qu'ils aient inventé la boussole, l'art de naviguer, l'imprimerie, l'artillerie & la poudre à canon, parce que pr.53 tout cela n'est fondé que sur le témoignage de leurs histoires, qui sont très suspectes, &c.

Enfin, pour venir au but qui mit la plume à la main de l'abbé Renaudot & lui a fait écrire les 57 pages d'*éclaircissements sur les sciences des Chinois*, imprimés à la suite de la relation des deux mahométans, il prétend que depuis 150 ans, les Chinois n'ont pu apprendre à faire un cadran, ni à dresser un calendrier ; il trouve leur chronologie, suivant leurs cycles, fautive, & parce que les pères Martini, dans ses Décades, & Couplet dans son abrégé chronologique, se sont exprimés différemment, en parlant de l'invention de ce cycle, que ce dernier attribue à un certain Tanao, qui fleurissait sous le règne de Hoang-ti, & dont Martini fait auteur Hoang-ti lui-même, il conclut que cette contrariété, entre deux auteurs qui travaillaient sur les mêmes livres, rend fort douteux le témoignage de l'histoire chinoise, dont ces missionnaires faisaient les plus grands éloges : conclusion aussi fausse que la prétendue contradiction, puisqu'elle démontrerait, tout au plus, que les deux missionnaires ne se seraient pas rencontrés dans

l'interprétation d'un terme chinois ; ce qui pourrait être, sans que la fidélité de l'histoire chinoise fût compromise.

Cette contrariété qui n'existait que dans l'imagination de l'abbé Renaudot, lui sert de transition pour traiter de la difficulté d'accorder la chronologie chinoise avec pr.54 l'écriture sainte ; ainsi que les inventions, attribuées par les Chinois à leurs premiers empereurs, avec celles que la Genèse attribue aux patriarches. Il pose pour principe que le texte hébreu & celui de la Vulgate sont plus anciens que les histoires chinoises, dont il ne se trouve que des copies imprimées.

> Quelqu'antiquité que les Chinois donnent à l'invention de l'imprimerie, ajoute-t-il, il n'y a pas de papier qui puisse durer mille ou douze cents ans. Ils n'ont point de livres de cette antiquité, & quand il s'est trouvé quelqu'inscription ancienne, ils ne l'ont pas entendue.

Après avoir établi ce principe, dont il n'est pas aisé de sentir la justesse, puisque l'auteur ne peut nier que l'invention de l'imprimerie ne soit beaucoup plus ancienne chez les Chinois que parmi nous, & que les textes dont il fait mention, ne soient que des copies de copies, il passe au cycle chinois, & prétend qu'il ne peut avoir l'antiquité qu'on lui donne, parce qu'il n'est pas possible de comprendre qu'à l'époque de 2697 avant l'ère chrétienne, les Chinois aient pu imaginer un cycle aussi composé que celui-là ; & encore moins, comment ils ont pu l'apprendre aux autres, dans un temps où ils n'avaient qu'une connaissance très imparfaite de l'arithmétique : exagération qui ferait croire que l'abbé Renaudot ignorait la composition de ce cycle, composition simple cependant & qui n'exigeait certainement pas de profonds calculs, puisqu'il est fait du cycle de 10 & du cycle de 12 pr.55 qui, combinés ensemble, reviennent après 60 fois à leur premier point.

Ce que dit ensuite l'abbé Renaudot de ce cycle qu'il trouve très fautif, parce que les mathématiciens de Tchong-kang ne purent prédire une éclipse, & parce que les histoires ne s'accordent pas sur le temps où elle arriva, achève de démontrer qu'il n'en parlait qu'au hasard, puisqu'en supposant que les mathématiciens ne purent prédire cette éclipse, ce que l'histoire chinoise ne dit pas, ils n'auraient pu s'en prendre au cycle, qui, étant invariable, ne pouvait les jeter dans l'erreur ; les différentes opinions des historiens sur le temps de cette éclipse n'en prouvent pas mieux la défectuosité. Je passe sous silence tout ce que ce détracteur des antiquités chinoises, dit encore de ces cycles, dont il attribue la disposition actuelle & la suite réglée aux Européens & qu'il trouve cependant faux en partie, quoiqu'il avance hardiment qu'ils ont été réformés sur les tables de *Ticho-brahé*.

Il finit cette longue déclamation contre les Chinois & leurs sciences, par protester qu'il n'a pas eu dessein de diminuer l'estime qu'on peut avoir légitimement pour leurs connaissances ; mais seulement de les réduire aux justes bornes de la vérité, dont les écrivains du dernier siècle s'étaient trop écartés, par les louanges outrées qu'ils ont données à cette nation :

> « Ces louanges excessives pourraient être indifférentes, ajoute-t-il, si les pr.56 conséquences n'en étaient pas trop périlleuses. La plus grande consiste dans les difficultés qu'elles font naître sur l'autorité des livres sacrés, laquelle, indépendamment de la religion, ne peut être mise en parallèle avec les histoires chinoises. Il est vrai, que ceux qui les font le plus valoir, les abandonnent sur cet article ; mais reconnaissant & établissant autant qu'il leur est possible la vérité de ces histoires, les réponses qu'ils font aux difficultés, sont beaucoup plus faibles que les objections, & donnent des armes aux impies & aux libertins. On en a vu un exemple de nos jours dans l'auteur du système des préadamites.... Ces prétendues antiquités chinoises diminuent insensiblement le mépris que non seulement les chrétiens, mais

> les philosophes, avaient eu des traditions des Égyptiens, des Babyloniens, &c.

Voilà le jugement que l'abbé Renaudot, qui n'avait jamais été à la Chine, qui ne connaissait la langue, & les livres du pays, que par des traductions dont il n'était pas plus capable de juger qu'Isaac Vossius, à qui il fait le même reproche, a cru devoir porter des Chinois & qu'il appuie du témoignage de deux voyageurs ignorants, dont il a préféré les relations pleines de mensonges & d'extravagances, aux écrits des personnes éclairées & connues qui n'en ont parlé qu'après un long séjour parmi les Chinois & un mûr examen de leurs monuments historiques.

pr.57 L'auteur des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens & les Chinois*, a copié ce tableau, & l'a enrichi de quelques anecdotes, puisées apparemment dans des sources aussi équivoques, que les deux relations de l'abbé Renaudot. Le soin qu'il a eu de traiter de fourbes & d'imposteurs, les seules personnes, peut-être, dont il devait s'appuyer, montre trop le peu de cas qu'on doit faire de ses recherches, pour que nous nous arrêtions ici à en relever les erreurs.

L'abbé Renaudot ne s'était déterminé à déprimer les Chinois que par le motif de garantir la chronologie des livres saints, contre les attaques des incrédules, & on avouera qu'il s'est servi d'un étrange moyen. L'auteur des *Recherches* qu'on vient de citer, ne les a représentés, comme le peuple le plus vil, le plus lâche, le plus ignorant, le plus corrompu & le plus fripon, que dans la seule intention de prouver qu'il ne peut y avoir eu de communication entr'eux & les Égyptiens ; car on doit envisager ses *Recherches* comme une critique indirecte du mémoire de M. Deguignes, qu'il n'a pas osé attaquer de front, parce que la nature des preuves, employées par ce dernier, n'étaient pas à sa portée.

Ce serait ici le lieu de rappeler ce mémoire, & de parler des éclaircissements venus de la Chine qui le combattent ; mais comme M. Deguignes a tenté inutilement de répondre aux *doutes* que je proposai en 1759, pr.58 & que dans sa réplique, loin d'en entamer un seul, il n'a fait que

multiplier le nombre de ses écarts, je croirais très inutile d'en entretenir le public, qui s'intéresse peu maintenant à cette question, qu'il regarde comme décidée.

Je me contenterai donc de parcourir rapidement les mémoires des savants missionnaires qui s'en sont occupés, & de dire librement mon sentiment sur quelques points qui en sont l'objet principal.

Ces nouveaux mémoires, que nous devons au zèle éclairé d'un ministre [1], qui s'occupe si utilement du progrès des sciences & des arts, s'élèvent avec la plus grande force contre le paradoxe littéraire de l'académicien, si insultant à la bonne foi & à la critique des historiens chinois, & ils prouvent que les annales de la Chine l'emportent sur les monuments historiques des autres nations, par plusieurs avantages réunis, dont le P. de Mailla rend compte dans sa préface, & dans ses lettres à M. Fréret.

Le mémoire du P. Ko, concernant *l'origine & l'antiquité de la nation chinoise* [2], a pour but de prouver que tout ce qui précède Yao, pose sur des fondements ruineux, & ne mérite aucune créance ; que Yao, Chun pr.59 & Yu, régnèrent dans le Chen-si ; que Yao, chef de la colonie qui peupla la Chine, se rendit par terre dans cette province en quittant les plaines de Babylone. Mais si l'on confère ce que dit le P. de Mailla, dans sa premier lettre à M. Fréret, au sujet du déluge de Yao, je ne pense pas qu'on soit tenté de confondre ce déluge avec celui de Noé, & qu'on fasse entrer Yao avec sa colonie dans le Chen-si, lorsque les flots mugissants du déluge, menaçaient encore le ciel ; car voici comment le P. Ko traduit ce passage du *Chou-king* :

> « Les eaux immenses du déluge se sont répandues, ont tout inondé & submerger ; les montagnes ont disparu dans leur sein ;

---

[1] M. Bertin, ministre & secrétaire d'État.
[2] *Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, &c. des Chinois*, à Paris, chez Nyon, 1776.

> les collines y ont été ensevelies ; leurs flots mugissants semblaient menacer le ciel, &c.

Si les paroles exagérées d'un prince affligé, à la vue des malheurs de son peuple, & des dégâts affreux occasionnés par les débordements du Hoang-ho, pouvaient regarder le déluge universel, & l'état où il avait laissé la Chine, il ne serait pas difficile de saisir tout le ridicule, & de la proposition de Yao, de faire écouler ces eaux, & de la témérité de Koen & de Yu, qui se chargèrent successivement de cette entreprise. Le P. Amiot prend un autre biais ; parce que le *Chou-king*, où se trouvent ces paroles, est écrit sans emphase & sans poésie, il croit qu'il est plus simple & plus naturel de dire

> « que les compilateurs ou éditeurs du *Chou-king*, auront appliqué fort mal à pr.60 propos à quelqu'inondation, arrivée du temps de Yao, ce que l'historien racontait du déluge universel.

Indépendamment de ces contradictions, il me semble que les auteurs de ces mémoires n'ont pas saisi le véritable point de la difficulté, par rapport au paradoxe de M. Deguignes, qu'ils ont pour but de détruire. Ils s'étendent beaucoup sur l'authenticité des *annales* chinoises, & sur la fidélité des monuments dont elles furent composées ; mais M. Deguignes ne nie pas cette authenticité : il soutient seulement que ces annales ont été portées à la Chine par les Égyptiens, & qu'elles contiennent l'histoire de l'Égypte, & non celle de la Chine. Ils devaient donc commencer par prouver que les traits, contenus dans cette histoire, n'avaient pas le moindre rapport avec l'Égypte. Le P. Ko, il est vrai, dit en un endroit [1], *qu'il est absurde & ridicule de vouloir faire cadrer le Yu-kong à la géographie de l'ancienne Égypte*, & on avoue avec lui, *que les deux grands fleuves Kiang & Hoang-ho, qui valent bien le Nil, culbutent toutes les combinaisons, & qu'il n'y a pas d'inscription au monde, qui puisse faire fondre les montagnes sans nombre, dont il est parlé dans ce chapitre.* Cependant ne devaient-ils pas, comme l'a fait le P. de Mailla, comparer la géographie de la Chine, telle quelle est dans

[1] 162.

ce chapitre, avec la carte moderne, & entrer dans un détail qui aurait démontré pr.61 que cette géographie convient à la Chine uniquement, & non à l'Égypte.

Loin de saisir cette méthode qui tranchait la difficulté, & coupait court à cette controverse, il semble que le P. Ko prenne à tâche d'exagérer les difficultés du *Yu-kong* ; selon lui [1], il faudrait plusieurs volumes in-folio pour expliquer ce petit traité de géographie. Il ne sait où quelques Européens ont pris les fables qu'ils ont débitées sur les grandes levées, les digues, &c. que Yu fit faire pour contenir le Hoang-ho & le Kiang. Il pouvait consulter les écrits des mathématiciens qui travaillèrent sous les ordres de Kang-hi, à lever la carte de la Chine ; ce sont eux qui les ont vus & admirés, ces travaux du grand Yu ; il pouvait en conférer avec le P. Amiot, qui dit [2], conformément à ce qu'en écrit le P. de Mailla :

« Ne voulût-on rien croire des temps qui ont précédé Yao, il ne faut que lire le *Chou-king*, ce livre si ancien & si authentique, pour être convaincu que les arts & les sciences fleurissaient sous son règne. Les tributs seuls que lui offraient ses sujets, & les *grands ouvrages de Yu, qui subsistent*, prouvent que dès lors on avait poussé bien loin toutes les connaissances.

Enfin, le P. Ko, je ne sais d'après quel moderne, attaque jusqu'à l'autorité du *Yu-kong*, & prétend que ce pr.62 traité ne peut être que de la fin des Hia, au plus tôt ; parce que les travaux de Yu ne peuvent regarder qu'un petit pays, attendu qu'il n'a pu parcourir ainsi les neuf provinces dont il est parlé dans ce traité. Parce que des terres, à peine sorties des eaux, ne montraient pas si vite les richesses de leur sein, & que le peuple, occupé de ses besoins, ne pouvait penser à recueillir des minéraux, des pierres précieuses, & d'autres objets de pure curiosité : Parce qu'il n'est pas possible que Yu ait marqué les différents degrés de fertilité des terres qu'on ne pouvait déterminer qu'après une expérience de bien des années.

---

[1] 213.
[2] Note page 310.

Sur tous ces raisonnements, dont on aperçoit le faible, & qui ne peuvent détruire un fait, je ne ferai que cette simple réflexion : l'auteur du *Yu-kong*, n'importe quel il soit, & en quel temps il ait écrit, attribue au grand Yu les travaux, faits dans les neuf *tcheou*, pour l'écoulement des rivières : donc les neuf *tcheou* existaient alors, sinon cet auteur doit être regardé comme un imposteur & un faussaire ; en ce cas, quelle idée concevrons-nous des Chinois ses contemporains, du jugement de Confucius qui l'a transcrit en entier dans son *Chou-king*, & enfin de l'autorité même de ce *Chou-king*, que le P. Ko envisage ailleurs [1] *comme le plus précieux, le plus ancien & le plus respectable monument de l'antiquité ?*

pr.63 Nous ne rendons pas assez de justice aux anciens ; nous nous imaginons qu'il leur a fallu beaucoup de siècles pour faire la moindre découverte : c'est une erreur. L'homme est naturellement inventif, & le besoin accélère le progrès des découvertes. Les mémoires dont nous parlons, avancent que la colonie qui alla peupler la Chine, emporta avec elle, des plaines de Sennaar, des connaissances en fait d'astronomie, de musique & de poésie. Ne peut-on pas demander, d'après cet aveu, s'il est possible qu'elle ait négligé des choses encore plus utiles, l'art de cultiver la terre, de bâtir des maisons, des bourgs & des villes ; l'art de fabriquer des étoffes, celui de construire des barques & des voitures, la métallurgie, en un mot, & les autres arts, plus nécessaires à sa subsistance & au commerce, que la musique, la poésie & les observations astronomiques ?

On abuse de l'état où l'incendie des livres a réduit l'histoire antérieure aux *Tsin*, pour rétrécir l'idée qu'on doit se former de la Chine sous les *Hia*, les *Chang* & les *Tcheou*. On n'y trouve point de détails sur les villes, donc il n'y en avait point. On tire la même conséquence de ce que le *Yu-kong* ne parle d'aucune, & on semble vouloir oublier que ce petit traité est uniquement destiné à décrire les travaux de Yu pour le desséchement des terres.

---

[1] 152.

Pour ravir aux Chinois leurs connaissances en pr.64 astronomie, d'autres avancent [1], que s'ils eussent été plus habiles dans cette science, avant l'an 722, temps où Confucius commence son *Tchun-tsieou*, ils auraient conservé un plus grand nombre d'observations, & les auraient rapportées avec toutes les circonstances nécessaires pour les vérifier ; & afin d'insinuer, contre toute vraisemblance, que Confucius pouvait avoir eu connaissance des observations astronomiques faites à Babylone, parce que l'ère de Nabonassar était fixée au premier février de l'an 747, avant l'ère chrétienne, on demande par quel *hasard*, n'a-t-on commencé, que depuis cette époque, à marquer les éclipses dans l'histoire chinoise, & on trouve *bien singulier* que les Chinois n'en aient indiqué que deux, pendant 1.500 ans entiers, qui ont précédé cette époque ?

Il n'y a point de singularité & encore moins de hasard dans tout ceci. L'histoire n'est point un recueil d'éphémérides. Par rapport au *Chou-king*, en particulier, il serait bien singulier, au contraire, que tous les discours qu'il contient, & qui n'ont pour objet que la morale, la politique & l'établissement des lois, fussent entrecoupés de catalogues d'éclipses & d'observations astronomiques. L'histoire chinoise, devenue l'objet de la haine de Tsin-chi-hoang-ti, depuis son usurpation, périt dans l'incendie que ce prince ordonna, en sorte qu'il nous est impossible pr.65 de décider, à présent, si elle était ponctuelle à marquer les phénomènes célestes, ou si elle les négligeait. On ne peut donc rien en conclure, ni pour ni contre l'habileté des Chinois en fait d'astronomie.

Mais comme le *Tchun-tsieou*, le seul ouvrage vraiment historique qui soit échappé à l'incendie, contient un assez grand nombre d'éclipses, il est à présumer que Confucius ne fit que suivre, en les marquant, l'usage pratiqué par les anciens historiens de la nation. Ce *Tchun-tsieou* ne rapporte des éclipses que depuis l'an 722 avant l'ère chrétienne, parce qu'il n'a commencé l'histoire des rois de Lou qu'à cette époque, & on ne voit point à quel propos on peut faire ici intervenir le hasard.

---

[1] Préface du *Chou-king*, 31, 32.

J'ose espérer que la traduction des *annales chinoises*, est seule capable de fixer ces différents points de critique, & de faire voir, comme le marque le P. Amiot, que ceux qui les ont combattues, ne l'ont fait, les uns qu'avec les armes de la chicane, les autres, sans connaissance de cause & sur de faux exposés ; un petit nombre, pour établir des systèmes sur leurs débris, & la foule, par le seul plaisir de contredire, en déprimant une nation qu'ils n'entendaient louer qu'avec chagrin.

Le *Tong-kien-kang-mou*, que le P. de Mailla a traduit, est écrit en général d'un ton sévère ; on ne doit point y chercher ces ornements de style, qui, en semant de l'agrément dans l'histoire, ne servent souvent qu'à faire suspecter la bonne foi de l'historien.

pr.66 On aurait désiré, sans doute, que ceux qui ont écrit cet ouvrage, se fussent étendus davantage sur les généraux d'armée, sur les ministres & sur les grands hommes, dont ils ont occasion de parler ; ces épisodes, en suspendant le fil de la narration, soulageraient l'attention du lecteur, fixeraient son imagination & jetteraient plus de variété & d'intérêt ; mais ce n'est point la méthode des Chinois, & on doit se souvenir que le P. de Mailla ne présente qu'une copie fidèle, mais libre, des annales, & qu'il ne s'est permis aucun écart. Il remplit, en effet, l'office d'un simple traducteur qui narre les faits, tels qu'il les trouve, évitant avec le plus grand soin de se placer entre son lecteur & l'historien qu'il traduit ; en un mot, il n'a eu d'autre vue que de représenter les originaux chinois, qu'il soumet au jugement de ses lecteurs.

Lorsque le P. de Mailla commença cette traduction, il y avait déjà près de 37 ans qu'il résidait à Pé-king, où occupé du chinois & de la langue des *Mantcheoux*, il avait, pour ainsi dire, oublié le génie & le goût de la sienne, comme il a la candeur de le marquer lui-même dans ses lettres. Il m'a donc fallu retoucher son style en grande partie ; mais je l'ai toujours fait avec la plus scrupuleuse discrétion, & de manière à ne jamais altérer le sens. J'ai cru devoir, encore, répandre, dans le cours de l'ouvrage, un assez grand nombre de notes qui m'ont paru nécessaires pour l'intelligence du texte.

Comme le *Chou-king* n'avait point encore été publié pr.67 en Europe, lorsque le P. de Mailla entreprit sa traduction des annales, ce savant missionnaire crut devoir y insérer en entier les discours qu'il contient, en les plaçant aux époques, indiquées exactement par le *Tong-kien-kang-mou.* Mais comme cet ouvrage a paru depuis en français, j'ai pensé qu'on ne me saurait pas mauvais gré d'en avoir retranché un assez grand nombre de morceaux. Les harangues du *Chou-king* où il est perpétuellement parlé de cette vertu qui fait la base du gouvernement chinois, deviennent si ennuyeuses à la longue, & donnent à l'histoire une marche si monotone, que je me suis décidé à épargner au lecteur une partie de ce dégoût ; j'en ai donc retranché plusieurs, en observant cependant de conserver soigneusement tout ce qui pouvait être du ressort de l'histoire, soit par extrait, soit même en conservant les paroles des paraphrastes, ou du texte même, lorsque ce texte était assez clair pour n'avoir pas besoin de paraphrase.

Ce monument, devenu si précieux aux Chinois depuis la perte de leur histoire, fut recueilli par Confucius dans des temps de trouble & d'usurpation, où les princes tributaires ne cherchaient qu'à faire oublier la sagesse & les maximes de l'ancien gouvernement ; son but était de leur en rappeler les principes. Ainsi on ne doit point s'attendre à trouver dans le *Chou-king*, qui figurerait fort bien à la tête du code de cette monarchie, une histoire suivie des temps qu'il embrasse.

Cependant comme le philosophe, pour donner du poids à son recueil, y a rapporté les harangues mêmes des empereurs ou de leurs ministres, & qu'il les a accompagnées du récit des évènements qui y ont donné lieu ; par là, il a conservé des faits & des détails que les historiens chinois ont rassemblés avec soin & placés dans les annales avec la plus judicieuse critique. Les lettrés de cet empire se font un mérite d'apprendre par cœur ces harangues du *Chou-king*, qu'ils ont mis au rang de leurs livres classiques, & il suffisait aux auteurs du *Tong-kien-kang-mou* de les indiquer aux époques auxquelles elles appartiennent ; mais il n'en est pas ainsi des Européens, à qui il était nécessaire de les faire connaître.

En général, ces harangues sont écrites d'un style noble, élevé, sentencieux, mais si laconique & touchant de si près au sublime, qu'il n'est pas toujours aisé d'en saisir le sens ; aussi ceux qui les ont paraphrasées ne sont-ils pas d'accord sur celui qu'on doit donner à quantité de passages ; j'ai eu soin de noter quelques-uns de ces passages & d'expliquer les différents sens qu'on leur attribue.

Le P. Amiot compare la traduction du *Chou king*, par le P. Gaubil, à un squelette, & prétend qu'on ne peut pas plus y reconnaître les beautés de cet ancien monument de la sagesse des Chinois, que l'on ne reconnaîtrait dans des ossements arides, la figure & l'embonpoint d'une personne à la fleur de l'âge ; ce jugement me paraît pr.69 rigoureux, après les soins que le savant P. Gaubil a pris pour perfectionner cet ouvrage ; si cette traduction n'est point parfaite, c'est qu'il est impossible qu'il y en ait ; mais il ne faut s'en prendre qu'a l'obscurité du texte chinois, & non au traducteur, qui, après avoir beaucoup balancé sur l'interprétation d'un passage difficile, se voit dans l'obligation de borner ses incertitudes & d'adopter un sentiment ;

M. Deguignes, qui a publié cette traduction, écrit que la prose du *Chou-king* est *rimée* & *à peu près mesurée*, dans le goût de celle des Arabes, lorsqu'ils se piquent d'écrire élégamment ; & il cite, pour le prouver, une maxime tirée de ce livre : ce qui n'est pas concluant, parce qu'on sait que les proverbes des Chinois sont rimés comme ceux des Arabes & comme les nôtres, & qu'il s'en trouve quelques-uns cités dans les discours du *Chou-king*. Voilà à quoi ces rimes se réduisent, car s'il s'en rencontre d'ailleurs, on les doit à la disette des termes d'une langue toute monosyllabique & si peu variée dans ses sons. Je n'ai pas aperçu plus de rimes dans le *Chou-king*, que dans l'Hébreu de la Genèse où M. Deguignes en voit également.

La disette des sons de la langue chinoise jette un désagrément dans l'histoire, relativement à beaucoup de noms propres, qui distincts & même très différents dans leurs caractères, se confondent aisément lorsque nous les écrivons avec les nôtres. C'est ainsi, par exemple, qu'il nous est pr.70 impossible de distinguer dans notre écriture, les *Tsin*, princes tributaires qui

régnaient dans le Chen-si, & qui succédèrent à la dynastie impériale des *Tcheou*, d'avec les *Tçin*, qui régnaient en même temps qu'eux dans le Chan-si, & d'autres *Tsin* qui réunirent l'empire sous leur domination, vers l'an 265 de l'ère chrétienne. Plusieurs familles différentes ont porté également les noms de Han, d'autres celui de *Ouei*, &c. C'est la coutume à la Chine, que les princes, en montant sur le trône, prennent des noms sous lesquels ils sont ensuite connus dans l'histoire ; comme ces noms sont toujours significatifs & désignent quelqu'une de leurs qualités, comme le *guerrier*, le *pacifique*, le *courageux*, le *tranquille*, il est impossible qu'à la longue, des princes ne soient obligés d'en prendre qui aient été déjà portés par quelques-uns de leurs prédécesseurs. Quand ce sont des princes d'une dynastie différente, il est aisé de les distinguer en joignant avant leur nom, celui de leur dynastie. Ainsi, par exemple, pour désigner plusieurs princes des *Si-tsin*, des *Tong-tsin* & des *Ouei*, qui ont porté le nom de *Ming-ti*, on dira *Si-tsin-ming-ti*, *Tong-tsin-ming-ti*, *Ouei-ming-ti*, *Han-ming-ti*, ou ce qui revient au même, *Ming-ti* empereur des Han, des Ouei, &c, mais quand plusieurs princes, de même nom, ont régné collatéralement dans la Chine, comme il est arrivé sous la troisième dynastie impériale, alors il devient très difficile d'éviter la confusion qui en résulte pr.71 nécessairement. Pour remédier à cet inconvénient, j'ai dressé un tableau chronologique de tous les empereurs des quatre premières dynasties qu'on trouvera à la tête de cette histoire ; on y verra d'un seul coup d'œil & rangés sur un même plan, les princes tributaires, avec la durée de leurs règnes, & la première année de chaque collatéraux de la dynastie des *Tcheou* ; le besoin qu'on aura d'y recourir quelquefois en prouvera l'utilité. Ce tableau sera continué, à mesure que l'histoire des dynasties suivantes se développera, & on aura soin de les placer en tête des volumes, où ils seront nécessaires, pour guider le lecteur dans les époques qu'il voudra consulter.

Par pure curiosité, j'ai ajouté, en tête de ce tableau, une idée très succincte des règnes fabuleux, imaginés par les bonzes *tao-ssé* ; mais afin que le lecteur ne s'y trompe pas, j'ai eu soin de marquer le peu de cas qu'on doit en faire.

Le P. de Mailla appuie beaucoup sur les règnes antérieurs à Yao, & ses raisons m'ont paru fortes ; mais en convenant qu'il doit y avoir eu quelques chefs qui ont précédé ce prince, je ne voudrais pas répondre de tous ceux qu'il admet, & encore moins des différentes inventions qu'on leur attribue : les écrivains qui en parlent sont modernes relativement à cette haute antiquité ; il ne leur restait aucun monument ancien dont ils pussent s'autoriser ; d'ailleurs les fables sans nombre qu'ils ont mêlées pr.72 à leurs prétendues traditions, doivent tenir en garde contre leur fidélité, que tout, même jusqu'aux noms qu'ils donnent à ces princes, doit faire suspecter.

Je ne pousserai pas plus loin ces observations, après la savante préface du P. de Mailla, & le discours préliminaire de M. l'Abbé Grosier, déjà connu & accueilli du public, qui ne laissent rien à désirer sur l'importance des *annales chinoises*.

@

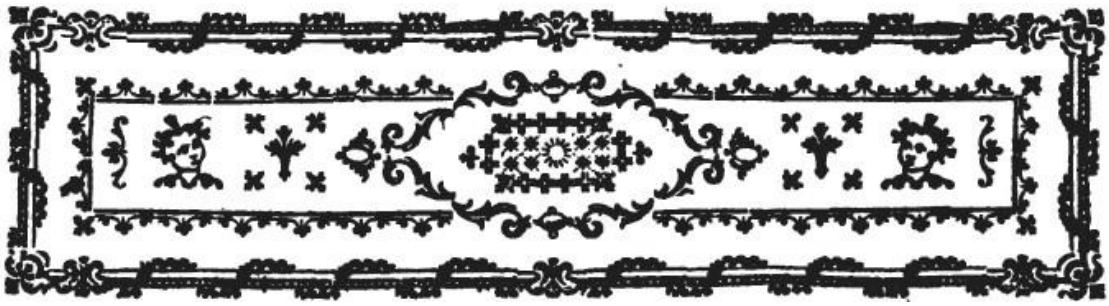

PRÉFACE

@

pf.001 Après les connaissances que nous avons données du vaste empire de la Chine, & des pays tartares qui la confinent, en communiquant à l'Europe la carte géographique que nous en avons dressée par les ordres & sous la protection du grand empereur Ching-tsou-gin-hoang-ti, si connu sous le nom de Kang-hi, il était naturel de donner le commencement & les progrès d'une monarchie, qui a réuni sous sa domination une si grande étendue de pays, de faire connaître le caractère, le génie & la forme de son gouvernement ; l'histoire seule peut nous l'apprendre, & c'est cette histoire que j'entreprends d'écrire.

A la Chine comme en Europe, il se trouve de bons & de mauvais historiens, parce que les passions y sont les mêmes, & qu'au gré des différents intérêts, on ajoute souvent ou l'on diminue suivant le parti qu'on craint, ou qu'on veut faire prévaloir. pf.002 Mais parmi la foule des savants chinois qui se mêlent d'écrire l'histoire, il en est qui ont sur nos historiens profanes, un avantage qui leur doit donner une autorité que les autres, pour l'ordinaire, n'ont pas.

Les Chinois ont eu, dès le commencement de leur monarchie, des tribunaux pour l'histoire, dont le devoir est de recueillir les principales

actions & les discours les plus instructifs des empereurs, des princes & des grands, pour les transmettre à la postérité [1].

La fidélité de l'histoire leur a toujours paru un point si important, que, pour donner à ces historiens publics la facilité de remplir les obligations de leur emploi, ils les ont, dans tous les temps, divisés en deux classes, dont l'une est chargée d'écrire ce qui se passe au-dehors du palais, c'est-à-dire tout ce qui concerne les affaires générales de l'empire, l'autre a soin de recueillir ce qui se dit dans l'intérieur du palais, les actions & les discours du prince, de ses ministres & de ses officiers. Et ces recueils servent de mémoires à ceux que l'empereur choisit pour publier l'histoire.

pf.003 Ces historiographes, animés du seul désir de dire la vérité, remarquent avec soin, & écrivent sur une feuille volante, chacun en leur particulier, & sans le communiquer à personne, toutes les choses à mesure qu'elles se passent ; ils jettent cette feuille dans un bureau, par une ouverture faite exprès ; & afin que la crainte & l'espérance n'y influent en rien, ce bureau ne doit s'ouvrir que quand la famille régnante perd le trône ou s'éteint, & qu'une autre famille lui succède ; alors, on prend tous ces mémoires particuliers pour en composer l'histoire authentique de l'empire.

L'amour de la vérité est pour ces historiens un devoir si inviolable, qu'on les a vu plusieurs fois aimer mieux perdre la vie que de la trahir. Tso-kieou-min, contemporain de Confucius, & historien public, raconte, dans son commentaire sur le *Tchun-tsiou*, que l'an 548 avant l'ère chrétienne, vingt-quatrième du règne de l'empereur Ling-ouang de la dynastie des *Tcheou*, Tchuang-kong, prince de Tsi, devint passionné pour la femme de Tsoui-chou, général de ses troupes, & lui rendait des assiduités qui déplurent à ce général. Il fut si sensible à l'affront que lui faisait son pf.004 prince, qu'il le tua, & fit reconnaître King-kong à sa place [2].

---

[1] Soui-king-tsie-chi. — Sse-ma-tsien. — Kong-ngan-koué. — Ma-toan-lin, &c.
[2] Tso-kieou-min. — Sse ki. — Tong-kien-kang-mou. — Nien-y-sse. — Tsien-pien.

Les historiens du prince, car on remarquera que les princes vassaux de l'empire en avaient aussi qui leur étaient particuliers, ne manquèrent pas de consigner dans leurs fastes la mort de Tchuang-kong par Tsoui-chou, son général, & la cause de cette mort. Tsoui-chou l'apprit par ses espions, & comme il ne voulait pas que son crime fût connu de la postérité, il destitua leur chef, qu'il fit mourir, & disposa de sa place en faveur d'un autre, qu'il jugeait ne devoir pas lui être contraire. Il apprit bientôt par ses créatures, que celui-ci, à peine en possession de sa charge, avait repris tout ce qui s'était passé à cette occasion, & y avait ajouté la mort de son prédécesseur & la cause de cette mort. Tsoui-chou en conçut une telle rage, qu'il fit mettre à mort tous les historiens dont le tribunal était composé. Mais alors ceux qui se mêlaient d'écrire dans la principauté de Tsi, exposèrent si vivement la conduite de Tsoui-chou, que ce général vit que le meilleur parti était de remettre sur pied ce tribunal & de le laisser faire.

pf.005 Nous lisons dans l'histoire authentique que Tai-tsong, empereur de la dynastie des *Tang*, demanda un jour à Tchou-soui-leang, président du tribunal des historiens de l'empire, *s'il lui était permis de voir ce qu'il avait écrit de lui dans ses mémoires.*

> — Prince, répondit ce président, les historiens du tribunal écrivent les bonnes & les mauvaises actions des princes, leurs paroles louables ou répréhensibles, & tout ce qui se commet de bien ou de mal dans leur administration. Nous sommes exacts & irréprochables sur ce point, & aucun de nous n'oserait y manquer. Cette sévérité impartiale doit être l'attribut essentiel de l'histoire, si l'on veut quelle serve de frein aux princes & aux grands, & qu'elle les empêche de commettre des fautes. Mais je ne sache point qu'aucun empereur jusqu'ici ait jamais vu ce qu'on écrivait de lui.

— Eh quoi, dit l'empereur, si je ne faisais rien de bon, ou si je venais à commettre quelque mauvaise action, est-ce que vous, Tchou-soui-leang, vous l'écririez aussi ?

— Prince j'en serais pénétré de douleur ; mais étant chargé d'un emploi aussi important qu'est celui de présider le tribunal de l'empire, est-ce que j'oserais y manquer ?

Lieou-ki, un des membres du tribunal, présent pf.006 à cette conversation, ajouta :

— Tchou-soui-leang, tout président qu'il est de ce tribunal, ne serait pas le maître de substituer le mensonge à la vérité ; s'il était capable de cette faute, ses collègues mêmes s'élèveraient contre lui, & ne manqueraient pas de faire mention dans leurs écrits de la prévarication de leur chef.

— Bien plus, ajouta le président, la demande de votre Majesté & la conversation que je viens d'avoir avec elle, seront infailliblement consignées dans nos mémoires.

Des écrivains de cette trempe ne sont-ils pas dignes de foi, & pourrait-on, sans une partialité ridicule, refuser à leurs mémoires le plus haut degré d'authenticité ? Telle est l'histoire que l'empereur Kang-hi a fait traduire en tartare, & dont j'entreprends de donner la traduction.

Il est vrai que l'empereur Tsin-chi-hoang-ti, en faisant brûler les livres, a fait un tort irréparable au commencement de cette histoire ; mais les soins qu'on se donna sous les Han procurèrent des matériaux suffisants pour faire connaître au moins, d'une manière sûre & indubitable, l'antiquité de cet empire, la splendeur & l'étendue qu'il eut en si peu de siècles, & les règles admirables de son gouvernement. Afin qu'on puisse juger du degré pf.007 de foi qu'on doit ajouter à cette histoire, je vais marquer en peu de mots de quelles pièces elle est composée ; comment les commencements en ont été réparés, & quels sont les auteurs qui nous l'ont transmise. Cet examen critique m'obligera d'en faire l'analyse en raccourci.

Suivant la tradition constante des Chinois, l'histoire depuis Fou-hi, fondateur de leur empire, jusqu'à l'empereur Chun inclusivement, était comprise dans les livres *San-fen* & *Ou-tien*. Le *San-fen* n'était autre chose que l'histoire des trois premiers empereurs, Fou-hi, Chin-nong & Hoang-ti ; elle comprenait leurs instructions & leur manière de gouverner. Le *Ou-tien* renfermait l'histoire de cinq princes qui lui ont succédé immédiatement, Chao-hao, Tchuen-hio, Ti-ko, Yao & Chun [1].

Le livre *San-fen* est absolument perdu, on ne sait quand ni comment ; il n'en reste que le seul nom & la tradition. La plus grande partie du livre *Ou-tien* est également perdue. On n'en possède plus qu'un fragment fort imparfait, concernant les pf.008 règnes de Yao & de Chun, qui se trouve à la tête du *Chu-king*.

L'histoire des trois familles qui sont venues ensuite, les Hia, les Chang & les Tcheou jusqu'à Confucius, s'était assez bien conservée ; mais elle périt dans l'incendie dont nous allons parler, & nous en serions entièrement privés, sans la précaution que ce prince des philosophes chinois avait prise d'en faire un long extrait dans l'ouvrage connu sous le titre de *Chu-king*.

Tsin-chi-hoang-ti, qui dans la suite fit brûler les livres, n'était pas dans l'intention d'épargner celui-ci, dont la morale condamnait si fort sa conduite. Il considéra que la sévérité des maximes qui y étaient répandues n'était bonne qu'à perpétuer le trouble, & qu'elle avait été la principale cause des guerres sanglantes dont l'empire avait été si longtemps déchiré. Ce ne fut qu'environ soixante ans après l'incendie des livres, & sous l'empereur Hiao-ouen-ti, qu'on pensa à rétablir cette perte [2].

A cette époque, la liberté rendue aux lettres, permit aux savants de donner tous leurs soins à pf.009 faire revivre l'ancienne histoire, & principalement les cent chapitres dont était composé le *Chu-king* ; mais

---

[1] Kong-ngan-koue — Sse-ma-tsien. — Soui-king-tsie-chi. — Tchao-chi. — Ma-toan-lin.
[2] Sse-ki. — Tong-kien. —Tong-kien-kang-mou. — Han-chu.

quelques mouvements qu'ils se donnaient, quelques recherches qu'ils fissent, ils ne purent jamais en recouvrer un exemplaire.

Les lettrés de ces temps-là, comme ceux d'aujourd'hui, n'étaient pas censés connaître un livre, s'ils ne le savaient par cœur, à pouvoir le réciter imperturbablement d'un bout à l'autre. On s'adressa à un certain Fou-seng de Tsi-nan, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, & dont la naissance par conséquent avait précédé l'incendie des livres, d'environ trente ans [1].

Fou-seng, était homme de lettres, habile surtout dans la connaissance des livres de Confucius, dont il eut soin de cacher un exemplaire, lorsque Tsin-chi-hoang-ti les fit brûler ; mais il le perdit ensuite dans les guerres qui s'élevèrent sous ce prince [2].

Fou-seng avait la mémoire heureuse ; cependant quoiqu'il sût le *Chu-king* par cœur, jamais il n'osa pf.010 l'écrire, pour ne pas s'exposer à la rigueur de l'édit. Tout ce qu'il put faire, fut de s'en rafraîchir la mémoire en le récitant souvent, dans l'espérance qu'il succéderait un temps plus favorable, où il aurait la liberté d'écrire & de le transmettre à la postérité.

L'édit fut révoqué. Dans le dessein qu'on eut de rétablir le *Chu-king*, on jeta les yeux sur Fou-seng, dont la mémoire était connue ; mais il était éloigné de la cour, où les plus habiles lettrés s'étaient rassemblés, & de plus il était accablé sous le poids de quatre-vingt-dix ans passés, qui ne lui permettaient pas d'entreprendre un long voyage. Cette difficulté n'arrêta pas, on députa Tchao-tso, officier du tribunal de l'histoire, avec ordre d'en tirer tout ce qu'il pourrait [3].

Lorsque Tchao-tso arriva à Tsi-nan, & qu'il eut dit à Fou-seng le sujet de sa mission, ce vieillard voulut aussitôt écrire lui-même ce que la fidélité de sa mémoire lui fournirait ; la faiblesse de ses mains ne le lui permit pas.

---

[1] Han-chu. — Sse-ki. — Kong-ngan-koué. — Kong-yng-ta. — Ma-toan-lin, &c.
[2] Kong-ngan-koué. — Ma-toan-lin. — Tchao-chi. — Hiong-sse-ly.
[3] Soui-king-tsie-chi. — Kong-ngan-koué. — Tchao-chi. — Ma-toan-lin. — Hiong-sse-ly.

Tchao-tso voulut pf.011 écrire sous sa dictée, mais Fou-seng articulait si mal, qu'il ne l'entendait qu'à moitié, & perdait la plupart des choses qu'il disait [1].

Fou-seng ne se rebuta pas ; il avait une jeune fille qu'il fit venir pour lui servir d'interprète, & en effet, elle répéta à Tchao-tso tout ce que disait son père, & Tchao-tso avait soin d'écrire. Ce fut de cette manière qu'on recouvra jusqu'à vingt-neuf articles, ou livres du *Chu-king*, que Fou-seng, en les récitant, ne divisa qu'en vingt-cinq, ayant réuni ensemble les livres *Yao-tien* & *Chun-tien*, de même que le livre *Y-tsi*, avec les livres *Kao-yao-mou* & *Poan-keng* ; il avait réuni encore en un seul article les livres *Kang-ouang-tchi-kao* & *Kou-ming*, ce qu'on reconnut dans la suite, comme je le dirai bientôt. Ce fut là tout ce qu'on put tirer de la mémoire de *Fou-seng.*

Ces vingt-neuf articles ou livres, eurent d'abord une grande vogue parmi les lettrés ; chacun s'empressa de les avoir, & plusieurs les apprirent par cœur. Cependant, eu égard à l'âge avancé de *Fou-seng*, & à la manière dont ce qu'il avait pf.012 dit, était passé à Tchao-tso, beaucoup de lettrés ne se fiaient que très légèrement à ce rétablissement du *Chu-king* lorsque par un bonheur inespéré, on en trouva un exemplaire dans un temps où on s'y attendait le moins, sous le règne de l'empereur Han-ou-ti, cent trente-deux ans avant l'ère chrétienne. Voici comment [2].

Kong-ouang, prince de Lou dans les États duquel était la famille de Confucius, pénétré d'une estimé singulière pour la mémoire de ce philosophe, voulut faire rebâtir sa maison d'une manière qui lui fît honneur ; dans ce dessein, il ordonna de détruire l'ancienne : on trouva dans l'épaisseur d'un vieux mur plusieurs livres qui y avaient été cachés du temps de la proscription, & entr'autres un exemplaire du *Chu-king* ainsi que le *Lun-yu* ou livre *des Sentences*, le *Hiao-king*, ou *Traité de l'obéissance*

---

[1] Kong-ngan-koué. — Kong-yng-ta. — Soui-king-tsie-chi. — Tchao-chi. — Ma-toan-lin. — Hiong-sse-ly.
[2] Kong-ngan-koué. —Kong-yng-ta. — Ma-toan-lin. — Hiong-sse-ly.

filiale, tous ouvrages de ce philosophe, que le prince Kong-ouang fit remettre à sa famille [1].

Quoique ces livres fussent en partie rongés des pf.013 vers, & d'ailleurs écrits en caractères *Ko-teou-ouen*, ou anciens, qu'on ne connaissait presque plus alors, cette heureuse découverte fit espérer à Kong-ngan-koué, neveu à la onzième génération de Confucius, qu'avec les connaissances qu'il avait, & aidé des vingt-cinq chapitres dictés par Fou-seng, il pourrait, secondé par d'habiles gens, venir à bout de déchiffrer ce qui restait dans cet exemplaire.

Kong-ngan-koué, dès sa plus tendre jeunesse, avait beaucoup cultivé les lettres, & s'était surtout appliqué à l'étude des caractères anciens ; comme il remplissait alors à la cour de Han-ou-ti, un poste distingué, où son mérite l'avait élevé, il eut recours à ce prince, pour engager, par son autorité, les gens intelligents dans la connaissance des caractères Ko-teou-ouen, à se rendre à la cour, afin de l'aider à déchiffrer les livres qu'on avait recouvrés. Han-ou-ti donna ses ordres en conséquence, & ils attirèrent nombre de lettrés à la cour [2].

Leur première opération fut de collationner les pf.014 vingt-cinq articles ou livres de Fou-seng, avec l'exemplaire retrouvé, & on s'assura de la fidélité de la mémoire de Fou-seng ; on ne trouva de différence qu'en ce que de vingt-neuf chapitres ou livres, il n'en avait fait que vingt-cinq, comme on l'a dit. Sûrs de ces vingt-neuf chapitres, ils profitèrent des connaissances qu'ils en tirèrent pour examiner le reste de l'exemplaire trouvé, & ils parvinrent à déchiffrer vingt-neuf autres livres, ce qui, avec les vingt-neuf premiers, forma les cinquante-huit livres ou articles dont est composé le *Chu-king*.

---

[1] Soui-king-tsie-chi. — Kong-ngan-koué. — Kong-yng-ta. — Tchao-chi. — Ma-toan-lin. — Hiong-sse-ly.
[2] Soui-king-tsie-chi. — Kong-ngan-koué. — Kong-yng-ta. — Tchao-chi. — Ma-toan-lin. — Hiong-sse-ly.

Cette découverte précieuse pour l'histoire, donna une connaissance suffisante des temps, à compter depuis le règne de Yao jusqu'à l'époque où Confucius a commencé son *Tchun-tsiou*, & dès lors on conçut l'espérance de rétablir cette ancienne histoire, sinon dans toute sa perfection, du moins par rapport aux faits chronologiques en remontant jusqu'à Fou-hi, le fondateur de l'empire.

Le *Tchun-tsiou* de Confucius qui commence à peu près où finit le *Chu-king*, contient sous le nom d'histoire de la principauté de Lou, des espèces de fastes de l'empire, & parle des guerres qui régnaient alors entre les différents princes pf.015 tributaires dont il était composé. Il enseigne aux princes & aux officiers, disent les Chinois, la conduite qu'ils doivent tenir, les vertus qu'ils doivent pratiquer, & les vices qu'ils doivent éviter.

Tso-kieou-ming, occupait une place dans le tribunal de l'histoire ; Confucius avait pour lui une telle estime, qu'il ne faisait pas difficulté de dire qu'il n'estimait que ce que Tso-kieou-ming approuvait. Tso-kieou-ming examina le *Tchun-tsiou*, en parla avec éloge ; mais il lui parut trop laconique, ce qui le détermina, en observant le même ordre que Confucius, à publier l'histoire du temps dans toute son étendue, sous le titre de commentaire du *Tchun-tsiou*, histoire qu'il continua même au-delà sous le nom de *Koue-yu* [1].

Cette histoire, ou si l'on veut, ce commentaire de Tso-kieou-ming, si estimé des Chinois, qu'à peine ils osent le contredire, eut un sort plus heureux que le *Chu-king* & les autres livres anciens qu'on n'a pu recouvrer qu'en partie. Tso-kieou-ming, à sa mort, le laissa entre les mains de pf.016 Lou-chin. Lou-chin le remit à Ou-ki, de Ou-ki, il passa à Tse-ki, d'où il vint à Tou-tsiao, & de Tou-tsiao, par Yu-king, & par Sun-king à Tchang-tsang, qui vivait sous les Han. Hien-ouang, prince de Ho-kien, chez qui on le trouva, lorsqu'on vint à rétablir les livres, le tenait de Tchang-tsang, & il fut

[1] Soui-king-tsie-chi. — Kong-ngan-koué. — Kong-yng-ta. — Tchao-chi. — Ma-toan-lin. — Hiong-sse-ly. — Lun-yu.

sauvé de l'incendie. C'est aux soins que Sun-king se donna pour le cacher, que la postérité en a l'obligation [1].

L'empereur Han-ou-ti, qui estimait beaucoup les gens de lettres, avait fait publier un ordre pour rassembler auprès de sa personne les plus habiles gens de l'empire, avec promesse de leur donner de l'emploi & d'avoir soin de leur famille. Ainsi lorsqu'on eut rétabli une partie du *Chu-king*, qui joint au *Tchun-tsiou* & aux commentaires de Tso-kieou-ming sur ce livre, donnait une si belle partie de l'histoire, il ne désespéra pas de la rétablir entièrement [2].

Pour remplir son dessein, il fit publier, qu'on eût à lui apporter tous les mémoires qu'on en pf.017 aurait, avec promesse d'une récompense digne de lui. Il fit faire des recherches exactes dans les familles dont les ancêtres avaient été employés dans les tribunaux de l'histoire, & composa une académie des plus habiles gens de ce temps-là en fait d'histoire, où tous ces mémoires furent examinés avec une sévère critique.

Après cet examen, l'empereur à qui on présenta les mémoires dont ces lettrés avaient fait choix, les remit à Sse-ma-tan, qu'il nomma président du tribunal de l'histoire, avec ordre de travailler dessus.

Comme le *Tchun-tsiou*, les commentaires de Tso-kieou-ming & son *Koue-yu*, formaient une suite du *Chu-king*, tout ce que fit Sse-ma-tan, fut de ranger ces ouvrages selon l'ordre des temps, après quoi il employa les mémoires historiques des différents États qui avaient disputé entre eux la monarchie de la Chine. Ce fut ainsi qu'il commença à composer son histoire, qu'une mort prématurée l'empêcha d'achever. Il en laissa la gloire à Sse-ma-tsien, son fils, à qui il avait communiqué ses mémoires & son plan [3].

---

[1] Hiong-sse-ly.
[2] Sse-ki.— Tong-kien-kang-mou. — Han-ki. — Hoang-fou-mi. — Ma-jong.
[3] Ouang-chi-kiun. — Ma-jong. — Hoang-fou-mi. — Kong-ngan-koué. — Ma-toan-lin.

Sse-ma-tsien avait hérité de ses connaissances, pf.018 & fut honoré après lui de l'emploi de président du tribunal de l'histoire, avec ordre de continuer son travail. Il revit tous les mémoires qu'on avait remis à son père ; & y trouvant les temps depuis Hoang-ti jusqu'à Yao, dont il ne doutait pas, solidement établis, il commença par là son histoire. Il suivit les vues de Sse-ma-tan, & la poussant jusqu'au commencement des Han, il forma un corps d'histoire sous le nom de *Sse-ki*, ou mémoires historiques ; ouvrage immortel qui lui valut dès lors le glorieux titre de *Restaurateur de l'histoire*, qu'on lui donne encore aujourd'hui [1].

L'ardeur qui se répandit alors parmi les Chinois pour le rétablissement de l'histoire ancienne, fut d'un grand secours à ceux qui en étaient chargés. Mais il en résulta aussi un inconvénient ; on vit éclore quantité d'ouvrages, productions de la jalousie & de l'erreur.

Kia-y s'empressa de recueillir tous les mémoires qu'il put recouvrer sur Tsin-chi-hoang-ti & sa dynastie qui subsista si peu de temps. Il en composa une histoire qu'il se hâta de publier avant que pf.019 le *Sse-ki* de Sse-ma-tsien parût, elle fut très bien reçue du public.

Lieou-hiang ne voulut point entrer en concurrence avec Sse-ma-tsien, il s'attacha à faire l'histoire des femmes illustres, qui eut le plus grand succès. La préface qu'il mit à la tête de cet ouvrage enleva surtout l'approbation générale des savants. Il y déclamait avec beaucoup de vivacité contre certains petits auteurs imbus de la doctrine ridicule des *Tao-sse*, qui venaient de falsifier les commencements de l'histoire, en y mêlant leurs rêveries extravagantes. Peut-être ne sera-t-on pas fâché d'apprendre ce que débitaient ces disciples de Lao-tse, sur les temps purement mythologiques & antérieurs à l'histoire.

Ils admettaient comme un fondement incontestable de leur système, dix *Ki*, c'est-à-dire, dix périodes ou révolutions de temps, dont ils s'efforcèrent

[1] Soui-king-tsié-chi. — Ouang-chi-kiun. — Hoang-fou-mi. — Ma-jong. — Ma-toan-lin.

d'établir la réalité dans plusieurs livres qu'ils eurent soin de répandre, afin d'insinuer leurs erreurs.

Dans un de ces ouvrages, dont le titre était *Tchun-tsiou-hoei*, ils prétendaient que depuis le commencement du monde jusqu'au temps qu'un certain animal extraordinaire appelé Kilin, parut, il s'était écoulé pf.020 trois millions deux cents soixante-seize mille ans, qu'ils divisaient en dix âges, composés de soixante-dix mille six cents siècles & déterminaient à leur fantaisie. Les noms de ces dix âges ou *Che-ki*, étaient, 1° *Kieou-teou* ; 2° *Ou-long* ; 3° *Che-ti* ; 4° *Ho-lo* ; 5° *Lien-tong* ; 6° *Siu-min* ; 7° *Sieou-fey* ; 8° *Hoei-ti* ; 9° *Tchen-tong* ; 10° *Sou-y* [1].

Une autre production de cette même secte dont l'auteur s'appelait *Hoang-ya*, ne comptait depuis le commencement du monde que deux millions sept cents soixante mille ans jusqu'au *Ki-lin*, qu'il divisait en dix âges ou *Che-ki*, dont la durée était égale, & par conséquent de deux cents soixante-seize mille ans chaque, & auxquels il donnait les mêmes noms de *Kieou-teou, Ou-long, Che-ti*, *Ho-lo*, &c. [2].

Un troisième de ces *Tao-sse*, dont le livre avait pour titre *Tchun-tsiou-yuen-min-pao*, comptait comme le premier, 3.176.000 ans, depuis le commencement du monde jusqu'au temps du Ki-lin ; mais il ne prétendait pas comme les autres, que ce nombre d'années eût précédé Hoang-ti.

pf.021 Il divisait tous ces temps immenses en dix âges ou *Che-ki* ; car c'était , comme on l'a dit, un point fondamental de leur secte ; mais il prétendait que ces dix âges devaient être partagés entre différentes dynasties qui s'étaient succédées les unes aux autres, & dont la durée avait été différente ; par exemple, il prétendait que pendant le période *Kieou-teou*, avaient régné neuf princes ou empereurs ; il en comptait cinq dans le

[1] Kong-yng-ta. — Sse-ki. — Tchun-tsiou-hoei.
[2] Kong-yng-ta.

période *Ou-long* ; cinquante-neuf dans le période *Che-ti*, trois dans *Ho-lo*, &c. [1].

Ces dix âges ou *Che-ki* qu'ils prétendaient avoir commencé avec le monde, ne donnaient pas encore le commencement des temps, puisqu'ils avaient été précédés par certains *Tien-hoang-chi* au nombre de treize, ou suivant d'autres, de douze, qui s'étaient succédés & avaient vécu chacun dix-huit mille ans ; aux *Tien-hoang-chi* avaient succédé les *Ti-hoang-chi* au nombre de onze, qui avaient pareillement vécu chacun dix-huit mille ans. Enfin, aux *Ti-hoang-chi*, avaient succédé les *Gin-hoang-chi*, au nombre de neuf, qui n'avaient rempli en tout qu'un espace de pf.022 45.600 ans ; quelques-uns voulaient les faire précéder les dix âges ou *Che-ki* ; d'autres les confondaient avec les neuf princes qui avaient régné dans la premier période, appelle *Kieou-teou* [2].

Toutes ces rêveries révoltantes allumèrent le zèle de plusieurs lettrés qui se donnèrent la peine de les réfuter. Mais les *San-hoang*, c'est-à-dire, les trois souverains, savoir *Tien-hoang-chi, Ti-hoang-chi* & *Gin-hoang-chi*, ne laissèrent pas d'exciter quelque dispute parmi les savants d'alors, relativement à une tradition qui prétendait que les *San-hoang* ou trois souverains & les *Ou-ti* ou cinq empereurs, avaient été les premiers princes de la Chine.

Il en était fait mention dans le *Tcheou-li*, chapitre *Siao-sse-che-tchang*, livre qui ne laisse pas d'être d'une grande autorité, quoiqu'il ne soit pas mis au rang des livres canoniques. D'ailleurs, *Tso-kieou-ming* parlait dans ses commentaires sur le *Tchun-tsiou* des livres *San-fen* & *Ou-tien*, qu'on disait être l'histoire des *San-hoang* & des *Ou-ti* ; or comme les deux premiers livres du *Chu-king* portaient le nom de *Tien*, (*Yao-tien*, pf.023 *Chun-tien* y) Yao & Chun étaient donc deux de ces *Ou-ti* ou cinq empereurs, d'où Kong-nga-koué & la plupart des habiles gens, concluaient que Fou-hi, Chin-nong

[1] Kong-yng-ta. — Kang-kien. — Yuen-min-pao.
[2] Yuen-min-pao. —Kong-yng-ta. —Kang-kien.

& Hoang-ti étaient les *San-hoang* & Chao-hao, Tchuen-hio, Ti-ko, Yao & Chun étaient les *Ou-ti* [1].

D'autres, dont Sse-ma-tsien paraît avoir adopté le sentiment, admettaient Hoang-ti, Tchuen-hio, Ti-ko, Yao & Chun pour les *Ou-ti* ; & Soui-gin-chi, Fou-hi & Chin-nong pour les *San-hoang*.

Un troisième sentiment fondé sur ce que Confucius dit dans son *Kia-yu*, que les princes qui ont gouverné l'empire ont commencé à Fou-hi à prendre le nom de Ti ou d'empereur, & sur ce que le même Confucius dit, dans ses commentaires sur l'*Y-king*, qu'anciennement Fou-hi gouverna la Chine, que Chin-nong lui succéda, & qu'après eux Hoang-ti, Yao & Chun occupèrent successivement le trône, prétend qu'il n'y a pas lieu de douter que ces princes étaient les *Ou-ti* ou cinq empereurs, & qu'on peut admettre *Tien-hoang-chi, Ti-hoang-chi* & pf.024 *Gin-hoang-chi* comme trois chefs, qui auraient gouverné avant Fou-hi, en retranchant les absurdités que les *Tao-sse* en disaient [2].

Lieou-ju, qui vivait sous la grande dynastie des *Song*, fut surpris qu'une pareille question eût occupé tant d'habiles gens,

> « Où trouve-t-on, dit-il, dans les King, dans les livres de Confucius, les mots de *San-hoang* & de *Ou-ti* ? Ce philosophe, dans ses commentaires sur l'*Y-king* parle de Fou-hi, de Chin-nong, de Hoang-ti, de Yao & de Chun, mais il n'y parle ni de trois ni de cinq. S'il dit dans son *Kia-yu* que Fou-hi a été le premier qui ait porté le nom de *Ti*, il veut faire entendre par là, non que ce prince a été le premier des *Ou-ti*, mais qu'il a été le premier empereur de la Chine.
>
> Il est surprenant, ajoute-t-il, que d'aussi habiles gens qu'étaient les lettrés des Tsin & des Han, n'aient pas fait attention à la source empoisonnée où ces *San-hoang* & ces *Ou-ti* ont pris

[1] Kong-ngan-koué. —Tong-kien-kang-mou. —Kong-yng-ta.

[2] Kong-yng-ta. — Tong-kien-kang-mou. — Ou-tchuang-hou.

> naissance : ne sont-ce pas Tchuang-tse & Liei-tse, qui dans les rêveries qu'ils ont publiées sur la détestable doctrine de *Lao-tse*, en ont parlé les premiers, comme d'une pf.025 tradition, quoiqu'elle n'eût de fondement que dans leurs cerveaux creux ? qui avant eux en a parlé ? Si ces savants s'étaient donné la peine de remonter à la source, ils auraient vu que ces *San hoang* & ces *Ou-ti*, étaient des êtres purement imaginaires, qui n'avaient jamais eu d'existence dans le monde [1].

Quoiqu'il en soit de cette dispute que je n'entreprendrai pas de terminer, il nous doit suffire pour la garantie de l'histoire, que Confucius nous ait assuré dans ses commentaires sur l'*Y-king*, que Fou-hi gouverna l'empire de la Chine, & après lui Chin-nong auquel succéda Hoang-ti ; qu'il dise dans le *Kia-yu*, en parlant à son disciple Tsai-ngo, que Chao-hao, Tchuen-hio & Ti-ko ont successivement régné en Chine entre Hoang-ti & Yao. Les *Koua* de l'*Y-king*, attribués de tout temps à Fou-hi, sans la moindre contradiction, l'*Herbier* attribué à Chin-nong, & le traité du *Pouls* de Hoang-ti, ouvrages que Tsin-chi-hoang-ti avait voulu qu'on épargnât, confirment trop puissamment que ces princes ont été, pour qu'on les retranchât de l'histoire ; mais on pf.026 ne les rétablit pas si tôt, car on s'en tint pendant quelque temps au *Sse-ki* de Sse-ma-tsien, qui ne commençait son histoire qu'à l'empereur Hoang-ti, & laissait à d'autres de remonter jusqu'à l'origine de la nation.

Ce ne fut que sous le règne de Han-ming-ti, que Pan-piao, chef du tribunal de l'histoire, fut chargé de suppléer à ce qui manquait à la tête du *Sse-ki*, & d'en donner la continuation jusqu'au rétablissement de la famille des Han, par Kouang-ou-ti son prédécesseur. Pan-piao, qui savait que Hien-ouang, prince de Ho-kien avait rassemblé d'excellents mémoires, voulut en avoir la communication avant que de commencer [2].

---

[1] Tong-kien-kang-mou.
[2] Kong-yng-ta. — Ma-toan-lin.

Hien-ouang, qui vivait sous l'empereur Han-ou-ti, était un prince passionné pour les sciences, & surtout pour l'antiquité ; soins, peines, or, argent, soieries, il n'omit rien pour découvrir ce qui pouvoir subsister encore des anciens, & surtout pour acquérir les livres qui s'étaient conservés chez les princes de la famille de Chi-hoang-ti, & chez ceux qui avaient été chargés de leur pf.027 histoire ; Hien-ouang se procura plus de cinq mille volumes excellents [1].

Il ne fut pas difficile à Pan-piao, avec l'ordre de l'empereur, d'obtenir ce secours, qui, joint aux mémoires que Sse-ma-tsien avait eus entre les mains, lui fournirent des matériaux suffisants pour remplir le vide du *Sse-ki* ; mais la mort l'interrompit, pendant qu'il y travaillait, & suspendit l'ouvrage jusqu'à l'empereur Han-tchang-ti successeur de Han-ming-ti, qui mit Pan-kou, fils de Pan-piao, à la tête du tribunal de l'histoire, & le chargea de continuer le travail de son père [2].

Pan-kou s'était appliqué dès sa plus tendre jeunesse à la connaissance de l'histoire ; il avait lu avec soin tous les mémoires qui étaient entre les mains de son père, & était devenu sans contredit le plus habile homme de l'empire. Il ne voulut cependant pas travailler seul à cet ouvrage ; il s'associa Tchin-tsang, Yu-mey, Nong-ki & autres membres de son tribunal, avec lesquels il fit un examen critique de tout ce qui avait été fait jusque-là ; suppléa à ce qui manquait à la tête pf.028 de l'histoire, & fit quelques légers changements. Il avait dessein de continuer l'ouvrage jusqu'à Kouang-ou-ti, fondateur des *Han orientaux*, l'an 24 de Jésus-Christ. Mais la mort enleva Pan-kou, & fit différer l'exécution de cette entreprise [3].

L'empereur Han-ho-ti, qui succéda à Han-tchang-ti, l'an 89 de Jésus-Christ, âgé seulement de dix ans, aimait naturellement les lettres ; ce jeune prince ne négligea pas l'histoire, qu'il regardait comme nécessaire pour apprendre à bien gouverner.

---

[1] Sse-ki. — Han-chu. — Tong-kien-kang-mou.
[2] Han-tchi. — Ma-toan-lin.
[3] Kong-yng-ta. — Han-tchi. — Ma-toan-lin.

Sous son règne, la savante Tsao-ta-kou, jouissait de la plus grande réputation ; elle était fille de Pan-piao, & sœur de Pan-kou, qui l'avait donnée en mariage à Tsao-chi-chou : cette femme d'un esprit rare, d'une pénétration surprenante, & d'une mémoire surtout à qui rien n'échappait, s'était adonnée de jeunesse à l'étude ; elle était devenue une des plus savantes personnes de son siècle, & celle qui écrivait avec le plus de politesse. On lit encore aujourd'hui avec plaisir ses pièces d'éloquence [1].

pf.029 Han-ho-ti, persuadé qu'il ne pouvait mettre les ouvrages de Pan-kou, en de meilleures mains, la chargea de la révision & de l'édition, avec un ordre précis d'achever incessamment cet ouvrage.

Cette savante, familiarisée avec ces mémoires, avait vu tout ce que Pan-kou son frère avait écrit, & y avait eu même quelque part. Elle ne fit que corriger quelques légères fautes de chronologie échappées à Pan-kou, mit en ordre les mémoires authentiques du tribunal de l'histoire & présenta ces ouvrage à l'empereur, qui, après les avoir fait examiner par un tribunal établi exprès, les fit imprimer sous le titre de *Si-han-chu*, ou histoire des *Han occidentaux*, pour distinguer ces Han de ceux qui depuis le rétablissement de leur dynastie par Kouang-ou-ti, avaient transféré leur cour à Lo-yang, (Honan-fou, à l'orient de Tchang-ngan,) ou leurs prédécesseurs tenaient la leur, & qu'on appelait pour cette raison, les *Han orientaux* [2].

Plusieurs habiles gens de ce temps-là, jaloux de la gloire qu'une femme leur enlevait, se mirent pf.030 en devoir de la lui disputer, en publiant une multitude d'histoires des Han occidentaux, qui parurent peu de temps après, telles que celle de Fou-kin-hong, de Ouen-hing, de Sou-lin, de Mong-kang, de Ju-hing, de Tchang-tse-tchuen & de plusieurs autres. La plupart ne servirent qu'à relever la gloire de Tsao-ta-kou, & ne furent

---

[1] Ouang-chang. — Yang-yong. — Tchao-chi. — Ma-toan-lin.
[2] Tching-kia-tsi. — Hong-yong-tsi. — Hoang-fou-mi. — Yang-yong. —Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.

recherchées, que par des personnes qui n'étaient pas assez riches pour se procurer l'histoire authentique de cette femme célèbre [1].

L'empereur Han-chun-ti, qui monta sur le trône, l'an 144 de l'ère chrétienne, n'ignorait pas combien on avait été de temps à mettre en état l'histoire des *Han occidentaux*. Il y avait déjà plus de cent ans que ceux de l'orient régnaient ; il craignit qu'en différant de mettre en état les mémoires du tribunal, leur histoire ne fût trop longtemps à paraître, & il donna ordre d'y travailler. Lieou-tchin, Lieou-y, Lieou-tsao, Fou-vou-ki, & autres membres du tribunal de l'histoire y travaillèrent successivement ; mais sans qu'il leur fût permis d'en communiquer avec qui que ce soit du dehors ; elle ne fut publiée que du temps des pf.031 *Tçin*, sous le titre de *Han-ki* ou mémoires des Han [2].

Cette histoire se trouva si mal écrite & avec si peu d'ordre, que Tchin-tcheou, président des historiens fut chargé de la refaire. Tchin-tcheou était très capable de faire un ouvrage qui lui aurait procuré une gloire immortelle, si le trop grand attachement qu'il avait pour les princes de Ouei, au service desquels il avait toujours été, ne lui avait fait commencer son travail par où il aurait dû le finir, c'est-à-dire, par l'histoire des trois royaumes qui termine la dynastie des Han. Dans cette histoire, il ne parlait des princes de Ouei, depuis Tsao-pi, que comme des légitimes empereurs de la Chine ; traitant de rebelles les princes de Ou, & les vrais empereurs des Han ; mais comme c'est une loi en Chine qu'une dynastie n'est censée éteinte que lorsqu'il n'en reste plus aucun prince qui porte le titre d'empereur, Tchin-tcheou, par cette seule raison, perdit sa charge, & son histoire fut dégradée de son authenticité [3].

pf.032 La seizième année du règne de Tçin-ou-ti, un homme de Kie-kiun, vint offrir à cet empereur un livre qu'il avait trouvé dans un tombeau, écrit

---

[1] Tchao-chi. — Li-siuen-yen. — Ma-toan-lin.
[2] Tchao-chi. — Tchin-chi. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.
[3] San-koué-tchi. — Ouang-chi-kiun. — Tchao-chi. — Tchin-chi. — Yé-choui-sin. — Siao-tchang. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.

en caractères *Ko-teou-ouen*, & fait sous le règne de Siang-ouang, prince de Ouei, lorsque l'empire était divisé en plusieurs principautés [1].

L'empereur le reçut & le donna à examiner à Ho-kiao, & à d'autres habiles gens qu'il entretenait à sa cour ; ceux-ci après l'avoir examiné avec soin, donnèrent pour réponse que ce qu'ils avaient déchiffré des quinze volumes, contenant quatre-vingt-sept articles ou livres, n'était rempli que de choses hors de propos, de rêveries, d'extravagances & de faussetés, & qu'un pareil ouvrage ne devait point être publié.

Ce livre commence à Chang-heou, prince de Tçin, de là il passe à Ouen-heou, Tchao-heou, & continue l'histoire de ces princes, jusqu'à celui qui se laissa enlever ses États, dont un démembrement forma la principauté de Ouei ; il donne ensuite sous le titre de *Ouei-sse-ki*, ou mémoires de *Ouei*, l'histoire de cette principauté, qu'il conduit jusqu'au prince Ngai-ouang [2].

pf.033 Au reste comme ce livre était écrit en caractères *Ko-teou-ouen*, qu'on ne connaissait que très peu alors, on y entendit bien peu de choses ; aussi suspecte-t-on beaucoup les copies, qu'on en fit en caractères courants, qu'on peut appeler des ouvrages de copistes, plutôt que des copies de l'auteur.

Les guerres intestines qui s'élevèrent dans la famille impériale des *Tçin*, après la mort de l'empereur Tçin-ou-ti, retardèrent si fort la deuxième partie de l'histoire des *Han*, que ce ne fut qu'au commencement des premiers *Song*, c'est-à-dire, vers l'an 960 de l'ère chrétienne, que Fan-chui l'acheva, encore n'en fut-on pas content.

Son travail fut remis à Sie-ching, Siuei-jong, Sse-ma-piao, Lieou-y, King-hoa-kiao, Sie-chin & Yuen-chan-song, sept habiles gens, qui y mirent enfin la dernière main, & la publièrent sous le titre de *Heou-han-chu* ou histoire des *Han postérieurs*. Song-ouen-ti fit aussi travailler à l'histoire des trois royaumes, & donna ordre à Pey-song, président de l'histoire, de

---

[1] Ma-toan-lin.
[2] Ibidem.

reprendre ce qu'en avait écrit Tchin-cheou, d'en retrancher ce qui était inutile, de corriger le reste & de l'achever ; pf.034 Pey-song s'en acquitta bien, & termina enfin toute l'histoire de la dynastie des *Han* [1].

Après la dynastie des *Tçin*, l'empire fut déchiré par des guerres presque continuelles, qui durèrent jusqu'à l'élévation de la dynastie des *Tang*, ces troubles retardèrent beaucoup la publication de l'histoire des *Tçin*.

Les Tartares, connus sous le nom de *Ouei*, qui s'étaient emparés des provinces septentrionales, ne s'en mirent point en peine, & se contentèrent de faire écrire la leur par Tsoui-hao, & par Ouei-cheou, qui en furent chargés successivement. Les princes de *Song*, donnèrent à la vérité ordre à Sie-sing de travailler à cette histoire ; mais il s'en acquitta si mal qu'on n'en fit point de cas. Les historiens des *Tchin*, imitèrent ceux de *Ouei* ; Kou-ye-ouang qui en était chargé, ne travailla qu'à l'histoire des princes à qui il obéissait [2].

Chin-yo, historien des princes de *Leang*, fut le seul qui fit un recueil assez considérable de pf.035 l'histoire des *Tçin*, des *Song* & des *Tsi*. L'empereur Tsi-ou-ti, dont il était sujet, l'avait chargé de faire celle des *Tçin*. Leang-ou-ti, qui détruisit les *Tsi*, lui confirma cet ordre, & en conséquence il acheva son histoire, qu'il intitula *Tçin-song-tsi-chu*, ou histoire des *Tçin*, des *Song* & des *Tsi*. Elle eut l'approbation des savants.

Quelque bonne que fût cette histoire, comme les guerres avaient privé Chin-yo, de plusieurs mémoires qui étaient dans les tribunaux d'histoire des princes, de qui il ne dépendait pas, elle est restée par là défectueuse ; mais lorsque la tranquillité fut rétablie dans l'empire, & que les *Tang* eurent soumis tous les royaumes particuliers, il fut aisé à Tai-tsong, devenu maître absolu, d'avoir tous les mémoires conservés dans les tribunaux des différentes dynasties qui avaient précédé la sienne. Ce prince nomma dix-

---

[1] Tchao-chi. — Tchin-chi. — Ye-choui-sin. — Siao-tchang. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.
[2] Tchao-chi. — Ye-choui-sin. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.

huit commissaires, à la tête desquels étaient Yen-sse-kou & Kong-yng-ta, & il leur fit donner ces mémoires [1].

Ces écrivains commencèrent par l'histoire des *Tçin*, & afin d'accélérer leur travail & d'y pf.036 mettre de l'ordre, ils se le partagèrent. Fang-kiao & Ho-fa-ching, se chargèrent de ranger les matières ; Hiu-king-tsang, Gen-kia & d'autres s'occupèrent à les mettre par écrit ; enfin les mathématiciens Chun-fong, Li-y-fou, Li-yen-cheou & autres, examinèrent les dates, discutèrent les points qui avaient rapport à la chronologie & à l'astronomie. Ils mirent en état l'histoire des *Tçin,* qu'ils partagèrent en cent trente livres, & la publièrent sous le titre de *Tçin-chu* [2].

L'histoire des *Song*, était ce que Chin-yo avait fait de mieux ; aussi les historiens de Tai-tsong y firent-ils peu de changements ; ils la publièrent en cent livres, sous le titre de *Song-chu*, ou histoire des *Song*. Yao-sse-lien & Ouei-ouei, travaillèrent à celle des *Leang* & à celle des *Tchin* ; ils furent occupés pendant dix ans à ces deux histoires qu'ils partagèrent, la première en cinquante-six livres, & celle des *Tchin* en trente-six ; cet ouvrage ne fit point regretter le temps qu'ils y avaient mis [3].

L'histoire des Tartares *Ouei*, fut celle qui donna le plus de peine. Les historiens qui y avaient pf.037 travaillé sous l'inspection du Tartare Narion-tse, persuadés que leurs princes ne voulaient d'autres faits historiques, que ceux qui leur feraient honneur, en avaient retranché tout ce qui pouvait leur être désavantageux, & avaient beaucoup enflé ce qu'ils avaient jugé devoir les flatter ; de sorte que c'était plutôt un long & diffus panégyrique qu'une histoire [4].

Soui-ouen-ti, qui monta sur le trône l'an 581 de l'ère chrétienne, y avait fait travailler Ouei-tan, chef de ses historiens. Li-yen-cheou, à qui Tai-tsong

---

[1] Tchao-chi. — Tchin-chi. — Tching-kia-tsi. — Ye-choui-sin. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.
[2] Tchao-chi. —Tchin-chi. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.
[3] Tchao-chi. —Tchin-chi. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.
[4] Ouei-cheou-pen-tchuen. — Tchao-chi. — Tchin-chi. — Tsong-ouen-tsong-mou. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.

la fit remettre avec celle de Ouei-cheou, dont j'ai parlé ci-dessus, & tous les mémoires qu'on put avoir d'ailleurs, y travailla longtemps, & en donna l'histoire sous le titre de *Pe-sse*, ou *Histoire du Nord*, n'ayant pas voulu faire l'honneur aux Tartares de mettre à la tête le nom de leur dynastie. Elle était partagée en cent livres ou articles.

Les princes de *Soui* avaient déjà donné ordre à Li-te-min, qui avait soin de leur histoire, de travailler à celle des princes de *Tsi*, & il en était pf.038 occupé lorsqu'ils perdirent l'empire. Les *Tang* qui leur succédèrent, confirmèrent Li-te-min dans cet emploi, & à sa mort ils mirent Li-pe-yo, son fils, à sa place. Ce dernier acheva l'ouvrage qu'il divisa en cinquante livres, & le publia sous le titre de *Pe-tsi-chu*, ou *Histoire des Tsi du Nord* [1].

Ling-hou-te-fen, un des historiens de Tai-tsong, fut préposé au tribunal chargé de travailler à l'histoire des princes de *Tcheou*, qu'il divisa en cinquante livres, sous le titre de *Tcheou-chu*, histoire des *Tcheou*.

Il ne restait plus que celle des *Soui*, dont Ouei-ouei fut spécialement chargé, & il la publia en quatre-vingt-cinq livres, sous le titre de *Soui-chu*, histoire des *Soui*.

Lorsque les histoires de ces petites dynasties furent finies, l'empereur donna ordre à Yen-sse-kou & à Kong-yng-ta, de les examiner derechef, & d'en faire un seul corps sous le titre de *Ou-tai-sse-tchi*, ou mémoires historiques des cinq dynasties *Song, Tsi, Leang, Tchin & Soui*, qui se sont succédées les unes aux autres ; les *Ouei* ou Tartares & les *Tcheou*, ne devant être regardés pf.039 que comme des usurpateurs, & la dynastie des *Tçin* ayant duré assez longtemps, pour devoir faire un corps d'histoire séparé.

Tchang-sun-vou-ki, Yu-tchi-ning, Li-chun-fong, Ouei-ngan-gin, Li-yen-cheou & Ouei-ouei, furent employés à ce travail avec Yen-sse-kou & Kong-yng-ta ; mais Li-chun-fong fut chargé seul des points astronomiques. Cette

[1] Tchao-chi. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.

histoire entre dans un grand détail sur tout ce qui s'est passe de considérable par rapport au gouvernement [1].

La coutume de ne point faire paraître l'histoire authentique d'une dynastie qu'une autre ne lui ait succédé, & la dynastie des *Tang* ayant occupé le trône près de trois cents ans, firent différer la leur de paraître jusqu'au temps de celle des *Song*. Gin-tsong, quatrième empereur de cette dynastie, qui monta sur le trône l'an 1023 de Jésus-Christ, fut celui qui en voulut avoir la gloire.

Vers le milieu de son règne, il ordonna d'abord à Ouang-yao-tchin, Tchang-sang-pin, &c. de tirer leurs mémoires du tribunal de l'histoire, & de travailler à les mettre en état ; mais comme il vit pf.040 que ce travail allait fort lentement, dix ans après il y joignit Fan-tchin, Ouang-cheou, Song-mey-kieou, Liu-hia-king & Lieou-y-seou ; avec leurs secours & six nouvelles années de travail, ils la finirent & l'offrirent à l'empereur qui la fit remettre à Ngeou-yang-siou, un des hommes de son temps qui écrivait le mieux, avec ordre de la revoir, aidé de Song-ki & Tseng-kong-kouang ; ils la divisèrent en deux cents vingt-cinq livres, sous le titre de *Tang-chu* ou Histoire des *Tang* [2].

Après les *Tang*, viennent les cinq petites dynasties des *Leang*, des *Tang*, des *Tçin*, des *Han* & des *Tcheou* postérieurs, qui ne possédèrent le trône que très peu d'années. Li-fang, Lieou-kien, Li-mou, Li-kieou-tchi & d'autres, eurent ordre d'y travailler en commun ; Siuei-kiu-kiou, un des ministres de l'empire, fut chargé de veiller à l'exécution de cet ordre & autorisé à leur faire remettre les mémoires des historiens de ces cinq dynasties ; ainsi cette histoire fut faite & publiée en cent cinquante livres, sous le titre de *Ou-tai-sse*, ou Histoire des cinq dynasties [3].

---

[1] Tchao-chi. — Tching-kia-tsi. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.
[2] Tchao-chi-hoei-lio. — Tchin-chi. — Song-chi-pi-ki. — Tcheou-ping-yuen. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.
[3] Tchao-chi. — Ma-toan lin. — Nien-y-sse.

pf.041 Ngeou-yang-siou la trouva trop longue, & d'un style trop peu fleuri ; peut-être aussi fut-il jaloux de la gloire que ces historiens s'étaient acquise par leur exactitude ; il en fit une, en soixante-quinze livres, qu'il intitula *Sin-ou-tai-sse-ki*, Mémoires historiques des cinq nouvelles dynasties ; mais quoique bien écrite & d'une manière polie, elle ne l'emporta cependant pas sur l'autre, qui conserva toujours son avantage, & surtout celui d'être regardée comme l'histoire authentique de ces cinq dynasties [1].

Quelques temps après, Fan-tsou-yu, président du tribunal de l'histoire, eut la pensée de réduire en un seul corps, toute l'histoire chinoise ; il communiqua ses vues à Sse-ma-kouang, qui en fit un petit essai avec lui, qu'ils présentèrent à l'empereur, afin d'obtenir un ordre pour l'exécution de ce dessein. Ils convinrent de prendre pour modèle les commentaires de Tso-kieou-ming, sur le Tchun-tsiou & son *Koue-yu*. Ils firent, en huit livres, & sous le titre de *Tong-tchi, Histoire pénétrante*, un abrégé de la grande histoire de Sse-ma-tsien qu'ils pf.042 reprirent depuis le temps où finissait le *Koue-yu*, & conduisirent jusqu'au règne de Eulh-chi-hoang-ti [2].

L'empereur Song-yng-tsong, à qui ils présentèrent cet abrégé, le lut avec tant de plaisir, qu'il leur ordonna de travailler, sur ce modèle, à toute l'histoire de la Chine, d'associer à leur travail Lieou-ju, Lieou-y-feou, Tchang-li & autres habiles gens ; de retrancher tout l'inutile de la grande histoire, de n'en extraire que ce qui était essentiel au gouvernement de l'État ; & qu'au lieu du titre de *Tong-tchi* qu'ils avaient choisi, ils donneraient à cet ouvrage celui de *Tse-tchi-tong-kien, Vrai miroir qui aide à bien gouverner un État* [3].

Sse-ma-kouang & Fan-tsou-yu, voulurent profiter du *Tong-tchi* dont l'empereur avait paru si content, & ils supposèrent comme déjà fait tout ce

---

[1] Tchao chi. — Ma-toan-lin. — Nien-y-sse.
[2] Tchao-chi. — Tchin-chi. — Ou-y-ou-chi. — Yong-tsi-hong-chi. —Siuen-yen-li-chi. — Tchu-hi. — Ma-toan-lin.
[3] Tchao-chi. — Tchin-chi. — Ou-y-ou-chi. — Yong-tsi-hong-chi. — Siuen-yen-ly-chi. — Ma-toan-lin.

qui était dans l'histoire, depuis Oei-lie-ouang jusqu'à Eulh-chi-hoang-ti ; ils continuèrent donc ce travail depuis cette époque jusqu'aux pf.043 *Song* exclusivement, c'est-à-dire, depuis l'an 208 avant l'ère chrétienne jusqu'à l'an 960 de Jésus-Christ [1].

L'ouvrage étant fini sur ce plan, Sse-ma-kouang voulut aussitôt l'aller présenter à l'empereur, mais Lieou-ju s'y opposa, & lui représenta qu'il y manquait encore ce qui précédait Oei-lie-ouang, qu'ils avaient laissé en arrière :

> — Ne l'a-t-on pas, lui dit Sse-ma-kouang, dans le *Chu-king*, dans les commentaires du *Tchun-tsiou* & dans le *Koue-yu* de Tso-kieou-ming, qui est le modèle que nous suivons ? Quant aux temps qui ont précédé celui de Yao, il y a peu de chose qui puisse entrer dans un dessein tel que le nôtre.
>
> — Mais, lui répliqua Lieou-ju, vous ne faites pas attention qu'il y a quantité d'évènements dans l'histoire antérieure à Oei-lie-ouang qui ne se trouvent ni dans le *Chu-king*, ni dans les ouvrages de Tso-kieou-ming, pourquoi les laisser ? Ne serait-il pas intéressant d'ailleurs d'avoir notre histoire entière en un seul corps ?

Ce différend étant allé jusqu'à l'empereur, il pf.044 jugea en faveur de Lieou-ju qu'il chargea d'y travailler lui-même. Il le fit : & pour distinguer son ouvrage de l'autre, il l'intitula *Tse-chi-tong-kien-ouai-ki* ; il commençait à Fou-hi, & ne rapportait dans les dix livres dont il était composé, que les faits historiques les moins douteux, qui ne se trouvaient ni dans le *Chu-king*, ni dans les œuvres de Tso-kieou-ming, & c'est cette raison qui lui fit donner le nom de Ouai-ki, Histoire hors des King. L'empereur vit cet ouvrage avec plaisir, & ordonna qu'il fût mis à la tête des deux cents quatre-vingt-quatorze livres du Tse-tchi-tong-kien.

---

[1] Tchao-chi. — Tchin-chi. — Ou-y-ou-chi. — Yong-tsi-hong-chi. — Siuen-yen-li-chi. — Tchu chi. — Ma-toan-lin. — Hiong-sse-li.

Cette histoire eut l'applaudissement général des savants, qui s'empressèrent de l'acquérir, réputation dans laquelle elle s'est si bien maintenue, qu'elle est encore aujourd'hui la plus universellement estimée & la plus recherchée, sans que le nombre de siècles en aient rien diminué, puisqu'il n'y a point de lettré qui n'attache un grand mérite à se la rendre familière [1].

Environ cent ans après qu'elle eut paru, le pf.045 célèbre Tchu-hi qui la prisait infiniment, n'y trouva qu'une seule chose à redire, pour qu'elle eût toute la perfection qu'on pouvait lui donner ; il jugea qu'en y ajoutant un texte tel qu'est celui du *Tchun-tsiou* de Confucius, qui présente sommairement & d'un coup d'œil, ce qu'il y a de principal dans l'histoire, elle serait alors comparable à l'ouvrage de ce philosophe, accompagné des commentaires de Tso-kieou-ming.

Il fit donc, à l'imitation de Confucius, & dans le style laconique du *Tchun-tsiou*, toute l'histoire du *Tong-kien* qu'il y inféra en gros caractères, comme un texte dont le *Tong-kien* ne serait que le commentaire ; il appella ce texte, *Kang-mou*, c'est-à-dire, le principal de l'histoire qui se présente aux yeux ; & l'histoire jointe à ce texte, *Tong-kien.* De-là le nom de *Tong-kien-kang-mou.*

Cette histoire ainsi distinguée par ces textes ou *Kang-mou*, s'est trouvée si fort du goût des Chinois, bien différent en cela du nôtre, que les empereurs ont eu soin de l'augmenter, depuis, de l'histoire des *Song* & de celle des *Yuen*, qui ont succédé aux *Song*. Celle des *Song* écrite par Li-sse-tching, n'eut pas plus tôt pf.046 paru (sous l'empereur Yuen-gin-tsong) dans la forme & l'étendue ordinaire, que Tchin-king eut ordre de la réduire à la forme du *Tong-kien*, & que Ouang-yeou-hio fut chargé d'en faire le *Kang-mou* : mais parce que cette histoire n'avait pas été écrite avec assez de foin, Yong-lo, autrement Ching-tsou, troisième empereur des *Ming*, qui ont précédé la dynastie régnante, donna ordre à Song-lien, chef du tribunal de

[1] Tchao-chi. — Tchin-chi. — Ou-y-ou-chi. — Yong-tsi-hong-chi. — Siuen-yen-li-chi.— Ma-toan-lin.

l'histoire & à Ouang-hoei, de la refondre suivant l'ancienne forme ; lorsqu'ils l'eurent finie, Ouang-tsong-yeou, la réduisit à celle du *Tong-kien-kang mou*, & l'y ajouta. A la place du *Ouai-ki* de Lieou-ju, il inséra à la tête du *Tong-kien-kang-mou*, le *Tsien-pien* qui valait mieux.

Kin-li-tsiang, auteur du *Tsien-pien*, vivait sur la fin de la dynastie des Song ; il faisait tant d'estime du *Tong-kien-kang-mou*, qu'il l'avait sans cesse entre les mains ; mais il n'approuvait pas que Lieou-ju eût poussé le scrupule jusqu'à ne vouloir rien marquer dans son *Ouai-ki*, de ce qui était déjà dans les King, ou dans les ouvrages de Tso-kieou-ming [1].

pf.047 Il traita de nouveau ce commencement d'histoire, & prenant une route différente, il fit un ouvrage, fondé sur le *Chu-king*, le *Chi-king*, l'*Y-king*, le *Li-ki*, le *Tchun-tsiou*, ainsi que sur les commentaires de *Tso-kieou-ming* & sur son *Koue-yu* ; il y ajouta encore les traditions les moins contestées, & donna à son ouvrage qu'il divisa en vingt livres, le nom de *Tsien-pien*, ou d'*annales antérieures*. Il fut reçu avec le plus grand applaudissement [2].

Lorsque l'empereur Kang-hi, le plus puissant prince de l'orient & le plus éclairé, voulut perpétuer dans la nation tartare, les sciences & l'histoire des Chinois, il n'hésita pas sur le choix qu'il avait à faire, & fit traduire en tartare le *Tong-kien-kang-mou*, comme l'histoire la plus solide, la plus instructive & la moins suspecte d'erreur.

Dans le dessein de faire connaître à l'Europe l'histoire de la Chine, pouvais-je mieux faire que d'imiter ce grand prince ? Je l'ai fait d'autant plus volontiers, que la connaissance que j'ai de la langue tartare, qui n'est point sujette aux équivoques comme la chinoise, m'a donné plus de facilité de réussir.

pf.048 L'histoire générale de la Chine que je publie, n'est donc, à proprement parler, que la traduction du *Tong-kien-kang-mou* ; mais une

---

[1] Hiong-sse-ly.
[2] Hiong-sse-ly.

traduction dans laquelle je n'ai pas cru devoir m'assujettir à mes auteurs d'une manière servile : j'ai imité encore en ce point l'empereur Kang-hi, qui en a retranché plusieurs choses, soit par leur peu d'importance, soit parce qu'elles auraient été difficilement entendues de ceux de sa nation, peu au fait du génie, des mœurs & des coutumes chinoises ; & comme la version tartare est fort exacte & ne dit rien qui ne soit dans le texte chinois, de même dans ma traduction française, je ne dis rien qui ne soit dans le tartare & dans le chinois.

Je ne me suis point arrêté à parler des différentes histoires, composées par des particuliers, le détail en serait infini & sans doute fort inutile. Comme ceux qui les ont écrites, n'ont travaillé la plupart que sur des mémoires d'écrivains, qu'un devoir indispensable ne retenait point dans de justes bornes, il est difficile qu'ils n'aient pas erré en plusieurs points.

Je me contenterai de dire deux mots du *Nien-y-sse* & des *Kang-kien*, qui n'ont paru qu'après les pf.049 histoires authentiques & qui ont dû par là ne rien dire qui leur fût contraire.

Le *Nien-y-sse*, par la multitude de ses volumes, pourrait faire une bibliothèque complète ; il réunit en un seul corps toutes les histoires authentiques des différentes dynasties, & en cela son autorité est la même ; mais comme on l'a enrichi de la vie des hommes illustres, ainsi que d'un grand nombre de dissertations sur l'astronomie, la géographie, les rits ou cérémonies, la musique, &c. je ne voudrais pas assurer que ses auteurs, quelques soins qu'ils se soient donnés, aient toujours puisé dans de bonnes sources.

Cette collection immense & estimée, fut commencée sous Hoaï-tsong, empereur de la dynastie des *Ming*, vers l'an 1660 de l'ère chrétienne ; c'est un répertoire excellent où l'on trouve presque tout ce qu'on veut savoir des sciences chinoises.

Les *Kang-kien*, bien différents pour l'exactitude & la vérité des faits, ne sont qu'une histoire abrégée du *Nien-y-sse*. Le premier qui en ait donné le

modèle, est un certain Yuen-hoang, à qui son degré de docteur avait procuré un petit mandarinat dans le tribunal de la guerre, sous l'empereur Ouan-li, environ l'an 1590 de l'ère chrétienne.

pf.050 Il fit plusieurs ouvrages, entr'autres un abrégé de l'histoire générale de la Chine, excellente entreprise si elle avait été bien exécutée ; mais au lieu de s'en tenir uniquement à ce qu'en dit l'histoire authentique de l'empire, il y mit, sans critique & sans discernement, une partie des rêveries des anciens *Tao-sse*, du temps des *Tsin* & des *Han*.

Son livre cependant, dont le prix modique facilitait le débit, ne laissa pas d'avoir cours ; mais plusieurs lettrés après lui, soit pour se faire un nom, soit même pour soulager leur indigence, publièrent plusieurs de ces abrégés sous le même titre de *Kang-kien*, qui, loin d'en augmenter l'estime, la leur ont fait perdre presque entièrement.

Mon dessein n'a été que de donner une idée de l'histoire authentique, & je crois avoir suffisamment rempli mon objet.

L'histoire authentique de la Chine, est sans difficulté, de toutes les histoires profanes, celle qui nous donne le plus de connaissance & de certitude de l'antiquité des temps. L'autorité de Confucius, qui a toujours été en si grande vénération, fait remonter l'antiquité de cette monarchie jusqu'à Fou-hi, qu'il fait le premier empereur de la Chine, & qui touche au temps où au lieu pf.051 d'écriture, on se servait de nœuds de cordelettes, & où les Chinois, sans maisons ni cabanes, ne vivaient que d'herbes & de la chair des animaux, dont ils buvaient le sang, menant une vie barbare, qui tenait plus de la bête que de l'homme. Ce même philosophe donne à Fou-hi pour successeur Chin-nong ; à Chin-nong, Hoang-ti, & à Hoang-ti, successivement Chao-hao, Tchuen-hio, Ti-ko, Yao & Chun ; c'est là un commencement d'histoire que les plus habiles Chinois ont toujours regardé comme certain, qu'ils regardent encore comme tel, & c'est par là que j'ai dû commencer.

Depuis Fou-hi jusqu'à nos jours, toutes les époques des empereurs, le commencement & la durée de leurs règnes, l'année de leur mort, sont constamment marquées dans cette histoire, & parmi cette multitude innombrable d'historiens qui n'ont pas donné dans les rêveries des *Tao-sse* on ne trouve que très peu d'années de différence, ce qui paraîtra assez surprenant dans une si longue suite de siècles. Cette exactitude & un sentiment si général, si constamment suivi, ne sauraient être l'effet du hasard ; ils forment une conviction à laquelle il est impossible de se refuser.

Certains points de cette histoire sont si bien pf.052 marqués & dans un si grand détail, qu'ils portent avec eux, un caractère de démonstration : en voici un que je ne fais que toucher en passant, mais que je rapporte en entier dans le corps de l'histoire où on peut le voir.

Suivant cette histoire, Yao commença à régner en Chine l'an 2357 avant l'ère chrétienne ; la soixante-unième année de son règne, 2296 ans avant l'ère chrétienne, il y eut une terrible inondation en Chine qui causa des dégâts infinis ; Koen, père du grand Yu, fut occupé neuf ans à en faire écouler les eaux, & ne put en venir à bout. Chun y employa Yu, fils de Koen, qui y réussit, & finit ce grand ouvrage la quatre-vingt-quatrième année du règne de Yao, l'an 2273 avant l'ère chrétienne.

Yu, obligé de parcourir plusieurs fois l'empire, pour s'acquitter de la commission qui lui était confiée, en profita encore pour dresser une description géographique qu'à son retour il présenta à l'empereur, & cette description se trouve dans le *Chu-king*, dont elle compose le chapitre intitulé *Yu-kong*, c'est-à-dire, *Tribut de Yu*.

Dans cette description géographique, qu'aucun Chinois certainement n'a jamais eu la pensée de pf.053 transporter à d'autres pays, on voit le cours des rivières & la disposition des provinces dont alors l'empire était composé ; on marque exactement ses limites, ses lacs & plusieurs de ses montagnes : or cette disposition des limites d'alors, le cours des rivières & leurs noms encore les mêmes, nombre de grands lacs, dont les noms n'ont

point changé, les mêmes montagnes, &c. sont une preuve sans réplique que cette description ne peut regarder que la Chine ; & la carte du *Yu-kong* comparée avec la carte actuelle de cet Empire, met cette vérité hors de toute atteinte [1].

---

[1] L'examen seul de la province de Ki-tcheou ou le Yu-kong dit que l'empereur Yao tenait sa cour, démontrera cette vérité. Il n'est question que de la comparer avec la province de Chan-si, que les Chinois ont dit, de tous les temps, être l'ancienne province de Ki-tcheou.

Le Chan-si a le Hoang-ho au sud & à l'ouest, & les montagnes Ta-hang au nord comme l'ancienne province de Ki-tcheou a une rivière qui s'appelle *Fen-choui* dont les eaux viennent des montagnes qui portent les mêmes noms, & ont la même disposition & le même cours par rapport à Tai-yuen-fou ; cette rivière va se jeter dans le Hoang-ho auprès des montagnes appelées *Long men*, comme dans l'ancienne Ki-tcheou. On voit encore dans le Chan-si la rivière Heng-tchang qui prend sa source aux montagnes Ti-tchou-chan & Si-tsing-chan ; & une autre, appelée *Yen-choui*, qui a la sienne à la montagne Ouang-ou-chan, & précisément au sud de la province, près du bas pays de Tan-hoai, comme dans l'ancienne Ki-tcheou. Le Hoang-ho dans le Chan-si, à l'ouest de cette province, passe par une gorge de montagnes appelées *Hou-keou* ; de-là il descend vers des montagnes appelées *Long-men*, d'où il coule jusqu'à une autre nommée *Tai-hoa-chan*, qui le force de prendre le chemin du nord-est, qu'il continue jusqu'aux montagnes Ti-tcheou-chan où il prend la route de l'est, ce qui est conforme au cours qu'il tient dans l'ancienne carte de Ki-tcheou. Enfin tous les noms de *Hou-keou*, de *Long-men*, de *Tai-hoa-chan*, de *Ley-cheou*, de *Fen-choui*, de *To-tchang*, de *Tsing-tchang*, de *Heng-tchang*, de *Yen-choui*, de *Tan-hoai*, ainsi que le nom des montagnes que je ne répète pas, & qui se voient dans l'ancienne Ki-tcheou, se trouvent également, & disposées de même, dans la province de Chan-si.

Je pourrais étendre ce parallèle à toutes les autres provinces, & faire voir le rapport étroit de l'ancienne géographie avec la nouvelle, mais un pareil détail serait ennuyeux, & j'en laisse le soin à ceux qui voudront bien s'en donner la peine. D'après cette vérité, dont la démonstration ne peut admettre de doute, je dis : que l'empire de Yao est très réel, & tel que le chapitre *Yu-kong* le rapporte ; qu'il comprenait les provinces de *Pé-tché-li*, de *Chan-tong*, de *Ho-nan*, de *Chan-si*, de *Chen-si*, de *Kiang-nan*, de *Sse-tchuen*, de *Hou-kouang* & une partie du *Kiang-si*, c'est-à-dire qu'il était dès lors plus grand que n'est l'Allemagne, la France & l'Espagne jointes ensemble. J'ajoute, que les États de Yao, nonobstant les dégâts occasionnés par l'inondation arrivée pendant son règne, étaient encore très riches & très puissants ; comme il est aisé d'en juger par les tributs que Yu leur imposa. Que les arts & les sciences n'y devaient pas être ignorés, puisque les seuls travaux de Yu & les superbes restes qu'on en voit encore de nos jours, prouvent l'étendue de génie & les connaissances que devait posséder ce grand homme, pour avoir réussi dans une entreprise de cette nature ; or, jeune comme il était, où aurait-il acquis ces connaissances, si les sciences avaient été ignorées alors ? L'art même de la navigation avait déjà fait quelque progrès dès ce temps-là, & les habitants des îles maritimes, qui portaient leurs tributs à la cour, ne devaient pas l'ignorer, car autrement comment y seraient-ils allés ? Le chapitre *Yu-kong*, nous porte à regarder l'empire de Yao comme un grand empire, & nous ne pouvons croire qu'il fût devenu tel, sans admettre la progression de plusieurs siècles ?

L'empereur Kang-hi, prince éclairé & le plus habile de son temps, croyait si peu qu'on pût douter des vérités géographiques du chapitre *Yu-kong*, qu'après que nous eûmes dressé la carte nouvelle de son empire, achevée l'an 1721, le vingtième de la deuxième lune de la soixantième année de son règne, il donna l'ordre suivant au mandarin Tsiang-ting-si, lettré du premier ordre.

> « La carte de la Chine qui vient d'être achevée, est un ouvrage de plus de vingt ans ; vous, Tsiang-ting-si, prenez cette carte & toutes ses parties, assemblez les grands mandarins de tous les tribunaux, comparez-la avec la carte que nous avons tirée du

chapitre *Yu-kong* du *Chu-king* : examinez l'une & l'autre avec soin, parties par parties ; & si vous trouvez que la carte que j'ai fait faire manque en quelque point, remarquez-le & m'en faites votre rapport.

Tsiang-ting-si assembla les grands de tous les tribunaux, & après un examen de plusieurs jours, tant des cartes nouvelles, que des cartes anciennes de différents temps, il fit la réponse suivante à l'empereur, au nom de tous ceux qui avaient assisté à cet examen.

« En conséquence de l'ordre que votre Majesté nous a donné de comparer la nouvelle carte de la Chine avec l'ancienne, tirée du chapitre Yu-kong du Chu-king, moi, Tsiang-ting-si, son fidèle sujet, ai pris toutes nos anciennes cartes & les nouvelles, & ayant assemblé les mandarins de tous les tribunaux, nous les avons examinées & comparées avec toute l'exactitude possible, parties par parties. Nous sommes d'abord convenus que nos anciennes cartes, faites sur des traditions écrites ou verbales, ne sauraient être fort exactes ; que les montagnes, ni les fleuves n'y sont pas marqués suivant leur exacte position & leurs cours, & que les villes y sont déplacées.

Votre Majesté, dont l'esprit infiniment pénétrant fait apprécier toutes les sciences, a choisi d'habiles gens qu'elle a envoyés de différents côtés la règle à la main, pour mesurer les distances & déterminer les différentes longitudes & latitudes de tous les lieux de notre empire, en donnant 200 à chaque degré d'un grand cercle : par ce moyen, la différence des jours, le temps précis des vingt-quatre points du zodiaque, la grandeur & le moment des éclipses, les distances & les portions de tous les différents lieux ; le cours des rivières, &c., sont marqués dans la dernière justesse.

Notre empire est renfermé entre deux grandes lignes, dont le point où elles commencent est à la montagne Koen-lun : l'une va depuis Koen-lun au nord-est, côtoie les barbares de l'ouest, vient par la montagne de Ngan-ling à la province de Leao-tong, passe sur les limites de la Corée, & aboutit à la mer ; l'autre va depuis Koen-lun au sud-est, passe aux provinces de Yun-nan, Koué-tcheou, Kouang-si, Hou-kouang, côtoie le Kiang-si, & soit au nord, soit au sud, vient aux provinces de Tché-kiang & du Fou-kien, & aboutit à la mer. Toutes les eaux comprises entre ces deux grandes lignes, les lacs, les fleuves, les rivières, les montagnes considérables, les étangs, les sources jusqu'aux contours, & aux sinus des ruisseaux, les différentes gorges des montagnes, les forteresses qui les défendent, les ports de mer & des grands fleuves, les bourgs, les villages, les forts & les postes ; les vallées & les montagnes, les grands chemins & ceux de traverse ; tout cela se trouve dans la nouvelle carte de votre Majesté dans une exactitude & un ordre surprenants. Semblable aux étoiles du ciel & aux écailles des poissons, chaque chose y est à sa place naturelle ; c'est l'ouvrage le plus parfait que nous ayons encore vu en ce genre.

Au nord-est, & au sud-est, elle aboutit à la mer ; au nord-ouest & au sud-ouest, elle s'étend jusqu'à des pays qui nous étaient inconnus : on y voit la route du Hoang-ho & du Hé-choui, route que les étrangers tenaient autrefois pour apporter leurs tributs à la Chine : ce qui est soumis à notre empire, & ce qui ne l'est pas. On peut, avec le secours de cette carte, parcourir tous ces pays avec autant de facilité qu'on conduirait un cheval par la bride, & les connaître aussi parfaitement qu'on connaîtrait une maison ouverte de tous côtés. Avantage que nous n'avons trouvé dans aucune autre carte.

Cette gloire était réservée à votre Majesté ; c'est aux soins qu'elle s'est donnés depuis trente ans, de faire examiner en détail tous les pays du monde, de les réduire, la règle & le compas en main, que nous devons la position propre à chacun. Quelles obligations ne lui avons-nous pas, & tout l'empire avec nous, d'un avantage aussi précieux. Au premier coup d'œil, nous reconnaissons sur cette carte nos propres pays, comme si nous y étions, & nous apprenons à connaître ceux où nous n'avons jamais été, comme si nous y avions demeuré toute notre vie.

Ce que nous avons de géographie dans le chapitre *Yu-kong* du *Chu-king*, & dans nos livres anciens & nouveaux, qui étaient devenus pour nous si obscurs, est maintenant sensible ; nos doutes se dissipent, nos difficultés s'évanouissent. La nouvelle carte de votre Majesté est véritablement précieuse ; semblable au soleil & à la lune, elle nous

Nota. Le P. de Mailla, vraiment zélé pour le maintien de l'ancienneté des Chinois dont il voyait tant de preuves, & outré contre certains figuristes qui corrompaient la vérité des fastes de cette nation pour les adapter au Paradis Terrestre, à l'histoire des Patriarches & à la Palestine, crut devoir placer dans l'histoire de Yao, à la suite des tributs imposés par Yu, les réflexions suivantes ; l'ouvrage du P. de Mailla n'étant qu'une traduction, j'ai cru que ces réflexions étaient déplacées dans le corps de l'histoire, & qu'elles entraient plus naturellement dans sa préface ; le lecteur n'y perdra rien. *Editeur*.

pf.054 Suivant cette description, l'empire de Yao avait près de quatre cent lieues d'étendue est & ouest, & près de six cent nord & sud. Yu, après ses courses, divisa ce vaste pays en neuf grandes pf.055 provinces, dont il détermina les tributs suivant la nature des terres & des pays différents, & à proportion de leur éloignement de la cour.

Après les dégâts causés par la grande pf.056 inondation, & sans doute la perte d'une infinité d'habitants, si l'empire se trouvait encore si étendu & si florissant, comme il est aisé d'en juger par les tributs que Yu imposa sur les différentes pf.57 provinces, n'est-ce pas une preuve qu'il était déjà ancien, & que Yao, n'en était pas le premier chef ? Quelques siècles sont-ils donc de trop pour l'établissement d'un tel empire ? Enfin ce fait si pf.058 bien constaté dans le livre *Yu-kong*, n'assure-t-il pas la solidité de leur chronologie & la vérité de leur histoire ?

Je ne parlerai point ici de la conjonction des pf.059 cinq planètes dont il est fait mention sous l'empereur Tchuen-hio, cent ans avant Yao, ni des observations que les mathématiciens de Yao firent de certaines étoiles aux quatre points cardinaux, des équinoxes & des solstices, rapportés dans le

---

éclaire & dissipe tous les nuages, elle conservera le nom de votre Majesté dans tous les siècles à venir. Oserions-nous espérer qu'elle voulût bien nous en gratifier ?

Voilà ce que vos fidèles sujets, Tsiang-ting-si & les grands mandarins de tous les tribunaux offrent, avec le plus profond respect, à votre Majesté pour obéir à ses ordres, dans l'espérance qu'elle voudra bien leur accorder à chacun un exemplaire de la nouvelle carte.

L'empereur écrivit sur cette réponse des mandarins. *Soit : qu'on donne à Tsiang-ting-si, & à chacun des grands des tribunaux un exemplaire de la nouvelle carte ; & que cet ordre soit inséré dans les registres du tribunal à qui il appartient.*

Chu-king. La vérification de ces deux points astronomiques est trop subtile pour que je veuille m'y arrêter ; mais ils prouvent au moins que dès ces temps reculés, il y avait des astronomes en Chine, qui n'avaient pu devenir tels dans peu de temps car on n'ignore pas les difficultés que durent éprouver les premiers qui ont voulu se faire un système du ciel & régler le mouvement des astres.

L'éclipse de soleil qui arriva la première année de l'empereur Tchong-kang, l'an 2159 avant l'ère chrétienne, est un point astronomique auquel il n'y a point de réplique. Il n'est pas question d'une éclipse qui aurait été mal supputée ; les mathématiciens furent mis à mort, pour ne l'avoir pas calculée comme il était de leur devoir, & on renouvela même à cette occasion les peines pf.060 portées contre les mathématiciens qui y manquaient.

Il faut nous rappeler, dit le général des troupes de Tchong-kang, les belles instructions que nous a laissé le grand Yu... Suivant ces instructions les anciens princes qui ont donné la première forme à cet empire, n'ont eu un si heureux succès, que parce qu'ils étaient attentifs aux volontés du Ciel, & qu'ils s'y conformaient dans leur conduite. Les ministres qui étaient auprès d'eux, n'avaient d'autres vues que celles de pratiquer la vertu.

Nous voyons aujourd'hui Hi & Ho, plongés dans le vin & dans la débauche, renverser les règles de cette vertu, ne faire aucun cas de nos bonnes coutumes, & oublier entièrement leur devoir. Le premier jour de la lune, qui était en même temps l'équinoxe d'automne, sur les huit heures du matin, il y a eu une éclipse de soleil hors la constellation Fang (le Scorpion) ; Hi & Ho font semblant de n'en rien savoir. Nos anciens empereurs punissaient de mort lorsque les mouvements célestes n'avaient pas été exactement prévus, & il est écrit dans les lois qu'ils nous ont laissées, que « *soit que le* pf.061 *temps de quelque événement céleste ne soit pas bien marqué dans le calendrier public, soit qu'on ne l'ait pas prévu, l'une ou l'autre négligence doit être punie de mort* ».

On conclut de ce discours, que le général Yn tient aux officiers de ses troupes : 1° Que Yu dans les instructions qu'il laissa n'aurait pas parlé des princes qui ont donné la première forme à cet empire, comme d'anciens princes, s'ils n'avaient vécu longtemps avant Yao & Chun dont il était contemporain : 2° Que si ces anciens empereurs avaient créé des lois si rigides contre les mathématiciens négligents, il fallait que l'empire fût déjà sur un bon pied, ce qui confirme l'ancienneté des Chinois & la réalité de leur chronologie. Plusieurs autres & moi, nous avons vérifié l'éclipse de soleil dont il s'agit, & avons trouvé non seulement qu'elle a été telle que le *Chu-king* l'annonce, mais encore qu'elle n'a pu paraître que dans les pays orientaux de la Chine, & nullement en Europe, ni dans le reste de l'Asie.

Si les Chinois, après l'incendie de leurs livres, n'ont pu réparer qu'assez imparfaitement les fastes historiques antérieurs à cette époque, on peut dire que le soin qu'ils ont toujours eu de marquer pf.062 exactement les différents phénomènes du ciel, confirme leur chronologie, & la réalité des faits historiques rapportés dans leurs *King*.

Il est vrai qu'il ne reste dans les *Livres canoniques* jusqu'au temps où Confucius a commencé son Tchun-tsiou, que la seule éclipse de Tchong-kang, dont on vient de parler, & celle qui est marquée dans le *Chi-king*, à la sixième année du règne de Yeou-ouang, l'an 776 avant l'ère chrétienne ; mais ces deux éclipses sont exprimées si distinctement qu'elles démontrent la réalité du temps où elles sont placées, & par conséquent la vérité de l'histoire où il en est fait mention.

L'exactitude de Confucius à marquer les éclipses, nous fait regretter ce qui s'est perdu en ce genre dans les commencements de l'ancienne histoire de cette nation, & nous fait connaître en même temps combien les Chinois ont toujours eu à cœur, ce qui pouvait confirmer la certitude des temps.

De trente-six éclipses de soleil que ce philosophe rapporte, il n'y en a que deux de fausses, & deux qui, quoique réelles, n'ont pu paraître en Chine ; toutes les autres sont sûres, & ont été successivement vérifiées par les astronomes chinois, sous pf.063 les dynasties des *Han*, des *Tang* & des

Yuen. Plusieurs Européens, ont voulu s'en assurer par leur propre calcul, aussi bien que de celles de Tchong-kang, empereur des *Hia* & de Yeou-ouang, empereur des *Tcheou*. Le P. Adam Schall, a supputé ces deux dernières & plusieurs du *Tchun-tsiou*, dont il fit imprimer le calcul en chinois. Les PP. Kegler & Slavissek, jésuites allemands, en ont aussi vérifié plusieurs ; j'en ai aussi supputé quelques-unes ; mais le P. Gaubil les a voulu toutes examiner, & à quatre près, comme je l'ai dit, le calcul nous les a données à tous très réelles, aux temps & aux jours marqués par les Chinois, de quelques tables astronomiques que nous nous soyons servis. Avons-nous rien en Europe, qui nous assure si parfaitement la chronologie de l'histoire profane ? & ce seul point ne doit-il pas être pour nous un garant suffisant de l'exactitude des Chinois ?

Ceux qui aiment la politique & se plaisent à considérer de près ce sanctuaire de la sagesse humaine, trouveront dans cette histoire de quoi se contenter ; ils admireront sans doute un gouvernement qui a pu se conserver pendant un si prodigieux nombre de siècles, malgré les grands changements produits par une foule de révolutions que pf.064 l'intrigue & les ressorts de la politique ont amenées successivement, & qui font connaître la pénétration, le génie & la vivacité d'esprit de cette nation.

Pour moi, ce que je trouve encore plus digne de notre admiration, sont les exemples multipliés des vertus, puisées dans la plus saine morale mise en pratique. Des princes dont les actions héroïques rappellent les plus beaux temps de la Grèce & de Rome ; des ministres & des juges dont le zèle pour la justice, le dévouement pour le bien public & l'avantage de l'administration, sont allés jusqu'à sacrifier généreusement leur vie, sans être intimidés par les funestes exemples qu'ils avaient devant les yeux ; des généraux, dont on admire l'habileté, la conduite, la bravoure & la fidélité ; des femmes, les unes conduire des armées & se battre en héros ; les autres prodiguer leur vie & marcher avec joie à un infâme supplice pour l'honneur de leur prince ; des gens de lettres combattre avec ardeur & sans relâche pour la doctrine qu'ils avaient reçue des anciens, & s'exposer aux

peines les plus rigoureuses pour la maintenir contre leur souverain entêté d'une secte erronée ; des peuples attentifs à leur devoir, pf.065 laborieux à l'excès, d'une merveilleuse industrie dans le commerce, d'une obéissance rare, d'une douceur & d'une politesse qu'on ne trouve point parmi les autres nations.

Les géographes & ceux qui se plaisent à parcourir les pays étrangers, pourront sans quitter leur cabinet & sans fatigue, s'instruire dans cette histoire, des pays voisins de la Chine, depuis le Japon d'un côté, jusque sur les bords de la mer Caspienne de l'autre, où les Chinois ont porté leurs armes ; ils y trouveront sûrement des connaissances qu'on n'a point eues en Europe jusqu'ici ; & principalement sur les Tartares qui ont occupé & occupent encore le pays qui est au nord de la Chine.

Les guerres presque continuelles que ces Tartares ont eues avec l'Empire, depuis un temps immémorial, ont obligé les historiens chinois à donner une description exacte de leurs mœurs, de leurs pays, de leur origine & de leurs guerres, avec assez de détail pour satisfaire la curiosité.

C'est ce qui m'a engagé à ajouter à la carte de Tartarie, faite par les ordres du feu empereur Kang-hi, celle des royaumes situés à l'occident pf.066 de la Chine, jusqu'à la mer Caspienne, carte nécessaire pour l'intelligence de l'histoire, & qui peut être de quelque utilité à ceux qui voudront connaître ces pays.

L'histoire chinoise dont je donne la traduction, ne fait qu'indiquer les passages du *Chu-king* suivant l'ordre des temps. Il était en effet inutile de les rapporter dans un pays où il serait honteux à un Chinois de ne pas apprendre ce livre par cœur. Il n'en est pas de même de l'Europe, ou le *Chu-king* n'est connu que par sa réputation ; c'est ce qui m'a déterminé à en faire la traduction & à l'insérer dans cette histoire, en plaçant chaque fait à son époque.

Ce livre le plus estimé des Chinois, & qu'ils regardent comme le fondement de leur gouvernement, démontre si clairement l'antiquité de cet

empire, & la fidélité de son histoire durant l'espace de plus de dix-sept-cent-vingt ans, que j'ai cru ne pouvoir me dispenser de l'inférer en entier ; n'en toucher que quelques endroits, j'aurais craint avec raison de n'en donner qu'une connaissance trop imparfaite ; des passages tronqués & détachés de ce qui précède & de ce qui suit, donnent presque toujours une pf.067 idée différente de celle qu'elle a dans l'auteur même.

J'avoue que les longs discours & les entretiens qu'on y trouve paraîtront ennuyeux, & ne seront pas du goût du plus grand nombre des lecteurs ; mais c'est dans ces discours cependant, & dans ces entretiens, qu'on connaît mieux quel est l'esprit & la politique du gouvernement chinois. C'est d'après les principes établis dans le *Chu-king*, que toutes les dynasties, excepté celle de Tsin-chi Hoang-ti, se sont réglées ; dès lors, pouvais-je les omettre ?

Telles sont les raisons qui m'ont déterminé à en donner une traduction complète, au livre *Hong-fan* près, que j'avoue ne pas entendre assez. C'est une espèce de physique mêlée de morale relative au gouvernement, mais si éloignée de nos idées, que difficilement peut-elle entrer dans notre esprit ; il est certain d'ailleurs que ce petit traité que l'empereur Chun ordonna au grand Yu de faire, n'a nul rapport à l'histoire.

Je n'ai pas traduit littéralement le *Chu-king* en plusieurs endroits, la chose n'est pas possible à raison de l'énergie des caractères chinois difficiles à comprendre, & plus difficiles encore à pf.068 rendre dans une autre langue. Dans ces endroits difficiles, j'ai suivi le sens que les cent quatre-vingt interprètes de ce livre, connus sous le titre de Chang-chu-tching-kiai, ou celui que l'empereur Kang-hi, avec les soixante docteurs y donnent dans le commentaire intitulé *Chu-king-ge-kiang*, que ce grand prince fit traduire en tartare pour l'instruction de ceux de sa nation ; version qui m'a été d'un très grand secours. Je m'en suis cependant tenu, autant qu'il m'a été possible, au texte seul, & je puis dire que j'ai apporté tous les soins & l'application dont je suis capable pour rendre ma traduction exacte, fidèle & précise.

J'en aurais agi de même à l'égard du livre canonique *Chi-king*, si ses odes avaient fait une histoire suivie comme le *Chu-king* ; mais ce n'est qu'un recueil de pièces de poésies faites sur divers sujets & en différents temps, & je me suis contenté de les indiquer à leurs époques, & selon les occasions qui y ont donné lieu ce qui suffit pour faire connaître ce livre, & en donner l'idée qu'on doit en avoir.

On en dira autant de l'*Y-king*. Outre les Koua de Fou-hi, qui d'eux-mêmes ne sont, à proprement parler, qu'une matière sans forme susceptible de pf.069 recevoir celle qu'on voudrait lui donner. Ouen-ouang & Tcheou-kong persuadés de cette vérité, s'en servirent pour s'expliquer, d'une manière énigmatique, sur les affaires de leur temps ; car quoiqu'il soit difficile d'expliquer ces énigmes, faute de bien connaître ce qui se passait alors, l'histoire cependant en dit assez pour nous faire sentir le sujet que ces deux princes traitaient dans ce qu'ils ont écrit sur les Koua ; on peut ajouter à cela, que la traduction de ce livre énigmatique, & des explications qu'en donnent les Chinois, a déjà été envoyée en Europe depuis quelques années.

Ainsi comme je donne le *Tchun-tsiou* de Confucius tout entier suivant les commentaires de Tso-kieou-ming, ceux qui seront curieux de savoir de quoi traitent les fameux livres canoniques de la Chine, seront satisfaits au livre *Li-ki* près, qui ne traite que des cérémonies.

Je ne me suis point servi dans cette histoire du cycle sexagénaire chinois, pour marquer la suite des années, & cela pour deux raisons ; la première, parce qu'en Europe, on est accoutumé à compter les années suivant l'époque de l'ère chrétienne avant ou après, & que toute autre manière de les compter n'aurait pas manqué de pf.070 faire quelque peine au lecteur ; la deuxième, est l'incertitude du temps auquel ce cycle a commencé à être mis constamment en usage, & son interruption pendant plus d'un siècle, dont Confucius se plaint.

Je ne prétends pas garantir toutes les éclipses rapportées dans l'histoire, ni certains raisonnements de quelques astronomes chinois sur le

mouvement des astres, principalement sur les étoiles fixes dont on a pensé diversement en Chine, aussi bien qu'en Europe. Plus de deux siècles de guerres qui précédèrent la dynastie des *Han*, firent un si grand tort à l'astronomie, que ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on commença à la rétablir sous Han-ou-ti ; & comme les historiens ont placé la plupart des éclipses suivant la prédiction des astronomes, plutôt que d'après les observations, on ne doit point être surpris s'il y en a de fausses ou qui n'ont pu paraître en Chine. Je donne la liste de celles que nous avons vérifiées.

Quoique j'aie reconnu par le calcul, que plusieurs éclipses rapportées par les historiens étaient fausses, je n'ai pas cru devoir les omettre, afin qu'on vît l'estime que les Chinois ont toujours fait de l'astronomie, qu'ils ont constamment pf.071 regardée comme un point important dans leur gouvernement.

Je n'ai pas été si rigoureux sur quelques autres points d'histoire, que j'ai négligés, comme je l'ai déjà remarqué plus haut ; tels sont la disposition des officiers, soit de lettres, soit de guerre, qui supposerait la connaissance de différents emplois trop éloignés des nôtres pour dire avec précision ceux auxquels ils peuvent correspondre parmi nous. Tels sont encore certains faits peu importants d'ailleurs ; ou enfin quelques réflexions tirées de certains principes chinois auxquels je n'ai pas cru devoir m'arrêter.

Les noms des villes de la Chine, ne sont pas un des moindres embarras qu'on rencontre en lisant l'histoire, & qui arrête les Chinois aussi bien que les étrangers. Ces noms qui ont changé presque autant de fois qu'il y a eu de nouvelles dynasties, y portent une confusion telle que, sans une attention particulière, on ne sait plus où on en est. Pour prévenir cet inconvénient, je rapporte ces différents noms à ceux d'aujourd'hui, tels qu'ils sont dans la carte que nous en avons faite.

Une autre difficulté qui ne regarde que l'Europe, est la manière d'écrire les noms chinois. pf.072 Les Espagnols & les Portugais, les Italiens & les Français, les écrivent si différemment qu'ils deviennent méconnaissables à ceux qui sont d'une nation différente de celui qui les écrit.

Comme je donne cette histoire en français, je n'ai eu garde de ne me pas conformer à l'usage de ma nation, c'est-à-dire, que je les écris comme nous devons naturellement les prononcer suivant notre manière d'écrire. Il est cependant bon d'avertir : 1° Que les pluriels & les singuliers ne doivent point être distingués ; ainsi par exemple li, *han, tang*, quand ils seraient au pluriel, ne doivent jamais s'écrire *lis, hans, tangs* ; 2° Tous les mots écrits par une H, tels que *han, hen, hing*, &c., doivent être aspirés, sans quoi ce ne serait plus la même chose, & ils auraient pour des oreilles chinoises, une toute autre signification. 3° les N finales ne se font pas assez sentir dans la prononciation française. Les mots chinois terminés par une N, doivent être prononcés presque aussi fort que s'il y avait un E muet à la fin, tels que seraient *hane, hene, hine*, &c. 4° Le G final précédé d'un N, ne doit pas se faire sentir ; ainsi, *Chang, lang, hong, ping*, doivent se prononcer comme dans les mots français *champ,* pf.073 *laon* & comme nos syllabes *hon* & *pein*, ou *pin*, dans *honteux*, *peindre*, *pincer*. Il suffit de prononcer les autres mots comme je les ai écrits, pour ne pas les rendre entièrement étrangers, même aux Chinois [1].

pf.074 Pour marquer la distance des lieux, j'ai laissé subsister les mesures itinéraires des Chinois, parce qu'elles sont plus précises que les nôtres ; ils divisent notre lieue en dix parties qu'ils appellent li ; ainsi dix li égaleront

[1] Tous les mots de la langue chinoise sont monosyllabiques, ou du moins doivent être prononcés d'une manière si serrée qu'on n'en puisse jamais distinguer qu'une. Le P. de Mailla s'est attaché à rendre les sons chinois, selon la valeur de nos lettres, & il a eu raison de le faire ; cependant, il s'en faut de beaucoup que tous nos missionnaires français, qui ont eu la même intention, soient d'accord entre eux sur l'orthographe de ces mots. Ainsi, par exemple, je remarque qu'ils écrivent indistinctement *fuen, fouen, fen. Kiuen, kuen. Muen, mouen,men. Pouen, poen, peu. Pouon, poant pan. Quoen, kouen, koen. Qouon, kuon, koan, kouan. Sieou, siou. Tsieou, tsiou. Nieou, niou. Ngai, gai, gaë. Se, sse, che. Guei, ouei. Gou, ou. Hiong, hioung, hioum. Kong, koung, coum. Lh, ulh, eulh. Ssé, sée, sé, ché. Guei, ouei. Koue, quoué,* &c. Cette variété d'orthographe paraît dans les divers écrits des missionnaires, & pourrait embarrasser le lecteur & le jeter dans l'incertitude, surtout par rapport aux noms propres. Ainsi on trouvera que les uns écrivent Mong-tsé, & les autres Meng-tsé ou Meng-tsée. Ma-touan-lin & Ma-toan-lin. Ye-king & Y-king. Fou-seng & Fou-cheng. Chin-nong & Chen-noung. Tchun-tsieou & Tchun-tsiou. Sse-ki & Che-ki. Tao-sse, Tao-ssée & Tao-sée. Vou-vang & Ou-ouang. Tsin-chi-hoang-ti & Tsin-ché-hoang-ti. Gaë-kong, Gai-kong & Ngai-cong. Tchoang-ouang & Tchouang-ouang, &c. Le *g*, ajouté à la fin des mots après la lettre n, ne doit pas se faire sentir dans la prononciation : on ne le met que pour distinguer l'n ouverte d'avec l'n fermée. On peut écrire indistinctement Pe-kin ou Pe-quin, & Pe-king. Nan-quin & Nan-king. *Éditeur*.

une de nos lieues ; vingt li, deux lieues ; cent li, dix lieues, &c. Quoique ces li varient autant que nos lieues, cependant le plus ordinaire, aujourd'hui, est de donner deux cents li pour la valeur d'un degré majeur.

@

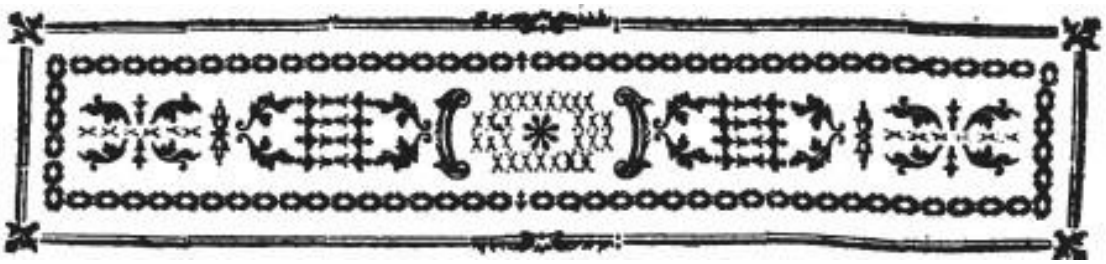

LETTRES DU PÈRE DE MAILLA

à M. Fréret,

de l'académie des Inscriptions et Belles-lettres de Paris

en réponse à ses dissertations, insérées dans les
Mémoires de l'académie des Inscriptions & Belles-Lettres,
Tome X, page 377 ; Tome XV, page 595 ; & Tome XVII, page 178,
sur l'antiquité & la certitude de la chronologie chinoise, &c.

Pour servir d'introduction à l'histoire générale de la Chine.

PREMIÈRE LETTRE

@

pf.074 Après avoir lu, l'année dernière, Monsieur, la savante dissertation sur l'antiquité & la certitude de la chronologie chinoise, dont vous avez entretenu l'académie royale pf.075 des inscriptions, dans son assemblée du vendredi 13 novembre 1773, je pris la liberté de vous envoyer, en attendant de plus amples éclaircissements, une assez longue préface que j'ai mise à la tête de ma traduction de l'histoire chinoise. Je m'étais réservé de vous écrire plus au long cette année, pour dissiper plusieurs doutes que vous faites si bien sentir dans votre dissertation ; c'est ce que je vais tâcher de faire, avec cette liberté littéraire qu'exige l'exacte recherche de la vérité.

I. Vous m'avouerez sans peine, Monsieur, que, pour s'instruire de la vérité d'une histoire, il est inutile de la chercher indifféremment dans toutes sortes d'auteurs, encore moins dans les romans ; qu'il est de la sagesse d'en puiser les faits dans les écrivains, qui ont la réputation d'être sincères & véridiques, & que parmi ceux-ci, on doit préférer ceux que le devoir & l'intérêt engagent spécialement à dire la vérité.

Vous conviendrez aussi que l'autorité de quelques auteurs particuliers, ne doit pas être préférée à celle d'une académie entière, composée de gens habiles, de littérateurs éclairés, dont la réputation & la gloire sont inséparables du poste qu'ils y occupent. Il arrive souvent que l'envie de se distinguer porte des écrivains particuliers à embrasser, sur des autorités fort équivoques, des opinions qu'ils rejetteraient, s'ils étaient moins aveuglés par la passion ; serait-il de la sagesse de préférer l'autorité de ces historiens, à celle d'une académie telle que je viens de la dépeindre ?

Si cependant, il se trouvait quelqu'un dont l'autorité fût d'un grand poids, & universellement reçue, j'avoue qu'elle pourrait non seulement balancer celle d'une académie, pf.076 mais qu'elle devrait même lui être préférée ; & je ne doute pas, Monsieur, que vous ne soyez, sur ce point, du même sentiment que moi.

Ce que je viens de dire des différents auteurs, doit également s'entendre de leurs ouvrages. C'est par leurs ouvrages que les auteurs se font connaître ; & c'est d'après l'examen, qu'une critique judicieuse fait apprécier le degré de foi qu'ils méritent. Suivant ces principes, dont personne ne peut disconvenir, je distingue, avec les Chinois, les ouvrages & leurs auteurs en trois classes différentes.

Je range dans la première ceux qui sont d'une autorité incontestable, & généralement reconnue, comme sont à la Chine, Confucius & ses disciples, Tso-kieou-ming, Mong-tsé, &c. J'y joins les écrits qu'ils ont laissés à la postérité, & ceux qu'ils ont honorés de leurs suffrages, tels que sont, l'*Y-king* & les commentaires de Confucius sur les explications que Ouen-ouang & Tcheou-kong ont données aux Koua de Fou-hi ; le *Chu-king*, le *Chi-king*,

le *Tchun-tsiou*, & les commentaires de ce livre par Tso-kieou-ming ; le *Lun-yu*, le *Hiao-king*, le *Kia-yu*, &c. de Confucius, les ouvrages de Mong-tsé, &c. Tous ces écrits sont d'une si grande autorité chez les Chinois, qu'il n'en est aucun qui ait jamais osé, je ne dis pas seulement y changer le moindre caractère, mais même révoquer en doute qu'ils ne portent l'empreinte de la vérité.

Dans la seconde classe, si on ne considère que ce qui regarde l'histoire & la chronologie, le point dont il s'agit, on peut placer le *Tsin-ssé* ou l'histoire des *Tsin* ; pf.077 l'histoire générale de la Chine par Ssé-ma-tsien, Pan-kou, Tchin-cheou, Sie-ching, Pey-song, Chin-yo, Fang-kiao, Hiu-king-tsong, Li-chun-song, Yao-ssé-lien, Li-yen-cheou, Li-te-min, Li-pe-yo, Ling-hou-te-sen, Ouei-ouei, Yen-sse-kou, Kong-yng-ta, Ouang-yao-tchin, Ngéou-yang-sieou, Li-fang, Fan-tsou-yu, Sse-ma-kouang, Lieou-ju, Lu-sse-tching, Tchu-hi, Tchin-king, Ouang-yeou-hio, Song-lien, Ouang-hoei, Kin-ly-tsiang, &c. Tous ces écrivains ont été présidents ou membres du tribunal de l'histoire sous les différentes dynasties, depuis celle des *Tcheou* ; aidés des plus habiles lettrés de leur temps, ils ont tous travaillé avec succès à l'histoire des règnes qui les avaient précédés.

Dans la troisième classe, sont tous les auteurs particuliers, qui ont écrit avec les secours qu'ils se sont eux-mêmes procurés, tels que Fou-kin-hong, Ouen-hing, Sou-lin, Mong-kang, Ju-heng, Hoang-fou-mi, Tchang-tse-tchuen, Tchang-tche, Lieou-hiang, Hiu-heng, Y-han, Yuen-hoang, Ma-toan-lin, Ko-ching-tien, le Nien-y-sse, Kou-ing-tai, Tchu-tsing-yen, Tchong-sing, & une infinité d'autres, dont il est inutile de rapporter ici les noms.

Je ne devrais point m'arrêter à vous parler ici, Monsieur, de ces histoires fabuleuses, que les sectaires du philosophe Lao-kiun publièrent, lorsque, sous les *Han*, on rétablit la véritable histoire de la Chine. Ce que j'en ai dit dans la préface de ma traduction, suffit pour vous en donner une juste idée. Cependant comme les mémoires qui vous ont été envoyés & d'après lesquels vous avez travaillé, emploient le suffrage d'un des plus zélés pf.079 partisans de cette secte, pour infirmer la vérité de la chronologie chinoise,

je ne puis me dispenser de vous faire connaître ce sectaire, & quel degré d'autorité mérite l'ouvrage qu'il a donné au public sous le nom de Lou-ssé.

Lo pi, auteur de cet ouvrage, était natif de la ville de Ki-ngan-fou dans la province de Kiang-si ; de désespoir de n'avoir pu réussir dans les lettres sous l'empereur Kouang-tsong, de la dernière dynastie des *Song*, il embrassa la secte des *Tao-sse*, & fit ce livre, dont vos mémoires vous ont fait un si bel éloge : *ouvrage*, vous disent-ils, *où l'on rapporte exactement les opinions des historiens sur la chronologie chinoise, où l'on montre leurs contrariétés, où l'on donne leurs différents calculs, où on indique les sources de ces opinions,* &c. Lo-pi n'établit que sa seule opinion sur la chronologie chinoise, qu'il ne pousse pas au-delà des *Hia* ; il n'en rapporte aucune autre, qui convienne avec celle que vous attribuez à Sse-ma-tsien, & ne dit pas un mot des autres historiens ; il ne rapporte d'autre calcul que le sien, & n'indique d'autre source de son opinion que celle de Hoai-nan-tsé, Tchuang-tsé, Sun-tsé, &c., tous gens de la secte de tao-ssé, dont il faisait profession. Pour que vous soyez mieux au fait du *Lou-sse*, dont il s'agit ici, je vais en peu de mots, vous en tracer l'analyse.

Il forme seize volumes, divisés en trois parties. La première contient, dans trois volumes, l'histoire fabuleuse de la Chine, qu'il donne pour une véritable histoire, suivant la doctrine des tao-ssé, & qu'il met dans un assez grand jour. Il fait remonter le commencement de son histoire, qui est en même temps, selon lui, le commencement du monde, à plusieurs millions d'années. pf.080 L'homme composé de matière, se transforme, sous sa plume, en monstres de différentes figures, qu'il produit sur la scène d'une multitude de dynasties, dont il trace l'histoire jusqu'à Fou hi exclusivement. Les autorités dont il s'appuie sont celles de Lao-kiun, Tchuang-tse, Hoai-nan-tse, Sun-tse, Li-tse, &c., & des livres canoniques de leur secte. Il est vrai que ces auteurs ne sont pas tous de même sentiment sur la chronologie de ces temps fabuleux ; il est encore vrai *qu'on trouve, entre eux bien des contrariétés & des calculs différents* ; mais comme je suis très persuadé que vous n'admettez pas les sources empoisonnées de ces

diverses opinions, je ne m'arrêterai pas davantage à vous faire sentir l'absurdité qu'il y aurait à vouloir y chercher la vraie chronologie chinoise.

La deuxième partie du *Lou-sse* comprend neuf volumes, divisés en vingt livres, qui renferment l'histoire depuis Fou-hi jusqu'à la famille *Hia* inclusivement. Par rapport à la succession & à la durée des règnes des princes qui ont gouverné la Chine depuis Fou-hi, on dirait que Lopi n'a fait que copier cette partie de la chronologie que vous attribuez à Sse-ma-kouang. Comme lui, il fait succéder Chin-nong à Fou-hi ; à Chin-nong, Hoang-ti ; & à Hoang-ti, successivement Chao-hao, Tchuen-hio, Ti ko, Yao, Chun, Yu, Ki, Tai-kang, Tchong-kang, & tous les autres princes de la dynastie *Hia*, jusqu'à Tching-tang, fondateur de la dynastie *Chang,* exclusivement. Il établit, à peu près de même, la durée de chaque règne, en sorte que ce qui se trouve de plus dans un règne, se trouve ensuite retranché dans un autre ; ce qui rend les sommes totales, à huit ou dix années près, absolument les mêmes que celles de la chronologie que vous attribuez pf.081 à Sse-ma-kouang. Quant à l'histoire, ils n'ont pas les principaux évènements rapportés par les historiens authentiques ; mais ils s'y trouvent confondus parmi un si grand nombre d'absurdités de la secte des *Tao-sse*, qu'il faut user d'attention pour les démêler. La conjonction des planètes sous Tchuen-hio, le chapitre *Yu-kong* du *Chu-king*, & l'éclipse de soleil, arrivée la première année de Tchong-kang, sont des points dont il fait le plus clairement mention, d'après les vrais historiens de l'empire. Voilà ce que j'ai vu dans cette seconde partie du livre de Lo-pi, où je n'ai point remarqué qu'il rapportât les diverses opinions des historiens sur la chronologie chinoise, ni par conséquent qu'il montrât leurs contrariétés, leurs différents calculs, &c., ce qui me fait juger que les auteurs de vos mémoires n'en parlent que d'après ce que Lo-pi en dit lui-même dans la première partie de son ouvrage. J'en suis d'autant plus persuadé, qu'il fait encore plus clairement mention de ces contrariétés & de ces différents calculs dans la troisième partie de son ouvrage, comme je vais vous le faire voir.

Cette troisième partie, qui forme quatre volumes, est composée de cent discours sur toutes sortes de matières ; sur différents points de littérature, sur les caractères chinois, sur les Koua de Fou-hi, sur les cordelettes dont on se servait avant l'invention des caractères, sur les royaumes étrangers, sur les îles de la mer, sur les montagnes & les rivières, sur les différentes sortes de sacrifices & de cérémonies, sur le gouvernement d'un État, sur l'histoire ancienne & sur sa chronologie, &c. On dirait que Lo-pi n'a traité ces différents sujets que pour prouver au public son habileté & l'injustice de ses censeurs, qui lui avaient pf.082 refusé le doctorat. C'est dans le discours sur l'ancienne chronologie qu'il parle des *contrariétés* & des *différents calculs des historiens* ; il propose dans ce discours jusqu'à sept calculs différents, que je vais vous exposer. Ils sont tirés des divers *King*, ou *livres canoniques* des *Tao-sse*. Le premier compte depuis le commencement du monde jusqu'à la prise du *Ki-lin*, du temps de Confucius, deux millions deux cent soixante-seize mille ans. Le second, deux millions sept cent cinquante-neuf mille huit cent quatre-vingt-six ans. Le troisième, deux millions sept cent soixante mille ans. Le quatrième, deux cent soixante-neuf mille huit cent quatre-vingts ans. Le cinquième, nonante-six millions neuf cent soixante-un mille sept cent quarante ans. Le sixième, deux cent quatre-vingt-onze mille huit cent quarante ans ; & le septième, cent vingt-quatre mille cent ans, jusqu'à l'empereur Yao. Voilà, Monsieur, tous les *différents calculs* & toutes les contrariétés dont il est fait mention dans le *Lou-sse* de Lo-pi, que j'ai tout nouvellement parcouru jusqu'à trois fois, pour m'assurer mieux de ce qu'il dit, & vous en parler avec plus de certitude. Mais, comme ce n'est point de la différence de ces sortes de calculs que vous souhaitez d'être instruit, je ne m'arrêterai pas davantage sur cet ouvrage, qui ne vaut pas la peine que je me suis donnée pour le lire.

II. Je ne me suis étendu sur cet ouvrage de Lo-pi, que pour vous le faire connaître, & pour vous détromper sur l'idée que vous en aurez peut-être conçue, d'après les mémoires qui vous sont tombés entre les mains. Ils ne vous ont pas donné une connaissance plus juste des livres *Tchou-chu*, dont

vous me paraissez faire beaucoup de cas : c'est ce que je vais tâcher de vous expliquer. pf.083

1° Il n'y a aucun livre, que je sache, qui porte pour titre les deux caractères *Tchou-chu*. C'est le nom général qu'on donne à tous les livres anciens, écrits sur des tablettes de bambou, avant qu'on eût trouvé la manière de faire le papier.

2° Ces livres, d'après lesquels vous avez travaillé, sont sans nom d'auteur ; mais quand ils seraient anciens, comme quelques-uns le prétendirent d'abord, & qu'ils ne seraient pas remplis de faussetés & d'extravagances, ils ne devraient pas, ce me semble, l'emporter sur l'autorité d'un célèbre collège dont on connaît le mérite & le zèle pour la vérité. Un auteur anonyme n'est guère digne de foi, lorsqu'il ne donne pour preuve de ce qu'il avance, contre un sentiment généralement reçu, qu'une autorité inconnue.

3° Quelques recherches qu'on ait faites sous les *Han*, appuyées de l'autorité impériale, ces livres *Tchou-chu* demeurèrent inconnus à la Chine, & ce ne fut que la première année du règne du fondateur de la dynastie des *Tçin*, qui succéda à celle des *Han*, que dans les troubles dont l'empire était encore agité, le peuple de Kié-hien, après avoir détruit le tombeau de Siang-ouang, prince de Ouei, en tira un livre écrit en caractères *Ko-teou-ouen* sur des tablettes de bambou. L'empereur à qui on l'offrit, le reçut comme un livre rare & ancien, & le donna à examiner au tribunal de l'histoire. L'examen fait, les lettrés dirent à l'empereur, que cet ouvrage, composé de quinze livres, divisés en quatre-vingt-sept articles, était rempli de choses hors de propos, de rêveries, d'extravagances & de faussetés manifestes ; qu'il ne s'y trouvait qu'un seul chapitre sur la pf.084 chronologie qu'on fait remonter aux *Hia*, & où l'on fixe le commencement de l'année, en usage sous cette dynastie & sous celles des *Chang* & des *Tcheou*, au même temps où nous la plaçons aujourd'hui, ce qui est faux.

Six ans après, dit Tchao-chi, par un accident pareil à celui dont on vient de parler, la sixième année du règne de l'empereur Tçin-ou-ti, on trouva

dans des tombeaux qu'avaient détruits les peuples de Kie-hien, six volumes, contenant huit mille cinq cent quatorze caractères *Ko-teou-ouen*, qu'on offrit à l'empereur. Ce prince donna ordre à Sun-hiu, Ho-kiao & autres membres du tribunal de l'histoire, d'examiner cet ouvrage & de lui en faire leur rapport : il leur enjoignit de commencer par le faire transcrire en caractères *Ly-tse*, les caractères *Ko-teou-ouen* étant trop peu connus dans ces temps-la. Ces examinateurs répondirent en conséquence de cet ordre,

> « que ce livre, auquel on donnait pour titre *Mou-tien-tse-tchuen*, c'est-à-dire *tradition de l'empereur Mou-ouang*, suivant ce qu'en avait rapporté Tso-kieou-ming dans son livre intitulé *Koue-yu*, roulait presque tout entier sur les courses de ce prince : il commence par celle qu'il fit sous prétexte, disent-ils, de visiter les provinces, d'où il ne rapporta que des loups blancs, & quelques cerfs de même couleur. Tsao-fou, le plus habile homme qu'il y eût alors pour conduire un char, le mena ensuite, par ses ordres, aux quatre coins de l'empire ; au nord, jusqu'à Leou-cha, désert de Tartarie, & à l'ouest jusqu'aux montagnes Kouen-lun. Partout, il remplit ses narrations de faits si absurdes, si extravagants, & si manifestement faux, que nous jugeons d'un commun sentiment, qu'un tel livre ne mérite point de paraître, & ne doit point être lu.

Le docteur Tchin-chi, dit que la douzième année du même empereur Ou-ti, les mêmes habitants de Kie-hien, en détruisant le tombeau de Ngan-li-ouang, prince de Ouei, trouvèrent encore un livre *Tchou-chu*, divisé en soixante-dix chapitres ou articles, sans compter un autre chapitre, qui paraissait être un hors d'œuvre. On a voulu faire croire que c'était un ouvrage de Confucius ; mais le style en est bien différent, & ressent trop celui des *Han*. Le titre de *Kie-tchong-tchou-chu*, qu'on a voulu lui donner, ne saurait en couvrir la mauvaise foi, outre que ces livres *Tchou-chu*, ressentent trop les *Ki-ku-tchu*, qui n'ont commencé que sous l'empereur Ming-ti, de la dynastie des *Han* ; ils ne méritent aucune attention.

Li-hiun-yen, célèbre docteur de la grande dynastie des *Song*, en parlant de ce livre, s'exprime ainsi :

> « Les *Tçin*, les *Soui* & les *Tang* font tous mention de ce prétendu ancien livre, écrit en caractères *Ko-teou-ouen* ; il fut trouvé, dit-on, à Kie-hien dans le tombeau de Ngan-li-ouang. Quelques-uns ont prétendu qu'il a été commenté, ou pour mieux dire transcrit, en caractères ordinaires, par Kong-tchao. Les uns le divisent en dix chapitres, les autres en huit ; mais tous conviennent que ces livres *Tchou-chu*, trouvés dans les tombeaux de Kie-hien, n'y ont été mis que sous les *Tçin*, & qu'ils n'ont point existé avant cette dynastie.

Hong-jong-tsay de la dynastie des *Soui*, parle ainsi de ce livre *Tchou-chu* :

> « Le livre *Tchou-chu*, tel qu'il existe aujourd'hui en soixante-dix chapitres, est totalement différent du *Chu-king*, & quant aux choses, & quant au pf.086 style ; ce qu'il rapporte est tellement hors de toute vraisemblance, qu'on ne saurait le lire sans indignation.
>
> Quelques exemples feront juger du reste.
>
> Lorsque Ou-ouang vainquit Cheou-sin, étant arrivé, dit-il, près de ce prince, il lui décocha trois flèches de dessus son char, d'où étant descendu, il mit le sabre à la main, dont il blessa légèrement Cheou-sin ; quittant ensuite ce sabre, il s'arma d'une massue d'armes dont il le tua, & fit aussitôt élever une grande bannière blanche. Après la mort de Cheou-sin, Ou-ouang avança plus loin, & trouva que les trois princesses, filles de l'empereur qu'il venait de tuer, s'étaient pendues ; quoique mortes, il décocha contre elles trois de ses flèches, & prenant une hache d'armes à la main, il mit leurs corps en pièces, & fit arborer un petit étendard blanc. Ou-ouang laissa ces quatre cadavres durant

> six jours, sans vouloir qu'on y touchât : au bout de ce temps, il alla lui-même en couper les têtes, qu'il transporta dans le pays de Tcheou, qui appartenait à sa famille, & les fit brûler dans la salle de ses *ancêtres, &c.* quelle probabilité y a-t-il dans ce récit, dit Hong-jong-tsay ? Lorsque Ou-ouang fut attaquer Cheou-sin, il suivait en cela les ordres du Tien, & remplissait les désirs du peuple. Qu'était-il nécessaire de tuer lui-même ce prince ? &c. Cette historiette est hors de toute vraisemblance.

Ce qu'on y lit d'une partie de chasse que fit ensuite Ou-ouang, n'est pas plus croyable :

> A cette chasse, dit ce *Tchou-chu*, Ou-ouang, prit vingt-deux tigres, deux chats sauvages, cinq mille deux cent trente-cinq grands cerfs à peau marquetée, treize rhinocéros, sept cent vingt-un bœufs à longues queues & crinières touffues, pf.087 cent quarante-un ours de petite taille, cent dix-huit grands ours, trois cent cinquante-deux sangliers, dix-huit taissons ou blaireaux, seize chèvres sauvages, quarante chèvres de musc, & trois mille cinq cent deux cerfs de médiocre taille.

Ce qui suit est bien plus absurde :

> « Après que Ou-ouang se fut rendu maître de l'empire, il entreprit de soumettre les royaumes voisins ; il en parcourut quatre-vingt-dix-neuf, y fit mourir dix millions cent sept mille sept cent soixante-dix-neuf habitants, & y en mit trente millions deux cent trente hors d'état d'agir & de pouvoir gagner leur vie par leur travail.
>
> Quelle exagération ! s'écrie sur cela Hong-jong-tsay, ou pour mieux dire quelle extravagance ! où serait donc cet amour pour les peuples, dont Ou-ouang tirait toute sa gloire ?

Lorsque ce livre *Tchou-chu* parle de ces royaumes étrangers, il en corrompt tellement les noms, qu'on a droit de juger que ce ne sont que des

royaumes chimériques ; il leur fait apporter en tribut les choses les plus extraordinaires :

> « Les peuples Ouei-gin, dit-il, offrirent en tribut à Ou-ouang, un animal appelé *tien-eul*, semblable à un singe. Il marchait sur deux pieds comme l'homme, & imitait parfaitement le cri des enfants ; les peuples Lang-y présentèrent un animal qu'ils appelaient *tsay-tse*, donc le corps paraissait tout couvert de plaies & la tête parfaitement semblable à celle de l'homme ; il ne criait qu'en chantant, & ne chantait que lorsqu'on le brûlait au ventre. Les Ti, peuples du sud-est, offrirent l'animal *ching-hoang*, qui avait l'encolure d'un beau cheval, & portait deux grandes cornes sur le dos ; les peuples orientaux pf.088 du pays de Yuei, apportèrent des crapauds & des écrevisses de mer, dont une seule faisait la charge d'une charrette ; les peuples Niang-lin du sud-ouest, amenèrent un animal, qu'ils appelaient *seou-eul*, dont le corps paraissait être le corps d'un tigre ou d'un léopard ; les peuples Ku-seou firent voir une espèce de chien-ailé, qui mangeait les tigres & les léopards ; les Ku-yang présentèrent un animal appelé *mi-fey-fey*, ayant la figure d'un homme fort replet, & qui aimait à rire : lorsqu'il riait, il retirait la lèvre supérieure dans sa gueule, comme pour se moquer ; ses yeux avaient une vertu attractive si dangereuse, qu'il enlevait les hommes & les dévorait ; les Tou-ko, autre peuple du nord, offrirent en hommage l'animal *sen-seng*, fort approchant d'un chien jaune ; il avait la force d'un homme, & apprenait facilement à parler ; les Ki-kan, autre peuple du nord, donnèrent un animal dont la tête était semblable à celle d'un gros coq ; il ne permettait point à un homme de dormir, &c.

C'est d'un amas d'autres absurdités semblables que ces livres *Tchou-chu*, qu'on tira des tombeaux, sous l'empereur Tçin-ou-ti, sont remplis ; on peut en inférer le degré d'estime qu'on doit leur accorder.

Lieou-heou-tsay, Tchao-tse-tchi, Li-gin-fou, Fan-ye, Li-yen-cheou, Sie-ou-hoan, &c. & tous ceux qui ont parlé de ces *Tchou-chu*, en ont presque tous porté le même jugement ; c'est le sentiment général qu'en ont eu les Chinois dans tous les temps, à quelques-uns près, en très petit nombre, qui n'ayant pas assez de talents pour se distinguer parmi les habiles gens, se sont imaginé pouvoir y suppléer, en s'attachant à la chronologie de ces livres, différente de la chronologie généralement reçue dans pf.089 l'empire ; comme si cette différence était une preuve de leur antiquité, & pouvait couvrir les absurdités révoltantes qu'on y lit.

Ces livres, au sortir des tombeaux, furent remis au tribunal, non des Han-lin, il n'avait pas encore été établi, mais de l'histoire, par ordre de l'empereur Tçin-ou-ti, sous le règne duquel ils commencèrent à paraître ; ils furent absolument rejetés. Chin-yo, historien & président du tribunal de l'histoire, sous la dynastie des *Leang*, ayant eu ordre de travailler à l'histoire de la dynastie des *Tçin*, fit mention des *Tchou-chu*, comme de livres anciens dont il proposa la chronologie à titre d'une nouvelle découverte digne de l'attention du tribunal. Ces livres, de nouveau examinés, & leur chronologie discutée, furent rejetés d'une commune voix, comme des livres supposés, pleins de faussetés, d'extravagances, d'absurdités, &c.

Lorsque Fan-tsou-yu, Sse-ma-kouang, Lieou-ju, &c, travaillèrent au corps d'histoire du *Tong-kien*, on ne peut dire qu'ils aient ignoré l'existence de ces *Tchou-chu*, puisqu'ils en parlent dans plusieurs endroits de leur ouvrage ; cependant dans l'examen qu'ils firent de la chronologie ancienne, & lorsqu'ils discutèrent les sentiments des historiens, il ne paraît pas qu'il leur soit venu en pensée de faire usage de celle des *Tchou-chu*. Ils n'ignoraient pas qu'elle était absolument la même que celle de Sse-ma-tsien, depuis la fameuse époque *Kong-ho*, où l'empereur Li-ouang abandonna le gouvernement de ses États ; & ce fut principalement cette raison, qui prouve que l'auteur de cette chronologie des *Tchou-chu* n'a fait que copier Sse-ma-tsien, qui la leur fit mépriser.

pf.090 On a voulu vous persuader, Monsieur, que les Chinois n'ont rejeté la chronologie des *Tchou-chu*, que *parce qu'elle se trouvait contraire aux sentiments reçus, & qu'elle tendait à diminuer l'ancienneté de la nation* ; rien n'est plus faux, & plus opposé à la vérité. Les lettrés chinois n'ont eu nul égard à ces considérations : en critiques sévères, ils ont examiné, la forme, le style, les expressions de ces livres, avant que d'en porter leur jugement. D'où vient, ont-ils d'abord demandé, que ces livres se trouvent dans les tombeaux des princes Siang-ouang & Ngan-li-ouang, morts plusieurs années avant le règne de Tsin-chi-hoang-ti ? Qu'elle raison pourrait-on avoir eue de les y mettre ? On ne voit pas qu'on ait été obligé d'enfouir des livres pour les sauver, avant l'empereur Chi-hoang-ti, ces livres surtout, le méritant si peu : ils n'y ont donc été mis qu'au temps de Tsin-chi-hoang-ti ; & si, en conséquence de l'édit de ce prince pour brûler les livres, on a pu les y cacher, on l'a pu également sous les *Han* : on l'a pu également sous les *Tçin*. De ce que ces livres ont été trouvés dans les tombeaux de ces princes, on n'est donc pas en droit d'en conclure qu'ils soient anciens.

Examinant ensuite cette chronologie, en elle-même, les docteurs chinois la trouvèrent si conforme en tout à celle de Sse-ma-tsien depuis *Kong-ho*, qu'il leur parut moralement impossible, que l'une n'ait pas été une copie de l'autre. Or, on ne peut dire que Sse-ma-tsien aie copié la chronologie des *Tchou-chu*, qui n'étaient pas encore sortis de leurs tombeaux ; donc c'est l'auteur anonyme des *Tchou-chu*, qui a copié ce morceau de chronologie de Sse-ma-tsien.

pf.091 Poussant leur examen plus loin, ils remarquèrent que l'auteur de ces *Tchou-chu*, leur avait donné entièrement la forme des livres *Ki-ku-tchu* : or, disent-ils, il n'y a personne à la Chine, qui ne sache que les *Ki-ku-tchu* étaient inconnus avant les *Han* ; que c'est l'impératrice Ma-chi, épouse de l'empereur Han-ming-ti, qui, la première, en produisit un de ce genre ; ils n'ont donc été faits que depuis l'empereur Han-ming-ti : ce qui se confirme d'ailleurs par leur style qui n'a rien du style ancien, & ressent

entièrement celui des *Han*, tant par l'expression que par des façons particulières de parler, en usage seulement depuis les *Han*, &c.

Ce sont-là, Monsieur, quelques-unes des raisons rapportées par les Chinois, qui obligèrent les tribunaux d'histoire, du temps des *Tçin* & des *Leang*, de regarder ces *Tchou-chu* comme des livres supposés, nullement anciens, & dont la chronologie, antérieure à l'empereur Li-ouang est si différente de celle qui avait cours, qu'elle ne leur parut pas plus digne de foi, que les absurdités dont ils sont remplis.

D'après cette critique plausible, croyez-vous, Monsieur, que Sse-ma-kouang & les historiens qui travaillèrent avec lui au *Tong-kien*, dussent abandonner les sentiments reçus, pour adopter la nouvelle chronologie de gens inconnus, tirée de livres pleins d'absurdités, examinée avec tant de soin, & rejetée avec tant de fondement par deux académies en deux temps si différents ? Non assurément, & je suis très persuadé que sur les raisons que les Chinois ont eues de regarder ces *Tchou-chu* comme des livres supposés, vous en rejetterez comme eux la chronologie. Vous dites dans votre dissertation, que les opinions des pf.092 Chinois sur la chronologie de leur ancienne histoire que vous supposez différentes entre elles, peuvent se réduire à quatre, & quelques lignes plus bas que *le choix ne doit plus rouler qu'entre l'opinion de* Sse-ma-kouang & *celle* du *Tchou-chu* ; celle-ci ne devant plus avoir lieu, il ne vous reste donc plus qu'à suivre celle de Sse-ma-kouang, que je suis persuadé être la véritable ; j'espère que vous en conviendrez avec moi, lorsque je vous aurai fait connaître le peu de fond que vous devez faire sur les mémoires qui ont donné lieu à votre dissertation.

Suivant ce que je puis en juger d'après ce que vous rapportez, les auteurs de ces mémoires prévenus que la seule chronologie du texte hébreu, est celle qu'on doit suivre, se sont persuadés qu'ils pouvaient & devaient rejeter tous les faits qui leur paraîtraient lui être contraires ; ne faire nulle distinction des auteurs & de leurs ouvrages, qu'autant qu'ils pourraient leur servir ; rendre incroyables ceux que les Chinois respectent

comme sûrs & hors de doute ; ajouter au texte chinois, des mots essentiels à leur sentiment, & en retrancher ceux qui leur seraient contraires ; enfin entreprendre de faire suspecter comme fausses & supposées des époques astronomiques, que le calcul démontre avoir été très réelles. Ce n'est point mauvaise foi de leur part, j'en suis très persuadé ; c'est la seule envie de concilier la chronologie chinoise, avec celle de nos livres saints, qui leur a fait reconnaître dans les dix âges ou *Che-ki* de la secte des *Tao-sse*, les dix premiers patriarches du monde ; Jectan, dans l'empereur Yao ; & dans l'inondation qui arriva du temps de ce prince, des restes du déluge universel, &c. Pour moi, Monsieur, je crois que nous ne saurions être trop attentifs à n'écrire sur pf.093 la doctrine, l'histoire & les mœurs des Chinois, rien qui ne soit dans la dernière exactitude, & que nous devons laisser à nos savants d'Europe, la liberté d'en juger comme il leur plaira. C'est dans ce dessein que je vais parcourir plusieurs points de votre ingénieuse dissertation. Je commence par l'éclipse de Tchong-kang.

Suivant vos mémoires, vous proposez, Monsieur, trois difficultés qui tendent à prouver que si ce passage du *Chu-king* n'est point altéré, & regarde le règne de Tchong-kang, l'éclipse dont il parle ne peut être la même que l'éclipse calculée : 1° Parce que le lieu de l'éclipse rapporté dans le *Chu-king*, n'est pas connu avec certitude, & que le nom de Fang donné à la constellation chinoise, qui désigne les étoiles de la tête du scorpion, est un nom moderne, comme il paraît par le dictionnaire *Eulh-ya*. Cependant rien n'est plus vrai, Monsieur, que cette constellation n'a point changé de nom ; & que le nom de Fang, qu'on lui donne aujourd'hui n'était point inconnu dans l'antiquité ; je n'en apporterai point d'autre preuve que celle même du dictionnaire *Eulh-ya*, cité par vos mémoires. Voici comme ce dictionnaire parle de la constellation Fang, (chapitre du ciel, article 9, sur le nom des étoiles.)

> « Le *Tien-sse* (chariot du ciel,) dans le texte, s'appelle *Fang*, & dans l'explication, *Long-ouei-tien-ma*, les dragons sont les chevaux du char du ciel, *Hou-fang-sse-sing-ouei-tchi-sse*, c'est

> pour cela que les quatre étoiles de la tête de la constellation *Fang*, s'appellent *Tien-sse*. Immédiatement après, il ajoute, *Ta-chin-fang-sin-oue-y*e, *Ta-chin* est l'étoile qui est au centre ou dans le cœur de la constellation *Fang*.

N'est-ce pas là désigner bien pf.094 clairement les étoiles du *scorpion*, dont les quatre qui sont à la tête s'appellent *Tien-sse*, le cœur du scorpion *Ta-chin* & toute la constellation *Fang* ? & s'il est vrai, comme le porte la tradition, que Confucius, qui est venu longtemps après ce prince, s'est servi dans le *Chu-king*, du nom de *Fang*, pour indiquer les étoiles du *scorpion*, le lieu de l'éclipse rapporté dans le *Chu-king* est donc connu avec certitude.

2° *L'éclipse de Tchong-kang*, dites-vous, *fut une éclipse de soleil extrêmement considérable.* Avant que de vous répondre, permettez-moi, Monsieur, de vous mettre devant les yeux, l'état des choses. L'empereur Tai-kang, petit-fils du grand Yu, & frère aîné de Tchong-kang, pendant neuf ans qu'il occupa le trône, demeura insensible à tous les conseils de son ministre Ye, qui las enfin de voir tous ses soins inutiles, le fit arrêter dans un lieu où ensuite on bâtit une ville qui porte encore aujourd'hui le nom de Tai-kang ; Tchong-kang, que ce ministre plaça sur le trône, ne voulut prendre le titre d'empereur qu'à la mort de son frère, arrivée dix ans après ; car ce ne fut que de cette époque qu'il commença à compter son règne. Ye, qui avait jusque-là exercé la charge de premier ministre & de gouverneur de l'empire, craignit aussitôt de tomber ; afin de conserver l'autorité souveraine qu'il avait, il travailla à se faire un puissant parti dans lequel il engagea les mathématiciens Hi & Ho, qui se trouvaient alors dans les provinces dont il les avait nommé gouverneurs. Tchong-kang, prince sage & prudent, connut bientôt les mauvais desseins de son ministre. Il le laissa dans le ministère ; mais il lui fit entendre que pour se conserver la réputation de ministre fidèle & zélé, pf.095 il fallait qu'il cédât à Yn la charge de général des troupes qu'il possédait ; Ye ne fit nulle difficulté.

Cependant, Hi & Ho se prévalant de l'autorité & de la protection de Ye, ne se mettaient plus en peine de s'acquitter de leur devoir de

mathématiciens ; ils ne donnèrent point avis à l'empereur d'une éclipse de soleil qui arriva à l'automne de cette année ; la débauche où ils étaient plongés & l'amour du plaisir leur faisaient négliger tout autre soin. Tchong-kang irrité, ordonna au général Yn, d'aller les châtier. Ce général ayant assemblé son armée, parla ainsi aux officiers.

> « Pour vous faire comprendre le crime des Hi & Ho, il faut vous rappeler les belles instructions que nous a laissé le grand Yu. Suivant ces instructions, les anciens princes qui ont donné la première forme à cet empire, n'ont eu un succès si heureux, que parce qu'ils étaient attentifs aux volontés du ciel, & qu'ils s'y conformaient dans leur conduite.... Nous voyons aujourd'hui Hi & Ho, plongés dans le vin & dans la débauche, renverser les règles de la vertu, & négliger entièrement leur devoir. Le jour de la lune, à l'équinoxe d'automne, sur les sept heures du matin, il y a eu une éclipse de soleil hors la constellation *Fang* ; Hi & Ho, ont fait semblant d'en ignorer : les petits mandarins en sont troublés, & les peuples, faute d'en avoir été avertis auparavant, en sont épouvantés... je vous assemble pour que vous m'aidiez à faire revivre la vigueur de nos lois... Songez avec attention à ce que je viens de vous dire, & disposez-vous à le mettre en exécution.

Le ministre Ye, ajoute l'historien chinois, avait trop d'esprit pour ne pas sentir que le motif de la punition pf.096 exercée contre les mathématiciens, n'était qu'un prétexte apparent dont l'empereur profitait ; mais comme par leur mort il se vit les ailes coupées, il dissimula, &c. Voilà, Monsieur, suivant tous les historiens chinois, anciens & modernes, quel était l'état des choses, dans le temps de l'éclipse de soleil en question ; on voit par là :

1° Que Tchong-kang fut véritablement empereur, & non pas seulement de nom, comme le disent les mémoires que vous avez suivis. Jamais ce prince n'a demeuré caché dans une solitude, tandis que les usurpateurs Ye & Han-tsou, furent les maîtres de l'empire ; les auteurs de ces mémoires ont confondu Tchong-kang, avec Chao-kang. C'est celui-ci, petit-fils du

premier, qui demeura quarante ans caché dans une retraite, tandis que l'usurpateur Han-tsou, fut maître de l'empire ; c'est ce qu'on voit clairement rapporté par Sse-ma-tsien, & par les auteurs des premières annales, & il est surprenant qu'on ait avancé dans ces mémoires, que *Sse-ma-tsien & les auteurs des premières annales n'ont eu garde d'en faire mention dans leurs histoires.*

2° Que Hi & Ho n'étaient pas seulement mathématiciens, mais encore gouverneurs de provinces, & en état d'aider le ministre Ye, en cas de révolte. Tchong-kang n'ignorait pas qu'ils étaient d'intelligence, il fallait rompre leurs liaisons. Attaquer Hi & Ho comme rebelles, ç'aurait été engager Ye, à se joindre à eux ; il profita donc adroitement de l'éclipse de soleil, qui arriva pour les punir suivant les lois, sans que le ministre pût s'y opposer ; il rompit ainsi les manœuvres sourdes & les desseins ambitieux de son ministre, & répara en même temps l'infraction faite aux lois, dont parle la harangue du général Yn : *je vous assemble pour que vous m'aidiez à faire revivre la rigueur de nos lois : des sujets se maintiennent eux-mêmes en soutenant leur prince.* Il s'agissait, en un mot, de détruire une brigue, qui était sur le point d'éclater & qui pouvait devenir redoutable.

3° Que si les princes, dont parlait le grand Yu dans ces *instructions*, citées par le général Yn, n'avaient pas régné longtemps avant les empereurs Yao & Chun, il ne les aurait pas traités d'*anciens princes*. Si ces anciens princes avaient dicté des lois rigides contre les mathématiciens négligents, il est hors de doute, qu'ils savaient calculer & prédire les éclipses ; il est donc certain que les Chinois sous Yao, n'étaient point dans un état de barbarie, tel qu'on a prétendu vous le faire entendre.

Vous dites que l'éclipse trouvée par le calcul des astronomes est une éclipse horizontale de soleil, & de moins d'un doigt, c'est-a-dire, une éclipse invisible pour d'autres que pour des astronomes, & peut-être même des astronomes avertis ; d'où vous concluez qu'une semblable éclipse ne ressemble guère à celle du *Chu-king*, qui fut assez considérable pour effrayer les peuples. Tous les astronomes n'ont pas trouvé par leur calcul

cette éclipse horizontale aussi petite que vous la faites ; je veux que tous ces calculs la donnent de moins d'un doigt, la conséquence que vous en tirez, Monsieur, ne serait de quelque poids pour l'Europe, que dans le cas où les tables astronomiques qu'on a eues jusqu'ici n'avaient jamais eu besoin d'aucune correction pour les mouvements du soleil & de la lune ; mais nous avons vu plus d'une fois, & de nos jours, que les différentes tables, que nous jugeons dignes de notre estime, ne nous ont pas toujours donné le même pf.098 temps & la même quantité d'éclipses, surtout lorsqu'elles ont été horizontales ; nous devrions donc n'être pas surpris que les tables que nous avons, ne nous donnassent que possible une éclipse, que l'histoire, quatre mille ans auparavant, nous apprendrait avoir été de plusieurs doigts.

J'ai dit, ci-dessus, *pour l'Europe*, parce qu'on y est peu au fait des coutumes de la Chine. Je m'explique : outre la raison que je viens de dire & qui peut justifier l'effroi des peuples, il faut savoir qu'à la Chine dès la première antiquité, il y a jour & nuit des petits mandarins du tribunal des mathématiques, qui sans cesse occupés à examiner le ciel, sont obligés de rendre compte chaque jour à leurs supérieurs, de ce qu'ils y ont remarqué. Ces petits mandarins, la première année de Tchong-kang, le jour marqué, voyant le soleil s'éclipser, & sachant qu'on n'en avait pas averti l'empereur en furent étrangement surpris, & le publièrent aussitôt. Le peuple à cette nouvelle, qu'il prit pour un très mauvais pronostic au commencement d'un règne, comme les Chinois de nos jours le croient encore, en fut épouvanté, & c'est ce qui est assez clairement marqué dans la harangue du général Yn, par ces paroles : *Les petits mandarins en sont troublés, & les peuples faute d'en avoir été avertis en sont épouvantés.* Vous voyez, Monsieur, que cette éclipse du *Chu-king*, horizontale, a pu être assez considérable pour effrayer les peuples, quoiqu'elle soit trouvée par le calcul des astronomes de nos jours de moins d'un doigt ; & les peuples pouvaient en être épouvantés sur le rapport des petits mandarins, sans qu'elle fût extrêmement considérable.

pf.099 Mais, si le Chu-king est altéré sur cet endroit de Tchong-kang, comme vos mémoires ont prétendu vous le faire croire : si *Sse-ma-tsien & les auteurs des premières annales n'ont eu garde d'en faire mention dans leurs histoires ; si on n'avait pas encore mis, de leur temps, le nom de Tchong-kang à la tête du Chu-king, dans lequel il est parlé de l'éclipse marquée par les astronomes* : Tout ce que j'ai dit, jusqu'ici ne prouve rien en faveur de l'antiquité de la chronologie chinoise ; c'est sur quoi je vais tâcher de donner quelque éclaircissement.

Si vous avez lu, Monsieur, la préface que j'ai mise à la tête de l'histoire chinoise, vous y aurez vu comment & en quel temps le *Chu-king* fut réparé & mis dans l'état où nous l'avons aujourd'hui.... Ce rétablissement du *Chu-king* est si bien constaté, que jusqu'ici il ne s'est trouvé aucun Chinois assez hardi pour révoquer en doute la moindre circonstance, & vous pouvez, Monsieur, sans crainte de vous trop avancer, donner le défi aux auteurs de vos mémoires de vous citer aucun Chinois qui en disconvienne.

Les vingt-neuf premiers chapitres du *Chu-king*, du nombre desquels est le chapitre *Yn-tching*, qui rapporte l'éclipse en question, furent tirés fidèlement de la mémoire du vieux docteur Fou-seng, & ensuite collationnés sur un ancien exemplaire : douter après cela, si le *Chu-king* n'a point été altéré sur ces chapitres, c'est entreprendre de faire croire qu'il est nuit au milieu du jour. Cela étant, Sse-ma-tsien, & les auteurs des premières annales, sans même en excepter les moins dignes de foi, ayant tous placé l'empereur Tchong-kang au rang qu'il doit tenir dans l'histoire, comment vos mémoires ont-ils pu dire pf.100 *qu'ils n'ont eu garde, d'en faire mention* ? Il faut s'aveugler volontairement pour ne pas voir une vérité si connue. On n'oserait à la Chine, ôter, ou ajouter, ou même changer un seul caractère à ce qui a été recouvert des *King* ou *Livres canoniques* : comment aurait-on ajouté au *Chu-king* un chapitre entier ? Rien n'est plus vrai, Monsieur, ou il faudrait prendre le parti de tout nier, que le chapitre *Yn-tching* sur Tchong-kang est tel aujourd'hui, qu'il a été recueilli &

transmis à la postérité par Confucius ; ce fait étant incontestable j'en conclus :

1° Que l'*éclipse de soleil*, que le *Chu-king* nous dit être arrivée *sous Tchong-kang*, *le premier jour de la lune à l'équinoxe d'automne, sur les sept heures du matin, hors la constellation Fang*, vérifiée par le calcul des astronomes de nos jours, est une éclipse sûre & indubitable.

1° Que le nom de *Fang* donné à la constellation du lieu de cette éclipse, est le nom ancien qu'on donnait du temps de Confucius, aux étoiles du scorpion.

3° Que l'astronomie devait être sur un assez bon pied sous Tchong-kang, puisque les rois que le grand Yu, dans ses instructions, traitait d'anciens princes, punissaient si sévèrement les astronomes négligents.

4° Que Tchong-kang ne punit pas seulement Hi & Ho, en qualité de mathématiciens, qui avaient manqué à leur devoir ; mais encore comme des gouverneurs infidèles, qui fomentaient une révolte.

5° Que les peuples purent être épouvantés de cette éclipse, voyant que les petits mandarins, qui en avertissaient, en étaient eux-mêmes troublés.

6° Que ce chapitre du *Chu-king*, faisant régner souverainement Tchong-kang comme empereur de la Chine, pf.101 il est manifestement faux *qu'on trouve dans le Chu-king*, plusieurs articles qui regardent Tchong-kang, *d'où il faille conclure, suivant l'opinion des plus habiles critiques chinois, que ce prince ne régna que de nom à la Chine.* Si vos mémoires avaient ajouté dix ans durant que vécut encore prisonnier l'empereur Tai-kang, son frère aîné, ils auraient dit vrai ; mais il est évidemment faux qu'il n'y ait pas véritablement régné après ces dix ans. Ce n'est point une opinion chez les Chinois ; il n'y en a aucun, & je puis assurer qu'il n'y en a jamais eu qui l'ait révoqué en doute.

7° Enfin, que cette éclipse de Tchong-kang n'ayant pu paraître qu'à la Chine, & nullement en Europe, ni dans le reste de l'Asie, & se trouvant par notre calcul telle que le *Chu-king* l'a décrit, la première année du règne de

Tchong-kang, 2159 ans avant l'ère chrétienne, il est évident que la chronologie chinoise, en remontant jusqu'à cette époque, est indubitable, ce qui ne peut, comme vous voyez, s'accorder avec la chronologie des *Tchou-chu*.

V. Vous ne paraissez pas douter, Monsieur, que l'empereur Yao ait régné à la Chine ; mais *il est singulier*, dites-vous, sans doute d'après vos mémoires, *que tous les règnes antérieurs à Yao, ayant été une chose inconnue à Confucius, & c'est-là, ce me semble, une preuve démonstrative que ce philosophe les regardait comme une partie de l'histoire fabuleuse, qui ne devait pas entrer dans un ouvrage sérieux* ; mais si ce philosophe en a fait mention d'une manière claire & sans équivoque dans ses ouvrages sérieux, s'il y a nommé tous les princes que les histoires authentiques placent avant Yao, ne sera-ce point une preuve démonstrative que ces princes y ont régné, & que les histoires ont dû en faire mention ? Voici comme ce philosophe parle dans ses pf.102 commentaires sur l'*Y-king*, à l'article premier de la deuxième partie de ses *Hi-tse*, commentaires qui échappèrent à l'incendie des livres, comme je le dirai plus bas :

> « Lorsqu'anciennement Fou-hi gouvernait l'empire, il examinait avec soin les différentes images du ciel dans les mouvements du soleil, de la lune, des planètes & des étoiles, ainsi que les différentes productions de la terre : l'admirable variété des animaux... Chin-nong, qui succéda à Fou-hi, apprit aux peuples l'art de travailler la terre, & de l'ensemencer de différentes sortes de grains... A Chin-nong, succéda Hoang-ti, &c.

En parlant dans son *Kia-yu*, à son disciple Tsay-ngo, qui l'interrogeait sur les successeurs de Hoang-ti, il lui répondit clairement, *que Chao-hao, Tchuen-hio & Ti-ko, avaient successivement possédé l'empire, entre Hoang-ti & Yao* ; n'est-ce pas là, Monsieur, la preuve la plus démonstrative que ces princes ne doivent point être confondus dans l'histoire fabuleuse de la Chine.

Mais d'où vient, demandez-vous, d'après vos mémoires, *que Confucius a commencé son extrait du Chu-king au règne de Yao, & qu'il ne parle dans ce livre, ni de Fou-hi, ni même de Hoang-ti* ? D'où vient qu'on y lit dans un discours de ce prince, *que les eaux qui se sont élevées autrefois jusqu'au ciel, baignent encore le pied des plus hautes montagnes, couvrent les collines moins élevées, & rendent les plaines inondées & impraticables* ? Sur quoi Hou-ngan-koue, célèbre interprète des *King*, ajoutez-vous toujours d'après eux (Tom. I de ses commentaires, chap. 4, art. 3, sur le *Tchun-tsiou*) dit : que Confucius parle dans cet endroit du *Chu-king*, des vestiges de l'état primordial de la Chine, ou celui dans lequel elle s'était pf.103 trouvée au temps de sa première fondation. Je vais, Monsieur, répondre à ces difficultés, & j'espère que mes réponses vous satisferont.

1° Confucius n'entreprit de mettre l'histoire en un seul corps, que parce qu'il voyait le peu de soin qu'on prenait de la conserver dans son entier ; celle des règnes de Fou-hi, Chin-nong & Hoang-ti, qu'il savait avoir été faite sous le titre de *San-fen*, ne se trouvait plus. Il ne restait que quelques fragments de celle de Chao-hao, Tchuen-hio, Ti-ko, Yao & Chun, qu'on avait écrite sous le titre de *Ou-tien* ; ces fragments concernaient les règnes de Yao & Chun seulement ; Confucius les recueillit avec soin, sous le titre de *Tien, Yao-tien* & *Yu-tien*, pour faire connaître à la postérité qu'ils n'étaient qu'une partie de l'histoire *Ou-tien*, & qu'ils ne devaient pas être regardés comme les premiers souverains de la Chine. Ce philosophe n'avait en vue que la plus exacte vérité ; voilà pourquoi n'ayant pas trouvé de mémoires suffisants pour l'histoire des princes, antérieurs à Yao, il aima mieux n'en rien dire, & débuta dans son *Chu-king*, par Yao & Chun, les deux derniers des cinq *Tien*, qui dénotent suffisamment la réalité des trois premiers. Voilà ce que la tradition chinoise nous dit. Quant à l'objection tirée de ce que Confucius n'a point parlé dans ces livres *Yao-tien, Yu-tien*, ni de Fou-hi, ni de Hoang-ti ; c'est, 1° qu'il ne s'agissait point dans ce qu'il écrivait, de l'histoire de ces deux princes, mais de celle de leurs successeurs ; 2° que n'ayant plus qu'une partie du *Chu-king*, on ne peut assurer que Confucius n'en parlait pas dans ce qui nous manque. Dans le

chapitre *Yn-tching*, ne parle-t-il pas tacitement de Fou-hi, de Hoang-ti, &c. sous le nom de ces *anciens princes*, qui ont donné pf.104 la première forme à l'empire de la Chine ? Dans le chapitre *Liu-hing*, Mou-ouang ne parle-t-il pas de Tchi-yeou, qui fut puni par Hoang-ti d'une manière exemplaire ? &c. Parler de ce qu'a fait un prince, n'est-ce pas parler de lui ?

1° D'où vient, demandez-vous encore, *qu'on lit dans un discours de Yao, que les eaux qui se sont élevées autrefois jusqu'au ciel, baignent encore le pied des plus hautes montagnes, couvrent les collines moins élevées, & rendent les plaines qu'elles inondent impraticables* ? Afin que vous jugiez mieux de ce qui en est, je vais vous mettre ici la traduction littérale de ce passage du *Chu-king*, que j'ai devant les yeux, en chinois & en tartare.

La soixante-unième année du règne de Yao, il y eut une inondation qui causa des ravages infinis dans l'empire : ce prince fit assembler ses grands, & s'adressant au Sse-yo, ou premier officier qui avait inspection sur les gouverneurs des provinces, il lui dit : *Hélas ! la terrible inondation des eaux, cause des maux infinis ; ces eaux baignent le pied des montagnes, couvrent entièrement les collines, & semblent vouloir s'élever jusqu'au ciel, le peuple en murmure : est-ce que parmi vous il n'y aurait personne qui pût y apporter du remède* ? Il suffit, Monsieur, de vous donner la vraie traduction de ce passage du *Chu-king*, pour vous faire juger de l'infidélité de celle que vos mémoires vous ont fournie ; pourquoi ajouter au texte les mots d'*autrefois* & d'*encore* ? Pourquoi transporter à la tête de ce discours, ce qu'il dit de ces eaux, qui semblent vouloir s'élever jusqu'au ciel ? Pourquoi mettre au passé cette élévation des eaux jusqu'au ciel, que le texte met très clairement au sens présent ? Pourquoi ajouter que les plaines sont impraticables ? Pourquoi en retrancher que le peuple en murmure ? Si pf.105 dans une traduction de deux lignes on trouve tant d'infidélité, que doit-on juger des mémoires qui viennent d'une telle source ?

Quoique le *Chu-king* ne marque pas à quelle année de son règne Yao fit ce discours à ses grands, les historiens l'ont jugé assez naturellement du

temps où ce prince leur demanda de choisir quelqu'un qui pût lui succéder ; le *Chu-king* dit positivement que ce fut la soixante-dixième année de son règne, après que Pé-koen eut avoué qu'il ne pouvait venir à bout de faire écouler les eaux ; ce fut donc la soixante-unième année de son règne, que Yao commanda les travaux. Je demande s'il est probable que Yao se fût exprimé ainsi, après soixante ans de règne, s'il s'agissait des restes d'un déluge universel ? Comment leur aurait-il pu dire que ces eaux semblaient vouloir s'élever jusqu'au ciel ? Combien voyons-nous de lieux en mer dont on pourrait dire *que les eaux qui se sont autrefois élevées jusqu'au ciel, baignent encore le pied des plus hautes montagnes, couvrent les collines moins élevées, & rendent les plaines qu'elles inondent impraticables* ? Serait-il de la sagesse de chercher quelqu'un pour les faire écouler ? Si cette inondation pouvait être confondue avec le déluge universel, la Chine ne devait former alors qu'un archipel ; toutes les eaux devant être de niveau avec celles de la mer, où Yao aurait-il prétendu les faire écouler ? Si on soutient que les eaux de cette inondation étaient des restes du déluge qui remplissaient encore quelques bas-fonds, Yao serait-il demeuré soixante ans sur le trône sans se plaindre des terribles maux qu'elles faisaient souffrir à ses peuples ? & l'aurait-il fait dans les termes que j'ai rapportés ? Pour abréger : quelque plausibles que soient ces pf.106 raisons, il suffit que la traduction de ce passage de Confucius, donnée dans vos mémoires, soit pleine d'erreurs, pour que la conséquence qu'on en tire soit également fausse.

Vos mémoires citent encore l'autorité du fameux Mong-tsé, & lui font dire que jusqu'au temps de Yao, la Chine était inculte & presque inhabitée, parce que les montagnes étaient couvertes de forêts épaisses, & que les plaines étaient inondées par les eaux ; que Yao ayant rassemblé & policé ces hommes qui vivaient épars dans les forêts, leur apprit à défricher les montagnes, &c. Pour vous mettre plus au fait du sens de cet endroit de Mong-tsé, je vais, Monsieur, vous le traduire le plus littéralement qu'il sera possible :

> « Du temps de Yao, l'empire ne se trouva point tranquille ; il y eut une si terrible inondation, que les eaux se répandant de tous côtés, parurent couvrir tout l'empire ; les herbes sauvages & les broussailles y crûrent d'une épaisseur extrême, les animaux sauvages les remplissaient & nuisaient infiniment aux hommes, qui ne pouvaient semer leurs grains ; de tous côtés, on ne voyait que des vestiges de ces animaux. Yao en conçut un cruel chagrin, & avec le secours de Chun, il vint à bout d'y remédier. Chun ordonna à Pe-ye de se servir du feu pour éclaircir les montagnes & les étangs, & par ce moyen, il éloigna les bêtes sauvages ; Yu conduisit les eaux des neuf rivières, des fleuves To, Tsi, &c. à la mer ; il facilita le cours des rivières de Niu, de Han, de Hoai & de Tsée qui vont joindre leurs eaux à celles du grand fleuve Kiang, en leur ouvrant un lit raisonnable ; alors l'empire eut de quoi vivre ; mais Yu fut occupé plus de huit ans à ces pf.107 travaux sans se reposer, & passa jusqu'à trois fois devant sa maison sans y entrer.

Pour mieux entendre cet endroit de Mong-tsé, il faut faire attention qu'au temps de cette inondation, qui arriva la soixantième-unième année du règne de Yao, ce prince pensa aussitôt à y remédier. Le choix de ses grands qu'il consulta, tomba sur Koen, père de Yu, qui travailla neuf ans, & ne put réussir ; ainsi il ne faut pas être surpris, si après neuf ans, ces eaux restagnantes & croupies, avaient fait croître *les herbes sauvages & les broussailles, d'une épaisseur extrême : si les animaux sauvages multipliés considérablement, nuisaient beaucoup aux hommes, & les empêchaient de semer leurs grains.* Tout cela devait naturellement arriver, lorsque Chun donna ordre à Yu de faire écouler les eaux de cette inondation, ce qui ne fut que trois ans après que Koen son père eut avoué qu'il ne pouvait en venir à bout, c'est-à-dire, douze ans après l'année de la grande inondation.

Je pense, Monsieur, qu'il suffit de vous avoir traduit tout le passage de Mong-tsé, que vos mémoires vous ont indiqué, pour vous faire juger s'il les

favorise ; vous n'y avez pas trouvé que Mong-tsé ait dit : *jusqu'au temps de Yao, la Chine était inculte, presque inhabitée*... que Yao *ait rassemblé les hommes qui vivaient épars dans les forêts, & les ait policés* ; parce que Mong-tsé ne l'a point dit, ni dans ce passage, ni en aucun autre endroit de ses ouvrages. Concluons donc, Monsieur, que ces autorités qui constataient une grande inondation du temps de Yao, différente entièrement de celle du déluge universel, nous donnent droit d'assurer que l'opinion contraire est dénuée de fondement.

pf.108 L'autorité de Hou-ngan-koue, ne saurait être d'un grand poids, contre l'un ou l'autre sentiment ; docteur de la dynastie des derniers Song, il ne s'est rendu fameux que par la hardiesse qu'il eut de faire sur le *Tchun-tsiou* des commentaires, dont le célèbre Tchu-hi, son contemporain, faisait très peu d'estime : les idées particulières dont ses commentaires sont remplis, n'ont pas trouvé beaucoup de partisans ; ce que je ne vous dis ici, que pour vous faire remarquer, en passant, qui sont ceux que vos mémoires placent au nombre des plus célèbres interprètes des *King* ; car d'ailleurs cet interprète n'est point du sentiment de l'auteur de vos mémoires ; voici comme il parle dans le lieu qu'il vous a cité, que j'ai actuellement devant les yeux & que je vais vous traduire. Il s'agit dans le *Tchun-tsiou*, d'une inondation qui arriva sous Hoan-kong, prince de Lou, dont on avait tué le père, auquel il succédait, & qu'on accusait d'être complice de cet assassinat. Confucius, dans son texte, ne dit que ces trois mots : *Tsiou*, *ta-choui*, c'est-a-dire, *en automne il y eut une grande inondation*. Hou-ngan-koue parle ainsi sur ce texte.

> « Une grande inondation est la suite d'un mauvais gouvernement. Hoan-kong était un prince vicieux, son gouvernement devait s'en ressentir. Du temps de Yao, les eaux tombèrent en si grande abondance, qu'elles inondèrent tout l'empire ; ce n'est pas que son gouvernement fût mauvais, mais parce que les eaux n'avaient point de lit assuré par où elles pussent aisément s'écouler ; ce fut pour leur en ouvrir un qu'il envoya Yu, qui y

> réussit, & dessécha les eaux restagnantes au milieu des campagnes. Dans la suite il y a eu des hommes sans vertu, qui, dans pf.109 des temps de fâcheux pronostics, ont prétendu les expliquer par cet exemple pris du temps de Yao ; mais ils se sont grossièrement trompés.

Voilà, Monsieur, le passage entier de Hou-ngan-koué, indiqué par vos mémoires. Il n'est pas nécessaire que je m'y arrête davantage, il suffit de vous l'avoir rapporté tel qu'il est, pour vous mettre à portée de juger si on peut en tirer la conclusion que l'empereur Yao a été le fondateur de l'empire de la Chine.

VI. Si vous avez lu, Monsieur, la préface que j'ai mise à la tête de l'histoire de la Chine, ce que j'y ai dit du chapitre *Yu-kong*, quoique en raccourci, vous aura donné, je n'en doute pas, une idée de la Chine, sous le règne de Yao, comme d'un grand royaume, & déjà très policé ; or, elle n'avait pu acquérir cette étendue, ni avoir établi des manufactures de soieries, & créer une cour dans l'espace d'une génération.

Yu y paraît un excellent géomètre, habile surtout dans le nivellement des terres, bon physicien, & d'une étendue de génie surprenante. La Chine qu'il parcourut jusqu'à quatre fois, & dont il présenta la description à Yao au retour de son expédition, est un morceau de géographie dont on doit admirer la justesse ; les limites y sont marquées presque telles que nous les avons trouvées lorsque par ordre de l'empereur Kang-hi, nous avons dressé la carte de cet empire ; la disposition des provinces est la même ; les noms & le cours des fleuves & des rivières, les noms & la situation de ses lacs & de quantité de ses montagnes, sont presque les mêmes encore, & tels que nous les avons observés, &c.

Mais ce que nous avons le plus admiré, c'est l'habileté pf.110 avec laquelle il ouvrit des canaux pour conduire les eaux, & les faire décharger dans la mer ; l'adresse qu'il eut de diriger le cours des rivières, depuis leurs sources jusqu'aux fleuves ; les peines qu'il dut prendre pour assurer des lits

à ces fleuves, & les empêcher de nuire aux pays qu'ils arrosaient. Le Hoang-ho, de tout temps a été funeste à la Chine, par ses fréquentes inondations auxquelles les provinces de Chan-si, de Chen-si & de Honan étaient les plus exposées. Pour mettre ces provinces à couvert, Yu entreprit de faire passer ce grand fleuve à travers de très hautes montagnes ; quelles dépenses, quels travaux ne fallut-il pas faire ? Quelle habileté ne devait pas avoir le grand homme qui réussit dans cette entreprise ? On peut juger de l'immensité de ses travaux, par ce qui en paraît encore aujourd'hui aux montagnes de Long-men, de Hou-keou & à celle de San-men, montagne d'une hauteur extraordinaire dans laquelle Yu ouvrit trois canaux que j'ai vu en travaillant à la carte de la Chine, & dont je demeurai surpris d'admiration & d'étonnement. Je vous le demande, Monsieur, cela tient-il de cette barbarie, où, selon vos mémoires, la Chine était alors plongée.

Suivant cette géographie du Yu-kong, l'empire de Yao avait près de quatre cents lieues d'étendue, est, ouest, & près de trois cents, nord & sud. Yu, à la fin de ses travaux, les divisa en neuf grandes provinces, dont il détermina les tributs suivant les connaissances qu'il prit, en physicien, de la nature des terres, de l'habileté & de l'industrie des peuples qui les habitaient.

Les tributs dont il fait un détail dans ce même chapitre *Yu-kong*, donnent assez à connaître combien cet pf.111 empire était riche & policé. On voit dans ces tributs de l'or, de l'argent, du fer, de l'acier, du plomb, des pierres précieuses travaillées & brutes ; des soies crues & mises en œuvre, des pièces de soie blanches, rouges, violettes, rayées, noires, &c. différentes sortes de toiles ; des bois de cyprès, de pin & autres pour la bâtisse des maisons & la construction des barques ; des peaux d'ours, de renards, de chats sauvages et d'autres sortes d'animaux, pour l'ornement des chars & des cuirasses ; du bois de sycomore, pour la fabrique des instruments de musique, des pierres sonnantes pour servir dans la musique ; des plumages de différentes couleurs pour les enseignes & les

étendards, des plumes tendres pour des fourrures ; de l'ivoire, des écailles de tortue, &c.

Si après les terribles ravages de l'inondation, l'empire de Yao se trouvait si étendu, si riche, si policé, il n'était donc pas si barbare ni si nouveau que les auteurs de vos mémoires veulent vous le faire croire. Un empire où on voit tant d'habileté dans les sciences & dans les arts, ne saurait être passé tout à coup de la barbarie, à l'état de la plus parfaite police ; la durée d'une seule génération suffit-elle pour cela ? Enfin Yao peut-il avoir été le premier empereur de la Chine ?

VII. Les auteurs de vos mémoires, pour affaiblir l'autorité du *Chu-king* & des autres *livres canoniques*, ont tâché de vous persuader que l'empereur Tsin-chi-hoang-ti avait fait périr généralement tous les livres anciens, que dans la suite lorsqu'on rechercha ce qui était échappé à l'incendie, on ramassa avec soin jusqu'aux moindres fragments, car il ne se trouva aucun ouvrage entier, &c. &c. D'après cette narration, ils ont cru avoir droit de rendre pf.112 suspect d'erreur, tout ce qui ne s'accorde pas dans les *King* avec leurs vues, &c. Venons au fait.

L'empereur Tsin-chi-hoang-ti, trois ans avant sa mort, de retour de la visite des provinces, donna un magnifique repas à ses grands, auquel il leur fit l'honneur d'assister : il voulut qu'ils y fussent en toute liberté, & leur dit qu'il serait ravi de savoir leur sentiment sur sa conduite... Li-sse, son premier ministre, saisit cette occasion pour lui proposer la destruction des livres, & lui parla ainsi :

> « Nous ne lisons pas dans nos histoires, que nos premiers princes aient suivi tout ce qui avait été réglé par leurs prédécesseurs : nous y apprenons, au contraire, que chacune des trois familles qui ont précédé celle de Votre Majesté suivit les coutumes qui lui étaient particulières, sans se mettre en peine de se conformer à celles de la dynastie qui l'avait devancée. Vous avez ouvert, prince, une nouvelle voie de gouvernement, qui

suivant les règles de la sagesse humaine, doit toujours maintenir sur le trône votre auguste famille ; tous l'approuvent, tous la reçoivent avec des sentiments d'estime & de vénération. Il n'y a que des stupides, ces gens qui se piquent de littérature, qui n'en veulent pas convenir ; ils ont sans cesse dans la bouche les règles des anciens, ils en étourdissent. Eh ! qu'y a-t-il de bon dans le gouvernement des trois familles impériales qui ont régné ci-devant ? Laisser toute liberté à ces sortes de gens, de courir chez les différents princes, comme ils ont fait dans les guerres passées, pour les animer & les aider à perpétuer les troubles dans l'empire, voila ce qui n'est point à propos.

Aujourd'hui tout est arrêté, tout obéit à un seul maître pf.113 & tout vit en paix. Il faut, pour obvier aux désordres à venir, que Votre Majesté oblige les lettrés à s'instruire uniquement des nouvelles règles de votre gouvernement ; aucun, je le sais, ne veut s'y conformer : ils n'étudient que les anciennes coutumes, ils blâment les vôtres, & portent ainsi les peuples à les condamner. A peine a-t-on publié quelques-uns de vos ordres, qu'on les voit dans chaque maison les critiquer ouvertement, en détourner le sens, & les expliquer d'une manière qui ne fait pas honneur à Votre Majesté : ils emploient les connaissances qu'ils ont acquises par l'étude, à inspirer au peuple du dégoût pour votre gouvernement & à l'entretenir dans un esprit de révolte. Si Votre Majesté n'y met ordre d'une manière efficace, votre autorité perdra toute sa force, les troubles recommenceront comme auparavant & désoleront l'empire.

Ma pensée serait donc, de supplier Votre Majesté d'ordonner deux choses ; la première de faire réduire tant de sortes de caractères en usage dans l'empire, à une seule forme, & d'obliger sous de grièves peines, tous vos sujets à ne se servir que de ceux de Votre Majesté Quelle confusion d'avoir dans un état plus de

> soixante-dix manières différentes d'écrire nos caractères ! N'est-ce pas tolérer un moyen très propre à entretenir la révolte ?
>
> La deuxième chose qu'il me semble que Votre Majesté devrait faire, serait de faire brûler généralement tous les livres, à l'histoire des *Tsin* près ; d'ordonner que tous ceux qui ont le *Chu-king*, le *Chi-king* & tel autre livre que ce soit, aient à les remettre incessamment entre les mains des mandarins de chaque lieu, pour être réduits en cendres, & cela sous peine de la vie ; de publier un édit pf.114 portant que quiconque, après cela, s'avisera de parler des livres *Chu-king*, *Chi-king* & autres, seront mis à mort au milieu des rues ; que ceux qui s'aviseront de blâmer le gouvernement présent, seront, eux & toute leur famille, punis du dernier supplice , & afin d'obliger les mandarins à y tenir la main, il faut déclarer, que ceux qui seront négligents dans l'exécution de ces ordres, se rendront coupables du même crime & seront punis comme tels. On peut épargner les livres concernant la médecine, les Koua, & le labourage.

L'empereur goûta si fort le conseil de Li-sse, que de peur que quelques-uns de ses grands ne s'y opposât, il donna ordre sur le champ de le faire mettre à exécution.

Voilà, Monsieur, ce qui porta Tsin-chi-hoang-ti à ordonner l'incendie des livres ; mais quelque précis que fussent les ordres, & malgré la terreur des supplices qu'on fit souffrir aux plus mutins, il ne fut pas possible d'empêcher qu'on ne sauvât plusieurs livres, même de ceux que Tsin-chi-hoang-ti avait le plus à cœur d'abolir. Vous venez de voir Monsieur, qu'on épargna les livres de médecine, de labourage & ceux qui traitaient des Koua de l'*Y-king*. Il faut donc soustraire l'*Y-king* du nombre des *cinq King, qui furent formés des fragments & des lambeaux séparés qu'on rejoignit du mieux que l'on put.* Fou-hi est indubitablement l'auteur des Koua, jusqu'ici personne ne les lui a disputés. Chin-nong de même est l'auteur de l'*Herbier* qui porte son nom, comme le traité du *Pouls* est de Hoang-ti. Ces livres qui

subsistent encore, ne sont-ils pas une preuve suffisante que ces princes ont existé ? Ces livres n'ont pas été composés depuis Yao, ils ont donc été avant lui. Cela soit dit en passant.

pf.115 Si vous avez jeté les yeux sur la préface de ma traduction des annales, où je me suis étendu sur la manière dont on s'y prit pour rétablir les *King*, vous avez dû voir qu'ils ne furent pas composés de lambeaux séparés qu'on rejoignit le mieux qu'on put ; mais pour achever de vous faire connaître la bonne foi & la scrupuleuse exactitude des Chinois dans la réparation de leurs *King* & de leur histoire, il faut savoir que dans l'examen qu'il firent ensuite des exemplaires du *Chu-king* nouvellement recouvrés, à l'exception de vingt-neuf chapitres complets qu'ils y trouvèrent, le reste était tellement défiguré par la pourriture & par les vers qu'il ne leur fut pas possible d'en tirer un chapitre entier, & qu'ils se virent forcés, malgré leur travail & leurs peines, de se contenter des titres de plusieurs de ces chapitres, tels que ceux de *Y-tsi, Yuen-ming, Tchong-ting, Ho-tan-kia, Tsou-y, Tsiang-pou kou*, &c. & d'en indiquer le sujet ; ou si les titres étaient tellement détruits qu'on ne pût absolument les déchiffrer, d'en exposer le sujet ou l'occasion ; tels étaient les deux chapitres faits par Ou hien, premier ministre de Tay-ou, à l'occasion d'un prodige arrivé dans une des cours du palais de ce prince, &c. & de mettre à part ce qu'ils jugèrent que contenaient ces précieux restes à demi effacés ; car ils ne pensèrent jamais à les joindre aux chapitres qu'ils avaient recouvrés dans leur entier, ni à les regarder comme *King* & authentiques. Ces lacunes laissent un assez grand vide dans le *Chu-king*.

Vous demandez, Monsieur, *comment on a rempli ces vides, & lié ces fragments les uns aux autres ? Comment l'a-t-on pu, si la perte des anciens monuments a été aussi totale qu'on le dit ? Si elle ne l'a pas été, pourquoi ne connaît-on pas au moins les titres des ouvrages échappés à* pf.116 *l'incendie ?* Vous avez vu ci-dessus, Monsieur, que la perte des anciens monuments n'a pas été aussi totale qu'on a voulu vous le faire croire, puisque le prince Hien-ouang trouva le moyen de se procurer plus de cinq

mille volumes. Sans doute que vous ne vous attendez pas de voir ici tous les titres de ces ouvrages : je me contenterai de vous parler de quelques-uns, dont les historiens se sont servis pour remplir des vides de l'histoire, car vous saurez qu'ils ne les ont pas tous remplis.

1° Quoique l'ordre de brûler les livres ne regardât pas l'*Y-king*, on ne laissa pas de conserver avec soin ce livre commenté par Ting-koan, qui vivait sous les *Tcheou* ; ce livre, sous le titre de *Tcheou-y-tchuen*, fut un des premiers qui tomba entre les mains du prince Hien-ouang.

2° Le *Chi-king*, passa des mains de Confucius, dans celles de ses disciples : des disciples à Li-ke, Mong-tchong-tse, Sun-king, Maho-hiang & de ce dernier au prince Hien-ouang.

3° J'ai dit ailleurs, comment le *Tchun-tsiou* avait passé à ce prince par la même voie de Tso-keiou-ming. Ce prince eut encore quelques ouvrages du même auteur entr'autres son *Koue-yu*.

4° Les Œuvres de Kong-yang-kao & de Kou-leang-tchi sur le *Tchun-tsiou*, que les neveux de Kieou-kiang-kong remirent au prince Hien-ouang.

5° Le *Tcheou-koan* de Tou-tse-tchun, un des livres anciens que Tsin-chi-hoang-ti haïssait le plus, mais qu'il ne put abolir, fut conservé par les soins de Li-chi qui le cacha, & il passa au prince Hien-ouang.

6° Kao-tang-feng, qui vivait au commencement des *Han*, produisit dix-sept chapitres de Confucius sous cinquante-six titres différents, sur *les cérémonies*, que le prince pf.117 Hien-ouang acheta un grand prix, & qu'il offrit à l'empereur ; plusieurs autres recueils qu'on disait anciens parurent ensuite, & on en forma le *Li-ki*, ou livre des cérémonies, tel que nous l'avons aujourd'hui ; mais dont l'autorité, selon les Chinois, est très inférieure à celle des autres *King*, quoiqu'il soit mis à leur rang en considération des dix-sept chapitres de Confucius.

7° Le *Ta-hio* & le *Tchong-yong*, deux des quatre livres, ou *Sse-chu* de Confucius, faisaient partie des cinquante-six titres en dix-sept chapitres, dont je viens de parler. Le *Ta-hio* en était le trente-unième, & le *Tchong-*

yong le quarante-deuxième ; ce ne fut que sous les derniers *Song* que les philosophes Tchin-hao & Tchu-hi les en tirèrent pour les joindre au *Lun-yu* de Confucius & aux ouvrages de Mong-tsé, sous le titre général de *Sse-chu*, ou des quatre livres. Le *Ta-hio* & le *Tchong-yong*, ne furent joints aux deux autres que plus de mille ans après le recouvrement des livres.

8° Le *Lun-yu*, fut trouvé dans les démolitions de la maison de Confucius, & offert à l'empereur par Kong-ngan-koue un des descendants de ce philosophe.

9° Avec le *Lun-yu*, on trouva encore le *Hiao-king* & le *Kia-yu* aussi de Confucius, une partie du dictionnaire *Eulh-ya*, sept chapitres divisés en deux cent soixante-un articles, contenant trente-quatre mille six cent quatre-vingt-cinq caractères de Mong-tsé ; de plus un livre du même, composé de quatre chapitres sur la *nature de l'homme*, sur l'*obéissance filiale*, &c.

10° L'histoire des princes de *Tsin*, dont était Tsin-chi-hoang-ti, depuis Fey-tse leur fondateur, qui vivait huit cents ans avant l'ère chrétienne, &c.

pf.118 Il ne me serait pas difficile, Monsieur, de pousser plus loin cette énumération, mais elle ne servirait qu'à augmenter cette lettre, déjà fort longue, d'un grand nombre de noms barbares, qui ne sauraient vous faire plaisir. Il me suffit de vous avoir fait connaître que les *King* chinois, tels qu'ils ont été rétablis ne méritaient point d'être traités si lestement par l'auteur de vos mémoires ; c'est sur l'autorité des livres *Y-king*, *Chu-king, Chi-king, Tchun-tsiou, Li-ki, Lun-yu, Ta-hio, Tchong-yong, Hiao-king, Kia-yu* de Confucius, des commentaires de Tso-kieou-ming sur le *Tchun-tsiou*, de son *Koue-yu* & autres de ses ouvrages, de Mong-tsé, de Eulh-ya, de l'histoire des *Tsin*, &c. qu'ils ont rempli les vides de l'ancienne histoire. Lorsque les matériaux leur ont manqué, ils ont pris le seul parti qui convenait à des écrivains véridiques, ils ont préféré de laisser dénués de faits plusieurs règnes, plutôt que d'y suppléer par des monuments suspects & dont l'autorité n'était point attestée, comme celle des livres dont je viens de vous parler. Voilà, Monsieur, la solution des difficultés que vous m'avez

proposées. Elles méritaient d'autant plus cet éclaircissement, que l'idée que nous devons avoir de la certitude & de la vérité de l'ancienne histoire chinoise, en dépend.

Je dis que les historiens chinois ont laissé des vides dans leur histoire ancienne, parce qu'ils n'ont pas trouvé dans les livres authentiques de quoi les remplir ; c'est ce qu'il est fort aisé de prouver par la première dynastie impériale, qui est celle des *Hia*. Les historiens se sont contentés de nommer les empereurs & d'indiquer les années de leur règne ; tels sont les empereurs Ti-chou, Ti hoai, Ti-mang, Ti-sie, Pou-kiang, Ti-kiong, Ti-kin, pf.119 Kong-kia, Ti-kao, Ti-fa, dont le total des règnes monte à 239 ans. Dans la famille des *Chang,* vous avez Tai-keng, Siao-kia, Yong-ki, Ouai-gin, Ho-tan-kia, Tsou-y, Tsou-sin, Ou-kia, Tsou-ting, Nan-keng, Yang-kia, Lin-fin, Keng-ting, Tai-ting, dont la somme des règnes monte à 230 ans.

Vos mémoires, Monsieur, vous ont encore trompé, lorsqu'ils ont voulu vous persuader que Pan-kou & Sse-ma-kouang avaient été contraints de donner en un endroit 104 ans de durée à une seule génération, & dans un autre, 184 à trois générations, ce qui ferait 288 générations, & paraîtrait répugner à l'ordre ordinaire de la nature : 1° Pan-kou n'est entré dans aucun détail sur les règnes des trois premières familles, & n'a donné que les sommes totales du temps qu'elles ont occupé l'empire. 2° Afin, Monsieur, que vous soyez plus au fait, voici quelle est la suite & les années de règne de la dynastie des *Chang,* suivant la chronologie qu'ils attribuent à Sse-ma-kouang. Tching-tang régna treize ans ; son fils Tai-kia, trente-trois ; Ou-ting, vingt-neuf ; Tai-keng, vingt-cinq ; Siao-kia, dix-sept ; Yong-ki, douze ; Tai-ou, soixante-quinze ; Tchong-ting, treize ; Ouai-gin, quinze ; Ho-tan-kia, neuf ; Tsoui, dix-neuf ; Tsou-sin, seize ; Ou-kia, vingt-cinq ; Tsou-ting, trente-deux ; Nan-keng, vingt-cinq ; Yang-kia, sept ans ; Pan-keng, vingt-huit ; Siao-sin, vingt-un ; Siao-y, huit ; Ou-ting, cinquante-neuf ; Tsou-keng, sept ; Tsou-hia, trente-trois ; Lin-sin, six ; Heng-ting, vingt-un ; Ou-y, quatre ; Tai-ting, trois ; Ti-y, trente-sept ; & Kie, trente-deux, dont la somme totale fait six cents quarante-quatre ans,

temps de la durée de la famille des *Chang.* Vous ne trouverez point, Monsieur, pf.120 dans le détail des règnes de cette famille, une seule génération dont la durée excède l'ordre ordinaire de la nature ; vous y verrez cependant Tai-ou qui vécut jusqu'à cent quatre ans, à qui on donne un règne de soixante-quinze ans. Mais c'est un point de chronologie d'autant plus certain, que le *Chu-king* au chapitre *Vou-y*, dans une exhortation que Tcheou-kong fait à Tching-ouang pour l'engager à ne pas s'épargner dans le gouvernement de son empire, sous prétexte de nuire à sa santé, lui rapporte pour exemple Tai-ou, empereur des *Chang,* qui gouverna, dit-il, soixante & quinze ans, avec toute l'application & la prudence dont il était capable, n'osant être un moment en repos.

VIII. Vous voyez, Monsieur, par ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, que les historiens chinois n'ont pas été, faute de mémoires anciens, dans l'impossibilité de rétablir leur histoire ancienne, & qu'ils ont eu pour cela des mémoires sûrs & authentiques. Examinons maintenant s'il est vrai que les historiens chinois aient varié continuellement sur la chronologie de leur histoire : pour moi, je suis très persuadé du contraire, & j'espère que vous en conviendrez lorsque vous aurez lu l'examen abrégé que j'en vais faire.

Vous avez réduit les variations des historiens chinois, mentionnées dans vos mémoires, à celles de Sse-ma-tsien, de Pan-kou, de Sse-ma-kouang & des *Tchou-chu* ; mais il en faut d'abord retrancher une, qui est celle des *Tchou-chu*, pour les raisons que j'ai apportées plus haut ; & d'autant plus que l'auteur ne peut avoir vécu qu'après Sse-ma-tsien, qui ne lui étant d'aucun secours au-dessus de l'époque *Kong-ho*, dont je parlerai ci-après, n'a eu d'autre guide que lui-même, pf.121 & par conséquent s'est écarté si fort de la vérité : venons donc aux trois autres.

Vos mémoires vous ont fait entendre que Sse-ma-tsien comptait *depuis Hoang-ti jusqu'à la quarante-unième année de Ou-ti, empereur des Han, deux mille quatre cents trente-un ans* : cependant, Monsieur, Sse-ma-

tsien, dans son histoire, n'a déterminé, ni les années de règne des empereurs, ni la durée des dynasties qui ont précédé celle de Tsin-chi-hoang-ti ; il n'a commencé à marquer les années des règnes qu'au temps où l'empereur Li-ouang, de la dynastie des *Tcheou*, dans une émeute populaire qu'il avait excitée lui-même, fut obligé de fuir pour sauver sa vie, tandis que Tchao-mou-kou & Tcheou-kong, ses deux ministres, prirent les rênes du gouvernement, époque à laquelle on donna le nom de *Kong-ho*, c'est-à-dire, *union générale* ; ce n'est qu'à cette époque qui tombe à l'année 841 avant l'ère chrétienne, que Sse-ma-tsien a commencé à marquer les années dans son histoire. C'est donc sans fondement que vos mémoires donnent, d'après l'histoire de Sse-ma-tsien, un calcul d'années depuis Hoang-ti. Or depuis l'époque *Kong-ho*, Sse-ma-tsien, Pan-kou & la chronologie qu'on attribue à Sse-ma-kouang, s'accordent absolument pour le même nombre d'années & dans le détail & dans le total. Pouvaient-ils d'ailleurs ne pas en convenir, ayant entre les mains l'histoire de la dynastie de *Tsin-chi-hoang-ti*, qui s'était conservée dans son entier ? En quoi donc la chronologie de Sse-ma-tsien, diffère-t-elle de celle de Sse-ma-kouang ? Voyons maintenant si celle-ci est différente de celle de Pan-kou.

Pan-kou, qui n'était chargé que de faire l'histoire des *Han* antérieurs, n'est entré, ainsi que Sse-ma-tsien, dans pf.122 aucun détail sur les années du règne des princes des trois familles *Hia, Chang* & *Tcheou* ; il se contente, sans dire un seul mot des temps qui avaient précédé ces trois familles, jusqu'à Fou-hi inclusivement, de marquer le total des années de chacune. Il est donc faux, 1° que Pan-kou *ait commencé à marquer les années au règne de Yao, & qu'il comptait depuis le commencement de ce prince, jusqu'à l'établissement des Han occidentaux* : 2° que Pan-kou convenait que les chronologistes qui l'avaient précédé, retranchaient 171 ans de cette durée. J'ai pris la peine d'examiner de nouveau & avec soin, Pan-kou, & je n'y ai pas trouvé un seul mot sur les chronologistes qui l'ont précédé. Doit-il y avoir de la différence entre la chronologie ancienne de cet historien, & celle que vous attribuez à Sse-ma-kouang ? c'est ce que je dois examiner.

Vous aurez, sans doute, lu dans la préface dont je vous ai parlé, que Sse-ma-kouang n'a eu presque aucune part à la chronologie dont vos mémoires le font auteur : qu'elle est toute entière de Lieou-ju & de Kin-li-tsiang ; il est vrai que lorsque le *Ouai-ki* de Lieou-ju, & le *Tsien-pien* de Kin-li-tsiang, furent mis à la tête du *Tong-kien-kang-mou*, Sse-ma-kouang ne perdit rien de l'honneur qu'il s'était acquis en présidant le tribunal qui avait travaillé au *Tong-kien*. Quoiqu'il en soit, le *Ouai-ki* de Lieou-ju & le *Tsien-pien* de Kin-li-tsiang, ne furent mis à la tête du *Tong-kien*, qu'après un long & sévère examen, & en particulier, sur la chronologie. Ceux qui furent nommés pour cet examen, établirent pour principes & comme le fondement de leur calcul chronologique, les éclipses de Tchong-kang, du *Tchun-tsiou*, de Yeou-ouang & l'époque *Kong-ho*, dont les temps étaient indubitables ; sur ces pf.123 fondements certains, & sur les connaissances qu'ils avaient d'ailleurs de la durée des règnes, ils conclurent que la dynastie des *Hia*, avait duré 441 ans ; celle des *Chang,* 644 ans, & celle des *Tcheou*, 867 ; que Pan-kou ne pouvait ignorer les époques des éclipses de soleil rapportées dans les *King* ; que le *Chu-king* au chapitre *Vou-y*, marque les années des règnes des princes Tai-ou, Yong-ki, Ho-tan-kia, Yang-kia, Ou-ting, Tsou-keng, Tsou-kia, Lin-sin, Ou-y & Tai-ting, de la dynastie des *Chang,* il n'aurait pas dû être différent dans la somme totale de la durée de cette famille, qu'il ne fait monter qu'à 629 ans, & à laquelle il retranche quinze ans de durée ; différence qu'il n'aurait apparemment pas admise s'il était entré dans le détail des règnes ; d'où ils conclurent que la somme totale des règnes de la dynastie des *Tcheou* de 867 ans, était exacte ; mais que celle des *Hia* & des *Chang,* étaient erronées ; la première qui devrait être de 441 ans, ne se trouvant être que de 432 ans, & la deuxième de 629 ans, qui aurait dû être de 644 ; erreur qui ne devait être regardée que de pur mécompte, n'étant que de neuf ans dans le total de la dynastie des *Hia*, & de quinze dans celui de la dynastie des *Chang.*

Pour vous faire suspecter, Monsieur, la véracité de la chronologie, attribuée à Sse-ma-kouang, on a voulu vous persuader qu'il avait augmenté le total de la durée de ces deux dynasties, parce que l'antiquité

que Pan-kou donnait à sa nation, ne lui avait pas paru assez grande ; mais, si cela était, Sse-ma-kouang se serait-il contenté d'une addition de vingt-quatre ans, seule différence qui existe entre ces deux historiens ? Une si légère somme dans une chronologie de plus de trois mille ans, est-elle pf.124 capable de faire sensation ? Mais ce qui démontre le raisonnement solide qui présida à l'examen de la chronologie sous Sse-ma-kouang, & à l'identité de l'une & de l'autre, c'est l'éclipse de Tchong-kang ; l'un & l'autre la connaissaient ; l'un & l'autre savaient jusqu'où elle remontait : ils conviennent ensemble sur la durée de la dynastie des *Tcheou* ; s'il manque vingt-quatre ans dans la chronologie de Pan-kou pour remonter jusqu'à la première année de Tchong-kang, c'est donc une légère erreur dans le total, qui ne nous doit point empêcher de regarder la chronologie de Pan-kou comme entièrement conforme à celle de Sse-ma-kouang. Ainsi les prétendues variations sur la chronologie entre ces célèbres historiens chinois, sont purement chimériques & sans fondement.

IX. Vous dites, Monsieur, que Sse-ma-kouang, met la première année de Yao, à l'an 2357 avant l'ère chrétienne ; cela est vrai, en donnant avec d'habiles interprètes du *Chu-king* cent ans de règne à ce prince, & en comptant trois ans de deuil après sa mort ; cinquante ans de règne à Chun ; onze ans à Yu ; neuf à Ti-ki, & vingt-neuf à Tai-kang, dont la somme qui est 202, ajoutée à 2155, première année de Tchong-kang, successeur de Tai-kang, année de l'éclipse de soleil, fait justement 2.357 ans pour la première année de Yao ; mais si avec d'autres interprètes non moins habiles que ces premiers, nous comprenons les trois années de deuil dans les cinquante années de Chun, nous les retranchons des onze de Yu, & des neuf de Ti-ki, nous n'aurions pour première année de Yao que l'an 2348. On en trouve encore qui ne donnent que quatre-vingt-dix-neuf ans de règne à Yao ; d'autres qui lui en donnent jusqu'à cent trois ; d'autres cent un ; les années pf.125 de Chun ne sont pas non plus exemptes de disputes : les uns lui en donnent seulement quarante-huit, les autres cinquante, & tous prétendent être fondés sur ce que le *Chu-king* en dit,

d'où apparemment les auteurs de vos mémoires, ont tiré leurs *onze* opinions différentes sur l'époque du règne de Yao ; mais vous voyez bien, Monsieur, que cette différence ne saurait être considérable, & qu'elle ne fait aucun tort à la sûreté & à l'antiquité de la chronologie chinoise.

Je crois avoir démontré ci-devant d'une manière à mériter votre approbation, que Yao n'avait pas été le premier empereur de la Chine, & qu'il devait y avoir eu plusieurs princes avant lui. Sse-ma-tsien commence son histoire par Hoang-ti, parce que ce prince est la souche d'où sont sortis les fondateurs des trois premières familles, les *Hia*, les *Chang* & les *Tcheou,* mais il prétend bien qu'il n'a pas été le premier empereur, puisqu'il dit très clairement qu'il ne fut élevé à la dignité de maître de la Chine, qu'après avoir défait dans une bataille, l'armée de Chin-nong, son prédécesseur. A Hoang-ti, Sse-ma-tsien donne pour successeurs, Chao-hao, Tchuen-hio & Ti-ko, avant l'empereur Yao ; mais il ne dit point combien d'années ces princes furent sur le trône. Hoang-fou-mi, qui vivait sur la fin des *Han* & au commencement des *Tçin*, dans le second siècle de l'ère chrétienne, donne, je ne sais sur quelle autorité, cent ans de règne à Hoang-ti ; quatre-vingt à Chao-hao ; soixante-dix-huit à Tchuen-hio, & soixante-dix à Ti-ko ; il est à présumer cependant que cette autorité avait quelque poids, puisque tous les tribunaux d'histoire & même tous les historiens particuliers qui sont venus après lui, l'ont tous suivi en ce point. D'après ce calcul, la pf.126 première année de Hoang-ti sera, selon Sse-ma-kouang, l'an 2685 avant l'ère chrétienne, & si à cette somme on ajoute les neuf ans de règne de Ki, frère aîné de Yao, cette année sera la 2694e. Sse-ma-tsien parle de cet empereur Ki, mais Pan-kou, n'en dit mot, sans doute, parce qu'il fut détrôné, & que Yao son frère, fut mis à sa place ; cet historien remonte jusqu'à Fou-hi, auquel il donne Chin-nong pour successeur ; à Chin-nong, Hoang-ti, &c. A l'exemple de Sse-ma-tsien, il ne détermine rien sur le temps de leurs règnes : Sse-ma-kouang donne cent quinze ans de règne à Fou-hi, & cent quarante à Chin-nong, sans doute avec la foule des historiens ses prédécesseurs sur l'autorité de Hoang-fou-mi ; d'où il

s'ensuit que l'an 2949 avant l'ère chrétienne, aura été la première année du règne de Fou-hi, & le commencement de la monarchie chinoise.

Suivant ce calcul, il est évident qu'aucune des opinions des hébraïsants, ne peut s'accorder avec la chronologie chinoise ; mais suivant la plus grande & la plus saine partie de ceux qui s'attachent aux *Septante*, ces deux chronologies, loin d'être opposées l'une à l'autre, se confirment mutuellement. En suivant celle de Josèphe, la colonie qui alla fonder la Chine, aurait eu, depuis le déluge, trois cents cinquante ans pour se former, s'y rendre & s'y établir. L'opinion de Clément d'Alexandrie, leur donnerait quatre cents trente-trois ans, celle de Nicéphore, cinq cent neuf, & celle de Suidas, huit cent neuf. Si on ajoute les règnes de Fou-hi & de Chin-nong, tels que je les ai rapportés d'après les historiens chinois, nous aurons pour la première année du règne de Hoang-ti, depuis le déluge, 605, 688, 764 & 1064 ans : ce temps ne suffit-il pas pour pf.127 qu'une colonie ait pu devenir assez nombreuse & former déjà sous Hoang-ti, une nation considérable ?

Vous me direz sans doute, Monsieur, que je ne donne, avec les historiens que j'ai cités, que deux prédécesseurs à Hoang-ti, tandis que le P. Parrenin, dans une Lettre à M. de Mayrans, écrit que *c'est aujourd'hui une chose incontestable à la Chine qu'il y a eu neuf rois, antérieurs à Hoang-ti*, & que pour porter encore plus loin l'antiquité de la monarchie chinoise, Lieou-ju, collègue de Sse-ma-kouang dans le tribunal de l'histoire, & auteur du *Ouai-ki*, ajouta encore quinze nouveaux rois, entre Fou-hi & Chin-nong. Vous avez vu, Monsieur, dans ma préface des annales, que cet ouvrage n'est qu'un tissu de faits historiques, qui ne se trouvent point dans les *King*, mais où cet historien, en judicieux critique, distingue le vrai du faux. Lorsqu'il donne les noms des quinze prétendus rois que ses mémoires lui fournissaient, il a soin d'avertir que ce sont les noms de quinze personnes qui aidaient Fou-hi dans le gouvernement de ses peuples : *Tso-fou-hi-tchi-koan*. Il dit de même des sept dont il place les noms entre Chin-nong & Hoang-ti, qu'ils gouvernaient l'empire sous l'autorité de Chin-nong ;

& de crainte qu'on ne s'y méprît, il ne rapporte la mort de Chin-nong, qu'après le gain de la bataille qui donna l'empire à Hoang-ti, qu'il dit clairement lui avoir immédiatement succédé. Le P. Parrenin aura sans doute écrit à M. de Mayrans, que c'était une chose incontestable à la Chine que Fou-hi en a été le premier souverain, & cela est vrai ; mais comme après Fou-hi on trouve les noms de ces sept mandarins, vous en aurez conclu faussement qu'ils devaient être mis au rang des empereurs. Ce qui est incontestable en Chine, c'est ce pf.128 que dit Confucius, que Fou-hi y a régné, que Chin-nong lui a succédé, & à Chin-nong, Hoang-ti.

X. Le P. Gaubil nous a appris, dites-vous, Monsieur, que la prétendue conjonction des planètes sous le règne de Tchuen-hio, n'avait d'autre fondement qu'un calendrier public du temps des *Han*, connu sous le nom de Tchuen-hio, & regardé par les plus habiles Chinois, comme une pièce supposée, & vous observez, sans doute d'après lui, que le texte de l'histoire chinoise ne parle point de cette conjonction, qui n'est rapportée que dans la glose ancienne. Lorsque le P. Gaubil écrivit en Europe sur cette conjonction, il n'avait pas encore eu le temps d'examiner, avec certitude, ce qui en est dit dans l'histoire chinoise ; il avait vu dans le *Tong-kien-kang-mou*, que les historiens des *Song*, en expliquant le commencement du calendrier de Tchuen-hio, avaient donné dans leur glose, la raison qui avait déterminé ce prince à choisir la lune la plus proche du premier jour du printemps : glose tirée mot à mot des *Sse-ki*, ou histoire de Sse-ma-tsien, savoir : la conjonction des planètes, qui ne se trouve point dans cette glose ; mais dans le texte de Sse-ma-tsien, bien antérieur au calendrier de Tchuen-hio, dont le P. Gaubil parle. Les caractères & les termes qu'on a envoyés en Europe sur cette conjonction, sont de Sse-ma-tsien lui-même, qui en parle comme d'un fait indubitable ; aussi n'ai-je point fait difficulté de la rapporter dans ma traduction des annales, après en avoir tenté le calcul, qui me donna la même année & le même temps que nous avons vu ici en 1734, que M. Kirch l'avait trouvée & publiée dans les actes de Berlin. Quoique ces conjonctions calculées ne remplissent pas entièrement toutes

les conditions rapportées dans les pf.129 annales chinoises, eu égard cependant à l'éloignement de plus de quatre mille ans, & à la difficulté d'avoir d'assez bonnes tables, surtout des planètes, pour ces temps-là : elles en approchent de si près, néanmoins, qu'il y a lieu de juger que cette conjonction a été réelle au temps que les annales la rapportent.

Le P. Gaubil dit que cette conjonction est regardée par les plus habiles Chinois, comme une pièce supposée : je ne sais sur quel fondement ; car Sse-ma-tsien & Sse-ma-kouang, qui étaient à la tête de l'académie, & qui, en fait d'histoire, passent pour avoir été les plus habiles de leur nation, parlent de cette conjonction comme d'un fait certain. Tous les historiens que j'ai été obligé de parcourir pour remplir le dessein que j'avais entrepris, en parlent de la même manière ; je n'en ai vu aucun qui la regarde comme supposée. Il est vrai que Pan-kou n'en dit mot ; mais son dessein n'était que d'écrire l'histoire des *Han* occidentaux ; en sorte que depuis Fou-hi jusqu'aux *Han*, il s'est contenté d'indiquer la succession de ces princes, sans entrer dans le détail de ce qui s'est passé sous leurs règnes.

XI. Il y a encore un point que je ne dois pas laisser sans réponse, il regarde le cycle de 60, dont se servent les Chinois. Vous avez cru, Monsieur, qu'ils en faisaient usage comme d'un cycle luni-solaire, pour ramener la lune au soleil, & qu'ils supposaient que sept cent quarante-deux lunes, égalaient le nombre de jours compris dans soixante ans, c'est ce que je n'ai jamais ouï dire, ni lu dans aucun de leurs livres, anciens ou nouveaux, depuis trente-quatre ans que je suis à la Chine. Le cycle de 60 chez les Chinois, est un cycle purement civil, tel qu'était l'indiction chez les Romains ; il n'a nul rapport aux pf.130 mouvements du soleil & de la lune. Ainsi, Monsieur, le système que vous bâtissez dessus, quelque ingénieux qu'il soit, ne peut être d'aucun usage pour établir la chronologie chinoise.

XII. Je finis : votre dissertation du vendredi 13 novembre 1733, est toute fondée sur des mémoires envoyés de la Chine, que vous supposez vrais, & c'est d'après cette supposition que vous faites sentir l'impossibilité

où auraient été les historiens chinois, de restituer entièrement la tête de leur histoire, & de ne se pas livrer à des variations continuelles ; mais comme je vous ai démontré le peu de fonds qu'on doit faire sur les ouvrages qu'ils citent & l'infidélité de leurs citations, & que d'un autre côté je vous ai découvert les sources pures dans lesquelles les écrivains chinois ont puisé, je suis très persuadé dès lors que vous n'appuierez plus sur cette prétendue impossibilité.

Les seuls chapitres *Yu-kong* & *Yn-tching* du *Chu-king* suffisent pour faire juger de l'ancienneté de la chronologie chinoise, sans avoir recours aux autres mémoires anciens dont je vous ai parlé dans cette lettre. L'autorité de Sse-ma-tsien, de Sse-ma-kouang & de Pan-kou, soutenue de celle de Confucius, de Tso-kieou-ming, de Mong-tsé, &c., ne peut être contre-balancée par les rêveries des sectaires & des romanciers dont les auteurs de vos mémoires ont fait usage.

J'ai peu ménagé les mémoires sur lesquels vous avez travaillé, & je ne vous en ferai point d'excuse, la vérité qu'il m'a paru que vous cherchiez avec tant de zèle, & que vous vous êtes efforcé inutilement d'y trouver, la subtilité même avec laquelle vous tâchez de les défendre, en pf.131 sont la principale cause ; j'ai eu pour but de vous faire connaître cette vérité sans déguisement ; & je ne pouvais y parvenir, sans vous démontrer l'infidélité des mémoires qui vous l'ont rendue méconnaissable : Heureux si j'ai le bonheur d'y réussir comme je le souhaite. La vérité entre les mains d'une personne de votre mérite ne peut manquer d'acquérir un nouvel éclat.

Je suis, &c.

Pé-king, 23 mai 1735.

SECONDE LETTRE

@

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Monsieur, du mois d'octobre 1735. J'ai été ravi d'y voir que la préface que j'ai mise à la tête de l'histoire chinoise, vous ait fait quelque plaisir. Je ne doute point maintenant que la réponse que j'ai faite à votre dissertation, sur l'antiquité & la certitude de la chronologie chinoise, ne vous en fasse encore plus.

> « Je voudrais, dites-vous, que dans votre préface vous indiquassiez au moins les controverses qui partagent les savants chinois sur la chronologie des temps antérieurs à Ouei-lie-ouang des *Tcheou*. Les lecteurs, un peu au fait de la littérature chinoise, demanderont toujours sur quoi les auteurs du *Tong-kien-kang-mou* ont pu pf.137 déterminer, soit la durée générale des dynasties, soit la durée particulière des règnes antérieurs à Ouei-lie-ouang, &c.

Si j'avais été consulté, Monsieur, vous n'auriez pas eu cette opinion des savants chinois. Je sais ce qui vous a porté à croire qu'ils sont partagés sur la chronologie des temps antérieurs à Ouei-lie-ouang. S'ils avaient donné quelques années de plus à la recherche exacte de ces prétendues controverses, ils vous en auraient donné une idée toute différente. Non, Monsieur, les savants chinois ne sont point partagés sur cet article, & ne sauraient l'être ; il n'y en a aucun qui n'admette le même nombre & la même suite d'empereurs, depuis Fou-hi jusqu'à Kien-long aujourd'hui régnant ; il n'y en a aucun qui ne soit persuadé de la réalité de l'éclipse de Tchong-kang ; ils ne sont donc point partagés sur l'antiquité de leur chronologie qu'ils regardent comme indubitable. Il n'y a aucun Chinois qui s'avise de douter de l'authenticité du *Chu-king*, du *Tchun-tsiou*, de Tso-kieou-ming, de l'histoire de la dynastie de *Tsin-chi-hoang-ti*, & par conséquent de tout ce qu'il y a de chronologie dans ces livres ; il n'y en a aucun qui ne convienne avec Pan-kou & Sse-ma-kouang, de la durée

générale des trois dynasties *Hia*, *Chang* & *Tcheou*, comme vous l'aurez vu dans ma réponse à votre dissertation ; où est donc la controverse des savants chinois sur la durée générale de ces dynasties ?

Voyons maintenant s'il peut y en avoir sur la durée des règnes particuliers de chacune.

1° L'époque *Kong-ho*, où Sse-ma-tsien a commencé à marquer la durée particulière des règnes, par celle de Li-ouang, pour la raison que j'ai dite ailleurs, commence à l'année 878, avant l'ère chrétienne.

2° L'histoire de la dynastie de *Tsin-chi-hoang-ti* date de l'époque de pf.133 l'empereur Hiao-ouang l'an 909 ; or, Ouei-lie-ouang n'a commencé à régner qu'en 425 : voilà donc 484 ans antérieurs à Ouei-lie-ouang, dont les règnes ne peuvent avoir varié parmi les écrivains chinois ; les auteurs du *Tong-kien-kang-mou*, ont donc pu & ont dû même déterminer à 484 ans la durée particulière des règnes antérieurs à Ouei-lie-ouang, d'ailleurs indubitable par l'autorité du *Tchun-tsiou*, & des éclipses de soleil qui y sont rapportées.

3° La durée de trente-cinq règnes des *Tcheou*, à sept près, est donc si certaine, qu'aucun savant chinois ne saurait la révoquer en doute. Par rapport à ces sept règnes, le *Chu-king* au chapitre *Kou-ming*, nous dit que Tching-ouang régna *trente-sept ans* ; Tso-kieou-ming, que Mou-ouang en régna *cinquante-cinq*, & la tradition constante, adoptée de tous les historiens, est que Tchao-ouang mourut la *cinquante-unième année* de son règne, d'une chute qu'il fit de dessus un pont, qui se rompit sous ses pieds, & qui le fit tomber dans la rivière de Han, lui & tous les grands dont il était accompagné. Il n'y a point de lettré qui ne sache que Ou-ouang, premier empereur de cette dynastie, ne régna sur tout l'empire que sept ans. Il ne reste donc que trois règnes sur trente-cinq, dont la durée pourrait être en dispute parmi les savants chinois, c'est-à-dire, la répartition de soixante-trois ans à Kang-ouang, qui a régné entre Tching-ouang & Tchao-ouang ; à Kong-ouang & Y-ouang, qui ont régné entre Mou-ouang & Hiao-ouang. Or, supposons, Monsieur, que les Chinois fussent partagés de sentiment, sur la

répartition de ces soixante-trois ans, entre ces trois princes : croyez-vous que la différence qui en résulterait pût porter quelque préjudice à la chronologie ? Je m'assure que vous n'en auriez pas la première pensée ; pf.134 ce n'est pas que je croie que les auteurs du *Tong-kien-kang-mou*, n'aient eu de très fortes raisons pour donner vingt-six ans de règne à Kang-ouang, douze à Kong-ouang & vingt-cinq à Y-ouang ; leur exactitude sur ce point, qui m'a semblé aller quelquefois jusqu'au scrupule, m'en est un garant suffisant, d'autant plus que personne ne les a jamais contredits ; ainsi, Monsieur, voilà donc 696 ans antérieurs à Ouei-lie-ouang, dont le calcul est sûr.

2° Les savants chinois ne sont pas plus partagés, & n'ont pu l'être, sur la chronologie particulière des règnes de la dynastie des *Chang,* que sur celle des *Tcheou* ;

> 1° l'histoire de la famille des princes de *Tcheou*, intitulée : *Chi-ki*, est d'une antiquité nullement contestée, & d'une autorité d'autant plus respectable, qu'elle est appuyée de celle du *Chi-king* & du *Li-ki* ; or, cette histoire qui n'est guère que chronologique, dit que Kou-kong, aïeul de Ouen-ouang père de Ou-ouang, établit la principauté de *Tcheou* la trente-sixième année de Siao-y, empereur de la famille des *Chang,* qui mourut deux ans après, dans la vingt-huitième année de son règne, & continue cette histoire chronologique jusqu'à l'année que Ou-ouang prit possession de tout l'empire, marquant régulièrement les règnes de Ou-ting de 59, comme le *Chu-king* au chapitre *Vou-y* ; de Tsou-keng de 3 ans, confirmés par le *Chu-king* même chapitre ; de Tsou-kia de 34 ans ; de Lin-sin, de 4 ans, comme le dit le *Chu-king* au même chapitre ; Keng-ting, 21 ans ; Ou-y, 4, & de Tay-ting, 3 ans, le *Chu-king* assigne la même durée. De Ti-y 37, & Cheou-sin, 33, où finit la dynastie des *Chang,* la somme entière de ces règnes fait 230 ans, qu'on ne saurait révoquer en doute, & sur lesquels les savants chinois ne sauraient pf.135 être partagés.

2° Le *Chu-king*, au même chapitre *Ou-y*, donne 12 ans de règne à Yong-ki ; 75 à Tay-ou ; 13 à Tchong-ting ; 2 à Ho-tan-kia ; 7 à Yang-ki.

3° Personne n'ignore que le célèbre Tching-tang, fondateur de la famille des *Chang,* fut sur le trône treize ans, & que la huitième année de Ou-ting, mourut Y-yn, fidèle ministre de Tching-tang, & de son successeur Tay-kia, auquel le *Chi-ki* donne trente-trois ans de règne ; or, Ou-ting, fils de Tay-kia, s'est rendu si fameux pour avoir appelé son frère Tai-keng à la succession de l'empire, préférablement à son propre fils, qu'il n'est personne qui ne sache que le règne de Ou-ting fut de 29 ans, & celui de Tai-keng, de 15.

Ainsi, Monsieur, des vingt-huit empereurs de la dynastie des *Chang,* en voilà déjà dix-neuf, dont la durée des règnes, nullement en controverse, donne la somme de 432 ans, qui, ajoutés à 696, fait 1128 ans, antérieurs à Ouei-li-ouang, règnes dont la chronologie particulière nous est connue indubitablement.

Reste les règnes de neuf empereurs de cette dynastie ; savoir, de Siao-kia, qui régna 17 ans, entre Tai-keng & Yong-ki ; de Ouay-gin, qui en régna 15, entre Tchong-ting & Ho-tan-kia ; de Tsou-y, 19 ; Tsou-sin, 16 ; Ou-kia, 15 ; Tsou-ting, 32 ; Nan-keng, 25, qui régnèrent entre Ho-tan-kia & Yang-kia ; de Poan-keng, 28, & Siao-sin 21, qui régnèrent entre Yang-kia & Siao-y, dont la somme est de 198 ans ; or, Monsieur, comme je trouve que le *Chi-king* aux odes *Pin-fong* & *Ta-ya*, nous fait connaître que la vingt-deuxième année de Li-koué, dernier empereur des Hia, un des ancêtres de Ouen-ouang, appelé Kong-lieou, alla prendre possession du pays de Pin, d'où Kou-kong, dans la suite, passa à la pf.136 principauté de *Tcheou*, & que les *Chi-ki* ou mémoires chronologiques de cette famille, marquent toutes les années des règnes des empereurs, depuis Kong-lieou, jusqu'à Ou-ouang, n'est-il pas évident que nous avons la durée des règnes de tous les empereurs de la dynastie des *Chang* ?

En poussant plus loin, je trouve dans le *Chi-king*, au chapitre *Tchang-fa* de Chang-fong, que Tchu-koue, père de Tching-tang, mourut, & qu'il eut Tching-tang pour successeur, à la principauté de Chang la 33e année du règne de Li-koué ; & au livre *Ti-ouang-chi-ki*, ou histoire chronologique des empereurs, que Tching-tang naquit la vingt-septième année de Kong-kia, empereur des *Hia*, qui régna 31 ans, & eut pour successeur son fils Kao, qui en régna 11 ; Fa, fils de Kao, 19, ce qui nous donne 113 ans de la dynastie des *Hia*, qui ne nous éloigne de l'éclipse de Tchong-kang, que de 280 ans ; or, Monsieur, si avec le peu de secours que j'ai pu me procurer, je puis assurer la durée de tant de règnes, & remonter à 1.349 ans, au-dessus de Ouei-lie-ouang, & 1.875 au-dessus de l'ère chrétienne, que n'a pu faire une célèbre académie, munie de l'autorité impériale, & aidée de tous les secours qu'on pouvait avoir dans l'empire ? Avons-nous aucune antiquité profane qui soit si bien prouvée ? Et n'est-il pas évident par ce que j'ai dit jusqu'ici, 1° que la chronologie des *Tchou-chu* est fausse & supposée. 2° Que les savants chinois n'ont pu être partagés sur l'essentiel de leur chronologie ? On les a trouvés partagés sur l'application des lettres de leur cycle aux années ; sur quelques commencements ou quelques fins de règnes, & autres minuties qui ne font aucun tort à l'essentiel de cette chronologie ; mais sur cet article il n'y a point de controverse entre eux. Le peu que je viens d'avoir l'honneur de vous dire, suffit, ce me pf.137 semble, pour vous faire connaître que les auteurs du *Tong-kien-kang-mou*, n'ont pas déterminé légèrement, & la durée générale des dynasties, & la durée particulière des règnes antérieurs à Ouei-lie-ouang,

3° Vous me dites que vous avez trouvé dans la traduction d'un fragment du *Chu-king*, que j'ai inséré dans ma préface, 1° que l'éclipse de Tchong-kang arriva hors la constellation *Fang*. 2° Que le jour de la syzygie, fut aussi celui de l'équinoxe d'automne. Il est vrai, Monsieur, que mon calcul donnant ces deux circonstances, je me laissai aller trop facilement, quant au premier point, au sentiment de Lieou-hiuen de la dynastie des *Han*, si conforme à mon calcul, qui met cet éclipse au lieu du soleil, où je la trouvais ; mais le texte la met dans *Fang*, & les PP. Gollet & Gaubil l'ont

très bien traduit. Sur l'autre point ils ont tort ; ils ont fait sur ce second, la faute que j'ai faite sur le premier. Ils n'ont, sans doute, pas fait attention au caractère *Ki*, par où commence ce passage qui est un distinctif de l'équinoxe d'automne, comme le caractère *Mong* de l'équinoxe du printemps ; c'est pour cela que les anciens Chinois ont donné au caractère *Ki*, la signification de *décroître*, & à *Mong*, celle de *croître*, & qu'ils s'en servent aux deux équinoxes, pour indiquer l'équinoxe du printemps, que les jours commencent à être plus grands que les nuits, & à l'équinoxe d'automne qu'ils diminuent. Les caractères du *Chu-king* sont ceux-ci : *Ki tsiou-yue sou tching-fey tsi-yu-fang*, dont la traduction littérale est celle-ci : *Ki*, à l'équinoxe ; *Tsiou*, en automne ; *Tching*, huit heures du matin ; *Yue-fou*, le premier jour de la lune ; *Fey-tsi*, elle s'opposa au soleil, (l'éclipsa) *Yu-fang* à *Fang*. Il est vrai que la plupart des pf.139 interprètes supposant ce caractère suffisamment connu, se contentent de dire que ce jour d'automne était le premier de la neuvième lune, ce qui a jeté dans l'erreur les PP. Gollet & Gaubil ; mais les interprètes du *Chu-king-ge-kiang* de l'empereur Kang-hi, ont été bien plus exacts dans leur interprétation chinoise, & dans la version tartare, soit du texte, soit de l'interprétation ; ils traduisent le premier ainsi : *en automne, à la fin des grands jours, le premier jour de la lune il y eut une éclipse de soleil, à la constellation Fang*, & le second ainsi : *à la fin des grands jours en automne, le premier jour de la neuvième lune, il y eut une éclipse de soleil*, &c. Suivant en cela le livre qui dit qu'à la fin des grands jours, le premier jour de la neuvième lune, &c. Or, si le caractère *Ki* indiquait seulement la neuvième lune, comme l'ont entendu les deux missionnaires, y aurait-il du sens de dire, *à la neuvième lune en automne, le premier jour de la neuvième lune*, &c. il suffisait de dire, *en automne, le premier jour de la neuvième lune*, &c. pourquoi le Ge-kiang traduirait-il en tartare par *la fin des grands jours*, si ce n'était pas pour indiquer l'équinoxe d'automne ? Aussi est-ce pour cela que dans ma préface je l'ai marqué expressément, quoique je ne l'aie pas dit dans le corps de l'histoire.

Après ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, je crois, Monsieur, qu'il n'est pas nécessaire de m'arrêter à l'éclipse de soleil que M. Cassini a trouvée en octobre 2007. Vous voyez assez vous-même qu'elle ne saurait s'accorder avec la chronologie chinoise.

Quant à ce que vous me dites de la secte des *Tao-sse*, soyez certain, qu'elle n'a aucun livre antérieur aux Han ; les livres de Lao-tse, leur chef, contemporain de Confucius, pf.139 ceux de Tchuang-tse, contemporain de Mong-tse, ne traitent uniquement que de culte idolâtrique, de morale outrée, de politique chimérique, sans le moindre vestige d'histoire ancienne. Ce ne fut que sous les *Han*, quand les lettres recouvrèrent leur ancienne liberté, que plusieurs écrivains, dans la pensée que tous les anciens livres avaient été brûlés, en composèrent de nouveaux, qu'ils voulurent faire passer pour anciens, tels que le *Chan-hai-king*, qu'ils supposaient être les voyages de Yu, pour faire écouler les eaux du déluge de Yao, le *Tchun-tsiou* de Yuen-ming-pao, les *Tchou-chu*, &c. livres remplis de tant de fables & d'absurdités, que plusieurs furent condamnés au feu, & qu'on défendit d'en garder des exemplaires, sous peine de la vie. De pareils livres ne peuvent nous apprendre rien de certain sur l'ancienne histoire.

Je suis, &c.

Pé-king, 19 Octobre 1736.

P. S. Depuis ma lettre écrite j'en ai reçu deux du P. Morand, l'une du 20 ; l'autre du 25 août. Il me dit dans la première : *Je pars à la fin de ce mois, pour un voyage de deux ou trois mois, mais j'écrirai à M. Fréret, avant mon départ* ; & dans la seconde, il me parle pour l'impression de l'histoire chinoise que je lui ai envoyée, d'un projet fait avec M. Perrichon, prévôt des marchands de Lyon, qui paraît s'y intéresser vivement ; mais il ne me parle point de ce que vous avez eu la bonté de lui écrire sur cela, ce qui me fait juger qu'il était parti pour son voyage, lorsque votre lettre arriva à Lyon. Au reste, pf.140 comme depuis plus de trente-cinq ans, j'ai oublié ma langue naturelle pour me donner tout entier à deux langues étrangères, qui lui sont entièrement opposées, il est impossible qu'il ne se

trouve dans ma traduction bien des fautes contre la pureté du style & la correction de notre langue, que le P. Morand aura, sans doute, corrigées ; je l'en ai prié en lui envoyant les premiers tomes, comme de se ressouvenir que c'était une traduction de l'histoire chinoise qu'il devait suivre exactement. Si le projet de l'imprimer est possible, il n'y aurait pas, ce me semble, à hésiter ; mais il n'est qu'une personne comme vous, Monsieur, qui puisse le faire réussir.

Le P. Gaubil m'a dit, ces jours passés, que vous aviez imprimé une dissertation sur les caractères chinois. Il y a plusieurs années que j'envoyai au P. Etienne Souciet, à Paris, l'histoire, dans laquelle on voit les auteurs, le commencement, les progrès, les changements & les différentes manières d'écrire ces caractères, avec divers exemples de chacun. Si vous aviez eu cette histoire, elle ne vous aurait peut-être pas été inutile. Le P. Souciet m'écrivit ensuite qu'il l'avait mise à la bibliothèque de notre collège de Paris ; si vous avez la curiosité de savoir ce qu'on doit penser de ces caractères & du sentiment qu'en ont les figuristes chinois, je crois que vous seriez content : le P. Souciet se fera un plaisir de vous en procurer la lecture.

Pé-king, 28 octobre 1736.

@

TROISIÈME LETTRE

@

pf.140 Lorsque je reçus la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du premier novembre 1736, je sortais à peine d'une maladie de plus de deux mois, qui m'avait mis hors d'état d'y répondre, je vais tâcher d'y suppléer.

Vous paraissez étonné de ce que j'attaque vivement l'autorité du *Tchou-chu*, si je l'avais attaqué aussi vivement que j'aurais dû le faire, je suis très persuadé que vous auriez cessé de l'honorer de votre estime. En 1735, lorsque je vous écrivais sur les *Tchou-chu*, je n'en appelai aucun du nom de *Tchou-chu-ki-nien*, parce qu'il n'y en a aucun qui le porte. Le *Tchou-chu-ki-nien* dont vous parlez, n'étant que le dernier chapitre du livre *Tchou-chu*, dont je vous citais alors quelques traits, qui prouvaient suffisamment que les difficultés contre l'histoire & la chronologie chinoise, fondées sur un tel auteur, comme vous le dites vous-même, n'ont pas plus de force qu'en auraient contre la certitude & la chronologie de l'histoire de France, des difficultés tirées de nos vieux romans de chevalerie. Le *Tchou-chu* en effet, dont il s'agit, mérite de tenir un des premiers rangs parmi ces sortes de livres ; dans les 72 chapitres dont il est composé, & que je viens de parcourir de nouveau, j'ai trouvé si peu de raison, que j'ai peine à me persuader qu'aucun roman puisse l'emporter sur lui.

Vous prétendez que ces fables & ces absurdités dans les pf.142 détails historiques, ne font rien à la chronologie ; il ne s'agit, dites-vous, que de regarder le témoignage de l'auteur comme celui d'un homme qui rapporte les opinions communément reçues, parce que la suite chronologique des empereurs & la durée de leur règne, était alors une chose sue de tout le monde. Mais : 1° Un récit romanesque & fabuleux de faits historiques, ne prévient pas trop favorablement en faveur de faits chronologiques, sortis de la même source. 2° Pour s'assurer d'une telle chronologie, il faudrait pouvoir regarder le témoignage de l'auteur comme celui d'un homme qui

rapporte fidèlement les opinions communément reçues. Or, son infidélité dans le récit des faits historiques plus communément connus que les chronologiques, prouve suffisamment ce qu'on en doit penser. 3° Que peut-on en effet juger d'une chronologie qui n'a rien d'arrêté ? Vous savez, Monsieur, que l'auteur de ce *Tchou-chu*, nous donne les sommes chronologiques des *Hia* & des *Chang* ; qu'il nous donne les durées particulières des règnes, & la première année de chaque, par les notes cycliques ; or, les sommes totales ne s'accordent, ni avec les durées particulières, ni avec les notes cycliques, ni celles-ci, avec les durées particulières ; n'est-ce pas là une raison évidente du peu de fonds qu'on doit faire sur une pareille autorité ?

Vous assurez que les sommes totales, sont manifestement altérées, & je ne vois pas sur quel fondement. Serait-ce parce que les notes cycliques sont sûres & infaillibles ? Si les années de chaque règne avaient toutes leurs notes cycliques, à la bonne heure ; mais comme il n'y a que la première année de chaque règne où elles se trouvent, qui peut assurer que telles notes cycliques sont celles pf.143 qui conviennent à telle année ? & lorsque je compare la suite des notes cycliques avec la suite des années, clairement marquées, n'ai-je pas autant de raison de dire que les notes cycliques sont manifestement fautives, que vous d'assurer que les durées particulières sont également altérées ? Dans une pareille incertitude, peut-on se déterminer à se déclarer pour cette chronologie ? Déterminons-nous-y cependant pour un moment, & supposons avec vous qu'il faille s'en tenir aux notes cycliques.

Les cycliques de la première année de Yao, sont dans l'auteur du *Tchou-chu-ki-nien*, les deux caractères *Ping-tse*, & ceux de la première année de Chun, les deux caractères *Ki-ouei*, donc cent trois ans se sont écoulés depuis la première année de Yao inclusivement, jusqu'à la première de Chun exclusivement ; la première année de Yu est marquée par les cycliques *Gin-tse* : depuis la première année de Chun inclusivement, jusqu'à la première de Yu exclusivement, on doit compter cinquante-trois

ans, donc depuis la première année de Yao inclusivement, jusqu'à la première année de Yu exclusivement, première de la dynastie des *Hia*, il y a eu cent cinquante-six ans ; suivant ainsi toutes les notes cycliques, marquées par l'auteur du *Tchou-chu-ki-nien*, pour la première année de chaque règne des dynasties *Hia* & *Chang,* nous trouvons que la dynastie des *Hia* a duré 491 ans, & celle des *Chang,* 514 ans, & le total de ces trois sommes donne 1.161 ans, qui ajoutés à 1121, première année de Ou-ouang, fondateur de la dynastie des Tcheou, donne 2282 années avant l'ère chrétienne, pour la première année du règne de Yao, ce qu'il vous sera aisé de vérifier par la suite des notes cycliques, de la première année de chaque règne, depuis Yao jusqu'à Ou-ouang, que je joins pf.144 à cette lettre & que j'ai tirées du *Tchou-chu-ki-nien*. Vous pourrez la confronter avec ce que le P. Gaubil m'a dit vous avoir envoyé. Examinons maintenant cette chronologie cyclique du *Tchou-chu-ki-nien*.

1° La comparant avec celle que vous attribuez au *Tong-kien-kang-mou*, qui met la première année de Yao à 2357 ans avant l'ère chrétienne, que je crois être l'année 2345, la différence de ces deux chronologies ne se trouvera que de 75 ou 63 ans, différence qui ne doit pas être censée fort grande sur un si grand nombre d'années.

2° Ce *Tchou-chu-ki-nien*, qui donne cent ans de règne à Hoang-ti, se contente de dire que Chao-hao lui succéda immédiatement sans dire combien d'années il régna : il dit que Tchuen-hio régna soixante-dix-huit ans ; Ti-ko, soixante-trois ; & Ti-ki, neuf ; ainsi en donnant quatre-vingt-quatre ans de règne à Chao-hao avec tous les Chinois, & deux cents cinquante-cinq à Fou-hi & Chin-nong ; la première année de Hoang-ti sera, suivant le *Tchou-chu-ki-nien*, l'an 2616 avant l'ère chrétienne, & celle de Fou-hi l'an 2871, quatre-vingt-dix-huit ans avant la naissance de Phaleg, suivant la chronologie des Samaritains que vous avez embrassée ; la première de Hoang-ti cent cinquante-sept ans après, supposant cette naissance avec vous à l'an 2773 avant l'ère chrétienne ; mais si, suivant les Septante, je suppose avec vous la naissance de Phaleg l'an 2877 avant

J. C., & que je lui compare la première année de Fou-hi suivant le *Tong-kien-kang-mou*, elle ne sera antérieure à cette naissance que de soixante-neuf ans, & la première de Hoang-ti postérieure de cent quatre-vingt-six ans ; ainsi l'inconvénient que vous trouvez sur cela à suivre la chronologie du pf.145 *Tong-kien-kang-mou*, est encore plus grand dans la chronologie cyclique du *Tchou-chu-ki-nien.*

3° Vous voulez, Monsieur, que nous jugions de la certitude de la chronologie de *Tchou-chu-ki-nien*, par le rapport qu'elle a avec les mille ans & plus, de l'intervalle que Mong-tsé met entre Chun & Ouen-ouang ; ce moyen ne me paraît pas fort bon. Vous faites commencer ces mille ans & plus à l'association que l'empereur Yao fit de Chun, que le *Tchou-chu-ki-nien* met à la soixante-treizième année de son règne, & par conséquent, suivant sa chronologie cyclique, à l'an 2209 avant J. C. & vous les faites finir au règne de Ouen-ouang, non sur le royaume de Lou dont il n'a jamais été maître, mais sur celui de Tcheou, dont la dynastie a pris le titre. S'il s'agit du commencement de son règne, il arriva la trente-troisième année de Ti-sin, vingt-cinq ans avant la ruine entière des *Chang,* ou l'an 1146 avant J. C. ; s'il s'agit de la fin de son règne, il mourut, suivant le *Tchou-chu-ki-nien*, la quarante-unième de Ti-sin, qui est, suivant sa chronologie cyclique, la 1.138e avant J. C. Ainsi, l'intervalle de mille ans & plus de Mong-tsé fera ou 1064 ou 1070 ; car si ces mille ans & plus commençaient à la dernière année de Chun, cet intervalle ne serait que de 932 ou de 990, ce qui serait manifestement contraire à Mong-tsé ; si nous comptons ensuite ces mille ans & plus suivant le *Tong-kien-kang-mou*, qui met la première année de Yao à la 2357 depuis la fin de Chun, cet intervalle de mille ans & plus qui se termine ou au commencement ou à la fin de son règne au pays de Tcheou, se trouve être ou de 1056 ou de 1064, d'où il est clair que ces mille ans & plus de Mong-tsé, ne sont pas un moyen fort sûr pour juger de la certitude de pf.146 l'une ou l'autre chronologie, & que si nous devons en juger par le rapport qu'elles ont avec les sommes ci-dessus, on doit plutôt pencher pour la chronologie du *Tong-kien-kang-mou*, que pour celle du *Tchou-chu-ki-nien*, surtout si on le suit exactement, &

qu'on mette la dernière année de Chun à l'an 2199 avant J. C., & la première de Ouen-ouang sur le pays de Tcheou à l'an 1179 avant J. C., l'intervalle de l'un à l'autre n'étant alors que de 1020 ans, qu'on peut fort bien désigner par les mille ans & plus de Mong-tsé.

4° L'éclipse de Tchong-kang doit décider la question ; le *Tong-kien-kang-mou* la met la première année de ce prince 2159. Le *Tchou-chu-ki-nien*, la cinquième, 2885 ; & vous, Monsieur, suivant le calcul de M. Cassini, l'an 2007 avant J. C. Suivant la chronologie cyclique du *Tchou-chu-ki-nien*, qui est la seule que vous admettez, l'année 2154 avant l'ère chrétienne, était la vingt-quatrième année de Chun, & l'année 2007 la septième du règne de Chao-kang après son rétablissement sur le trône de l'empire ; le règne de Tchong-kang, suivant la même chronologie, a commencé la 2089e avant J. C., & a fini la 2081e. Aucune de ces deux éclipses n'a donc pu arriver sous le règne de Tchong-kang, la première année de ce prince est, suivant la chronologie cyclique du *Tchou-chu-ki-nien*, postérieure de trente-six ans à l'époque de 2159, & la dernière antérieure de soixante-treize ans à l'éclipse de 2007 ; & comme le *Tong-kien-kang-mou* met la première année de Tchong-kang à l'an 2159 avant J. C., il est évident que l'éclipse du *Chu-king* décide la question en sa faveur, & démontre la fausseté de la chronologie cyclique du *Tchou-chu-ki-nien*.

pf.147 Pour ne rien laisser en arrière, quoique vous rejetiez, Monsieur, la chronologie du *Tchou-chu*, donnée dans ce livre, soit dans la somme totale, soit dans le détail des règnes, il est bon de vous faire connaître ces trois sortes de chronologies du même auteur, afin que vous jugiez du degré de foi que vous devez lui donner, & de celle que vous devez avoir en ceux qui vous en ont envoyé une quatrième comme étant du *Tchou-chu*, quoiqu'elle n'en soit pas, & que vous avez adoptée comme telle sur leur autorité.

CHRONOLOGIE
DU TCHOU-CHU-KI-NIEN.
PAR LES DURÉES PARTICULIÈRES DES REGNES.

Durée des Regnes.		*Avant J. Ch.*
Hoang-ti	100.	2533.
Chao-hao	84.	2433.
Tchuen-hio	78.	2349.
Ti-ko	65.	2271.
Ki	9.	2208.
Yao	100.	2199.
Chun	50.	2099.
Somme	484.	
Dynastie des HIA.		
Yu	6.	2049.
Ti-ki	16.	2041.
Tai-kang	4.	2025.
Tchong-kang	7.	2021.
Ti-siang	28.	2014.
Interrègne	40.	1986.
Chao-kang	21.	1946.
Ti-chou	17.	1925.
Ti-hoay	44.	1908.
Ti-mang	58.	1864.
Ti-sie	25.	1806.
Ti-pou-kiang	59.	1781.
Ti-kiong	18.	1722.
Ti-king	8.	1704.
Ti-kong-kia	9.	1696.
Ti kao	3.	1687.
Ti-fa	7.	1684.
Ti-koue	31.	1677.
Somme des HIA	403.	
Dynastie des CHANG.		
Tching-tang	29.	1646.
Ouay-ping	2.	1617.
Tchong-gin	4.	1615.
Tai-kia	12.	1611.
Ou-ting	19.	1599.

Durée des Regnes		*Avant J. Ch.*
Suite des CHANG.		
Siao-keng	5.	1580.
Siao-kia	17.	1575.
Hiong-ki	12.	1558.
Tai-ou	75.	1546.
Tchong-ting	9.	1471.
Ouai-sin	10.	1462.
Ho-tan-kia	9.	1452.
Tsou-y	19.	1443.
Tsou-sin	14.	1425.
Kai-kia	5.	1410.
Tsou-ting	9.	1405.
Nang-keng	6.	1396.
Yang-kia	4.	1390.
Poan-keng	28.	1386.
Siao-sin	3.	1358.
Siao-y	10.	1955.
Ou-ting	50.	1345.
Tsou-keng	11.	1286.
Tsou-kia	33.	1275.
Fong-sin	4.	1242.
Ken-ting	8.	1238.
Ou-y	35.	1230.
Ouen-ting	13.	1195.
Ti-y	9.	1182.
Ti-sin	52.	1173.
Somme des CHANG	525.	
Somme des HIA	403.	
I. de Vou-ouang		1121.
Somme totale des HIA & des CHANG	928.	
I. des HIA avant J. C.		2049.
I. de Yao		2199.
I. de Hoang-ti		2533.

CHRONOLOGIE du Tchou chu Ki nien.

par les notes Cycliques de la 1re année de chaque régne.

Empereurs.	1re année	leur régne	avant Jesus-Christ	Empereurs	1re année	leur régne	avant Jesus-Christ
Yao	丙子	103	2282	Siao Keng	壬子	5	1586
Chun	己未	53	2179	Siao Kia	丁巳	17	1582
Yu	壬子	11	2126	Hiong Ki	甲戌	12	1564
Ki	癸亥	20	2115	Tay ou	丙戌	75	1552
Tay Kang	癸未	6	2095	Tchong ting	辛丑	9	1477
Tchong Kang	己丑	9	2089	Ouay jin	庚戌	10	1468
Ti Siang	戊戌	28	2080	Ho tan Kia	庚申	9	1458
Interrégne de		38	2052	Tsou y	己巳	19	1449
Chao Kang	甲辰	2	2014	Tsou sin	戊子	14	1430
Regne	丙午	23	2012	Vo Kia	壬寅	5	1416
Ti Chou	己巳	19	1989	Tsou ting	丁未	9	1411
Ti Hoay	戊子	44	1970	Nan Keng	丙辰	6	1402
Ti Mang	壬申	59	1926	Yang Kia	壬戌	4	1396
Ti Sie	辛未	28	1867	Poan Keng	丙寅	28	1392
Ti pou Kiang	己亥	59	1839	Siao Sin	甲午	3	1304
Ti Kiong	戊戌	21	1780	Siao y	丁酉	10	1361
Ti Kin	己巳	46	1759	Ou Ting	丁未	59	1351
Ti Kong Kia	乙巳	35	1713	Tsou Keng	丙午	11	1292
Ti Kao	庚辰	5	1678	Tsou Kia	丁巳	33	1281
Ti Fa	乙酉	7	1673	Ping Sin	庚寅	4	1248
Ti Koue	壬辰	31	1666	Keng ting	甲午	8	1244
Somme des hia		491		Ou y	壬寅	35	1236
Tching tang	癸亥	12	1635	Ouen ting	丁丑	13	1201
Ouay ping	乙亥	2	1623	Ti y	庚寅	9	1188
Tchong jin	丁丑	4	1621	Ti Sin	己亥	58	1179
Tay Kia	辛巳	12	1617	Somme des Chang		514	
Ou Ting	癸巳	19	1605	Vou ouang	丁酉		1121

		1re année de Yao	1re d'Tchong Kang.	der. de Tchong Kang.
Selon	Les Notes Cycliques	2282	2089	2079
	Les durées particuliéres	2199	2021	1987
	Sommes totales des Hia	471	des Chang 490	
	Des Notes Cycliques	491	514	
	Des durées particuliéres	403	525	
Supposé du Tchou chu Ki nien		2205	2027	2020
Années des deux Eclypses de ☉		2159	2007	
Aňées du Tong Kien Kang mou		2357	2159	2147

Le *Tchou-chu-ki-nien*, dont j'ai les deux chronologies, que je joins à cette lettre, donne dans les sommes totales, 471 ans à la durée de la dynastie des *Hia*, & 496 ans, à la durée des *Chang,* 100 de règne à Yao, & 50 à Chun ; ces trois sommes réunies produisent 1117 ans, auxquels si on ajoute 1121, première année de Ou-ouang, nous aurons 2238 ans pour la première du règne de Yao, d'où ôtant 150 ans des règnes de Yao & de Chun, reste 2088 ans, pour la première année de Yu, antérieure de 28 ans, à la première année de Tchong-kang, qui fut par conséquent la 2060e année avant J. C. ; & comme le *Tchou-chu-ki-nien*, fait régner ce prince au plus 9 ans, la dernière année de son règne fut donc l'an 2051, l'une & l'autre trop éloignées des années 2159 & 2007, époques des deux éclipses en question.

Faisant le même calcul sur la troisième chronologie du *Tchou-chu*, déterminée par les durées particulières des règnes, nous trouvons que les règnes de Yao & de Chun ont été de 150 ans ; la dynastie des *Hia* de 403, & celle des *Chang* de 525, & par conséquent la première pf.150 année de Yao, sera l'an 2199 avant Jésus-Christ, la première de Tchong-kang 2021, & la dernière de ce dernier prince 2015 : donc les deux éclipses de 1159 & 2007, ne peuvent avoir été sous Tchong-kang.

Vous voyez, Monsieur, par ce que j'ai eu l'honneur de vous dire jusqu'ici, combien les mémoires qu'on vous a donnés sur la chronologie chinoise sont peu fidèles. On vous a écrit que suivant la chronologie du *Tchou-chu-ki-nien*, la première du règne de Yao était l'an 2205 avant Jésus-Christ, & rien n'est plus faux ; mais quand ils auraient dit vrai, l'éclipse de Tchong-kang prouve encore évidemment la fausseté de cette quatrième espèce de chronologie ; car si la première année a été la 2205e avant Jésus-Christ, la première de Yu aura été la 2055e & la première de Tchong-kang la 2027e. Le règne de ce prince n'a été selon le *Tchou-chu-ki-nien*, que de sept ou de neuf ans, 18 ou 20 ans avant 2007. Par tout ce que je viens de dire des quatre espèces de chronologies du *Tchou-chu-ki-*

nien, il est évident que l'éclipse de Tchong-kang en démontre la fausseté. Je vous en laisse le juge.

Vous voyez à présent, Monsieur, si j'ai eu raison de rejeter l'autorité des *Tchou-chu*, & en particulier l'ouvrage qui a pour titre *Tcheou-chu*, dont le dernier chapitre est votre *Tchou-chu-ki-nien*. Quelle estime, en effet, doit-on faire d'un chronologiste qui est si peu d'accord avec lui-même, *sur une chose sue de tout le monde & qu'il trouvait partout* ? d'un chronologiste, qui paraît n'avoir connu que d'une manière fort imparfaite, la suite des empereurs & le temps de leurs règnes, même jusqu'aux noms qu'ils ont portés ? Lui était-il permis d'ignorer que Tay-kia, de la dynastie des *Chang,* fut le successeur immédiat de Tching-tang, son pf.151 grand père ? qu'au chapitre du *Chu-king*, intitulé *Tay-kia*, le ministre Y-yn, peu de mois après la mort de Tching-tang, conduisit le jeune prince au tombeau de son aïeul, & l'y retint pendant les trois ans du deuil ? Comment donc ne le fait-il régner que six ans après la mort de Tching-tang ? comment s'est-il embrouillé au point de prendre les années qu'ont vécu Ouay-ping, & Tchong-gin, oncles de Tay-kia, pour les années de leurs règnes ? Le *Chu-king*, au chapitre *Vou-y*, donne treize années de règne à Tchong-ting ; sept à Yang-kia ; trois à Tsou-king ; à Vou-y, quatre ; à Tay-ting, trois, &c. Tandis que le *Tchou-chu-ki-nien*, n'en donne que neuf au premier ; quatre au second ; onze au troisième ; trente-cinq au quatrième ; & treize au cinquième, &c.

Cet anonyme ne se ressouvient pas même des noms des princes qui ont régné à la Chine dans ces temps éloignés ; il donne à Tay-keng, le nom de Siao-keng ; à Ou-kia, celui de Kay-kia ; à Lin-sin, celui de Fong-sin. Enfin, Monsieur, je ne vois rien dans l'auteur inconnu du *Tchou-chu-ki-nien*, qui ne démontre la fausseté de sa chronologie. La seule contradiction qui se trouve entre la chronologie cyclique qu'il donne, & cette même chronologie par les durées particulières des règnes depuis Yao, jusqu'à Tching-tang doit la faire regarder comme fausse & purement romanesque. Des vingt-neuf règnes depuis Yao inclusivement, jusqu'à

Tching-tang exclusivement, il n'y en a que quatre dont les durées soient les mêmes, toutes les autres sont différentes d'un an, de deux ans, de neuf ans, de quatre ans, jusque même à vingt-six & à trente-huit ans. Lorsque nous voyons une chronologie avec de telles contradictions, renverser les noms des princes, contredire les livres classiques, marquer une éclipse qui pf.152 n'a pu être que vingt ans avant ou après le temps qu'il lui assigne dans sa triple chronologie, &c. Ne dirait-on pas que l'intention de l'auteur a été de prémunir ses lecteurs contre l'extravagance des absurdités qu'il y a mises ?

Il n'en est point de même de la chronologie du *Tong-kien-kang-mou*, elle n'a aucun des désavantages que je viens de vous faire remarquer dans celle-là. On n'y trouve nulle contradiction ; rien qu'on puisse prouver être faux : elle est conforme, en tout, à ce que les livres canoniques rapportent d'historique, & se démontre autant qu'une chronologie si étendue peut se démontrer par des faits astronomiques, auxquels il est difficile de se refuser, & dont la conjonction des planètes sous l'empereur Tchuen-hio n'est pas un des moins remarquables.

Vous avouez, Monsieur, que cette conjonction de planètes, marquée sous le règne de Tchuen-hio, non l'année 2459, mais 2461 avant l'ère chrétienne, peut former une assez forte difficulté contre la chronologie du *Tchou-chu-ki-nien* : pour moi je la crois fort approchante de la démonstration en faveur de celle du *Tong-kien-kang-mou* ; comme vous n'avez pas vu, Monsieur, le calcul que j'en ai fait, je vous l'envoie, avec le passage entier de l'histoire que les lettrés de l'empereur Kang-hi ont ainsi traduit en tartare :

> « Lorsque l'empereur Tchuen-hio, fit le calendrier, il établit le commencement de l'année au commencement du printemps. Cette année le premier jour de la première lune on était entré dans le printemps, cinq planètes s'assemblèrent au ciel : on avait passé la constellation *Che*, alors vint le dégel, les vers cachés se remuèrent ; les coqs chantèrent trois fois, &c.

Voila, Monsieur, le passage dont il est question.

pf.153 Pour la vérification de ce passage, il faut donc : 1° Que le commencement de cette année ait été près de *Li-tchun*, ou commencement du printemps, que de tout temps on a fixé au 15 de *aquarius*. 1° Que le commencement du printemps ait précédé le commencement de cette année. 3° Que cinq planètes se soient assemblées. 4° Que tout cela soit arrivé après avoir passé la constellation Che. Or s'il se trouve une année sous le règne de Tchuen-hio, où se vérifient ces quatre points, n'est-il pas évident que cette année est certaine, que la chronologie doit remonter jusque-là & que Tchuen-hio a régné à la Chine ?

Commençons par établir la disposition du ciel de ce temps-la. Suivant les tables de M. de la Hire, la première étoile d'*aries* était au point de l'équinoxe du printemps la 360e année avant J. C. ; la 1.700e année de l'ère chrétienne, au 29 degré & une minute d'*aries*, & elle se trouve cette année 1738, à 29°, 33', 8'', chemin qu'elle a fait depuis la 360e avant l'ère chrétienne, en 2098 ans. Or, depuis la 360e année avant l'ère chrétienne, jusqu'à la 2.461e année en question, il y a 2.101 ans, durant lesquels cette étoile, première d'*aries*, avait fait 28°, 59', 34'', en 2.461 ans ; cette première d'*aries* était donc 58°, 32', 42'' au-dessus du lieu où elle se trouve cette année 1738, c'est-à-dire, à 1°, 27', 18'', de *pisces* ; l'étoile *algenib* de l'aile de Pégase est éloignée de la première de *aries* de 24°, 10', 39'' ; elle était donc au 7°, 16', 39'', de *aquarius* en 2461 & *markab* au 21°, 36', 2'' de *caper*.

Cette disposition du ciel stellifère établie, le *Li-tchun* ou le commencement du printemps est, suivant la pratique, le jour auquel le soleil est au 15 d'*aquarius* ; ce *Li-tchun* fut suivant le style grégorien le 4e de février de l'année pf.154 européenne 2461 avant l'ère chrétienne, comme vous pouvez le voir dans le calcul que je vous envoie.

Suivant le texte chinois le *Li-tchun* ou le commencement du printemps précéda le premier jour de la première lune de cette année chinoise. Or suivant mon calcul, ce premier jour fut le sixième de février, deux jours

après le *Li-tchun*, ce même jour à Pou-tcheou du Chan-tong, ou à Kao-yang de Pao-ting-fou, où l'histoire dit que Tchuen-hio tenait sa cour, l'une & l'autre ville à peu près sous le méridien de Pé-kin, on vit les planètes se joindre au signe des *poissons*.

pf.158 Sur les sept heures & demie du soir, & trois jours après le troisième de la première lune, neuvième de Février à la même heure, on vit la *lune, Saturne, Jupiter, Mars & Mercure* en conjonction dans l'espace de 11°, 58′ 55′′ en longitude sur sept degrés environ en latitude : voilà ce que m'a donné le calcul dont je joins une copie à cette lettre. Enfin, Monsieur, la lune est sortie la dernière de la constellation *Che*, & cela sur la fin du jour du *Li-tchun* à Kao-yang-hien le soleil en est déjà éloigné de huit degrés, tout ce qui est rapporté dans le texte chinois arriva passé la constellation *Che*.

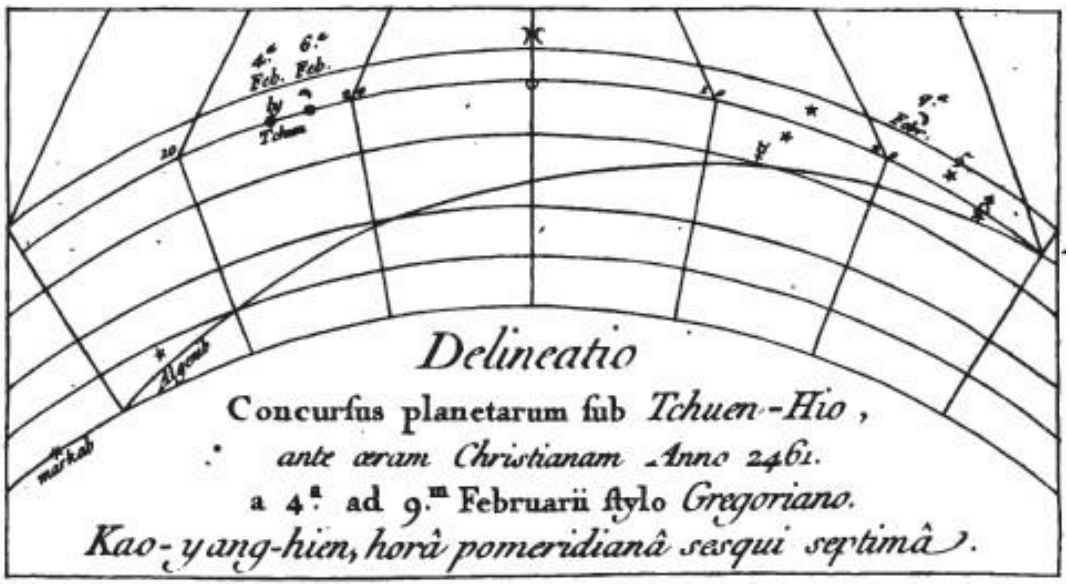

COMPROBATIO
CONCURSUS PLANETARUM.

De quo fit mentio in hiſtoriâ Sinenſi, ſub imperio TCHUEN-HIO.

ANNO SCILICET 2461 ANTE CHRISTUM.

HÆC SUNT DISERTA HISTORIÆ SINENSIS VERBA.

帝 *imperator* 作 *fecit* 歷 *Kalendarium* 以 *ut* 孟 *principii*
春之 *veris* 月 *Luna* 昏 *esset* 元 *prima* 是 *hoc* 歲 *anno*
正 *primæ* 月 *Lunæ* 朔 *primâ* 旦 *die* 立 *præcesserat* 春 *ver*
五 *quinq.* 星 *planetæ* 會 *Convenêre* 於 *in* 天 *Cœlo* 歷 *trans-*
missâ 營 *constellatione* 室 *che*).

ANNO ante Chriſtum 2461. ſtilo novo ſive Gregoriano,

Secundum tabulas D. PHILIP. DE LA HIRE, *A°.* 1701. *Pariſiis impreſſas*
I. dies veris reperitur 4ª februarii.

Locus medius ☉	10.	13.	29.	18.
Locus apogæi	0.	27.	16.	0.
Anomalia media	9.	16.	19.	8.
Æquatio addenda		1.	50.	26.
Anomalia vera	9.	17.	54.	46.
Locus verus ☉	♒	15.	19.	44.

Sexta februarii horis 15. ſub meridiano Pariſienſi.

Motus ☉.					*Motus Lunæ.*				
Motus medius . . .	10.	16.	4.	32.	Locus medius ☾ . .	10.	15.	27.	55.
Apogæi	0.	17.	16.	0.	Apogæi	11.	21.	46.	48.
Anomalia media . .	9.	18.	48.	52.	Anomalia media . .	10.	23.	41.	7.
Æquatio additiva . .			1.	48.	Æquatio additiva . .			2.	52.	59.
Anomalia vera . . .	9.	20.	36.	56.	Anom. vera 1°. æq. .	10.	26.	54.	6.
Verus locus ☉ . . .	10.	17.	52.	56.	Locus ☾ 1°. æquatus .	10.	18.	20.	54.
Diſtantia ☾ à ☉ . .	0.	0.	20.	38.	Corr. ſubit.			7.	20.
					Verus locus ☾ . . .	10.	18.	13.	34.

Motus planetarum eâdem die & horâ.

Motus Saturni.

Motus medius ♄ . .	11.	21.	51.	22.	Locus reduc. ad eclipt. .	11.	28.	10.	47.
Aphelii	5.	25.	6.	43.	Locus terræ	4.	17.	52.	56.
Anomalia media . .	6.	2.	44.	39.	Angulus ad ☉	4.	19.	42.	9.
Æquatio additiva . .	0.	0.	17.	54.	½ Pars anguli . . .	2.	9.	51.	4.

Motus Saturni.

Anomalia vera . . .	6.	3.	2.	33.
Locus excentricus . .	11.	28.	9.	16.
Locus med. ☊ . . .	0.	29.	35.	70.
Æquatio additiva . .	0.	0.	39.	40.
Arg. ver. lat. . . .	10.	27.	53.	56.
Reductio addit . . .			1.	31.

Motus ♄.

Locus medius ♑ . .	11.	15.	35.	37.
Aphelii	2.	21.	28.	29.
Anomalia media . .	8.	24.	7.	8.
Æquatio addit . . .		5.	36.	10.
Anomalia vera . . .	8.	29.	43.	18.
Locus excentr. . . .	11.	21.	11.	47.
Locus ☊ ♑	2.	10.	55.	30.
Argument. lat. . . .	9.	0.	16.	17.
Æquat. red. add. . .		0.	0.	1.
Locus reduc. ad Ecl. .	11.	21.	11.	48.
Angulus ad ♋ . . .	4.	26.	41.	8.
½ Pari ang ad ♋ . .	2.	13.	10.	34.
½ Sum. angul. . . .	0.	16.	39.	6.
Inclinatio		1.	19.	20.
½ Diff. angul. . . .		11.	24.	30.
Angulus ad terram . .		28.	9.	56.
Vera longitudo ♑ ♈ .		15.	56.	52.
Latitudo auſtralis . .		0.	45.	30.

Motus ♂.

Locus medius . . .	0.	10.	m.	55.
Aphelii	2.	13.	58.	48.
Anomalia media . .	9.	26.	52.	7.
Æquatio addit . . .		8.	58.	30.
Anomalia vera . . .	10,	5.	50.	37.
Locus excentr. . . .	0.	19.	50.	25.
Locus ☊	0.	4.	55.	3.
Argument. latit. . .	0.	14.	55.	22.
Æquat. ſubſtra . . .	0.	0.	0.	27.
Locus reduc. . . .	0.	19.	49.	58.
Angulus ad ♋ . . .	0.	28.	2.	58.
½ Pars ang.	1.	29.	1.	29.
½ Sum. ang.	1.	0.	58.	31.
Inclinatio		0.	28.	20.
½ Differ.		7.	39.	0.
Angul. ad terram . .	1.	8.	37.	31.
Vera long. ♂ ♈ . .		26.	30.	27.
Latitudo borealis . .			37.	30.

½ Sum. angulorum . .	0.	20.	8.	56.
Inclinatio		1.	22.	52.
½ Differ. angulorum .	0.	16.	19.	5.
Angulus ad terram . .	1.	6.	28.	1.
Locus verus ♃ . . .	♈	24	20.	57.
Latitudo auſtralis . .		1.	16.	30.

Motus ♀.

Locus medius . . .	5.	3.	3.	45.
Aphelii	6.	27.	34.	59.
Anomalia med. . . .	10.	5.	28.	46.
Æquatio add. . . .		0.	39.	47.
Anomalia vera . . .	10.	6.	3.	33.
Locus excentr. . . .		3.	43.	32.
Locus ☊	0.	20.	48.	43.
Argum. latit. . . .	4.	12.	54.	49.
Reductio addit . . .			2.	58.
Locus reductus . . .	5.	3.	46.	30.
Angulus ad ♋ . . .	0.	15.	53.	34.
½ Pars anguli . . .		7.	56.	47.
½ Sum. angulor . . .	2.	22.	3.	13.
Inclinatio		2.	28.	0.
½ Diff. angul. . . .	1.	12.	13.	40.
Angul. ad terram . .	1.	2.	48.	33.
Vera longit. ♀ . . ♑	7.	15.	4.	23.
Lat. borealis		4°.	52.	0.

Motus ☿.

Locus medius . . .	1.	11.	29.	3.
Aphelii	4.	19.	15.	42.
Anomalia media . .	8.	22.	13.	21.
Æquatio addit. . . .		24.	3.	10.
Anomalia vera . . .	9.	16.	16.	31.
Locus excentr. . . .	2.	5.	32.	13.
Locus ☊	10.	6.	38.	39.
Argument. latit. . .	3.	28.	53.	34.
Reduct. addit . . .			10.	28.
Locus reduct. . . .	2.	5.	42.	41.
Angulus ad ♋ . . .	2.	12.	10.	15.
½ Pars ang.	1.	6.	5.	8.
½ Sum. ang.	1.	23.	54.	52.
Inclinatio		6.	0.	5.
½ Differ. ang. . . .	1.	0.	7.	10.
Angul. ad terram . .	0.	23.	47.	42.
Vera long. ☿ ♈ . .		11.	40.	48.
Latitudo borealis . .	0.	2.	33.	0.

Die nonâ feb. eadem horâ.

Locus medius ☉ . .	10. 19. 1. 57.
Locus apogæi . . .	0. 27. 16. 0.
Anom. vera	9. 23. 32. 30.
Locus verus	10. 20. 48. 40.
Locus medius ☽ . .	11. 15. 50. 35.
Aphelii	2. 21. 28. 29.
Anom. vera	8. 29. 58. 23.
Locus excentr. . . .	11. 21. 26. 52.
Locus ☊	2. 20. 55. 30.
Argum latit.	9. 0. 31. 22.
Locus reduct. . . .	11. 21. 26. 54.
Angul. ad ☉ . . .	4. 29. 21. 46.
½ Sum. angul. . . .	0. 15. 19. 7.
Inclinatio	1. 19. 20.
½ Diff. angul. . . .	0. 10. 54. 25.
Angulus ad ter. . . .	0. 26. 13. 32.
Locus verus ☽ ♓ .	17. 2. 12.
Latitudo aust. . . .	0. 40. 40.
Locus medius ♄ . . .	11. 27. 57. 24.
Aphelii	5. 25. 6. 43.
Anom. vera	6. 3. 18. 41.
Locus excentr. . . .	11. 28. 15. 24.
Locus ☊ vera . . .	1. 0. 16. 30.
Arg. latit. ver. . . .	10. 27. 58. 54.
Locus reduct. . . .	11. 28. 16. 54.
Angul. ad ☉ . . .	4. 22. 31. 46.
½ Sum. angul. . . .	0. 18. 44. 7.
Inclinatio	0. 1. 21. 33.
½ Differ. angul. . . .	0. 15. 7. 0.
Angulus ad ter. . . .	1. 3. 51. 7.
Locus verus ♄ . . .	♓ 24. 39. 47.
Latit. austr.	0. 57. 0.

Locus medius lunæ . .	11. 24. 59. 40.
Locus apogæi . . .	11. 22. 6. 51.
Anom. 2°. correcta .	0. 2. 37. 30.
Ver. lo. ☾ in orb^a. sua ♓	23. 18. 21.
Latit. ☾ austr. . . .	4. 27. 52.
Locus medius ♂ . .	0. 10. 51. 55.
Locus aphelii . . .	2. 13. 59. 48.
Anom. vera	11. 3. 30. 17.
Locus excentr. . . .	0. 17. 30. 5.
Locus ☊	0. 4. 55. 3.
Argum. latit. . . .	0. 12. 35. 2.
Locus reduct. . . .	0. 17. 29. 42.
Angul. ad ☉ . . .	4. 3. 18. 59.
½ Sum. angul. . . .	0. 28. 20. 31.
Inclinatio	0. 23. 33.
½ Diff. ang.	7. 36. 0.
Angul. ad ter. . . .	5. 56. 31.
Verus locus ♂ . . .	♓ 26. 45. 11.
Latit. borealis . . .	0. 26. 0.
Locus medius ☿ . .	1. 23. 45. 41.
Aphelii	4. 19. 15. 43.
Anom. vera	9. 27. 24. 3.
Locus excentr. . . .	2. 16. 39. 46.
Locus ☊	10. 6. 38. 40.
Argum. latit. . . .	4. 10. 1. 6.
Locus reduct. . . .	2. 16. 51. 53.
Angul. ad ☉ . . .	2. 3. 56. 47.
½ Sum. angul. . . .	1. 28. 1. 36.
Inclinatio	5. 15. 16.
½ Diff. angul. . . .	1. 3. 54. 0.
Angulus ad ter. . . .	0. 24. 7. 36.
Verus locus ☿ . . .	♓ 14. 56. 16.
Latit. borealis . . .	2. 24. 0.

Nona febr. ſtylo Gregoriano Anno 2461 ante Chriſtum

Horâ ſeſqui ſeptimâ poſtmeridianâ,

POU-TCHEOU provinciæ Chan-tong, vel KAO-YANG provinciæ Pe-tche-li, in quibus aulam habuit TCHUEN-HIO.

Vous me direz sans doute, Monsieur, que le texte parle clairement d'une conjonction de cinq planètes, & qu'on n'en trouve que quatre par le calcul ; à cela je vous réponds :

1° Que le soleil & la lune étant du nombre des sept planètes qu'on admet communément, il ne paraît pas qu'on doive les exclure d'un nombre au-dessous de sept ; or dans le nombre de cinq planètes dont le texte fait mention, sans déterminer ni le temps précis de leur conjonction, ni leurs noms, la lune se trouvant au nombre des cinq, trois jours après la *syzygie*, le texte est donc vérifié sur ce point & cela suffit ; aussi M. Kirch avoue-t-il sur cela que *numerus quinq. planetarum est completus*.

2° Quand le soleil & la lune ne seraient pas du nombre des astres qu'on appelle planètes, on ne devrait pas, suivant le génie chinois, regarder comme fausse une conjonction de quatre planètes, qu'ils publieraient être de cinq. Au commencement du règne de Yong-tching, il y en eut une de trois seulement : nous la vîmes cependant hautement publiée comme si elle avait été de cinq ;

3° Quand cette conjonction n'aurait été que de quatre, telle qu'elle fut le pf.159 premier jour de la lune, une telle époque astronomique n'en a pas moins de force pour la chronologie, qui est l'usage que nous en faisons. L'histoire chinoise fait mention d'une conjonction de planètes sous l'empereur Tchuen-hio à un lieu déterminé du ciel stellifère le premier mois de l'année lunaire suffisamment marqué à la 2.461e année avant l'ère chrétienne, nous la trouvons telle par le calcul plus de 4.000 ans après ; ne nous assure-t-elle pas d'une manière fort approchante de la démonstration, de la réalité du règne Tchuen-hio 2461 avant l'ère chrétienne ? d'autant plus qu'elle est soutenue par l'observation des étoiles aux quatre points cardinaux sous l'empereur Yao, dont il est parlé dans le *Chu-king*, suivant la disposition du ciel en 2461 sous Tchuen-hio, & le mouvement des étoiles fixes, sur lequel M. de la Hire a fait ses tables ; dans l'espace de 105 ans qui se sont écoulés depuis 2461 jusqu'à la deuxième année du règne de Yao, les étoiles fixes avaient avancé de 1°, 28′, 49′′, qui ajoutés à l'étoile

hiu ou *somahant*, que le *Chu-king* met au solstice d'hiver, & aux étoiles *mao* ou les *pléiades*, qu'il met à l'équinoxe du printemps, nous trouvons que cette année de Yao, elles sont *somahant* au premier degré de *caper*, & les *pléiades* au premier degré d'*aries* ; enfin, Monsieur, si à ces deux observations astronomiques, nous joignons l'éclipse de Tchong-kang dans la constellation *fang*, (le scorpion,) dont une des étoiles était une des quatre qui parurent sous Yao à l'équinoxe d'automne : n'est-ce pas là, une démonstration qui nous assure la solidité de la chronologie du *Tong-kien-kang-mou*, & la fausseté de celle du *Tchou-chu-ki-nien* ?

Vous êtes pleinement convaincu, me dites-vous, pf.160 Monsieur, qu'il faut préférer la chronologie des Septante ; il est en effet évident qu'aucun des quarante & plus de sentiments des chronologistes hébraïsants ne saurait s'accorder avec la chronologie des Chinois, sans parler de celles des autres peuples ; mais il n'est pas moins vrai, que les vingt & tant de sentiments différents sur la chronologie des Septante, ne sont pas sans difficultés ; ceux qui, comme le P. Riccioli, comptent 5.694 ans, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, ne trouvent point d'inconvénient à mettre Fou-hi sur le trône de la Chine, avant la naissance de Phaleg, seront moins embarrassés ; & ceux qui comme vous, Monsieur, ne comptent pas de même, s'ils se déterminent au sentiment des 6.000 de Suidas, ou à celui de 5.904 ans, que Riccioli croit assez probable, trouveront depuis la 3.111^{e} année avant Jésus-Christ, époque de la naissance de Phaleg, jusqu'à la 2.953 première de Fou-hi, dont l'intervalle est de 158 ans, un temps suffisant pour former une colonie, qui se choisit un chef, tel que Fou-hi, que les Chinois regardent tous, comme ayant été le premier prince & le premier roi de leur empire. Quoiqu'il en soit, ce n'est point à nous à décider la question ; nous devons nous contenter de faire connaître aux Européens, ce que nous trouvons dans ces contrées éloignées digne de leur curiosité, sur les arts surtout & les sciences, & laisser aux habiles gens, tels que vous, Monsieur, à juger si ce que nous envoyons mérite votre attention. Toute la difficulté consiste à pouvoir concilier les anciens faits astronomiques que nous trouvons dans l'histoire chinoise, avec quelqu'un

des sentiments reçus en Europe, ce qui ne paraît pas impossible dans le grand nombre de calculs pf.161 différents, soit avant Abraham, soit après, par rapport surtout aux anarchies des juges & du temps de la demeure des Israélites en Égypte, ce qui fait que la vocation de ce patriarche & l'année de sa naissance sont marquées si différemment. Josèphe met celle-ci la 2107 avant Jésus-Christ ; Clément d'Alexandrie la 2226, Nicéphore de Constantinople 2311, Eusèbe de Césarée 1941, S. Isidore 2022, &c. tous suivent les Septante, & il y a beaucoup d'habiles gens qui les suivent. Je ne parle pas des hébraïsants, dont la diversité de sentiments va au-dessus de quarante, parce qu'aucun ne peut se concilier avec l'histoire chinoise ; mais si on suit la chronologie des Septante de 5904 dont j'ai parlé ci-dessus, on aura la naissance de Phaleg en 3111, 158 ans avant le règne de Fou-hi à la Chine ; & la colonie qui vint l'habiter pouvait être plus ou moins nombreuse au temps de leur séparation, ce dont on peut vraisemblablement juger par les suites qu'eut cette colonie.

Je suis, &c,

@

QUATRIÈME LETTRE

@

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en date du premier novembre 1737. Vous m'y proposez quelques difficultés sur la chronologie chinoise ; vous y défendez de votre mieux les *Tchou-chu*, & vous soutenez l'idée que vous vous étiez formée des pf.162 caractères chinois. La lettre à laquelle je joins celle-ci, me paraît répondre suffisamment aux deux premiers articles. J'ajouterai cependant quelques éclaircissements en réponse à plusieurs articles de votre lettre qui m'ont paru singuliers.

1° L'auteur Chao-yong, que vous faites la source de la chronologie du tribunal m'est tout à fait inconnu, & vous m'attribuez, sans doute, ce que peut-être quelqu'autre vous aura écrit : *Que tout le monde suit l'opinion de Chao-yong adoptée par le tribunal.* Ce n'est pas ainsi que je parle de la chronologie chinoise de ce tribunal dans ma préface : n'auriez-vous point puisé ce *Chao-yong*, dans la notice du P. Gaubil, dont vous me parlez ? Avant que de l'envoyer en Europe, il me la fit voir & m'en demanda mon sentiment ; je la désapprouvai très fort & l'exhortai vivement de ne l'envoyer qu'après un examen plus sérieux, & une connaissance plus exacte des auteurs qu'il citait & de ce qu'il leur faisait dire. Peu content de moi, il fut la montrer au P. Régis, qui en fut encore plus mécontent ; nous avons su qu'il l'avait envoyée à Paris, telle qu'elle était. Soyez sûr, Monsieur, que les chronologistes chinois, n'ont point été si fort partagés entr'eux sur la manière dont on devait remplir les vides de l'histoire, que cette notice détaillée le fait entendre.

2° « Sse-ma-tsien, dites-vous, malgré toutes ses recherches ne put faire remonter la suite chronologique & la durée des règnes que jusqu'à Li-ouang ; la dernière année du règne de ce prince est la plus ancienne dont il assigne l'époque cyclique, mais il ne donne point de notes cycliques aux

trente-sept années pf.163 précédentes, apparemment parce qu'il n'était pas assez sûr de cette durée, &c ».

1° L'empereur Li-ouang, suivant Sse-ma-tsien même, a régné cinquante-un ans ; l'époque *Kong-ho* commence à la trente-huitième année de ce prince ; il est donc plus que probable qu'il est sûr des trente-sept années précédentes.

2° Puisque depuis l'époque *Kong-ho*, cet historien assigne constamment les notes cycliques aux quatorze années qui la suivirent jusqu'au règne de Suen-ouang, qui sont incontestablement du règne de Li-ouang, sur quels mémoires dites-vous donc, que *la dernière année du règne de ce prince, est la plus ancienne dont il assigne l'époque cyclique* ?

3° Sse-ma-tsien avait très sûrement entre les mains l'histoire de la famille de Tsin-chi-hoang-ti, du moins des princes *Tsin*, prédécesseurs de cet empereur ; il pouvait donc remonter ses notes cycliques jusqu'au règne de Hiao-ouang ; il n'ignorait pas le *Kia-tchi* de la famille des *Tcheou*, il pouvait donc remonter jusqu'à Kiang-yuen ; vous ne direz pas, Monsieur, que ce fameux historien n'eut aucune connaissance de l'*Y-king*, & des commentaires de Confucius sur ce livre, que Tsin-chi-hoang-ti voulut qu'on sauvât de l'incendie des livres ; d'où vient donc qu'il n'a pas remonté son histoire jusqu'à Fou-hi, & qu'il ne l'a commencée qu'à Hoang-ti ? ignorait-il que Confucius dans ses commentaires sur l'*Y-king*, dit très clairement que Fou-hi a été le premier empereur de la Chine, que Chin-nong lui a succédé & à celui-ci Hoang-ti ? en pourrions-nous conclure qu'il n'a pas eu égard à ces histoires, ni à ce que disent les commentaires de Confucius, apparemment parce qu'il n'en était pas sûr ? L'histoire authentique chinoise, n'a en vue que le bon gouvernement de l'État, & n'a nul égard pf.164 à celui des princes particuliers qu'autant qu'ils ont quelques liaisons dans leur conduite avec le

gouvernement général de l'empire. C'est pour cette raison que je n'ai point parlé dans ma préface des histoires des princes particuliers, bien moins devais-je le faire des mémoires des familles particulières, mémoires qui ne se trouvent peut-être plus que dans des bibliothèques où nous ne saurions pénétrer.

3° Il n'y a point dans le *Chu-king* de chapitre *Tchao-mo* ; mais par ce que vous m'en dites, j'ai vu que vous avez dû parler du chapitre *Tchao-kao*, dont voici le passage : L'empereur *Tching-ouang, le vingt-un de la deuxième lune de la septième année de son règne, le jour Y-ouei, prit la résolution*, &c. à la troi*sième lune le troisième jour Ping-ou, les deux ministres Tcheou-kong, Tchao-kong partirent, &c*. Vous dites que le *sixième jour après la pleine lune du premier mois de la septième année de la régence de Tcheou-kong* fut *Y-ouei* ; & le *Chu-king*, dit que ce sixième jour fut de la deuxième lune de cette année & non de la première ; 2° Vous avez pu voir, Monsieur, dans ma préface, que Confucius s'était plaint qu'on avait interrompu durant plus d'un siècle l'usage du cycle sexagénaire, & que le temps où il a commencé & continué sans interruption était fort incertain. Nous ne croyons point en effet qu'il en soit fait mention dans tout le *Chu-king*, jusqu'à cette septième année de Tching-ouang ; 3° On vous trompe, quand on veut vous faire croire que la chronologie du *Tong-kien-kang-mou*, ne s'accorde point avec la date de cette septième année, & que le bonze Y-hang l'avait remarqué dès le huitième siècle. Je n'ai jamais rien vu de pareil dans tout ce qu'a écrit ce savant bonze.

pf.165 Prétendez-vous, Monsieur, qu'une tradition constante de faits ne pourra être de quelque poids par rapport à nos histoires ? Un fondateur de dynastie porte avec soi la raison de la tradition, de même que sa conduite irrégulière & inouïe, jusques à la haine de l'empereur Ou-ting, de nommer son frère Tai-keng pour son successeur au préjudice de son fils, &c. Quoiqu'il en soit, je vois par votre lettre que vous penchez fort pour la notice détaillée du P. Gaubil. Le dessein en est bon ; si le détail en était

vrai, je ne vous aurais pas écrit en 1736 le détail chronologique que vous avez vu.

5° [1] Sur le *Tchou-chu*, je n'ai rien à ajouter à ce que je vous écris dans la lettre à laquelle je joins celle-ci ; si ce n'est de vous copier ce que je vous disais sur le caractère *Ki*, qui est *un distinctif du jour de l'équinoxe d'automne*, comme le caractère *Mong, du jour de l'équinoxe du printemps* ; permettez que je vous y renvoie. Par conséquent l'année 2007 ne peut être celle du *Chu-king*.

J'ai lu, Monsieur, vos dissertations imprimées dans les mémoires de votre illustre académie ; j'y ai vu autant qu'on peut en mettre, l'esprit briller de tous côtés, dans des raisonnements établis sur de faux principes. Je suis très persuadé qu'aujourd'hui vous en connaissez la fausseté, & que vous ne croyez plus que les Chinois, *n'ont aucune connaissance des esprits distingués de la matière* ; ils en ont toujours reconnu & dès la plus haute antiquité : la lecture de leurs livres le démontre plus clair que le jour. Ne seriez-vous point obligé, Monsieur, de leur faire quelque réparation ? Sur la construction des caractères chinois, j'ai dit tout ce qu'on en peut dire dans la lettre que le P. Souciet vous a fait pf.166 voir, ils n'ont que les six règles que Fou-hi leur a données ; ce qu'en ont dit les figuristes est de pure invention, & ce que vous en dites, Monsieur, est trop subtil pour les Chinois. Je ne puis vous envoyer cette année le dictionnaire *Choue-ouen*, vous l'aurez par la mousson suivante.

Je suis, &c.

Pé-king 16 nov. 1738.

Fin des Lettres du P. de Mailla à M. Fréret.

@

[1] [Les numéros des paragraphes sont conformes à l'édition.]

CINQUIÈME LETTRE

du P. de Mailla concernant son histoire manuscrite de la Chine

@

Je reçus hier, mon révérend Père, votre lettre, du premier octobre de l'an passé, elle nous a fait à tous beaucoup de plaisir, & à moi, plus qu'à personne, parce qu'elle venait de votre part. Lorsque les PP. Lacharme & Chaliers, partirent d'Europe pour venir nous joindre, vous crûtes bonnement qu'ils nous en apporteraient des nouvelles ; mais croiriez-vous bien que c'est ici qu'ils les ont apprises pour la plupart.

pf.167 S'il est vrai que les deux premiers volumes de l'histoire chinoise, que vous avez eu la bonté d'envoyer à Lyon au P. Morand, vous fassent désirer les autres, j'ai tout lieu d'espérer que peu de temps après avoir reçu cette lettre, vous serez content. Sur la fin du mois d'août dernier, j'en fis partir six volumes d'ici pour Canton, par trois Chinois, novices de la compagnie. Cette histoire va jusqu'à l'an 1369 de J. C. Je prévois que vous me demanderez si je ne prétends pas la pousser jusqu'à notre temps ; je vous réponds d'avance que si les choses ne changent pas, cela me sera difficile, parce que l'histoire de la dynastie précédente, ne paraît point encore d'une manière authentique, & que celle qui existe est si mal faite, que si j'étais obligé de la réduire à la forme que j'ai suivie, il me faudrait presque autant de temps, que j'en ai mis à la traduction de la moitié des huit tomes que j'ai déjà envoyés ; j'ai rempli dans ces huit volumes le dessein que je me suis proposé dans la préface. Cependant si l'histoire authentique de cette dynastie venait à paraître, ce qui peut arriver d'un jour à l'autre, je pourrais l'entreprendre ; mais sans cela j'ai de la peine à m'y déterminer, quelque instance que me fassent notre supérieur général & plusieurs de nos pères. La raison qui empêche de publier cette partie de l'histoire authentique qui est toute prête, c'est un différend entre les lettrés chinois & tartares qui en sont les réviseurs ; ceux-là ne voulant faire commencer la dynastie présente, sous le nom d'impériale, qu'après

l'entière destruction de la dynastie précédente, & ceux-ci voulant donner ce titre à leur princes dès le temps qu'ils furent maîtres de Pé-king. J'espère bien que vous aurez pour les six tomes que j'envoie cette année, les mêmes soins que vous avez pf.168 bien voulu prendre pour les deux premiers, dont je vous fais mille remercîments. Si j'étais sûr du passage de Paris, j'y aurais joint une copie des deux premiers, un peu mieux écrite que ceux qui sont arrivés à Lyon ; mais le danger que ces volumes étant joints ensemble, on ne s'avisât de les arrêter, m'a déterminé, comme je vous l'écrivis l'an passé, à ne les envoyer, s'il est nécessaire, que lorsque j'aurai reçu des nouvelles sûres que tout est arrivé à Lyon. Je suis assez au fait de Paris, pour prendre sur cela les précautions que je pourrai. Vos mêmes soins, je vous prie, pour ces six tomes que pour les autres. Il ne paraît pas convenable qu'aucun autre les voie à Paris, avant ceux à qui ils sont adressés. Si vous en voulez voir quelque chose, le septième & le huitième tomes vous feront plus de plaisir que les autres, par les connaissances qu'on a déjà eu en Europe des Kin & de Gingis kan, dont on a imprimé l'histoire depuis longtemps en français.

J'ai joint à ces six tomes un petit présent à votre adresse qui consiste, 1° en un grand livre chinois, livre rare & précieux dont on ne trouve plus d'exemplaires ; il sera bon pour la bibliothèque de Lyon. 2° Un autre petit de trois pouces, un peu plus de haut, sur deux environ de large, que l'empereur Kang-hi portait toujours pendu à sa ceinture, je l'ai eu d'un eunuque du palais ; il contient en chinois les tables des *Sinus* & des *Logarithmes*. 3° Deux boîtes d'éventails, chacune de huit. J'ai reçu ceux de la plus petite, dans la boîte même de l'empereur régnant, avec les senteurs que vous y trouverez, & les autres de différents princes de cette cour. 4° Une lunette à longue vue, dont les tubes sont du plus beau vernis de ce pf.169 pays ; ils ont été faits par les ouvriers du palais. 5° Une figuette d'argent, contenant du sang de bouc sauvage, chose rare & précieuse dont vous ne devez pas douter. C'est un présent du feu empereur Kang-hi, les médecins & apothicaires doivent savoir ce que c'est, on l'appelle en chinois *Chan-yang-hiue.* 6° Le R. P. Hervieu, notre supérieur général, m'a écrit

qu'il y joindrait à Canton, du thé & de l'encre de la Chine. Si j'étais le maître, ou que je fusse à Canton, je crois que vous seriez content de moi, mais qu'y faire ? il faut se contenter de ce qu'on peut. De tout cela vous en enverrez à Lyon, ce que vous jugerez à propos ; je vous en laisse absolument le maître, bien persuadé que vous ferez le tout pour le mieux. Il serait cependant bon que ceux qui se donnent la peine de retoucher l'histoire que j'envoie, fussent persuadés que je ne suis pas insensible à leur travail ; ainsi prenez-en ce que vous en souhaiterez, & envoyez-leur le reste. Je ne leur en parlerai pas cette année dans mes lettres.

Je vous avais prié de demander au P. Étienne Souciet, une lettre que je lui écrivis sur l'origine & les différents changements des caractères d'écriture dont les Chinois se servent, en y joignant des modèles de ces différents caractères [1], &c. Vous ne me répondez point sur cet article, y auriez-vous trouvé quelque difficulté que je ne puis prévoir ? J'aurais été bien aise cependant que vous eussiez pu l'envoyer aux éditeurs de l'histoire chinoise.

pf.170 Rien de plus raisonnable que les reproches que vous me faisiez l'an passé dans vos lettres, de ne vous avoir pas adressé pour Lyon, la copie du livre *syro-chaldaïque* que j'avais envoyée au P. Souciet, j'en aurais au moins su la destinée, & telle qu'elle eût été, j'en aurais été content ; mais nulle réponse sur cela. Je n'ai même su que cette copie était arrivée en France, que parce que vous me fîtes l'amitié de m'en écrire l'an passé. Comme c'est un livre de plus de huit cents ans d'antiquité, dont je ne pus avoir copie qu'à force d'argent, je ne croyais pas, sur le rapport d'un de nos Pères qui est ici, devoir mieux faire pour l'avantage de notre mission, que de l'adresser à ce révérend Père. Son silence depuis deux années de suite, me fait croire qu'il en a pensé autrement que nous, & qu'il n'aura pas beaucoup de peine à vous la remettre ; vous pouvez donc la lui demander

[1] Cette lettre datée de Pé-king, du 1 Janvier 1725, s'est trouvée, je ne sais comment, transcrite à la fin de la traduction du *Chu-king* par le P. Gaubil ; & son éditeur a jugé à propos de l'imprimer dans les observations sur cet ouvrage, page 380-398. *Éditeur*.

en mon nom, & l'envoyer à Lyon, au moins ne déparera-t-elle point le cabinet des curiosités étrangères.

J'ai appris par nos PP. qui sont à Canton, que le P. Duhalde, en faisant imprimer dans les lettres édifiantes, une des miennes, sur l'accusation de Tchin-mao, mandarin d'armes, contre la religion chrétienne, y avait ajouté à la fin une lettre d'un autre de nos Pères, de 52 pages, qu'il a fait imprimer à la suite de la mienne, & comme si elle était de moi. S'il n'y avait rien dans ces 5 pages, qui ne fût ou vrai ou de nulle conséquence, je n'en dirais rien ; mais il ne s'agit pas moins que d'un placet supposé, présenté à l'empereur pour la défense de la religion, fausseté en matière de conséquence, dont M. Ripa, maintenant à Naples & M. Fouquet, qui étaient tous deux à Pé-king dans ce temps, pourraient aisément se servir, pour rendre au moins suspect ce que nous écrivons en pf.171 Europe. Quel désagrément pour la compagnie, & quel chagrin pour moi de me voir chargé d'une fausseté si criante ? Pourquoi ne pas la donner sous le nom de celui qui l'a écrite ? Le R. P. Hervieu, notre supérieur général, a fait ce qu'il a pu à Pé-king, pour nous ôter la connaissance de trois exemplaires qui sont arrivés à Canton, il n'en a jamais voulu envoyer un ici. Je ne doute point qu'il n'en ait écrit à Paris ; en tous cas vous me feriez plaisir de désavouer en mon nom, ces 52 pages ajoutées à ma lettre. Cependant comme cette lettre vous parviendra apparemment avant les six tomes de l'histoire, &c. que je vous envoie par cette mousson, il serait peut-être bon de ne rien témoigner de ce que je vous ai dit ci-dessus, que vous n'ayez reçu le tout. Vous voyez pourquoi.

Le P. Hervieu m'écrivit en vous envoyant les deux boîtes d'encre de la Chine ; mais il ne me parla point de tout le reste que j'y avais joint, & je n'ai pu savoir jusqu'ici ce qu'il est devenu. Je n'ai pas moins été surpris de voir par votre lettre, que le premier octobre, vous n'aviez point encore reçu ces deux boîtes ; ne manquez pas de me faire savoir si tout ce que je vous envoie parvient entre vos mains, afin que je prenne mes mesures ici pour la suite.

Le P. Duhalde songe-t-il à faire graver sa carte de la Chine ? On nous a dit ici que le roi de Portugal faisait graver les cartes de chaque province, avec différentes explications en forme d'atlas ; il serait bien fâcheux pour nous que les Portugais nous enlevassent cette gloire, & qu'ils en fissent honneur au seul P. Cardozo, comme ils l'ont déjà fait dans une de leurs gazettes, que nous avons vue ici, & que la gazette de France annonça aussi sous l'article de Lisbonne. Il serait peut-être bon que le P. Duhalde pf.172 le fût. La carte de la Chine & de la Tartarie, dans le fait, est l'ouvrage des seuls Français. Les PP. Cardozo, Portugais, & Fredely, Allemand, qui ont accompagné quelques-uns de nous, n'y ont eu guère d'autre part que celle de la fatigue qui est inséparable du voyage ; il serait bon qu'il le sût ; peut-être attend-il encore quelque nouvelle chose pour l'insérer dans l'atlas chinois, qu'il médite depuis si longtemps. Mais je ne vois pas qu'aucun de nous pense à lui envoyer rien de nouveau.

Je vous écrivis l'an passé l'état où était la religion dans cet empire, & les nouvelles recherches que l'empereur faisait faire des missionnaires qui étaient dans les provinces. La recherche a été très réelle, & elle a fait renvoyer à Canton, les PP. Hinderer, Porquet, Jaquemin, jésuites, qui étaient restés ici sous prétexte de maladie & à force d'argent, & le P. Souza, aussi jésuite, qui était auprès du P. Hinderer, sous prétexte d'en avoir soin durant sa maladie. Un jésuite chinois a été arrêté dans la province de Fou-kien, depuis près d'un an, & n'est point encore relâché, du moins que nous sachions, quoique l'ordre de l'empereur ne soit que contre les Européens ; vous jugez bien de là que les affaires de notre mission n'y sont pas en un meilleur état que l'an passé. Ici, à Pé-king, elles vont encore passablement. Nous y faisons nos fonctions à l'ordinaire, & les chrétiens leur devoir ; mais dans les provinces elles ne sauraient manquer d'aller fort mal, les chrétiens y étant abandonnés à eux-mêmes, sans secours, sans missionnaires, que de quelques-uns qui y sont cachés, & qui ne peuvent s'acquitter de leur ministère, qu'en s'exposant eux, les chrétiens & la religion.

pf.173 Ces jours passés est mort ici en prison, un des frères du prince que l'empereur avait persécuté & persécute encore pour avoir embrassé la religion chrétienne, comme vous l'aurez vu dans les relations du P. Parrenin, imprimées dans les lettres édifiantes. Celui-ci, qui s'appelle Louis, fut arrêté à l'armée avec Joseph, son frère, sur le rapport que le général fit à l'empereur, qu'ils étaient chrétiens, & avaient élevé une église dans ces quartiers. L'empereur les rappela, leur fit mettre les chaînes & les fit enfermer ici séparément, porte murée, sans avoir aucune communication, qu'avec chacun un valet, prisonnier comme eux. Vous avez su la fin du prince Joseph ; ces jours passés le prince Louis eut le même sort que son frère : comme il vivait trop pour ceux qui le voulaient faire mourir, on a commencé par lui retrancher une partie de la nourriture qu'on lui donnait, & quelques jours après, pour tromper le monde, on lui envoya un médecin qui voulait lui faire croire qu'il était malade ; le prince lui répondit toujours qu'il se portait bien, & qu'il n'avait besoin d'autre chose que d'un peu plus de nourriture. Cependant six ou sept jours après, on a sorti son corps de la prison, & on l'a déposé à la sépulture de sa famille, en attendant qu'on avertisse l'empereur, & qu'on sache ce qu'il veut qu'on en fasse. Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui. J'attends encore quelques lettres au moins du P. Morand, après quoi j'espère vous écrire encore un mot par cette mousson.

Je suis, &c.

Pé-king, 27 septembre 1730.

@

SIXIÈME LETTRE

@

pf.174 Nos lettres de Paris & de Rome nous sont arrivées, mais il n'en paraît aucune des vôtres ; est-ce que vous ne m'auriez point écrit ? J'ai de la peine à me le persuader ; j'aime mieux, pour votre honneur & pour ma tranquillité, croire que toutes les lettres qui sont arrivées à Canton pour nous, ne nous ont pas encore été envoyées, ou qu'elles sont en chemin pour Pé-king, & que parmi ces lettres il s'y en trouvera quelqu'une des vôtres pour moi. Celles du P. Cottin, procureur de province à Paris, m'apprennent qu'il vous a envoyé les deux premiers tomes de l'histoire chinoise, & que vous lui en avez accusé la réception, c'est ce que je souhaitais avec ardeur ; & si je pouvais apprendre que vous n'avez point eu de peine à les lire, je serais pleinement satisfait sur cet article. Dans le doute où je suis sur cela, j'en ai fait tirer une seconde copie, qui me paraît un peu plus lisible que la première ; mais la difficulté de passer Paris, m'a déterminé, en vous envoyant les six tomes suivants, d'attendre que le tout soit entre vos mains & que je l'apprenne ; alors, s'il est nécessaire & que je sois en vie, je vous l'enverrai. Il y a un mois que les six tomes suivants, partirent d'ici pour Canton, par trois novices chinois de la compagnie.

Voici relativement à cette histoire, quelques points sur lesquels je crois devoir vous parler.

1° Après les décisions de Rome sur les rits chinois, & les défenses qui ont été faites d'en écrire, on pourrait peut-être chercher à supprimer cette pf.175 histoire, parce que les termes de *Tien* & de *Chang-ti*, s'y trouvent fréquemment ; mais vous voyez assez la réponse. On ne peut employer les termes de *Tien* & de *Chang-ti*, pour signifier le Dieu des chrétiens, soit ; mais on ne peut appeler autrement la divinité que les Chinois reconnaissent. D'ailleurs, tous les endroits où il en est parlé, ne sont qu'une pure traduction ; j'ai été fort attentif à cet égard, pour me mettre hors de tout reproche, laissant aux lecteurs à prendre l'idée qu'ils doivent avoir de

l'un & de l'autre. C'est pour cela que je me suis contenté de mettre en parenthèse leur signification naturelle & commune.

2° Vous aurez d'abord vu que la chronologie chinoise ne saurait s'accorder avec celle de notre Vulgate, & qu'elle favorise entièrement celle des Septante ; mais il n'est pas question ici de ce qu'on pense en Europe sur la connaissance des temps, il s'agit de ce qu'en pensent & de ce qu'en ont écrit jusqu'ici les Chinois, depuis la fondation de leur empire. Je dois me contenter de rapporter fidèlement leur sentiment, sans rien changer ni altérer, & laisser faire à nos savants d'Europe toutes les comparaisons qu'ils jugeront à propos. — La chronologie des Septante, a ses défenseurs aussi bien que celle de la Vulgate, comme on peut le voir dans la *Chronologia reformata* de Riccioli, dans le *Menochius* du P. de Tournemine, &c. Le martyrologe romain, ne suit même que celle d'Eusèbe, d'où on peut conclure que la conformité qui se trouve entre la chronologie chinoise & celle des *Septante*, est une raison qui prouve beaucoup en leur faveur. Les Chinois qui sont au bout du monde, & qui n'ont jamais voulu avoir de rapport avec les autres nations que pour en recevoir des tributs & des hommages, ont cependant une chronologie semblable à celle des pf.176 *Septante*, & une telle conformité ne peut être l'effet du hasard. La suite non interrompue des princes chinois depuis la fondation de leur monarchie, si bien soutenue par des témoignages incontestables, plusieurs siècles avant que ces savants interprètes parussent au monde, détruirait toute idée de communication si quelqu'un pouvait l'avoir. L'accord de ces deux chronologies n'est-elle pas une démonstration de l'exactitude des historiens chinois. — Mais ce qui démontre la vérité de l'une & de l'autre, sont les observations astronomiques, rapportées dans l'histoire chinoise. L'éclipse de Tchong-kang, rapportée 2.159 ans avant l'ère chrétienne, est un fait contre lequel il n'y a pas de réplique. Ce n'est point sur le calcul, c'est sur l'observation qu'elle est rapportée ; nous sommes ici plusieurs qui l'avons supputée suivant différentes tables, & nous l'avons tous trouvé telle qu'elle est marquée dans l'histoire chinoise. De plus, cette éclipse ne fut visible, ni en Europe, ni dans aucun des lieux à l'occident de la Chine, & uniquement à

l'est de la Chine, du côté de la mer pacifique & des bords occidentaux de l'Amérique. Comme l'observation est rapportée telle qu'elle a dû paraître à la Chine, la Chine était donc habitée à cette époque, c'est-à-dire, 2 ou 300 ans après le déluge. Quelque sentiment que l'on prenne, tout cela jusqu'ici est indubitable. Il n'est pas moins certain, suivant les Chinois, d'après leur *Chu-king*, que Yao a régné en Chine au moins 99 ans, & Chun, son successeur, 48 ans ; que Yu, suivant Confucius, dans son *Kia-yu*, a régné 7 ans ; Ti-ki, 8 ; Tai-kang, 28 : donc Yao régnait en Chine 2.357 ans avant l'ère chrétienne, & cet empire était déjà très étendu & très florissant. Toutes ces pf.177 vérités sont si bien établies, qu'il n'est pas possible de les révoquer en doute. Ajoutez à cette somme de 2.357 ans, les règnes de Fou-hi, de Chin-nong, de Hoang-ti, de Chao-hao, de Tchuen-hio & de Ti-ko, dont les temps quoique moins certains, quelque abrégés qu'on veuille les faire, iront toujours beaucoup au-dessus du déluge universel, n'est-il pas évident que le sentiment de la Vulgate sur la chronologie, quel qu'il soit, ne saurait se soutenir, & que celui des *Septante*, est l'unique qu'on doive suivre. Je me suis un peu étendu sur ce point, parce que certains hébraïsants à Paris, tels que le P. Etienne Souciet, m'écrivent comme si la chronologie chinoise était insoutenable & même dangereuse. Quand cela serait, ce que je nie très fort, devrais-je m'en mettre en peine, lorsque je ne fais que donner la version d'une histoire étrangère ? mais bien loin de l'être, il serait très dangereux de ne la pas suivre en Chine, & de vouloir lui substituer celle de la Vulgate, contre laquelle les Chinois pourraient nous objecter des raisons invincibles, & sans réplique.

3° Je vous ai envoyé deux années de suite, quelques corrections à faire dans les époques des règnes, du premier tome ; quand vous ne les auriez pas reçues, il n'y aurait pas grand mal, 1° parce que cette correction en soi est de très peu de chose, & que les sentiments sont partagés sur cet article. 2° Parce que la somme totale de ces années est incontestable, comme il est évident par l'intervalle qui est entre la première année de Tchong-kang 2159 avant l'ère chrétienne, & la sixième du règne de Yeou-ouang, 776 avant l'ère chrétienne, qui est de 1.383 ans, dont la vérification

se démontre par deux éclipses que nous avons calculées. La diversité des sentiments sur pf.178 le détail des années des règnes avant la dynastie vient de l'incendie des livres sous l'empereur Tsin-chi-hoang-ti, époque où la littérature chinoise reçut un si grand échec. Ce qu'on put recouvrer de l'histoire ancienne ne peut être si infaillible, qu'il n'occasionnât quelque légère dispute parmi les auteurs. Ainsi si vous avez reçu les corrections que je vous ai envoyées, il sera bon de les suivre, s'il n'y a point d'ailleurs quelque inconvénient ; s'il y a quelque embarras vous pouvez les laisser.

4° Il n'en est pas de même d'une machine de guerre dont il est parlé sous la dynastie des *Tang* & à laquelle j'ai donné le nom de *canon*, parce qu'elle est désignée par le même nom dont les Chinois se servent aujourd'hui pour signifier les canons, quoique le caractère soit un peu différent ; mais comme il y a lieu de douter que ces machines à jeter de grosses pierres fussent véritablement ce que nous appelons *canon*, il me semble qu'il ne faut point se servir de ce nom, & lui en substituer un plus général, comme je l'ai fait ailleurs en parlant des guerres des *Kin* & des *Yuen*, je vous prie d'y faire attention. Je n'ai encore pu trouver quand les Chinois ont commencé à se servir de la poudre à canon. La tradition porte qu'ils en avaient l'usage dès le commencement du premier siècle de l'ère chrétienne ; quelques-uns même prétendent qu'ils s'en servaient avant ; mais cela me paraît trop incertain pour oser l'assurer.

5° Le R. P. Hervieu, supérieur de notre mission, m'écrie de Canton, que quelques Français lui avaient dit que l'histoire de la Chine de M. Visdelou, autrefois jésuite & missionnaire dans ce pays, allait paraître, qu'elle était prête, & qu'à leur départ on l'envoyait à Rome, le prélat pf.179 n'ayant pas voulu la publier avant qu'elle eût passé à la congrégation, pour être sûr qu'elle ne sera pas mise à l'Index. Je vous donne cet avis, ajoute le P. Hervieu, en conséquence duquel vous aurez peut-être quelque instruction à donner en France à vos éditeurs, pour que l'histoire de M. Visdelou ne puisse nuire à la vôtre. Sur cela j'ai à vous dire : 1° Que vous ne devez point craindre ce qu'aura fait ce prélat, parce que j'ai appris qu'il n'a

envoyé que deux tomes en Europe, & qu'étant devenu aveugle il n'aura pu l'achever ; 2° Il ne peut l'avoir faite que sur les livres chinois qu'il avait aux Indes où il y a travaillé ; or il n'avait que l'histoire appelée *Nien-y-sse*, qui est une mer à boire, & dont sûrement il n'a pu prendre qu'une partie, encore pour cela faut-il un grand travail, dont je le crois peu capable. En arrivant à la Chine je demeurai avec lui près de deux ans, j'ai vu ses écrits & ses traductions, il ne m'a jamais paru un concurrent fort à craindre : 3° La circonstance que ce prélat n'a pas voulu la publier avant qu'elle eût passé à la congrégation de la Propagande, me fait juger qu'il est moins question d'une histoire de la Chine, telle qu'on la souhaite en Europe, que d'un recueil contre le sentiment que nous avons soutenu si longtemps sur les rits chinois, & auquel il aura travaillé pour faire plaisir à la sacrée congrégation & justifier ses propres sentiments contre ses frères, qui l'ont engagé à sortir de la compagnie en lui procurant l'évêché de Clodiopolis *in partibus*. Ce qui me fait juger que c'est là l'histoire dont il s'agit, c'est qu'il en avait déjà le dessein lorsque nous demeurions ensemble, & que dans cette vue y il avait sans cesse l'histoire du *Nien-y-sse* entre les mains ; tout ce qu'il pf.180 rapportait contre le sentiment de ses frères, se réduisait à quelques traits semblables. Le R. P. Reymondo de Arxos, Espagnol, qui a été notre visiteur, m'écrivait, dans une de ses lettres au sujet du P. Visdelou, *que toda sua valentia era a saccar conclusiones universales, de casos particulares.* Doit-on être surpris de trouver des erreurs dans les particuliers parmi les peuples idolâtres, sur les points de leur croyance, tandis qu'on en trouve tant dans le Christianisme ? Supposé donc que l'histoire de ce prélat ne fût que l'exécution de ce dessein, il est bon qu'on puisse juger par une suite de l'histoire générale & suivie, ce qu'on en doit penser. Peut-être serait-il bon, si cette histoire n'a pas encore paru, de faire publier la nôtre, sur quoi je ne puis rien vous dire ; ce sera à vous, lorsque les six tomes que je vous envoie cette année vous parviendront, à déterminer le parti que vous aurez à prendre.

6° Je vous ai déjà écrit de ne pas croire que les portraits des princes ou des grands hommes que vous trouverez dans cette histoire sont de ma

façon ; je n'y ai d'autre part que celle de traducteur : peut-être serait-il bon de le dire dans la préface, de peur que le lecteur n'en enlève la gloire à l'historien chinois.

Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui, me réservant à vous écrire encore dès que j'aurai reçu vos lettres. L'an passé je me donnai l'honneur d'écrire au P. de Veau, qui veut bien se donner la peine de revoir avec vous cette histoire. Je vous prie de l'assurer de ma reconnaissance, &c. &c.

P. S. J'oubliais de vous dire que les noms, tant anciens que nouveaux des villes, &c. de la Chine, que vous pf.181 trouverez avec ce que j'envoie cette année, doivent être placés à la tête du premier tome que vous avez reçu, ils sont plus complets que n'étaient les premiers envoyés.

Au reste, j'ai remarqué qu'il y avait quelques fautes de chronologie dans les dates & dans la suite des années du premier tome, ce qui m'a déterminé à vous envoyer le commencement exact de tous les règnes des empereurs compris dans ce premier tome ; ayant le commencement vous avez tout le reste. Vous auriez aisément remarqué ces fautes qui ne sont qu'à la marge. Il n'y a rien à corriger dans la suite de l'histoire, si ce n'est la durée du règne de Ti-kié, dernier empereur de la dynastie des *Hia*, qui ne doit être que de cinquante ans au lieu de cinquante-deux. Tout le reste va bien. J'espère vous envoyer l'année prochaine tous les volumes.

Pé-king le 9 oct. 1731.

@

SEPTIÈME LETTRE

@

Vous devez avoir reçu, mon révérend, les six volumes suivants de l'histoire de la Chine. Faites-moi l'amitié d'écrire au P. Morand, que j'ai commencé depuis huit jours, le neuvième tome, qui contiendra l'histoire des *Ming*, & nous conduira jusqu'au règne de Louis-le-Grand ; j'espère la faire partir l'année prochaine. Le R. P. Hervieu, supérieur général de notre mission, m'a écrit que l'an passé il les avait confiés au P. Constantin, pour vous être remis. Le pf.182 P. Morand m'écrit qu'il a fait mettre dans les Journaux de Trévoux, le *Prospectus* de notre histoire ; si par hasard on ne nous avait pas envoyé ce Journal, vous me ferez plaisir de me le procurer.

Vous ne me parlez point d'une lettre sur les caractères chinois, que j'écrivis il y a quelques années au P. Est. Souciet, & que je vous priais de lui demander pour être envoyée au P. Morand ; sans doute que vous n'aurez pas jugé à propos de le faire ; à la bonne heure. Ce R. P. a envoyé ici un livre qu'il a fait imprimer sous le titre d'*Observations mathématiques, astronomiques, géographiques*, &c. rempli de fautes les plus grossières. Le catalogue surtout des latitudes & des longitudes qui est à la fin, paraît avoir été fait exprès. Par tout ce qui est dit dans ce livre, on conclurait presque que nous n'avons pas fait la carte de la Chine & de la Tartarie. Les longitudes & latitudes à trois ou quatre près, sont toutes de personnes qui n'y ont point travaillé, & presque toutes fautives ; c'est ce qui m'a déterminé à rechercher, autant que j'ai pu, les latitudes & les longitudes que nous avons observées en faisant la carte, & mesurées géométriquement, pour en faire un catalogue & l'envoyer en Europe. Le P. Régis m'en a demandé une copie qu'il envoie au P. Duhalde, pour être mise dans son *Atlas*. Je vous l'envoie aussi par deux voies : Afin que si l'une vient à se perdre, l'autre du moins arrive ; & que si les deux copies vous parviennent, vous en ayez une pour le P. Souciet, qui pourra la mettre s'il le juge à propos, à la place de l'autre dans la nouvelle édition que le P.

Gaubil, le plus intéressé dans ce livre, le prie d'en faire ; mais ma principale vue en vous l'envoyant est que vous ayez la bonté pf.183 de la faire tenir au P. Morand, à qui, comme vous avez pu voir, j'ai envoyé la carte de la Chine à la tête du premier tome de l'histoire, & celle de la Tartarie à la tête de l'histoire des Yuen, qui en fait le huitième tome. Or, il est bon qu'on y voie en même temps une partie des fondements sur lesquels ont été faites ces cartes, & qu'on juge des soins que nous nous sommes donnés.

Je suis toujours, &c.

Pé-king le 3 oct. 1733.

@

HUITIÈME LETTRE

@

Outre les six volumes de l'histoire chinoise, vous avez dû recevoir, mon révérend, en 1731, un assez long catalogue de longitudes & latitudes, &c. Cette année 1733, vous recevrez l'histoire des *Ming*, & l'année d'ensuite, l'histoire de la dynastie régnante jusqu'à l'empereur Kan-hi inclusivement ; qui fait le dixième & dernier tome de cet ouvrage. Un exprès que nous envoyons d'ici le portera à Canton, d'où il partira pour l'Europe, sur un des vaisseaux français qui y sont actuellement, à l'adresse du R. P. provincial, & recommandé au P. Cottin, &c. Je la mets en rouleau, comme je mis l'an passé l'histoire des *Ming*, que je vous envoyai. Je crois qu'il est bon de vous dire que ce rouleau de l'histoire des *Ming*, n'ayant pu être remis pf.184 à notre supérieur-général, comme les volumes précédents, à cause de l'exil des missionnaires de Canton, à Macao, l'exprès qui porta nos lettres pour l'Europe à Canton, remit ce rouleau à M. Duvelaer, agent de la compagnie des Indes, qui voulut bien s'en charger. Comme il n'aura pas manqué d'en faire mention sur les registres, en cas que vous ne l'eussiez pas reçu, ou que le P. Defremond n'en eût point eu de nouvelles, vous voyez à qui vous pourriez en demander. Le dixième tome que je fais partir cette année suivra apparemment la même route ; car nos missionnaires qui sont tous à Macao ne peuvent que difficilement prendre soin de nos dépêches.

Je regrette beaucoup (m'écriviez-vous en 1731,) *que vous ne puissiez pas pousser votre ouvrage jusqu'au dix-septième siècle, rien ne serait plus complet.* Vous n'aurez plus rien à regretter sur cela de ma part, lorsque vous aurez reçu ces deux derniers volumes, & vous m'en saurez d'autant plus de gré, que vous avez été un des mobiles qui me l'ont fait entreprendre.

Mais que fait-on, à Lyon, de cet ouvrage ? pense-t-on à le donner au public ? dans l'éloignement où je suis, j'ai fait tout ce qui dépendait de moi.

Je n'ai plus rien à leur écrire à l'avenir, voudriez-vous me dire sincèrement ce qui en est ?

Je suis, &c.

Pé-king le 5 nov. 1737.

@

NEUVIÈME LETTRE

Au P. d'Anthon

@

pf.185 La bonté que le R. P. Lombard a eu de m'écrire qu'il avait retiré des mains du P. Morand, l'histoire chinoise que je lui avais envoyée avec les lettres qui y ont rapport, & qu'il avait remis le tout en celles de V. R. me procure le plaisir d'écrire cette lettre. Le P. Chalier ne m'a pas laissé ignorer le mérite de V. R. il m'en a souvent parlé, même à l'occasion du manuscrit, dont on vous a mis en possession dans votre bibliothèque ; ainsi quoique je n'aie jamais eu l'honneur d'être connu de vous, permettez que je vous témoigne le plaisir que j'ai de savoir que mon manuscrit de l'histoire chinoise, est en votre pouvoir, plaisir qui serait parfait, si vous vouliez bien en être l'éditeur.

V. R. aura sans doute appris du P. Cottin, que le neuvième tome de la dynastie des Ming s'est perdu, j'y ai suppléé cet été & l'ai envoyé à Canton, d'où il partira par cette mousson, à l'adresse du R. P. provincial, recommandé au P. Cottin de Paris, qui ne manquera pas de vous l'envoyer.

Il y a deux ans que M. Fréret, de l'académie royale des inscriptions, qui avait fort à cœur de voir paraître cette histoire, m'écrivit qu'il avait proposé au P. Morand le dessein de la faire imprimer au Louvre ; je l'écrivis à ce R. P. qui ne m'en a pas dit un seul mot, & n'a pas pf.186 même répondu aux lettres de M. Fréret, comme V. R. le verra par ce que cet académicien m'en écrit cette mousson ; voici ce que me mande M. Fréret :

> « Un de vos pères croit que cet ouvrage aurait besoin d'être refondu. Ce n'est nullement mon opinion ; l'ouvrage cesserait d'être une traduction, & en passant par des mains européennes, il serait étrangement défiguré. Si dans le corps de l'histoire le style avait besoin d'être retouché, ce que je ne crois pourtant en aucune façon, il faudrait que ce fût par un homme au fait des mœurs & des

> coutumes chinoises, & qui ne voulut pas habiller les Chinois à la française. La mort de M. le duc d'Antin, par laquelle M. le comte de Maurepas devient le maître de l'imprimerie royale, rendra peut-être l'impression de votre histoire à cette imprimerie plus praticable. J'écrirai encore là-dessus au R. P. Morand, quoiqu'il n'ait fait aucune réponse à ma dernière lettre ; c'est à vos pères à faire quelques démarches afin de persuader à ce ministre que l'impression d'un ouvrage aussi important lui pourrait faire beaucoup d'honneur.

Dans ce que je viens de citer de la lettre de M. Fréret, il a raison lorsqu'il dit qu'il ne faut pas habiller les Chinois à la française. Aussi ai-je souvent écrit au P. Morand, que celui qui serait l'éditeur de cette histoire était le maître d'en corriger le style & le langage ; mais que je le priais de ne rien changer dans les faits, ni dans l'ordre & la manière de les raconter : 2° Comme cet académicien s'est assez instruit de ce qui regarde les Chinois, par le commerce de très longues lettres qu'il a avec nous depuis plusieurs années sans interruption, je ne sais s'il n'aurait point envie d'en être lui-même l'éditeur ; & comme il pf.187 voit assez qu'on n'y consentirait pas aisément, peut-être voudrait-il qu'on la dédiât à M. le comte de Maurepas, & veiller lui-même sur l'impression, pour se faire un mérite auprès de ce Seigneur, protecteur de leur académie. Ce dernier point serait peut-être le meilleur parti qu'il y eût à prendre, & aplanirait entièrement bien des difficultés que V. R. voit mieux que moi. Quoiqu'il en soit, j'écris au P. Cottin à Paris, tout ce que j'ai l'honneur d'écrire à V. R. sur cet article, & persuadé que le parti que vous prendrez sera le meilleur, je ne lui en dirai pas davantage.

Je suis, &c.

Pé-king le 5 nov. 1737.

@

DIXIÈME LETTRE

Au P. Combes

@

J'ai reçu votre lettre du 10 octobre 1736. Le neuvième tome de l'histoire partira cette année pour l'Europe, il doit être actuellement à Canton ou plutôt à Macao entre les mains du P. Hervieu à qui je l'ai envoyé par partie, pour être adressé au R. P. provincial de la province de Lyon. Ne vous attendez pas à un gros volume ; comme je ne voyais que la seule voie de la poste pour le faire passer à Canton, à quatre cents lieues de Pé-king, pf.188 je l'ai copié moi-même d'un caractère fort menu & fort serré & j'ai failli à me tuer. J'en ai été malade deux mois. Tous nos pères croyaient que j'en mourrais. J'en suis cependant revenu, mais d'une santé beaucoup plus équivoque qu'auparavant. Ainsi vous ne recevrez ce tome, que dans le volume d'un paquet de lettres un peu gros.

L'écrit, me dites-vous, qui concerne les cartes, adressé au R. P. Lombard, &c. le P. Duhalde a prié le P. Lombard de le lui envoyer ; or il faut que vous sachiez que j'avais envoyé l'original au P. de Goville, pour être communiqué au P. Duhalde, sur quoi le P. de Goville me répond :

> « J'ai exécuté la commission de V. R. & j'ai cru suivant la permission qu'elle m'en donnait, devoir faire part au P. Duhalde de votre critique sur sa carte.

Cela étant, qu'était-il nécessaire de prier le P. Lombard de lui en envoyer la copie ? Vous voyez aussi bien que moi, ce qu'il a prétendu par une telle conduite. Il a promis de la rendre, dites-vous ; je doute fort qu'il le fasse : en tout cas, s'il ne l'a pas rendue, ayez la bonté de me le faire savoir, & si je vis encore, je vous en enverrai une copie augmentée de plusieurs réflexions qui pourront servir de réponse à deux fort longs écrits, que M. Danville nous a envoyés pour se justifier, & sur la fin desquels il nous parle ainsi :

> « Il faut convenir que toute ceci n'est pas propre à justifier la carte générale de la Tartarie, sur le point dont il est question. J'aurai du moins en ceci la satisfaction de paraître ne me point entêter d'une première opinion. Dans la carte la plus générale, qui est la première dans l'ouvrage du P. Duhalde & qui a pourtant été dressée la dernière, j'ai remis la côte de Tartarie au point précisément où je l'ai trouvée dans la carte originale des pf.189 RR. PP. jésuites de la Chine.

Le P. Duhalde vous a dit que nous avons pris l'alarme trop tôt, &c. Si nous ne l'avions pas prise alors, nous l'aurions prise en voyant cette carte dans l'ouvrage du P. Duhalde, avec toutes les fautes de géographie, qui sont les mêmes dans celle-ci, que dans celle qu'il dit n'être qu'un projet fort informe ; même différence de longitude, de latitude, de rhombe, de vent & distance de cette carte avec les nôtres. Je pourrais bien, puisqu'il m'en prie, lui faire connaître dans son ouvrage des erreurs bien plus considérables & en si grand nombre, que pour le rendre passable à gens instruits, il faudrait le refaire tout de nouveau. En Europe, on n'y aura pas regardé de si près. Si l'histoire de la Chine, que j'ai envoyée paraît un jour, on verra alors clairement que le P. du Halde en a parlé comme un aveugle des couleurs.

Le R. P. Lombard m'a écrit, que le P. Morand avait remis l'histoire chinoise & les lettres qui y ont rapport entre les mains du P. d'Anthon, pour être conservées dans la bibliothèque jusqu'à ce qu'on puisse en procurer l'édition. Je vous écrivis l'an passé ce que le P. Morand me disait dans sa lettre de 1736 sur l'impression de cette histoire, & ce que M. Fréret m'écrivit sur le même sujet. Le premier ne m'a point écrit par cette mousson : sans doute il gronde, mais il a tort, c'est moi qui aurais sujet de me plaindre & non pas lui. Le second m'a écrit quinze grandes pages de questions sur l'antiquité de la chronologie chinoise, auxquelles je ne saurais répondre cette année d'une manière à le satisfaire pleinement, faute de temps & de santé ; la mousson suivante, je tâcherai d'éclaircir les

difficultés qui lui restent ; je ne lui écris cette pf.190 année que pour répondre à son honnêteté. Entr'autres choses M. Fréret m'écrit :

> « J'ai rendu votre préface après en avoir tiré une copie, que je garde pour mon instruction particulière, & que je n'ai communiquée ni ne communiquerai à personne, à moins que je n'en aie les ordres de votre part, &c.

Je ne connais M. Fréret, que par les lettres qu'il m'a écrites sur les sciences chinoises, & vous me feriez plaisir de me dire quel homme c'est ; par ses lettres il paraît avoir de l'habileté & de la droiture. Quoiqu'il en soit, par ce que je viens de vous transcrire de cette lettre, & par ce que je vous transcrivis l'an passé d'une autre de ses lettres, il paraît qu'il souhaiterait voir cette histoire imprimée, & qu'elle le fût au Louvre. Ce qu'il dit sur les changements qu'il y aurait à faire me paraît bien : Refondre l'ouvrage, il cesserait dès lors d'être une traduction ; c'est pour cela que j'avais fort recommandé au P. Morand de ne rien changer ni aux faits, ni à la suite & à l'arrangement des matières ; mais seulement au style & au langage que j'étais en droit d'avoir oublié. Toucher à certaines manières de parler particulières à la nation, ce serait en effet vouloir habiller les Chinois à la française, comme le dit M. Fréret. Ne serait-ce point vous, qui lui auriez dit que l'ouvrage aurait besoin d'être refondu ? Si vous n'avez vu que le règne de Kang-hi, je n'en suis pas fort surpris : ôtez certains endroits le reste est fort languissant & même ennuyeux, le Chinois l'est pour le moins autant ; les autres tomes le sont moins. Si le neuvième parvient cette fois heureusement entre vos mains, comme je l'espère, & que vous vouliez prendre la peine de le lire, peut-être en serez-vous plus content. Toute cette histoire est si remplie de faits & de différents évènements, qu'ils suppléent pf.191 aux défauts que nos Européens y trouveraient. D'ailleurs, M. Fréret ne voudrait-il point lui-même être l'éditeur de cet ouvrage ? & ce qu'il dit de M. de Maurepas, ne serait-ce point pour nous engager à le dédier à ce seigneur ? le premier article ne me paraît guère faisable ; pour le second, comme M. de Maurepas est ministre des affaires hors de

l'Europe, une histoire de la Chine est assez de son ressort, & si on la lui dédiait, peut-être lui-même serait-il ravi qu'elle parût à l'imprimerie royale, ce qui lèverait bien des difficultés, que vous voyez mieux que moi. Quoiqu'il en soit, je vous en laisse absolument le maître ; vous avez eu à ménager tant d'autres affaires bien plus difficiles & de plus de conséquence, dont vous êtes heureusement venu à bout. Que ne puis-je espérer de celle-ci, si vous voulez bien lui donner vos soins ? J'en écris quelque chose aux RR. PP. Combes, provincial ; de Galiffet, recteur du grand collège ; Lombard, recteur de Saint-Joseph & d'Anthon : je fais part à celui-ci des sentiments de M. Fréret. Le P. de Galiffet, m'a toujours paru souhaiter voir cet ouvrage fini ; il m'en a écrit, & de Rome étant assistant, & de Lyon après son retour, comme s'il y avait pris intérêt lui-même ; je ne pense pas que les autres PP. ne soient aussi ravis de le voir paraître. On nous écrit que celui du P. Duhalde a été bien reçu du public ; si vous aviez vu l'ouvrage que j'ai envoyé, vous jugeriez, comme nous, que, les cartes mises à part, on lui a fait plus d'honneur qu'il ne mérite. A propos de cartes, demandez au P. d'Anthon, si le P. Morand lui a remis quatre cartes & une douzaine de planches, qui doivent accompagner le premier tome de l'histoire, le P. Lombard ne m'en dit mot dans sa lettre. Conclusion, je vous pf.192 remets cet ouvrage, faites-en ce que vous jugerez pour le mieux.

L'année dernière, vous dûtes recevoir par plusieurs voies une relation sur la persécution qu'on fit ici à la religion ; nous sommes aujourd'hui plus paisibles ; mais il s'en faut bien que nous ayons recouvert notre ancienne liberté. Actuellement un chrétien est traduit au tribunal des crimes, pour avoir été pris en faisant sa fonction de baptiser les enfants exposés ; nous ne savons point encore ce qui en arrivera. De plus, un des grands mandarins de l'empire a présenté un placet à l'empereur, dans lequel il dit que la religion chrétienne bien différente des autres, qui avaient leurs temples connus de tout le monde, tenait ses assemblées dans des maisons de particuliers, & cela en cachette ; qu'il y avait à craindre qu'elle ne fût comme la religion des *Pé-lien-kiao*, dont le but est de se rendre maître de l'empire, & que n'étant d'aucune utilité à l'empire, il fallait chasser tous les

Européens qui la prêchaient, &c. La réponse de l'empereur a été de lui ordonner d'examiner de près la conduite des chrétiens, & de lui en faire son rapport, ajoutant qu'il se trompait en disant que la religion chrétienne était comme celle des *Pé-lien-kiao* : qu'en sera-t-il ? Dieu le sait. S'il pouvait nous arriver comme à quatre de nos PP. qui, au 12 janvier de cette année, ont eu la tête coupée au Ton-kin pour la foi, toutes ces persécutions seraient pour nous de véritables délices ; mais les lois chinoises ne condamnent qu'au fouet & à l'exil, ceux qui prêchent une religion prohibée dans l'État. Ces quatre pères sont Barthelemi Alvarez, Jean-Gaspard Craz, Allemand ; Emmanuel d'Abreu & Vincent d'Acunha, ces deux-ci & le premier Portugais. Ils partirent de pf.193 Macao pour le Ton-kin & par terre, au nombre de six jésuites, au mois d'avril de l'année précédente ; sur les limites, un tomba malade, un second resta avec lui pour en avoir soin ; les quatre autres ayant continué leur voyage, furent arrêtés à leur entrée dans le Ton-kin & mis dans les prisons, où ils ont demeuré près de neuf mois. Ils ont été condamnés à être décapités pour être entrés dans le Ton-kin, dans la vue d'y prêcher la religion chrétienne. Sentence qui fut exécutée, comme je l'ai dit le 12 Janvier 1736.

Je suis, &c.

Pé-king le 5 nov. 1738.

@

ONZIÈME LETTRE

Au P. Galliffet.

@

Dans le dessein de donner à l'Europe l'histoire de la Chine, je n'ai eu d'autre vue que de justifier les Chinois sur des points les plus conformes à la raison, qu'on condamne, faute de les connaître. Des missionnaires peu instruits, révoltent les esprits & causent les persécutions que nous souffrons depuis si longtemps. Ce n'est point moi qui parle dans cette histoire, ce n'est point un particulier ; c'est la nation entière dans son histoire authentique, qu'aucun Chinois n'oserait contredire, & dont je ne suis que le traducteur. J'ai cru ne pouvoir rien faire de mieux, pf.194 par rapport à l'Europe, que de lui mettre sous les yeux le tableau de ce vaste empire, le plus grand, le plus beau, & le plus ancien sans contredit qui soit au monde. J'ai envoyé cette histoire à Lyon ; j'ai suppléé au tome qui s'était perdu : l'ouvrage est à Lyon dans son entier. C'est tout ce qu'on pouvait exiger de moi ; car pour le style, la langue & le goût, je me flatte qu'après une absence de près de quarante ans, & tout occupé de langues étrangères, on m'en fera grâce. Le P. d'Anthon peut très bien mettre cette histoire en état d'être accueillie du public. Il me paraît fort zélé pour cela ; mais l'ouvrage est un peu long. Serait-il donc impossible de lui donner quelqu'un qui l'aidât ? La province ne manque pas de bonnes plumes, & V. R. peut beaucoup pour le seconder dans ce travail.

Je suis, &c.

Pe-king, 5 nov. 1739.

DOUZIÈME LETTRE

Au P. d' Anthon.

@

J'ai reçu la lettre de V. R. datée du 9 décembre 1738. Je fus informé en son temps, des peines qu'elle s'était données à Paris en 1730, pour trouver quelqu'un qui voulût imprimer l'histoire chinoise que j'ai envoyée à Lyon, j'y fus d'autant plus sensible, que je n'en étais point connu.

Si le P. Morand vous a remis les lettres que je lui ai écrites sur cet ouvrage, vous y aurez trouvé qu'une de mes principales vues était de justifier la conduite de nos anciens missionnaires, en exposant simplement ce que l'histoire chinoise authentique rapporte de sa nation, & ce qu'elle pense & a constamment pensé sur les points essentiels. Secondement, de donner à ceux qui se disposeront à venir dans ces missions quelqu'idée de la Chine, pour s'en servir dans l'occasion ; un petit trait de leur histoire dans la bouche d'un Européen lui gagne l'estime de tout Chinois, & le dispose admirablement en sa faveur. Troisièmement, pour donner à l'Europe une connaissance certaine de ce grand empire : ce que n'a point fait & n'a pu faire la compilation du P. Duhalde, ouvrage plein de faussetés, & d'erreurs grossières.

Vous aurez pu voir dans plusieurs de mes lettres, que l'éditeur ne devait regarder les écrits que je lui envoyais que comme des mémoires sûrs auxquels je le priais de ne pf.196 rien changer quant aux choses, mais seulement d'en corriger le style. Depuis près de quarante ans que j'ai quitté l'Europe, tout occupé des livres chinois & tartares, j'ai quelque droit d'être excusable sur ces deux points ; ainsi mon révérend Père vous en êtes absolument le maître. Abréger l'ouvrage me paraît avoir de la difficulté ; souvent un point qui paraît inutile pour le moment, devient de conséquence pour la suite. Avant que je partisse de France les souscriptions y étaient déjà en usage : la Chine a connu & pratiqué avant nous ce moyen facile de faire paraître des ouvrages dispendieux ; c'est ainsi que je viens d'achever

de faire imprimer en chinois, ce que je n'aurais pu exécuter sans souscriptions.

Le P. Rouillé avait bien raison de dire, que V. R. devrait se charger d'être l'éditeur de cet ouvrage ; on aurait peine à trouver une plume mieux taillée que la vôtre. J'espère, quoiqu'à soixante-dix ans passés, que je pourrai avant ma mort, apprendre qu'il se débite en France, Quoiqu'il en soit, cet ouvrage ne saurait être mieux qu'entre vos mains.

Je suis, &c.

TREIZIÈME LETTRE

Au même.

@

L'année passée 1739 nos PP. exilés à Macao y reçurent l'histoire de *Tchin-kis-han*, qu'on appelle en Europe *Gingis-khan* & de sa dynastie, par le P. Gaubil, & nous l'ont envoyée à Pé-king. Vous l'aurez sans doute vue avant nous, & si vous l'avez comparée à celle que vous avez entre les mains, dans l'histoire générale authentique de la Chine, je ne doute pas que vous n'en ayez porté le même jugement que moi. L'histoire de *Tchin-kis-han* & des Tartares Mongous, a trop de liaison avec celle des Tartares de *Kin* ou *Niuche* & celle de ceux-ci avec l'histoire des *Leao*, pour qu'on puisse en donner une connaissance suffisante en les séparant ; outre que ces trois sortes de Tartares & les *Mantcheous* qui règnent aujourd'hui à la Chine, sont les seuls, depuis les premiers tems de cet empire, qui s'en soient rendus maîtres en tout ou en partie. On pourrait donner séparément une histoire de ces conquérants de la Chine. Depuis l'an 907 de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, les *Leao*, les *Kin* & les *Mongous* se sont succédés & détruits, depuis l'an 907 jusqu'en 1369 où commence la dynastie des Ming, c'est-à-dire, depuis le commencement de la dynastie des *Leang* jusqu'à la destruction des *Yuen*, où les *Ming* ont paru. Cette partie de l'histoire chinoise, est une pf.197 des plus curieuses pour le commun de l'Europe, & ferait deux volumes assez gros, qu'on pourrait augmenter d'un troisième qui comprendrait la dynastie des *Ming*. Cette dernière a été détruite par les *Mantcheous*, qui règnent aujourd'hui à la Chine depuis l'an 1618 qu'ils comptent pour la première de leur dynastie, quoique les Chinois ne feront commencer dans l'histoire authentique qu'en 1662. En partageant ainsi l'histoire de la Chine, dont l'étendue fait peut-être peur aux libraires, on en viendrait plus tôt à bout. C'est une pensée qui m'est venue en lisant l'ouvrage du P. Gaubil, qui n'est nullement exact ; je la soumets avec plaisir aux lumières de V. R. dont je suis, &c.

P. S. Il ne faut rien changer quant aux faits, qu'il vous est permis d'orner de tous les agréments de notre langue., Après tout ce que je vous ai déjà dit, je ne vois plus qu'une chose qui pourrait vous faire de la peine, c'est la réduction des noms anciens à ceux d'aujourd'hui, que vous ne trouverez pas toujours faite dans mes écrits. Pour vous la faciliter, outre ce que je vous ai dit ci-dessus, il faut : 1° Vous mettre au fait de la situation des provinces de Chine, telles qu'elles sont aujourd'hui ; 2° Il faut vous ressouvenir que les Tartares, quels qu'ils soient, sont au nord de la Chine, & que les autres peuples avec lesquels la Chine a eu guerre sont à son ouest, excepté la Corée. 3° Que les pays dont il est le plus parlé sont, sous le nom de *Ho-pé*, la province du *Pé-tché-li* ; sous celui de *Ho-tchang*, la partie septentrionale du Chen-si ; sous celui de *Ho-nui*, la partie du Ho-nan qui est au nord du fleuve Hoang-ho ; sous celui du *Ho-tong*, la province du Chan-si ; pf.199 sous celui de *Koen-tchong*, la partie méridionale du Chen-si ; sous celui de *Hoai*, le pays qui est près du Hoai-ho, rivière ; sous celui de *Kiang-pé*, le pays au nord du fleuve Kiang ; sous celui de *Kiang-nan*, le pays qui est au sud de ce fleuve ; sous celui de *Kiang-tong*, le pays à l'est de ce même fleuve ; enfin sous celui de *Han*, le pays qui est près de la rivière Han-kiang.

Quelques autres prennent le nom des villes, tels, par exemple, que le pays de *King-tcheou*, dont l'un est au nord, dans la province de Chen-si, & l'autre au sud dans la province du Hou-kouang ; au reste la narration fait assez connaître les pays dont on parle, &c.

Cela supposé, & avec le secours du long catalogue des noms anciens & nouveaux que je vous ai envoyé, il vous sera aisé de connaître la ville dont il sera parlé. Mais 4° il faut que vous remarquiez que le caprice ou l'orgueil des écrivains chinois, les empêche de désigner les villes sous le nom qu'elles portent de leur temps, cela serait trop commun ; ils lui donnent quelquefois un de ses anciens noms. Pour s'en assurer, dès qu'on sait la province où un fait est arrivé, si on n'y trouve pas le nom de la ville que l'histoire rapporte sous telle dynastie, il n'y a qu'à le chercher sous une des

dynasties précédentes, & on l'y trouvera infailliblement. Vous pouvez, si vous le jugez à propos faire ces remarques dans la préface que je vous ai envoyée. Si vous ne trouviez pas le nom que vous cherchez dans le long catalogue dont je vous parle, soyez sûr que cette ville ne subsiste plus, ou que le lieu dont il s'agit ne sera qu'un bourg ou village qui ne sera point marqué sur la carte, &c.

pf.200 Les noms des rivières qui ne seront pas marqués sur la carte nouvelle de la Chine, pourront être cherchés sur l'ancienne du *Yu-kong*. Ces noms sont encore aujourd'hui les mêmes.

@

HISTOIRE GÉNÉRALE DE LA CHINE

PRINCES ANTÉRIEURS À LA PREMIÈRE DYNASTIE

@

p.001 Les premiers peuples qui habitèrent la Chine, n'en occupèrent d'abord que la partie septentrionale, qui consiste dans ce que renferme aujourd'hui la province de Chen-si ; ils étaient si grossiers & si barbares qu'ils tenaient beaucoup plus de la bête que de l'homme : sans maisons ni chaumières, les bois & les campagnes étaient leurs demeures ordinaires ; ils ne vivaient que des fruits que leur fournissait la p.002 terre, ou de la chair crue des animaux qu'ils tuaient, dont ils n'avaient pas horreur de boire le sang, & ils se garantissaient de la froidure en se revêtant de leur peau, sans d'autre apprêt que celui de la nature. Nulle loi pour leur conduite, nulle règle, nulle discipline ; chacun suivait les mouvements que sa passion lui inspirait, & ne paraissait penser qu'à la vie purement animale ; enfin, ils ne différaient de la brute, qu'en ce qu'ils avaient une âme capable de leur inspirer de l'aversion pour une telle vie.

YEOU-TSAO-CHI

@

Yeou-tsao-chi [1], qui les conduisait, en eut horreur ; comme il était d'un naturel doux, complaisant, & qu'il ne manquait pas d'esprit, il avait gagné le cœur de ces peuples barbares, qui l'écoutaient volontiers : il aurait bien voulu pouvoir adoucir ces mœurs sauvages, mais l'exécution n'en était pas facile ; comme il en parlait un jour à Soui-gin-chi qu'il jugeait être dans les mêmes sentiments que lui, ils conclurent ensemble qu'il fallait commencer par arrêter la vie vagabonde qu'ils menaient, les fixer dans un lieu, & leur y faire construire des huttes qui les missent à couvert de la férocité des bêtes sauvages qui les harcelaient sans cesse & en enlevaient tous les jours quelques-uns. La proposition qu'ils en firent fut aussitôt acceptée ; ces peuples p.003 y étaient trop intéressés pour la refuser. Alors Yeou-tsao-chi leur fit rompre des branches d'arbres, & leur enseigna la manière de s'en servir, pour se faire des espèces de maisons ou de huttes ou ils pussent se retirer ; Yeou-tsao-chi mourut peu de temps après.

[1] Yeou-tsao-chi passe pour avoir fait le premier des maisons de bois en forme de nids, d'oiseaux ; & c'est ce qui est exprimé par le nom même qu'il porte. Lo-pi & le Ouai-ki en parlent comme les auteurs cités par le P. de Mailla. *Éditeur*.

SOUI-GIN-CHI

@

Soui-gin-chi [1], qui lui succéda dans la conduite de ces peuples, crut qu'il pourrait peu-à-peu les apprivoiser, en ne leur proposant que des choses où ils trouveraient leur intérêt ; comme il avait remarqué, en construisant des huttes, que certain bois avait donné du feu, il en fit, apprit aux autres à en faire, & à cuire la chair des animaux dont ils se repaissaient : cette découverte les jeta dans l'admiration, & leur fit concevoir une si haute estime pour Soui-gin-chi, qu'ils lui obéirent dès lors, & exécutèrent aveuglément tout ce qu'il leur proposait de faire. Soui-gin-chi en sut habilement profiter ; il fit élever par ces sauvages des espèces de théâtres sur lesquels il montoir tous les jours p.004 pour les instruire, & les exhorter à quitter leur barbarie. C'est là qu'il leur apprit les changements des saisons ; comment ils devaient se comporter entre eux pour vivre heureux & contents ; il leur apprit encore que la raison dont ils étaient pourvus venait du Tien (Ciel) ; que l'homme avait été mis dans le monde pour servir le Tien ; que les fruits de la terre, auxquels travaillaient les quatre saisons, étaient un présent de sa bonté, dont ils devaient se montrer reconnaissants, en suivant les règles de la raison qu'il leur avait donnée pour guide.

Il leur enseigna encore la manière de trafiquer ensemble, par des échanges mutuels des fruits & des animaux dont ils vivaient, de leurs peaux dont ils se revêtaient, & il leur assigna pour cet effet le milieu du jour. Ils s'assemblaient dans une grande plaine, pour tenir ce marché ; &

---

[1] Le Livre Che-pen, que suit Sse-ma-tsien, place aussi Soui-gin avant Fou-hi immédiatement. Quelques-uns croient qu'il fut appelé Soui-gin, parce qu'il fut l'inventeur du feu, qu'il trouva le moyen de tirer par le frottement d'un certain bois ; mais pour cela ils écrivent le caractère *Soui* avec quelque changement. Le nom de ce prince ou chef, tel qu'il s'écrit communément, signifie *suivre* ; parce que, disent d'autres auteurs, il suivit en cela les ordres du Ciel. Le *Li-ki* dit que ce Prince enseigna aux hommes l'urbanité & la politesse ; d'autres lui attribuent encore d'avoir donné des noms aux plantes & aux animaux ; d'avoir inventé les poids & les mesures, d'avoir réglé le mariage des garçons à trente ans, & celui des filles à vingt. Voyez les extraits des historiens chinois, imprimés à la fin du 3e Volume de l'origine & des progrès des lois, des arts & des sciences. *Éditeur*.

afin de faire connaître à ceux qui étaient absents ce qui s'y était passé, il leur apprit une manière de les en instruire par le moyen de petites cordelettes sur lesquelles ils faisaient différents nœuds, qui, par leur nombre & leur distance, leur tenaient lieu de l'écriture qu'ils n'avaient pas ; mais comme il ne pouvait seul venir à bout du dessein qu'il avait formé de les humaniser entièrement, & que d'ailleurs il était déjà fort âgé, il choisit quatre sujets des plus éclairés qu'il eut soin d'instruire, afin qu'ils fussent en état de l'aider, & de suppléer, après sa mort, à ce qu'il n'aurait pu faire lui-même [1].

[1] Kang-kien. Taki. Confucius Y-king-hi-tse.

FOU-HI

@

p.005 Fou-hi, qui lui succéda, était un des quatre élèves que Soui-gin-chi s'était choisis, quoiqu'il fut encore très jeune ; sa mère, qui avait passé tout le temps de sa jeunesse à Hoa-siu [1], se sentant enceinte de lui, quitta Hoa-siu, & alla demeurer à Tching-ki [2], où elle le mit au monde. A peine sut-il parler, qu'il fit paraître un esprit & une vivacité extraordinaires. On ne voyait rien dans ses actions qui ressentît l'enfant, rien qui ne fût très sage, très sensé, & qui ne fit juger ce qu'il serait un jour. L'attention avec laquelle le peuple l'écoutait, & ses belles qualités, déterminèrent Soui-gin-chi, malgré sa grande jeunesse, à l'admettre dans son conseil, dans le dessein d'en faire son successeur.

2953. Soui-gin-chi eut à peine les yeux fermés, que les peuples assemblés s'écrièrent qu'ils ne voulaient point d'autre maître & d'autre conducteur que Fou-hi ; celui-ci se rendit à leur empressement, à condition cependant qu'ils ne le regarderaient pas simplement comme leur conducteur, mais comme leur maître & leur empereur ; qu'ils s'engageraient à lui obéir, à le servir, & à exécuter tout ce qu'il leur ordonnerait. Les peuples consentirent à tout, se soumirent volontiers à lui, & promirent de lui être fidèles. Alors Fou-hi composa son conseil de quinze d'entr'eux qu'il jugea les plus sages & les mieux instruits.

La première chose à laquelle Fou-hi donna ses soins, p.006 lorsqu'il se vit revêtu du pouvoir souverain, fut de régler les mariages. Dans ces premiers temps, il n'y avait rien d'arrêté sur cet article important de la vie civile ; nulle loi, nul frein ; on ne suivait d'autres règles que celles de la passion ; ce prince y mit des bornes, & établit des lois qu'il enjoignit d'observer exactement. Il commença par diviser tout le peuple en cent familles [3], à

---

[1] Lan-tien-hien dans le district de Si-ngan-fou, ville du Chen-si.
[2] Aujourd'hui Tchin-tcheou dans le district de Cong-chang-fou de la même province.
[3] Il n'y a encore aujourd'hui en Chine que cent noms pour désigner toutes les familles de ce

chacune desquelles il assigna un nom particulier ; après quoi il ordonna à chacun de choisir celle avec laquelle il voulait vivre. Il voulut aussi que dorénavant il ne fût point permis de rompre la foi qu'on se serait mutuellement donnée ; & afin de conserver l'union qu'ils devaient contracter ensemble, il établit comme une loi essentielle de la validité du mariage, qu'ils ne feraient d'alliance qu'avec ceux d'un nom différent du leur, & par conséquent d'une famille différente. Ce règlement si nécessaire fut reçu avec applaudissement ; le fils, depuis ce temps-là, reconnut son père, & le père son fils, & ils s'aidèrent mutuellement à se procurer le nécessaire.

Après ce premier règlement, Fou-hi s'appliqua à connaître la nature des terres différentes qu'ils habitaient ; & comme il y mit le feu pour les défricher & en éloigner les animaux, il trouva que quelques-unes de ces terres se résolvaient en fer : il profita de cette découverte pour en amasser une certaine quantité, dont il se servit pour armer le bout d'un bâton en forme de javelot, & il apprit à ses peuples p.007 à s'en servir pour la chasse & pour la pêche. **2914.** Il leur apprit aussi la manière de nourrir les animaux, & d'entretenir des troupeaux ; soins paternels, qui augmentèrent en eux l'estime & la vénération qu'ils avaient déjà pour lui.

Quand Fou-hi vit que son peuple croissait & se multipliait considérablement, il poussa plus loin du côté de l'est, & découvrit tout le pays qui forme aujourd'hui les provinces de Ho-nan & de Chan-tong, jusqu'à la Mer orientale. Revenant ensuite sur ses pas, il fit conduire une partie de ses sujets dans les nouveaux pays qu'il venait de découvrir, & lui-même fixa sa demeure dans un endroit où il fit bâtir une ville, qu'il appella Tchin-tou ; ville qui subsiste encore aujourd'hui, & qu'on nomme Tchin-tcheou, dépendante de Cai-fong-fou, de la province de Ho-nan.

Ce fut là que Fou-hi, quoi qu'occupé du gouvernement, examina avec soin les signes qu'il vit dans le ciel, la majesté des astres, & la justesse de leurs

---

vaste empire. C'est ce que les Chinois nomment *Pe-sing*, terme par lequel ils entendent tout le peuple. *Éditeur*.

mouvements. Considérant ensuite la diversité des objets que la terre lui offrait & le nombre infini de ses productions, il réunit toutes ces choses, & commença à tracer les huit *koua* [1]. Telle fut l'origine du fameux livre Y-King, si l'on doit donner le nom de livre à huit trigrammes linéaires, fort inintelligibles, sur lesquels on a fait une multitude incroyable de commentaires p.008 presqu'aussi obscurs, & dans lesquels chacun établit son système particulier qu'il donne pour celui de Fou-hi.

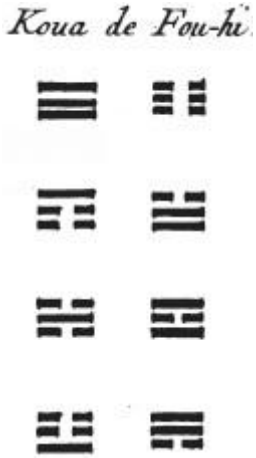

Par la voie de la multiplication, Fou-hi augmenta le nombre de ces *koua* jusqu'à soixante-quatre, & il pensa qu'ils seraient propres à suppléer à l'imperfection des cordelettes nouées, imaginées par Soui-gin-chi. On attribue encore à Fou-hi l'invention de six règles [2], avec lesquelles, mettant en usage les lignes ou les *koua*, il espérait réussir dans la composition des caractères qu'il cherchait. Ces six règles consistaient à former ces caractères, 1° par l'image ou la représentation de la chose même ; 2° par emprunt, ou transport d'idée d'une chose à l'autre ; 3° par l'indication de la chose ; 4° par union, en joignant deux caractères ensemble, qui, ainsi unis, en formeraient un troisième dont le sens serait composé des deux caractères ; 5° par usage & tradition ; 6° enfin, par les sons & les accents. Mais Fou-hi ne mit point ces règles en pratique ; il en laissa le soin à ses successeurs.

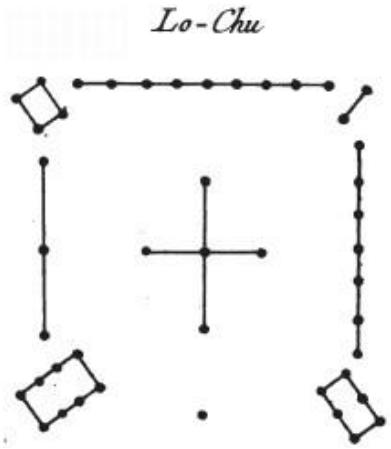

---

[1] Les *Koua*, qui ne sont composés que de lignes simples ou brisées, mais toutes transversales & combinées entr'elles par trois, puis par six, ce qui pousse la combinaison jusqu'à soixante-quatre, peuvent-ils être le résultat de ces modèles que Fou-hi considéra dans le ciel & sur la terre ? Ces modèles indiqueraient l'origine de l'écriture chinoise qui, comme on le sait, fut d'abord représentative des objets mêmes, & non ces *Koua* qui paraissent n'y avoir aucun rapport. *Éditeur*.

[2] Si Fou-hi, comme la plupart des Chinois en sont persuadés, est l'auteur de ces *Lou-chu* ou de ces six règles il doit nécessairement avoir inventé l'écriture représentative dont je parle dans la note précédente ; puisque ces règles en supposent l'existence, & qu'il n'y a pas un seul des 80.000 caractères dont cette écriture est composée aujourd'hui, qui ne soit assujetti à l'une de ces six classes. *Éditeur*.

2857. Les mouvements des cieux, dont la connaissance peut seule régler les temps, furent l'objet de la plus sérieuse application de Fou-hi : il aurait bien voulu en instruire parfaitement ses peuples, mais ils étaient encore trop grossiers, & trop bornés pour les concevoir. Il se contenta de leur donner seulement une règle pour compter les temps p.009 par le moyen des nombres 10 & 12 appelés *Che-kan* [1] & *Che-lh-tchi*, dont les caractères combinés ensemble donnent le cycle de soixante, & qui étaient en même temps le fondement de la règle des heures, des jours, des mois & des années ; règle si commode, qu'elle s'est toujours conservée en Chine depuis Fou-hi, & qu'elle s'y observe encore aujourd'hui.

Fou-hi, qui était si charmé de la beauté des cieux & des richesses de la terre, n'oublia pas d'en faire hommage au Tien, souverain Maître de l'un & de l'autre. Jusqu'à lui, personne n'avait encore offert de sacrifices ; Fou-hi fut le premier qui choisit parmi ses troupeaux, des animaux nourris avec soin & destinés à cet usage. Il marqua, pour ces sacrifices, un lieu à la campagne, qu'il faisait couvrir de tous les fruits de la terre, le jour qu'il immolait sa victime, & il détermina un certain jour de l'année pour s'acquitter de ce devoir.

2848. Parmi tant de soins qui l'occupaient, Fou-hi sentit que les hommes ont besoin, pour se distraire des maux inséparables de leur condition, de se récréer de temps en temps ; il chercha quelque moyen qui servît à les réunir agréablement ensemble, & inventa, à cet effet, différents instruments de musique, les uns, depuis vingt-sept cordes jusqu'à trente-six, longs de sept pieds deux pouces sur la largeur de quatre, & de huit pouces jusqu'à un pied & plus ; un autre à cinq cordes, long de huit pouces jusqu'à quatre de largeur ; il apprit à son peuple la manière de faire ces instruments & de p.010 s'en servir, ainsi il fut véritablement l'inventeur de la musique en Chine.

---

[1] *Che-kan* ou les dix troncs, & *Che-lh-tchi* les douze branches. *Éditeur*.

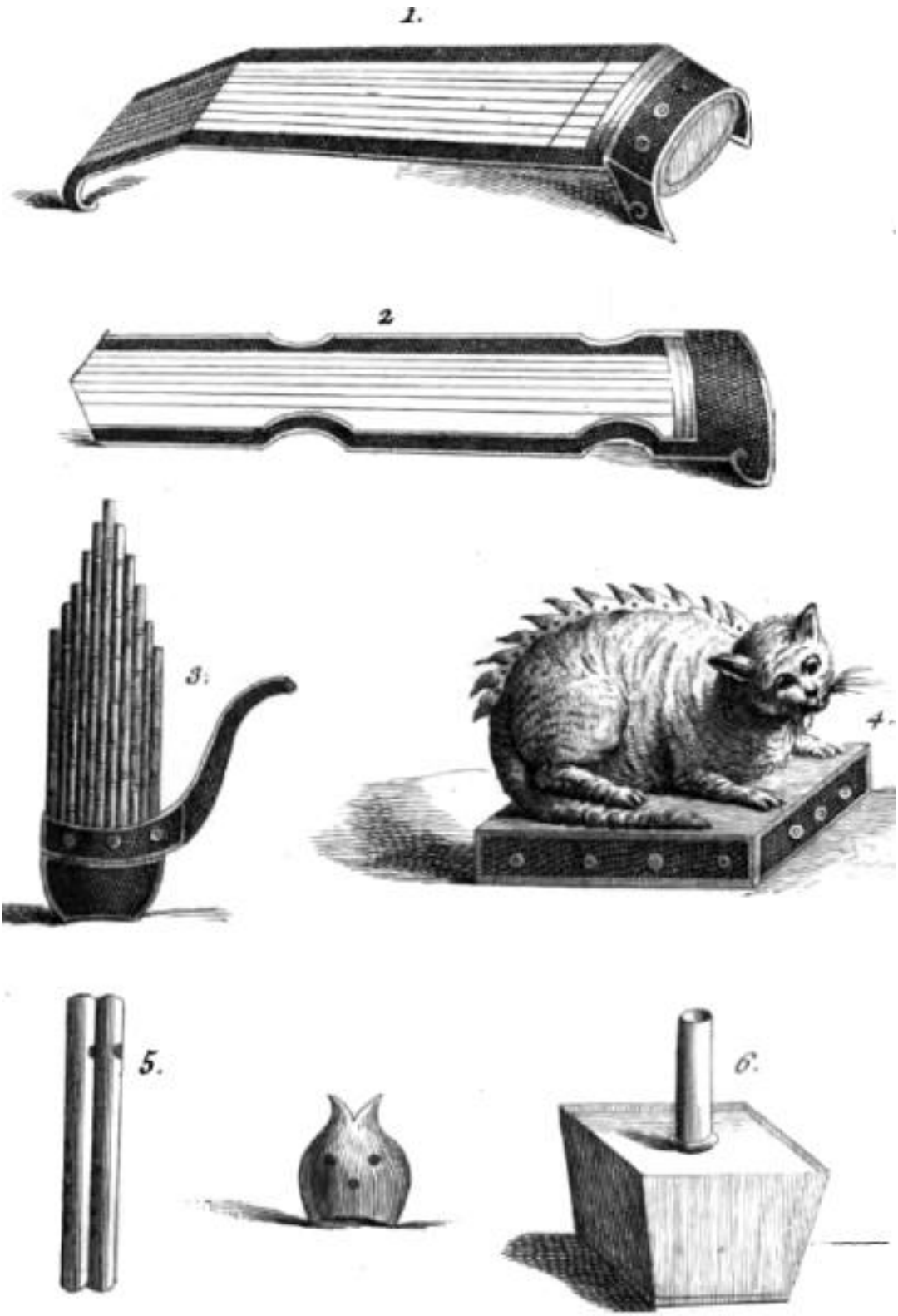

Instruments de musique

1. Sé. — 2. Kin. — 3. Sing ou Orgue portatif. **— 4. Yu** instrument de métal. **5. Kuon** ou flûte double. **— 6. Tcho** instrument de bois.

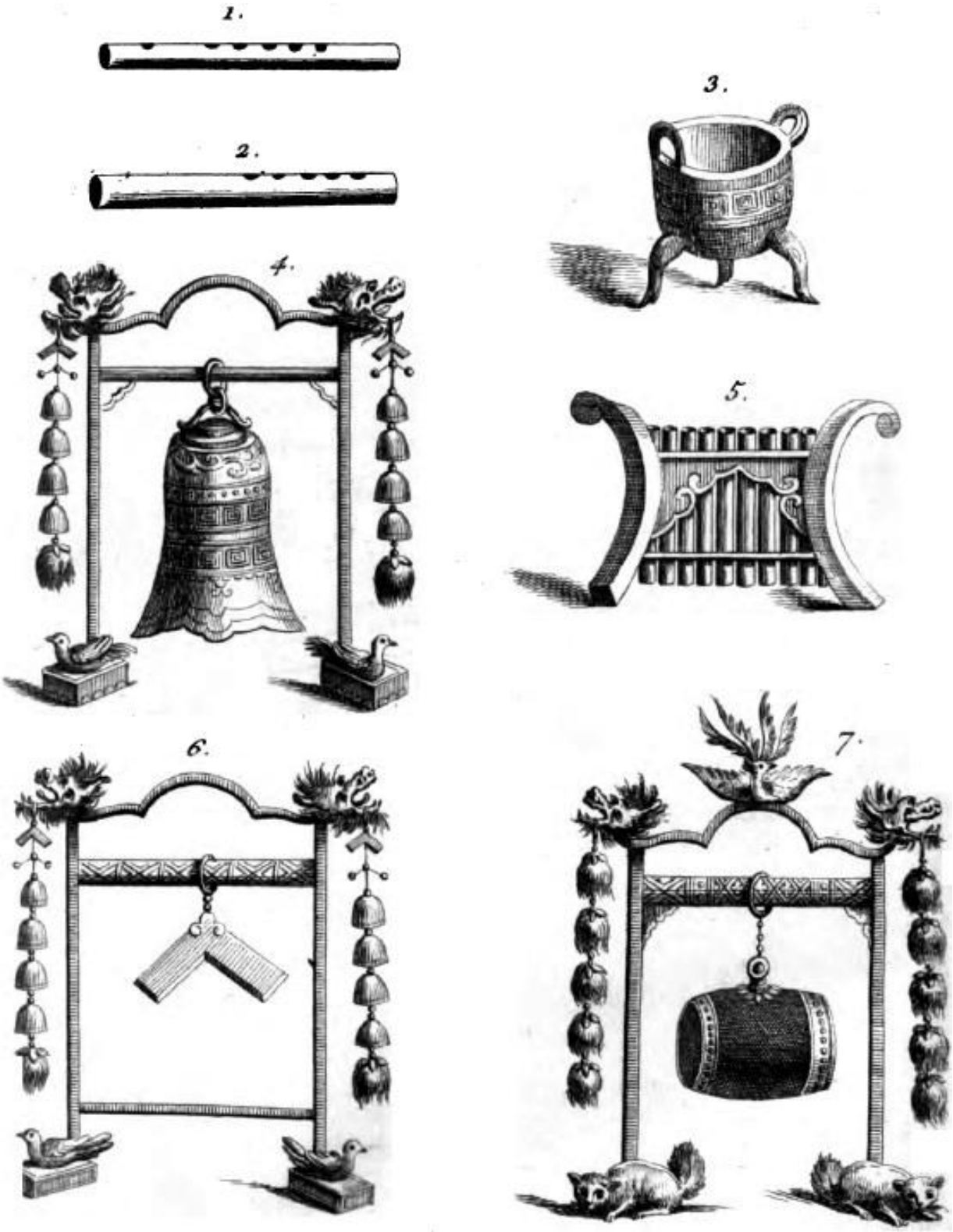

Instruments de musique

1. 2. Flûtes. — 3. Ting ou vase des sacrifices. **— 4. Yong** ou cloche. **— 5. Siao** espèce d'orgue. **6. Ming-Kieou** ou équerre de *pierre*. — **7. Feu-Kou** ou instrument de guerre.

2838. Ce fut ainsi que Fou-hi, par des soins infatigables, travailla à rendre son peuple raisonnable, à le tirer de la barbarie, & à lui inspirer des sentiments humains & conformes à la raison, dont jusque-là il avait paru si dépourvu ; ce prince s'acquit une gloire immortelle ; il a si bien mérité de sa nation, qu'elle n'oubliera jamais la reconnaissance qu'elle lui doit. Il mourut à Tchin-tou, où il tint constamment sa cour, après un règne de cent quinze ans, & fut enterré au nord de cette ville, qui subsiste encore sous le nom de Tchin-tcheou, à trois li de distance des murailles ; on y voit encore aujourd'hui sa sépulture, qu'on conserve avec grand soin ; elle est ornée de cyprès de haute futaie, & ceinte de murailles fort bien entretenues [1].

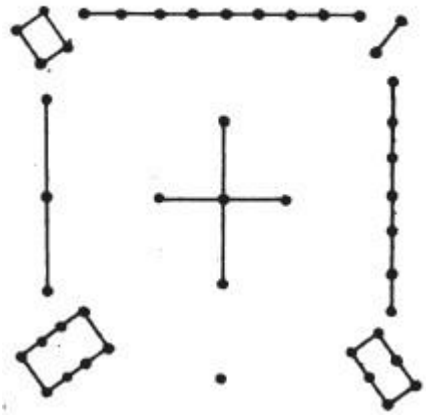

Lo-Chu.

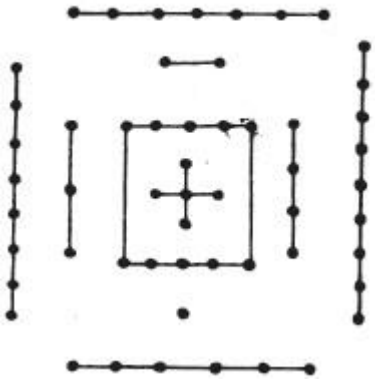

Ho-tou.

[1] Ouai-ki. Ssé-ki. Tsien-pien. Kang-kien. Confucius Hi-tse. Confucius Che-y. Ta-ki. Ye-tong-chi. Nien-y-sse. Kia-yu.

CHIN-NONG

@

2837. Chin-nong fut celui sur lequel, à la mort de Fou-hi, le peuple jeta les yeux pour en faire son successeur ; il était fils de Ngan-teng & de Chao-tien, à qui Fou-hi avait confié la conduite du peuple qui demeurait près de la rivière Kiang, dans le territoire qu'on appelle aujourd'hui Fong-siang-fou. Chao-tien eut deux fils de Ngan-teng, Chin-nong, l'aîné, fit paraître, dès son enfance, un naturel fort doux ; il était si affable qu'il gagnait le cœur de tout le monde. Dans l'adolescence, il fit paraître un esprit beaucoup au-dessus du p.011 commun ; il était surtout d'une attention & d'une application surprenantes dans tout ce qu'il faisait : ce soin & cette application le firent regarder par Fou-hi comme très propre à l'aider dans la conduite de son peuple, & il le choisit pour être de son conseil. Le zèle qu'il fit paraître dans cet emploi pour rendre les peuples heureux, & les manières pleines de bonté avec lesquelles il les recevoir furent les principaux motifs qui les engagèrent à le choisir pour leur maître.

Ils ne tardèrent pas à s'applaudir du choix qu'ils avaient fait ; jusque-là ils ne s'étaient nourris que de la chair des animaux, de fruits & d'herbes, que la terre produisait d'elle-même & sans culture. Chin-nong avait remarqué, pendant le règne de Fou-hi, certains grains qu'il jugea très propres à la nourriture des hommes, tels que le blé, le riz, le mil, le gros blé & les pois ; il en fit recueillir une quantité suffisante ; puis ayant fait couper les bois, les broussailles, & défricher une certaine étendue de terrain, il fit faire plusieurs sortes d'ustensiles, propres à remuer la terre, du nombre desquels était une charrue, dont on se sert encore aujourd'hui : il apprit à ses peuples à labourer la terre, & à semer les grains, qui leur donnèrent, dans le temps, une moisson abondante.

Chin-nong ne manqua pas de les instruire que cette abondance était un bienfait du Tien, dont ils devaient être reconnaissants ; **2822.** &, pour leur en donner l'exemple, il fit élever dans le lieu destiné par Fou-hi à faire les sacrifices, un tertre sur lequel, au commencement de la douzième lune, il

offrit lui-même au Tien un sacrifice avec beaucoup d'appareil, pour le remercier de ses bienfaits ; une affluence p.012 de peuple extraordinaire assista à cette cérémonie religieuse. Jusque-là, Chin-nong avait tenu sa cour à Tchin-tou, où Fou-hi avait établi la sienne. Après ce sacrifice, il résolut de la changer & de la transporter à Kio-feou, qui subsiste encore aujourd'hui sous le nom de Kio-feou-hien, dépendant de Yen-tcheou-fou, de la province de Chan-tong, afin d'être plus à portée d'instruire les peuples de ces cantons, & de les gouverner comme ceux du pays qu'il quittait, où il laissa plusieurs officiers pour y tenir sa place.

Les peuples de Kio-feou, reçurent leur prince avec des témoignages de joie extraordinaires. Chin-nong vit avec plaisir qu'ils avaient commencé à cultiver la terre, suivant les instructions qu'il avait fait publier dans tous ses États. Ce fut là qu'il apprit que ces diverses contrées, suivant la nature des terrains, produisaient des fruits différents ; ce qui lui donna la pensée de faire revivre le commerce dont Soui-gin-chi avait donné la première idée, & qu'on avait négligé jusque-là ; il suivit en tous points ce qui avait été réglé par Soui-gin-chi. Il détermina plusieurs endroits où se tiendraient les marchés, vers le milieu du jour, & que le commerce se ferait par troc & par échange : mais il y ajouta qu'il ne serait permis qu'aux gens du pays d'y apporter, & d'y trafiquer des denrées de la contrée où se faisait le commerce : que les habitants d'un autre canton ne pourraient y apporter aussi que les denrées de leur propre pays, afin que, par ce moyen, les productions des différentes contrées se répandissent dans tout l'empire.

2822. Chin-nong voyait avec satisfaction que ses peuples pouvaient vivre heureux, mais d'un autre côté il pensait avec chagrin que dans leurs maladies ils manquaient de remèdes p.013 pour rétablir leur santé : il ne pouvait douter que le Tien, qui fournissait si abondamment la nourriture aux hommes, ne leur eût aussi donné, dans les productions de la terre, les moyens de réparer les altérations qu'éprouve le corps humain ; dans cette pensée, il examina lui-même la nature des simples, les goûta, en fit des expériences, & jugea, par leur goût & leur effet, de leurs qualités, ou

chaudes, ou froides, ou tempérées ; il découvrit les venimeuses & celles qui leur servaient de contre-poison. La tradition porte que, dans un seul jour, il discerna jusqu'à soixante-dix sortes de plantes venimeuses, & qu'il en trouva autant qui en étaient le contre-poison. Il eut soin de recueillir une plante de chacune de ces espèces, de les ranger dans la classe qui leur convenait ; il en composa une histoire naturelle, qu'on appelle l'*herbier de Chin-nong*, qui existe encore de nos jours.

2786. L'empire n'avait point encore connu la guerre ; la sagesse de Fou-hi avait toujours maintenu la paix entre ses sujets, & son successeur l'avait conservée. Sou-cha, homme fier & orgueilleux, que Chin-nong avait comblé de bienfaits, & à qui il avait confié le gouvernement d'un des meilleurs pays de l'empire, poussé du désir de se rendre indépendant, refusa d'obéir aux ordres de l'empereur, & déclara ouvertement qu'il ne le reconnaîtrait en rien. Le sage Ki-ouen, que Chin-nong lui avait donné pour l'aider de ses conseils, l'exhorta à ne point troubler la paix. Sou-cha, loin de prendre en bonne part ce conseil, en fut si irrité, qu'il fit mourir Ki-ouen. Ses peuples, qui n'approuvaient point sa révolte, s'attroupèrent en tumulte pour venger la mort du sage Ki-ouen, forcèrent la maison de Sou-cha, le mirent en pièces, & vinrent ensuite à Kio-feou donner avis à p.014 Chin-nong de ce qu'ils venaient de faire, en l'assurant de leur soumission & de leur parfaite obéissance.

2748. Cependant, soit que Chin-nong eût mis trop de confiance dans la fidélité & l'attachement de ses peuples pour lui, soit que son grand âge le rendît moins actif & moins vigilant, peu-à-peu il se relâcha, & fut moins attentif aux intérêts de ses sujets. Le peuple, dont l'attachement est toujours intéressé, perdit insensiblement de son côté l'estime qu'il avait pour son prince : cette disposition des esprits réveilla bientôt l'ambition de ceux qui aspiraient au trône & sema la jalousie entre les gouverneurs des différents districts ; chacun chercha à se faire un parti, & à gagner le suffrage du peuple, ce qui fit craindre qu'à la mort de Chin-nong, tous ces

partis ne suscitassent des guerres civiles, & ne détruisissent l'union qui avait régné jusqu'alors.

2722. Souan-yuen, un de ces gouverneurs, s'était acquis une grande réputation dans tout l'empire. Il était fils de Fou-pao, épouse du gouverneur de Yu-hiong [1], elle le mit au monde à Souan-yuen [2], dont il prit le nom ; il était encore à la mamelle, qu'il parlait déjà d'une manière claire & distincte ; dans son enfance & sa jeunesse, il ne fut point sujet aux défauts de son âge ; sage, discret, sérieux, il ne sortait jamais de sa bouche que des paroles pleines de sagesse & de bon sens. Son père, lui voyant de si belles dispositions, l'initia de bonne heure dans les affaires, & il s'y rendit en peu de temps si habile, que les plus expérimentés n'en parlaient pas plus pertinemment que lui, & p.015 que personne n'était plus prompt à décider, & à donner de meilleurs expédients.

Chin-nong, charmé de ses belles qualités, le nomma gouverneur de Yu-hiong, après le décès de son père. Ce fut dans cet emploi que Souan-yuen donna des preuves de sa capacité ; il se proposa de rendre ses peuples les plus riches & les plus braves de l'empire, persuadé que la force d'un État consiste principalement dans ces deux points : pour y réussir, il fit fabriquer quantité d'ustensiles d'agriculture, & un grand nombre de fers de javelots, inventés d'abord par Fou-hi, contre les bêtes fauves, & dont il se servit pour faire des demi-piques. Alors il choisit parmi ses sujets une troupe de jeunes gens forts, robustes, & bien dispos de corps, pour les exercer au métier des armes ; il ordonna aux autres de défricher une grande étendue de terrain qu'il leur donna à cultiver, & qu'il leur partagea avec beaucoup d'équité. Ceux qu'il avait choisis pour les exercices de la guerre, n'en étaient pas moins tenus de cultiver la terre, ils n'en étaient exempts que les jours où on les exerçait ; alors les autres étaient obligés de travailler à leur place. La tradition porte même qu'il avait trouvé le moyen d'apprivoiser des ours, de certains petits loups d'une espèce

[1] Aujourd'hui Ho-nan-fou.
[2] Sin-tching-hien dépendante de Cai-fong-fou.

particulière, des tigres même & des léopards, qu'il sut dresser & auxquels il apprit à servir utilement dans une armée.

Tchi-yeou, homme d'un esprit naturellement brouillon & turbulent, de la famille même de l'empereur, causa de grands désordres dans l'empire. Comme il était d'une force extraordinaire, il se plaisait beaucoup aux exercices du corps, ne s'appliquait qu'à lancer le javelot, à manier la pique, & défiait tout le monde sur sa force, son adresse & p.016 son habileté ; peu-à-peu il se vit à la tête d'une société de gens pétulants comme lui, avec lesquels il insulta les citoyens, & troubla leur repos. Chin-nong l'avertit & le réprimanda plusieurs fois, mais il n'en fit nul cas ; de sorte que l'empereur se vit contraint de recourir à la force, & d'envoyer une troupe de soldats pour le prendre & le lui amener. Ils allèrent à Tcho-lou [1], où il était le plus ordinairement : ils lui signifièrent, mais inutilement, les ordres de l'empereur ; il voulut en venir aux mains ; on se battit donc, & les troupes de Chin-nong furent vaincues. Souan-yuen, indigné de ce que Tchi-yeou avait méprisé les avis & les exhortations de Chin-nong, était parti de Yu-hiong, à la tête de ses troupes : il arriva précisément à Tcho-lou, lorsque les gens de l'empereur venaient d'être battus. Souan-yuen attaqua brusquement Tchi-yeou, sans lui donner le temps de se reconnaître ; celui-ci, animé par la victoire qu'il venait de remporter, se défendit d'abord avec courage, & ce premier choc fut assez rude ; mais voyant que ses gens commençaient à plier, & jugeant que, s'il tombait entre les mains de Souan-yuen, il était perdu, il profita adroitement d'un grand brouillard qui s'était élevé, & se sauva ; ses gens n'ayant plus leur chef, mirent aussitôt les armes bas, & se rendirent à la discrétion de Souan-yuen.

Cette victoire augmenta beaucoup la réputation de Souan-yuen, & commença à le faire craindre de la plupart des autres gouverneurs ; tous s'empressèrent à rechercher son amitié, & eurent pour lui toute sorte de déférence. Cependant l'administration de Chin-nong devenait chaque jour

[1] Aujourd'hui Tcha-tcheou dans la Province de Pé-tché-li.

p.017 plus languissante ; il n'avait plus la même autorité qu'autrefois, chacun vivait à sa fantaisie, & il était à craindre que ce peuple, qui jusque-là avait demeuré si uni, ne vînt enfin à se diviser & à former des partis. Souan-yuen & plusieurs autres gouverneurs s'assemblèrent, & conclurent entr'eux de proposer à Chin-nong de se démettre de l'empire : la commission en fut donnée à Souan-yuen, qui fit exhorter Chin-nong, & l'exhorta lui-même plusieurs fois d'abdiquer la couronne, puisque son grand âge ne lui permettait plus d'en soutenir le poids ; il le pressa vivement de contenter le peuple sur ce point, & de se choisir un successeur qui ne manquerait pas, par reconnaissance, d'avoir pour lui tous les égards convenables.

2699. Mais qu'il est difficile de se soumettre quand on a été longtemps indépendant ! Chin-nong ne put jamais se résoudre à prendre ce parti ; il aima mieux voir tout l'empire en combustion, & l'exposer à une ruine entière, que de rien céder de son autorité : il leva des troupes, & se confiant à l'attachement que ses sujets avaient toujours eu pour lui, il les fit marcher contre Souan-yuen, qui, de son côté, avec les gouverneurs de son parti, avait rassemblé un corps d'armée considérable, pour obliger Chin-nong à accorder par force ce qu'il refusait d'accorder par raison.

Souan-yuen commandait l'armée des Gouverneurs. Il vint camper dans la plaine de Fan-tchuen, dans un canton qui dépend aujourd'hui de la province de Ho-nan. Ce fut là que les troupes impériales le rencontrèrent, & qu'elles en vinrent aux mains ; on s'y battit avec tant d'acharnement, de part & d'autre, que la nuit seule put les séparer, pour recommencer le lendemain à la pointe du jour avec la p.018 même opiniâtreté ; mais le troisième jour les troupes de l'empereur cédèrent, & prirent la fuite. La nouvelle de cette défaite pénétra Chin-nong de tristesse ; il tomba malade, & mourut en fort peu de jours, après un règne de 140 ans. Tous les gouverneurs & le peuple, déclarèrent d'une voix unanime, Souan-yuen, successeur de Chin-nong, & le proclamèrent empereur, sous le nom de Hoang-ti [1].

---

[1] Sse-ki. Tsien-pien. Ouai-ki. Kang-kien. Nien-y-sse. Ta-ki. Y-tong-tchi. Siu-kouang. Hoang-fou-mi.

HOANG-TI

@

2698. Tchi-yeou, qui, depuis sa défaite à Tcho-lou, avait été assez tranquille, reprit les armes lors de l'élévation de Souan-yuen à l'empire, & refusa de le reconnaître ; il fit publier partout, qu'un sujet qui avait combattu contre son prince, devait être regardé comme un véritable rebelle, qui avait été cause de la mort de l'empereur ; que tout le monde devait se joindre à lui pour l'exterminer. Hoang-ti, qui n'aspirait qu'à voir son peuple en paix, résolut de se délivrer de ce factieux, & d'en faire un exemple. Il fut en personne le chercher, à la tête de tout ce qu'il avait de troupes, auxquelles il ordonna de ne le point laisser échapper, & de faire en sorte de le prendre vif. Il le rencontra à Tcho-lou, où il l'avait déjà battu sous Chin-nong ; & comme ses troupes étaient beaucoup plus nombreuses que celles de Tchi-yeou, il trouva moyen de l'envelopper de toutes parts, & le chargea si vivement, qu'il fut vaincu & fait prisonnier.

p.019 Hoang-ti, pour épargner le sang de ses sujets, fit sur le champ retirer ses troupes, & désarmer les soldats de Tchi-yeou : il posta ceux-ci dans un lieu d'où ils pouvaient aisément voir le sommet d'une colline voisine, rangea à leurs côtés ses propres troupes, & montant ensuite sur la colline, avec quelques-uns de ses officiers qui conduisaient Tchi-yeou, il y exerça le premier acte de châtiment qui ait été fait en Chine par l'autorité impériale, en faisant couper la tête à Tchi-yeou, à la vue des deux armées, ce qui remit la paix & la tranquillité dans l'empire.

2695. Hoang-ti voyant régner le calme dans tous ses États, qui commençaient déjà à être fort étendus, créa plusieurs officiers pour travailler avec lui à y maintenir cette heureuse tranquillité ; & comme rien n'y contribue davantage que l'exemple & les sages règlements des Princes, qu'on oublierait aisément si l'on n'avait soin de les consigner dans l'histoire, Hoang-ti établit un tribunal d'historiens qu'il divisa en deux classes, & qu'il distingua sous les noms d'historiens de *la droite*, & d'historiens de *la*

gauche : les uns devaient s'occuper à recueillir les faits, & les autres les paroles & les discours.

Hoang-ti ordonna à Tsang-kié, homme d'une grande étendue de génie, qu'il avait choisi pour présider à ce nouveau tribunal, de travailler incessamment à la composition des caractères, suivant les six règles données par Fou-hi. **2687.** Tsang-kié se promenant un jour à la campagne, vit sur le sable, qui bordait une rivière, quantité de vestiges d'oiseaux ; pensant alors aux caractères qu'il avait ordre d'inventer, il examina avec soin tous ces vestiges, s'en remplit l'imagination, & les traça sur une petite planche de bambou p.020 avec une espèce de pinceau de même matière, qu'il trempa dans du vernis ; & ensuite il considéra avec attention les traits qu'il venait de former. Animé par le succès qu'il prévoyait, il prépara plusieurs tablettes semblables à celle dont il s'était servi, sur chacune desquelles il traça différents caractères, en pliant autant qu'il put son imagination, pleine de ces vestiges d'oiseaux, aux règles qu'avait données Fou-hi ; il en forma ainsi 540, qu'on appella pour cette raison dans la suite *Niao-tsi-ouen*, ou *caractères des vestiges d'oiseaux* ; & comme les traits qu'il formait n'étaient pas uniformes, qu'ils se trouvaient épais dans un endroit, minces & déliés dans un autre, semblables en cela à une espèce d'insecte qu'on trouve dans les eaux des provinces du midi, qui s'appelle *Kuo-teou-tchong* ; de-là vint qu'on leur donna aussi le nom de cet insecte, & qu'on les appela *Kuo-teou-ouen*, ou *Caractères de l'insecte Kuo-teou*, noms que les Chinois donnent encore aujourd'hui à leurs plus anciens caractères [1].

2611. Ces 540 caractères tracés, Tsang-kié les porta à Hoang-ti, & lui en donna l'explication dans un grand détail : l'empereur les approuva, & lui ordonna en même temps de s'en servir, pour mettre par écrit les connaissances qu'il avait acquises sur le pouls & sur les différentes maladies des hommes, en se faisant aider par trois coopérateurs, savoir, Ki-pé, So-

[1] Tsien-pien. Y-tong-tchi. Sse-ki. Ouai-ki. Kang-kien. Nien-y-sse. Kouang-yun. Ta-ki. Hoang-kien. Yng-tchao. Che-y. Hoang-fou-mi. Chuking-chi-siu-hing. Siu-kouang. Sse-kou. Ma-touan-lin. Yng-tchao. Youan-tchi.

ouen & Lei-kong, afin de les transmettre à la p.021 postérité, ainsi que l'*herbier* de Chin-nong ; car ce sont-là les deux plus anciens livres chinois.

Tandis que Tsang-kié travaillait à former les caractères de l'écriture, Hoang-ti s'occupait de son côté de l'affaire qui importe le plus au gouvernement des peuples, la religion. Jusque-là, on n'avait sacrifié au Chang-ti qu'à découvert, sur des tertres élevés & en pleine campagne, à l'exemple de Fou-hi ; Hoang-ti imagina de faire des briques, apprit à des ouvriers la manière de préparer la charpente d'un bâtiment ; après quoi, il fit élever un temple magnifique, où il offrit un grand sacrifice, avec un appareil dont on n'avait point encore vu d'exemple. En même temps, il fit publier dans tous ses États de sages règlements, & des instructions admirables pour la conduite de son peuple, afin de le retenir dans les bornes du devoir, & de l'empêcher de rien faire qui pût déplaire au Chang-ti.

L'invention des briques & la manière de faire la charpente d'une maison, dont Hoang-ti venait de faire l'essai, lui donna l'idée de se bâtir un palais qui le distinguât de ses sujets, & leur imprimât du respect pour la majesté impériale. Jusqu'alors il n'y avait eu nulle différence à cet égard entre le maître & le sujet : tous, dans les commencements, demeuraient également dans des trous de montagnes, ou habitaient les forêts ; sous Yeou-tsao-chi, on se fit des chaumières avec des branches d'arbres, qu'on perfectionna insensiblement mais ce ne fut que sous Hoang-ti, après l'invention des briques, qu'on commença à construire des maisons régulières, & qu'on mit de la différence entre les palais des princes & les maisons des particuliers.

2608. L'empire, sous le règne de Hoang-ti, s'étendait au p.022 nord jusqu'à la montagne Tsiang-chan, qui est dans le territoire qu'on appelle aujourd'hui Ngan-fou-hien, dépendant de Pao-ting-fou de la province de Pé-tché-li ; au sud, jusqu'au grand fleuve Kiang ; à l'est jusqu'à la mer, & à l'ouest jusqu'à la montagne Kong-tong-chan, qui est dans le territoire où est aujourd'hui la ville de Sou-tcheou, dans la partie la plus occidentale de la province de Chen-si. Jusqu'alors le peuple s'était dispersé çà & là, sans ordre, se plaçant où il jugeait à propos, sans se fixer dans aucun canton. Hoang-ti voulut former des villages,

des villes & des provinces. Il ordonna que tous ses peuples seraient rangés sous différentes classes, dont seraient composées les provinces : ces classes, au nombre de six, étaient : le *Lin* qui devait être composé de huit familles ; le *Pong* de 24, le *Li* de 72, le *Y* de 360, le *Tou* de 3.600 & le *Sse* de 36.000 ; l'empire étant ensuite divisé en *tcheou* ou en provinces, chaque province devait être composé de 360.000 familles. Hoang-ti établit partout des officiers pour veiller sur la conduite du peuple, & ces officiers étaient subordonnés les uns aux autres ; savoir, ceux des *Lin* à ceux des *Pong* ; ceux-ci à ceux des *Li*, & ainsi des autres, jusqu'à ceux des *tcheou*, ou gouverneurs des provinces, qui ne devaient rendre compte de leur administration qu'à la cour.

Tandis que les officiers, que Hoang-ti avait chargés de ses ordres travaillaient à les faire exécuter, ce sage empereur faisait élever un grand observatoire à la cour, pour rectifier le calendrier qui était fort défectueux ; Fou-hi faute de gens capables de recevoir ses instructions, n'avait donné qu'une connaissance fort imparfaite du mouvement des astres : aussi s'en fallait-il beaucoup que les années fussent p.023 égales. Hoang-ti choisit, parmi ses officiers, ceux qui lui parurent avoir le plus de talent pour cette science, & il chargea, les uns d'examiner le cours du soleil, les autres celui de la lune, & d'autres le mouvement des cinq planètes, avec ordre de rapporter ensuite leurs observations en commun, pour en conclure la différence des mouvements de ces corps célestes. Ce fut alors qu'on connut, par la grande différence des mouvements de la lune & du soleil, que douze mois lunaires n'équivalaient point à une année solaire ; & que, pour rectifier l'année lunaire, & la régler dans les bornes de celle du soleil, il fallait intercaler sept lunes dans l'espace de dix-neuf ans solaires [1].

2602. Après plusieurs années d'observation, Hoang-ti leur ordonna de construire une machine sur laquelle ils lui fissent voir l'image du mouvement des astres qu'ils avaient observés. Yong-tching, qui fut chargé de cette commission, y travailla avec les autres mathématiciens, & quand

[1] Voyez les auteurs précédents, & Chu-ouen. Sou-yu. Sou-chi-yen. Pe-hou-tong. Y-king Confucius.

elle fut achevée, ils allèrent en corps la présenter à Hoang-ti, qui la reçut avec plaisir. Ce prince la considéra avec soin, leur en témoigna sa satisfaction, & demanda à Koué-yn-kiu, s'il pouvait lui faire voir, sur cette machine, les sept lunes intercalaires qu'il fallait ajouter dans l'espace de dix-neuf ans solaires. Koué-yn-kiu lui rendit sensible comment, au bout de trois ans il restait plus de jours qu'il n'en fallait pour un mois lunaire, & après onze ans, autant qu'il en fallait pour quatre lunes, enfin au bout de dix-neuf, de quoi en faire sept. L'empereur, satisfait de cette explication, p.024 leur recommanda de s'appliquer à leur emploi, qu'il regardait comme un des plus importants & des plus utiles pour l'État [1].

Ce grand prince voulut aussi que Si-ling-chi, sa légitime épouse, contribuât au bonheur de ses peuples : il la chargea d'examiner les vers à soie, & d'essayer à rendre leur duvet utile. Si-ling-chi fit ramasser une grande quantité de ces insectes ; qu'elle voulut nourrir elle-même dans un lieu qu'elle destina uniquement à cet usage ; après bien des soins & des peines, elle trouva non seulement la façon de les élever, mais encore la manière d'en dévider la soie, & de s'en servir. C'est depuis ce temps-là qu'on en nourrit en Chine, où ils sont d'un très grand produit [2].

Pendant que l'impératrice Si-ling-chi s'occupait si utilement, l'empereur Hoang-ti, de son côté, trouva le moyen de faire transporter de grands fardeaux, par l'invention des charrettes qu'il fit atteler de bœufs ; & même il fit faire des voitures assez propres, en forme de chaises roulantes, dans lesquelles il se faisait conduire lorsqu'il ne voulait pas monter à cheval. Il fut aussi l'inventeur des barques, pour voyager par eau, des ponts pour traverser les rivières : il inventa l'arc, la flèche, le sabre, les piques, & plusieurs autres sortes d'armes offensives & défensives ; il fut encore le premier qui se servit d'étendards dans ses

---

[1] L'observation des astres & les mathématiques ont été, de tout temps, des objets très importants pour les Chinois. Le calendrier était une affaire d'État qui avait trait à la religion, aux mœurs & au gouvernement, & les empereurs n'en confiaient le soin qu'à des hommes d'un grand mérite, *Éditeur*.

[2] Ouai-ki. Y-tong-tchi. Kang-kien. Sse-ky. Tsien-pien. Tong-tchi. Nien-y-sse.

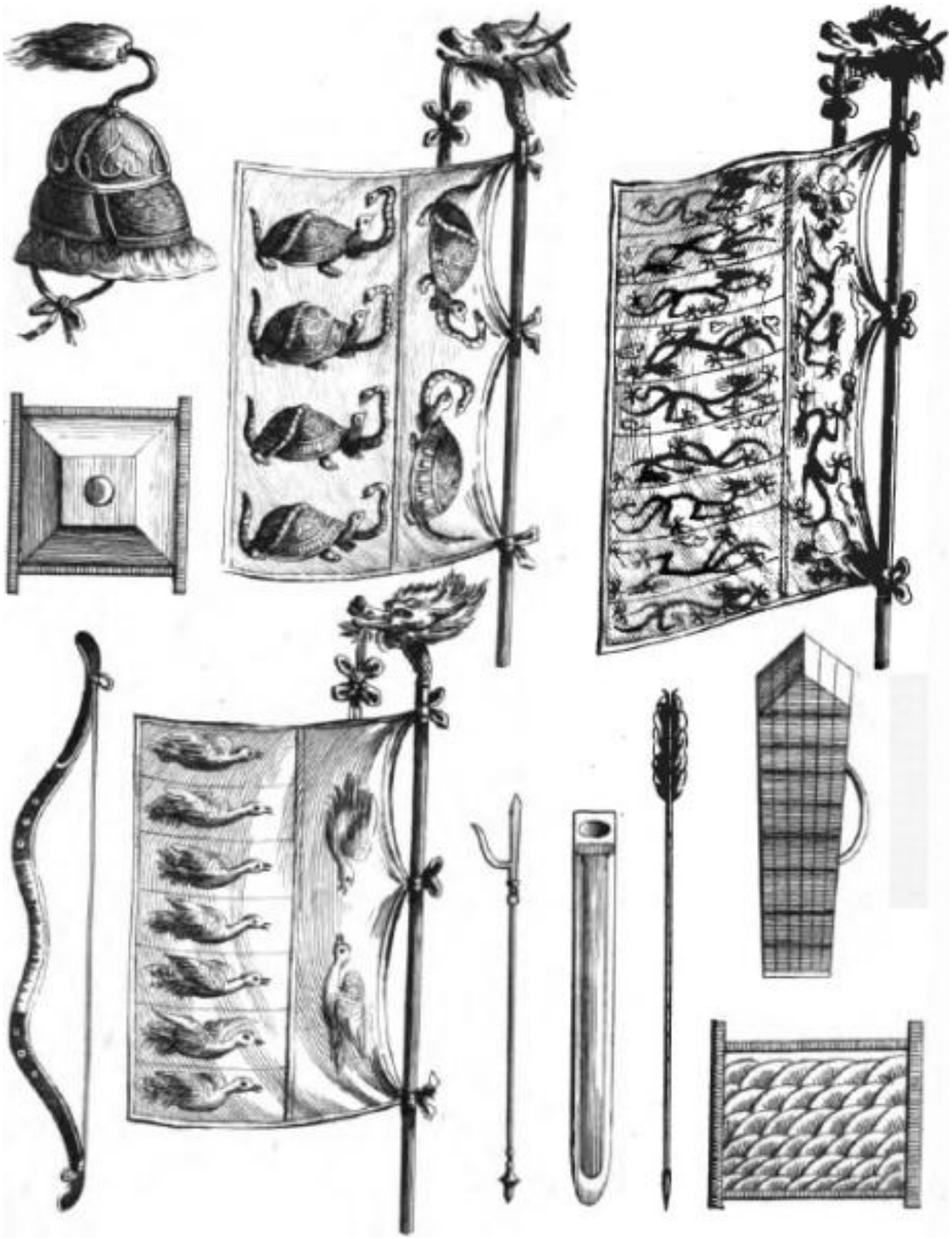

Étendards, cuirasses, casques et autres instruments de guerre des anciens Chinois.

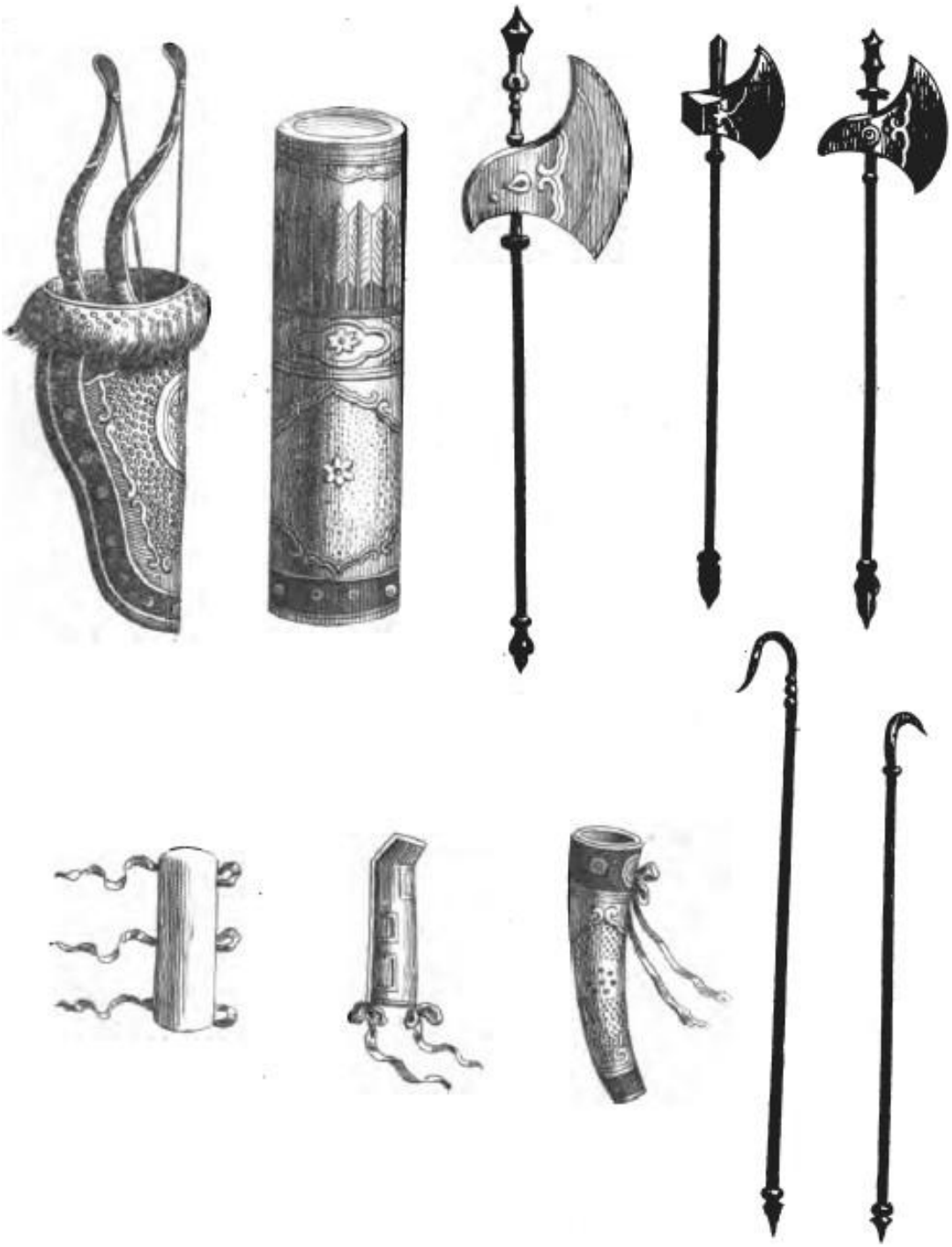

Instruments de guerre des anciens Chinois.

troupes, p.025 & qui mit en usage la monnaie dans le commerce : il en fit faire de pierres précieuses, d'or & de cuivre [1].

2601. La sévérité extraordinaire de Hoang-ti le fit autant craindre que ses inventions utiles le firent estimer ; il exigeait une extrême soumission & une parfaite obéissance : quiconque s'opposait à ses ordres était sûr de perdre la vie. Quelques restes des rebelles qui avaient suivi Tchi-yeou s'avisèrent, dans le temps que l'empire jouissait d'une profonde paix, de se faire un parti ; ils se proposaient de venger la mort de leur chef. Hoang-ti les fit prendre tous, & leur fit couper la tête, sur une colline, à la vue de tout le peuple : sévérité qui fit d'autant plus d'impression sur les esprits, qu'elle avait été inouïe jusqu'à lui ; aussi jamais prince n'a été obéi avec plus de promptitude & d'exactitude que Hoang-ti.

Si ce prince était sévère à l'égard de ceux qui ne s'acquittaient pas de leur devoir, il fut d'une grande bonté à l'égard des autres ; & après s'être occupé du bonheur de ses sujets, il pensa ensuite à leurs plaisirs ; il ajouta un instrument de musique, d'une nouvelle invention, à ceux de Fou-hi ; il était composé de douze petits tuyaux de bambou, dont chacun avait neuf lignes de circonférence intérieure sur différentes longueurs ; le premier & le plus long de tous était de neuf pouces ; le deuxième de huit, plus 104/243 partie d'un pouce ; le troisième de huit pouces ; le quatrième de sept pouces, plus 1075/2187 de pouce ; le cinquième de sept pouces, plus 1/4 de pouce ; le sixième de sa pouces, plus 12979/19083 de pouce ; le septième de six pouces, plus 26/81 de pouce ; le p.026 huitième de six pouces ; le neuvième de cinq pouces, plus 451/729 de pouce ; le dixième de cinq pouces, plus 1/3 de pouce ; le onzième de quatre pouces, plus 6524/6560 de pouce ; le douzième enfin de quatre pouces, plus 2/27. Hoang-ti exécutait sur cet instrument des airs qui plaisaient beaucoup ; & comme il est évident qu'à l'aide de cette invention, il pouvait construire un orgue complet, on doit lui donner la gloire d'avoir été le premier inventeur des orgues.

---

[1] Kou-chi-kao. Confucius che-y, &c.

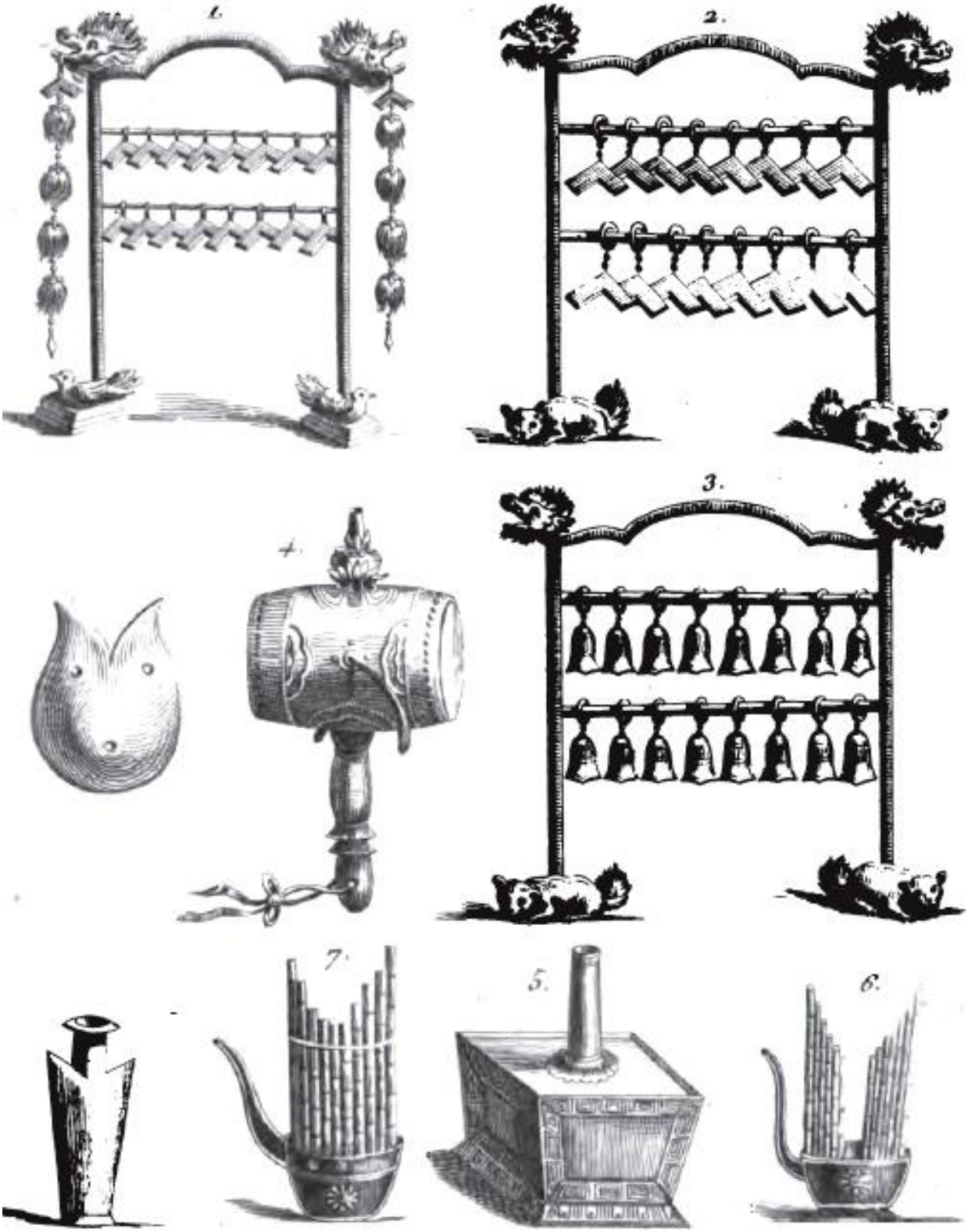

Instruments de musique des anciens Chinois.

1. 2. 3. Pien-King. — 4. Kou-tao, espèce de tambour. **— 5. Tcho.**
6. 7. Espèces d'orgues portatives appelées **Seng et Yu.**

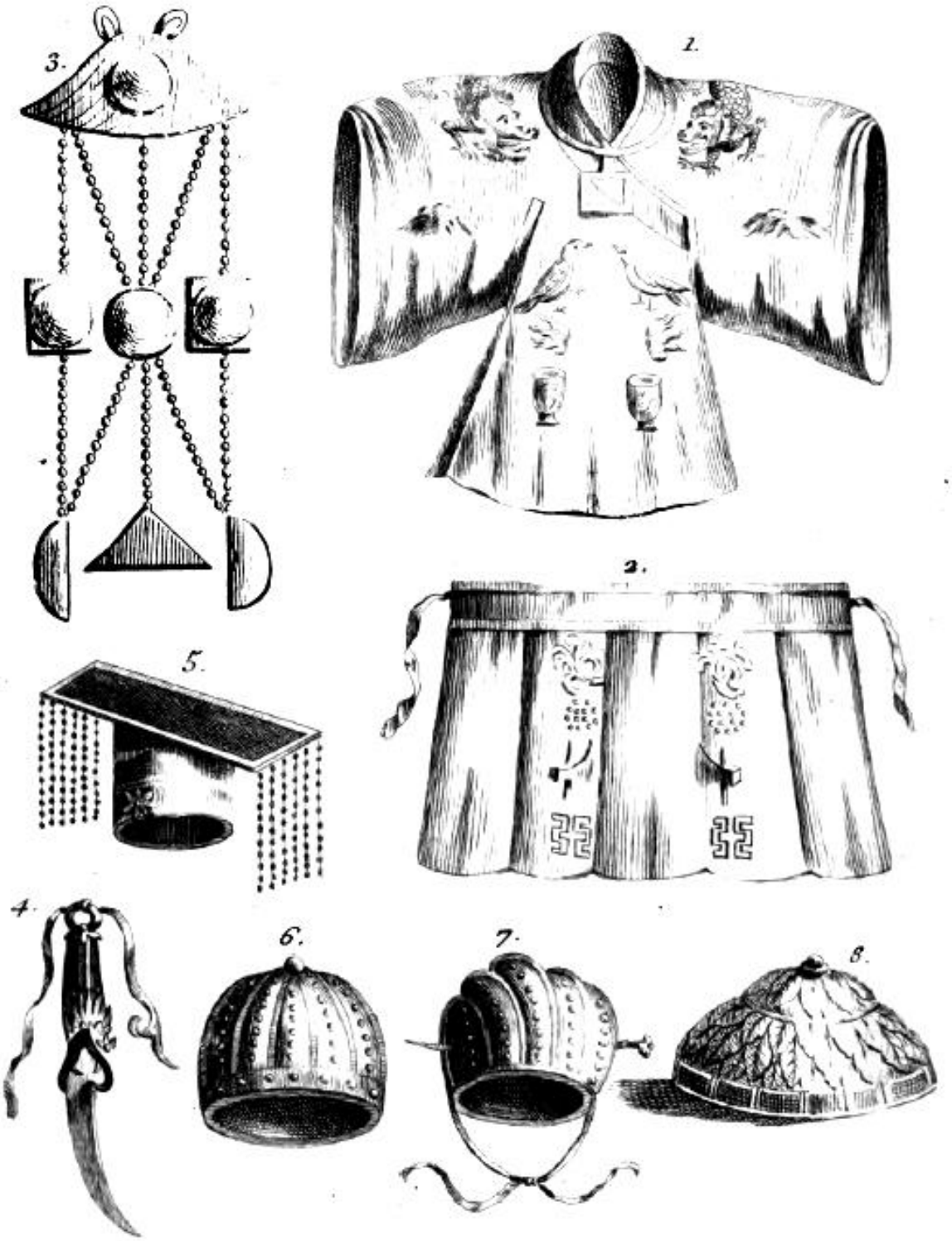

Habits de cérémonie.

1. Habit de dessus. — 2. Habit de dessous. — 3. Ornement pendant à la ceinture, composé de 10 enfilades de perles et de 7 pierres précieuses. **— 4. Couteau** pendant à la ceinture. **— 5. Bonnet de cérémonie. — 6. 7. 8. Autres bonnets.**

Hoang-ti prit ces tubes pour le fondement **des** poids & des mesures. Celui de ces tubes qui pouvait, sur sa circonférence intérieure de neuf lignes, contenir 1.200 petits grains de millet, en était la règle ; le poids

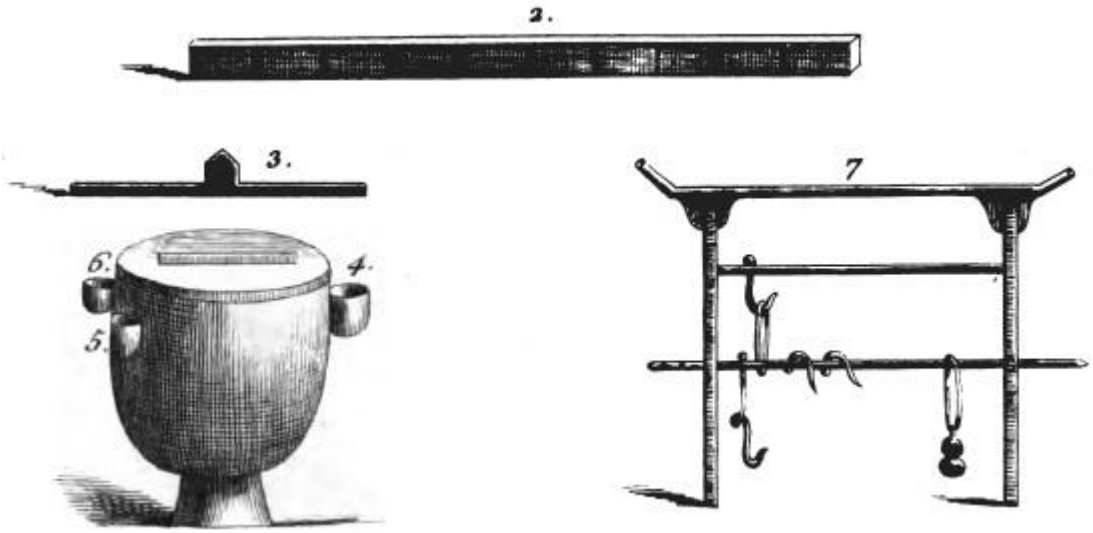

2. Tube de Hoang-ti, pour les poids, les mesures et la musique.
3. Teou ou mesure. — 4. Chin. — 5. Ho. — 6. Yo — 7. Balance.

de ces 1.200 petits grains faisait douze *tchu*, & par conséquent le poids de 100 de ces grains faisait un *tchu* ; vingt-quatre *tchu* faisaient une once ; seize onces une livre ; trente livres un *keou* ; quatre *keou* un *tan* ou quintal. Quant aux mesures, comme il y en a de deux sortes, il y avait aussi deux manières de les déterminer : la première, qui regarde le mesurage des grains, était ainsi : 1.200 de ces petits grains faisaient un *yo* ; dix *yo* faisaient un *ho* ; dix *ho*, un *chin* ; dix *chin*, un *teou*, & dix *teou*, un *kou* ou quintal. L'autre, qui regarde le mesurage en longueur & largeur, se comptait ainsi : la quatre-vingt-dixième partie du petit tube faisait un *fen* ; dix *fen*, un *tsun* ou pouce ; dix *tsun*, un *tché* ou pied ; dix *tché*, un *tchang* ou toise ; dix *tchang*, un *yu* ; ainsi le petit tube de neuf pouces de longueur, sur neuf lignes de circonférence intérieure, qui pouvait contenir 1200 petits grains de mil, était en même temps le fondement de la musique, des poids & des mesures de Hoang-ti. Ce prince fut encore le premier qui fit fondre douze cloches, dont les sons s'accordaient avec p.027 ceux de ces douze petits tuyaux, & qui devaient servir d'accompagnement

à la musique ; ce qu'il exécuta avec succès [1].

2600. L'impératrice Si-ling-chi réussit si bien à découvrir les différents usages de la soie, qu'elle en fit faire des étoffes d'une grande beauté, & sur plusieurs, elle broda elle-même des fleurs & des oiseaux. Les habits jusque-là n'avaient été que de peau ; on ne connaissait point encore la toile ni les autres étoffes dont on s'est servi dans la suite pour s'habiller ; mais depuis que l'impératrice eut trouvé la manière de travailler la soie, on eut bientôt celle de faire de la toile ; & ce fut alors que Hoang-ti donna à son peuple une forme d'habit qui fut commune à tous dans l'usage ordinaire, car il voulut qu'il fut différent dans les jours de cérémonies & principalement des sacrifices, fin de marquer le rang de chaque officier, eux seuls ayant droit de se revêtir de cet habit de distinction, dont voici la forme : le bonnet était large de sept pouces & haut de douze, rond par devant & plat par derrière ; les pendants sur le devant étaient de quatre pouces de longueur & de trois sur le derrière. L'habit était ample, à grandes & larges manches, & tombait jusqu'à terre ; la partie supérieure devait être de couleur bleue céleste, & le bas d'un jaune de terre, afin d'imiter, jusques dans l'habillement, les couleurs du ciel & de la terre, & être sans cesse animé par là à embrasser la vertu ; ces habits devaient être ornés p.028 de plumages de faisans, de différentes fleurs, d'épis de blé ; de bois, du feu, du soleil, de la lune, peints ou brodés, suivant les cinq couleurs principales, selon le rang & l'emploi de ceux qui les portaient.

Enfin ce grand prince, dans un des voyages qu'il faisait pour examiner par lui-même l'état de l'empire, découvrit une mine de cuivre fort abondante dans la montagne Chiou-chan, dans le territoire où est aujourd'hui Siang tching-hien, dépendant de Cai-fong-fou, de la province de Ho-nan. Cette découverte le retint quelque temps dans ce pays, pour établir une fonderie à la montagne King-chan, à l'endroit où est aujourd'hui Min-hiang-hien, dépendant de Ho-nan-fou de la même province ; il y fit fondre quantité de vases de différentes figures & pour différents usages,

[1] Tsien-pien. Sse-ki. Ouai-ki. Ta-ki. Kang-kien. Tchin-chi. Chu-ching-to-ning-kiei.

dont il fournit lui-même les modèles ; mais il n'eut pas le plaisir de voir tout le succès de cet établissement : il y tomba malade, **2599.** & mourut le dernier jour de la huitième lune, après un règne de cent ans.

Hoang-ti eut quatre femmes, dont il eut vingt-cinq enfants mâles ; Si-ling-chi, sa première & légitime épouse, lui en donna trois, Tchang-y, Hiuen-hiao & Long-miao ; les officiers & les peuples, en reconnaissance des services importants qu'il avait rendus à l'empire, ne voulurent point lui chercher un successeur hors de sa famille ; ils jetèrent les yeux sur Siuen-hiao, comme le plus propre à soutenir la gloire de son père, puisqu'il s'était proposé d'imiter le grand Fou-hi dans sa conduite. Les grandes qualités de Fou-hi lui avaient fait donner le nom de Tai-hao qui signifie proprement un homme extraordinaire & d'un très grand mérite. L'estime que Siuen-hiao avait pour lui, & p.029 le soin qu'il avait de l'imiter, lui firent donner, du vivant même de Hoang-ti son père, celui de Chao-hao, diminutif de Tai-hao, comme qui dirait le jeune Fou-hi, nom dont il fit tant d'estime, que montant sur le trône, il n'en voulut point d'autre. Dès qu'il eut été reconnu pour empereur, il rendit les derniers devoirs à son père, dont il fit porter le corps dans la province de Chen-si. Il le fit enterrer à la montagne Kiao-chan, au nord du territoire qui est aujourd'hui Tchong-pou-hien, de la dépendance de Hien-ngan-fou, où l'on voit encore son tombeau [1].

[1] Tsien-pien. Sse-ki. Ouai-ki. Ta-ki. Y-tong-tchi. Tchi-ming. Yu-fou-tsi. Y-king. Kang-kien. Tchin-yu. Sou-yu.

CHAO-HAO

@

2598. Chao-hao ne remplit pas l'espérance des peuples. Il était à la vérité d'un naturel doux & bon ; il ne manquait ni d'esprit, ni de vivacité ; mais content des grandes choses qu'avait faites Hoang-ti son père, il ne fit presque, durant son règne, que travailler à maintenir la paix dans ses États, afin de jouir sans trouble des travaux de son prédécesseur : il voulut cependant changer quelque chose aux habits que Hoang-ti avait déterminés pour les mandarins aux jours de cérémonies. Il trouva qu'ils ne marquaient pas assez sensiblement la différence des degrés de chaque emploi ; il fallait effectivement considérer ces habits d'assez près pour s'en apercevoir. Chao-hao établit donc que les différents degrés de mandarinats seraient dorénavant distingués par les figures des différents animaux, peints ou p.030 brodés, sur la poitrine & sur le dos ; que les mandarins de lettres & de justice auraient pour distinctifs les oiseaux, tels que sont le faisan, le paon, le cygne, &c. ; & ceux de guerre, les quadrupèdes, tels que le lion, &c. ; règlement qui s'est toujours observé & qui s'observe encore de nos jours.

Le trop grand amour de Chao-hao pour la paix, & son indolence, furent cause du plus grand mal qui pouvait arriver ; il laissa répandre dans l'empire le venin d'une doctrine superstitieuse. Neuf de ses officiers dans les provinces s'adonnèrent à la magie & épouvantèrent les peuples par des spectres horribles qu'ils leur faisaient voir, & auxquels ils les obligeaient de sacrifier, ce qui était entièrement opposé au culte qu'on doit rendre au Chang-ti. « Ce mal si détestable, introduit sous le règne de Chao-hao, s'augmenta de siècle en siècle, & fut poussé au point où nous le voyons par la tromperie & la séduction des *Tao-sse* & des Ho-chang qui, par mille promesses, aussi vaines qu'illusoires, entraînent le peuple dans l'erreur & le jettent dans le précipice » : c'est ainsi que s'explique le lettré Hou-chi qui vivait sur la fin des *Tang*.

Chao-hao, par une insensibilité qu'on ne saurait assez déplorer, quoiqu'informé du mal, n'y voulut cependant apporter aucun remède, sous le vain prétexte de ne pas troubler la paix. **2515.** Il mourut, taché de cette négligence, à Kio-feou où il tenait sa cour, après un règne de quatre-vingt-quatre ans, paisible à la vérité, mais sans gloire & sans réputation. Il fut enterré à deux li au nord-est de la ville, à l'est d'une petite colline ; on y voit encore aujourd'hui une table de pierre, sur laquelle, ainsi qu'il p.031 l'avait ordonné, on grava les huit *koua* de Fou-hi dont il reste encore quelques légers vestiges [1].

[1] Ouai-ki. Tsien-pien. Hou-chi. Tchin-chi.

TCHUEN-HIO

@

2514. Dès que Chao-hao eut les yeux fermés, les mandarins & le peuple s'assemblèrent pour lui donner un successeur. Mécontents de l'indolence de Chao-hao, ils cherchèrent parmi eux quelqu'un qui, par son zèle & son application, pût réparer un si grand mal ; après une mûre délibération, ils jugèrent que personne n'était plus capable d'y réussir que Tchuen-hio, fils de Tchang-y, & petit-fils de l'empereur Hoang-ti ; il fut élu d'une voix unanime. Sa mère Tchang-pou, fille de Chou-chan-chi, un des principaux officiers de la cour de Chao-hao, l'avait élevé avec beaucoup de soin, & n'avait rien oublié pour cultiver un esprit, dont elle admirait & la vivacité & la pénétration. Tchang-y son père, qui le vit occupé dès sa plus tendre jeunesse à considérer le mouvement des astres, & à mettre par écrit tout ce qu'il y remarquait, jugea dès lors ce qu'il serait un jour. Il s'appliqua à cultiver de si heureuses dispositions. Les grandes qualités de Tchuen-hio le firent entrer de bonne heure dans le ministère, où il servit durant dix ans avec une assiduité, une pénétration, & une sagesse qui lui attirèrent l'admiration de toute la cour. Son zèle parut principalement lorsque les neuf officiers, dont on a parlé ci-dessus, introduisirent les superstitions. Il n'oublia p.032 rien pour éteindre cette peste dans son origine, mais tous ses soins furent inutiles ; Chao-hao ne voulut jamais le seconder.

Dès qu'il eut pris possession du trône, la première chose à laquelle il s'appliqua, fut d'arrêter le cours d'une si pernicieuse doctrine, qui continuait à faire un mal infini parmi le peuple. On voyait de tous côtés des magiciens courir çà & là, épouvanter les faibles par des spectres qu'ils obligeaient le peuple d'adorer, en leur promettant toutes sortes de biens, les menaçant au contraire de tous les maux, s'ils refusaient de le faire ; par ces détestables moyens, ils causaient un renversement étrange dans l'État. Tchuen-hio porta ses premiers soins à détruire ce mal : pour une si importante commission, il choisit deux officiers de sa cour, tous deux

princes de sa famille. L'un était Keou-ming, fils de Chao-hao son prédécesseur, à qui il donna toute l'autorité nécessaire pour régler les sacrifices & les cérémonies qu'on y devait observer ; & l'autre, Tchu-yong, son propre fils, qui, par rapport à sa trop grande jeunesse, prit pour conseil le sage Tchang-pé, l'un des plus zélés à ramener le peuple aux règles de la saine raison.

2512. Tchuen-hio n'ignorait pas que Tchu-yong, son fils, n'était point encore en état de remplir un emploi de cette nature ; il le nomma cependant, afin de faire connaître aux peuples l'importance qu'il attachait à cette commission, puisqu'il la jugeait capable d'honorer son fils, & en même temps de lui imprimer dans l'esprit, que la première & la principale obligation d'un prince, est d'éloigner de ses États la superstition, & de maintenir la vraie religion dans sa pureté.

p.033 Keou-ming commença par régler toutes les cérémonies qu'on pratiquerait dorénavant dans les sacrifices. Il défendit, sous peine du dernier supplice, de sacrifier à d'autres qu'au Chang-ti, souverain maître du ciel & de la terre : & comme il vit, par l'expérience du passé, combien il était difficile de contenir dans de justes bornes ceux qui étaient chargés de faire ces sacrifices dans les provinces, il fit statuer qu'à l'avenir, l'empereur seul sacrifierait au Chang-ti.

Tchang-pé, de son côté, s'occupa à instruire les peuples de leurs devoirs essentiels, & à les précautionner contre ceux qui leur enseignaient une doctrine contraire à celle qu'ils avaient reçue de leurs pères ; il les exhorta à pratiquer la vertu, à maintenir la paix entre leurs familles, leurs amis & leurs voisins, & à remplir exactement les obligations de leur état. Ses instructions eurent le succès qu'il en espérait ; Tchuen-hio eut la consolation de voir ses peuples revenir de leurs erreurs, & rentrer dans la voie de la saine doctrine : pour leur en marquer sa joie, il composa une musique particulière, appelée *Chin-yun*, pour un grand sacrifice qu'il fit au Chang-ti avec une magnificence qu'on n'avait point encore vue, en reconnaissance du succès qu'il avait eu dans cette entreprise.

Tchuen-hio, quelque temps après, profitant de la paix dont jouissait l'empire, transféra sa cour à Kao-yang [1]. Ce fut dans cette ville que, toujours passionné pour la connaissance des astres, il établit une espèce d'académie, composée des Lettrés les plus habiles en cette science. On p.034 recueillit toutes les observations anciennes qu'on compara avec les modernes, & on poussa l'astronomie à un degré de perfection surprenant. Les règles sûres qu'ils établirent pour supputer les mouvements du soleil, de la lune, des planètes & des étoiles fixes, acquirent à Tchuen-hio le titre glorieux de restaurateur, & même de fondateur de la vraie astronomie. C'est une perte que ces règles ne soient pas venues jusqu'à nous.

Après plusieurs années de travail, Tchuen-hio détermina qu'à l'avenir l'année commencerait à la lune la plus proche du premier jour du printemps, qui vient vers le quinzième degré du *Verseau* ; **2461.** & comme il savait, par le calcul qu'il en avait fait, que dans une des années de son règne les planètes devaient se joindre dans la constellation *Che* (constellation qui occupe dix-sept degrés dans le ciel, dont le milieu est vers le sixième degré des *Poissons*), il choisit cette année là pour la première de son calendrier, d'autant plus que cette même année le soleil & la lune se trouvaient en conjonction, le premier jour du printemps.

Quoique Tchuen-hio aimât passionnément l'astronomie, elle ne lui fit cependant pas oublier ce qu'il devait au gouvernement de ses États. Le peuple était nombreux, les limites de l'empire s'étendaient tous les jours de plus en plus. Du côté du nord, elles allaient jusqu'aux montagnes Yeou-ling, qui sont au nord du pays où est aujourd'hui Pe-king. Au sud, elles confinaient avec le pays de Kiao-tchi, aujourd'hui le Tong-king : à l'est, était la mer ; & à l'ouest, elles allaient jusqu'à Lieou-chi, qui est au-delà des limites occidentales de la province de Chen-si. Il divisa cette vaste étendue de pays en neuf provinces, p.035 dans lesquelles il établit des

[1] Aujourd'hui Po-tcheou, dépendant de Tong-tchang-fou, de la province de Chan-tong.

officiers qui relevaient tous d'un gouverneur-général, qui ne rendait compte qu'a l'empereur seul.

La première femme que Tchuen-hio épousa, était fille de Tseou-tou-chi : elle lui donna un fils, appelé Lou-ming, qui fut père de Pé-koen & aïeul du grand Yu. li eut encore plusieurs autres enfants, tant de son épouse légitime, que de Kiong-tchin, une de ses concubines, dont la postérité lui fit beaucoup d'honneur, principalement dans la personne de Pé-y, qui rendit de si grands services à l'empire sous les règnes de Chun & de Yu, & dans la personne même de Chun, fils de Kou-feou, petit-fils de Tchuen-hio, par King-kang, fils de Kiong-tchin sa concubine.

2437. Après la division des provinces & l'établissement des officiers qui les gouvernaient, l'empire se trouva dans l'État le plus florissant : tous les peuples, contents de leur sort, vivaient tranquilles, & jouissaient des douceurs de la paix, lorsque Tchuen-hio, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, mourut, regretté de tout le monde, après soixante-dix-huit ans d'un règne plein de gloire ; il fut enterré à Po-yang où l'on voit encore son tombeau [1].

[1] Tchin-chi. Ta-ki. Ouai-ki. Tsien-pien. Sse-ki. Tong-tchi. Nien-y-sse. Kang-kien.

TI-KO

@

2436. p.036 On n'hésita point à lui donner pour successeur Ti-ko, fils de Kiao-ki & petit-fils de Chao-hao. L'estime singulière qu'en faisait Tchuen-hio lui procura le suffrage de toute la nation : c'était un prince bien fait de corps & d'un esprit vif, pénétrant, sage & capable des plus grandes choses : il n'avait encore que quinze ans, lorsque Tchuen-hio, le choisit préférablement à plusieurs habiles gens, pour l'aider dans le gouvernement de ses États, tant il était persuadé de sa sagesse & de sa pénétration. L'heureux succès qu'il eut dans le maniement des affaires augmenta tellement son estime qu'il n'entreprenait plus rien que par ses conseils.

Elevé sur le trône avec un applaudissement général, il s'y comporta toujours avec la même prudence & la même sagesse : agréable au peuple, sans compromettre la majesté du trône, il veillait à tout, & ne paraissait pas se donner le moindre mouvement : facile à l'égard de tout le monde, sans rien perdre de la fermeté qu'il devait à la justice, il fut l'objet de l'amour, de l'admiration & de la vénération de tous ses sujets ; pénétré de respect à l'égard du Chang-ti, & des esprits, il s'observait sans cesse dans ses actions, de peur qu'il ne lui échappât quelque chose qui fût contraire à son devoir : le Ciel le bénit ; tous les peuples que le soleil & la lune éclairent, répandus partout où les vents & les pluies se font sentir, se soumettaient volontiers à son empire.

2422. Il fut le premier empereur qui établit des écoles publiques, qu'il eut soin de fournir de maîtres habiles & p.037 vertueux, pour instruire la jeunesse & l'élever à la vertu ; il fut le premier qui entreprit de marier les voix aux instruments de musique, commission dont il chargea Hien-he : il se servit en même temps de diverses sortes d'instruments, & même de tambours, afin, disait-il, de délasser le peuple, & de l'éloigner du vice, en le portant à la vertu. **2367.** Après un règne de soixante-dix ans, ce prince

mourut, âgé de cent-cinq ans, à Tsing-fong [1], & fut enterré assez près de-là dans un lieu qui s'appelle Tun-kieou.

Ti-ko eut quatre femmes, la première s'appelait Kiang-yuen. Ce prince, après avoir habité plusieurs années avec elle, voyant qu'il ne pouvait en avoir d'enfants, en épousa une seconde, appelée King-tou, également stérile ; il en prit une troisième, nommée Kien-ti ; & celle-ci ne lui ayant de même pu donner aucun enfant, il en épousa une quatrième, nommée Tchang-y, qui, dès la première année, lui donna Tchi qui fut son successeur.

La jalousie que les trois premières princesses en conçurent ne peut s'exprimer ; mais enfin elles eurent recours au Chang-ti, & conçurent toutes trois ; elles donnèrent à Ti-ko trois fils, dont le premier fut le célèbre Yao, que la princesse King-tou porta quatorze mois dans ses entrailles ; le deuxième, Siei ou Ki, fils de la princesse Kien-ti, qui fut la tige des princes, dont Tching-tang, fondateur de la dynastie des *Chang,* descendait : le troisième ne vint au monde que dix mois après la mort de Ti-ko ; c'est le fameux Heou-tsie, fils de la princesse Kiang-yuen, dont p.038 les descendants montèrent sur le trône, & fondèrent la dynastie des *Tcheou*.

Le merveilleux qui paraît dans la conception de ces trois enfants, ne doit pas plus surprendre que ce qu'on raconte des prodiges arrivés à la conception des chefs des familles qui ont fondé les dynasties des *Leao*, des *Kin*, des *Yuen*, des *Ming* & de la dynastie régnante : ainsi lorsque nous lisons que la princesse King-tou conçut à l'apparition d'un dragon volant ; la princesse Kien-ti, en mangeant des œufs d'hirondelle pendant la cérémonie même d'un sacrifice qu'elle offrait au Chang-ti ; & la princesse Kiang-yuen, en mettant le pied sur le vestige d'un géant ; il faut suivre le sage avertissement que nous donne le commentaire de Tching-tchi sur le Li-ki, à l'occasion même de la conception de Kiang-yuen : c'est aux sages critiques,

[1] Aujourd'hui Tsing-fong-hien, de la dépendance de Tai-ming-fou, dans la province de Pé-tché-li.

dit-il, de ne pas attaquer sur des fictions de poètes, l'autorité des *King* & la vérité de notre histoire.

Lorsque Ouen-ouang & Vou-ouang établirent la dynastie des *Tcheou*, les poètes d'alors, charmés de leurs vertus, & plus encore d'être délivrés de la tyrannie de l'infâme Tcheou, firent quantité de pièces de vers & de chansons à leur louange, que Confucius a eu soin de recueillir dans le livre *Chi-king*, Le sage Tcheou-kong, fils de Ouen-ouang & frère de Vou-ouang, dans la crainte peut-être qu'on accusât Kiang-yuen, de n'avoir pas été fidèle à Ti-Ko son époux, sous prétexte qu'elle n'avait mis au monde Heou-tsie, dont ils descendaient, que dix mois après la mort de Ti-ko, & qu'au lieu de le nourrir, elle avait caché sa naissance, & l'avait même abandonné au milieu des champs, fit, en faveur p.039 de son innocence, les deux odes *Pi-kong* & *Seng-min* qui sont dans le *Chi-king*. Il raconte tout ce qui se passa à la naissance de Heou-tsie. Voici ce qu'on lit dans ces odes.

> « Kiang-yuen est véritablement digne de nos respects, sa vertu ne s'est point démentie, on ne peut la soupçonner d'avoir manqué à son devoir ; appuyée sur la protection du Chang-ti, elle obtint de lui de concevoir Heou-tsie sans crime ; & après l'avoir porté dans ses entrailles les mois requis, elle obtint aussi de le mettre au monde sans aucun accident, ni pour elle, ni pour son fils, & sans qu'on pût la condamner sur le retardement de ses couches. Si on demande comment la chose se passa, le voici : Kiang-yuen était au désespoir de n'avoir point d'enfants ; sans cesse elle priait le Chang-ti de vouloir bien la délivrer de cette ignominieuse stérilité. Enfin après bien des vœux & des prières, durant le temps d'un sacrifice qu'elle lui offrait avec plus de ferveur qu'à l'ordinaire, elle mit le pied sur les vestiges du Chang-ti, crut fermement qu'il exaucerait sa prière, & comprit aussitôt, par un mouvement extraordinaire qu'elle sentit, qu'enfin ses vœux seraient accomplis.

Dix mois après, Kiang-yuen mit au monde Heou-tsie sans douleurs, sans blessures, comme les brebis mettent bas sans efforts leurs premiers agneaux. Combien donc n'était pas respectable ce petit enfant ? Y avait-il à douter que le Chang-ti ne le préservât de tous maux, & les vœux de Kiang-yuen n'étaient-ils pas exaucés au-delà de ses espérances ?

p.040 Cependant sa mère, honteuse de l'avoir mis au monde dix mois après la mort de Ti-ko son père, quoiqu'assurée de son innocence, craignit qu'on ne la soupçonnât de crime, & pour s'en mettre à couvert, elle ne lui eut pas plus tôt donné le jour, qu'elle l'envoya exposer à la campagne dans un lieu où l'on menait paître les bœufs & les moutons : ces animaux, pleins de compassion, l'entourèrent d'abord pour l'échauffer & le garantir du froid ; les bergers, qui étaient allés couper du bois à la montagne, furent étonnés de trouver cet enfant au milieu de leur bétail, & plus encore de voir des oiseaux venir en foule voltiger autour, & le couvrir de leurs ailes ; dès qu'ils s'envolaient & s'écartaient un peu, Heou-tsie jetait des cris si forts & si éclatants que les montagnes d'alentour en retentissaient, & que les paysans pouvaient l'entendre de tous les chemins des environs. Ces bergers, surpris de ces prodiges, & frappés de l'idée que cet enfant deviendrait un jour un grand personnage, le recueillirent & le soulagèrent du mieux qu'ils purent dans le grand froid qu'il faisait.

A peine Heou-tsie put marcher, qu'on le vit se traîner sur ses pieds & ses mains de montagne en montagne, & montrer un instinct merveilleux pour trouver sa nourriture ; & comme la nécessité conduit presque toujours à faire des efforts extraordinaires, bientôt le jeune Heou-tsie se rendit si habile dans le labourage, que Yao, son frère, étant parvenu à l'empire après la déposition de Tchi, son aîné, l'établit pour directeur général de

> l'agriculture, le fit ensuite gouverneur absolu p.041 du pays où était née Kiang-yuen, sa mère. Ce fut là qu'il construisit une salle où il rendit à Kiang-yuen, morte depuis peu, les devoirs de *parenté*, comme son fils légitime ; ce qui se continua de père en fils jusqu'à Ouen-ouang & Vou-ouang, qui ne cessèrent d'honorer Kiang-yuen comme la tige primitive de la branche collatérale des *Tcheou*. Ce fut là encore qu'il éleva une seconde salle à ses *Ancêtres* paternels, en remontant à la quatrième génération, & par conséquent jusqu'à Hoang-ti, où il leur rendit aussi chaque année le culte ordinaire. Tcheou-kong tire cette conclusion en faveur de sa famille. « Quel mal, dit-il, & quel sujet de repentir pouvait-il y avait en tout cela ? Depuis tant de siècles qu'on pratique ce rit de piété filiale, c'est-à-dire depuis Heou-tsie jusqu'à Ouen-ouang, personne ne l'a blâmé ».

Ainsi, dit un interprète du *Chi-king*, tout ce que dit Tcheou-kong dans l'ode *Seng-min* se réduit à quatre points : le premier, à exposer ce qu'il y eut d'extraordinaire dans la conception de Heou-tsie ; le second, à rapporter ce qu'il y eut de surprenant dans sa naissance ; le troisième, à faire le détail des choses merveilleuses qui arrivèrent après que Kiang-yuen, sa mère, l'eut abandonné ; & le quatrième, à faire parvenir Ouen-ouang & Vou-ouang au trône de l'empire par les prodiges que le Chang-ti fit en faveur de Heou-tsie, chef de leur famille ; marque évidente qu'il la prenait sous sa protection d'une manière spéciale.

Ki, fils de la princesse Kien-ti, que l'empereur Yao, son frère, fit gouverneur absolu & comme prince du pays de Chang, éleva de même dans son gouvernement une salle à ses *Ancêtres*, où, après sa mort, il tint lui-même, p.042 à la suite des empereurs ses pères, le premier rang de la branche collatérale des *Chang,* qui finit à Tching-tang, fondateur de la dynastie impériale de ce nom. Le *Chi-king*, ou pour mieux dire les poètes du temps des *Chang,* ne manquèrent pas aussi de s'exercer sur les louanges de Ki, qui en était le chef ; ils répandirent du merveilleux sur sa

naissance, en racontant que Kien-ti l'avait conçu en avalant des œufs d'hirondelle lorsqu'elle offrait un sacrifice au Chang-ti. Ils attribuèrent à ses vertus l'élévation de Tching-tang, un de ses arrière-neveux, qui fut le fondateur de la dynastie des *Chang.* Ainsi Ti-ko a eu l'avantage de soutenir par lui, ou par ses descendants, la gloire que s'était acquise le grand empereur Hoang-ti dont il descendait ; l'empire étant resté dans sa famille près de 1600 ans, ce qui est sans exemple.

TI-TCHI

@

2366. La réputation que Ti-ko s'était faite, & l'amour que les peuples avaient pour lui, furent les seuls motifs qui les engagèrent à choisir son fils aîné, Tchi, pour lui succéder ; ils ne pouvaient faire un plus mauvais choix. Ce prince était d'un naturel pervers, fainéant, colère, emporté, uniquement livré à ses plaisirs, & ne pouvant souffrir qu'on lui donnât le moindre avis. Le rang où il se vit élevé ne changea ni son esprit ni son cœur ; comme il ne s'attendait pas qu'il dût jamais monter sur le trône, il ne s'était jamais mêlé d'aucune affaire, & n'était nullement capable de s'en occuper. Les grands firent tout ce qu'ils purent pour l'instruire, mais ce fut inutilement : il ne fit aucun p.043 cas ni de leurs conseils ni de leurs instructions, & ne se servit de son autorité que pour jouir plus ouvertement de ses plaisirs, & s'adonner avec plus de licence à toutes sortes de débauches.

Les peuples prirent patience pendant quelques années dans l'espérance qu'il changerait ; mais comme il se comportait encore plus mal, & que les affaires de l'empire en souffraient beaucoup, les grands, qui étaient déjà charmés de la conduite pleine d'esprit & de sagesse du jeune Yao, frère de Ti-tchi, le firent entrer dans le conseil. Il n'avait encore que treize ans, & pour éprouver sa capacité, ils l'employèrent dans des affaires assez épineuses. Ce fut là qu'il commença à faire éclater les grandes qualités qu'il avait reçues du ciel ; sa facilité à saisir les affaires, la prudence avec laquelle il les décidait, lui gagnèrent d'abord le cœur & l'estime de tous les grands, & leur fit exécuter la résolution qu'ils avaient déjà prise de le mettre sur le trône, à la place de Ti-tchi.

2358. Le jour fixé entr'eux pour ce changement, ils avertirent ceux du peuple qui avaient droit à l'élection des empereurs ; tous se rendirent au palais de Ti-tchi, où ils firent venir Yao, sans lui découvrir le dessein qui les assemblait, & demandèrent à parler à l'empereur : à peine eut-il paru, que tout le peuple se mit à crier qu'il reconnaissait Yao pour empereur, & qu'il ne

voulait point d'autre maître. Les grands alors dirent à Ti-tchi les raisons qui les obligeaient d'en user ainsi ; ils le forcèrent de sortir du palais & de se retirer dans une maison qu'on lui avoir préparée. Ti-tchi ne céda qu'à regret le trône, qu'on ne pouvait, disait-il, lui enlever sans crime : Yao le refusait p.044 par modestie, ne se jugeant pas en état de soutenir un si pesant fardeau : cependant Ti-tchi fut déposé après neuf ans de règne, & Yao prit possession n'étant encore âgé que de seize ans.

YAO

@

2357. Quelque jeune que fût l'empereur Yao lorsqu'il monta sur le trône, son cœur parut dès lors aussi bienfaisant que le ciel, son esprit aussi prudent que les purs esprits, aussi éclairé que le soleil dans ses plus beaux jours : semblable aux nuages qui fertilisent les campagnes, il faisait l'espérance de ses peuples, & par sa conduite simple & modeste il se concilia l'estime de tous ses sujets. Sage & circonspect, il n'entreprit jamais rien qu'après la plus mûre délibération, & ne l'exécuta qu'avec toute l'attention & l'exactitude possibles. Plein d'esprit & de mérite, il fut toujours extrêmement affable pour toutes sortes de personnes, sans qu'il parût mettre dans cette conduite la moindre affectation ; tout occupé des besoins de son peuple, il le forma à la vertu & le renouvela entièrement. Guidé par la raison, il sut la faire régner partout. Les sentiments de tendresse & d'affection qu'il eut pour sa famille, en comblant de bienfaits tous ceux qui la composaient, l'amour réciproque qu'il y établit, n'en firent qu'un cœur & qu'une âme : ces mêmes bienfaits s'étendirent sur tous les peuples ; il n'y eut personne qui ne vécût tranquille chez soi, & qui ne fût plein de vénération, de respect & de tendresse pour un prince aussi bon & aussi bienfaisant ; il n'y eut pas même jusqu'aux peuples barbares nouvellement soumis, qui n'abandonnassent avec plaisir leur manière de vivre, peu p.045 conforme à la raison, pour suivre le chemin de la vertu & profiter de la douceur de ses lois : de sorte que quelque grands qu'aient été Fou-hi, Chin-nong, Hoang-ti, princes dignes d'estime & de respect ; quelque obligation que leur ait l'empire, leur mérite & leurs bienfaits ne surpassent point ceux de l'empereur Yao [1].

---

[1] Le *Chu-king* commence ainsi : « Si on jette d'abord des yeux attentifs sur l'ancien empereur Yao, voici ce qu'on en dit : les services qu'il a rendus à la république s'étendent à tous les temps, à tous les lieux & à toutes les personnes. Il fut diligent, éclairé, poli & prudent, & ces vertus lui furent naturelles sans que la violence ou la contrainte y eussent aucune part. Il fut vraiment respectueux, il sut être humble ; l'éclat de sa vertu a rempli tout *l'univers*. Il sut donner à la nature raisonnable tout l'éclat dont elle est susceptible, & ce

La première chose à laquelle l'empereur Yao s'appliqua au commencement de son règne, fut de rétablir l'astronomie qu'on commençait à négliger ; il fit venir ceux qui en étaient chargés, leur ordonna d'examiner avec le plus grand soin tous les mouvements du soleil, de la lune, des planètes & des étoiles ; de déterminer exactement les différents temps des quatre saisons, afin que les peuples, guidés par le calendrier public, fussent instruits des temps propres p.046 à la culture de la terre.

> — Vous savez, leur disait-il, que dans les mouvements du soleil, de la lune, des planètes & des étoiles, il y a un nombre déterminé de mouvements dont il n'est pas impossible de connaître la différence ; c'est à connaître cette différence que je veux que vous vous appliquiez : soyez attentifs à la régularité & à l'irrégularité de ces mouvements : ne vous en fiez point à vos propres lumières ; ne vous attachez qu'aux mouvements que vous aurez vus clairement dans les cieux, mettez le tout par écrit, de peur que quelque chose ne vous échappe, & afin que la postérité puisse profiter de vos découvertes.

Yao, après cette exhortation, les envoya en quatre lieux différents.

> — Que Hi-tchong, dit-il, aille du côté de l'est à Yu-y [1] examiner avec soin quelle est l'étoile qui se trouve au point de l'équinoxe

---

fut pour lui un moyen d'établir l'amour réciproque dans sa famille ; après avoir établi la concorde dans sa famille, il fit régner l'égalité & l'ordre parmi le peuple de l'état qu'il possédait en propre ; le peuple de son état ayant été par ses soins & son exemple éclairé des lumières de la droite raison, l'union & la concorde se répandirent dans tout l'empire. Quelle admirable conversion n'opéra-t-il point dans l'esprit de tous les peuples ? Ainsi la concorde fut générale ».

Cet ancien texte, rapporté par Confucius, contient, comme on voit, un éloge abrégé, mais magnifique d'Yao. Il exprime d'abord la vertu de ce prince, ensuite la pratique extérieure de cette vertu, & enfin les effets de cette vertu. Toute la philosophie de Confucius, en si grande estime chez les Chinois, est fondée sur ces principes, aussi vrais que simples. Ces peuples calculent le mérite de leurs monarques sur leur ressemblance plus ou moins grande avec les trois anciens empereurs, *Yao*, *Chun* & *Yu*. *Éditeur*.

[1] Yu-y est ce qu'on appelle aujourd'hui Teng-tcheou, ville du premier ordre dans la province de Ho-nan. L'observatoire qui y était élevé portait le nom de Yang-cou, c'est-à-dire, *la Vallée de la Lumière*. Ce fut là que l'astronome *Hi-tchong alla recevoir avec respect le Soleil levant*, comme s'exprime le *Chu-king*. *Éditeur*.

> du printemps ; que Hi-chou, aille du côté du sud à Nan-kiao [1], & y observe quelle est l'étoile qui est au point du solstice d'été ; que Ho-tchong aille se placer à Mui-cou [2], & examine du côté p.047 de l'ouest quelle est celle qui se trouve au point de l'équinoxe d'automne ; enfin que Ho-chou se rende au nord, à Chou-fang [3], pour y examiner à quelle étoile du ciel répond le solstice d'hiver.

En conséquence de cet ordre, ils trouvèrent, suivant leurs observations, que l'étoile *niao* était à l'équinoxe du printemps ; que l'étoile *ho* répondait au solstice d'été ; l'étoile *hiu* à l'équinoxe d'automne, & l'étoile *mao* au solstice d'hiver.

Après que les mandarins Hi & Ho eurent fait ces observations, Yao leur dit :

> — Ce que vous venez de faire est fort bon, mais ce n'est pas là le principal. Il s'agit maintenant de bien régler les années & les quatre saisons : une révolution, comme vous savez, est de 366 jours ; mais de ces 366 jours il y a de quoi faire une lune intercalaire qui doit revenir de temps en temps pour conserver les quatre saisons dans les bornes qu'elles doivent avoir ; c'est à quoi vous devez principalement donner vos soins [4].

---

[1] Nan-kiao est le Tonking & la Cochinchine. L'observatoire qui y était portait le nom de *Métropole de la clavé*, en chinois, *Ming-tou*. *Éditeur*.

[2] Mui-cou, ou *la Vallée des Ténèbres*, nom que portait l'observatoire du pays de Si. *Si* exprime l'occident en général, mais Sse-couang veut que ce soit le nom d'une ville du troisième ordre dans le territoire de Tien-choui. L'astronome Ho-tchong eut ordre de s'y rendre *pour conduire avec un festin le soleil quand il va se coucher le jour de l'équinoxe d'automne*, comme parle le *Chu-king*. *Éditeur*.

[3] L'observatoire du nord s'appelait Yeou-tou ou *la Métropole obscure*. Les interprètes le placent dans le Pé-tché-li. *Éditeur*.

[4] Les Chinois partagent le zodiaque, entr'autres divisions, en vingt-huit constellations, dont ils assignent sept à chacune des quatre parties du monde. Les sept méridionales commencent par les étoiles des pieds des gémeaux, & finissent par celles du crater. Ils observent la même chose à l'égard des quatre saisons, dont ils assignent le printemps à l'orient, l'été au midi, l'automne à l'occident, & l'hiver au septentrion. Tang-yi-heng prouve par son calcul que le premier degré du lion était alors au méridien.

Yao envoya ces quatre mathématiciens aux quatre extrémités de la Chine pour vérifier le calendrier qui avait été calculé sur les tables de Hi & de Ho, & on voit par le *Chu-king* qu'il leur donna quatre marques pour en reconnaitre les erreurs. La première était l'ombre d'un gnomon ; la deuxième, l'étoile qui passait par le méridien, le jour des équinoxes & des

p.048 En conséquence de cet ordre, Tchu-hi les fait ainsi raisonner. Le ciel est parfaitement rond, nous divisons un de ses grands cercles en 365 degrés & un quart ; chaque jour, en tournant autour de la terre, il avance d'un degré : le soleil qui est dans le ciel va un peu plus doucement, chaque jour il fait le tour de la terre, mais il s'en faut d'un degré qu'il aille aussi vite que le ciel ; & ce n'est qu'après 365 jours, plus 235 parties d'un jour que nous divisons en 940 parties, que le soleil revient au même point d'où il était parti, & c'est là ce que nous appelons une année solaire ; c'est-là le nombre déterminé que nous observons dans son mouvement annuel.

Il n'en est pas de même de la lune : elle marche bien plus doucement que le soleil, par rapport au ciel où elle est ; il s'en faut par jour de dix degrés, & de sept parties d'un degré, divisés en dix-neuf parties, qu'elle aille aussi vite que le ciel, ce qui fait qu'en vingt-neuf jours, plus 499 parties d'un jour, divisées comme ci-dessus en 940 parties, elle vient se rejoindre au soleil : de sorte qu'au bout de 384 jours entiers, il se trouve qu'elle a rejoint le soleil douze fois, & que le total du surplus qui restait, va à 5988 parties d'un jour, toujours divisé en 940 parties ; d'où il s'ensuit que ces 5988 parties donnent six jours, plus 348 parties d'un jour, ce qui fait en tout 354 jours, plus 348 parties d'un jour pour la détermination des jours dont est composée l'année lunaire.

L'année est composée de douze mois & le mois de trente jours, ce qui donne 360 jours pour la détermination d'une année ; d'où il s'ensuit que le mouvement du soleil donne cinq jours de plus, plus 235 parties d'un jour, toujours p.049 divisé en 940 parties, & la lune cinq jours de moins, plus 592 parties d'un jour : & c'est-là la différence qui doit faire le mois intercalaire lunaire. Chaque année donnera donc dix jours, plus 827 parties d'un jour, qui, dans trois ans, donnent trente-deux jours, plus 601 parties d'un jour d'intercalation, & au bout de cinq ans, cinquante-quatre jours plus 375 parties d'un jour ; de sorte qu'au bout de dix-neuf ans, après sept

---

solstices, trente-sept minutes & demie après le coucher du soleil ; la troisième, était le peuple qui, suivant la saison, vit plus ou moins retiré ; enfin, la quatrième étaient les animaux, dont les dispositions sont différentes selon les différons temps. *Éditeur*.

intercalations, le soleil & la lune se rapprochent de fort près, & cette révolution s'appelle *tchang*. Cependant, dit le Tsien-pien, il s'en manque encore de quelque chose que le soleil & la lune ne viennent se rejoindre parfaitement au même point ; c'est pour cela que, prenant vingt-sept *tchang* pour un *hoei*, trois *hoei* pour un *tong*, & trois *tong* pour un *yuen*, le total, qui fait 4617 ans, est l'époque du retour de la lune au soleil, sans reste.

2353. La cinquième année du règne de Yao, Yuei-Chang-chi, prince d'un pays situé au midi de la Chine, sur la seule réputation de l'empereur, & charmé des grandes choses qu'il entendait dire de lui, se fit une gloire de venir se soumettre à ses lois, & de le reconnaître pour son souverain ; parmi les présents qu'il lui offrit en hommage, il y avait une grande tortue, qui n'était précieuse qu'en ce qu'on apercevait sur son dos des caractères *ko-teou-ouen*, ce qui parut fort singulier. On prétend même qu'on en déchiffra plusieurs. Yao reçut fort bien Yuei-Chang-chi & le fit traiter avec toutes sortes d'honneurs. Ce prince s'en retourna comblé de présents, & plus charmé encore qu'il n'était auparavant de la sagesse & de la vertu de l'empereur [1].

p.050 Vers le même temps, on vit dans les cours du palais une plante fort singulière : elle ne s'élevait pas fort haut, & n'avait rien d'agréable à l'œil ; elle n'était composée que d'un petit jet qui ne portait jamais que quinze feuilles ; ces feuilles croissaient toutes successivement dans l'espace de quinze jours, & se flétrissaient de même les unes après les autres dans l'espace de quinze autres jours : la première feuille ne sortait jamais que le premier jour de la lune, la deuxième, le 2, la troisième, le 3 ; & ainsi de suite jusqu'au quinzième de la lune : après quoi, le seizième jour, la

[1] Ce prince étranger était, à ce que marque le Tong-tchi, qui rapporte cet événement, roi des *Nan-y*, c'est-à-dire des barbares ou étrangers du midi de la Chine. Il ajoute que la tortue dont il fit présent à l'empereur, & qu'il appelle *Chin-kuei* ou *divine tortue*, *céleste tortue*, avait mille ans d'antiquité & un peu plus de trois pieds de long. Il dit encore que les caractères *ko-teou-ouen*, tracés sur le dos de cette tortue, contenaient l'histoire depuis le commencement du monde jusqu'alors ; il ajoute que Yao les transcrivit & qu'on en conserva des annales, qui furent appelées *Kuei-lie*, ou *Annales de la tortue. Éditeur*.

première feuille qui avait paru se flétrissait, & tombait à terre ; la deuxième faisait de même le 17 ; la troisième, le 18, & ainsi de suite jusqu'à la dernière qui se séchait pareillement, mais ne tombait point à terre. On donna à cette plante le nom de *Hoang-ly-tsao* ou *Plante de Calendrier* [1].

2308. L'empereur Yao n'avait de tranquillité sur le trône, que lorsqu'il savait que son peuple était content, & s'appliquait à remplir ses devoirs. Cet amour pour ses sujets le rendait extrêmement vigilant sur tous leurs besoins ; souvent il p.051 allait lui-même visiter ses provinces, & s'informait avec soin des pauvres, des veuves & des orphelins, qu'il secourait efficacement dans leur misère.

> — Le peuple a-t-il froid ? disait-il souvent, c'est moi qui en suis cause. A-t-il faim ? c'est ma faute. Tombe-t-il dans quelque crime ? je dois m'en regarder l'auteur.

Ces sentiments ne venaient que de la grande affection qu'il avait pour son peuple. Il l'aimait comme un père aime ses enfants ; il était à son égard comme le soleil & la lune : aussi le peuple avait-il pour ce prince un respect & un amour inexprimables.

Un jour dans une de ses visites, comme il passait vers la montagne Hoa-chan, un vieillard, appelé Fong, qui se trouva dans la foule, accourut pour voir ce prince, & se mit à crier de toutes ses forces :

> — Grand prince, plaise au Tien vous donner dix mille ans de vie, vous rendre maître de tous les trésors du monde, & multiplier votre illustre postérité !
>
> — Vous vous trompez, lui répondit l'empereur ; une nombreuse famille entraîne bien des maux ; de grandes richesses, beaucoup d'inquiétude, & une longue vie, bien de la honte.

---

[1] Le Sse-ki nomme cette plante *Ming-kie* ; elle fut nommée depuis *Li-thçao*, *la Plante du Calendrier*. Cette petite fable a été inventée apparemment pour faire connaître que Yao connaissait le cours du soleil & de la lune. Retrancher ces fables, ce serait éviter de faire connaitre la manière de penser des Chinois. Tite-Live a rapporté souvent des anecdotes aussi hasardées que celle-là & auxquelles il ne croyait pas. *Éditeur*.

— Lorsque le Tien, reprit le bon homme Fong, donne une nombreuse famille qui remplit les devoirs de son état, quels maux en peut-on craindre ? Avoir de grandes richesses, & se faire un plaisir de les répandre libéralement aux nécessiteux, quels soins, quels embarras procurent-elles ? Si la vertu règne dans le monde, y vivre avec les hommes qui la pratiquent, ou si elle n'y règne pas, vivre séparé d'eux, uniquement occupé de sa propre perfection, & après une longue vie monter sur un nuage blanc pour aller demeurer à la cour du Chang-ti, quelle honte doit-on appréhender ?

2298. p.052 L'empereur, de retour d'une de ces visites, assembla les grands de son empire, & leur tint ce discours :

— Je vois que, par les bienfaits du ciel, les peuples commencent à s'appliquer à leurs devoirs ; il s'agit maintenant de perfectionner ce grand ouvrage ; un homme ordinaire ne le saurait faire ; il n'y a qu'un homme doué de toutes les vertus qui le puisse : je sais que je ne les ai pas, & que je commence à sentir les incommodités de l'âge ; voyez parmi vous quel est celui qui pourrait m'aider dans cette entreprise.

Fong-chi, prenant la parole, lui répondit :

— Votre Majesté a le prince Tan-tchou son fils. En faut-il chercher d'autres ? Il est d'un naturel droit & sincère, il a l'esprit excellent ; il peut très bien aider votre Majesté dans le gouvernement.

— Ah ! dit l'empereur, vous connaissez peu Tan-tchou. Au dehors il paraît droit & sincère, & au dedans il n'est rien moins que cela : il aime, d'ailleurs, trop à disputer & à critiquer les actions d'autrui, & n'emploie son esprit & ses lumières qu'à des objets qu'il devrait rejeter. Si je le mettais en place, & que je lui confiasse les affaires du gouvernement, il porterait infailliblement le trouble dans l'empire ; je vous demande un homme qui soit capable d'instruire

le peuple dans ses devoirs, & par son exemple & par ses préceptes ; qui sache punir & récompenser avec équité, qui soit capable de donner de bons conseils & de les exécuter avec sagesse, qui, animé du seul amour du bien commun, n'exige du peuple que ce qui est de son devoir, qui connaisse l'importance des cérémonies & de la musique, & qui n'entreprenne & n'exécute jamais rien qu'avec des soins mêlés de crainte. Voilà quel doit être p.053 l'homme que je vous demande : voyez s'il y a quelqu'un parmi vous qui soit tel ; proposez-le moi sans crainte, & je lui cède avec plaisir la place que j'occupe.

— Seigneur, lui répondit Hoan-teou, pour aider votre Majesté, aucun de nous ne peut se comparer à Kong-kong [1] ; il a beaucoup d'esprit & de prudence ; il parle parfaitement bien : dans tout ce qu'il entreprend, il apporte les plus grands soins ; & dans l'exécution, on ne saurait mettre plus de zèle que lui. Ce qu'il a fait pour l'empire est connu de tout le monde, & nous avons tout lieu d'espérer qu'il n'en fera pas moins à l'avenir.

A ce magnifique éloge, l'empereur poussant un soupir :

— Ah ! que vous connaissez mal Kong-kong, s'écria-t-il ; c'est un homme qui n'agit que lorsqu'il y a de grandes affaires, & tout le reste du temps il le passe dans l'oisiveté. Il parle bien à la vérité, mais si je veux m'en servir, il s'en excuse toujours, & je n'en tire presqu'aucun service ; il paraît à l'extérieur respectueux & craintif, mais dans le fond du cœur, il est plein d'orgueil & de présomption, jusqu'à s'élever contre le Tien : que puis-je attendre d'un tel homme ?

A cela tous les grands n'osèrent répondre un seul mot, & les choses ne furent pas poussées plus loin.

---

[1] Ce nom exprime proprement la charge d'*intendant des ouvrages*. Chez les premiers Chinois, les fils héritaient des charges de leur père, & il n'était pas rare qu'ils prissent le nom de la charge. *Éditeur*.

2297. La soixante-unième année du règne de Yao, il y eut une inondation si grande & si générale dans tout l'empire, que les eaux du Hoang-ho se mêlèrent avec celles du p.054 Ho-ai-ho & du Kiang, & ruinèrent toutes les campagnes, dont elles ne firent plus qu'une vaste mer. Elles paraissaient vouloir s'élever au-dessus des montagnes ; les désordres qu'elles occasionnèrent dans l'empire, & le triste état où elles réduisirent le peuple, causèrent les plus vives inquiétudes à Yao. Il assembla, à ce sujet, tous les grands de sa cour, & adressant la parole au Sse-yo [1] ou premier officier qui avait inspection sur tous les gouverneurs des provinces, il leur parla ainsi.

> — Les eaux des rivières, répandues de toutes parts, causent une étrange désolation parmi le peuple, & semblent n'avoir plus de bornes ; elles environnent les montagnes de tous côtés, s'élèvent au-dessus des collines, avec tant de furie, qu'on dirait qu'elles vont monter jusqu'au ciel ; le peuple est réduit à la dernière misère ; les choses les plus nécessaires à la vie lui manquent ; il se plaint, il gémit, il est au désespoir. Quoi donc, parmi vous, grands de mon empire, qui devez vous regarder comme pères du peuple avec moi, n'y aura-t-il personne qui ait assez d'habileté pour faire couler ces eaux dans la mer ? Je le munirai de toute mon autorité, & il doit s'attendre à être libéralement récompensé. Consultez entre vous sur cette affaire qui est de la dernière importance, & faites-m'en votre rapport.

Le Sse-yo, en conséquence de cet ordre, assembla sans p.055 différer tous les grands, & après avoir consulté ensemble, ils résolurent de proposer Pé-koen : après quoi, rentrant chez l'empereur, & le Sse-yo portant la parole :

---

[1] *Sse-yo*, signifie les quatre principales montagnes, situées aux quatre points cardinaux de la Chine, sur lesquelles les empereurs offraient des sacrifices quand ils faisaient la visite de l'empire. Métaphoriquement ce nom exprime toute la Chine. Le Sse-yo avait inspection sur tous les gouverneurs, & il les présentait à l'empereur lorsqu'ils venaient lui rendre leurs hommages. *Éditeur*.

— Suivant l'ordre de votre Majesté, lui dit-il, nous avons tenu conseil sur le choix de celui qui était le plus capable de remédier aux maux que cause l'inondation, & nous avons jugé que Pé-koen était très propre à bien s'acquitter de cet emploi.

— Pé-koen, répondit Yao, a de l'habileté, il est vrai, mais plein de lui-même & de ses talents, il ne veut suivre que ses propres vues, il fait peu de cas de mes ordres, & bien moins des conseils des autres. Comment un homme de ce caractère peut-il venir à bout d'une si grande & si importante entreprise ?

— Puisqu'il est le seul parmi nous qui puisse y réussir, reprit le Sse-yo, votre Majesté peut l'éprouver ; s'il en vient à bout, c'est tout ce que nous souhaitons de lui.

— Eh bien ! dit l'empereur, adressant la parole à Pé-koen lui-même, allez, je le veux bien, puisque tous les grands vous choisissent ; mais soyez attentif à ce que vous ferez ; mettez-y tous vos soins & toute votre industrie, & souvenez-vous que vous êtes chargé de l'affaire la plus intéressante pour l'empire.

Pé-koen, sans différer, mit la main à l'œuvre. Il employa neuf ans à ce grand ouvrage sans beaucoup de succès ; ce n'est pas qu'il manquât d'habileté : les levées qu'il fit faire, dit Tching-tse, les nouveaux lits qu'il ouvrit aux rivières qui subsistent encore de nos jours, font assez voir de quoi il était capable ; mais se confiant trop en ses propres lumières, il ne communiquait point ses desseins à l'empereur & ne demandait conseil à personne ; d'ailleurs il foulait p.056 extrêmement le peuple & maltraitait tous ceux dont il se servait : il ne put réussir, & il se vit obligé, malgré lui de l'avouer.

2288. Yao, la soixante-dixième année de son règne, résolut de se choisir un successeur ; il assembla les grands, & adressant la parole au Sse-yo :

— Me voici, dit-il, dans la soixante-dixième année de mon règne ; je sens que je m'affaiblis, & que je suis peu en état de soutenir le poids du gouvernement ; si vous pouvez vous en charger, je vous cède volontiers le trône.

— Je n'ai garde, répondit le Sse-yo, de me charger d'un tel fardeau ; j'ai trop peu de vertus & une trop haute idée du trône, pour lui faire un pareil tort.

— Eh bien ! reprit Yao, je vais vous ouvrir un champ plus vaste ; ne vous mettez point en peine du rang ni de la qualité, des richesses ni de la pauvreté, n'ayez égard qu'à la vertu & aux talents.

Tous alors répondirent d'une voix unanime,

— Il y a un certain homme, âgé de vingt-huit à trente ans, mais pauvre & sans emploi, qui s'appelle Chun [1]. Tout le monde en parle de la manière la plus avantageuse.

— J'en ai aussi ouï dire beaucoup de bien, dit l'empereur, mais je ne connais pas ses talents.

— Il est fils de Kou-feou, p.057 répondit le Sse-yo, homme sans esprit & sans talents, qui a épousé, en secondes noces, une femme d'un caractère emporté, dont il a eu un fils appelé Siang, le jeune homme le plus orgueilleux qu'il soit. Chun cependant a pour eux toutes sortes de déférences & d'attentions, & les empêche par sa sagesse d'en venir aux derniers excès.

---

[1] Il est appelé Yu-chun dans le *Chou-king*, & Meng-tse dit qu'il naquit parmi les barbares de l'orient, dans le lieu nommé Yao-hiou, dépendant du pays de Tchu-fong. Les historiens le nomment encore Yeou-yu-chun, c'est-à-dire en chinois, Chun, *possesseur*, ou *maître du pays de Yu*. Ils prétendent que les deux filles de Yao, qu'il épousa, lui apportèrent en dot la terre de *Yu*. D'autres croient qu'il en avait hérité de ses ancêtres. Sse-tchao dit dans le commentaire de *Tço-kieou-min*, que les ancêtres de Chun possédaient le petit état de *Yu*, à titre de princes tributaires de l'empire. Sse ma-tsien le dit descendant de l'empereur Hoang-ti à la huitième génération. *Éditeur*.

Chun, selon Meng-tse, vint au monde à Tchu-fong ; Kou-feou, son père, descendait en droite ligne de Hoang-ti par Tchuen-hio. Comme ses ancêtres, depuis Tchuen-hio, n'avaient point été mis dans les emplois, faute de talents nécessaires, son père Kou-feou, qui n'en avait aucun, était réduit à une vie obscure & assez médiocre, parce qu'il manquait de fortune. Kou-feou était fils de Kiao-nieou ; Kiao-nieou de Kiu-ouang ; Kiu-ouang de King-kang, & celui-ci de Kiong-tchin, fils de l'empereur Tchuen-hio.

Chun était assez bienfait de corps, haut de six pieds, le visage doux, mais un peu basané, large, & de la forme de celui d'un dragon, la bouche grande, les yeux à double prunelle, & le port majestueux. Dans son jeune âge, il s'appliqua au labourage & prit plaisir à la pêche ; toujours d'une soumission & d'une obéissance parfaites à l'égard de ses parents, on augura dès lors qu'il se distinguerait un jour.

Etant encore fort jeune il perdit sa mère : son père se remaria, & eut un fils de ce second mariage, qu'il appella Siang. Ce fils, bien différent de son aîné, sans talents ni bonnes qualités, était d'un orgueil & d'une vanité insupportables ; il accabla de mépris son aîné. Comme Kou-feou aimait passionnément sa seconde femme, il eut pour son fils toute la tendresse d'un père aveugle, tandis qu'il ne marqua que de l'aversion pour Chun, dont la sage conduite était p.058 un reproche continuel de celle du père, de la mère [1] & du fils.

Chun, quoique haï, ne diminua rien de son assiduité à servir les parents. Jamais il ne se plaignit des injures & des mauvais traitements qu'il en recevoir ; il fut toujours également obéissant à son père, plein de respect pour sa belle-mère, de bonté & de condescendance pour son frère, & ne leur témoigna pas le moindre mécontentement. Il vécut ainsi plusieurs années toujours le même, sans que sa vertu ni sa patience touchassent le cœur de ses parents ; au contraire ses bonnes qualités parurent fournir un

[1] La belle-mère de Chun s'appelait Vou-teng. *Éditeur*.

nouvel aliment à leur haine, qu'ils poussèrent jusqu'au point de vouloir lui ôter la vie.

Chun s'en aperçut, & sans se plaindre de ce comble de barbarie, il se retira secrètement sur la montagne Li-chan où il s'appliqua à labourer la terre. Il n'avait alors que vingt ans. La réputation qu'il s'y fit & qui attirait à Li-chan une infinité de personnes, l'obligea d'en sortir, de changer de profession, & d'aller près du lac de Lei-hia dans la province de Chan-tong, où il exerça le métier de pêcheur ; mais comme sa vertu & son mérite l'accompagnèrent dans cette nouvelle retraite, il ne tarda pas à y être aussi connu qu'à la montagne Li-chan, ce qui l'obligea de prendre une seconde fois la fuite, & d'aller se cacher parmi ceux qui travaillaient aux fourneaux de Ho-pin, où l'éclat de sa vertu & de sa sagesse le firent bientôt remarquer.

L'empereur, à qui le Sse-yo raconta une partie de ces choses, & qui avait souvent entendu parler de Chun, lui p.059 répondit :

> — Il faut que je l'éprouve ; mon intention est de lui faire épouser mes deux filles, auxquelles j'ordonnerai de l'observer de près, & de lui être entièrement soumises : s'il est vrai qu'il ait tant de respect pour son père & pour sa mère, & tant de complaisance pour son frère, il sera facile de juger, par la conduite qu'il tiendra envers mes filles, si sa vertu est telle qu'on le publie : de plus je le mettrai dans les affaires, & je verrai comment il s'y comportera : ainsi, faites-le venir.

Les grands l'envoyèrent aussitôt chercher, & le présentèrent à l'empereur, qui le reçut en père ; il lui donna neuf de ses gens pour le servir, & ses deux filles en mariage [1] ; les grands, de leur côté, prirent le soin de lui fournir abondamment toutes les choses nécessaires à la vie.

Quelque temps après, l'empereur voulut éprouver les talents de Chun, dans l'administration des affaires. Il lui donna une inspection générale sur

[1] Elles se nommaient, l'une *Ngo-hoang*, & l'autre *Niu-yng*.

les ouvrages publics, & lui confia le soin de faire observer parmi le peuple, les cinq devoirs de la vie civile [1]. Chun ne reçut ces honneurs & cet emploi qu'en tremblant, & quand il fallut s'en acquitter, son peu d'expérience le rendit si attentif sur lui-même & si circonspect, qu'il gagna d'abord tous les cœurs, & obtint du peuple tout ce qu'il voulut. Bientôt on vit renaître le respect & l'obéissance dans les enfants à l'égard de leurs p.060 pères, la soumission & le zèle dans les peuples pour leur prince, la déférence dans les cadets pour leurs aînés, la bonté dans les aînés pour leurs frères, l'amour mutuel entre le mari & la femme, & une sincère amitié entre les amis. Yao, ravi d'un succès si heureux, n'hésita pas à le faire son premier ministre, & à le charger du gouvernement de tout l'empire.

2286. Cependant le peuple souffrait encore infiniment des dégâts que l'inondation avait causés. Yao était ravi de joie d'avoir trouvé dans Chun, un homme tel qu'il le souhaitait ; mais d'un autre côté il avait le cœur percé de douleur de voir son peuple dans la misère. Pé-koen ne pouvait venir à bout de faire écouler les eaux dans la mer ; les herbes & les broussailles occupaient tout le terrain dont on eut pu profiter ; les peuples avaient presque oublié la manière de cultiver la terre ; on manquait des semences nécessaires ; les animaux sauvages & les oiseaux, ruinaient & rendaient la culture inutile. Dans cette désolation, Yao s'adressa à Chun, & lui ordonna d'examiner par quels moyens on pourrait remédier à tant de maux.

Chun alla faire lui-même la visite des montagnes, & mena avec lui Yu, fils de Pé-koen, dans lequel il avait remarqué beaucoup de talents ; dans cette tournée Yu se fit encore mieux connaître, ce qui engagea Chun, à son retour, à lui donner la place de Pé-koen son père. Il lui ordonna de travailler incessamment à conduire les eaux dans la mer & à rendre les rivières navigables.

---

[1] Les Chinois appellent ces cinq devoirs, *Ou-tien*, les *cinq Enseignements Immuables*, & tout simplement *Ou-lun*, les *cinq Devoirs* : le P. de Mailla les exprime quelques lignes après ; ce sont les devoirs du père & des enfants, du roi & du sujet, des époux, des vieillards & des jeunes gens, & enfin des amis entr'eux. *Éditeur*.

Yu descendait de Hoang-ti par Tchuen-hio comme Chun ; il vint au monde la cinquante-quatrième année du règne de Yao à la sixième lune. Pé-koen, son père, était p.061 un des plus considérables officiers de la cour de Yao, non seulement par sa naissance, mais encore par ses belles qualités qui lui auraient procuré une gloire immortelle, s'il avait su s'en servir pour le bien & l'avantage de l'État. Ses grands talents le firent juger capable de réparer les ravages que l'inondation avait causés ; mais il y travailla pendant neuf ans entiers sans succès.

Yu, son fils, né avec un excellent esprit, un naturel doux & modeste & des inclinations qui ne respiraient que la vertu, fit construire sans délai les barques & les machines qu'il jugea nécessaires pour une telle expédition ; après quoi la sonde & le niveau à la main, il parcourut tout l'empire, & fut sur plusieurs montagnes pour examiner la différente situation des terrains, & tracer le cours qu'il devait faire prendre aux rivières pour les faire écouler dans la mer ; après avoir fait couper quantité de bois, il revint sur ses pas, & commença son grand ouvrage par la province de Ki-tcheou.

L'empereur Yao y tenait sa cour. Cette province était bornée à l'est, à l'ouest & au sud par le fleuve Hoang-ho, & au nord par les montagnes Ta-hang. Les eaux du Hoang-ho s'étaient tellement accrues qu'elles empêchaient le cours de celles de la rivière Fen-choui qui se répandaient dans le plat pays, & en faisaient comme une mer. Pour faire prendre un libre cours à ces eaux, Yu fit sauter une partie de la montagne Long-men, élargit le passage de ce fleuve entre les montagnes de Hou-keou, par ce moyen il retint les eaux du Hoang-ho dans leur lit, & facilita le cours de celles de la rivière Fen-choui.

Il fallut faire ensuite un lit aux eaux de cette rivière ; p.062 Yu commença par chercher ses sources qu'il trouva aux montagnes Leang-chan, Ki-chan, Tai-yo-chan, & à une autre montagne située au nord de Tai-yuen. Yu fit couler les eaux de cette dernière à Tai-yuen, & de-là traçant son lit au sud-ouest, il y conduisit les eaux de Leang-chan ; au Sud celles de Ki-chan, & de Tai-yo-chan, d'où continuant à leur creuser un lit assez spacieux, il en

dirigea le cours vers le sud-ouest à Long-men, où elles se déchargèrent dans le Hoang-ho [1].

La montagne Leang-chan est à l'ouest de Tai-yuen ; Ki-chan au sud-est ; & Tai-yo-chan au sud. Lorsque la partie septentrionale de la province de Ki-tcheou fut délivrée de l'inondation, Yu passa dans la partie méridionale, qui était encore fort incommodée par les eaux du Hoang-ho, & des rivières Heng, Tchang & Yeu-choui. Pour y remédier, Yu conduisit au sud le Hoang-ho jusqu'à Ley-cheou, où rencontrant Tai-hoa-chan, il coule au nord-est jusqu'aux montagnes Ti-tchou-chan, d'où prenant son cours vers l'est, il passe au nord de Tong-tsin & va jusqu'au bas pays de Tan-hoai, où Yu fit élargir & creuser son lit ; ces eaux prenant ensuite la route du nord-est, coulaient au pays de Ta-lou, où elles se répandaient d'une manière terrible, parce que le terrain en est extrêmement bas : Yu fit ouvrir neuf canaux qu'il appella *Kieou-ho*, ou *les neuf rivières*, qu'il réunit ensuite dans un seul lit, avant que d'arriver à la mer, dans l'endroit où la marée se faisait le plus sentir, à qui il donna pour cette raison le nom de *Ni-ho* ou *rivière qui* p.063 *reflue*. Alors les eaux du Hoang-ho se déchargèrent aisément dans la mer, & n'incommodèrent plus ces contrées.

La rivière Heng-tchang a ses sources aux montagnes Ti-tchou-chan, & à celle de Si-tsing-chan. Depuis sa source de Ti-tchou-chan, jusqu'à l'endroit où elle se joint aux eaux qui viennent de Si-tsing-chan elle porte le nom de To-tchang [2], & celles-là celui de Tsing-tchang [3]. Yu en conduisit les eaux dans le Hoang-ho, aussi-bien que celles de la rivière Yen-choui dont la source est à Ouang-ou-chan ; ces dernières s'étaient tellement répandues dans le bas pays de Tan-hoai, qu'elles n'avaient plus de lit : Yu leur en ouvrit un jusqu'au Hoang-ho ; & par là la province de Ki-tcheou ne fut plus incommodée de l'inondation.

---

[1] Voyez la carte de l'ancienne Chine.
[2] *To-tchang*, ou *Tcho-tchang*, c'est-à-dire le *Tchang-trouble*.
[3] *Tsing-tchang*, ou le *Tchang-limpide*.

La province de Yen-tcheou est à l'est du Hoang-ho ; au nord du fleuve Tsi-ho, & à l'ouest de la mer. Quand Yu eut conduit les eaux du Hoang-ho à la mer, il donna ses soins à y conduire celles du Tsi-ho. Ce fleuve n'était proprement formé que des eaux de la rivière Yen-choui qui a sa source à la montagne Ouang-ou-chan, lesquelles après être entrées d'un côté dans le Hoang-ho, en ressortaient de l'autre, & se jetaient dans le lac Ley-hia. Alors ses eaux étaient si abondantes, que se répandant de toutes parts, les lacs Ley-hia, Ta-yé & tout le pays n'en faisaient plus qu'un. Yu fit creuser & donna plus d'étendue aux lacs Ley-hia & Ta-yé, divisa en deux bras les eaux qui en sortaient, & appela l'un *Tsio-choui*, & l'autre *Tsi-ho*, il p.064 conduisit le premier dans Yong-choui qu'il avait fait sortir du Hoang-ho, il fit couler l'autre au nord-est jusqu'à la mer.

Yu marcha ensuite vers le nord pour en examiner les eaux, il y trouva quatre petites rivières dont il fit couler les eaux à la mer ; savoir les rivières Ho-to-ho, Ouei-choui, Heng-choui, & Y-choui. Le Ho-to-ho avait sa source aux montagnes Ta-hang-chan : l'Ouei-choui & le Heng-choui à la montagne Heng-chan ; & l'Y-choui à une montagne qui est au nord-est de Heng-chan dont on ne dit pas le nom. Yu fit couler les eaux de l'Ouei-choui dans celles de Ho-to-ho, celle-ci dans l'Heng-choui & l'Y-choui, & de-là dans la mer ; il tranquillisa par ce moyen la province de Yen-tcheou.

La province de Tsing-cheou avait la montagne Tai-chan à l'ouest, & la mer au nord, à l'est & au sud ; cette province n'avait senti l'inondation que par les eaux des rivières Ouei-choui & Sse-choui ; l'Ouei-choui tirait ses eaux de la montagne Lang-yé-chan. Yu leur ouvrit un lit qui les dirigea vers la mer. La rivière Sse-choui venait de la montagne Yuen-chan : Yu la fit entrer dans le Tsi-ho. Pour ce qui est du To-ho, qui était un petit bras du Hoang-ho, Yu le conduisit à la mer.

La province de Siu-tcheou avait pour limites la montagne Tai-chan au nord, la mer à l'orient, & le fleuve Hoai-ho au midi. Ce fut aux limites de cette province que Yu craignant la trop grande abondance des eaux du Hoang-ho, lui ouvrit un bras, au bas pays de Tan-hoai, & en forma la rivière

Yong-choui, qui après avoir reçu la rivière Tsio-choui, un bras du Tsi-ho, prend le nom de To-ho, & va se jeter dans la mer ; comme il aurait été à craindre p.065 que dans les grandes crues du Hoang-ho le pays ne fut inondé, Yu prépara trois grands réservoirs, *Ta-yé, Ko-tsé*, & *Mong-tchou*, où les eaux surabondantes, tant du Hoang-ho, que du Tsi-ho, & du Yong-choui, pouvaient se décharger. Cela fait, il conduisit la rivière Ouen-choui depuis Pei-ouei-chan, sa source, jusqu'au Tsi-ho à l'ouest de la montagne Tai-chan ; d'où revenant du côté du sud, il rencontra la rivière Se-choui, dont la source est à la montagne Lang-yé-chan, & lui ouvrit un lit qu'il fit passer à l'est de la montagne Meng-chan ; de-là, tournant à l'est, il trouva la rivière Yé-choui, qu'il conduisit depuis la montagne Ngai-chan, où était sa source, jusqu'à l'est de la montagne Yu-chan ; & continuant ensuite les canaux tant de Yé-choui, que de Se-choui vers le sud-est & le sud-ouest, ii les fit rencontrer ensemble dans un même lit, qu'il conduisit dans le Hoai-ho, & de-là dans la mer.

La province de Yang-tcheou a la rivière Hoai-ho au nord, la mer à l'est, & s'étend à l'ouest au-delà du grand lac Pong-li. Les eaux de ce lac, qui se joignaient aux eaux du grand fleuve Kiang, inondaient tous les pays voisins, & y causaient beaucoup de dommage ; Yu, pour donner aux eaux du Kiang plus de liberté de s'écouler dans la mer, leur ouvrit trois grandes embouchures où elles se déchargeaient par trois grands canaux, qu'il appella *Pi-kiang, Lou-kiang* & *Song-kiang*. Afin de prévenir aussi les inconvénients qui pourraient arriver dans la suite, il fit passer le Song-kiang le plus près qu'il put du lac Tching-tsé, dans lequel il pouvait aisément se décharger du superflu de ses eaux, Il observa la même chose pour le fleuve Hoai-ho, en le faisant côtoyer de fort près le lac Hoai-hai.

p.066 La province de Yu-tcheou a pour bornes, au midi la montagne King-chan, & au nord le Hoang-ho. La source du Hoai-ho est dans cette province, à la montagne Tong-pé. L'inondation de cette province était causée par la trop grande abondance des eaux des rivières Y-ho, Lo-ho, Tchen-choui & Kien-choui. Lo-ho était celle des trois qui faisait le plus de ravage : Yu la

resserra dans un lit, capable d'en contenir les eaux, depuis la montagne Tchong-ling-chan où était sa source, jusqu'au Hoang-ho dans lequel il la fit entrer à l'est de Mong-tsin ; il conduisit ensuite dans ce même lit la rivière Chen-choui, dont la source est à la montagne Tai-hoa-chan, celle de Kien-choui qui a sa source à Pé-ché-chan ; & enfin la rivière Y-ho qui tire ses eaux de la montagne Hiong-eulh-chan.

Au sud de la province de Yu-tcheou est la province de King-tcheou, dont les limites nord & sud s'étendent, depuis la montagne King-chan jusqu'au sud de la montagne Heng-chan : il n'y a point de rivière dans cette province comparable au grand fleuve Kiang, & à la rivière Han ; aussi leurs eaux débordées y avaient-elles fait de terribles dégâts : la rivière de Han, surtout, en avait causé beaucoup dans les pays de Yun & de Mong, au nord-ouest de la montagne Ta-pié-chan ; où le Han se jette dans le Kiang. Yu assura le cours de ces grandes eaux, après quoi il prit la route du sud & descendit jusqu'au lac appelle *Kieou-kiang*, ou *les neuf Rivières* (nom qui lui fut donné, parce qu'il reçoit le eaux de neuf rivières) ; aussi ce lac était-il fort sujet à se déborder : Yu y mit le meilleur ordre qu'il put, soit en lui assignant des bornes, soit en donnant plus de facilité à ses eaux de s'écouler, avec celles du Kiang, dans la mer.

p.067 De la province de King-tcheou, Yu passa dans celle de Leang-tcheou ; cette province est-ouest, s'étendait depuis la montagne Tai-hou-chan jusqu'au fleuve Hé-choui. C'est dans cette province que Yu découvrit les sources du Kiang & du Han : celles du Kiang à Min-chan, & celles du Han à Pou-tchong-chan. Pour en faire écouler les eaux qui couvraient encore le plat pays, Yu fit ouvrir des canaux au Kiang & au Han ; il appella du nom de *To-kiang*, ceux qui conduisaient les eaux au Kiang, & de *Tsien-kiang*, ceux qui les conduisaient au Han. A la partie occidentale de cette province, sont les montagnes Tsai-chan & Mong-chan, d'où sortait la rivière Mou-choui, qui inondait souvent le pays de Ho-y, pays bas & fort sujet à pareil accident. Yu en resserra les eaux dans un large canal, & les conduisit au sud jusqu'au Kiang.

Yu remontant ensuite au nord, pénétra dans la province de Yong-tcheou : cette province était terminée à l'est par le Hoang-ho ; à l'ouest, par le Hé-choui ; au nord, par le Yo-choui, dont les eaux prenaient leur cours vers le nord, & allaient se perdre dans les sables de *Chamo* ou *Cobi*, comme les tartares les appellent. Les eaux de cette rivière ne causaient aucun dommage ; mais la rivière Ouei-choui, dont la source est à Nan-kou-chan, en causait beaucoup, soit par ses propres eaux, soit par les crues qu'elle recevoir des rivières Noui-choui, King-ho, Joui-choui, Tsio-choui, Tchi-choui & Fong-choui. Pour y remédier, Yu fit un large & profond canal à la rivière Ouei-choui, depuis sa source jusqu'à la montagne Tai-hoa-chan où il la conduisit dans le Hoang-ho ; ensuite il fit entrer le Noui-choui dans le King-ho, ainsi que le Joui-choui à l'ouest de la montagne p.068 Ki-chan, & fit couler toutes ces eaux dans l'Ouei-choui. Cela fait, il vint à la montagne Teou-chan, source de la rivière Tchi-choui, qu'il fit entrer dans la rivière Tsio-choui, à l'ouest de la montagne King-chan, & ensuite dans l'Ouei-choui à l'est de la montagne Kao-ling-chan ; de-là passant au sud de la rivière Ouei-choui, il alla à la montagne Tchong-nan-chan, source de la rivière Fong-choui, dont il fit pareillement couler les eaux dans la rivière d'Ouei-choui à l'ouest de l'embouchure du King-ho. C'est dans cette province qu'est située la montagne Ouei-ling-chan, où est la source de la rivière Mien-choui qui va dans la province Leang-tcheou, décharger ses eaux dans le Han.

Il semble qu'après cela il ne restait plus rien à faire. Yu cependant revenant sur ses pas, voulut ne laisser en arrière aucun pays qui eut besoin de ses soins ; il alla donc visiter le pays de San-oué & de San-miao, lieux d'exil des criminels, & vit qu'au nord de la montagne Nan-cou-chan, où est la source de la rivière Ouei-choui, le Hoang-ho passait au milieu des montagnes Tsi-che-chan, d'où après avoir coulé quelque temps à l'est, il prenait son cours vers le nord-est, hors les limites de l'empire. Il vit encore au sud de Nan-cou-chan, & à l'ouest de Min-chan, les montagnes Si-king-chan, d'où sortait une rivière appelée *Hoan-choui*, dont il dirigea le cours, par la province de Leang-tcheou, jusqu'à Tsien-kiang, un bras du Han.

Après quoi il retourna dans la province de Ki-tcheou, & commença à examiner les qualités différentes des terres & les fruits qu'elles portaient, afin de déterminer les tributs qu'on en percevrait.

Pour imposer ces redevances avec équité, il les divisa en trois classes, & reconnut neuf degrés de fertilité, selon les p.069 divers territoires. Il commença donc par la province de Ki-tcheou ; il trouva que ses terres étaient blanchâtres, légères & friables, & il ne les jugea que de la cinquième classe ; mais parce que la cour était dans cette province & qu'elle y attirait quantité d'ouvriers & de marchands, en un mot, parce que cette province était l'abord de tout l'empire, il détermina que son tribut serait de la première classe.

Yu achevait à peine de parcourir cette province pour en fixer les tributs, que des insulaires voisins, vinrent offrir à l'empereur des habits de peaux rares, comme une marque de leur obéissance & de leur soumission : ils s'étaient rendus à la cour en côtoyant par mer les montagnes de Kie-che-chan [1], & en remontant le Hoang-ho.

---

[1] Le P. Gaubil a lu *Kie-ki* ; il se trompe, il faut écrire *Kie-che*. Cette montagne, du temps de Yao, était située à l'embouchure du Hoang-ho : elle est au midi de Young-ping-fou dans le territoire de Fou-ning-tcheou. Elle forme aujourd'hui une île distante du continent, d'environ cinquante *lys* ou cinq lieues, la mer ayant insensiblement occupé tout cet espace. Le P. Gaubil assure, d'après l'histoire chinoise, que le Hoang-ho passait, il n'y a pas longtemps, du Ho-nan dans le Pé-tché-li, & il renvoie à l'histoire de la dynastie des Yuen ou Mongous, publiée à Paris en 1739. Je trouve en effet dans cette histoire, pag. 285, une note très intéressante sur les changements faits au Hoang-ho.

« Par l'histoire de Vouti, empereur des Han occidentaux, on voit que, du temps de ce prince, le Hoang-ho passait près de Cai-tcheou du district de Taming-fou dans le Pé-tché-li, & recevait la rivière Ouei dans le territoire de Tong-tchang-fou du Chan-tong, & allait à la mer du Pé-tché-li entre la latitude 38° 30' & 39° longit. 1° & quelques minutes occident. Après l'empereur Vou-ti, on changea le cours du Hoang-ho, tantôt à l'est vers le Pé-tché-li, tantôt vers le Chan-tong. Du temps de l'empereur Chin-tsong, il y avait deux branches du Hoang-ho qui venaient du Ho-nan : l'une allait au nord-est au Chan-tong, l'autre au sud-est passait à Ssu-tcheou du Kiang-nan, & allait à la mer vers Hoai-gnan. L'empereur Chin-tsong ferma le canal du nord, & depuis ce temps-là, jusqu'à l'année 1351, le Hoang-ho avait à-peu-près le cours du temps de l'empereur Vou-tsi des Han, que Kialou rétablit. Le Hoang-ho a eu toujours, depuis Yu, fondateur de la dynastie des Hia, le cours qu'il a aujourd'hui jusques vers le nord de Cai-fong-fou, capitale du Ho-nan. Du temps de Yu il entrait par-là dans le pays de Ta-ming-fou, dans celui de Ho-kien-fou, & allait à la mer dans le golfe de Tien-tsin-hoey dans le Pé-tché-li ; du temps des Han & des Thsin, le Hoang-ho tenait dans le Chan-tong & le Pé-tché-li une route un peu différente. Ensuite, pendant plus de 560 ans, jusqu'à Chin-tsong, empereur des Song, le Hoang-ho eut les deux branches dont j'ai parlé. Du temps de la dynastie passée, on fit encore quelques changements qu'il est inutile de rapporter.

p.070 Yu trouva le terroir de la province de Yen-tcheou propre à nourrir des vers à soie : dès que le pays fut desséché, les habitants descendirent des montagnes où ils s'étaient réfugiés, & recommencèrent aussitôt à y travailler comme auparavant. Yu trouva que la terre en était noire, bonne & fertile, qu'elle produisait sans beaucoup de culture ; que l'herbe y venait fort grande & fort épaisse, en très peu de temps ; que le bois, quoique mince, y croissait fort vite & fort haut, & que, communément parlant, le bois des provinces occidentales ne lui était pas comparable : mais parce que cette province avoir souffert de l'inondation, beaucoup plus que les autres, Yu ne crut pas, que dans ces commencements, il dût avoir seulement égard à la bonté du terrain, p.071 ainsi il ne mit les terres de cette province que dans la sixième classe, & les tributs dans la neuvième. La richesse de cette province ne consistait pas seulement en vers à soie, elle recueillait encore du vernis. Le vernis & les soieries, furent les seules marchandises que Yu les obligea de porter en hommage à l'empereur. Les soieries, tissues de diverses couleurs, étaient transportées dans des coffres de bambous. Ceux qui conduisaient ces tributs à la cour, s'embarquaient sur les rivières de To-ho, ou de Tsi-ho, d'où ils entraient dans le Hoang-ho.

Des terres de la province de Tsing-tcheou, celles qui étaient le plus éloignées de la mer étaient blanchâtres, vives & produisaient facilement ; mais celles qui étaient près de la mer, quoique blanchâtres comme les premières, étaient luisantes & d'un goût salé ; Yu fixa les terres labourables de cette province dans la troisième classe, & les tributs dans la quatrième : ces tributs consistaient en sel, en toiles, en une espèce d'herbe semblable à l'ortie, que les Chinois appellent *Ko-pou* : en différentes productions de la

---

On voit par l'histoire des Yuen, qu'en 1348, Kia-lou, natif de Cao-ping dans le Chan-si, qui savait quelque chose de la géométrie & du nivellement, examina le cours du Hoang-ho & de son ancien lit dans le Pé-tché-li, il en dressa une carte et l'accompagna d'un écrit où il parlait des levées à faire le long de ce fleuve, & prétendait qu'il fallait le faire passer, comme autrefois, par le pays de Taming-fou, & le faire décharger dans la mer de Tien-tsin-hoey. En 1351, Tcheng-tsun, président du tribunal des ouvrages publics, qui avait été, avec des mathématiciens de Cai-fong-fou, examiner le terrain & le niveler, assura que l'ancien lit qu'on vouloir recreuser était impraticable, qu'on ferait trop de dépense & que le Chan-tong serait ruiné. Mais l'avis de Kia-lou prévalut ; il était appuyé du ministre To-to, & on lui donna la charge de Président des ouvrages qu'on ôta à Tcheng-tsun. *Éditeur*.

mer, en soieries, en plomb, en pierres extraordinaires & autres curiosités du pays. Les barbares qui habitaient la montagne de Lai & exerçaient le métier de pâtres, apportaient dans des coffres tissus de roseaux [1], des soieries qu'ils recueillaient des mûriers sauvages. De la rivière de Ven, ils pénétraient dans celle de Tsi-ho.

p.072 La terre de la province de Siu-tcheou, était rougeâtre, argileuse ; l'herbe & le bois y croissaient fort épais ; aussi la mit-il de la première classe, mais parce qu'elle est un peu rude & difficile à travailler, Yu ne mit les tributs que de la cinquième. Ce tribut consistait 1° en terres de cinq couleurs, & en plumages de faisans de différentes couleurs qui se trouvaient dans la montagne Yu-chan, dont en se servait pour orner les enseignes & les étendards ; 2° en bois de sycomore que produisait la montagne Ye-chan, propre à faire les instruments de musique ; 3° en pierres sonantes qu'on rencontrait dans la rivière Se-choui qui servaient à la musique ; 4° en perles qu'on trouvait dans les huitres qu'on pêchait dans la mer voisine ; 5° en certain poisson qu'on offrait dans les sacrifices ; 6° en damas rouge, rayé, noir, violet & blanc tout uni, qu'on travaillait dans le pays où coulent les rivières Hoai-ho & Y-choui. Le poisson se trouvait aussi dans ces rivières. Tout cela s'offrait dans des corbeilles très propres, & ceux qui les portaient profitaient des rivières Se-choui, Yong-choui, ou du Tsi-ho, pour se rendre dans le Hoang-ho, & de-là à la cour.

Le terroir de la province de Yang-tcheou est communément fort bas, & par conséquent fort vaseux, ce qui le rend peu fertile ; aussi Yu ne mit-il les terres que de la neuvième & dernière classe ; Yu remarqua qu'il n'y avait que deux sortes de bambou qui y crûssent facilement. L'un fort mince & pointu appelé *Siao*, & l'autre gros & fort comme un arbre appelé *Tang* ; mais comme les gens de cette province étaient fort laborieux, & avaient beaucoup d'industrie, Yu en mit les tributs de la septième classe. Ces p.073

[1] La soie qu'ils ramassaient sur ces mûriers sauvages était beaucoup plus forte & plus flexible que l'autre ; on en faisait des cordes pour les instruments de musique ; on en fabriquait aussi des étoffes. Ce pays de Lai, est ce qu'on appelle aujourd'hui Lai-tcheou-fou dans le Chan-tong. On y trouve encore de cette soie sauvage. *Éditeur*.

tributs consistaient en or, en argent, & en trois sortes de cuivre, pour le service de l'État ; en pierres précieuses appelées *Yo-koen*, semblables à des perles, pour orner les vases des sacrifices ; en bambou *siao*, pour faire des flèches, & en bambou *tang*, pour en faire des instruments de musique ; des dents d'éléphants ; des peaux d'animaux pour servir aux chars & faire des cuirasses ; en plumages d'oiseaux pour orner les étendards, en bois de construction pour les maisons & les barques. Les insulaires de la mer voisine apportaient des étoffes faites d'une certaine herbe, semblable à la soie, qui imitaient par leurs couleurs la variété des coquillages ; ils les offraient dans des corbeilles proprement travaillées. Ils fournissaient des oranges & des pampelimous, quand l'empereur en demandait. Ceux qui portaient ces tributs se rendaient à la mer en descendant le Kiang, de-là ils entraient dans le Hoai-ho, puis dans le Sé-choui & le Yong-choui ou Tsi-ho qu'ils suivaient jusqu'au Hoang-ho, & enfin ils se rendaient à la cour.

Lorsque Yu arriva dans la province de King-tcheou, il en trouva le terroir fort aqueux, à peu-près comme celui de la province de Yang-tcheou, & ce fut pour cette raison qu'il n'en mit les terres que dans la huitième classe ; mais comme il trouva les habitants de cette province encore plus actifs, plus laborieux & plus industrieux que ceux de Yang-tcheou, il n'exigea les tributs que de la troisième. Ces tributs consistaient en plumages, en peaux, en ivoire, en or, en argent, & en cuivre ; en bois de cyprès & en pins pour la bâtisse des maisons ; en deux sortes de pierres, l'une fine, l'autre grossière pour aiguiser les flèches & les couteaux ; en vermillon pour la peinture, en deux sortes p.074 de bambou, & deux sortes de bois propres à faire des flèches, qui ne se trouvaient que dans le territoire de San-pang. Enfin en une certaine herbe appelée *Tsing-mao*, qui ne servait que dans les sacrifices ; & qu'ils devaient par respect porter dans des corbeilles propres & faites exprès, enveloppées dans de la soie, d'un violet tirant sur le rouge, ainsi que des perles destinées à l'ornement des vases sacrés.

En passant près du lac de Kieou-kiang, Yu remarqua qu'il y avait des tortues qui paraissaient sur l'eau ; il exhorta les habitants de ces cantons à

offrir de temps en temps de leurs écailles à l'empereur, sans les comprendre néanmoins dans les tributs d'obligation. Ils faisaient ce transport en s'embarquant sur le Kiang, ensuite ils entraient dans le Tsien-kiang jusqu'au Han ; arrivés là, ils faisaient route par terre jusqu'à la rivière de Lo-ho, qui les conduisait dans le Hoang-ho.

De la province de King-tcheou, Yu remonta à la province de Yu-tcheou. La terre de cette province est de différentes couleurs, légère & friable ; le terrain bas ; Yu ne le jugea que de la quatrième classe, mais il fixa les tributs de la seconde. Ils ne consistaient qu'en vernis, & en trois sortes de chanvres très singuliers, propres à faire de la toile pour des habits qu'ils devaient offrir dans des corbeilles ; pour ce qui est de certaines pierres curieuses que les gens du pays travaillaient admirablement bien, Yu ne les obligea à les porter à la cour, qu'en conséquence d'un ordre exprès de l'empereur. Ceux qui demeuraient dans la partie orientale de cette province, s'embarquaient immédiatement sur le Hoang-ho par la rivière Lo-ho.

Yu trouva le terroir de Leang-tcheou d'une terre noire, p.075 dure, & difficile à cultiver ; Yu la mit de la septième classe, & les tributs de la huitième ; car suivant les temps, ils étaient quelquefois de la septième, quelquefois de la neuvième. Ces tributs consistaient en métaux, fer, acier, & argent ; en pierres rares & sonantes pour la musique, & en certaines autres pierres dont on se servait pour mettre au bout des arcs ; en peaux d'ours, de renards & de chats sauvages pour des habits, en duvet d'oiseaux pour des fourrures. Les plus éloignés s'embarquaient sur la rivière Hoang-choui jusqu'au Tsien-kiang, mais comme le Tsien-kiang ne communique pas avec la rivière Mien-choui, ni Mien-choui avec le Hoang-ho, après avoir quitté le Tsien-kiang, & passé la rivière Mien-choui, ils allaient se rembarquer sur la rivière Ouei-ho, qui les conduisait au Hoang-ho, d'où ils se rendaient à la cour.

Il ne restait plus à Yu qu'à porter son jugement sur la province de Yang-tcheou ; il trouva que ton sol était le meilleur de l'empire, de couleur

jaunâtre, facile à cultiver & produisant aisément ; aussi la mit-il de la première classe, mais parce que les habitants n'étaient pas des plus industrieux, il ne mit les tributs que de la sixième ; & ne les taxa qu'à certaines pierres rares qui servaient d'ornements aux bonnets. Pour se rendre à la cour ils avaient deux routes à choisir ; ou ils s'embarquaient sur le Hoang-ho à Tsi-che-chan, & en suivaient le cours jusqu'à Long-men, ou ils s'embarquaient, soit sur la rivière Fong-choui, soit sur la rivière King-ho qui se jettent l'une & l'autre dans l'Ouei-ho, & cette dernière dans le Hoang-ho.

Yu, après avoir examiné toutes les terres & les richesses de chaque province, & en avoir déterminé les tributs, p.076 entreprit pour la quatrième fois de parcourir l'empire, & de visiter les montagnes dont les rivières tiraient leurs sources ; il suivit le cours de la plupart de ces rivières ; trouva que tout était en bon état, & qu'on n'avait plus à craindre d'inondation. Il retourna à la cour après tant d'années de soins & de fatigues [1].

---

[1] « A l'est jusqu'au bord de la mer dit le *Chou-king*, à l'ouest jusqu'à Leou-cha, du nord au sud & jusqu'aux quatre mers, Yu se rendit fameux par ses instructions & par les changements qu'il fit dans les mœurs. Il prit un Couei bleu, (tablette de bois ou de pierre précieuse que l'usage voulait qu'on mît devant son visage lorsqu'on parlait à quelqu'un à qui on voulait marquer du respect, & que la politesse chinoise avoir introduit dès-lors) & annonça la fin des travaux qu'il avait entrepris. »

C'est ainsi que le chap. *Yu-kong*, qui roule en entier sur les travaux de Yu, se termine ; mais avant ces paroles, il marque que Yu fit une autre division de la Chine en cinq *Fou*, la voici : après que Yu eut forcé les eaux de se rendre à la mer, qu'il eut rendu habitables les bords de la mer & des rivières, en outre après qu'il eut rétabli la communication entre les neuf provinces dont alors la Chine était composée, il fit une nouvelle division, par laquelle il supposait que ce vaste pays formait un grand quarré dont chaque côté avoir 5.000 *lys*, & qui contenait cinq autres quarrés renfermés les uns dans les autres à la distance de 500 *lys*. La cour de l'empereur était dans le quarré du centre qu'il appella *Tien-fou* : après ce *Tien-fou* venait le *Heou-fou*, puis le *Soui fou* & le *Yao fou*, enfin le *Hoang-fou*. Dans le Tien-fou, déterminé à 500 *lys*, Yu régla qu'à 100 *lys*, on donnerait le grain avec la tige (en gerbe) ; qu'à 200 *lys* on couperait la tige & qu'on apporterait le grain ; qu'à 300 *lys* on couperait l'épi, & on donnerait le grain avec l'enveloppe ; qu'à 400 *lys* on donnerait le grain sans être mondé ; enfin qu'à 500 *lys* de distance on y livrerait les grains mondés. Voilà pour le Tien-fou. Des 500 *lys* dont le Heou-fou était composé, 100 *lys* étaient destinés pour les grands officiers ; 100 autres *lys* pour l'état des *Nan*, & 300 pour celui des *Tchu-heou*. Des 500 *lys* du Soui-fou, 300 étaient destinés pour apprendre les sciences & se former aux bonnes mœurs, & 200 pour se former aux exercices militaires ; des 500 *lys* du Yao-fou, 300 étaient pour les Y ou Barbares ; 200 pour les *Tsai* ou Criminels exilés. Enfin des 500 *lys* destinés pour le Hoang-fou, 300 étaient attribués aux Man ou aux Barbares qui n'avaient aucune discipline ; & 200 pour les *Lieou* ou gens condamnés à un exil perpétuel. Je finis en observant que l'opinion de quelques Chinois qui faisaient le monde quarré, n'est venu que de ce partage singulier de la Chine. *Éditeur*.

p.077 **2285.** Peu de temps après que Yu fut parti de la cour pour sa grande entreprise, l'empereur Yao qui sentait chaque jour ses forces diminuer, pensa sérieusement, dans la soixante-treizième année de son règne, à s'assurer d'un successeur, capable de soutenir & de perfectionner ce qu'il avait si heureusement commencé. Dans ce dessein, il assembla les grands de sa cour, & leur parla de la sorte.

> — Il y a trois ans passés que je vous dis de chercher dans l'empire un homme vertueux, capable de vous gouverner avec sagesse, & de maintenir le peuple en paix ; en conséquence de cet ordre, vous me proposâtes Chun avec de grands éloges ; quoique je fusse très persuadé que ces éloges étaient sincères, j'ai voulu cependant, moi-même, éprouver ce qui en était, & j'ai vu avec plaisir que vous ne vous étiez point trompés.
>
> Chun, approchez ; depuis trois ans j'ai examiné avec attention vos actions & vos paroles, & j'ai eu la consolation de voir que vous faisiez exécuter mes ordres avec sagesse ; que vos conseils étaient pleins de prudence ; que vous aviez su gagner non seulement le cœur des peuples ; mais même celui des grands, & qu'en moins de trois ans mon empire avait changé de face ; je veux aujourd'hui récompenser votre vertu : venez vous placer sur mon trône.

A ces mots Chun, prosterné, supplia l'empereur de céder cet honneur à des personnes qui eussent plus de vertu, & refusa de lui succéder ; Yao, persistant dans sa résolution, Chun se chargea enfin du gouvernement, mais il refusa constamment d'en recevoir la dignité du vivant de l'empereur. Cela arrêté, le premier jour de la première p.078 lune, il alla faire les cérémonies ordinaires dans le *Ouen-tçou*, ou la salle des *ancêtres* de l'empereur Yao.

Peu de temps après, dans la crainte que les mathématiciens Hi & Ho ne vinssent à se négliger dans leur emploi, Chan les fit venir, & leur dit de lui construire une machine qui représentât la rondeur du ciel divisé par ses

degrés, ayant la terre au centre & le soleil, la lune, les planètes & les étoiles, aux places qui leur conviennent, en leur donnant un mouvement tel qu'on le voit dans le ciel. Chun fit prendre dans le trésor des pierres précieuses de différentes couleurs pour marquer les pôles, le soleil, la lune & les planètes ; & on se servit de perles pour désigner les étoiles.

Les mathématiciens n'oublièrent rien pour rendre cette machine parfaite, & ils y réussirent. Chun satisfait, les récompensa libéralement.

2284. Chun voulut commencer son gouvernement, par offrir, le premier jour de la première lune, un grand sacrifice au Chang-ti ; ce qu'il fit avec beaucoup de magnificence & de respect. Il sacrifia ensuite aux Lo-tsong, c'est-à-dire, aux six esprits célestes [1], qui président au soleil, à la p.079 lune, aux planètes, aux étoiles, aux quatre saisons & à la terre, pour se les rendre favorables auprès du Chang-ti. Enfin, il sacrifia pareillement aux montagnes, aux fleuves & à tous les esprits.

Après qu'il se fut acquitté de ce devoir, Chun reçut la soumission de tous les grands. Alors les dignités n'étaient point suffisamment distinguées [2] ; Chun fut le premier qui divisa les grands en cinq différentes classes, & voulut que chacun eut des marques distinctives de sa dignité, qui

---

[1] *Lo-tsong* ou *les six Respectables*. Le P. de Mailla a suivi le sentiment reçu communément par les interprètes du *Chou-king*, qui entendent par-là les génies qui président aux quatre saisons, au soleil, à la lune, &c. Tchang-mao, auteur qui florissait du temps de la dynastie de *Tçin*, prétendait qu'il faut entendre par ces *six Respectables*, les ancêtres de l'empereur Yao, en remontant à la sixième génération ; mais Tchu-tse combat cette opinion, & soutient que ce n'était point l'usage dans ces premiers temps que les empereurs donnassent indistinctement le nom de *Vénérables* à leurs ancêtres ; usage qui ne fut introduit que sous la dynastie des *Tang*. Enfin le sentiment suivi par le P. de Mailla doit d'autant prévaloir qu'il est appuyé du suffrage de Tching-chi, célèbre interprète sous les Han, & par conséquent plus ancien que Tchang-mao, qui l'avait puisé dans les livres concernant les rits. *Éditeur*.

[2] Le *Chou-king* dit : « Il rassembla les cinq *Choui* (ou Tablettes) ; vers la fin du mois, chaque jour il reçut la visite des *Sse-yo* (ou des quatre Montagnes, c'est-à-dire de tous les grands de l'empire) & de tous les *Mou* (ou gouverneurs des provinces), & il distribua les *Choui* à tous les grands. Il y avait dès-lors cinq grades de princes tributaires ou Tchu-heou ; savoir les *Cong*, les *Heou*, les *Pe*, les *Tse*, & les *Nan* qu'on peut comparer à nos ducs, marquis, comtes, barons & vicomtes ; en leur accordant ces dignités, on leur donnait une tablette d'ivoire, appelée *Choui*, qui était une sorte de tessère gravée de quelques marques qui devaient se rapporter justes avec celles que l'empereur gardait de son côté. Lorsque ces princes allaient à la cour, ils avaient soin d'y porter avec eux ces marques & ces preuves du rang qu'ils tenaient dans l'empire. *Éditeur*.

manifestassent le choix de l'empereur : il les renvoya ensuite dans leurs provinces, qu'il résolut d'aller visiter en personne.

En effet, à la deuxième lune, il partit de la cour & commença sa visite par les provinces de l'est. Lorsqu'il fut arrivé à la montagne Tai-tsong [1], il y fit un grand sacrifice, brûla du bois, & se tournant vers les montagnes & les rivières, il pratiqua les cérémonies ordinaires pour demander la prospérité de la province : il observa les mêmes p.080 cérémonies pour les autres provinces, en les visitant. Les gouverneurs & les officiers, venaient au-devant de lui, & lui offraient des présents. Comme c'était un devoir, Chun ne les en dispensa point ; mais, pour en arrêter la profusion, il ordonna qu'a l'avenir ils se contenteraient d'offrir cinq pierres précieuses, trois pièces de satin, deux animaux vifs & un mort.

Quand il eut parcouru les provinces de l'orient, Chun fit différents règlements qu'il publia partout l'empire. Le premier & le principal regardait les cérémonies qu'il divisa en cinq classes ; savoir, les cérémonies qu'on doit observer à l'égard du Chang-ti & des esprits célestes, appelées cérémonies de *Joie* ; les cérémonies pour les Morts, appelées cérémonies de *Tristesse* ; les cérémonies pour pacifier le royaume, appelées cérémonies *Guerrières* ; celles qui se faisaient pour demander la concorde & l'union entre les amis, appelées cérémonies de *Civilité* ; enfin, la dernière concernait la correspondance qui doit être entre tous, & portait le nom de cérémonie de *Paix* & de *Tranquillité*.

Le second règlement concernait les poids & les mesures : Chun trouva qu'on s'était écarté de ce qui avait été réglé par l'empereur Hoang-ti, & que les poids & les mesures avaient varié suivant les différents pays ; il en fit des reproches aux officiers qui devaient y veiller, & afin d'obvier aux inconvénients que produisait cette différence, il se fit apporter le petit tube que Hoang-ti avait établi comme le fondement de la musique, des poids & des mesures, & il obligea chaque officier de se conformer à cette règle.

---

[1] C'est la montagne *Tai-chan*, près de Tai-gan-tcheou, ville du Chan-tong. Cette montagne était le *Yo* d'orient.

Chun employa le reste de l'année à parcourir les autres provinces ; à la cinquième lune, il visita les provinces p.081 méridionales ; à la huitième lune, celles de l'ouest, & à la onzième, celles du nord : il fit partout des règlements avantageux aux peuples, & revint à la cour [1], où il fut reçu de l'empereur avec de grands témoignages de satisfaction.

Chun établit une loi, par laquelle il s'engageait à faire la visite de l'empire tous les cinq ans, & obligeait les princes tributaires, de venir une fois à la cour dans cet intervalle ; ceux de la partie orientale venaient une année ; l'année suivante, c'était le tour de ceux des parties occidentales ; la troisième année, était pour ceux du midi, & la dernière, pour ceux des parties septentrionales. Ces princes lui rendaient compte de leur conduite, & quand l'empereur avait vérifié ce qu'ils lui disaient, il récompensait leurs services, & leur donnait des chars & des habits.

2282. Chun adoucit les cinq supplices destinés à punir les criminels. Ces cinq supplices consistaient à marquer le visage avec un fer rouge, à couper le nez ou les pieds, à rendre stérile, & à faire mourir. Il ordonna donc que lorsque les crimes ne seraient pas évidemment connus, on commuât ces peines par l'exil, la *cangue*, la bastonnade, ou enfin par la confiscation des biens. Et si le hasard ou de malheureuses circonstances avaient été la principale cause du crime, il voulut qu'on pardonnât entièrement. Mais pour ceux qui avaient déjà subi les peines de la justice & ne s'étaient pas corrigés, il ordonna qu'on les punît de mort.

C'est ainsi que Chun s'appliquait sans relâche à établir le p.082 bon ordre dans l'empire. **2278.** Peu de temps après, Yu revint à la cour, annoncer la fin de ses travaux. Il fut reçu des empereurs Yao & Chun & des grands, avec tous les égards qu'il méritait. Cet homme modeste & simple ne s'en prévalut point, ni pour s'enrichir, ni pour élever sa famille. Content de servir l'État, il ne pensait qu'à remplir les devoirs que sa charge lui imposait.

---

[1] Le *Chou-king* dit : De retour, il se rendit à Y-tsou (salle de ses *ancêtres*), & y fit le sacrifice d'un bœuf.

On ne pouvait se dispenser de récompenser de si importuns services. Ki & Heou-tsie, frères de Yu, avaient également droit à la faveur du prince ; le premier, pour avoir instruit les peuples des cinq principaux devoirs de la vie civile ; & le second, pour leur avoir enseigné les règles de l'agriculture. **2277.** Yao, à la quatre-vingt-unième année de son règne, les éleva tous trois à la dignité de princes : il assigna à Yu la principauté de Hia, dont sa famille prit le nom dans la suite ; à Sie, la principauté de Chang d'où la famille impériale de ce nom tire son origine ; & enfin à Tsie, tige des empereurs de la dynastie des *Tcheou*, la Principauté de Tai, dans la province de Chen-si.

L'expérience que Chun avait acquise après avoir parcouru tant de fois la Chine, lui fit concevoir combien il était difficile à un gouverneur, de veiller sur tant de peuples qui se trouvaient séparés, soit par des chaînes de montagnes, soit par des trajets de mer qui en interrompaient la communication ; il jugea donc à propos de former une province du pays, qui est à l'est de Ta-hang-chan, à laquelle il donna le nom de *Ping-Tcheou*, & une autre, sous le nom de *Yeou-Tcheou*, du pays de Y-vou-lu, qui est au nord-est de la province de Ki-tcheou ; & parce que le Leao-tong qui appartenait à la province de Tsing-tcheou, en était trop éloigné, p.083 il en fit encore une province, sous le nom d'*Yng-tcheou* ; l'empire se trouva ainsi divisé en douze provinces au lieu de neuf, dont il était composé auparavant [1].

---

[1] Les neuf provinces dont la Chine était composée avant le règne de Yu, étaient, 1° *Ki*, qui est k Chan-si d'aujourd'hui ; 2° *Yen*, qui comprenait la partie septentrionale du Chan-tong ; 3° *Tsing*, la partie orientale du Chan-tong & les villes de Kouang-ning, Chin-yang, Cai-yuen, Cai-tcheou, &c. du Leao-tong ; 4° *Su* ou *Siu* contenait les villes de Yen-tcheou-fou du Chan-tong, Sou-tcheou, Sse-tcheou, Fo-tcheou, Lai-tcheou, Pei-tcheou, &c. du Kiang-nan ; 5° *King*, comprenait tout le Hoa-couang, les villes Couei-lin, Ping-lo & Ngou-tcheou du Quang-si, Sin-yang-tcheou du Ho-nan & Lien-tcheou-fou du Quang-tong ; 6° *Yang* comprenait le Kiang-nan, le Kiang-si, le Tche-kiang, le Fou-kien, & une partie du Quang-tong ; 7° *Yu* était formé d'une partie des provinces du Ho-nan, du Kiang-nan, du Hou-couang & Chan-tong ; 8° *Leang* comprenait le Sse-tchuen ; 9° enfin celle de *Yong-tcheou* répondait au Chen-si. De ces neuf provinces, Chun en forma douze, qui furent : Ping-tcheou, Yeou-tcheou & Yng-tcheou. Il forma celle de Ping-tcheou en détachant partie des provinces de Ki & de Tsing, ainsi elle occupait une partie du Chan-tong, du Chan-si & du Pé-tché-li. Celle de Yeou-tcheou contenait presque tout le Pé-tché-li & le pays d'Y-vou-lu au nord-est. Enfin celle de Yng-tcheou fut formée d'une partie de la province de Tsing, qui comprend actuellement le Leao-Tong. *Éditeur*.

Chun était bon à l'égard des peuples dont il fut le père, mais sévère à l'égard des grands qui s'écartaient de leur devoir. Kong-kong, tout habile qu'il était, voulut parler mal-à-propos, & fit difficulté d'exécuter ses ordres ; il l'envoya en exil à Yeou-tcheou, dans le Leao-tong. Hoan-teou, qui voulut prendre sa défense, fut envoyé sur les frontières du sud, à la montagne Tsong-chan : Pé-koen fut envoyé à la montagne Yu-chan, dans le Chan-tong, pour s'être mal comporté dans la commission qu'il avait eue de conduire les eaux de l'inondation à la mer. Quant à San-miao, il se prévalut de l'autorité qu'il avait sur le peuple, & voulut se révolter ; Chun l'exila à San-ouei, pays qui reçoit son nom p.084 d'une montagne, habitée par les Mi-heou, commandés par un chef, appelé Tang-tchang-pélang, ou *le Loup blanc*. Ce pays s'étendait depuis les frontières de l'empire, où est aujourd'hui Lin-tao-fou, du Chen-si, jusqu'à Yé-hoei, à l'ouest, & occupait au nord & au sud, plusieurs mille li. L'histoire désigne ces quatre criminels sous le nom diffamant de *Se-hiong*, ou des *quatre Scélérats*.

Yao, charmé de la conduite de Chun, s'applaudit de l'avoir associé à l'empire, & se reposa entièrement sur lui du soin de l'administration. **2258.** Yao mourut, âgé de 115 ans, dans la quatre-vingt-dix-neuvième année de son règne, la vingt-huitième année, après qu'il se fut associé Chun.

L'empereur Yao *monta & descendit*, dit le *Chou-king*, pour exprimer que son esprit monta au ciel, & que son corps fut inhumé. Le peuple porta le deuil pendant trois ans, & le pleura comme les enfants pleurent leur père & leur mère. Pendant ce temps, on n'entendit aucuns concerts de musique dans tout l'empire, il méritait en effet leurs regrets.

Le bonnet impérial sur la tête avec son habit de cérémonie, monté dans son char rouge, tiré par un cheval blanc, il ne dédaignait pas les maisons couvertes de chaume, & de se familiariser avec les plus pauvres de son peuple. Son char de cérémonie n'avait ni peintures ni ornements superflus ; ses tapis étaient tout unis sans broderie ; ses meubles sans magnificence ; sa table était simple & l'on n'y servait aucun mets recherché ; il ne faisait cas des trésors, qu'autant qu'ils pouvaient servir à honorer le Chang-ti, ou

être utiles à son peuple. Il fut l'ennemi de cette musique, dont l'effet est plutôt d'amollir le cœur, que de le porter à la vertu ; malgré cet extérieur simple, les grands ne s'écartèrent p.085 jamais du profond respect que sa présence leur inspirait. **2255.** Faut-il être surpris si les peuples, durant trois ans entiers, témoignèrent tant de regrets de l'avoir perdu [1] ?

[1] Kia-yu de Confucius. Sse-ki. *Chu-king*. Chu-king-ge-kiang. *Chu-king* tching-kiai. Tong-tchi. Tching-tse. Tsien-pien. Mong-tse.

CHUN

@

Les trois années du deuil s'étant écoulées, Chun, bien loin de se croire digne de régner, se retira au midi du Hoang-ho, & céda le trône à Tan-tchu, fils de Yao ; mais les grands de la cour & les gouverneurs des provinces, avaient sans cesse présent à la mémoire, ce que Yao leur avait dit si souvent, que Tan-chu n'avait aucune des qualités nécessaires pour occuper le trône ; que favoriser l'empire, c'était causer seulement du chagrin à son fils, mais que favoriser son fils, ce serait nuire à l'empire. Ils abandonnèrent tous Tan-tchu, & se retirèrent auprès de Chun, qu'ils proclamèrent empereur à Pou-tcheou [1], malgré sa répugnance.

Chun se soumit aux volontés du Tien, & accepta l'empire. Il commença son règne par un grand sacrifice au Chang-ti, qu'il fit avec toute la magnificence possible.

Après cet acte de piété, il fit les cérémonies ordinaires aux *ancêtres* de Yao, auxquelles les princes de Chang & de Tai, (Sie & Heou-tsie, frères de Yao) n'assistèrent point, parce qu'ils faisaient deux branches différentes de la sienne, & que d'ailleurs ils avaient chacun, dans leurs principautés, des salles particulières pour cette cérémonie.

p.086 Ces premiers devoirs remplis, Chun invita Kou-feou son père, à venir à la cour. Il nomma Siang son frère, gouverneur d'une des provinces de l'empire : mais comme Siang n'était pas capable de gouverner, il lui donna pour conseil des officiers expérimentés dans les affaires, & les rendit indépendants de Siang. A l'égard de Kou-feou son père, il le retint auprès de lui, & ne diminua rien du respect & de la soumission qu'il avait toujours eu pour lui dès son enfance.

---

[1] Aujourd'hui dépendant de Ho-tchong dans la province de Chen-si.

Après que Chun eut satisfait ainsi à sa piété filiale, il confirma le Sse-yo dans son emploi, & lui parla en ces termes :

> — La mauvaise administration d'un État vient ordinairement de l'incapacité de ceux à qui on la confie ; il ne manque pas d'habiles gens dans l'empire, mais il est impossible que je puisse connaître tout le monde : je vous ai toujours vu plein de zèle pour le bien des peuples, sage, prudent & attaché à votre devoir ; il faut qu'avec les grands vous accueilliez tous les gens de mérite qui se présenteront pour servir l'État ; que vous examiniez avec soin les talents de chacun, & que vous les employez utilement. Je ne puis être instruit de tout ce que le peuple, souffre : il faut que vous, Sse-yo & les grands, fassiez, par vous mêmes, toute la diligence dont vous êtes capables, pour en être instruits, & y apporter remède.

Dans une autre assemblée des grands, Chun leur parla encore ainsi :

> — Le poste que j'occupe est, sans contredit, le plus difficile & le plus dangereux de tous ; le bonheur du peuple en dépend, & si celui qui est sur le trône, n'agit pas avec une extrême sagesse, combien de maux n'en résulte-t-il pas ? Quelqu'habile que soit un empereur, il est p.087 homme, & ne peut par lui-même, ni tout savoir, ni tout connaître ; s'il n'est secondé par des sujets éclairés, habiles, sincères, zélés & vertueux, peut-il rendre le peuple heureux ? Quelques soins qu'il se donne, quelques précautions qu'il prenne, il est impossible qu'il en vienne à bout.
>
> Je vous assemble afin que vous choisissiez entre vous, douze personnes capables de suppléer à ma faiblesse : j'ai peu d'habilité, mais j'ai fort à cœur de rendre mon peuple heureux, & j'espère que vous me seconderez. L'empire est maintenant divisé en douze provinces, il faut douze personnes pour les gouverner. Vous, Sse-yo, de concert avec tous les grands, choisissez-les, & me les présentez.

Le Sse-yo & les grands, choisirent douze personnes, qu'ils présentèrent à l'empereur : il en parut content, approuva leur choix, & parla ainsi à ces nouveaux gouverneurs [1] :

> — Je vous charge d'un pesant fardeau ; estimez-le ce qu'il vaut : souvenez-vous qu'être gouverneur d'une province, c'est être père d'une nombreuse famille : le premier objet de vos soins, est de lui procurer abondamment les moyens de vivre ; faites des provisions de grains pour les temps de disette ; que les magasins, destinés à ces approvisionnements, ne soient jamais dégarnis. Lorsque le peuple est assuré de sa subsistance, il est aisé d'obtenir qu'il remplisse ses devoirs. Les taxes que vous lui imposerez pour les frais publics doivent être modiques. Il ne faut point lui permettre de p.088 faire des dépenses inutiles, ni d'élever des bâtiments qui ressentent plus l'orgueil & la vanité, que le nécessaire & l'utile : le peuple alors n'étant point distrait, content de son sort, s'appliquera tout entier au labourage, & à la culture de la terre. Quelle difficulté aurez-vous alors à lui inspirer la vertu ?
>
> Les peuples les plus éloignés doivent être plus ménagés que les autres ; il ne faut pas les mécontenter : ceux qui sont plus proches de nous doivent être traités avec humanité, mais il faut les veiller de plus près. Ceux de vous, qui s'acquitteront bien de leur emploi, outre le mérite qu'ils acquerront, doivent être sûrs que je saurai les récompenser, comme je saurai punir sévèrement ceux qui manqueront à leur devoir.
>
> Au reste, ne vous y trompez pas ; un extérieur composé ne saurait me surprendre ; il peut séduire quelque temps ; mais si le cœur est corrompu & méchant, cet extérieur ne saurait durer ; il sera difficile qu'il n'éclate au dehors, que le peuple n'en souffre, &

[1] Ils sont appelés les douze *Mou*, c'est-à-dire les douze *Pasteurs* ; car ce terme signifie au sens propre un *berger*.

> que je n'en sois averti. La réputation de l'empire dépend de votre conduite ; si vous remplissez exactement vos fonctions, si par vos soins les peuples embrassent la vertu, vous verrez les barbares venir en foule demander à vivre sous nos lois, & s'y soumettre. Allez donc, & n'oubliez jamais ce que je viens de vous dire.

Chun pensa ensuite à établir des tribunaux relatifs aux différentes affaires de l'empire ; il s'adressa aux grands, & leur demanda quelqu'un qui fût capable de l'aider dans l'administration, pour être à la tête des ministres.

Les grands, d'une voix unanime, lui proposèrent Yu, p.089 ministre & intendant des ouvrages publics ; l'empereur se tournant du côté de Yu, lui dit :

> — J'applaudis au choix que les grands viennent de faire de votre personne comme gouverneur de l'empire ; vous l'avez déjà avantageusement servi par vos grands travaux ; vous vous êtes fait estimer par votre vertu ; vous avez de l'habileté dans les affaires, & surtout de l'exactitude à remplir votre devoir : continuez : le nouvel emploi que je vous donne est de toute autre importance que ceux que vous avez exercés jusqu'ici ; il vous faut redoubler de soins & d'attention.

Yu, prosterné au milieu de l'assemblée, représentait à l'empereur que le poste dont il voulait 'honorer convenait mieux à Heou-tsie, à Sie, ou à Kao-yao, dont les talents étaient supérieurs aux siens.

> — Je les connais très bien tous trois, répondit l'Empereur & je saurai les employer : pour vous, il est inutile de vous refuser à ce que j'exige, je ne reçois aucune excuse.

Adressant ensuite la parole aux autres ministres, il dit à Heou-tsie l'intendant de l'agriculture :

> — Ki, vous voyez la misère & la famine que le peuple souffre : depuis l'écoulement des eaux, beaucoup de terres sont

demeurées incultes ; les peuples n'osent pas y travailler, parce qu'ils n'en connaissent pas la nature ; nos malheurs vous ont rendu habile en cette partie : allez donc, & indiquez aux cultivateurs, les grains qu'ils doivent semer de préférence, & qui sont d'un plus grand rapport .

Vous, Sie, venez ici ; le peuple ignore en quoi consistent précisément la justice, la concorde & l'étendue des cinq devoirs, & voilà la source des désordres dont nous sommes les témoins : je vous charge de les en instruire, c'est p.090 votre emploi en qualité de *Sse-wu* : publiez donc avec soin les six règles, mais soyez doux & indulgent, & souvenez-vous que cet emploi, le plus important de tous, est la base unique de tout bon gouvernement.

Pour vous, Kao-yao, continua l'empereur, vous aurez soin de punir les criminels & ceux qui s'écarteront de leur devoir ; les royaumes voisins n'ont point encore quitté leur barbarie, & ils excitent des troubles parmi nos peuples à qui ils sont d'un pernicieux exemple. Si, parmi mes sujets, il se trouve des voleurs, des meurtriers, des gens de mauvaises mœurs, en qualité de juge, servez-vous de l'autorité que je vous donne ; les lois vous prescrivent les châtiments dont vous devez user, servez-vous-en rigoureusement à l'égard de ceux qui se rendront indignes de pardon ; & soyez attentif à proportionner toujours le châtiment aux crimes ; mais souvenez-vous d'observer trois choses : la première de faire justice publiquement de ceux qui seront condamnés à mort pour qu'ils servent d'exemple : la seconde d'exécuter, dans une chambre secrète, ceux qui auront été condamnés à être rendus inhabiles à la génération ; & la troisième de faire couper les pieds ou les mains, ou marquer au virage, sur dans des lieux écartés, & de pourvoir ensuite à la subsistance de ces malheureux.

> Quant aux lieux d'exil ; vous savez qu'il a été déterminé que les plus coupables seulement seraient exilés hors de l'empire ; l'exil des autres ne devant pas se faire hors de nos limites ; mais ceux-ci, ne doivent pas être envoyés à moins de mille li de leur famille. Servez-vous de ces règles avec sagesse, ne punissez jamais qu'après avoir p.091 examiné avec un extrême soin, & la nature, & la certitude du crime ; ayez toujours devant les yeux, que vous ne punissez que pour corriger le vice ; faites en sorte que le peuple connaisse la droiture de vos actions en punissant, & vous aurez la satisfaction de voir les Man, & les Y (barbares du midi & du nord), venir recevoir nos lois.

Yu ayant été nommé gouverneur de l'empire, il ne pouvait plus prendre un soin particulier des ouvrages publics dont il était chargé auparavant. L'empereur, de concert avec les grands, donna cet emploi à Tchoui ; il s'était instruit sous Yu, qu'il avait suivi dans ses travaux, & il méritait de lui succéder. Lorsque l'empereur nomma Tchoui, cet homme modeste voulut s'en excuser d'abord, en proposant Chou-tsiang & Pé-yu, comme plus capables de remplir ses vues ; mais l'empereur lui ordonna d'obéir, & il fut revêtu de la charge de *Koung-koung*.

> — Je vous confie l'inspection sur les ouvrages publics, avec mon autorité, lui dit l'empereur, mais que le poste où je vous élève ne vous enfle pas le cœur : vous êtes instruit & éclairé : toute science est soumise à des règles : ne vous écartez point de celles qui sont connues ; servez-vous des instruments dont il y a des modèles : que la vanité d'en inventer de nouveaux, & de moins propres aux travaux dont vous êtes chargé, ne vous fasse pas tomber dans les inconvénients de l'ignorance & de la présomption. Je connais le mérite & les talents des sujets que vous me proposez, mais ils ne sont pas encore en état de remplir des emplois du premier ordre, & je vous dois la préférence sur eux.

p.092 Depuis la grande inondation, les montagnes n'avaient point été défrichées, les rivières & les lacs étaient encore environnés d'une si grande abondance d'herbes sauvages, qu'ils étaient presque inabordables. Les bêtes féroces pouvaient seules pénétrer sur les montagnes. Ces obstacles à l'agriculture, pouvaient devenir dans la suite très préjudiciables au peuple. Les grands, consultés par l'empereur, proposèrent Y ; & il agréa leur choix. Y fut donc nommé intendant des montagnes, des forêts, des lacs, des étangs, des plantes, des arbres, des oiseaux & des animaux, sous le titre de *Yu*, qui était le nom de cette charge. Il voulut aussi s'en excuser, & dit que Tchu, Hou, Hiong & Pi, étaient plus en état que lui, de remplir cette place, mais l'empereur voulut être obéi, & n'eut aucun égard à ses excuses.

Il donna ensuite la charge de *Tchi-tsong*, ou de président pour les trois sortes de cérémonies pratiquées dans les sacrifices, qu'on offrait au Tien, aux ancêtres & à la terre.

> — Souvenez-vous, lui dit l'empereur que le principal devoir de votre place est dans le cœur : le Tien fait tout & connaît tout. Rien ne lui est caché ; un extérieur hypocrite l'offense. Il veut un cœur droit & sincère : de même en honorant les ancêtres, on doit être pénétré de reconnaissance du bien qu'ils nous ont fait de leur vivant, & du regret de les avoir perdus. Que serviraient les bons exemples & les sages instructions qu'ils nous ont laissés si on n'a pas le désir de les imiter ? si votre cœur est pur, laissez-vous aller à ses inspirations ; vous remplirez sûrement le devoir de votre charge, & mes intentions, en l'acceptant.

p.093 Kouei eut la charge de surintendant de la musique ; cette science avait trait aux mœurs, & était considérée comme une affaire d'État :

> — Je vous nomme surintendant de la musique dit l'empereur, à Kouei ; instruisez les enfants des princes & des grands, rendez-les justes & sincères, complaisants, affables & circonspects ; qu'ils soient fermes sans dureté, & qu'ils sachent tenir leur rang, sans arrogance ni fierté. Que vos vers expriment votre intention ; &

> que la musique y soit analogue : quelle soit simple & naturelle ; rejetez celle qui n'inspire que la mollesse & l'orgueil. La musique est l'expression des sentiments de l'âme, & si la vôtre est élevée & généreuse, vos vers votre musque ne respireront que la vertu : vos accords réuniront le cœur des esprits & celui des hommes.

Kouei, pour apprécier le discours de l'empereur, dit :

> — Quand je touche ma pierre [1] la grande ou la petite, les animaux de toute espèce sautent de joie, & s'animent à la danse ;

voulant exprimer par cet exemple, l'effet que l'on pouvait attendre d'instruments plus harmonieux.

La dernière charge dont Chun disposa en faveur de Long, est désignée sous le nom de *Na-yen*, qui exprime l'office d'un espèce d'interprète ou de censeur de l'empire.

> — Je vous nomme Na-yen, dit l'empereur à cet officier ; lorsque vous porterez mes ordres, de jour comme de nuit, ou que vous me ferez le rapport de ce que les autres diront, vous n'y ajouterez ni ne diminuerez rien. Je hais ces gens adroits qui savent présenter les choses sous une p.094 double face : la vérité dans leur bouche paraît le mensonge, & le mensonge la vérité : ils savent parer le crime des couleurs de la vertu. Que n'a-t-on pas à craindre de l'adresse de l'infidélité de pareilles gens ! l'innocence peut être opprimée ou persécutée sur leurs rapports insidieux. Quel malheur pour un souverain d'être l'instrument de leurs injustices ! cependant je ne doute pas qu'aujourd'hui vos intentions à tous ne soient droites & pures, mais qui m'en répondra pour l'avenir ? l'homme est sujet à tant de misères, qu'il lui est difficile de se garantir des pièges que l'iniquité lui tend, &

[1] Cette pierre est un instrument de musique encore en usage en Chine ; il est suspendu par un de ses angles à un morceau de bois ; on en touche avec un marteau.

de ne pas se laisser séduire par la flatterie, l'intérêt & par des dehors trompeurs.

Long, en vous établissant censeur de l'empire, j'attends de vous, la droiture, la justice & la sincérité, & que vous concouriez avec moi au maintien du bon ordre & de la paix, en remplissant avec zèle votre emploi.

Lorsque l'empereur eut disposé de toutes ces charges, il ajouta :

— Enfin voici vingt-deux emplois importants de remplis ; je vous crois tous dans la disposition de vous en acquitter dignement. Quoique ces emplois paraissent différents les uns des autres, vous devez cependant n'avoir tous qu'un seul but, qui est d'obéir au Tien, qui vous les a donnés : c'est lui qui vous ordonne de vous en acquitter avec fidélité. Quand il crée les hommes, il en choisit un parmi eux, qu'il leur donne pour maître, & ce maître, homme comme eux, ne peut seul les conduire, s'il n'a de fidèles sujets qui le soulagent d'une partie de son fardeau. Si vous tenez vos emplois du Ciel qui m'a placé au rang élevé où vous me voyez, avec quelle exactitude, avec quel respect ne devez-vous pas p.095 les remplir, & qui de vous oserait négliger les affaires que le Tien a commises à ses soins ?

2253. Chun, pour maintenir tous ses officiers dans leur devoir, établit, que de trois en trois ans il en serait fait un examen général. Les trois premières années, il s'instruisait seulement de la bonne ou de la mauvaise conduite de chacun : les trois suivantes, il les louait, ou les réprimandait ; mais la neuvième année, au troisième examen, s'il trouvait que ceux qu'il avait réprimandés ne se fussent pas corrigés, il les destituait de leurs emplois & les punissait sévèrement, de même qu'il récompensait libéralement ceux qui s'étaient bien comportés ; conduite qu'il observa régulièrement tout le temps de son règne.

Quelques années après que Yu eut exercé l'emploi de gouverneur de l'empire, il alla, accompagné de quelques grands, trouver l'empereur, pour s'entretenir avec lui sur les difficultés d'établir un bon gouvernement.

— Si j'ai eu du succès à faire écouler les eaux de la grande inondation, dit-il à ce prince, c'est aux sages instructions de Votre Majesté que je le dois ; personne ne l'ignore ; & c'est à elle que l'empire doit la paix dont il jouit. Il s'agit de la maintenir ; & c'est sur quoi nous venons entretenir Votre Majesté, avec toute la confiance qu'elle inspire à ses fidèles sujets.

Un prince, continua Yu, qui a la conduite d'un État, est chargé d'un lourd fardeau ; la félicité de ses sujets dépend absolument de lui. Pourvoir à tout, c'est son devoir ; ses ministres ne sont en place que pour le seconder ; c'est par eux qu'il doit être instruit de tout ce qui se passe dans ses États ; ce sont eux qui, par leurs conseils & leurs p.096 lumières font, pour ainsi dire, mouvoir la volonté du prince : ils doivent être par conséquent d'une grande réserve dans leurs démarches, à cause des suites fâcheuses qui peuvent en résulter.

— Si l'empereur & ses ministres étaient tels que vous venez de les dépeindre, répondit Chun, il leur serait aisé de connaître l'état des peuples, ils seraient instruits de leurs besoins, & ils y pourvoiraient d'une manière paternelle ; les gens de mérite qui pourraient par leurs talents & leurs vertus être d'un grand secours à l'État, ne demeureraient pas inutiles, ni ensevelis dans l'obscurité ; le prince, aidé de leurs lumières, & animé par leurs vertus, quelque grand que fût son royaume, quelque nombreux que fût son peuple, pourrait aisément le bien gouverner. Sans doute, qu'un prince qui s'adonnerait tout entier à connaître ses obligations, qui sacrifierait sans peine ses propres vues, pour suivre les bons conseils qu'on lui donnerait, engagerait bientôt ses ministres à dire ouvertement ce qu'ils pensent ; ils se feraient

un devoir de ne lui rien cacher ; alors les peuples seraient secourus dans leurs besoins, & les barbares se soumettraient à nos lois ; mais quel est le prince assez heureux pour arriver à ce degré de bonheur ? jusques ici il n'y a eu que le seul empereur Yao.

— Il est certain, dit le ministre Y, que Yao ne dut sa grandeur qu'à sa vertu ; sans secours étrangers, sans l'aide de ses ministres, il a mis l'empire dans l'état de splendeur où Votre Majesté l'a reçu de ses mains ; il a pratiqué la vertu sans peine, rien n'échappait à ses lumières, rien ne y résistait à soin courage, & il gagna le cœur de ses sujets. p.097 L'auguste ciel lui donna ces talents, le chérit, le protégea & le choisit pour commander aux quatre mers, & gouverner l'empire.

— Celui, reprit Yu, qui dans toutes ses actions est attentif à ne jamais s'écarter des règles de la raison & de la vertu, éprouve les bienfaits du ciel ; celui au contraire qui se révolte contre les sentiments vertueux que la raison lui inspire, ne doit s'attendre qu'à des châtiments ; le bonheur & le malheur de l'homme dépendent de la vertu & du vice, comme l'ombre dépend du corps, ou l'écho de la voix.

— Ah ! dit Pé-y, que les devoirs d'un prince qui est sur le trône sont difficiles à remplir ! il tient sur la terre la place du Tien ; rien de plus grand, rien de plus noble ; mais quelle attention, quels soins ne faut-il pas ? de tous côtés nous sommes en paix, les peuples sont contents ; mais qui ne sait que les révoltes se trament dans le temps de la plus grande tranquillité, & que souvent la tempête succède à la bonace ? Ce temps de repos, n'en doit pas être un pour un prince attentif à ses devoirs. Il faut qu'il veille sans cesse, sur tout ce qui se passe dans ses États, pour n'y permettre aucun relâchement ; on voit souvent, dans une longue paix, les lois les meilleures & les plus solidement

établies, s'affaiblir insensiblement, & en venir au point d'être négligées. On se livre aux plaisirs, à l'oisiveté, souvent à la débauche & au vice.

Un prince qui veut remplir ses obligations, & conserver ses peuples longtemps en paix, doit veiller sans cesse à ce que les lois s'observent exactement ; il ne doit point se laisser entraîner au plaisir, encore moins à la débauche. p.098 Il faut qu'il veille à ce que les magistrats exercent avec soin leur emploi ; qu'il n'ait égard qu'au mérite & à la vertu dans le choix qu'il en fera ; qu'il éloigne tous ceux qui pourraient lui donner de mauvais conseils, ou ceux dont la conduite ne serait pas régulière ; il ne doit jamais rien déterminer qu'après une mûre délibération de ses ministres, & n'avoir que des intentions droites dans tout ce qu'il entreprend ; il doit encore éviter de donner atteinte aux lois, & ne point chercher l'applaudissement du peuple, mais uniquement son devoir ; enfin il ne doit rien faire relativement à lui-même, mais seulement en vue du bien public : une conduite aussi sage, dans un prince, ferait que tous les peuples voudraient l'avoir pour maître.

— Ah ! Prince, dit Yu, placé dans un rang qui vous élève au-dessus de tous, vous devez penser sans cesse que vous êtes obligé d'être l'homme de vos États qui a le plus de vertu, & que vous n'êtes digne d'occuper le trône, qu'autant que vous répandez au-dehors, pour l'avantage de votre peuple, ces sentiments de vertu dont votre cœur est pénétré.

Un gouvernement est excellent, lorsqu'il procure au peuple tout ce qui peut le rendre heureux. Six choses auxquelles les princes n'ont point de part, sont nécessaires à la vie : l'eau, le feu, les métaux, le bois, la terre & les grains ; le devoir d'un bon prince consiste à distribuer ces productions du ciel & de la terre, de manière que chacun en ait suffisamment pour ses besoins. Voilà pour la vie simplement animale. Trois autres choses sont

nécessaires pour rendre les hommes vertueux ; la première & la principale est de les instruire dans la pratique de la vertu, & p.099 l'observance des cinq devoirs de la vie civile ; la seconde de les engager à s'appliquer aux arts & au commerce ; enfin la troisième est de leur procurer des magistrats éclairés & intègres qui les gouvernent en pères, & qui tiennent la main à ce qu'ils ne manquent d'aucune de ces neuf choses. Si le peuple jouissait de ces neuf avantages, on le verrait, toujours dans la joie, remplir ses devoirs sans peine, & pratiquer la vertu. Un prince doit donc mettre tous ses soins à les lui procurer [1].

— Dans le temps que le ciel, irrité, inondait l'empire, il est vrai, dit l'empereur, que nous étions privés même des choses nécessaires à la vie ; mais quand, par vos soins, ces eaux ont été se jeter dans la mer, alors la terre est redevenue habitable, & les six choses nécessaires à la vie, dont vous venez de parler, ont commencé à reparaître ; les trois autres les ont suivies de près : c'est à vous, c'est à vos travaux que nous sommes redevables d'un si grand bien.

2224. L'empereur ayant dessein de se démettre en faveur de Yu, continua de lui adresser la parole, & dit :

— Yu, venez ici ; il y a trente-trois ans que je suis sur le trône ; je suis âgé, mes forces diminuent chaque jour, & ne me permettent plus tant de fatigues & d'application : j'ai jeté les yeux sur vous pour tenir ma place ; tâchez de p.100 veiller avec encore plus d'attention, s'il est possible, sur les mandarins & sur les peuples.

[1] Le Chou-king ajoute que « ces neuf points doivent être la matière des chansons. Quand on enseigne les autres on emploie les éloges ; quand on gouverne on se sert de son autorité pour se faire craindre. Les neuf sortes de chansons servent à animer & à exhorter ; & c'est ainsi qu'on conserve le peuple. » On voit par ces textes que la musique & les vers avaient une relation étroite au gouvernement.

— Je n'ai, répondit Yu, ni les qualités nécessaires pour un rang si élevé, ni le peuple n'est disposé à me suivre & à m'écouter ; Kao-yao est l'unique, parmi les grands, capable de marcher sur vos traces : le peuple, pénétré d'estime pour ses vertus & son mérite, l'honore, le respecte & l'aime. Personne n'a de plus grandes qualités, n'a mieux servi l'État & n'a su mieux gagner le cœur & l'estime du peuple que lui ; plus j'y réfléchis, plus je suis confirmé dans la pensée que personne ne peut mieux remplir les intentions de Votre Majesté ; votre choix doit tomber sur lui : vous êtes empereur, pesez le mérite.

L'empereur Chun n'insista pas davantage ; mais quelque temps après il manda Kao-yao, & lui dit :

— Je vois que les officiers & le peuple, vivent dans la plus grande union, & craignent de faire quelque chose qui soit contraire aux lois de l'empire. Vous êtes chef du Tribunal des crimes ; vous savez si bien vous servir des cinq sortes de supplices contre les criminels, qu'aucun ne se plaint & que tous admirent votre équité ; vous entretenez le peuple dans la pratique des cinq devoirs, il tient un juste milieu, & par ce moyen, l'empire est en paix. C'est à vos soins, à votre application, à la sage conduite que vous tenez, qu'on doit cette tranquillité.

— C'est, répondit Kao-yao, à la vertu de Votre Majesté qu'on doit ce bonheur. C'est cette vertu qui la rend si généreuse à l'égard de ses peuples, qui fait que la honte du crime ne s'étend point aux descendants & que les fils & les petits-fils, participent aux bienfaits de leurs p.101 ancêtres ; Votre Majesté ne punit point les fautes involontaires ; elle penche toujours vers la clémence, lorsque le crime est douteux, & à la libéralité, quoique le service rendu ne soit pas évident, & sans contestation. Toujours attentive au bonheur de ses peuples, elle a tellement gagné leur cœur, que

la seule crainte de lui déplaire, les retient dans le devoir ; la gloire n'en est due qu'à elle, & nullement aux soins des magistrats.

— Que le Peuple ne fasse rien contre les Lois, répliqua l'empereur, & que les magistrats ne soient pas obligés d'user de châtiments pour les y contraindre, c'est ce que je souhaite ardemment ; vous avez su trouver le moyen d'y parvenir, c'est ce qui fait votre gloire & votre éloge. Semblable aux vents qui soufflent de tous côtés pour la production des fruits, vous vous êtes servi de différentes voies pour procurer au peuple la paix dont il jouit ; voilà votre mérite qu'on ne saurait trop estimer : voilà l'effet de votre conduite.

L'empereur se tournant ensuite du côté de Yu, lui dit :

— Yu, approchez ; lorsque du temps de Yao les eaux inondèrent nos provinces, j'eus ordre d'aller les examiner, & de voir comment on pourrait y remédier : je vous menai avec moi, & je vis bientôt, par la manière dont vous en parliez, que vous étiez capable d'en venir à bout ; vous entreprîtes ces travaux, & vous réussites au-delà de mes espérances. Y a-t-il personne dans l'empire qui eût pu si bien faire que vous ? En est-il cependant d'aussi modeste ? Je vous ai fait gouverneur de l'empire, & vous vous en acquittez dignement : avec l'autorité qu'un tel emploi vous donne, vous auriez pu vous enrichir sans faire tort à p.102 personne ; je sais cependant que ce que vous avez ne vous suffit pas : pour la vertu & les talents, qui peut vous le disputer dans l'empire ? Le temps déterminé par le Ciel est arrivé [1], il faut que vous montiez sur ce trône, & que vous en soyez le maître.

Mais souvenez-vous que le cœur de l'homme est exposé à mille dangers ; le moindre vice le corrompt & le perd. Souvenez-vous

[1] Le *Chou-king* porte : Le nombre du calendrier du ciel est pour vous ; montez sur mon trône. Expression qui marque l'opinion où les Chinois ont toujours été, que le ciel donnait l'empire à qui il jugeait à propos, *Éditeur*.

encore que le centre de la vertu auquel vous devez tendre, est très subtil [1] ; ce n'est qu'un indivisible, & un point. C'est cependant ce milieu que vous devez chercher ; vous en écarter tant soit peu, c'est vous éloigner de la vraie vertu à laquelle vous devez aspirer.

N'écoutez point les bruits, quelque vrais qu'ils vous paraissent ; ce serait vous exposer à faire de grandes fautes, & à causer du trouble dans vos États. Ne vous déterminez jamais qu'après avoir bien réfléchi : c'est le seul moyen de faire recevoir vos ordres avec docilité, & d'empêcher vos peuples d'en murmurer.

Quoique le prince soit fort élevé au-dessus de son peuple, la vertu cependant les réunit. Qui ne sait être que compatissant, ne mérite pas d'occuper le trône ; qui ne sait que craindre, n'est point un bon peuple. La vraie compassion que doit avoir un prince, ne doit jamais être sans crainte, ni la crainte du peuple sans compassion. Si le peuple n'a pas au-dessus de lui un maître qui subvienne p.103 à ses besoins, qui juge ses différends, qui le retienne dans les bornes de la vertu & de la justice ; que de misères, que de maux & que de vices ! & si le peuple s'accordait à refuser de reconnaître son prince, que deviendrait son autorité ?

Craignez toujours l'autorité souveraine quand vous en serez revêtu ; soyez circonspect sur ce que vous désirerez le plus. Il est aisé de se laisser aller au penchant où une forte passion entraîne : épuisez vos trésors pour soulager vos sujets ; ne craignez point d'en faire trop ; le peuple, persuadé par là que vous l'aimez, se fera un plaisir d'en remplir le vide.

Que jamais il ne sorte de votre bouche aucune parole qui ne respire la vertu : c'est par cet organe qu'on insinue des sentiments de paix & de concorde ; ce sont les discours qui

[1] Mot à mot, le cœur du Tao est simple et fort délié.

> sèment la discorde. Rien de plus aimable, rien de plus doux que la parole ; rien aussi de plus cruel, rien de plus haïssable : souvenez-vous de ces vérités ; rappelez-vous les souvent dans la mémoire, & mettez-les en pratique ; je n'ai rien à vous dire de plus [1].

Yu, continuant à s'excuser d'accepter le trône, proposa à l'empereur de faire tirer par le *Pou* ou le sort, ceux que ce prince jugerait en avoir le mérite ; que si le sort tombait sur p.104 lui, dès lors il n'aurait plus rien à répliquer, & se soumettrait.

> — Il est inutile, dit l'empereur, de commettre au sort une affaire déterminée ; il y a longtemps que j'y pense, & que je l'ai arrêtée : j'ai consulté les grands, & ils sont tous de mon sentiment : les *esprits*, la *tortue* & le *chi* [2], approuvent mon choix, le *Pou* n'ajouterait rien à leurs suffrages ; vous serez mon successeur à l'empire.

Yu, prosterné, continua à faire de nouvelles instances, & pria l'empereur de penser à quelqu'autre.

> — Non, lui répondit-il, il est inutile d'en parler davantage, je vous le défends.

Yu fut enfin obligé de céder ; **2223.** le premier jour de l'année suivante, accompagné de tous les grands, il se rendit dans *Çhin-tsong*, c'est-à-dire dans la salle de l'empereur Yao, que Chun avoir fait construire, pour y faire

---

[1] Le P. Gaubil traduit : Je ne veux pas que vous refusiez encore le poste que je vous destine. Chap. *Tayumo*, pag. 17. Mais il n'y a rien de cela dans le texte qui porte simplement. *Tchin-yen pôu-tç'ai* mot à mot, *meus fermo non iterabitur* ; ce qui revient au sens du P. de Mailla à ce qu'il me semble ; à moins qu'on ne paraphrase ces paroles de la manière suivante : Je ne vous dirai pas derechef d'accepter le trône, je veux être obéi. La suite prouve que ce pourrait être là le véritable sens. *Éditeur*.

[2] Les sorts tirés de la tortue (*Kouei*) se pratiquaient en brûlant certaines herbes dans une écaille de tortue, jusqu'à ce qu'il s'y fit des fissures d'après lesquelles on conjecturait. Quelquefois on traçait diverses lignes, avec de l'encre, sur cette écaille, qu'on perçait ensuite avec une tarière pour qu'elle se fendit ; lorsque les fentes étaient étendues & se rapportaient aux lignes tracées, c'était d'un bon augure, & au contraire d'un mauvais augure lorsqu'elles les traversaient. Les Chinois avaient encore diverses autres manières de tirer les sorts, & ils employèrent même à cela les Koua de Fou-hi. *Éditeur*.

les cérémonies usitées en pareille occasion ; & là tous les grands le reconnurent pour leur souverain.

Il n'y eut que Yeou-miao, esprit turbulent, qui refusa hautement de le reconnaître, prit les armes, & se révolta deux ans après, comme il avait fait à l'élévation de Chun : l'empereur fit appeler Yu, & lui dit :

> — Tout l'empire est en paix, le seul Yeou-miao semble vouloir la troubler ; il refuse d'obéir à mes ordres, & ne veut pas vous reconnaître, p.105 prenez les troupes des six bannières, & allez le faire rentrer dans son devoir.

2221. Yu assembla les troupes, & leur dit :

> — Écoutez les ordres que j'ai à vous donner : Yeou-miao, sans nulle considération pour ses propres intérêts, prévenu de sa sagesse, semblable à un homme hors de sens, manque de respect à l'empereur, & refuse de se soumettre à ses ordres, comme si son habileté & ses talents pouvaient le mettre à couvert de notre vengeance. Il ne fait aucun cas des lois ; il foule aux pieds la vertu : les gens sages se retirent dans des lieux cachés, les peuples l'abandonnent, & il n'est suivi que d'une troupe vile & méprisable : le Ciel irrité veut le châtier ; je vous assemble afin de vous dire que la volonté de l'empereur est que nous allions punir son crime : disposez-vous à exécuter ses ordres : ayez tous la même générosité, le même courage & la même ardeur ; agissez de concert, & dès lors il nous sera aisé de le réduire.

Yu partit à la tête de ses troupes, & comme il voulait éviter d'en venir aux mains, pour épargner le sang, il se contenta de le tenir assiégé dans son gouvernement ; il se passa plus d'un mois sans qu'il parût que Yeou-miao, ni les révoltés se disposassent à se soumettre, ce qui causait du chagrin à Yu.

Pé-y qui accompagnait Yu dans cette expédition, s'en apercevant, lui tint ce discours :

> — La seule vertu peut toucher le Ciel, il n'y a point de lieu, quelqu'éloigné qu'il soit, où elle ne pénètre ; elle souffre de l'orgueil, mais l'humilité la fait prospérer. Lorsque l'empereur (Chun) était à la montagne de Li-chan où il travaillait à la terre, il gémissait sans cesse, & s'adressant au Ciel, il rejetait sur p.106 lui-même les fautes de son père & de sa belle-mère, & s'avouait coupable ; lorsqu'il était avec eux, loin de condamner leur conduite, il les servait avec respect : toujours humble, toujours rempli de crainte en leur présence, il toucha enfin le cœur de Kou-feou, & empêcha ce père dénaturé d'en venir aux dernières extrémités. Rien n'est plus agréable au Tien qu'un cœur droit & sincère ; pouvons-nous croire qu'il ne fléchira pas le cœur de Yeou-miao en notre faveur ?

Yu, pénétré de la sublimité de ces paroles, pour témoigner à Pé-y combien il en était touché, ordonna, sur-le-champ, à ses troupes de se retirer, & il les fit camper dans un endroit fort éloigné de Yeou-miao ; alors il ne s'occupa qu'à contenir ses soldats dans le devoir, à les animer à la pratique de la vertu, sans négliger cependant de leur faire faire les exercices militaires ; car pour ne pas les laisser oisifs, il fit faire, entre les deux escaliers de son palais, des danses, par ceux qui avaient les boucliers, & par ceux qui portaient des étendards, décorés de plumages. Au bout de soixante-dix jours, Yeou-miao, & les autres rebelles vinrent se soumettre.

Yu, plein d'estime pour la vertu & l'habileté de Kao-yao, se plaisait à converser avec lui. Un jour Kao-yao, lui dit :

> — Il n'est pas aisé de trouver un souverain qui remplisse parfaitement ses obligations ; la principale, c'est d'être vertueux ; une fois bien persuadé de ce principe, il travaillera si constamment à se perfectionner, que rien ne sera capable de l'en distraire ; ses sujets dès lors, à son exemple, ne voudront que le bien ; ils s'instruiront de leurs devoirs, ils se corrigeront eux-

mêmes de leurs défauts, & ses ministres seront les premiers à se rendre dignes de le servir. p.107

— Cela est bien, dit Yu, mais développez ces vérités ci.

— Le souverain répondit Kao-yao, est pour ainsi dire le principe & la source de la conduite de son peuple ; s'il garde une gravité majestueuse, & veille avec une continuelle attention sur lui-même, s'il observe exactement tous les règlements établis dans ses États, & ne s'oublie jamais ni dans ses paroles, ni dans ses actions ; s'il se laisse reprendre, avec docilité, de ses défauts, & s'en corrige ; s'il se ressouvient sans cesse que la perfection ne consiste pas seulement à bien commencer, mais à continuer de même jusqu'à la fin, on peut dire qu'un tel prince est digne de régner.

Quel avantage n'en résulterait-il pas ? Sa famille & les grands suivraient son exemple ; les sages de l'empire s'empresseraient à le servir ; il n'y aurait personne qui n'eût honte de ne pas pratiquer la vertu. Sa famille & sa cour bien réglées, tout l'empire se modèlerait sur le prince, & ses voisins participeraient à ce bonheur.

Ce n'est pas tout, continua Kao-yao, se connaître soi-même & se corriger, n'est point assez pour un souverain ; il faut encore qu'il étudie les hommes, qu'il discerne les bonnes & les mauvaises qualités de ceux qui le servent, qu'il connaisse le génie de ses peuples, & qu'il sache les rendre heureux.

— Ah, qu'il est difficile d'arriver à ce but, dit Yu ! Avoir la prudence de discerner les qualités des hommes, & leurs inclinations & leurs talents, pour les employer toujours à propos, cela est presqu'impossible. Qu'y a-t-il de plus inconstant & de plus changeant que le cœur du peuple ? Savoir le récompenser & le punir quand il le mérite, lui persuader qu'on n'agit que par amour du bien général, lui faire subir, sans qu'il en murmure, les plus justes châtiments ; p.108 éclairer les plus stupides, adoucir les

cœurs intraitables, de manière qu'ils chérissent également, & la main qui les châtie, & la main qui les récompense : certes le grand Yao lui-même aurait eu peine à y parvenir. Si un souverain avait toutes ces qualités, qu'aurait-il à craindre d'un Hoan-teou, ou d'un Yeou-miao ? Tout rebelles, tout corrompus qu'ils sont, ils viendraient d'eux-mêmes se soumettre. Que pourraient espérer, d'un tel prince, ces fourbes & ces flatteurs de profession, qui ne songent qu'à le tromper ? Ces sortes de gens ne seraient plus à craindre.

— Quoiqu'il soit difficile de connaître si un homme a de la vertu ou s'il n'en a pas, reprit Kao-yao, on peut cependant, en l'examinant de près, en venir à bout ; la vertu n'est pas idéale, elle a de la réalité, elle est agissante, & n'est même vertu qu'autant qu'elle cesse d'être concentrée en elle-même. Un sage qui ne fait aucun faux pas, & un homme vertueux, sont les mêmes ; il y a neuf manières de s'assurer de la vertu d'un homme, & de le reconnaître pour un vrai sage.

Un homme qui a les sentiments élevés & de l'ambition, se tiendra difficilement dans les bornes convenables, souvent il s'en écartera : un sage, au contraire, se renfermera strictement dans celles de la vertu. Un homme doux & complaisant, paraît souvent stupide ; la douceur & la complaisance dans un sage, donnent encore une idée plus avantageuse de lui. Souvent un homme simple & timide, se laisse aller à la crédulité. Un sage est toujours en garde contre les nouveautés, & ne se laisse pas persuader si facilement. Un homme qui a de l'habileté & des talents, est ordinairement présomptueux & sans égards pour les autres. Un sage qui a de la science & des talents supérieurs, p.109 n'est jamais sans méfiance de lui-même, & sans déférence pour les autres. Un homme affable & facile, se laisse souvent entraîner par le mauvais exemple ; le sage au contraire est ferme & inébranlable dans le bien. Un homme droit & sincère se

permet des paroles piquantes & qui offensent ; un sage qui a de la franchise, ne dit jamais rien de choquant, & ne respire que l'union & la concorde : un homme qui se pique de mener une conduite réglée est souvent minutieux ; un sage, toujours grave & sérieux, ne s'occupe que de choses utiles & sensées. Un homme qui a beaucoup d'esprit & de pénétration, est ordinairement opiniâtre & hardi : le vrai sage abandonne facilement son sentiment pour suivre celui des autres, quand il y reconnaît la vérité. Un homme qui a de la force & du courage, se laisse souvent emporter par la passion qui le domine : le sage sait modérer son courage par la prudence & la raison. Enfin, un homme qui ne pèche contre aucun de ces neuf chefs, est un vrai sage.

Ces neuf chefs, au reste, ne regardent pas indistinctement toutes sortes de personnes ; si les grands en pratiquaient seulement trois, & qu'ils les renouvelassent chaque jour, soir & matin avec persévérance, ils pourraient passer pour sages ; les princes & les gouverneurs des provinces qui ont les peuples sous leur direction, devraient en avoir six ; le souverain doit les posséder tous les neuf, puisque tout l'empire lui est soumis : étant homme, il ne saurait le gouverner tout seul ; & dès lors ne doit-il pas instruire par son exemple & par ses paroles, ceux qu'il emploie & commet à sa place ? Quelles doivent être ses inquiétudes à la vue du grand fardeau dont il est chargé ? p.110 Il ne se passe aucun jour qu'il ne soit obligé de déterminer ce qui et bien & ce qui est mal ; de décider du sort de quelqu'un de ses sujets. Si le choix qu'il a fait de ses officiers n'a pas été judicieux ; si ces officiers ne sont pas sages & vertueux, les maux qui sont la suite de ce mauvais choix, ne retombent-ils pas sur lui ? Il doit sans cesse se ressouvenir que le Ciel qui l'a choisi pour gouverner le peuple, ne l'a pas fait en vain ; qu'il ne l'a élevé au-dessus des autres que pour les instruire, & les conduire dans la pratique de la vertu ; si le peuple n'est pas ce qu'il doit être, ne sera-ce pas sa faute ? Qui sait honorer le Ciel, n'a pas

de peine à comprendre l'importance qu'il y a à se perfectionner soi-même, à connaître l'homme, & à rendre le peuple heureux.

Les cinq devoirs de la vie civile qui sont si justes & si raisonnables, viennent du Ciel, qui les a en quelque sorte gravés dans le cœur des peuples : les différents états de riches & de pauvres, de mandarins & de peuples, de souverains & de sujets, sont pareillement un don du Ciel ; il les a établis afin qu'il y eût de la subordination, & que les hommes s'aidassent mutuellement à pratiquer la vertu, & à veiller à ce que le vice ne triomphât point. Les cinq sortes d'habits [1], qui distinguent les différentes conditions, sont p.111 un présent du Ciel. Les cinq sortes de supplices, établis contre les criminels, ont été inspirés par le Ciel, afin que les peuples sussent qu'il châtie ceux qui s'éloignent de la vertu.

Le Tien est infiniment éclairé, il n'y a rien qu'il ne sache ; tout ce que nous avons d'esprit & de connaissances, viennent de lui. Il est juste, équitable, il récompense la vertu, & punit le vice ; la justice qui est parmi les hommes, tient son origine de lui : quoiqu'il y ait une distance infinie entre le ciel & l'homme, cependant ils communiquent ensemble par la vertu. Quelle

[1] L'usage de distinguer les conditions par la différence des habits, subsiste encore à la Chine. Le P. Gaubil remarque que la robe de cérémonie, appelée *Ming-fou*, tombe jusqu'aux pieds & traîne par derrière. « Sur le devant comme sur le dos, dit-il, sont brodées des figures d'animaux ou d'oiseaux, suivant la qualité de ceux qui les portent. Par-dessus cette robe est une ceinture d'or massif, large de quatre doigts ; elle est chargée de figures, ou de montagnes, ou de rochers, ou d'arbres, ou de fleurs, ou de caractères anciens, ou d'oiseaux ou d'animaux, suivant la charge que l'on occupe, ou le rang que l'on tient. Anciennement les bonnets que l'on portait avaient encore la marque distinctive de l'état des personnes ; chaque ministre ou officier, suivant sa place, portait un bonnet plus ou moins orné. » *Chou-king*, pag. 33. J'ajoute que les princes tributaires, avaient pour distinctif, outre les *Chouei*, dont j'ai parlé ci-devant, des robes qui, par leurs diverses broderies, marquaient leur rang. Les *Cong* ou ducs avaient neuf de ces marques honorifiques, les *Heou* & les *Pe* en avaient sept ; les *Tse* & les *Nan*, cinq ; les fils de ces princes n'en portaient que trois ; & les grands de la première & de la seconde classe, une seulement. Leurs bonnets avaient les mêmes marques distinctives relativement à leur rang. Les neuf ordres de magistrats & les six classes de mandarins d'armes, qui tiennent lieu aujourd'hui de ces anciens princes tributaires, mais qui n'en ont que le titre, portent encore ces marques. *Éditeur*.

vénération, mêlée de crainte & de respect, ne devons-nous donc pas avoir pour lui ?

Tout ce que je viens de vous dire, ajouta Kao-yao, est vrai, & il serait à souhaiter qu'on le mît en pratique.

— C'est le seul moyen, répondit Yu, d'acquérir un véritable mérite, mais je ne connais que vous capable de l'exécuter.

— Que dites-vous là ?, repartit Kao-yao. C'et le zèle que j'ai pour l'empereur qui m'a fait parler, & le désir p.112 d'engager ses ministres à le seconder dans le gouvernement de son peuple.

L'empereur, conversant un jour avec Kao-yao & Yu, demanda à ce dernier de sages conseils ; Yu se prosternant le visage contre terre, lui dit :

— Comme il est aisé d'oublier les maux passés, & difficile de les réparer lorsqu'ils arrivent, je pense sans cesse aux moyens qu'il faudrait prendre dans de pareils malheurs, & je ne suis pas tranquille [1].

Kao-yao l'ayant prié de s'expliquer, il reprit :

— Lorsque je me représente les affreux ravages que l'inondation causa dans l'empire, sous le règne de Yao, quelles peines & quels travaux il me fallut essuyer pour faire écouler les eaux à la mer ; ces eaux étaient si fortes, qu'elles semblaient vouloir s'élever jusqu'au ciel ; les collines en étaient submergées, elles environnaient de tous côtés les plus hautes montagnes ; les peuples étaient dans une désolation muette & effrayante. Je fis construire les quatre Tsai [2], sur lesquelles j'allai visiter les

[1] Selon l'interprète du Chou-king, suivi par le P. de Mailla, il semble que Yu ne veut parler que de lui-même & de ses travaux ; selon la traduction du P. Gaubil, le début de ce discours est : *Tous les jours je m'efforce de bien faire*. Le chinois porte mot à mot : *Ego meditor quotidiè summam diligentiam*, & il semble en effet que le but de son discours soit d'inspirer à l'empereur, à qui il l'adresse, l'activité nécessaire à un souverain. Du moins c'est le sentiment de *Tang-kou-tching* ; & la suite de ce discours paraît le faire entendre. *Éditeur*.

[2] On entend par les quatre *Tsai*, quatre sortes de voitures & de barques, tant pour les rivières, que pour les plaines & les montagnes.

montagnes ; à force de bras on coupa les bois & les broussailles, & je m'ouvris un chemin pour pouvoir juger du niveau de la terre, & conduire les eaux, depuis leurs sources jusqu'à la mer.

Les peuples avaient consommé leurs grains, & n'avaient p.113 pu en recueillir de nouveaux ; désespérés, ils ne savaient quel parti prendre : je leur envoyai Y pour leur enseigner la manière de chasser dans les montagnes, & de faire des filets pour pêcher ; je commençai par conduire les rivières des neuf provinces à la mer, en leur ouvrant des lits [1], capables de contenir leurs eaux ; je fis creuser les endroits bas, pour y réunir celles qui s'étaient répandues, que je fis communiquer ensuite avec les eaux courantes ; alors les campagnes commençant à se découvrir, j'envoyai Heou-tsie, pour engager les peuples à labourer les terres, & les diriger dans ce travail. Plusieurs provinces dont les terres ne rapportaient pas de grains, ne pouvaient s'en procurer que par le commerce ; mais pour l'établir, quelles peines ne me suis-je pas données ? Il me fallut ensuite les instruire des cinq devoirs, & pour régler les taxes & les tributs, connaître la nature des différents terroirs & ce qu'ils pouvaient produire.

Votre Majesté ne saurait remplir ses obligations, sans être continuellement agitée par la crainte. Si un p.114 souverain entreprend quelque affaire, il doit examiner avec soin les motifs qui l'y déterminent, & suivre toujours le parti de la paix & de la douceur ; la chose est-elle facile ? Ses ministres doivent être

[1] Voici comment les Chinois s'y prenaient anciennement pour faire écouler les eaux : un *meou* contenait cent pas carrés ; on creusait dans chaque *meou* un petit canal d'un pied de profondeur sur autant de large, appelé *Kuen*. Pour chaque centaine de *meou* on creusait un canal de deux pieds de profondeur sur autant en largeur, appelé *Soui*. Neuf cents *meou* faisaient un *tsing*, & dans chaque *tsing* on creusait un canal de quatre pieds de profondeur sur une égale largeur, appelé *Keou*. Cent *tsing* faisaient un *tching*, & on creusait dans ce *tching* un canal de huit pieds de fonds sur autant de large, appelé *Hiu*. Cent *tching* faisaient un *toung*, & dans chaque *toung* on creusait neuf canaux, appelés *Kouei*, de seize pieds de profondeur sur autant de large. Les *Kuen* se rendaient dans les *Soui* ; les *Soui* dans les *Keou*, les *Keou* dans les *Hiu*, les *Hiu* dans les *Kouei*. Neuf *Kouei* conduisaient dans la rivière la plus voisine les eaux répandues dans un terrain de 300 *lis* quarrés, &c. Les Chinois prétendent que Yu procéda de cette manière pour faire écouler les eaux ? *Éditeur*.

humbles, soumis, droits & capables de remplir ses intentions pour le bien général ; s'ils ne sont pas tels, il les a mal choisis. Il doit toujours se ressouvenir qu'il n'est que le dépositaire de l'autorité qu'il a en main ; que c'est du Chang-ti qu'il l'a reçue, & que son bonheur dépend d'exécuter ponctuellement sa volonté. Un prince, accablé de tant de soins, peut-il être sans crainte ?

— Cela est vrai, dit l'empereur, je compare mes ministres à mes voisins qui me doivent leur secours. Vous êtes mes yeux & mes oreilles, vous êtes mes pieds & mes mains ; nous ne faisons qu'un corps ; vous m'aidez à gouverner l'empire par vos lumières & vos conseils ; voilà ce que vous devez être. Si l'œil ne voit pas, si l'oreille n'entend pas, si les bras & les pieds sont sans mouvement, que peuvent la tête & le cœur, quelque éclairés qu'ils soient ?

Je me rappelle notre ancien habit de cérémonie : sur celui de dessus, on voit peints le soleil, la lune & les étoiles, les montagnes, le dragon & le faisan : sur celui de dessous, on a brodé cinq sortes de couleurs, le vase [1] dont on use dans la salle des cérémonies pour les ancêtres, l'herbe aquatique, le feu, le riz blanc, la hache d'armes p.115 & la lettre *Fo* [2] ; toutes ces images sont les emblèmes de ce que nous devons être. La lumière du soleil, de la lune & des étoiles, signifie les connaissances qui nous sont nécessaires pour bien gouverner ; les montagnes annoncent quelles doivent être notre confiance & notre fermeté dans le bien. Le dragon marque l'habileté à nous servir de toutes sortes de moyens, même de l'inclination du peuple, pour

[1] Ce vase, appelé Tsong-y, était une coupe ou aiguière sur laquelle était ciselée, d'un côté la figure d'un tigre, & de l'autre celle d'un singe à queue fort longue & fourchue. Lorsqu'il pleut, ce singe se suspend à une branche d'arbre à la renverse, & bouche ses narines, soit avec sa queue, soit avec ses deux doigts. Il étoit le symbole de la prudence, comme le tigre l'étoit de la force. Le feu désignait la sagesse ; le riz, l'obligation de nourrir le peuple. *Éditeur*.

[2] *Fo*. Cette lettre qui exprime un *coussin*, était le distinctif particulier des habits de cérémonie.

1.

2.

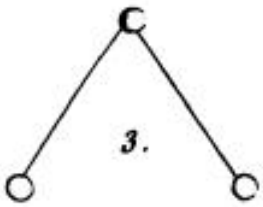
3.

4.

5.

6.

Ornements brodés sur les habits de cérémonie

1. Le soleil. — 2. La lune. — 3. Les étoiles. — 4. Les montagnes. — 5. Les dragons. — 6. Le Faisan.

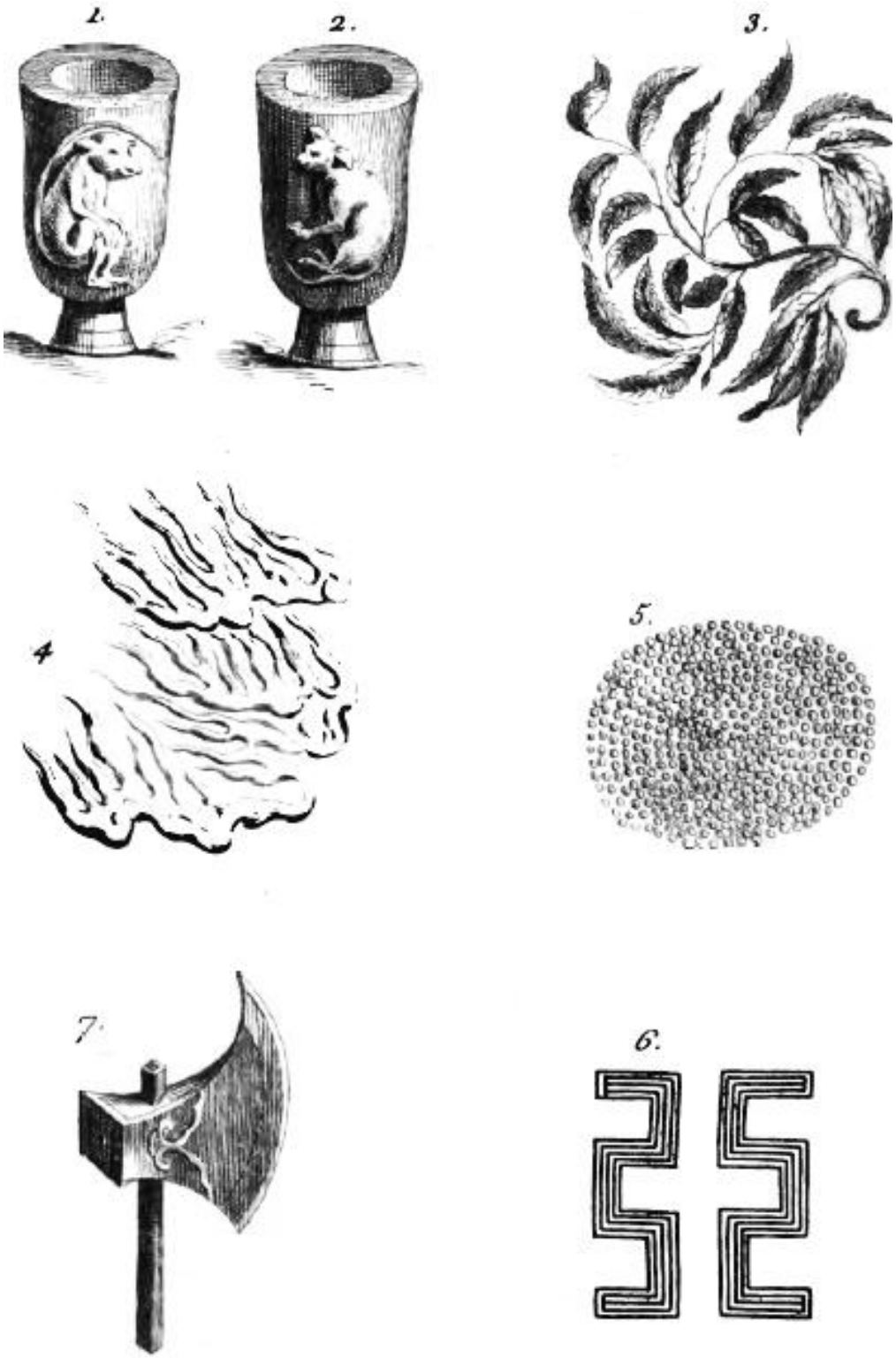

Ornements brodés sur les habits de cérémonie

1. 2. Vases en usage dans la salle des ancêtres. — 3. Herbe aquatique. 4. Feu. — 5. Riz blanc. — Caractère Fo. — 7. Hache d'armes.

lui insinuer la vertu ; enfin, la beauté & la variété des couleurs dans le plumage du faisan, nous montrent le bon exemple que nous devons donner par la pratique des différentes vertus [1].

L'habit de dessous, sur lequel sont brodées six choses différentes, nous apprend les six vertus que nous devons avoir gravées dans le cœur. Le vase dont on se sert dans la salle des ancêtres, est un symbole de l'obéissance & de la piété filiale. L'herbe aquatique, de la pureté & du désintéressement ; le feu, du zèle & de l'amour ardent pour la vertu ; le riz blanc, de l'abondance que nous devons procurer aux peuples ; la hache d'armes, de la justice à punir le vice, & le caractère *Fo*, du discernement qu'on doit avoir du bien & du mal

Ces images que vous voyez, ou peintes ou brodées sur mes habits, ne sont pas instructives seulement pour le prince, elles le sont encore pour ses ministres : Yu, si je viens à m'écarter des devoirs qu'elles me prescrivent, p.116 vous devez m'aider à me corriger ; il ne faut pas que le respect humain vous arrête, ni que vous blâmiez en arrière de moi, ce que vous n'auriez pas l'assurance de désapprouver en ma présence. Vous êtes mes pieds & mes mains, mes yeux & mes oreilles, mes plus proches voisins, je dois avoir soin de vous, je dois veiller sur tout ce qui vous regarde ; mais les bras & les pieds, les yeux & les oreilles, ne doivent agir que suivant les mouvements que la tête leur imprime. Ce n'est pas tout, vous ne devez pas vous contenter d'être droits & sincères ; il faut encore que vous travailliez à rendre les autres de même. Vous, Yu, prenez surtout garde que ceux qui vous approcheront, ne soient dissimulés & adroits à

[1] Suivant la version du P. Gaubil, l'empereur veut faire, de ses deux sages ministres, des tailleurs d'habits. « *Lorsque je vois la figure des ancien habits, je veux en faire de semblables… Vous êtes en état de faire ces sortes d'habits* ». Chou-king, pag. 37.

cacher leurs défauts : éprouvez-les avant que de les mettre en place, & ne vous en servez qu'après les avoir bien connus.

Si leurs talents peuvent vous être utiles, travaillez à les corriger de leurs défauts ; commencez par les exhorter à changer ; si vos exhortations n'obtiennent rien, faites que la honte les corrige ; mais s'ils ne sont pas sensibles à la honte, vous ne pourrez les employer ; car ils ne manqueraient pas d'être un jour dangereux à l'État : il vaut mieux les livrer à la justice, que de leur laisser la liberté de faire le mal.

Ne peut-on pas dire encore, reprit Yu, que la source de l'amendement des cœurs, réside principalement dans le prince. Si ce prince est véritablement tel qu'il doit être, sa vertu se répandant partout & jusqu'aux mers les plus reculées, les véritables sages des autres royaumes, frappés de tant de vertus, n'aspireront qu'au bonheur de vivre sous ses lois, & viendront en foule lui offrir leurs services ; si p.117 ce prince les recevoir, il examinerait leurs paroles & leurs actions, & les récompenserait à proportion de leur mérite ; dès lors quelle émulation n'y aurait-il pas parmi les peuples ?

Un prince qui doit monter sur le trône, ne saurait trop s'appliquer à la vertu. Il ne faut pas qu'il imite l'orgueilleux Tan-tchu, fils de l'empereur Yao. L'orgueil fut la source de tous les vices auxquels il s'est abandonné ; il ne suivait que son penchant à la vanité, & foulait aux pieds toutes les lois : inappliqué aux affaires, jamais il ne s'occupa que de ses plaisirs & de la chasse ; avide du bien d'autrui, il passait les nuits & les jours à des entreprises extravagantes, comme s'il eût eu le dessein de faire marcher des barques sans eau ; toujours accompagné d'une troupe de libertins, il s'est livré à toutes sortes de débauches, comme s'il eût voulu mettre fin à sa famille.

J'ai toujours eu en horreur une pareille conduite ; elle m'a servi d'instruction pour être sur mes gardes : lorsque je fus destiné à réparer les dégâts de l'inondation, j'épousai la fille de Tou-chan-

chi ; je ne restai que quatre jours avec elle, & je partis aussitôt pour la commission dont j'étais chargé ; j'eus un fils appelé Ki ; je l'entendis pleurer amèrement, mais tout occupé de mon devoir, j'y fis peu d'attention ; Yeou-miao, ajouta Yu, n'est point encore venu s'acquitter de son devoir, Votre Majesté doit y penser ; quoique l'empire soit en paix, il ne faut pas laisser prendre de l'ascendant à un cœur orgueilleux.

— Si les peuples me sont soumis, répondit l'empereur ; s'ils vivent contents & en paix, c'est à vos travaux qu'ils doivent ce bonheur ; il n'y a personne dans l'empire qui n'en soit convaincu : pour ce qui regarde Yeou-miao, n'en ayez p.118 aucune inquiétude ; Kao-yao, dont la sagesse & la vigilance sont connues, est à la tête du tribunal des crimes, & tant qu'il aura cet emploi, il n'y a pas à craindre que quelqu'un soit assez osé pour mépriser mes ordres.

L'empereur jugeant de quelle importance il était que la jeunesse fût de bonne heure instruite dans la vertu & dans les sciences, fonda, dans cette vue, des collèges, & voulut qu'au bout d'un certain temps, ceux qui les fréquenteraient, subissent un examen, pour faire preuve de leur capacité ; mais il recommanda que dans ces examens, on eût plus d'égard à la vertu qu'à la science.

Il établit aussi deux différentes sortes d'hôpitaux, où les vieillards infirmes & hors d'état d'agir, pussent passer tranquillement le reste de leurs jours : l'un plus commode pour ceux qui avaient rempli des charges & servi l'État ; & l'autre, pour le peuple ; il y fit régner un si bon ordre que l'âge était le premier titre pour y être admis. Chun se faisait un plaisir de visiter ces vieillards ; il les interrogeait sur les choses passées, les consultait sur les présentes, & ne dédaignait pas de les servir.

2208. Cet empereur mourut à Ming-tiao, en visitant les provinces de l'empire, la quarante-huitième année de son règne, & la cent-dixième de son âge. Il fut regretté & pleuré de ses sujets. Il marcha sur les traces de

Yao dont il fut l'image, & dont il acquit la gloire par ses vertus. Le célèbre philosophe Confucius, a perpétué la mémoire de ses actions dans le *Chu-king*, & malgré tant de siècles qui se sont écoulés depuis, les Chinois le citent encore tous les jours comme un des modèles que les souverains doivent suivre [1].

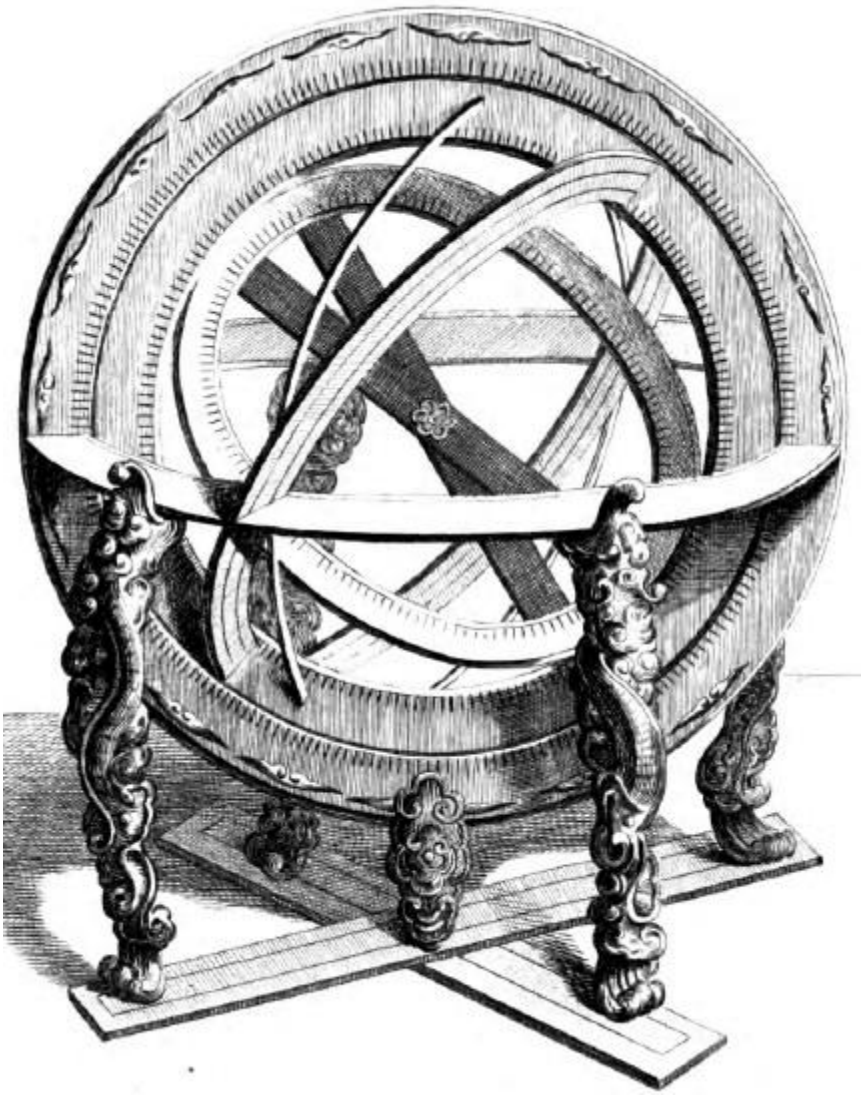

Sphère de l'empereur Chun.

@

[1] Chu-king. Mong-tse. Sse-ki. Tsien-pien. Tong-tchi. Ouai-ki.

PREMIÈRE DYNASTIE

LES HIA

YU

@

p.119 **2205.** Après la mort de Chun, Yu son collègue, loin d'ambitionner l'empire, imita la conduite de son prédécesseur, & céda la couronne à Chang-kiun, fils de son bienfaiteur ; mais les grands de l'empire, prévenus de son mérite, & respectant en lui le choix que Chun en avait fait préférablement à son fils, abandonnèrent tous Chang-kiun, & forcèrent Yu, qui résista longtemps, de monter enfin sur le trône, & de faire taire la modestie qui jusque-là l'en avait éloigné, Ce prince transféra sa cour à Ngan-y, qui dépend aujourd'hui de Ping-yang-fou.

p.120 Après le sacrifice au Chang-ti, & les cérémonies qui se pratiquaient à l'installation des empereurs, Yu nomma Kao-yao & Pé-y, pour être ses conseils ; il les éleva pour cet effet à la dignité de gouverneurs de l'empire ; l'expérience qu'il avait fait de la prudence & de la capacité de ces deux sages sous le règne de Chun, dirigea son choix. Alors il fit savoir aux grands & à tous les gouverneurs des provinces, qu'ils eussent à se rendre au pays de Tou-chan, entre le fleuve Kiang & le Hoai-ho, où il avait convoqué une assemblée générale pour les affaires de l'État.

Yu choisit le pays de Tou-chan, comme celui où il était plus aisé de se rendre de toutes les parties de l'empire : dans cette grande assemblée, il s'étendit beaucoup sur les louanges de Yao & de Chun, par rapport au gouvernement de l'État, & aux obligations qu'il leur avait ; il rappela les sages instructions de ses prédécesseurs, & exhorta les grands à continuer de les mettre en pratique & à rendre les peuples heureux.

Lorsque Yu monta sur le trône il était déjà âgé de quatre-vingt-treize ; quoiqu'il fût naturellement d'une constitution robuste, les grandes fatigues qu'il avait essuyées, surtout en parcourant diverses fois les provinces de l'empire, avaient beaucoup diminué ses forces. **2204.** Dès la seconde année de son règne, il pensa à se donner un successeur : son dessein était de choisir Kao-yao ; mais la mort enleva ce sage ministre, dans le temps

qu'il était sur le point de le nommer ; à son défaut, il jeta les yeux sur Pé-y, qu'il s'associa à l'empire [1].

p.121 **2203.** La troisième année de son règne, suivant ce qui avait été établi du temps de l'empereur Chun, Yu fit un examen général de tous les mandarins, tant de la cour que des provinces ; il eut la consolation de voir que chacun s'appliquait à remplir les fonctions de sa charge, & qu'il était plus obligé à récompenser qu'à punir.

2202. L'année suivante, les peuples des frontières de l'empire, à l'exemple des barbares leurs voisins, se laissèrent gagner par la superstition, & feignirent que les esprits mal-faisans avaient établi leurs demeures dans les bois, les rivières, les montagnes & les étangs : l'empereur n'oublia rien pour les désabuser, & pour empêcher ces erreurs de faire des progrès, il fit fondre neuf grandes urnes appelées *Ting*, à raison des neuf provinces dont l'empire était composé ; car on remarquera que la division de la Chine, en douze provinces, subsista peu, & qu'on revint à son ancien partage en neuf. Yu fit graver sur ces urnes la carte de chaque province, qu'il accompagna de figures hideuses & épouvantables, afin que les peuples en eussent horreur ; on faisait passer ces monstres pour les esprits que les barbares avaient en vénération.

2201. La cinquième année de son règne, Yu fit la visite des provinces ; il y fut occupé trois ans. Comme il entrait dans le pays de Tsang-ou, il vit, sur le chemin, le corps d'un homme qu'on avait assassiné depuis peu ; il en fut si touché, que descendant de son char, il alla auprès du mort, & se mit à pleurer, en s'écriant :

> — Que je suis peu digne de la place que j'occupe ! Je devrais avoir un cœur de père pour mon peuple, & empêcher par mes soins & ma vigilance qu'il ne s'abandonnât à des crimes de p.122 cette nature ; s'il les commet, ne doivent-ils pas retomber sur moi [2] ?

---

[1] Sse-ki. Mong-tse.
[2] Ou-yuei-tchun-tsieou. Li-ki. Tço-tchuen. Tsien-pien. Tchin-fou-tchuen sous les Tong-han.

Quelque temps après, il rencontra une bande de criminels, qu'on menait en prison ; il s'approcha d'eux, & demanda à ceux qui les accompagnaient, où ils les conduisaient : en prison, lui répondirent-ils ; sur cette réponse l'empereur poussa un grand soupir, & aussitôt les larmes lui coulèrent des yeux : ces gens surpris, ajoutèrent que c'étaient des criminels qui méritaient la mort.

> — Pourquoi Votre Majesté paraît-elle touchée de l'état où elle les voit ? Ils l'ont bien mérité.
>
> — Ah ! leur répondit-il, sous les règnes de Yao & de Chun, les peuples se faisaient un devoir de se modeler sur les vertus de ces grands princes ; sous mon règne, chacun se laisse aller à ses propres inclinations, & ne fait que ce qu'il veut ; voilà ce qui me touche sensiblement.

2198. Lorsque Yu eut traversé le fleuve Kiang, il s'avança du côté du lac Tching-tse [1] ; les peuples pour le régaler, lui présentèrent une boisson, qu'un particulier nommé Y-tché, avait inventée & tirée du riz, boisson à laquelle les Chinois donnent le nom de vin ; Yu en but, la trouva bonne ; mais remarquant qu'elle pouvait troubler la raison,

> — Ah ! dit-il, combien de malheurs je prévois que cette boisson causera à la Chine ! qu'on exile hors de nos limites celui qui l'a inventée & qu'on ne lui permette jamais d'y rentrer.

Ce fut là le dernier acte de justice que fit Yu, car peu de temps après, p.123 s'étant avancé plus au sud, il mourut à Hoei-ki, la septième année de son règne & la centième de son âge ; il fut enterré à la montagne [2] de Chang-mao-chan, à deux lieues de Chao-hing-fou [3].

---

[1] Aujourd'hui le lac Tai-hou dans la province de Tche-kiang.
[2] On y entretient encore aujourd'hui des soldats pour garder son tombeau.
[3] Ouai-ki. Confucius Kia-yu. Sse-ki. Coue-yu.

TI-KI

@

2197. Suivant les dispositions du grand Yu, Pé-y, qu'il s'était associé à l'empire devait lui succéder ; cependant ce fut Ti-ki, fils de Yu, qui monta sur le trône après les trois ans de deuil. Pé-y abandonna la couronne à Ti-ki, & se retira à la montagne Ki-chan. Les grands le laissèrent aller seul dans cette retraite ; Tan-tchu, dirent-ils, fils de Yao, & Chang-kiun, fils de Chun, ne succédèrent pas à leurs pères, parce que ils en étaient indignes ; mais Ti-ki est un prince sage, éclairé, un digne fils du grand Yu, pourquoi ne lui succéderait-il pas ? Sans délibérer davantage, ils le mirent sur le trône, & le reconnurent pour leur maître ; de manière que c'est à Ti-ki que l'empire cessa d'être électif, & commença à être héréditaire & à passer du père au fils. Ainsi, Yu fut le fondateur de la première dynastie qu'on appella *Hia*, du nom de la principauté que Chun lui avait donnée en récompense de ses services.

Pé-y retiré à Ki-chan, ne jugea pas à propos de retourner à la cour ; au reste, il ne jouit pas longtemps des douceurs qu'il y goûtait ; car à peine Ti-ki eut pris possession de l'empire, que Pé-y tomba dangereusement malade p.124 & mourut. Ti-ki fut sensible à sa mort, & afin de faire connaître l'estime & le respect qu'il avait pour un homme que l'empereur Yu avait jugé digne d'être son collègue, & de lui succéder, il le plaça au rang des empereurs, & lui fit faire des obsèques avec les mêmes cérémonies que s'il fût mort empereur.

TI-KI s'employa avec tant de soin, d'habileté & de sagesse dans les affaires, & montra tant de modération & de déférence pour les conseils qu'on lui donnait, que les grands & le peuple reçurent ses ordres avec la même soumission, & la même satisfaction, qu'ils recevaient auparavant ceux du grand Yu.

2196. Le premier jour de la seconde année de son règne, tous les grands vinrent lui rendre hommage, suivant l'usage. Il les reçut avec bonté,

leur fit un magnifique banquet dans une grande & superbe salle, bâtie sur le sommet d'une petite colline, appelée *Kiun-tai* ; il leur parla avec tant de sagesse de la conduite qu'ils devaient tenir à l'égard des peuples confiés à leurs soins, qu'ils déclarèrent hautement que personne n'était plus digne que lui de succéder au grand Yu, son père [1].

On remarqua que Yeou-hou-chi, gouverneur d'une des provinces de l'empire, ne s'était pas trouvé à cette cérémonie, & on apprit quelques mois après qu'il avait pris les armes, qu'il ravageait les provinces voisines de la sienne, & principalement le pays de Kan [2].

p.125 **2195.** L'empereur Ti-ki, irrité de la témérité de Yeou-hou-chi, assembla les chefs des six bannières, & leur dit :

> — Je vous ai fait venir pour vous avertir de la révolte de Yeou-hou-chi ; cet homme, sans égard aux productions des cinq éléments qui contribuent à l'entretien & à la subsistance du peuple, ravage & détruit tout le pays de Kan. Par un aveuglement funeste, il foule aux pieds les trois devoirs essentiels, qui sont d'honorer le Ciel, de respecter son prince, & d'aimer le peuple ; il n'est point venu ici me reconnaître ; ce n'est point moi qu'il a offensé, c'est le Ciel dont je tiens la place. Le Ciel veut que je le venge, & que je lui ôte une vie dont il fait un si mauvais usage ; c'est pour obéir avec respect à ses ordres, que je veux aller à la tête de mes troupes : ainsi préparez tout avec diligence, je veux partir sans délai.

Tout étant disposé, Ti-ki fit défiler ses troupes vers le pays de Kan, où il rencontra Yeou-hou-chi, & résolut aussitôt de lui livrer bataille ; Yeou-hou-chi, de son côté, ne chercha pas à l'éviter. A l'approche de l'armée impériale, il mit la sienne en ordre de bataille. Ti-ki rangea ses troupes de cette manière : il posta sur les deux ailes les charriots de guerre qui

---

[1] Tso-kieou-min. Tsien-pien. Ouai-ki.
[2] Aujourd'hui Hou, ville du troisième ordre dans le district de Si-gan-fou, capitale du Chen-si.

portaient vingt-cinq hommes armés de flèches, de piques & de sabres, & la cavalerie au centre ; après quoi il leur fit cette harangue.

> — Souvenez-vous que c'est pour le Ciel que vous combattez : vous qui êtes sur les ailes, soyez attentifs aux ordres qu'on vous donnera, faites voir que vous êtes habiles à tirer de la flèche & à vous servir de la pique ; ce sont mes ordres, respectez-les ; & vous cavaliers, au premier signal qu'on vous fera, entrez avec courage dans les rangs que p.126 les flèches auront éclaircis ; soyez sûrs que je récompenserai, jusques dans leurs descendants, ceux qui se distingueront ; mais ceux qui ne feront pas leur devoir, & n'obéiront point à l'ordre, je les ferai mourir, eux & leur postérité.

L'empereur fit sonner la charge, & ses ordres furent si ponctuellement exécutés, que toute l'armée de Yeou-hou-chi fut entièrement défaite ; on ignora ce que devint Yeou-hou-chi ; il ne parut plus. Par cette action de vigueur, tout le pays qu'il avait troublé fut remis en paix. Le règne de Ti-ki, ne fut que de neuf ans ; **2189.** il mourut à l'âge de quatre-vingt-onze ans [1].

[1] Chou-king-siu, chap. Kan-chi. Sse-ki. Ouai-ki. Tsien-pien.

TAI-KANG

@

2188. Tai-kang, son fils aîné, succéda à sa couronne, mais non pas à ses vertus. Content du rang élevé où le droit seul de sa naissance l'avait placé, sans prendre aucun soin des affaires, toute son occupation fut de se plonger dans la débauche du vin & des femmes ; il faisait de fréquentes parties de chasse du côté de la rivière Lo-ho, où il passait souvent cent jours de suite sans revenir à la cour.

Le peuple, voyant ses campagnes ravagées par ces chasses destructives, qui le privaient du fruit de ses travaux, murmurait hautement, & se serait infailliblement révolté, sans la considération, que Tai-kang était le petit-fils de Yu dont la mémoire était si chérie : on se contentait donc de se plaindre. Les grands de la cour pleins d'estime & de p.127 vénération pour la famille du grand Yu, ne cessaient de lui faire connaître les cris du peuple, de lui représenter le tort qu'il faisait à sa réputation, & le danger auquel il s'exposait. Toutes ces représentations, ni les suites fâcheuses qu'il y avait à craindre, ne firent aucune impression sur son esprit, & pendant dix-neuf ans, ce prince insensible, ne donna même pas le moindre signe qu'il voulût se corriger.

Il y avait alors à la cour de Tai-kang un de ses principaux ministres, gouverneur de Kiong, appelé Yé ; c'était à lui principalement que le peuple adressait ses justes plaintes, & il ne manquait pas de les faire parvenir à l'empereur. Ce gouverneur voyant donc que ses prières, ses remontrances, & ses menaces mêmes étaient inutiles, eut d'abord le dessein de quitter la cour ; **2170.** mais faisant réflexion que c'était exposer l'empire à des troubles, & la famille du grand Yu à perdre la couronne, & peut-être même à périr entièrement, il jugea que le meilleur parti était d'élever Tchong-kang, second fils de l'empereur Ti-ki, sur le trône, & de fermer le chemin de la cour à Tai-kang, lorsqu'il reviendrait de l'une de ses longues parties de chasses.

Cette résolution prise, il leva un corps de troupes nombreux, se mit à leur tête, passa le Hoang-ho, & alla se poster sur les rives méridionales de ce fleuve, pour y attendre l'empereur Tai-kang, & l'arrêter ; les cinq frères de Tai-kang, à qui le gouverneur n'avait point découvert son dessein, prirent cette démarche pour une révolte, & dans cette pensée ils passèrent le Hoang-ho avec précipitation, & coururent vers l'empereur, leur frère, pour mettre au moins en sureté l'impératrice leur mère, qui avait suivi son fils. Les poètes d'alors composèrent une pièce de p.128 vers, intitulée : *Ou-tse-tchi-ko*, c'est-à-dire, la chanson des cinq fils, qu'ils supposèrent avoir été chantée par les cinq frères de Tai-kang, sur les bords de la rivière de Lo. Ces vers qui se trouvent dans le *Chi-king*, contiennent de fort belles maximes mêlées de quelques plaintes. Voici le sens de cette élégie [1].

Le premier dit : « suivant les instructions de notre illustre aïeul (le grand Yu), un prince doit se faire aimer de son peuple, & se bien garder de le mépriser ; il est le fondement d'un empire ; si ce fondement est solide, l'empire jouira des douceurs de la paix : lorsque je réfléchis sur ce principe, je vois effectivement qu'il n'y a personne, ni homme ni femme, quelque petits & méprisables qu'ils soient, qui ne puissent me nuire ; faut-il après trois rechutes, attendre que le peuple fasse éclater son ressentiment ? Ne vaut-il pas mieux le prévenir ? Mon appui sur le peuple est aussi peu solide que celui d'un cocher sur des traits pourris, auxquels il attellerait ses chevaux. Celui qui est au-dessus des hommes, ne doit-il pas les craindre & les respecter ? C'est un vaisseau porté sur les ondes qui peut en être submergé.

Le second s'explique ainsi : « suivant les instructions de notre illustre aïeul, un prince, qui dans l'intérieur de son palais s'abandonne aux plaisirs & à la débauche, sans aucune retenue ; & au-dehors se laisse entraîner à la fureur de la chasse, un prince qui aime le vin & la musique d'une manière immodérée, qui se plaît à élever de somptueux bâtiments, & à en faire

[1] Chou-king, chap. *Ou-tse-tchi-ko*. Tsien-pien.

peindre les murailles, un tel prince p.129 n'est pas loin de sa perte, il ne faut qu'un de ces défauts pour le mettre en danger de perdre l'empire.

Le troisième : « depuis Tao-tang (c'est un des noms de Yao) les empereurs ont demeuré à Ki [1], & ont suivi les traces de ce grand prince ; maintenant que notre frère s'en écarte, & renverse toutes ses lois, faut-il être surpris s'il est sur le point de perdre l'empire !

Le quatrième s'exprime de la sorte : « tout le monde sait combien notre respectable aïeul était éclairé ; maître de tout l'empire, il a laissé les règles les plus sages à ses descendants ; il a porté son attention jusqu'aux poids & aux mesures, capables de remplir les trésors du prince. On néglige ces règles, & on ne fait aucun cas de ces modèles : aussi un sujet rebelle est-il sur le point de ruiner sa famille & de lui enlever l'empire.

Le cinquième finit ainsi : « hélas ! où retourner maintenant ? J'ai le cœur accablé de tristesse ; le peuple irrité, s'est déclaré notre ennemi : sur qui nous appuyer ? Mon cœur est noyé dans le chagrin ; quelle honte & quelle confusion pour nous ! hélas ! le repentir d'avoir fait si peu de cas de la vertu, peut-il réparer le passé ?

2169. L'empereur Tai-kang, averti de la démarche du gouverneur de Kiong, voulut aussitôt retourner à la cour ; mais tous les passages du Hoang-ho lui étant fermés, il tomba entre les mains de Ye, qui le conduisit à Yang-hia, où il fit bâtir une ville, à laquelle il donna le nom de ce malheureux prince, & l'appella Tai-kang ; nom qu'elle a conservé p.130 jusqu'à présent, c'est Tai-kang-hien, dans la province de Ho-nan : Ye l'y fit resserrer étroitement, & mit sur le trône Tchong-kang son frère, qui ne voulut, cependant, jamais prendre le nom ni le titre d'empereur du vivant de son frère ; **2160.** car ce ne fut qu'à la mort de Tai-kang, arrivée dix ans après qu'il commença à dater les années de son règne.

---

[1] Yao, Chun & Yu tenaient leur cou au sud de Ki-tcheou entre Ping-yang-fou & le Hoang-ho.

TCHONG-KANG

@

2159. Ye avait jusque-là exercé la charge de premier ministre & de gouverneur de l'empire ; mais comme rien n'est plus capable de pervertir le cœur de l'homme qu'une trop grande ambition, Ye oublia son ancienne vertu. A la mort de son prince qu'il avait détenu prisonnier durant dix ans, il crut qu'il pouvait aspirer au trône ; il travailla, dans cette vue, à se faire un parti, & sut gagner, entr'autres, les mathématiciens Hi & Ho, qui étaient alors absents de la cour. Tchong-kang, prince sage & prudent, pénétra les desseins de Ye. Il commença à s'en défier, & à craindre sa trop grande autorité ; mais pour ne pas l'obliger à lever le masque, il lui laissa la charge de premier ministre, & se contenta de lui ôter celle de général de toutes les troupes, qu'il donna à Yn-heou.

Hi & Ho qui se trouvaient alors gouverneurs de provinces, appuyés de l'autorité & de la protection de Ye, avec qui ils avaient de grandes liaisons, ne se mettaient plus en peine de s'acquitter de leur devoir de mathématiciens de l'empire ; ils ne daignèrent pas donner avis à l'empereur d'une éclipse de soleil, qui arriva l'automne de cette année ; mais plongés dans la débauche & le vin, ils ne songeaient p.131 qu'à leurs plaisirs. L'empereur Tchong-kang, irrité de leur conduite, ordonna à son général d'aller à la tête de ses troupes, pour les punir.

Yn-heou assembla l'armée :

> — Chers compagnons, leur dit-il, pour vous faire comprendre le crime des mathématiciens Hi & Ho, il faut vous rappeler les sages instructions que nous a laissé le grand Yu ; elles sont vraies, solides, claires & capables de soutenir un empire.
>
> Suivant ces instructions, nos premiers souverains n'ont eu un si heureux succès, que parce qu'ils étaient attentifs aux volontés du Ciel, & qu'ils s'y conformaient dans leur conduite ; leurs ministres

n'avaient d'autre but que de pratiquer la vertu, & de maintenir le bon ordre parmi le peuple. Ils étaient de la dernière exactitude à ne point transgresser les lois ; tous les mandarins, animés par leur exemple, les secondèrent, & c'est par ce moyen que notre empire si s'est élevé.

On voyait les *Tsieou-gin*, chargés de publier les ordres, aller chaque année à la lune du printemps, la clochette à la main, crier de tous côtés, à haute voix : si quelqu'un de ceux qui sont en place a remarqué des défauts dans le gouvernement, ou dans la conduite de l'empereur, qu'il le dise avec liberté : quiconque, parmi les artisans, a découvert quelque chose de nouveau & de rare, capable de plaire à l'empereur, qu'il l'apporte pour lui être présenté ; si l'on n'a pas de respect pour cet ordre, qu'on s'attende à être sévèrement puni [1].

p.132 Aujourd'hui nous voyons Hi & Ho, renverser les règles de la vertu ; plongés dans le vin, ils ne pensent qu'à troubler l'État, & abandonnent les obligations de leurs charges, en mettant de la confusion dans les révolutions des astres. Le premier jour de la lune d'automne, sur les huit heures du matin, il est arrivé une éclipse de soleil hors de la constellation Fang ; les aveugles ont battu du tambour, les petits mandarins & les peuples, faute d'en avoir été avertis, en ont été épouvantés, & ont couru avec précipitation. Hi & Ho, comme des termes insensibles, ont fait

[1] La version du P. Gaubil présente un autre sens, & porte qu'au son de la petite cloche, les officiers de ceux qui étaient chargés d'instruire les autres, étaient avertis « *de se corriger mutuellement, de voir & d'exhorter les ouvriers* ». A la Chine, selon Magaillans, chaque douzaine de famille a un chef, appelé *Pâi-teôu*, & dix Pâi-teôu en ont un autre, appelé *Tsong-kia*, qui est obligé d'avertir les tribunaux du *Tou-tcha-yuen*, dont les mandarins sont visiteurs de la cour & de l'empire, de ce qui se passe dans son district contre les lois & les usages. Ce Tsong-kia est encore obligé d'exhorter les familles à la vertu, en chantant tous les jours à haute voix, vers le commencement de la nuit, ces paroles *Hiao-chong, Fou-mou, Tsong-king-tchang-chang, Hô-mo-hia-li, Kiao-tse-sun, Mo-tsô-vî*, c'est-à-dire : *obéissez à vos parents, respectez les vieillards & vos supérieurs, vivez tous en paix, instruisez vos enfants, ne faites point d'injustice*. Dans les endroits où il n'y a point de mandarins, quatre *Lao-gin*, ou vieillards vertueux, sont chargés de ce soin, & ils ont un chef, nommé *Hiang-yo* ou *Ti-fang*. Le premier & le 5 de chaque mois, il assemble les habitants, & leur explique les instructions que ce peu de mots contient. *Éditeur*.

semblant de n'en rien savoir. Ignorants dans la connaissance des mouvements célestes, ils doivent subir le châtiment porté par les lois de nos premiers empereurs ; ces lois disent : *Soit que le temps de quelque évènement céleste ne soit pas bien marqué, soit qu'on ne l'ait pas prévu, l'une & l'autre négligence doivent être punies de mort, sans rémission*.

Je veux faire revivre la rigueur de nos lois, & exécuter les ordres du Ciel ; il faut que vous m'aidiez de tout votre p.133 pouvoir à exécuter, avec respect, les ordres de notre maître. Lorsque le feu prend sur la montagne Koen, qui produit des pierres précieuses, il laisse ces pierres en leur entier, & passe sans leur nuire ; si dans ce que nous allons faire nous ne distinguions pas l'innocent du coupable, nous serions plus terribles que le feu ; un officier, qui, dans ces occasions, oublie la vertu, & se livre à l'ardeur qui l'entraîne, fait plus de mal que le feu même, qui réduit en poussière les pierres ordinaires, & n'altère point les diamants ; j'ai ordre de faire mourir les chefs, de pardonner à ceux qui se soumettront, de leur faire quitter leurs erreurs, & de les faire rentrer dans leur devoir ; quand l'honneur l'emporte sur les passions, on travaille à se corriger ; mais si les passions étouffent l'honneur, que peut-on espérer ? Vous tous, pesez, avec attention, ce que je viens de vous dire, & disposez-vous à l'exécuter.

2158. Yn-heou se mit en marche pour aller chercher Hi & Ho ; ceux-ci comptant sur l'autorité que Ye avait dans l'empire, firent mine de se défendre, dans l'espérance qu'ils seraient soutenus ; mais ayant appris par leurs émissaires que Ye était beaucoup déchu de sa puissance, par la déposition de Tai-kang, la crainte les saisit si fort, que leurs gens, à l'arrivée de Yn-heou, les ayant abandonnés, ils se virent obligés de se

mettre à la discrétion de ce général, qui, en conséquence des ordres précis qu'il en avait, les fit mourir [1].

p.134 Le ministre Ye fut sensible à leur mort ; il avait trop d'esprit pour ne pas sentir que l'empereur ne les avait pas fait mourir uniquement pour ne s'être pas bien acquittés de leur devoir de mathématiciens de l'empire ; mais il dissimula jusqu'à ce qu'il se fût fait un parti assez fort pour exécuter son dessein ; il lui fallait éloigner de la cour, ceux qui étaient les plus affectionnés au prince, & donner leurs places à ses créatures ; Yn-heou, général des troupes, était l'homme de l'empire qui lui était le plus opposé, & qu'il avait le plus à redouter ; il fit donc tous ses efforts pour le détruire dans l'esprit de Tchong-kang : tantôt, il le peignait trop sévère à l'égard des troupes, tantôt, trop appliqué aux devoirs de sa charge ; il ajoutait qu'il était à craindre qu'il ne devînt trop absolu, p.135 & ne gagnât tellement l'affection des troupes, qu'elles eussent plus de respect pour ses ordres, que pour ceux de l'empereur. Mais Tchong-kang qui avait sujet de suspecter la fidélité de Ye, & qui était assuré de celle de son général, ne prêta point l'oreille à ses calomnies [2].

---

[1] Les chronologistes ne sont pas d'accord sur l'année où parut cette éclipse. Les uns, tels que Fou-gin-kiun, la placent à la cinquième année du règne de Tchong-kang, d'autres veulent que cette cinquième année fût dans le nouveau calendrier de la dynastie *Tang*, la trentième année du cycle de 60, (c'est-à-dire l'an *Koüei-sse* 2128 avant l'Ere chrétienne) ce qui supposerait une erreur de vingt-sept ans, car l'histoire ne donne que treize ans de règne à Tchong-kang, & le texte du *Chou-king* marque clairement que l'expédition contre les deux présidents de l'astronomie fut entreprise au commencement de son règne. Le P. Gaubil croit qu'on pourrait très bien prouver, par cette éclipse, que la première année de Tchong-kang est la 2155e avant l'Ere chrétienne. Le P. Verbiest dit que dans l'origine, les cérémonies, pratiqués pour les éclipses du soleil, étaient permises & religieuses ; que le soleil était le symbole du prince, & l'éclipse même l'annonce d'un grand malheur ; que l'arc & les flèches dont s'armaient les officiers, marquaient la disposition où ils étaient de mourir au service du prince ; que les génuflexions & les prosternations étaient pour prier le Maître du ciel de protéger l'empire & l'empereur.

D'après l'importance attachée à cette cérémonie, on sent combien les astronomes étaient punissables de n'avoir pu avertir de l'éclipse. Il y a beaucoup d'apparence néanmoins que leur négligence ne fut qu'un prétexte dont on couvrit la vengeance qu'on voulait tirer d'eux, parce qu'ils favorisaient les rebelles. Y, prince de Kiong, avoir détrôné Tai-kang & couronné Tchong-kang ; mais en donnant à Tchong-kang le titre d'empereur, Y s'était réservé toute la puissance. Tchong-kang, outré de son audace, voulait le perdre ; mais comme il ne se croyait pas sans doute en état de l'attaquer ouvertement, il voulut détruire les Hi & Ho qui favorisaient son usurpation, & l'éclipse qu'ils avaient manqué de prédire, fut seulement le prétexte de la guerre qu'il leur fit. *Éditeur*.

[2] Chou-king, chap. *Yn-tching*. Tsien-pien.

Ye, voyant qu'il ne réussissait point auprès de l'empereur, tâcha de gagner Ti-siang son fils, héritier de l'empire. Il mit en usage les louanges & la flatterie, & parvint à gagner ce prince, qui employa tout son crédit auprès de son père, pour l'engager à ôter à Yn-heou, sa charge de général des troupes, & la donner à un autre ; mais quoique Tchong-kang eût beaucoup de tendresse pour son fils, il lui refusa sa demande ; ce qui détermina Ye à différer encore l'exécution de son pernicieux dessein : la mort prématurée de Tchong-kang lui en procura l'occasion plus tôt qu'il ne l'espérait. L'empereur mourut la treizième année de son règne, qu'il ne voulut dater que depuis la mort de Tai-kang son frère, & la couronne passa au prince Ti-siang son fils, auquel il l'avait destinée depuis longtemps.

TI-SIANG

@

2146. Ti-siang, prince doux, affable, mais de peu d'esprit, & facile, par conséquent, à se laisser tromper, avait conçu tant d'estime & d'affection pour Ye, qu'à peine monté sur le trône, il ôta à Yn-heou la charge de général des troupes, pour la donner à Ye ; il le nomma encore gouverneur général de l'empire. Ye, qui ne manquait ni d'esprit, ni p.136 d'habileté, se comporta adroitement dans les commencements de ce règne, & fut même assez heureux pour ramener quatre bandes des peuples Y, à l'obéissance qu'ils devaient à l'empereur,

Lorsque Tai-kang perdit l'empire, plusieurs peuples des frontières se révoltèrent, & prenant chacun parti, suivant leurs divers intérêts, firent jusqu'à neuf bandes, sous neuf noms différents ; savoir, de Kineu-y, de Yu-y, de Hoang-y, de Tchi-y, de Hineu-y, de Pé-y, de Fong-y, de Yang-y & de Tong-y. Yeou-hou-chi qui avait disparu après sa défaite au pays de Kan, se trouvait à la tête d'une de ces bandes ; ce fut lui que Ye entreprit le premier ; il engagea l'empereur à aller lui-même en personne à la tête de ses troupes, contre ce rebelle ; il y alla en effet, & le battit auprès du lac du pays de Kan.

Yeou-hou-chi, après la perte de cette bataille, craignit de tomber entre les mains de l'empereur ; il proposa à ce prince de se soumettre, à condition qu'il l'incorporerait, lui & ses troupes, dans les six bannières de l'État. L'empereur lui fit dire que cela ne se pouvait, attendu que ces troupes n'avaient point assez de vertu, & qu'elles ne travaillaient point à en acquérir. Ces peuples furent si sensibles à ce reproche, que depuis ce moment, ils ne s'assirent plus sur des coussins, & n'eurent à leurs repas qu'une seule sorte de mets ; ils cessèrent de jouer des instruments, ne battirent plus de la caisse, & les jeunes filles renoncèrent à la parure. Tout respirait le repentir, la modestie & la vertu ; ce changement engagea

l'empereur, au bout d'un an, à recevoir Yeou-hou-chi & ses troupes, comme sujets de l'empire & de les incorporer dans les six bannières.

p.137 **2140.** L'année suivante les Hoang-y, dans l'espérance d'être traités aussi favorablement, vinrent s'offrir à l'empereur & se soumirent. Les Kiuen-y & les Yu-y, suivirent cet exemple. Quoique Ye parût publiquement en faire honneur à la vertu de l'empereur son maître, tout le monde jugea, par sa conduite, qu'il s'en attribuait toute la gloire.

2139. Ces heureux succès produisirent dans l'esprit des troupes & du peuple, l'effet que Ye pouvait en espérer ; on ne parlait que de sa prudence, de son habileté dans les affaires, & de son zèle pour le bien de l'État ; en sorte que si l'empereur avait encore les respects de ses sujets, Ye en possédait le cœur & l'estime. Ce fourbe ambitieux, profitant d'une disposition si favorable à ses projets, commença par répandre des bruits peu avantageux à son prince : s'arrogeant ensuite toute l'autorité souveraine, rien ne se faisait plus dans le gouvernement que par son canal, & même le plus souvent, sans la participation de l'empereur. La conduite de ce ministre pénétra son maître d'indignation & de colère ; mais ce prince n'osait parler, de peur de l'irriter encore davantage, & peut-être d'accélérer la consommation de son crime ; cependant étant averti que Ye était sur le point de lui enlever la couronne, il craignit pour sa vie ; il se retira, à l'insu de ce rebelle, dans les terres de Tchin-kouon & de Tchin-sin, l'un & l'autre, princes de sa famille.

Cette fuite de l'empereur déconcerta le perfide ministre, qui comprit dès lors que, tant que ce prince vivrait, il ne pourrait jouir en paix du fruit de ses forfaits. Il reprit le ton flatteur dont Ti-siang aurait dû se défier ; il fit protester à ce prince, qu'il lui faisait le plus grand tort, qu'il était plein de respect, d'estime & de soumission pour sa personne, & p.138 qu'il n'avait point de sujet plus fidèle & plus zélé, dans tout son empire ; qu'il n'avait tenu la conduite dont on lui faisait un crime, que pour la gloire de sa Majesté ; qu'elle n'avait qu'à revenir, & qu'il espérait par son empressement à la servir, lui prouver la droiture de ses intentions.

Malgré tout ce que les deux princes Tchin-kouon & Tchin-sin, purent dire à l'empereur pour le retenir, jusqu'à ce qu'il fût en état de ne plus craindre, ce monarque se laissa aller aveuglément aux protestations de ce traître, & retourna à la cour, se mettre entre ses mains. Il avait encore à sa suite plusieurs grands qui lui étaient dévoués, & par cette raison, il n'était pas si aisé à Ye d'exécuter ses projets ambitieux. Il régla son plan de conduite sur les circonstances ; aussitôt que l'empereur fut de retour, il n'y eut personne qui fit paraître plus de respect & de soumission, & il sut par là, tellement le gagner, que ce prince crédule en vint à le regarder comme celui de ses sujets qui lui était le plus attaché. Dès que Ye se vit bien établi dans l'esprit de l'empereur, il commença par écarter peu-à-peu, d'auprès de sa personne, les grands qui lui portaient ombrage. Aussitôt qu'il n'eut plus rien à craindre, il leva le masque, déclara Ti-siang incapable de régner, & prit lui-même le titre d'empereur.

Han-tsou était une des créatures de cet usurpateur, qu'il croyait être dans ses intérêts, plus qu'aucun de ceux qui avaient dû leur élévation à sa faveur ; mais cet Han-tsou était un homme encore plus fourbe, plus scélérat & plus ambitieux que Ye. En politique habile, il avait su dissimuler ses sentiments, & jamais Ye n'eut occasion de se défier de lui ; il était le confident de tous ses desseins, & ne le quittait jamais en quelque endroit qu'il allât.

p.139 Ye, passionné pour la chasse, & l'homme de son temps le plus adroit à tirer une flèche, se plaisait à faire remarquer son adresse surprenante, & à l'exercer sur toutes sortes d'animaux.

Il y avait déjà sept ans que ces deux complices jouissaient de l'empire ; mais comme il est difficile que deux personnes de ce caractère vivent longtemps ensemble, sans chercher à se perdre enfin l'une ou l'autre, Han-tsou qui craignit d'être prévenu par Ye, résolut de le faire mourir ; il prit, pour cela, un jour que Ye avait choisi pour une partie de chasse ; Han-tsou qui le suivait partout, le conduisit insensiblement dans un lieu écarté, où il avait posté des assassins ; lorsqu'ils furent près de l'embuscade, il se retira

tout à coup à quelques pas de Ye ; c'était le signal : l'usurpateur reçut alors une grêle de flèches, qui le renversèrent mort de dessus son cheval ; après quoi tous ces assassins disparurent. Han-tsou, pour cacher sa trahison, parut inconsolable ; il pleura, il gémit, & protesta qu'il vengerait, à quelque prix que ce fut, la mort de son bienfaiteur. Cette feinte servait à couvrir le projet détestable qu'il méditait.

Ye avait un fils, nommé Kiao, qui n'avait ni moins d'esprit & de forces, ni moins d'ambition de régner que son père ; Han-tsou lui fit entendre que c'était par les ordres secrets de l'empereur Ti-siang, que son père avoir été tué, & que ce serait manquer à ce qu'il devait à sa mémoire, s'il n'en tirait vengeance ; qu'il lui offrait tout ce qu'il avait de crédit & d'amis, & qu'il pouvait compter sur lui, & sur ses troupes. Han-tsou faisait en même temps proposer à l'empereur de le remettre sur le trône. **2119.** Kiao accepta l'offre de Han-tsou, se lia d'amitié avec lui, leva sous main des p.140 troupes, se mit en campagne, & déclara qu'il n'avait pris les armes que pour venger l'assassinat de son père.

L'empereur, instruit du dessein de Kiao, en avait, sur-le-champ, donné avis aux deux princes Tchin-kouon & Tchin-sin, qui le vinrent joindre à la tête de tout ce qu'ils avaient pu rassembler, à la hâte, de soldats ; il n'en fallait pas tant, si le traître Han-tsou, qui avait la charge de général, ne se fût réuni à Kiao avec ce qu'il avait de troupes sous ses ordres : prenant alors le commandement de cette armée, il s'avança du côté de l'empereur dans le dessein de le combattre.

Ti-siang & les deux princes ses parents, jugèrent que s'ils se retiraient, c'était exposer la dynastie à une ruine entière. Ils tinrent conseil, & résolurent de hasarder le sort d'une bataille, malgré la supériorité des rebelles ; on engagea donc l'action ; on se battit de part & d'autre avec beaucoup d'acharnement, mais l'armée des rebelles qui était plus forte, fit lâcher pied à celle de l'empereur ; ce prince, accablé par le nombre, fut obligé de céder. Han-tsou & Kiao, profitant de leur avantage, le poursuivirent vivement, sans faire quartier à personne ; l'empereur même

& les deux princes y perdirent la vie. Alors les deux traîtres marchèrent droit à la capitale, où ils entrèrent sans la moindre opposition ; ils s'emparèrent du palais, & firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent, dans le dessein d'éteindre entièrement la dynastie des *Hia* ; elle était en effet périe sans ressource, si l'impératrice Min, qui était enceinte, ne se fût secrètement dérobée à la première nouvelle de la perte de la bataille, & ne se fut sauvée à Yu-yang, où elle resta inconnue.

CHAO-KANG

@

p.141 **2118.** Cette princesse accoucha, peu de temps après sa retraite à Yu-yang, d'un fils, qu'elle nomma Chao-kang. Quoique ce jeune prince soit venu au monde fugitif & exilé, l'histoire commence son règne dès le moment de sa naissance, & le continue tout le temps de l'usurpation de Han-tsou, qui fut de 39 ans, comme si Chao-kang eût été possesseur de l'empire, & eût succédé à son père.

Han-tsou, enivré du rang où il s'était élevé par tant de crimes, resta, pendant plusieurs années, sans penser que l'impératrice Min avait pu lui donner un maître, qui le punirait un jour de tant de forfaits. Ce ne fut que huit ans après que le bruit se répandit que l'empereur Ti-siang avait laissé un fils ; Han-tsou, sur les indices qu'on lui donna, envoya des gens pour le chercher, & le lui amener mort ou vif. L'impératrice Min qui avait encore des créatures à la cour, fut bientôt avertie des recherches que Han-tsou faisait pour perdre son fils : effrayée du danger qui le menaçait, elle lui fit changer d'état, l'habilla en pâtre, & l'envoya dans les montagnes, où il vécut plusieurs années dans la misère & dans la crainte, inconnu à tout le monde, excepté à sa mère.

Les perquisitions de Han-tsou ayant été infructueuses, il se persuada facilement que quelques envieux de sa fortune faisaient courir ce faux bruit. Il fut assez tranquille jusqu'à ce que, quelques années après, on l'assura que véritablement l'impératrice Min était accouchée d'un fils, & que ce fils vivait, disait-on, au milieu des montagnes, où il se tenait p.142 caché. Han-tsou, furieux à cette nouvelle, protesta qu'il ferait mourir ceux qu'il avait d'abord envoyés, si cette fois-ci, ils ne le lui amenaient.

L'impératrice Min, prévenue des nouveaux ordres de Han-tsou, fit venir secrètement son fils, le déguisa une seconde fois, & eut l'adresse de le faire entrer, en qualité d'aide de cuisine, chez le gouverneur de Yn, qui était bien intentionné pour la famille des *Hia*. Ce gouverneur qui s'appelait Mi, était

un homme d'une extrême vigilance, principalement sur son domestique : son nouveau commensal n'eut pas demeuré longtemps à son services, qu'il remarqua dans ce qu'il faisait, quelque chose qui ne se ressentait point de l'origine que son état annonçait : il le fit causer & l'interrogea sur son pays, sur son père, sur sa mère & sur leur profession ; questions qui jetèrent le jeune homme dans un grand embarras : il s'en tira néanmoins fort adroitement, mais avec de certaines manières si polies, qui lui étaient naturelles, que bien loin de contenter le gouverneur de Yn, il ne fit qu'augmenter ses soupçons.

2099. Son maître le laissa dans son emploi, sans cesser cependant d'avoir les yeux sur sa conduite ; plus il l'examinait, plus il en était charmé : enfin, au bout d'un an, il résolut de sortir d'inquiétude, & de savoir quel était ce jeune homme : convaincu qu'il n'avait embrassé cet état humiliant que pour se cacher, il le fit venir en secret, dans un lieu retiré de son palais, & lui dit :

> — Il y a longtemps que je vous examine de près ; je vois bien par vos manières que vous n'êtes pas ce que vous paraissez être ; vous avez beau me dire que votre père, à sa mort, a laissé votre mère enceinte, p.143 & dans la dernière misère ; que, dénuée de tout, elle est réduite à vivre d'aumônes ; qu'après vous avoir mis au monde, elle vous avait donné à des gens des montagnes, où vous aviez passé vos premières années ; qu'ennuyé de cette vie, vous étiez entré à mon service ; je ne puis croire que vous ne me trompez pas. Je veux savoir aujourd'hui la vérité ; ne craignez rien, je vous garderai inviolablement le secret ; votre sage conduite me rend votre protecteur ; dites-moi enfin qui vous êtes.
>
> — Je vous l'ai déjà dit,

répondit le jeune homme ; & alors jetant un grand soupir, il ajouta :

> — Hélas ! que pourrais-je vous dire davantage ?

Le gouverneur de Yn qui remarquait attentivement tous ses mouvements,

crut apercevoir du mystère dans ce soupir, ce qui piqua encore plus sa curiosité ; il le pressa donc plus vivement, en lui jurant qu'il n'userait de cette confidence qu'autant qu'il le voudrait ; & que tout son maître qu'il était, il le priait au lieu de lui commander.

Chao-kang savait de l'impératrice que le gouverneur de Yn était entièrement dévoué à sa famille ; il crut que s'il refusait de lui apprendre ce qu'il désirait avec tant d'ardeur de savoir, il se nuirait à lui-même, & ferait naître dans l'esprit de ce seigneur, des soupçons qui pourraient dans la suite combattre la vérité ; il résolut donc de lui tout avouer.

> — Rien n'est plus vrai, seigneur, quand je vous ai dit que je n'avais jamais vu mon père, & qu'en mourant il a laissé ma mère dans la dernière misère ; j'ai été véritablement élevé dans les montagnes parmi les pâtres qui les habitent ; mais puisque vous voulez le savoir, & que je connais votre affection pour ma famille, apprenez que je suis fils de l'empereur Ti-siang, & que ma mère, p.144 l'impératrice Min, est actuellement à Yu-yang, inconnue, en attendant des circonstances plus favorables.

Mi n'ignorait pas les bruits qui avaient couru sur le fils de l'empereur Ti-siang, ni les perquisitions de Han-tsou pour le découvrir & le faire mourir ; un secret pressentiment lui avait déjà fait croire que ce jeune homme pourrait bien être ce fils infortuné. Chao-kang ne lui eut pas plus tôt fait cet aveu, que ce gouverneur, ravi de posséder son maître, & comme hors de lui-même, se précipita à ses genoux, qu'il embrassa en versant des larmes d'attendrissement. Chao-kang, saisi de crainte, le releva aussitôt, & lui dit :

> — Il n'est pas temps encore ; se trop presser, c'est vouloir tout perdre : ce que je vous demande pour le présent, c'est de me garder un secret inviolable, jusqu'à ce que les choses soient mieux disposées, & de m'envoyer quelque part où je puisse être inconnu & en sûreté.

Mi, l'envoya secrètement à Lo-fen, où il avait acheté dix li de terre. Il lui donna cinq cents hommes, tant pour labourer ces terres, que pour le

servir ; il lui offrit ensuite ses deux filles en mariage, pour marque de son engagement & de sa fidélité, gages que Chao-kang accepta. Lorsque l'impératrice Min apprit par son fils & par le gouverneur ce qui venait de se passer entre eux, son cœur s'ouvrit à l'espérance ; mais elle fut combattue par une crainte si violente, qu'elle demeura plusieurs jours sans prendre de nourriture & de repos. Mi avait prévu son agitation ; il se déguisa pour aller lui parler à Yu-yang, & lui jurer une fidélité à toute épreuve.

Cette visite dissipa en partie ses craintes ; ils consultèrent ensemble sur les précautions qu'il fallait prendre contre p.145 l'usurpateur ; ils déterminèrent d'abord qu'il ne fallait faire aucun éclat que lorsqu'on serait sûr de réussir, & qu'ainsi il valait mieux différer de quelques années à se déclarer, que de le faire avec un parti trop faible. L'impératrice lui indiqua ensuite ceux de la cour de Han-tsou, sur qui elle pouvait compter, les relations qu'ils avaient dans les provinces, & comment on pourrait les faire déclarer. Elle lui recommanda surtout son cher fils, le seul rejeton de la famille du grand Yu, dont la mémoire était si chère à tout l'empire ; elle ajouta que lui ayant donné ses deux filles en mariage, il avait contracté par cette alliance, de nouveaux engagements à le servir, puisqu'en agissant pour son fils, il agirait pour lui-même. Mi n'avait pas besoin d'être encouragé ; il dit à cette princesse, de se reposer sur lui des intérêts de son fils, dont il avait l'honneur d'être le beau-père, mais qu'il considérait comme son seigneur & son maître, & pour lequel il sacrifierait jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Chao-kang, retiré à Lo-fen, dans un endroit, pour ainsi dire, désert, profitait de sa solitude pour s'essayer dans l'art de bien gouverner. Chaque exercice avait son temps marqué : tantôt il animait à la pratique des vertus ceux qui lui étaient soumis, tantôt il se renfermait avec les plus sages pour conférer avec eux sur les moyens de rendre son peuple heureux ; une autre partie de la journée était consacrée aux exercices militaires. Le succès couronna si bien les vues de Chao-kang, qu'au bout de quelques années, le petit pays de Lo-fen n'était plus reconnaissable : on n'y voyait

plus ni disputes, ni querelles, & les cinq sortes de devoirs s'y remplissaient exactement : outre cela, il n'y p.146 avait pas un homme au-dessus de dix-huit à vingt ans, qui ne fût instruit & formé aux exercices militaires.

2097. Le gouverneur Mi avait déjà gagné plusieurs de ses amis en faveur de Chao-kang, & sans le faire connaître, il tira le plus grand parti de la réputation que le jeune seigneur de Lo-fen s'était faite ; car c'est ainsi qu'il en parlait. Il louait partout sa vertu, sa modestie, sa vigilance, son attention à inspirer la vertu, sa libéralité envers son peuple, ses soins à lui procurer ses besoins ; en un mot, il sut relever en lui toutes les qualités qui constituent les grands hommes. L'éloge que Mi faisait du seigneur de Lo-fen, produisit le plus grand effet ; il était généralement connu pour ne pas prodiguer légèrement la louange.

Le gouverneur de Yu-yang fut un des plus ardents & des plus curieux à voir un jeune homme, dont on disait tant de bien ; il fit exprès le voyage de Lo-fen, où il séjourna quelques jours : il vit tout par lui-même, s'informa de tout, & fut si charmé qu'il s'en retourna presque piqué de ce que Mi n'en disait pas assez de bien ; il en parlait à tous ses amis avec chaleur, & renchérissait encore sur son éloge. La réputation du seigneur de Lo-fen pénétra jusqu'à la cour. Han-tsou étant un jour avec ses officiers, un d'eux parla des grandes qualités & des vertus de ce jeune seigneur ; Han-tsou ne put s'empêcher de le louer, & d'exhorter les courtisans à imiter ce jeune homme dont les vertus & les belles qualités, à cet âge, faisaient honte à leur vieillesse : tant il est vrai que la vertu est respectable, même aux yeux des gens les plus corrompus.

2088. Mi, attentif à tout ce qui se passait, crut qu'il était temps de découvrir, à quelques-uns des plus intéressés, le mystère p.147 qu'on avait eu soin de tenir secret pendant plus de trente ans ; il fut trouver le gouverneur de Yu-yang qui avait toujours conservé, ainsi que lui, beaucoup d'attachement pour la famille *Hia* ; la conversation étant tombée sur le seigneur de Lo-fen, Mi lui dit :

— Vous êtes plus heureux que vous ne le pensez, vous avez ici sa mère depuis plus de trente ans, & vous l'ignorez ; ce jeune seigneur de Lo-fen est le fils de l'empereur Ti-siang, que sa mère mit au monde dans votre ville où elle se retira après la défaite & la mort de son époux : je vous découvre ce mystère, parce que je connais vos bonnes intentions.

— Seigneur, lui répondit le gouverneur de Yu-yang, ce que vous me dites est-il un songe ou une vérité ? Quoi, le seigneur de Lo-fen serait le petit-fils du grand Yu ? Ah ! je ne suis plus surpris de ce que j'ai vu quand je fus le visiter, ajouta-t-il, je sentais en moi-même certains mouvements de respect dont j'étais surpris, & que je ne devais qu'à mon maître ; mais vous qui le saviez, fallait-il nous le laisser ignorer si longtemps cet important secret ?

— Il le fallait, seigneur, lui répondit Mi, pour pouvoir agir à coup sûr ; aujourd'hui le temps me paraît favorable, & les esprits bien disposés ; voilà ce qui m'engage à venir vous trouver pour vous consulter sur cette grande affaire & mettre la main à l'œuvre ; il faut que nous levions une armée, capable de tenir tête aux troupes de Han-tsou : quand la nouvelle éclatera, il n'y a pas lieu de douter qu'un grand nombre de fidèles sujets ne se joigne à nous : c'est à quoi nous devons travailler au plus tôt, mais secrètement, & en prenant pour prétexte que nous avons un différend à vider entre nous.

Ils ne se séparèrent qu'après avoir concerté l'exécution de leur projet.

2080. p.148 De retour chez eux, ils firent savoir à leurs amis qu'ils avaient besoin de leur secours, & qu'ils les priaient d'amener avec eux le plus de braves gens qu'ils pourraient, en leur assignant un jour où ils se rendraient, les uns aux environs de Yu-yang, les autres dans le voisinage de Yu. Le bruit se répandit aussitôt que ces deux gouverneurs avaient ensemble quelque démêlé qu'ils voulaient terminer par les armes ; ce qui leur procura à l'un & à l'autre encore plus de monde, car tous leurs amis

s'empressèrent de marquer leur zèle. Un autre effet favorable à leur dessein que produisit encore ce bruit, fut d'empêcher Han-tsou d'en soupçonner le véritable motif. Il ordonna seulement à ses généraux de se tenir prêts, en cas que cette dispute allât trop loin.

2079. Après un an de préparatifs, ces deux gouverneurs virent chacun, sous leurs ordres, une armée bien composée, dont le rendez-vous ne les éloignait l'une de l'autre que d'une bonne journée : ils publièrent alors qu'ils n'avaient pris les armes que pour mettre sur le trône Chao-kang, l'unique rejeton de la famille du grand Yu, déjà célèbre par sa vertu & ses belles qualités sous le nom du seigneur de Lo-fen : quand les officiers de ces deux armées entendirent que le seigneur de Lo-fen, dont tout le monde parlait si avantageusement, était le fils de l'empereur Ti-siang, ils protestèrent tous qu'ils le reconnaissaient pour leur prince, & jurèrent de verser leur sang pour le placer sur le trône.

Lorsque cette nouvelle parvint à Lo-fen tous les habitants, animés du même zèle, coururent aux armes, & se présentèrent à Chao-kang, résolus de le suivre & de prodiguer leur sang à son service. Chao-kang, charmé de leur action & sachant que la plupart étaient très habiles p.149 à manier les armes, en choisit trois cents des plus braves & des mieux faits dont il composa sa garde ; il leur donna pour commandant son fils, alors âgé de vingt-un ans : ensuite il se rendit, sous leur escorte, auprès de son beau-père, & fit la jonction de l'armée qu'il commandait avec celle du gouverneur de Yu yang.

Tout étant prêt, Chao-kang divisa son armée en trois corps : l'avant-garde était commandée par Mi, son beau gère. Le second corps, qu'il commandait en personne, venait ensuite ; & le troisième était sous les ordres de Yu-yang.

Lorsque Han-tsou apprit que ces troupes marchaient contre lui, il donna, sur le champ, des ordres pour rassembler toutes les siennes ; & se mettant à leur tête, il alla chercher ses ennemis. Le général Mi approchait du pays de Kou, lorsqu'il fut averti que Han-tsou venait à sa rencontre ; il en donna

aussitôt avis à Chao-kang, qui dépêcha vers le gouverneur de Yu-yang, pour le presser de les rejoindre. Son armée se trouva presque aussi forte que celle-de Han-tsou. Cet usurpateur avait intérêt à ne pas donner le loisir à ses troupes de réfléchir qu'elles avaient en tête un petit-fils du grand Yu ; il crut que le seul parti qu'il avait à prendre était de présenter la bataille sans différer. Ainsi dès qu'il entra dans le pays de Kou où Chao-kang l'attendait de pied ferme, il rangea ses troupes. Chao-kang, de son côté, avait disposé les siennes, & donné le commandement des deux ailes aux deux gouverneurs, se réservant le corps d'armée opposé à Han-tsou : il fit marcher en avant ses trois cents gardes, commandés par son fils Ti-chou, à qui il recommanda de percer jusqu'à Han-tsou, & de tâcher de le prendre vif.

p.150 Han-tsou fit charger le premier avec assez de vigueur ; mais ayant été reçu avec une égale bravoure, non seulement l'armée de Chao-kang soutint le premier choc, mais elle repoussa si vigoureusement les troupes de Han-tsou, qu'elles commencèrent à plier. Han-tsou qui s'en aperçut, s'avança avec un corps de réserve pour les soutenir ; mais les trois cents gardes de Chao-kang qui virent ce mouvement, poussèrent à brides abattues sur lui, tuèrent tout ce qui s'opposait à leur passage, & se saisirent de Han-tsou, qu'ils amenèrent à Chao-kang. Le bruit qui se répandit aussitôt de la prise de Han-tsou, consterna tellement ses troupes, que la plupart mirent bas les armes, & reconnurent Chao-kang ; le reste se sauva avec Kiao, fils aîné de Ye, qui alla chercher Hi, son frère cadet, que Han-tsou avait chargé de rassembler un corps de troupes dont il pût tirer du recours dans le cas d'un évènement malheureux.

Après cette victoire Chao-kang fit deux divisions de son armée ; l'une, sous le commandement du gouverneur de Yu, & l'autre, sous les ordres de Ti-chou, son fils, qu'il envoya à la poursuite des fuyards. Mi rencontra le premier les débris de l'armée de Han-tsou que Kiao avait ramassés, les défit entièrement, tua Kiao & revint joindre Chao-kang. Ti-chou n'eut pas la même facilité à vaincre Hi, qui était à la tête d'un corps de troupes toutes

fraîches. Lorsqu'il apprit qu'on venait à lui, il fit quelques mouvements en avant & en bon ordre, puis, sans presque donner le temps à Ti-chou de se reconnaître, il le fit charger si brusquement, que sans la vigilance de ce général & la bravoure des gardes qui firent des prodiges, Hi aurait eu tout l'avantage de cette journée ; mais Ti-chou, voyant que ses p.151 troupes pliaient & commençaient à se mettre en désordre, poussa à la tête des gardes, du côté où l'action était la plus vive, rencontra Hi, & d'un coup de sabre le renversa de dessus son cheval. La mort de leur chef épouvanta tellement les ennemis, qu'ils se débandèrent de tous côtés, & abandonnèrent à Ti-chou le champ de bataille.

Cette seconde victoire remit le calme dans l'empire, & la famille du grand Yu sur le trône ; les restes des révoltés qui se trouvaient sans chefs se dissipèrent, & personne n'osa plus remuer ; on ne vit au contraire, peu de temps après, que festins & réjouissances, pour l'heureux rétablissement de la famille des *Hia* : il n'est pas nécessaire de dire les honneurs qu'on rendit à l'impératrice Min, & les applaudissements qu'elle reçut à son retour ; tout l'empire se mit en mouvement pour lui témoigner sa joie & sa reconnaissance. Quant aux deux gouverneurs qui avaient si bien servi Chao-kang, ce prince en fit ses ministres ; il récompensa libéralement jusqu'au moindre soldat, & régna paisiblement, après avoir reçu les soumissions de tous les gouverneurs & de tous les peuples, l'espace de vingt-deux ans ; **2058.** il mourut la soixante-unième année de son âge.

TI-CHOU

@

2057. La vertu, la bravoure & les belles qualités de Ti-chou, le rendaient digne de l'empire, quand il n'aurait pas été le fils & l'héritier de Chao-kang. Sa famille devait, en parti, à son courage, d'être remontée sur le trône : il avait fait prisonnier Han-tsou ; il avait tué de sa propre main Hi, & dissipé le reste des rebelles : c'était lui enfin qui avait mis le p.152 dernier sceau à la paix & à la tranquillité de l'État ; aussi Chao-kang voulut-il attendre le retour de ce jeune héros pour faire mourir le perfide Han-tsou, afin que tout l'empire sût, par là, qu'en lui donnant Ti-chou pour le gouverner après lui, il leur donnait un prince digne du trône.

Ti-chou, pendant tout son règne, jouit d'une tranquillité si grande, que les peuples voisins se faisaient gloire de se soumettre à ses lois. Les insulaires mêmes de la mer orientale, qui n'avaient pas paru depuis le grand Yu, vinrent lui offrir leurs hommages, & se reconnaître dépendants de l'empire : enfin tout paraissait conspirer à sa gloire & à honorer sa vertu.

Imitateur du grand Yu, il rétablit dans l'empire le bon ordre que l'interrègne de Han-tsou avait presqu'entièrement détruit : la pratique de la vertu y était négligée, on paraissait mépriser les cinq devoirs ; les soldats n'observaient plus de discipline, ni les mandarins de justice ; Ti-chou réforma tout, détruisit le vice, fit régner la vertu, remit l'ordre dans la justice & la discipline parmi les gens de guerre. Ce prince mourut regretté de tous ses sujets, la dix-septième année de son règne.

TI-HOAI

@

2040. Les successeurs de Ti-chou, si nous en jugeons par le peu qu'en disent les historiens chinois, ne profitèrent guère de l'exemple que ce grand prince leur avait laissé à suivre : ils ne disent rien de plus de Ti-hoai, son fils, qui lui succéda, sinon qu'il régna vingt-six ans ; **2014.** de Ti-mang, fils de Ti-hoai & son successeur, qu'il en avait régné dix-huit ; **1996.** que son fils Ti-sié lui succéda, que pendant son règne p.153 quelques-uns des peuples qui s'étaient révoltés sous Tai-kang, s'étaient enfin soumis sous son règne ; que Ti-sié les avait bien reçus, & même admis dans les mandarinats de l'empire. Il mourut la seizième année de son règne : **1980.** son fils Pou-kiang lui succéda, & régna quarante-neuf ans. **1921.** Ti-kiung, frère de Pou-kiang, à sa mort, enleva l'empire à son fils Kong-kia, le posséda l'espace de vingt-un ans, au bout desquels il mourut & le laissa à Ti-kin. **1900.** Ti-kin n'eut point d'enfants pour lui succéder, ainsi l'empire retourna à la branche aînée qui était celle de Ti-kiung, **1879.** dans la personne de Kong-kia, à qui les historiens chinois attribuent la perte de la dynastie des Hia : ce prince s'adonna aux superstitions qui le précipitèrent dans toutes sortes de désordres. Les peuples en conçurent du mépris, & les gouverneurs des provinces ne vinrent plus lui rendre hommage. Il régna trente-un ans, &, à sa mort, **1848.** il laissa l'empire à Ti-kao son fils, qui le posséda onze ans, au bout desquels il mourut, **1837.** & eut pour successeur Ti-fa, qui en fut maître durant dix-neuf ans ; ce Ti-fa est le père de Li-koué, qui fut le dernier empereur de la race du grand Yu.

LI-KOUÉ

@

1818. Li-koué, autrement Kié, surnom qui lui fut donné à cause des cruautés qu'il exerça durant son règne, annonça dès son enfance un mauvais naturel ; & pour comble de malheur, il eut pour précepteur un certain Tchao-leang, dont les inclinations étaient aussi corrompues que celles de son disciple en qui l'âge ne servit qu'à les fortifier. Il passa les trente-trois premières années de son règne, **1786.** dans une si p.154 grande dissolution, mêlée de cruautés, qu'il devint l'horreur du peuple, & le mépris des gouverneurs des provinces qui refusaient même d'obéir à ses ordres.

Li-koué, irrité de leur désobéissance, résolut de s'en faire raison par la force ; il commença par Yeou-chi-chi, gouverneur de Mong-chan (dans le Chan-tong) contre lequel il envoya des troupes ; Yeou-chi-chi qui n'était pas en état de lui résister, résolut, pour éloigner cette tempête, de prendre Li-koué par un de ses faibles : il avait une fille d'une grande beauté, fort spirituelle, mais dangereuse, appelée Mey-hi. Yeou-chi-chi la conduisit à Li-koué ; l'empereur, frappé de sa beauté, & charmé de son esprit, rappela ses troupes, combla d'honneurs & de présents Yeou-chi-chi, & fit bâtir à sa fille un palais d'une magnificence incroyable ; les murailles & le vestibule étaient du plus beau jaspe, les balustrades d'ivoire, le lit & les meubles d'un prix inestimable à cause des perles & des pierreries dont ils étaient ornés ; c'est là que Li-koué perdait, auprès de cette femme, un temps qu'il aurait dû employer au gouvernement de ses États.

Mey-hi surpassait encore Li-koué en méchanceté, & en infamie : elle fit faire à ce prince des choses qui paraîtraient incroyables, si des historiens dignes de foi, ne les avaient attestées ; non contente de s'approprier toutes les richesses de l'empire dont elle était plus maîtresse que l'empereur lui-même, dès qu'elle savait quelque famille opulente, elle la faisait dépouiller de la manière la plus barbare ; de sorte que pour vivre heureux dans ces temps de désordre, il fallait paraître pauvre, & vivre misérablement.

L'usage qu'elle faisait de ces richesses est plus blâmable p.155 encore. Li-koué, à la sollicitation de cette sangsue publique, fit creuser un étang qu'il remplit de vin jusqu'à pouvoir porter bateau ; trois mille personnes pouvaient boire en même temps dans cet étang, & non seulement il était permis à toutes sortes de personnes d'y aller boire, mais même on les y forçait, pour ainsi dire, par les louanges & par les applaudissements que ce prince voluptueux & sa maîtresse, donnaient à ceux qui venaient y faire un sacrifice de leur raison : il faisait ranger autour de cet étang, des pyramides de viandes, aussi élevées que des montagnes, auxquelles il n'était permis de toucher, sous peine de la vie, qu'après s'être rempli de vin. Ces gens ivres, & privés de raison, se jetaient ensuite avec tant de fureur sur ces viandes, qu'ils se les disputaient jusqu'au point de se battre & de s'égorger les uns & les autres, avec un acharnement & une barbarie inconcevables ; ces fêtes abominables, si contraires aux mœurs des Chinois, faisaient le passe-temps ordinaire de Li-koué & de Mey-hi.

Au milieu de ces plaisirs honteux & grossiers, ils en imaginèrent d'autres, dans lesquels l'infamie & la débauche, furent poussées à des excès dont on n'a point d'idée ; ils rassemblaient nombre de jeunes gens des deux sexes, & leur faisaient commettre en leur présence & en plein jour, sans honte & sans pudeur, les plus infâmes brutalités ; récompensant, avec profusion, ceux qui étaient les plus corrompus & les plus libertins [1].

---

[1] Le quinzième jour de la première lune on célèbre à la Chine, avec beaucoup de magnificence, une fête connue sous le nom de *fête des lanternes*. Elle commence dès le soir du 13, & dure jusqu'au soir du 16 ou 17. Pendant ces quatre à cinq nuits toute la Chine est en feu. Chacun se pique à qui aura les plus belles lanternes & fera la plus grande dépense. Il s'en fait de si vastes, qu'elles forment des salles où on peut représenter des comédies. Pendant cette fête, on donne divers spectacles & des feux d'artifice qui imitent si parfaitement les objets qu'on se propose de représenter, que le récit en paraîtrait incroyable si nos artificiers européens ne nous en avaient prouvé la possibilité. Les lettrés chinois, au rapport de Magillans & du P. le Comte, dans leurs relations, attribuent l'origine de cette fête à l'empereur Kie, qui, se plaignant de l'alternative des saisons, des jours & des nuits, qui semblaient abréger la vie de moitié & en troublaient les plaisirs en nous obligeant de calculer les moments qui nous conduisent au tombeau, fit élever, de l'avis de Mey-hi, un grand & superbe palais sans fenêtres, où l'or, l'argent, les pierreries, & les plus somptueux ameublements furent employé avec profusion. Il y rassembla un certain nombre de personnes des deux sexes qui étaient toujours nues, & une illumination continuelle de flambeaux & de lanternes en bannissait les ténèbres & leur fournissait de nouveaux cieux. Voilà, selon ces lettrés, ce qui donna naissance à la fête des lanternes. Mais c'est un conte

p.156 **1777.** L'empire voyait avec indignation tous ces débordements, plus encore par l'estime qu'on avait pour le grand Yu, dont on prévoyait que Li-koué allait éteindre la famille, que par l'horreur que ces désordres inspiraient à toute la nation. Personne cependant, dans la crainte de subir une mort cruelle & certaine, n'osait se hasarder de lui faire des représentations ; le peuple se contentait d'en murmurer ; Koan-long-pong, ministre de Li-koué, prit la généreuse résolution de se sacrifier pour sa patrie, & pour p.157 l'honneur de la famille du grand Yu, en lui présentant le placet suivant.

> « Moi, Koan-long-pong, ministre de Votre Majesté et son fidèle sujet, ose lui représenter avec un profond respect, & un cœur plein de zèle pour son service & celui de son auguste famille, ce qui suit.
>
> Nous avons appris du fondateur de votre illustre dynastie, le grand Yu, qu'un prince qui est sur le trône, ne saurait être trop attentif sur lui-même, ni trop vigilant sur son peuple ; qu'un prince qui est élevé au-dessus de tous les autres, doit se persuader qu'il est l'homme de ses États qui doit avoir le plus de vertu ; & qu'il n'est digne de porter la couronne, qu'autant que son cœur, pénétré des sentiments que la vertu inspire, les répand au dehors pour le bien de ses sujets ; dès lors les peuples l'honorent, l'aiment, le respectent & s'empressent de se soumettre à ses lois ; mais si la crainte seule les fait agir, il est dangereux que cette crainte ne soit suivie de pensées de révolte,

---

dénué de vraisemblance ; les Chinois ne se souviennent de Kie & de Mey-hi qu'avec exécration ; au lieu que la fête des lanternes paraît avoir le plus étroit rapport avec le culte religieux des Chinois ; en effet on remarque que, pendant ces jours de fêtes, les chefs de famille écrivent, en gros caractères, sur une feuille de papier rouge, les mots : *Tien-ti, San-hiai, Van-lin, Chin-tsai*, c'est-à-dire, *au gouverneur du ciel, de la terre, des trois limites & des mille intelligences*. A la cour, on place cette inscription sur une table qu'on garnit de blé, de pain, de viande ou de quelqu'une offrande de cette nature : ensuite on se prosterne, & on offre des pastilles ou des petits bâtons parfumés. Tout cela ressemble bien peu aux infamies de kie & de l'impudique Mey-ha. *Éditeur*.

> & ne les oblige enfin à chercher un maître que la justice & la raison, conduisent & gouvernent.
>
> Cet étang où la raison se déshonore, cette salle où l'ombre de la vertu fait horreur, ces cruautés, ces infamies, cette application, pour ainsi dire, de votre majesté, à rendre son peuple vicieux & misérable, à éteindre tous les sentiments de compassion & de pudeur, détruisent dans le cœur du peuple tout respect & toute estime pour elle, & le portent à désirer un autre maître.
>
> Si le peuple s'éloigne de votre majesté par ces principes, peut-elle croire que le Ciel la protège ? Le Ciel est juste & ne se déclare que pour la vertu. Le seul moyen de le mettre p.158 dans vos intérêts, est d'éloigner de votre personne tous ces objets de scandale que le Ciel détecte, & qui révoltent vos meilleurs sujets ; ne consultez pas, seigneur, la personne qui a pris un si grand empire sur votre esprit & sur votre cœur ; elle ne respire que votre perte & celle de votre auguste famille : daignez plutôt écouter les représentations respectueuses de vos fidèles sujets, qui ne désirent que le bonheur & la gloire d'un descendant du grand Yu, & le repos de son peuple ; c'est là le seul moyen de vous rendre le Ciel propice, & d'éviter la ruine entière de votre empire.

Li-koué qui avait étouffé dans son cœur toute crainte du Ciel, par une vie tissue de vices & d'abominations, se fiant d'ailleurs sur sa complexion forte & robuste, après avoir lu ce placet, se contenta de dire :

> — Ne suis-je pas le maître absolu ? Oserait-on se révolter ? Je ne crains rien, & je suis sûr que je ne cesserai d'être maître que quand le soleil cessera d'éclairer l'univers. Koang-long-pong est un imprudent qui mérite la mort :

il fit payer de sa tête, à ce généreux ministre, son amour pour le bien public, & son zèle pour la gloire de la famille du grand Yu.

Tching-tang, prince de Chang, jouissait alors de la plus grande réputation : il était petit-fils de Hoang-ti, à la dix-septième génération par Sié, fils de l'empereur Ti-ko, que Yao avait fait prince de Chang [1]. Tching-tang ayant appris p.159 la mort tragique de Koan-long-pong, en fut si touché, qu'il résolut de lui faire de magnifiques obsèques, comme à un homme qui s'était sacrifié pour le bien de sa patrie ; il y invita non seulement ses amis, mais encore tous les grands & le peuple ; une affluence de monde assista à ces funérailles qui se firent avec une pompe dont on n'avait point encore vu d'exemple.

Tching-tang s'était persuadé que cette espèce d'hommage public, rendu à la mémoire & à la générosité de Koan-long-pong, serait un reproche à ce prince, d'avoir fait mourir un sujet si zélé pour le bien de l'État, qui le ferait rentrer en lui-même ; mais Li-koué regarda cette action de Tching-tang, comme une injure faite à la majesté impériale : il le fit arrêter & enfermer à Hia-tai [2], dans la résolution de le faire mourir. Il en aurait donné l'ordre si Kou-chi & Koan-ou-chi, ses favoris & les compagnons de ses débauches, ne lui eurent représenté qu'il valait mieux le mettre en liberté, pour faire voir par là à tout l'empire qu'il ne craignait personne, puisqu'il ne craignait pas la réputation de Tching-tang ; ces raisons furent du goût de Li-koué, & il fit relâcher Tching-tang.

p.160 Li-koué avait un autre ministre d'une probité & d'une droiture reconnue, il se nommait Y-yn : ce sage ministre n'avait épargné, ni remontrances ni prières pour engager son maître à se corriger :

---

[1] Sié eut pour fils Chao-ming, qui laissa la principauté de Chang à son fils Siang-tou, auquel succéda Tchang-yo, son fils, qui fut père de Tsao-yu ; Tsao-yu de Min ; Min de Tchin ; Tchin de Ouei ; Ouei eut pour fils Pao-ting, & Pao-ting eut Pao-y ; Pao-y fut père de Pao-ping ; Pao-ping de Tchu-gin ; & Tchu-gin de Tchu-kouei, père de Tching-tang.

[2] L'emprisonnement du roi de Chang est marqué dans les annales à l'an 1777, & la mort de Koan-long-pong à l'an 1767, dix ans après ; je crains que le P. de Mailla ne se soit trompé ; cependant j'ai jugé à propos de laisser subsister cette erreur, si c'en est une, parce que Martini, dans ses décades, marque l'emprisonnement de Tching-tang comme une punition des honneurs qu'il avait fait rendre à la mémoire de Koan-long-pong ; & qu'il s'accorde par-conséquent avec le P. de Mailla. J'ai encore laissé subsister la date de 1777 jusqu'à la retraite du ministre Y-yn dans le pays de Chang, quoique les évènements intermédiaires soient rangés sous des dates différentes selon les annales ; mais la chose m'a paru trop peu importante pour intervertir l'ordre suivi par le P. de Mailla. *Éditeur*.

désespérant de le voir changer, & pénétré des malheurs du peuple, il quitta la cour & le ministère, pour se retirer dans les montagnes de Yeou-sin, où est aujourd'hui la ville de Yé-hien du Ho-nan ; là, loin des embarras & des intrigues, il s'occupa uniquement de la culture de la terre.

Tching-tang apprenant sa retraite, l'invita à le venir trouver pour une affaire de la dernière importance ; Y-yn, malgré l'estime qu'il avait pour Tching-tang, se fit presser jusqu'à trois fois de quitter sa solitude ; enfin il céda à ses instances, & se rendit auprès de lui.

> — D'où vient, seigneur, lui dit-il en l'abordant, que vous me retirez de ma solitude ? J'y travaillais à cultiver la terre, & faisais tout mon plaisir de faire revivre les heureux temps de Yao & de Chun. Ma première occupation était de chercher les moyens de donner à l'empire un maître semblable à ces deux grands princes, & de remettre le peuple dans les règles de son devoir, en lui inspirant la vertu & en le rendant heureux.
>
> — Je vous ai invité à venir me trouver, lui répondit Tching-tang, pour vous engager à reprendre votre emploi ; pouvez-vous le quitter sans porter un préjudice certain à ce peuple dont vous désirez le bonheur ? Peut-être que le Ciel, touché de nos vœux & de l'état déplorable de l'empire, changera enfin le cœur de Li-koué : si cet heureux changement arrive pendant votre absence, n'est-il pas à craindre que les compagnons de ses débauches ne p.161 cherchent à le détruire ? Vous seul pouvez aider l'empereur à rentrer dans le chemin de la vertu, les autres ne peuvent que l'en détourner ; il n'y a donc pas à balancer, il faut que vous retourniez à la cour, & que vous travailliez à rétablir le bon ordre. Si vos efforts sont inutiles, vous aurez du-moins la satisfaction d'avoir fait votre devoir.

Y-yn retourna à la cour, & plus zélé que jamais, il exhortait sans cesse Li-koué à changer de conduite, mais sans succès. Enfin, au bout de quatre

ans, voyant presque tout l'empire sur le point de se révolter, comme il pressait de nouveau Li-koué, il prit une coupe à la main, & lui dit :

> — Que votre Majesté voie enfin à se décider : je crains, si elle ne suit pas mes conseils, qu'elle ne puisse pas encore longtemps se maintenir sur le trône.

Li-koué alors battant des mains, fit un grand éclat de rire, & dit à son ministre :

> — Je suis aussi ferme sur le trône, que le soleil l'est dans le ciel ; quand nous le verrons tomber, j'avoue qu'alors j'aurai quelque sujet de craindre.

Y-yn voyant toutes ses tentatives inutiles, quitta une seconde fois la cour, & fut au pays de Chang, trouver Tching-tang, pour délibérer avec lui ; Y-yn était d'avis de prendre les armes, afin d'obliger Li-koué à chasser l'impudique Mey-hi, & à éloigner ses favoris qui abusaient de l'ascendant qu'ils avaient sur lui pour l'entretenir dans la débauche & les excès auxquels il se livrait. Mais Tching-tang, plein de respect pour le grand Yu & sa famille, rejeta cette proposition, & ne voulut jamais consentir à prendre les armes contre son prince.

Dans le même temps, Li-koué convoqua une assemblée p.162 de tous les gouverneurs de l'empire dans la province où Yeou-tcheng-chi commandait ; comme ils connaissaient tous le caractère de Li-koué, il n'y en avait aucun qui ne fût sur ses gardes : Yeou-min-chi leva même des troupes, & sembla vouloir s'opposer, par la force, à ce que pourrait entreprendre l'empereur. Li-koué, à cette nouvelle, entra dans une colère effroyable, & se mettant lui-même à la tête de ses troupes, il marcha contre Yeou-min-chi, lui livra bataille, le défit, & revint triomphant à la cour. Toujours obsédé par les quatre compagnons de ses débauches, Ouei-chi, Tchang-chi, Kou-chi & Koan-ou-chi, il fut encore plus orgueilleux, plus dissolu, & plus cruel que jamais.

1768. Li-koué, de retour de cette expédition, se crut au-dessus de toutes les entreprises qu'on pourrait faire contre son autorité ; avant, on pouvoir

encore lui faire quelques représentations, & l'empire n'était pas dépourvu de gens sages & zélés, qui osaient lui représenter les égarements de sa conduite : Li-koué ne les avait pas tous fait mourir ; mais depuis ce temps-là, aucun de ceux qui s'ingérèrent de lui donner des avis, ou même de parler contre ses favoris, n'échappa à la mort. Tchong-kou, qui avait la charge de *Tai-che-ling*, c'est-à-dire de grand historien, de pontife & de surintendant des mathématiques, prit entre ses mains les lois de l'empire, & l'exhorta les larmes aux yeux ; mais voyant que ses remontrances étaient inutiles, il quitta la cour avec tout ce qui restait d'honnêtes gens, & se retira auprès de Tching-tang, que tout le monde regardait déjà comme celui que le Ciel avait choisi pour réparer le mal que Li-koué faisait à l'empire.

p.163 **1767.** Le ciel & la terre semblèrent avertir les peuples de ce changement ; il y eut d'affreux tremblements de terre ; la montagne Kio-chan s'enfonça, & ne laissa à sa place qu'un grand étang bourbeux qui subsiste encore aujourd'hui ; les eaux de la mer sortirent de leurs bornes, & faisant refouler celles des fleuves & des rivières, elles inondèrent toutes les campagnes. Il parut deux soleils, l'un au levant, l'autre au couchant ; tout pronostiquait un grand changement dans l'empire. Le peuple, épouvanté & persuadé que c'étaient autant d'avertissements que le Ciel donnait à Li-koué, crut qu'il devait l'exhorter à se corriger : les vieillards que l'âge rendait respectables, armés d'un courage vraiment héroïque, allèrent lui représenter que les lois de l'empire ne s'observaient plus ; que la majesté ne paraissait plus dans sa personne ; que le Ciel l'avertissait, de tous côtés, par des prodiges qui les faisaient tous trembler, & qu'infailliblement c'était un signe frappant d'un changement prochain : Li-koué les fit tous cruellement mourir, & ordonna de chercher partout ceux qui avaient quelque réputation de probité pour leur faire subir le même sort. Il avait coutume de dire, en voyant l'estime que tout le monde avoir pour Tching-tang, qu'il ne se repentit que d'une seule chose en sa vie, qui était de n'avoir pas fait mourir ce prince lorsqu'il le tenait prisonnier à Hia-tai.

1766. Tant de cruautés & de barbarie révoltèrent enfin tout l'empire. On vit les gouverneurs & les peuples se rendre en foule dans le pays de Chang, pour implorer le secours de Tching-tang contre la férocité de Li-koué. Y-yn, qui s'était attaché au prince de Chang, lui dit :

> — Vous voyez maintenant qu'il n'y a plus à délibérer sur le parti que vous devez p.164 prendre. Mey-hi a tellement corrompu l'esprit & le cœur de Li-koué, qu'il n'y a plus rien à attendre de lui : les peuples consternés ne peuvent plus supporter sa tyrannie, & le Ciel irrité vous manifeste clairement sa volonté ; il veut se servir de vous pour le châtier.

Tching-tang se rendit aux vœux des peuples & à l'avis de son ministre.

> — Grands & peuples, leur dit-il, qui venez ici implorer mon secours, soyez attentifs à ce que je vais vous dire : j'armerai pour vous protéger, puisque vous avez besoin de mon appui, mais ne croyez pas que j'aie la moindre pensée de révolte ; je sais que j'ai au-dessus de moi un maître dont je dépend, & que je ne dois pas m'élever contre lui, ni me mettre à la tête d'un peuple qui voudrait se révolter. Lorsqu'un prince fait son devoir, lorsqu'il s'applique à faire régner la vertu dans ses États, ses sujets sont obligés de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour son service ; par malheur, nous avons dans Li-koué un prince qui ne cherche qu'à fouler aux pieds son peuple, à se rebeller contre le Tien, & à se plonger dans des crimes qui crient vengeance & qu'on ne peut rappeler sans horreur ; il est évident, par tous les signes que nous voyons, que le Tien veut qu'on le châtie.
>
> Si je prends les armes contre Li-koué, c'est malgré moi ; c'est pour obéir aux ordres du Tien. De tant de peuples qui lui étaient soumis, il n'y a presque plus personne qui veuille le servir, que par force. Je sais que vos plaintes sont justes, & je suis déterminé à marcher contre lui ; mais il faut, officiers & soldats, que vous m'aidiez également de tout votre pouvoir ; seul, je ne puis rien :

> ce sont les ordres du Ciel que nous exécuterons ; c'est la p.165 paix & le bonheur du peuple que nous devons avoir en vue : ceux qui feront bien leur devoir, doivent être sûrs qu'ils seront libéralement récompensés, je leur en donne ma parole ; mais s'il se trouve quelqu'un qui ne suive pas mes ordres, ou les exécute faiblement, il doit s'attendre à un châtiment qui rejaillira sur ses enfants & sur toute sa famille ; je vous en avertis, il n'y a point alors de pardon à espérer.

Après cette harangue, Tching-tang composa une armée de tout ce qu'il avait de soldats d'élite & partit de Pou-tching. Li-koué, averti de sa marche, ne s'en émut pas beaucoup ; il ordonna cependant qu'on rassemblât incessamment ses troupes, & dit qu'il voulait enfin, par la mort de Tching-tang, s'ôter le regret de ne l'avoir pas fait mourir. Il s'avança avec une nombreuse armée au-devant de son ennemi, le rencontra, & résolut aussitôt de lui livrer bataille ; mais ce prince, que l'orgueil aveuglait, ne s'imaginait pas qu'il eût presque autant d'ennemis dans son armée qu'il avait de soldats : à peine fut-il arrivé en présence de Tching-tang, que la plupart des siens l'abandonnèrent pour se joindre à ce prince, & le reste se dissipa ; de sorte que se trouvant presque seul, il fut obligé de s'enfuir à Nan-tsao [1], où Tching-tang le laissa.

Tching-tang faisant ensuite réflexion sur cet évènement, ne put s'empêcher d'être troublé ; il dit aux gouverneurs des provinces : Je crains que dans la suite on ne blâme ce que je viens de faire ; c'est malgré moi que j'ai pris les armes pour délivrer l'empire de la tyrannie de Li-koué ; p.166 peut-être envisagera-t-on cette démarche comme un prétexte que j'ai pris pour m'élever sur le trône [2]. Ses officiers tâchèrent en vain de le

---

[1] Tsao-hien de Lin-tcheou-fou dans la province de Kiang-nan.

[2] La conduite de Tching-tang qui détrôna Kié, & celle de Ou-ouang qui détrôna Cheou-sin, quoiqu'appuyées par le Ciel, n'ont pas eu l'approbation de tous les Chinois. La note suivante, tirée de la traduction du *Chou-king* par le P. Gaubil, pag. 83, en administre la preuve. Deux philosophes chinois, Yuen-kou & Hoang-seng, disputaient devant *King-ti*, empereur des Han, qui vivait l'an 158 avant l'Ere chrétienne. Hoang-seng prétendait que Tching-tang & Ou-ouang ne devaient pas s'emparer de l'empire ; Yuen-kou répondait que Kié & Cheou-sin, qui étaient des monstres, ayant été abandonnés par les peuples, ces deux grands hommes,

tranquilliser, il demeura toujours persuadé que l'action qu'il venait de faire nuirait à sa réputation, & lui serait reprochée dans les siècles à venir. Ce fut à cette occasion que Tchong-hoei, un de ses ministres, lui écrivit.

> « Ce n'est pas sans dessein que le Ciel donne un maître aux peuples ; ils sont son ouvrage, & en les créant, il leur a donné un corps & une âme libre pour se conduire : s'ils n'ont pas un maître qui les dirige, il est à craindre que chacun agissant à sa fantaisie, ne cause du trouble & p.167 du désordre ; c'est pour les contenir dans les bornes du devoir & dans le chemin de la vertu, que ce même Ciel crée des sages à qui il donne les lumières & la prudence nécessaires pour bien gouverner ; Li-koué, loin de se servir de ses lumières pour pratiquer la vertu & l'inspirer aux peuples, les entraînait au contraire dans toutes sortes de vices, & les rendait malheureux : le Ciel vous ayant donné la sagesse & la vertu en partage, avec le pouvoir de remédier à tant de maux, & de faire revivre les temps heureux du grand Yu, ne vous demande que d'y travailler avec ardeur.
>
> Li-koué a dû connaître, par le mécontentement du peuple, que le Chang-ti le rejetait ; le Ciel au contraire, manifeste le choix qu'il fait de vous, pour rendre à ce peuple la paix & le bonheur.
>
> Les ministres de Li-koué, abusant de l'autorité qui leur était confiée, ne s'étudiaient qu'à faire le mal ; pour nous, semblables

---

pour répondre aux vœux du peuple, les firent périr & montèrent ainsi sur le trône, par l'ordre du Ciel.

— Quelque vieux que soit un bonnet, reprit Hoang-seng, on le met sur sa tête, & quelque propres que soient des souliers, on les met à ses pieds : pourquoi cela ? C'est qu'il y a une distinction naturelle & essentielle entre le haut & le bas. Kié & Cheou-sin étaient de grands scélérats, mais ils étaient rois ; Tching-tang & Ou-ouang étaient de grands & de sages personnages, mais ils étaient sujets ; & un sujet qui, bien loin de reprendre son maître de ses fautes pour tâcher de l'en corriger, se sert an contraire de ces mêmes fautes pour le perdre, & pour régner à sa place, n'est-il pas usurpateur ?

Yuan-kou, pour embarrasser son adversaire, cita l'exemple de la famille régnante, & dit : il s'ensuivrait de ce que vous avancez, que le fondateur de la dynastie des Han aurait mal fait de monter sur le trône occupé par les *Tsin*. L'empereur, devant lequel ces deux lettrés parlaient, mit fin à cette conversation, & dit que les lettrés qui sont sages, ne devaient pas agiter de semblables questions. *Éditeur*.

aux bourgeons du riz, ou à l'épi du blé, nous nous soutenons à l'abri de votre protection ; quels maux pourrions-nous craindre ?

Pour justifier la confiance des peuples à votre égard, il ne faut que se rappeler la conduite que vous avez tenue avec les gens du pays de Cou : ils s'excusaient de venir aux funérailles de Koan-long-pong, sous prétexte qu'ils étaient pauvres, & qu'ils ne pouvaient fournir leur quote-part ; ils n'avaient pas même, disaient-ils, assez de bras pour cultiver leurs terres : vous leur envoyâtes généreusement des vivres, & du monde pour les aider ; mais par la plus noire ingratitude, ils mirent à mort celui qui était chargé de vos ordres. Ils méritaient, sans doute, un p.168 châtiment exemplaire ; vous vous contentâtes de leur repentir. On n'a pas plus tôt su que vous preniez les armes, que tous les peuples de la partie orientale sont venus vous offrir leurs services. On a vu les peuples Y, à l'occident, se plaindre de ce que vous leur préfériez ceux du sud, tandis que ceux du nord murmuraient, & demandaient pourquoi vous ne les honoriez pas de votre présence. Partout, on voyait les peuples pleins de joie, préparer ce qu'ils avaient de plus précieux pour recevoir leur maître ; dès qu'il sera venu, disaient-ils, nous n'aurons plus rien à craindre. Le peuple de Chang jouit depuis longtemps de ce bonheur.

Li-koué, honteusement chassé du trône, abandonné de ses sujets & de ses amis mêmes, enfin, méprisé de tout le monde, mourut misérablement à la montagne Ting-chan, près de Nan-tsao, trois ans après son expulsion. Il ne laissa qu'un fils, appelé Chan-ouei, qui ne se croyant pas en sûreté à Nan-tsao, se sauva dans les déserts du nord, où il vécut parmi les bêtes sauvages, sans oser communiquer avec les hommes : ainsi finirent le dernier rejeton de la famille du grand Yu, & la dynastie des *Hia*, à laquelle succéda celle de Tching-tang, qui prit le nom de *Chang,* du nom de sa principauté.

@

SECONDE DYNASTIE

LES CHANG

TCHING-TANG

@

p.169 **1766.** Tching-tang naquit la vingt-septième année du règne de Kong-kia : il avait déjà atteint la quatre-vingt-septième année de son âge, & était dans la dix-huitième de son règne, en qualité de prince de Chang, quand il prit les rênes du gouvernement, après la déroute de Li-koué ; il adressa aux grands & au peuple ce discours.

> — Le Chang-ti, souverain maître de la nature, en créant p.170 les hommes, leur donna une raison pour se conduire selon leur état & leurs obligations ; mais comme ils pourraient s'écarter de leur devoir, il leur donna encore un maître pour les relever quand ils tomberaient, & les remettre dans le chemin de la vertu.
>
> Le prince des *Hia*, l'infâme Li-koué, a foulé aux pieds l'humanité & la justice ; uniquement occupé à vexer, à maltraiter, à perdre ses peuples, vous avez éprouvé jusqu'où allait sa méchanceté ; vous vous en êtes plaints hautement, & le Tien, le juste Tien, a fait voir par des signes évidents, combien il avait en horreur ses injustices & ses crimes.
>
> Puisque le Ciel a voulu se servir de moi pour se venger de tant de forfaits, puisqu'il veut rétablir le lustre & l'honneur du sceptre impérial, pouvais-je refuser d'obéir à ses ordres ? J'ai craint de ne pouvoir seul les exécuter, & j'ai choisi parmi vous, des gens sages & zélés, pour m'aider à accomplir sa volonté : mais oserais-je sacrifier un veau noir au Tien, sans l'avoir consulté, & sans être le maître de l'empire ?
>
> L'auguste Ciel qui aime véritablement les peuples, nous a donné la victoire sur Li-koué ; il a puni ce prince en le condamnant à l'exil, & en délivrant ses sujets de sa tyrannie : tous les cœurs, semblables à de jeunes plantes, à des herbes nouvelles & à de

tendres arbrisseaux, paraissent renouvelés ; il ne reste plus qu'à vous donner un maître : vous désirez que je fasse revivre l'ancienne tranquillité dont nous jouissions, mais je me sens trop faible pour me charger seul de ce soin. Si vous voulez que je sois votre maître, il faut que vous m'aidiez à faire renaître la paix, p.171 la vertu & la concorde dans l'empire ; ce n'est que sur les secours que j'espère de vous que je me fonde : il ne faut pas que chacun se fasse des lois, & se livre à des désirs que la raison ne règle pas, il faut au contraire qu'il soit exact à observer les lois établies par nos prédécesseurs.

Le bien que je remarquerai en vous, ne craignez pas que je le cèle ; les fautes que je commettrai, ne croyez pas que je me les pardonne. Le Chang-ti connaît tout, rien ne lui est caché ; le prince, de même que ses sujets, a d'étroites obligations, dont il ne saurait se dispenser sans crime ; elles sont d'autant plus grandes que la place qu'il occupe, est plus relevée. Le Ciel l'y établit pour conduire ses peuples dans le chemin de la vertu : ainsi, s'il vous arrive de faire des fautes, je m'en regarderai comme seul coupable. Je vous dois l'exemple, & votre bonheur est le plus cher de mes vœux.

Tching-tang s'étant déterminé à accepter l'empire, déclara qu'il voulait tenir sa cour à To-tching [1]. Il ordonna d'y faire les préparatifs pour le sacrifice au Chang-ti, suivant la coutume, & à l'exemple de Chun & du grand Yu, il voulut que ce sacrifice se fît avec toute la pompe & la solennité possibles. Comme il fixa le commencement de l'année à la lune du solstice d'hiver, & que le commencement du printemps se trouvait alors à la troisième lune, ce sacrifice se fit les premiers jours du printemps, à la troisième lune de l'année.

Après le sacrifice, il déclara qu'il donnait à sa dynastie le nom de *Chang,* qui était celui du pays que sa famille p.172 possédait en propre, & que la

couleur [2] impériale dans les étendards & ailleurs, serait la blanche. Il nomma Y-yn & Tchong-hoei, ses premiers ministres, & assembla ensuite les gouverneurs, les grands & les officiers de l'empire, dans une plaine à l'orient de la cour pour en faire l'examen, les punir ou les récompenser, & choisir ceux qui pouvaient être plus utiles à l'État. Cet examen fait avec toute l'exactitude & toute la justice possibles, combla de joie la nation. Tching-tang adressant la parole à ceux qu'il avait laissés ou mis en charge, leur dit : p.173

> — O vous qui êtes ici, & qui voulez, avec moi, vous charger de la conduite du peuple, soyez attentifs à ce que je vais vous dire. Ce n'est pas inutilement que vous m'avez choisi pour votre empereur ; vous avez sans doute cru que le Tien voulait se servir de moi pour rendre les peuples heureux, & les entretenir dans la pratique de la vertu ; je sais que je ne le puis seul ; je vous ai donc choisis pour m'aider dans un emploi de cette importance : mais souvenez-vous que si le peuple ne se loue pas de votre administration, si vous ne vous employez pas entièrement à remplir vos obligations, je vous punirai avec la dernière sévérité ;

---

[1] Aujourd'hui Kouéi-té-fou dans le Ho-nan.

[2] On lit dans les annales que Fou-hi régna par *la vertu du bois*, Chin-nong par celle *du feu* ; Hoang-ti par celle *de la terre* ; Chao-hao par celle *des métaux* ; Tchuen-hio par celle *de l'eau*. Pour comprendre cette manière de s'exprimer, si éloignée de nos usages, il faut avoir recours à une notice de M. de Visdelou, imprimée à la fin du Chou-king, traduit par le P. Gaubil. Cinq génies gouvernent les cinq éléments, & ces génies étendent leur domination sur les dynasties qui doivent tour-à-tour posséder la Chine. Les Chinois font encore présider ces génies, qu'ils appellent du nom de *Chang-ti*, aux cinq saisons de l'année (car on remarquera qu'ils forment une saison moyenne, des derniers dix-huit jours de chacune des autres saisons) ; & ces saisons aux cinq couleurs primitives, &c. « Chacun de ces élémens produit une dynastie. Ainsi l'élément du bois en produit une, & son *Chang-ti* forme un fondateur. Ensuite l'élément du feu produit une autre dynastie, & un nouveau fondateur. Et après que les trois autres élémens ont fondé chacun la leur, l'élément du bois reprend la domination, & forme un nouveau fondateur ; & cette période dure autant que le monde, sans interruption & nécessairement. De-là cette formule de l'histoire chinoise : telle dynastie a régné par la vertu du bois, ou de quelque autre élément. Celle d'aujourd'hui, par exemple, règne par la vertu de l'eau. De-là vient aussi que la plupart des anciennes dynasties sacrifiaient au *Chang-ti*, ou à l'élément qu'elles regardaient comme leur père, voulant persuader au peuple qu'elles en étaient issues. » Mais M. de Visdelou fait entendre ensuite que ces cinq *Chang-ti* sont subordonnés à un souverain *Chang-ti* qui préside à tout le Ciel. Les dynasties ont offert des sacrifices aux cinq *Chang-ti* en commun, outre les cérémonies religieuses dont chacune honorait particulièrement celui des cinq *Chang-ti* de qui elle se disait issue. Les sacrifices aux cinq *Chang-ti* ont été supprimés par la dynastie des *Ming* ; & celle des *Tsing*, qui est la dynastie actuellement régnante, ne les a pas rétablis. *Éditeur*.

> ne vous en prenez pas à moi, n'en accusez que vous-mêmes. Tâchez, au contraire, d'imiter Kao-yao & Heou-tsie, qui furent d'un si grand secours à Chun & à Yu, l'un dans le gouvernement, & l'autre, en apprenant aux peuples à cultiver la terre, qui leur fournit les moyens de vivre commodément. L'extérieur ne suffit pas, le cœur doit y être ; des dehors affectés ne sauraient tromper le Chang-ti ; s'il vous châtie, c'est que vous l'aurez mérité.

Cela dit, il leur déclara que pour ne pas confondre les ancêtres de sa dynastie avec ceux de la dynastie des *Hia*, il prenait *Sie*, comme chef de la sienne, & voulait, qu'à l'avenir, ses descendants lui fissent les cérémonies accoutumées ; ce qu'il pratiqua lui-même quelques jours après.

1766. 1765. 1764. 1763. 1762. 1761. Le Ciel, cependant, ne répondit pas aux vœux de Tching-tang pour rendre ses peuples heureux ; il ne tomba point d'eau, & les terres, quelques soins que le peuple prît de les arroser, ne rendaient que très peu de grains ; celles qui étaient éloignées des rivières, ne produisaient absolument rien ; **1760.** ce qui fit monter les vivres à un si haut prix, que p.174 plusieurs furent obligés de vendre leurs propres enfants pour soulager leur misère ; Tching-tang fit ouvrir les mines de cuivre de la montagne Tchouang-chan, dont il fabriqua une monnaie qu'il fit distribuer au peuple ; il fournit par là aux pauvres, le moyen d'acheter du grain des plus riches ; mais les greniers s'épuisaient sans que la terre reproduisît des récoltes pour les remplir.

Sept ans d'une affreuse stérilité, réduisirent l'empire à un état déplorable ; Tching-tang, vivement touché de ce fléau terrible, dépouilla le faste impérial, se revêtit d'un cilice [1] & alla sur la montagne Sang-lin, où

[1] Ce que dit ici le P. & Mailla est tiré du Sse-ki & de Siun-tse, cités dans les annales. Le P. Martin Martini, dans ses décades, rapporte la chose avec des circonstances différentes, mais sans citer ses autorités : il dit que les Chinois eurent recours aux sorts, & que ces sorts ayant décidé que le Ciel apaiserait sa colère par les prières & par la mort d'un seul homme, alors Tching-tang se purifia par le jeûne, coupa sa chevelure & ses ongles, & alla s'offrir comme victime, pieds nus & le corps couvert de terre & de cendres ; en cet état il adressa sa prière au Ciel, à six reprises différentes, &c. *Éditeur*.

prosterné par terre, le visage baigné de larmes, il adressa cette prière au Tien :

> — Auguste Ciel, faut-il que pour moi seul le peuple soit réduit à une si cruelle extrémité ? Faut-il qu'il soit puni de mes fautes ? Si je ne remplis pas les obligations de mon état, si je ne veille pas comme je le devrais, à ce que le peuple pratique la vertu, si les palais où je demeure sont trop superbes, si je permets que les femmes s'élèvent au-dessus de leur état, si je ne suis pas attentif à ce que le commerce se fasse avec équité, ô juste Tien, c'est moi seul qui suis coupable ! Faites retomber sur moi votre colère ; voici votre victime, frappez ! Mais jetez un regard p.175 de compassion sur ce peuple infortuné.

A peine Tching-tang eut-il fini sa prière, que le ciel se couvrit de nuages, et & qu'il tomba une pluie qui s'étendit à plusieurs mille li à la ronde, & procura une abondante moisson.

Tching-tang, après avoir rendu grâces au Ciel d'un si grand bienfait, retourna dans son palais, & fit graver sur le bassin dont il se servait tous les matins pour se laver le visage, ces paroles : *Souviens-toi de te renouveler chaque jour, & plusieurs fois le jour* ; afin qu'ayant continuellement cet avertissement devant les yeux, il fût plus attentif à remplir ses devoirs. Que les peuples seraient heureux, si tous les souverains pensaient ainsi !

Tching-tang fut toujours pénétré de respect pour le Ciel, plein de tendresse pour son peuple, & de défiance à l'égard de lui-même ; aussi fut-il chéri & pour ainsi dire adoré de ses sujets. **1754.** Il mourut âgé de cent ans, dans la treizième année de son règne, emportant avec lui les regrets de toute la nation.

L'empereur Tching-tang eut trois fils, Tai-ting, Ouai-ping & Tchong-gin ; Tai-ting mourut avant son père, & ne laissa qu'un fils. Ouai-ping, à la mort de l'empereur, n'avait que deux ans, & Tchong-gin un an seulement.

TAI-KIA

@

1753. Tai-kia, c'est le nom que portait le fils de Tai-ting, comme plus âgé que ses oncles, fut choisi par Y-yn & par les grands, pour succéder à Tching-tang, d'autant plus que Ouai-ping & Tchang-gin, d'une complexion délicate, paraissaient ne devoir pas vivre longtemps, & qu'ils moururent effectivement l'un & l'autre dans l'année.

p.176 Ayant donc été résolu que Tai-kia, comme fils de l'héritier présomptif de la couronne, succéderait à Tching-tang, Y-yn, en qualité de premier ministre & de premier président du tribunal des rits, assembla tous les mandarins qui se trouvèrent à la cour, & leur fit reconnaître Tai-kia. On était alors dans la douzième lune, & les cérémonies des funérailles de Tching-tang n'étaient pas encore faites ; Y-yn les ordonna avec beaucoup de magnificence, ensuite il alla prendre Tai-kia qu'il fit placer sur un trône préparé à cet effet, dans la salle des ancêtres de la dynastie des *Chang,* le salua empereur, & lui fit recevoir, en cette qualité, l'hommage des grands, des princes vassaux, des mandarins & du peuple. Ce ministre, adressant ensuite la parole au jeune empereur, l'exhorta à imiter la vertu du grand prince à qui il succédait, & lui donna ces avis.

> — L'empire dont la dynastie *Chang* est maintenant en possession, appartenait auparavant à celle des *Hia*. Prince, sachez que nous ne sommes élevés que parce que les *Hia* sont tombés ; tandis que les *Hia* se sont maintenus dans la pratique de la vertu, & qu'ils se sont appliqués avec soin à se renouveler chaque jour, on a vu l'empire fleurir au sein de la paix, & la justice du Tien ne s'est point appesantie sur eux : tout leur réussissait. La terre produisait avec abondance ; les montagnes, les fleuves, les esprits étaient réglés ; les volatiles, les quadrupèdes & les poissons n'étaient point dérangés ; le Tien protégeait ces princes, parce qu'ils pratiquaient la vertu. Mais quand leurs descendants

s'éloignèrent de ces modèles, le Tien, irrité, multiplia leurs calamités, & nous chargea de sa vengeance, en p.177 nous substituant à leur place ; la décadence des *Hia* est venue de Ming-tiao [1], & notre élévation de Pou-tching [2].

Notre maître, le prince de Chang, votre auguste aïeul, toucha le Tien, & le cœur des hommes. Il fut pénétré de voir le mépris que Li-koué faisait de la vertu, & des maux extrêmes qu'il causait à ses sujets. Il prit les armes, & détruisit la tyrannie, pour faire régner la clémence : les peuples le chérissaient. Prince, vous succédez à son trône, soyez l'héritier de ses vertus. Vous êtes jeune, votre cœur est susceptible de toutes les impressions ; ayez de l'amour pour votre famille, & du respect pour vos ancêtres ; le bonheur des peuples & des quatre mers en dépend.

Votre aïeul observa étroitement les devoirs de l'homme ; il suivait les sages conseils qu'on lui donnait ; cette déférence lui gagna tous les cœurs. On admirait la justice avec laquelle il gouvernait ; jamais on ne le vit rechercher la louange ni les applaudissements, & il semblait que son unique affaire était de se corriger de ses défauts. C'est par là, prince, qu'il devint maître absolu dans tout l'empire : il est difficile, je l'avoue, de l'imiter en tout.

Il cherchait, de tous côtés, les gens de mérite, qu'il forma lui-même à pouvoir vous seconder ; il a laissé des règles sur la conduite des mandarins, & sur la punition p.178 des crimes ; il en a laissé à votre Majesté, sur la conduite qu'elle doit tenir sur le trône. On lui entendait dire souvent, qu'il redoutait les fausses louanges, le jeu, le vin & les chansons ; que c'est avoir des mœurs corrompues, que de se livrer immodérément à l'amour des richesses & des femmes, & de ne s'occuper que de la

---

[1] Ming-tiao, près de Gan-y-hien dans le Chan-si ; c'est-à-dire où l'empereur Kié se livrait à ses plaisirs.

[2] Pou-tching, dans le pays de Kouei-té-fou de la province de Ho-nan, demeure de Tching-tang.

promenade & de la chasse ; que ceux qui n'écoutent pas avec respect les conseils des sages, qui foulent aux pieds la droiture & l'équité, qui écartent les personnes respectables par l'âge & par la vertu, pour n'écouter que de jeunes étourdis, sans expérience, préparent mille troubles à l'empire. Un de ces défauts dans un magistrat ou dans le souverain, doit entraîner leur perte. Si les ministres ne corrigent point ces défauts dans leur prince, par leurs avis, ils méritent d'être ignominieusement flétris au visage par des stigmates noires.

Prince, vous devez imprimer profondément dans votre cœur ces belles maximes de votre aïeul ; ses paroles avaient pour but, de vous servir de guide pour vous conduire. Il n'y a que le seul Chang-ti qui soit supérieur aux règles. Si vous faites bien, il vous rendra heureux ; si vous faites mal, il vous punira sévèrement. Ne méprisez pas la vertu & gardez-vous bien d'accorder votre estime à celui qui n'en aura point : la vertu seule peut procurer la paix à vos peuples.

Tai-kia aurait été heureux, s'il eût suivi les sages instructions de Y-yn ; mais il n'eut pas plus tôt pris possession du trône, qu'il se livra à une société de jeunes débauchés, dont il écouta les discours insensés, & qui eurent bientôt détruit l'effet des conseils pleins de sagesse que Y-yn lui avait donnés. p.179 Ce ministre, comme conservateur de la paix [1], dignité qui n'a eu lieu que sous la dynastie *Chang,* & qui était la première de l'État, craignant que la conduite de Tai-kia ne causât du trouble, lui écrivit en ces termes.

« Prince, le Tien est témoin de toutes les actions des hommes ; il leur est impossible de se soustraire à ses regards. Lorsqu'il nous donna pour maître Tching-tang, il manifesta clairement sa

[1] Ce titre, en chinois, est *O-heng*, que le P. Gaubil lit *Gou-heng*. On croit que cette dignité répond à celle de *Tai-sse* ou de grand-maître, la première de l'empire. D'autres pensent que c'est un surnom honorifique de ce ministre. *Éditeur*.

volonté ; ce grand prince, chargé de ce pesant fardeau, fut toujours d'une circonspection extrême : le Ciel donna de l'éclat à ses vertus, le soutint avec gloire sur le trône, & rendit ses peuples heureux. Moi, Y-yn, votre fidèle sujet, j'eus seul l'honneur d'être à ses côtés, & de l'aider dans une si grande entreprise. C'est à ses travaux, que Votre Majesté doit le trône qu'elle occupe aujourd'hui.

Lorsque dans une affaire, dont le souverain & ses ministres sont chargés, le prince abandonne la vertu, & ne remplit point ses obligations, il est difficile que le ministre seul la fasse réussir. Quand j'étais auprès de Li-koué, à la ville occidentale, voyant que mes soins étaient inutiles, je le quittai pour me rendre auprès de Tching-tang, dont la vertu & la probité étaient connues de tout le monde. Ce prince, agissant de concert avec les sages qui se faisaient un plaisir de le servir & de l'aider, est venu heureusement à bout de mettre l'empire dans votre famille, & Li-koué s'est vu forcé de descendre du trône. Un prince qui n'imite p.180 pas la vertu de ses ancêtres & qui ne se comporte pas en roi, les déshonore.

Tai-kia reçut ces remontrances & y fut insensible. Y-yn, sans se rebuter, lui présenta un second placet, où il lui dit :

« Savez-vous, prince, ce que les siècles à venir diront des anciens empereurs, qui ont été si vigilants sur leurs actions ? Ils diront, que dans la crainte de se tromper, ils cherchaient des sages, qui, par leurs conseils, leur frayassent un chemin que leurs descendants pussent suivre. Prince, ne rendez pas inutiles les précautions que Tching-tang prenait pour ses successeurs. Soyez jaloux de votre réputation ; imitez celui qui apprend à tirer de l'arc ; il pose un but, bande son arc, & ne lâche la flèche qu'après avoir bien visé. Fixez le point que vous devez vous proposer

> d'atteindre ; prenez pour modèle votre auguste aïeul, cela me comblera de joie ; dix mille générations feront votre éloge.

Le vice avait jeté de trop profondes racines dans le cœur de Tai-kia ; Y-yn vit bien que ses exhortations étaient insuffisantes, & qu'il fallait un remède plus efficace pour l'engager à changer de conduite. Ce ministre, pour éloigner ce prince des sociétés qui l'entretenaient dans le mal, fit bâtir un petit palais près du tombeau de Tching-tang, & résolut d'y tenir Tai-kia, afin de l'obliger à écouter ses instructions ; voici comment Y-yn s'y prit : il annonça au jeune empereur qu'il fallait aller au tombeau de son aïeul, faire les cérémonies ordinaires ; Tai-kia ne fit aucune difficulté de s'y rendre, persuadé qu'il en reviendrait bientôt ; mais les premières cérémonies finies, Y-yn lui fit entendre, que suivant la coutume des anciens, le deuil devait durer trois ans, & qu'il ne pouvait se dispenser de suivre cette loi. p.181 Tai-kia y consentit. Y-yn commença par interdire tout commerce entre Tai-kia & les sociétés qui le perdaient. Alors, il lui donna des leçons sur les obligations d'un prince à l'égard de son peuple, & à l'égard de lui-même. Le ministre continua ses instructions, chaque jour, pendant l'espace de trois ans ; il réussit à changer entièrement le jeune empereur, & à le rappeler à la vertu.

Y-yn, comblé de joie [1], se revêtit de ses habits de cérémonie, **1751.** & le premier de la douzième lune, il fut prendre l'empereur pour le reconduire à Pou-tching, où il lui dit :

> — Un peuple sans maître ne saurait vivre en paix ; un prince sans peuple n'aurait personne à qui commander. L'heureux changement de votre majesté est une faveur du Ciel qui vous aime ; c'est un bonheur permanent & inestimable pour les peuples.

Tai-kia, avec tout le respect d'un disciple à l'égard de son maître, lui répondit :

---

[1] Le P. Gaubil traduit : « Y-yn, avec le bonnet & les autres habits royaux, alla au devant du roi successeur. »

— Jusqu'ici je me suis oublié ; je n'ai eu aucun égard à la vertu ; je n'ai pas vécu en homme. Me laissant entraîner à mes passions, j'ai déshonoré le trône que j'occupe ; j'ai manqué de modération & de bienséance, & n'ai fait qu'accumuler mes fautes. On peut remédier aux désastres qui viennent du Ciel, mais il est difficile de réparer le tort que nos passions déréglées nous font. J'ai méprisé les utiles instructions que mon Sse-pao [1] m'a p.182 données, & j'ai mal commencé ; mais, éclairé de vos sages conseils, je veux pratiquer la vertu, & faire oublier mes erreurs.

Y-yn se prosternant jusqu'à terre, répondit à l'empereur :

— Il n'est donné qu'à un prince éclairé de se perfectionner & d'inspirer la vertu à ses sujets. Vos illustres prédécesseurs aimaient les pauvres & les malheureux, comme leurs propres enfants, & c'est ce qui engagea les peuples à les choisir pour maîtres, & à recevoir leurs lois. Quand les peuples des royaumes voisins parlaient de votre auguste aïeul, ils disaient hautement : *nous attendons l'arrivée de notre maître ; quand il sera venu, nous n'aurons plus rien à craindre de la tyrannie*. Imitez votre aïeul ; marchez sur ses traces dans les sentiers de la vertu ; ne sacrifiez pas un seul moment à la mollesse & à l'oisiveté. Quand vous rendrez les honneurs à vos ancêtres, ayez dans le cœur les devoirs de l'obéissance d'un fils. Quand vous traiterez avec vos sujets, ayez de la gravité & de la décence. Quand il sera question d'affaires qui viennent de loin, employez le discernement. Quand

[1] *Sse-pao* est le nom d'une dignité qui ne s'accordait qu'à l'un des trois grands de la première classe, dont l'office était de veiller à ce que l'empereur ne commît aucune faute dans le gouvernement. Ces trois grandes dignités étaient celles de *Sse-pao*, de *Tai-sse* & de *Tai-fou*, Le nom de *Sse-pao* signifie, mot-à-mot, maître gardien ou protecteur. *Magister custos*. *Tai-sse* signifie *grand-maître*, enfin *Tai-fou*, *grand précepteur*. Dans le chap. *Tcheou-kouan* du *Chou-king*, ces trois grands officiers sont encore appelés les trois *Kong*, & on dit qu'*ils traitent de la loi, gèrent les affaires du royaume, & établissent un parfait accord entre les deux principes ; que ce n'est qu'a ceux qui ont de grands talents qu'on doit donner des postes si relevés*. Le P. Gaubil fait la remarque que ces trois *Kong* étaient comme les directeurs & les instituteurs du roi ou du prince héritier, & ses maîtres qui le portaient à la vertu. *Éditeur*.

on vous donnera des avis salutaires, appliquez-vous à en connaître les avantages. Quand vous observerez tous ces points, Votre Majesté me trouvera toujours prêt à la seconder.

p.183 Y-yn donna plusieurs autres instructions à Tai-kia, qui ont été conservées dans le *Chu-king*.

« Le Tien ne fait acception de personne ; il ne se déclare que pour ceux qui l'honorent & le respectent. Le peuple ne s'attache que par l'amour qu'on lui marque. Les esprits n'ont pas toujours pour agréables les sacrifices qu'on leur offre ; ils acceptent ceux qui se font avec un cœur droit & sincère. Qu'il est difficile de tenir la place du Ciel sur la terre ! La vertu aime la paix, & le vice la discorde ; si la vertu & la paix règnent ensemble, il n'y a point de bonheur qu'on n'en doive attendre ; si le vice se joint à la discorde, il n'y a point de malheurs qu'on ne doive craindre. Bien commencer & bien finir, est d'un homme sage & éclairé.

Votre auguste aïeul travailla sans cesse à renouveler sa vertu, & il vint au point de se rapprocher du Chang-ti. Vous, qui succédez à son trône, succédez aussi à sa vertu.

« Ne méprisez pas les travaux du peuple, considérez-en l'importance & les difficultés ; n'ayez pas la présomption de vous croire inébranlable sur le trône, pensez au contraire au danger de le perdre. Quand on commence une affaire, il faut envisager sa fin, si on veut en obtenir du succès. Lorsque vous entendrez des discours qui vous déplairont, & pour lesquels votre cœur aura de la répugnance, ne les rejetez pas sur le champ, contenez votre colère, & pesez-les dans la balance de la raison. Si ces discours sont conformes à votre façon de penser, avant que de leur donner votre sanction, réfléchissez à ce qu'on pourrait y opposer.

> p.184 Si dans ce que vous entreprendrez, vous n'usez pas d'un mûr examen, qu'obtiendrez-vous ? Le bonheur & la tranquillité des peuples, dépendent de la vertu d'un seul homme.
>
> Si le prince, par de fausses interprétations ne renverse pas les anciennes règles du gouvernement, & ses officiers n'exercent pas les fonctions de leurs charges dans la vue de s'enrichir, alors l'empire jouira de l'état le plus florissant & d'une paix inaltérable.

Y-yn était alors âgé de soixante-dix ans, & avait dessein de se décharger du pesant fardeau qu'il supportait depuis tant d'années ; mais son zèle pour la famille de Tching-tang, l'engagea, avant de quitter le ministère, à donner encore quelques instructions au jeune empereur dont il voulait achever de fortifier les heureuses dispositions. Le chapitre du *Chu-king*, intitulé *Hien-yeou-y-te*, contient ces nouvelles marques du zèle de ce sage & digne ministre. Voici ce qu'il lui dit en lui remettant le gouvernement.

> — Ah ! que les jugements du Ciel sont difficiles à connaître, & qui peut compter sur sa faveur constante ? Ses décrets, lorsqu'il distribue les empires, ne sont point irrévocables, & ils ne le deviennent que quand un prince persévère dans la vertu.
>
> *Hia* ne s'est perdu que parce qu'il n'a pas été constant à remplir ses devoirs ; parce qu'il a offensé les esprits, & opprimé les peuples. L'auguste Ciel cessa de le protéger, & chercha dans tous les royaumes, un homme d'une vertu épurée pour le mettre sur le trône : je fus celui dont le Ciel se servit d'abord pour manifester ses desseins. Votre p.185 aïeul, doué de vertus, fut choisi par le Ciel pour punir les *Hia*, & leur enlever l'empire.
>
> Il ne faut pas s'imaginer que le Ciel ait favorisé en cela notre famille ; il n'a eu égard qu'à la vertu de Tching-tang. Ce n'est pas votre famille que le peuple a choisie pour l'élever sur le trône, c'est la vertu de Tching-tang. Lorsque la vertu est pure & toujours

agissante, le bonheur la couronne ; mais si elle se trouve mélangée, elle ne réussit en rien. Les biens & les maux qui se succèdent parmi les hommes, les récompenses & les châtiments, émanent de ces deux sources.

Vous, prince, qui succédez à votre aïeul, faites en sorte que le commencement & la fin de votre règne soient les mêmes, & que votre vertu ne se démente jamais.

Ne confiez les emplois qu'à des sages ; qu'il ne paraisse ni à votre droite, ni à votre gauche, que des gens vertueux ; les places relevées sont pour les grands, les inférieures pour le peuple. Examinez, avec attention, les affaires difficiles, & n'ayez pour but que la paix, l'union & la vertu.

La vertu n'a point de modèle particulier qui en détermine l'objet ; elle les prend dans tout ce qui s'opère de bien. Faites que tous les peuples s'écrient : Que les paroles de notre prince sont sublimes ! Que son cœur est sincère & pur ! Vous soutiendrez la réputation de l'auguste Tching-tang, & vous pourrez, comme lui, rendre vos sujets heureux.

C'est dans les temples [1], consacrés aux sept p.186 générations, qu'il faut aller contempler la vertu & chercher des modèles ; c'est dans le souverain qui commande à plusieurs millions d'hommes, qu'on doit trouver des règles de gouvernement. Ne dites jamais, je suis puissant, & le peuple est faible. Si parmi le peuple, homme

[1] Les anciens empereurs chinois avaient sept temples ou *miao* consacrés aux sept générations de leurs ancêtres. Le premier était consacré au fondateur de la dynastie, appelé *Tai-tsou* ou le grand aïeul ; & les six autres aux générations suivantes. Tant que la dynastie ou famille régnait, celui qui l'avait fondée restait ; les autres faisaient place à leurs descendants, après sept générations, à moins qu'ils ne se fussent rendus recommandables & n'eussent mérité le titre de *Tsong* ou *Respectable*. Dans ces temples ou salles, on plaçait sur un piédestal une tablette oblongue appelée *Chin tso*, siège de l'esprit, sur laquelle on écrivait le nom, la qualité de la personne, ainsi que le jour, le mois & l'année de sa naissance & de sa mort. C'est à ces tablettes qu'on faisait des offrandes de pure cérémonie, mais utiles, pour faire faire aux souverains des réflexions à la vue des honneurs qu'on rendait à la représentation & à la mémoire de leurs ancêtres, morts depuis tant de siècles. *Éditeur*.

> ou femme, quelqu'un vous propose des choses dont il peut être instruit, ne le rebutez pas, quelque incapable qu'il vous paraisse. Celui qui commande au peuple, ne doit rien négliger.

Y-yn, après ces dernières exhortations, voulut se retirer ; mais Tai-kia qui connaissait son mérite & qui sentait le besoin qu'il en avait, n'y voulut point consentir. Depuis que ce prince avait commencé à mettre en pratique les maximes de ce ministre, il avait vu les grands & le peuple revenir à lui ; en effet, la plupart, mécontents de la manière dont Tai-kia avait débuté en montant sur le trône, s'étaient éloignés de la cour, & avaient marqué hautement leur aversion pour un prince qui paraissait faire si peu de cas des constitutions du gouvernement. L'autorité du ministre Y-yn, & l'espérance qu'il leur donnait d'un heureux changement, les empêchèrent de se révolter. Les peuples p.187 comblaient de louanges, l'empereur & son ministre ; tous firent éclater leur joie, d'une manière extraordinaire.

Cette disposition des peuples, lorsqu'ils furent assurés du changement de Tai-kia, fit connaître à ce prince le service important que Y-yn lui avait rendu, & ceux qu'il pouvait lui rendre encore ; ainsi quelques instances que fît Y-yn pour obtenir la permission de se retirer, jamais Tai-kia ne voulut la lui accorder : ce ministre, continua de le servir avec le même zèle & la même application ; il rendit son règne, (qui fut de trente-trois ans), **1721.** un des plus beaux & des plus glorieux de la dynastie des *Chang* [1].

[1] Le *Kang-mo* donne à Tai-kia le titre de Tai-tsong. Entre l'empereur Tching-tang & Tai-kia, la chronique *Tchou-chou* place Ouai-ping, qui régna deux ans ; & Tchong-gin qui en régna quatre. Cette même chronique ne fait sortir Tai-kia, de la retraite où Y-yn l'avait confiné, qu'au bout de sept ans, & ajoute qu'il fit mourir ce ministre ; que le Ciel, irrité de sa conduite, éleva pendant trois jours de grands brouillards, ce qui engagea ce prince à rendre à Y-pou, fils de ce ministre, les possessions qu'il avait enlevées à son père. Enfin elle ne donne que douze ans de règne à Tai-kia. *Éditeur*.

VO-TING

@

1720. Vo-ting, son fils & son successeur, prince doué des plus heureuses inclinations, sut profiter des instructions que Y-yn avoir données à son père ; il n'avait pas attendu qu'il fût sur le trône pour les mettre en pratique ; accoutumé, dès sa jeunesse, à marcher dans le chemin de la vertu, il se trouva, à la mort de Tai-kia, en état de gouverner avec sagesse.

Les cérémonies des funérailles & du deuil étant finies, Y-yn, accablé de vieillesse, sollicita de nouveau sa retraite ; p.188 mais Vo-ting lui représenta qu'étant jeune, sans expérience, & nouvellement monté sur le trône, il savait de quelle importance il était à l'État que le prince eût de bons ministres ; enfin, qu'il ne lui permettrait de se retirer, que lorsqu'il lui aurait donné quelqu'un capable de le remplacer.

Y-yn ne put se refuser à ces motifs. Il fit choix de Kieou-tan, homme d'esprit, plein de droiture & d'équité, & zélé pour le bien de l'empire.

Un tel sujet, entre les mains d'un si grand maître, fit, en peu de temps, de rapides progrès. Kieou-tan devint un habile ministre ; outre l'attachement qu'il marqua pour l'empereur & le bien des peuples, il se fit distinguer par sa vigilance & son activité, & par le choix judicieux qu'il sut faire des talents, dans la distribution des emplois.

1719. A peine Y-yn se fut-il donné un successeur, digne de le remplacer dans le ministère, qu'il mourut, la huitième année du règne de Vo-ting, âgé de plus de cent ans, regretté de l'empereur, & de toute la nation. Selon le récit des historiens, les éléments semblèrent prendre part à la perte d'un si grand homme ; en effet, ils ont remarqué qu'à sa mort, il s'éleva un si grand brouillard de tous côtés, durant trois jours de suite, qu'à peine pouvait-on se connaître à trois pas de distance. L'empereur prit le deuil & voulut qu'il fut général dans l'empire. Il lui fit faire des funérailles d'une magnificence égale à celles des empereurs. On ne pouvait trop honorer la vertu d'un homme qui

avait rendu des services si importants à l'État ; on admira surtout sa fidélité & son désintéressement. Le trône, dont il eut tant d'occasions de se rendre le maître, ne le tenta jamais : il avait cependant droit d'y prétendre préférablement à p.189 Tching-tang, parce qu'il descendait en droite ligne de l'empereur Yao. **1713.** Dans le temps que l'empire avait les yeux sur lui, comme premier ministre de l'infâme Li-koué, & qu'il pouvait aisément mettre les peuples dans son parti, il aima mieux quitter le ministère & la cour, pour engager Tching-tang à le délivrer de la tyrannie des *Hia*, que de faire quelque chose qui pût donner atteinte à la vertu dont il faisait profession.

Vo-ting, après la mort de Y-yn, disposa de tous les emplois qu'il possédait en faveur de Kieou-tan, & après les trois ans de deuil, il lui donna pour collègue Y-tché [1], fils de Y-yn. Y-tché avait reçu de son père de si bonnes instructions, qu'il ne tarda pas à se rendre aussi habile dans les affaires que Kieou-tan ; il avait de la fidélité pour son souverain, du zèle pour le bien de l'État & le bonheur des peuples. Avec ces qualités essentielles, il acquit bientôt celles qui d'ordinaire, ne sont que le fruit d'une longue expérience.

Vo-ting, aidé de ces deux ministres, ne pouvait manquer de gouverner sagement ses peuples ; aussi s'estimaient-ils heureux. Ils vivaient dans l'abondance & la paix ; ils avaient en honneur les cinq sortes de devoirs, & la vertu. Vo-ting régna ainsi paisiblement l'espace de vingt-neuf ans. **1692.** Lorsqu'il se vit malade, il fit venir son frère Tai-keng, & ayant fait retirer tout le monde, il l'entretint longtemps sans qu'on en ait jamais bien su le sujet. On soupçonna cependant que p.190 l'objet de cet entretien était de le déclarer son successeur au préjudice de son propre fils ; dangereuse politique qui a commencé à ce prince, & qui a causé bien des troubles & des guerres sous les différentes dynasties, qui ont successivement occupé le trône. Vo-ting mourut, & Tai-keng lui succéda.

---

[1] C'est le même ministre que l'éditeur du *Chou-king* nomme *Y-pou*, trompé par la ressemblance de la lettre *tche*, avec une autre qui se prononce effectivement ainsi. Le P. Couplet s'y est trompé également. *Éditeur*.

TAI-KENG

@

1691. Tai-keng régna vingt-cinq ans. **1666.** Siao-kia, son fils, en régna dix-sept. L'histoire ne nous a rien transmis au sujet de ces deux princes ; elle se borne à nous marquer les années de leurs règnes.

YONG-KI

@

1649. Yong-ki, frère de Siao-kia, & second fils de Tai-keng, fut un prince dont les défauts l'emportèrent sur ses bonnes qualités ; il avait peu d'esprit, & nul penchant à s'instruire des obligations d'un souverain : indolent à l'excès, il était dans l'empire comme une tablette [1] bien ornée qui n'agit que par le mouvement qu'on lui donne.

Les peuples persuadés, sans doute, que Yong-ki n'était pas capable de les gouverner, & que les ordres qui leur p.191 étaient signifiés de sa part ne venaient pas de lui, mais de ses ministres, ne les exécutaient pas. **1638.** Sous le règne de ce prince qui, heureusement, ne dura que douze ans, la dynastie des *Chang* commença à s'affaiblir, & les Tchu-heou, ou princes vassaux de l'empire, profitèrent de son indolence, pour se rendre maîtres dans leurs principautés. Ils cessèrent de venir à la cour, lui renouveler leurs hommages aux temps marqués ; ce qui était d'un pernicieux exemple, & fomentait des idées de révolte dans l'esprit de la nation.

[1] L'histoire intitulée *Ta-ki*, qui rapporte ce trait, compare Yong-ki à un *Chi* ; comme ce terme, que le P. de Mailla a rendu par *Tablette*, reviendra plusieurs fois dans cette histoire, il faut dire ce que c'est. Le *Chi* était un enfant qui, dans les cérémonies des funérailles, représentait le défunt, & recevait, en cette qualité, les offrandes qu'on lui faisait. Quand on l'exhortait à manger & à boire, le *Chang-tsong*, c'est-à-dire le maître des cérémonies ou l'enfant, répondaient *hiang*, je suis content ; *pao*, je fuis rassasié. Dans la suite, on substitua les tablettes devant lesquelles on faisait les mêmes cérémonies. On peut comparer le *Chi* aux hérauts qui décorent nos catafalques, *Éditeur*.

TAI-VOU

@

1637. Tai-vou, à qui les historiens ont donné le titre de *Tchong-tsong*, n'eut guère plus d'habileté dans le gouvernement que Yong-ki son frère ; il fut cependant plus actif & plus capable de recevoir & d'exécuter un bon conseil. Le prodige qui arriva la première année de son règne, dans la cour de son palais, ne contribua pas peu à le rendre docile : on y vit, dans une nuit, croître deux arbres [1] qui s'embrassaient mutuellement, dont l'un était un mûrier, & l'autre un arbre appelé *Cou-mou*, qui passe pour être de mauvais augure ; ces deux arbres devinrent si gros en moins de sept jours, qu'un homme ne pouvait en embrasser le tronc. Ce prodige étonna Tai-vou ; il fit venir Y-tché & Vou-hien, & leur ordonna d'examiner avec soin ce phénomène.

p.192 Les deux ministres ayant reçu cet ordre, se retirèrent, & mirent leur réponse par écrit. Cette réponse comprenait quatre chapitres que Confucius avait insérés dans le *Chu-king*, mais qui ont été perdus ; on n'est pas même certain du nom des deux qu'écrivit Vou-hien ; pour ceux de Y-tché, l'un avoir pour titre *Y-tsi*, & l'autre *Yuen-ming*. On sait, en général, que ces deux ministres profitèrent de cette circonstance pour faire des remontrances à l'empereur, & le porter à s'appliquer à rendre les peuples heureux.

Tai-vou fut touché des sages représentations de ses ministres ; il se proposa de changer de conduite, & d'imiter celle de ses augustes aïeux. Le cœur du Chang-ti en fut touché, & ces deux mêmes arbres séchèrent & moururent le troisième jour du changement de Tai-vou : ce prince connut par là l'obligation qu'il avait à Y-tché & à Vou-hien, & il leur tint parole. Il

[1] Martini, dans ses décades, ne parle que d'un mûrier & d'une plante de froment qui, dans sept jours, crûrent si prodigieusement, qu'ils produisirent l'un des mûres, & l'autre des épis. Cette différence vient de ce que le caractère *Kou* ou *Ko*, qui exprime en général les grains, est aussi le nom d'un arbre dont l'écorce sert à fabriquer du papier. *Éditeur*.

prit Tching-tang pour modèle, & sut si bien l'imiter, qu'on vit dans peu tout l'empire prendre une nouvelle face.

Cette révolution dans la conduite de Tai-vou fit beaucoup d'impression sur l'esprit des peuples voisins. **1635.** A la troisième année de son règne, les grands vassaux de l'empire étant venus rendre leurs hommages, au nombre de soixante-seize, il se trouva, à la cour, les ambassadeurs de seize royaumes étrangers. Depuis Tching-tang, on n'avait point vu tant de grandeur & de magnificence.

Tai-vou ne se laissa pas éblouir par ce faste de la majesté impériale ; mais fidèle aux résolutions qu'il avait prises, il n'en devint que plus exact à remplir ses obligations. Il tenait, tous les jours, son conseil, & s'informait, avec soin, de la conduite des officiers & si la justice s'observait p.193 exactement : le conseil fini, il permettait à tous ses sujets un libre accès auprès de sa personne, & recevait lui-même les placets où ils lui exposaient leurs plaintes ou leurs besoins.

Il fit rétablir les maisons publiques que Chun avait fondées anciennement pour les vieillards infirmes, & en fit élever d'autres dans toutes les villes de l'empire. Il allait souvent visiter ceux qui s'étaient retirés dans ces maisons, & les interrogeait sur les évènements de leur vie, sur l'état & les travaux des peuples, sur la conduite des officiers de la cour & des provinces. Il mit, par ce moyen, un frein à la cupidité des mandarins, & empêcha leurs vexations. On doit à ce prince le rétablissement du gouvernement. Les historiens ont rendu justice à sa mémoire & l'ont comblé d'éloges. **1563.** Il mourut la soixante-quinzième année de son règne, & laissa l'empire à son fils Tchong-ting.

TCHONG-TING

@

1562. Tai-vou laissa trois fils qui se succédèrent ; l'aîné s'appelait Tchong-ting, le second Ouai-gin, & le troisième Ho-tan-kia. Tchong-ting, quoique jeune, aurait sans doute maintenu l'empire dans l'état florissant ou son père l'avoir laissé, si Y-tché & Vou-hien eussent vécu, mais il perdit ces deux ministres presque en même temps que son père : Koan-y, qui lui restait, était inférieur aux deux autres du côté des talents. Les royaumes voisins ne conservèrent pas, à son égard, l'estime qu'ils avaient marquée pour son prédécesseur. Les Man, barbares du midi, cessèrent de venir lui rendre leurs hommages ; ils entreprirent même des courses dans les provinces voisines de leur pays, p.194 qu'ils ravagèrent, & dont ils ne sortirent que chargés de butin. Tchong-ting négligea d'y apporter un prompt remède ; aussi ces peuples, enflés de leurs succès, revinrent plusieurs fois à la charge ; ce qui obligea enfin l'empereur d'envoyer contre eux des troupes, qui les contraignirent, du moins pendant quelques années, de se tenir tranquilles.

1557. A la sixième année de son règne, les eaux du Hoang-ho étant grossies considérablement, inondèrent tout le pays de Pou-tching, où Tchong-ting tenait sa cour ; mal inévitable, par rapport au terrain qui était extrêmement bas. Cet accident détermina l'empereur à transférer sa cour à Ngao [1] dans le Ho-nan & au-delà de ce fleuve, mais assez près de ses bords, pour la facilité du transport des tributs, & des mandarins qui venaient rendre compte de leur administration, ou lui faire hommage.

Tchong-ting, fit aux grands de sa cour, à l'occasion du changement de sa résidence, un discours, que les historiens de ce temps jugèrent digne

[1] Les uns placent la ville de Ngao à Ho-yn-hien, les autres à Tchin-leou-hien, d'autres enfin à Siang-fou-hien ou à Yong-yang-hien. Toutes les probabilités sont pour Ho-yn-hien, ville dépendante de Cai-fong-fou dans le Ho-nan, près de laquelle il y a encore une montagne qui porte le nom de Ngao, si connue sous l'empire des *Thsin* par les magasins qu'on y établit sous le nom de *Tçang-ngao*, ou les greniers de Ngao. *Éditeur*.

d'être transmis à la postérité sous le titre de *Tchong-ting*, mais qui s'est perdu dans la suite. Tchong-ting ne tint l'empire que treize ans, & mourut sans laisser d'enfants.

OUAI-GIN

@

1549. p.195 Ouai-gin & Ho-tan-kia, frères de Tchong-ting, n'avaient que quatorze à quinze ans, quand leur frère mourut. Ouai-gin, l'aîné des deux, fut déclaré son successeur à l'empire, qu'il ne posséda que quinze ans, la mort l'ayant enlevé dans le temps qu'il commençait, pour ainsi dire, à être en état de gouverner par lui-même. Sur la fin de sa vie, les barbares du sud renouvelèrent leurs courses, mais ils furent repoussés & contraints de se retirer dans leur pays.

HO-TAN-KIA

@

1534. Ho-tan-kia, fut un prince dont l'empire aurait sans doute tiré de grands avantages, s'il eut régné plus longtemps ; il ne vécut que neuf ans, depuis son élévation au trône. La première chose qu'il fit, fut de changer sa résidence, à cause du trop grand voisinage du Hoang-ho, & de l'établir à Siang, aujourd'hui Tchang-té-fou, endroit plus élevé & par conséquent moins sujet aux fréquentes inondations de ce fleuve. Il fit, à l'occasion de ce transport, un discours intitulé Ho-tan-kia de son nom, qui faisait partie du *Chu-king*, & qui s'est perdu.

TSOU-Y

@

1525. Tsou-y, était fils de Ho-tan-kia, qui n'avait rien négligé pour l'instruire, & le rendre digne du trône qu'il devait lui laisser. Le principal soin de Tsou-y fut de conserver la paix dans l'empire, persuadé qu'il est plus aisé de contenir les p.196 peuples dans le devoir, en temps de paix, qu'au milieu des troubles. Il choisit, pour le seconder dans ce dessein, Ou-hien [1], fils de Ou-hien, d'un esprit vif, pénétrant, & d'un naturel doux & pacifique, qui s'était rendu très habile sous le ministère de son père.

Tsou-y, la première année de son règne, transféra sa cour à Keng [2], où il se crut en sureté contre les débordements du Hoang-ho. Il y reçut, par les soins de son premier ministre Ou-hien, les hommages de tous les gouverneurs de l'empire, & il leur fit un discours, que Confucius avoir jugé digne d'entrer dans le recueil du *Chu-king*, mais qui ne nous est point parvenu.

1517. La neuvième année de son règne, les eaux du Hoang-ho s'étant débordées plus qu'à l'ordinaire, l'empereur craignit pour lui & pour sa cour, & la recula à Hing (Cheng-tcheou du Chan-si), où tous les gouverneurs de l'empire se rendirent, aux temps marqués, pour lui rendre leurs hommages. **1507.** Il mourut, après dix-neuf ans d'un règne paisible, regretté de ses sujets, qui craignaient, avec raison, l'ambition des princes ses frères ou ses fils.

---

[1] Les caractères chinois qui expriment les noms de ces deux ministres sont différents & ne souffrent pas d'équivoque ; mais il est impossible de les écrire autrement en français. *Éditeur*.

[2] Aujourd'hui Long-men-hien dépendant de Ho-tchong-fou dans le Chen-si.

TSOU-SIN

@

1506. A peine Tsou-y fut-il mort, que son frère prétendit devoir être préféré à Tsou-sin son neveu. Tsou-sin prétendait au contraire, avec plus de raison, qu'étant fils p.197 légitime de Tsou-y, l'empire lui appartenait : l'un & l'autre de ces princes avaient dans leur parti des grands qui étaient puissants. Ils auraient infailliblement causé des troubles funestes, si le ministre Ou-hien, qui jouissait de beaucoup de crédit & d'autorité, & qui était ami de la paix, n'avait calmé les esprits, & ne les eut déterminés à se déclarer pour Tsou-sin qui occupa le trône durant seize ans. L'histoire ne nous a rien laissé touchant ce prince.

VO-KIA

@

1490. Après sa mort, Vo-kia qui, pendant le règne de son frère, avait su gagner presque tous les grands, obtint l'empire au préjudice de Tsou-ting le légitime héritier de la couronne. Il régna vingt cinq ans, & c'est ce qu'on en sait.

TSOU-TING

@

1465. A la mort de Vo-kia, Tsou-ting s'empara du trône & rentra dans ses droits. Il régna trente-deux ans.

NAN-KENG

@

1433. Tsou-ting laissa deux fils qui devaient naturellement lui succéder ; mais Nan-keng, fils de Vo-kia, prétendit, en vertu de l'innovation introduite par l'empereur Tsou-sin, que le trône lui appartenait. Ce prince régna vingt-cinq ans

YANG-KIA

@

p.198 **1408.** Yang-kia était fils de Tsou-ting, & il succéda à Nan-keng. La coutume introduite par Tsou-sin, au sujet de la succession au trône, reçut presque force de loi, & s'observa pendant près de deux cents ans ; mais ce ne fut pas sans occasionner des troubles & des guerres intestines, comme on le verra.

Dans ces temps de désordre, les grands vassaux & les gouverneurs ne venaient point rendre hommage à leur souverain, & se comportaient comme s'ils eussent été indépendants ; les peuples ne payaient de tributs que ce qu'ils voulaient ; plusieurs même n'en payaient point. Ces princes conservaient encore, il est vrai, le titre d'empereurs, mais avec si peu d'autorité, qu'il était aisé de juger que ce n'était , en effet, qu'un simple titre. L'empire avait entièrement changé de face ; les lois ne s'y observaient plus ; chacun y vivait à sa fantaisie ; & sans un reste de vertu des règnes précédents, & un certain respect pour la famille de Tching-tang, qui subsistaient encore dans les cœurs, la dynastie des *Chang* serait infailliblement tombée. Yang-kia ne régna que sept ans.

POAN-KENG

@

1401. Poan-keng, était frère de Yang-kia. Dès les commencements de son règne, les eaux du Hoang-ho firent beaucoup de ravages. Ces inondations, depuis le règne de Tching-tang, devinrent plus fréquentes & plus terribles ; elles avaient obligé, plusieurs fois, comme on l'a vu, les empereurs à p.199 changer de demeure. Poan-keng suivit leur exemple, & fixa la sienne au pays de Yn ; mais les peuples de Hing, quoiqu'obligés de fuir & de se disperser pour mettre leur vie à couvert, ne pouvaient se résoudre à quitter entièrement le pays de leurs ancêtres, & marquaient beaucoup de répugnance à suivre l'empereur. Poan-keng ne voulut point les y obliger par la force, mais par la raison ; & ce fut ce qui l'engagea à publier les motifs qu'il avait de faire ce changement. Cette pièce, qui porte le nom de ce prince, est contenue dans le *Chu-king*.

> « Lorsque mes prédécesseurs établirent ici leur cour, leur intention n'était pas, sans doute, de rendre les peuples malheureux. Comment pouvaient-ils prévoir que l'inondation les exposerait à être tous submergés ? Je vous vois maintenant, errants & dispersés, sans pouvoir vous secourir mutuellement ; de quels moyens puis-je me servir pour vous soulager ?
>
> Dans le temps où nos anciens princes s'appliquaient à bien gouverner, ils suivaient, avec respect, les ordres du Ciel ; ils n'ont point assigné de lieu fixe à la cour, ni déterminé qu'on ne la transporterait point ailleurs. Depuis Tching-tang, elle a changé cinq fois ; & si maintenant je n'imitais pas leur exemple, je marquerais clairement que je ne sais pas suivre l'ordre du Ciel, & que je ne veux pas, comme mes prédécesseurs, tirer le peuple du danger où il est. Notre position est semblable à celle des arbres renversés par terre, qui poussent de nouveaux rejetons. En transportant la cour dans une nouvelle ville, mon intention est de

faire revivre le gouvernement de mes prédécesseurs, & de rétablir la paix dans tout l'empire.

p.200 Poan-keng fit ensuite venir en sa présence toutes les personnes en charge, leur dit de prendre les anciens registres & les lois de l'empire, & de les lui apporter : mais afin qu'on ne l'accusât point de cacher quelque chose au peuple, après l'avoir assemblé, il dit :

— Vous tous, approchez ; je veux vous instruire : mais auparavant, dépouillez tout esprit de prévention & de révolte. Nos anciens empereurs ne décidaient jamais seuls les affaires de l'État ; ils les proposaient à leurs ministres & aux plus expérimentés de leurs officiers, qu'ils consultaient. Les grands, ne cachaient point au peuple ce que le prince voulait qu'on publiât. Cette déférence donnait au peuple de l'estime pour son souverain ; on ne lui entendait jamais dire rien qui ne fût à propos ; il demeurait dans la soumission & le respect. Aujourd'hui, vous répandez des bruits téméraires & dangereux, auxquels le peuple ajoute foi ; je vous avoue que je ne comprends pas votre aveuglement.

Je n'agis pas contre mon devoir, lorsque je veux transporter ma cour ailleurs ; mais vous ne remplissez pas le vôtre, en cachant au peuple mes intentions, & en cela vous faites assez connaître le peu de considération que vous avez pour votre prince, Je le vois aussi clair que la lueur du feu ; mais je juge qu'il est plus digne de moi de vous le pardonner.

Quand un filet [1] a de bons soutiens, il n'y a pas à p.201 craindre qu'il se dissipe. Si le laboureur a soin de cultiver ses terres & de les ensemencer à propos, il peut espérer de recueillir en automne.

[1] Le P. Gaubil a rendu ainsi cet endroit : « Si dans le filet qui est tendu les cordes sont longues, il n'y a aucune confusion » ; ce qui ne présente aucun sens solide. Je pense que cet empereur se compare à la principale corde d'un filet, dont toutes les mailles, qui sont ses sujets, ne sont en ordre, & sans confusion, qu'autant qu'elles restent attachées à cette principale corde. *Éditeur*.

Si vous prenez une ferme résolution, & si, selon la mesure de vos forces, vous inspirez au peuple la vertu, & que vous étendiez vos instructions dans vos familles & jusqu'à vos amis, dès lors, j'oserai dire que vous avez fait une bonne récolte de vertus.

Quand je considère que vous ne craignez ni les malheurs prochains, ni ceux qui sont encore éloignés, il me semble voir des laboureurs paresseux qui ne cherchent que le repos, & ne se donnent aucun mouvement pour cultiver leurs terres. Lorsque le temps de la moisson sera venu, trouveront-ils de quoi remplir leurs greniers ?

Si vous ne parlez pas comme vous le devez au peuple, si vous ne le portez pas à la paix & à la soumission, sachez que vous vous préparez volontairement du poison, & que c'est avoir le cœur pervers & bien méchant, que de prendre plaisir à se procurer de véritables maux. Si votre cœur est plus corrompu que celui du peuple, apprenez que vous n'en recevrez que de l'amertume ; le mal une fois fait, vous en ferez fâchés, mais trop tard. Je vois quelques-uns d'entre le peuple qui voudraient parler ; si je leur en laisse la liberté, ils ne savent ce qu'ils disent. Je sais ce qui vous convient, ce qui peut vous nuire, ou vous être avantageux, mais pourquoi ne m'avertissez-vous pas de ce qui se passe ? D'où vient que, par des paroles artificieuses, vous remplissez de terreur le cœur du peuple ? Lorsque le feu prend en quelque lieu, faut-il attendre qu'il soit venu jusqu'à nous pour l'éteindre ? Si vous n'êtes pas tranquilles, c'est votre faute, vous ne pouvez vous en prendre à moi. p.202

Le sage Tchi-gin disait : *entre les hommes ne recherchez que les anciens, mais ne faites pas de même à l'égard des outils, choisissez-en de neufs*. Les empereurs, mes prédécesseurs, ont employé vos ancêtres pour conduire le peuple ; princes & sujets, ils s'aidaient mutuellement, & participaient également au bien &

au mal. Vous êtes les descendants de ces dignes sujets ; est-ce que j'oserais vous traiter plus mal que mes prédécesseurs n'ont fait les vôtres ? Dans les grandes cérémonies que je fais à mes ancêtres, les vôtres sont aussi [1] honorés. Ne craignez pas que dans la bonne, comme dans la mauvaise fortune, vous me voyiez rien faire d'indigne du trône, ni que je refuse de partager la peine avec vous.

Je vous avertis de ce que vous avez à craindre [2]. Semblable, en cela, à celui qui tire de la flèche, je tends à mon but. Ne regardez pas les vieillards avec mépris, ni les jeunes gens comme inutiles. Unissez vos forces pour exécuter ce que j'ai déterminé, après beaucoup de réflexion ; car je vous avertis que, sans avoir égard au rang, je punirai de mort quiconque osera désobéir à ce que je commanderai. Ceux, au contraire, qui s'acquitteront p.203 bien de leur devoir, doivent s'attendre à être libéralement récompensés ; l'avantage que l'empire en retirera, je vous en attribuerai toute la gloire ; & s'il en arrive du mal, la faute retombera sur moi seul. Ne manquez pas d'avertir les absents de ce que je viens de vous dire. Ayez en recommandation, comme vous le devez, le bien de l'État ; remplissez le devoir de vos charges ; mesurez vos paroles : lorsque le châtiment sera arrivé, n'attendez point de pardon, il ne sera plus temps de se repentir.

Après que l'empereur eut fait ce discours aux grands de sa cour, il se disposa à partir pour le pays de Yn, & il se mit effectivement en marche. Quand il fut arrivé sur les bords du Hoang-ho, il vit que plusieurs d'entre le

---

[1] Les empereurs chinois, dans tous les temps, ont récompensé les personnes qui avaient rendu d'importants services à l'état, en plaçant leurs tablettes avec celles de leurs ancêtres, comme le plus grand honneur qu'ils puissent leur faire. C'est Turenne à Saint-Denis, ou Newton à Westminster.

[2] Le P. Gaubil traduit : « Ce que je vous propose est difficile ; j'imite celui qui tire de la flèche, je ne pense qu'au but. » Le chinois porte mot à mot : *Ego moneo vos de difficultatibus, ad instar sagittarii habentis scopum*. Comme l'empereur a résolu le transport de sa cour, cela voudrait dire : je connais toutes les difficultés qu'on peut me faire & je vous les expose, mais je suis décidé à les franchir, &c. *Éditeur*.

peuple refusaient de lui obéir & avaient beaucoup de répugnance à quitter leur pays natal. Poan-keng, naturellement porté à la douceur, ne voulut point les contraindre par des châtiments ; & afin qu'ils ne pussent douter de ses ordres, il les fit venir dans son palais, & leur parla ainsi :

> — Ecoutez avec attention ce que je vais vous dire, & ne violez pas mes ordres. Hélas ! mes ancêtres n'oubliaient rien pour rendre le peuple heureux, & les peuples, ne manquaient ni de soumission, ni de zèle pour leur service.
>
> Lorsqu'il arrivait quelque désastre à l'empire des *Yn* (ou *Chang*), ces princes n'étaient point tranquilles ; leurs premiers soins étaient de secourir le peuple, & de le conduire dans un lieu où il n'eût rien à craindre ; pourquoi ne vous rappelez-vous pas aujourd'hui à la mémoire ce que vous en avez entendu dire ? Quand je vous fais changer de demeure, ce n'est que pour votre repos, & non pour vous exiler, ni pour vous châtier comme si vous étiez p.204 coupables de quelque crime. Seriez-vous assez insensés de croire, que c'est pour mon seul plaisir, que je fais ce changement ?
>
> Maintenant, que je veux vous tirer du danger où vous êtes, & conserver la paix dans mon empire, en vous conduisant dans une nouvelle ville, loin de me savoir gré des soins que je me donne, vous faites tout votre possible pour me faire périr avec vous. C'est fouler aux pieds l'union & la concorde que nous admirons dans ceux qui nous ont précédés, & se jeter, de gaieté de cœur, dans un abîme de malheurs ; c'est imiter, par un entêtement étrange, des gens qui se sont embarqués, & qui ne profitent pas du temps pour mettre à la voile : leurs provisions se corrompent & se consument avant de s'être mis en route. Il faut que nous passions ensemble. Si vous persistez dans votre refus, vous périrez dans les eaux ; & si vous n'y songez sérieusement,

victimes de votre aveuglement, vous allez vous détruire les uns & les autres.

Je vous le répète encore, vous êtes plus près du précipice que vous ne croyez ; comment pouvez-vous espérer de vous en tirer, si le Ciel vous abandonne ?

Ecoutez-moi, & suivez ce que je vous dis ; n'excitez point des troubles qui vous perdraient. Je crains que quelques esprits mal intentionnés ne vous inspirent des sentiments contraires à la raison ; le Tien m'a mis à sa place pour conserver votre vie ; c'est dans cette vue que je veux changer ma cour, & pouvez-vous sans crime vous y opposer ? L'exemple de mes sages prédécesseurs qui se sont donné tant de peine pour procurer la paix à vos ancêtres, m'engage à avoir le même soin de vous, & à vous aimer. p.205

Que dirait Tching-tang, mon aïeul, s'il savait qu'en séjournant trop longtemps ici, j'ai agi contre les règles du gouvernement ? Il m'accuserait, sans doute, d'avoir abandonné mon peuple. Mais s'il savait que vous aimez mieux vous perdre que de me suivre, ne vous reprocherait-il pas votre désobéissance ? Ainsi, en quittant le chemin de la vertu, vous devez vous attendre aux châtiments du Tien. Si mes ancêtres, qui ont essuyé tant de fatigues pour vos pères, voyaient maintenant que vous méprisez les lois qu'ils nous ont laissées & les exemples de soumission & d'obéissance que vos pères vous ont donnés, ne vous abandonneraient-ils pas à l'esprit de vertige qui s'est emparé de vous ?

Pour vous, qui êtes obligés par vos emplois, à m'aider dans le gouvernement, contents des honneurs dont vous jouissez, vous ne vous occupez point du bonheur du peuple ; quelles plaintes leurs ancêtres ne seraient-ils pas en droit de faire à l'auguste fondateur de notre dynastie *Tching-tang* ? Ils lui diraient : nos enfants, nos neveux se sont écartés de la soumission & de

l'obéissance qu'ils doivent à leur prince, mais c'est la faute des mandarins qui les gouvernent, il faut les en punir sévèrement, pourriez-vous éviter un châtiment mérité ?

Ah ! si vous saviez ce qu'il en coûte à mon cœur pour vous parler de la sorte, vous payerez d'une prompte soumission les soins que je me donne pour votre bien. Que l'esprit de désobéissance & de révolte ne vous jette pas dans le précipice ! mais, rendus à la vertu, ne résistez plus à mes ordres. S'il se trouve parmi vous des gens mal intentionnés qu'aucune loi n'arrête, & que, sans respect pour p.206 mes volontés, vous vous joigniez à ces esprits turbulents qui vous trompent & vous séduisent, sachez qu'après leur avoir fait couper le nez, j'éteindrai entièrement leur race. Je ne pourrai leur pardonner, & jamais je ne permettrai que leur postérité vienne s'établir dans la nouvelle ville où je vais tenir ma cour. Ceux, au contraire, qui s'y rendront de leur gré, trouveront en moi un père. Mon intention en vous faisant changer de demeure, est d'établir vos familles d'une manière fiable & solide, & de leur procurer à toutes les avantages qui dépendront de moi.

Poan-keng, après avoir fait ce discours au peuple, passa le Hoang-ho, se rendit à Yn, où il fit bâtir un palais pour lui & des maisons pour le peuple. Lorsque ceux qui l'avaient suivi furent établis dans leurs nouvelles demeures, il les assembla, & leur dit :

— Vous voici maintenant à couvert des dangers qui vous menaçaient ; il ne s'agit plus que de remettre en vigueur nos anciennes lois, & de prendre une ferme résolution de les observer exactement. Je veux vous faire voir mon cœur & les sentiments de mon âme à découvert. Quelques esprits inquiets ont pu vous faire craindre, que des châtiments attendaient ici ceux qui ont été rebelles à mes ordres ; ces craintes m'offensent ; je ne veux qu'oublier les torts, & ne m'occuper que de votre bonheur.

> Lorsque, du temps de Yao, Sie, notre illustre ancêtre s'acquit, par ses travaux, une réputation méritée, ce fut pour avoir fait triompher la vertu du vice, & réuni les peuples dispersés dans les montagnes, qui fuyaient l'inondation. Je voyais, comme lui, mon peuple errer de tous côtés, sans asile, & je l'ai conduit dans un lieu où il n'a p.207 plus rien à craindre. D'où vient me faisiez-vous un crime de transporter ici ma cour ?
>
> Vous grands & mandarins, je vais vous faire connaître mon plan, & vous proposer ce que je veux qui soit exécuté à l'avenir. Vos soins ont été, jusques ici, d'accumuler richesses sur richesses ; je vous avertis qu'il faut changer de conduite, & penser sérieusement à procurer une vie aisée & tranquille à mon peuple, en lui inspirant la vertu. Il faut que vous l'instruisiez, avec soin, de ses devoirs, & que vous teniez la main à ce qu'il les remplisse : gardez-vous de négliger ces fonctions essentielles de vos emplois.

Il ne faut pas être surpris si Poan-keng trouva tant de difficultés à se faire obéir. L'empire, depuis plusieurs règnes, avait entièrement changé de face ; les empereurs n'avaient presque plus d'autorité sur les peuples, qui se conduisaient selon leurs caprices, & les gouverneurs refusaient de rendre leurs hommages. Poan-keng voulait y mettre ordre & réformer l'empire ; mais il était dangereux d'employer la force. Il prit sagement le parti de la douceur, & voulut les convaincre, par leurs propres intérêts, qu'ils devaient se soumettre à ses ordres.

Cette voie, loin de les choquer, adoucit, au contraire, les esprits, & les disposa insensiblement à écouter favorablement ce qu'il leur proposait, pour remettre les lois en vigueur & affermir le trône. C'était là le principal motif qui l'avait déterminé à changer sa cour ; l'inondation du Hoang-ho n'en était que le prétexte. Il espérait, par cette émigration, retirer de grands avantages, pour réformer les abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement par la p.208 faiblesse des règnes précédents. Il pouvait, sans

inconvénient, faire revenir les grands mandarins que le délabrement de l'empire avoir éloignés de la cour, & les employer utilement à exécuter le grand dessein qu'il avait conçu. C'était une occasion de discerner aisément les bons officiers d'avec les mauvais, de congédier ceux dont il ne serait pas content & de se servir des autres. C'était encore un moyen de connaître les mutins & les séditieux d'entre le peuple, & de les châtier sévèrement sans que les autres pussent en murmurer. Il donnait, par là, un libre accès au peuple qui le mettait à portée de s'instruire par lui-même de ses bonnes & de ses mauvaises qualités, & de la conduite des mandarins. Enfin ce prince, digne d'un siècle plus heureux, se proposait de remettre le gouvernement sur le pied où il était sous le règne de Tching-tang, & d'engager les mandarins, à qui il distribuerait des charges, à coopérer, avec lui, à l'exécution de cette grande entreprise.

Poan-keng, en montant sur le trône, jugea à propos de changer le nom de sa dynastie, & voulut qu'au lieu du nom de *Chang,* sous lequel elle était connue, on l'appelât dorénavant *Yn*. Il voulut, par là, faire connaître au peuple, que les lois établies par Tching-tang n'étant plus en vigueur, l'empire ne pouvait plus s'appeler du nom de *Chang* que lui avait donné ce chef de dynastie, & que, pour porter ce nom, il fallait que l'État se renouvelât entièrement.

Pour venir à bout de ce grand dessein, Poan-keng n'épargna ni soins, ni veilles, ni fatigues, & s'il ne réussit pas parfaitement, on peut dire au moins qu'il rappela les anciens ministres, & ôta aux nouveaux, en les privant de leurs emplois, les moyens d'accumuler des trésors aux dépens des p.209 peuples. Ils furent très heureux sous le règne de cet empereur. Les gouverneurs des provinces rentrèrent dans leur devoir ; tout était dans l'ordre, & il y avait lieu d'espérer que Poan-keng aurait rendu à l'empire tout son lustre, **1374.** si la mort ne l'eût prévenu, en l'enlevant la vingt-

huitième année de son règne. Il doit être regardé comme le restaurateur de l'ancienne vertu, & le père de la patrie [1].

[1] Kong-ing-ta. Hoang-fou-mi. Chu-king, chap. Poan-keng. King-chi. Tseouang-tse. Ouang-fou. Hou-chi-ta-ki. Sou chi.

SIAO-SIN

@

1373. Siao-sin, frère de Poan-keng, qui lui succéda, était d'un caractère entièrement opposé à celui de son prédécesseur. Livré à ses plaisirs, il ne pensa qu'à jouir des x avantages de la royauté, sans vouloir, en aucune manière, en supporter le fardeau. Il abandonna le gouvernement à ses ministres, au point qu'il ne voulait pas même qu'on lui parlât de quelque affaire que ce fût.

Cette conduite, indigne d'un souverain, rendit bientôt inutiles tous les soins que son prédécesseur & ses ministres s'étaient donnés pour réformer l'empire. Les gouverneurs & le peuple, instruits de la vie molle & efféminée de Siao-sin, méprisèrent les ordres de ses ministres, & on vit bientôt l'empire replongé dans le désordre, d'où Poan-keng l'avait tiré.

Le peuple, outré d'avoir un prince si peu digne de lui commander, eut le courage de lui reprocher son indolence & sa mollesse, & de lui présenter, par dérision & pour le p.210 faire rentrer en lui-même, les trois discours de Poan-keng ; faisant entendre, par cette action, que le peuple faisait, à son égard, ce qu'en qualité de prince, & par devoir, il devait faire à l'égard de son peuple.

Siao-sin ne fut point sensible à cette insulte ; il régna vingt un ans, & mourut sans être regretté de personne [1].

[1] Tsien-pien. Sse-ki.

SIAO-Y

@

1352. Siao-y était le dernier des fils de l'empereur Tsou-ting, & frère puîné de Yang-kia, de Poan-keng & de Siao-sin ses prédécesseurs. Poan-keng avait eu soin de mettre auprès de lui des gens sages & habiles, pour l'instruire des règles du gouvernement, afin que si jamais il venait à régner, il fut en état de rendre son peuple heureux. Mais Siao-y était d'un naturel si léger, & si indolent, que ses sages précepteurs travaillèrent inutilement & lui devinrent importuns. Siao-y n'en fut pas plus tôt débarrassé, que se livrant, sans réserve, à toutes sortes de désordres, il mena une vie indigne d'un prince.

1327. La vingt-sixième année de son règne, Cou-kong, aïeul de Ouen-ouang, chef de la dynastie des *Tcheou*, qui succéda à celle des *Chang,* quitta son pays de Pin [1] pour aller demeurer au pied de Ki-chan, montagne à cinquante li vers l'ouest de Fong-siang-fou dans le Chen-si. Là, il bâtit une ville, qu'il établit la capitale d'un petit pays, qu'il appella *Tcheou*, d'où la dynastie suivante a pris son nom de *Tcheou*.

p.211 Cou-kong descendait de Ti-ko par Heou-tsie, & par conséquent de Hoang-ti. C'était un prince chéri & respecté des peuples qui étaient sous sa conduite ; dès qu'ils surent la résolution qu'il avait prise de bâtir une ville, ils voulurent le suivre ; plus de deux mille voitures se mirent en marche, & rejoignirent bientôt ce prince à Ki-chan, où ils formèrent d'abord un gros bourg. La réputation de ce nouvel établissement se répandant de tous côtés, plusieurs familles vinrent l'augmenter ; de sorte, qu'au bout d'un an, ce bourg devint une ville assez considérable, & trois ans après, une des plus grandes de l'empire : elle était alors composée de plus de trois cents mille habitants.

---

[1] Le pays de Pin est à plus de 250 lis au nord-ouest de la montagne Ki-chan.

Cou-kong voyant que son petit territoire se peuplait, jugea qu'il était indispensable d'établir des tribunaux pour veiller au bon ordre. Il en établit cinq, dont les uns étaient chargés des deniers de l'État & du choix des officiers nécessaires aux différents emplois ; les autres furent chargés de veiller aux réparations & aux ouvrages publics, ainsi qu'aux affaires de la guerre & à l'administration de la justice. Comme ces tribunaux s'acquittaient avec soin de leurs fondions, le peuple était heureux & vivait en paix ; ce qui donna tant de réputation à Cou-kong, que plusieurs des gouverneurs voisins, que la conduite de Siao-y avait éloignés, furent se soumettre à lui, eux & leurs pays.

Cou-kong, comme on l'a dit, descendait de Heou-tsie, fils de Kiang-yuen & de Ti-ko ; les descendants de Heou-tsie en droite ligne, sont Pou-tchou, Kong-lieou, King-kiai, Hoang-fou, Kiang-kiai, Hoang-fou, Kiang-fou, Ouei-yeou, Kong-fei, Pi-fang, Kao-yeou, Heou-mo, Ya-yeou, Yun-tou, Tai-kong, Tso-kang, Tchou-tcheou, Tan-fou, p.212 père de Cou-kong, qui eut pour fils Ki-lie, père de Ouen-ouang ; ainsi Cou-kong était le dix-huitième des descendants de Ti-ko, & Ouen-ouang le vingtième.

C'est proprement à Cou-kong que la dynastie des *Tcheou* doit son élévation. La manière dont il gouvernait son pays de Ki-chan, lui gagna le cœur des grands & du peuple, qui étaient mécontents de Siao-y. **1325.** Cet empereur persista dans ses débauches tout le temps de son règne, qui fut de vingt-huit ans [1].

[1] Ta-ki. Tsien-pien. *Chi-king*, Ode Ta-ya. Meng-tse. Ou-yuei. Tchun-tsieou. Yong-lo.

OU-TING ou CAO-TSONG

@

1324. L'espérance que l'empire avait de Ou-ting, fils de Siao-y, plus connu sous le nom de Cao-tsong, qu'on ne lui donna qu'après sa mort, empêcha les grands & le peuple de se déclarer pour Cou-kong contre Siao-y ; effectivement Cao-tsong était un jeune prince rempli de sagesse & de prudence ; l'excellente éducation qu'il avait reçue de Can-pan, l'homme le plus habile & le plus vertueux de l'empire, l'avait élevé à un degré de perfection fort au-dessus de son âge.

Dès que Siao-y son père fut mort, il remit la conduite des affaires entre les mains de Can-pan son précepteur, qu'il éleva à la charge de premier ministre, & il prit le deuil qu'il voulut observer dans toute la rigueur établie par les lois : pendant trois ans, il ne parla à personne. Can-pan, tout ce temps-là, gouverna l'empire, & le gouverna bien ; p.213 **1321.** mais les trois ans de deuil finis, il demanda son congé par rapport à son grand âge, & quitta son emploi [1].

Malgré les trois ans de deuil expirés, Cao-tsong continua de vivre dans la même retraite ; il ne sortit point du *Leang-gan* [2], & ne parla à personne. Mais le plus grand mal, c'est qu'il négligea les affaires de l'empire ; ce qui força les grands, qui ne comprenaient rien à cette conduite, de lui présenter un placet conçu en ces termes [3] :

> « L'habile homme est celui qui, doué d'un esprit & d'un entendement peu communs, saisit sans peine ce qu'il y a de plus difficile dans les affaires ; mais un homme qui est élevé, doit, pour s'attirer du respect & acquérir l'autorité nécessaire à la place qu'il occupe, faire paraître dans l'exécution, qu'il en a pénétré les difficultés les plus cachées & les plus subtiles. Le fils du Ciel

---

[1] King-chi. Tsien-pien.
[2] Leang-gan, le palais des *pleurs* où Cao-tsong passait son deuil.
[3] *Chu-king*, Chap. Yue-ming.

> commande à tous les royaumes ; il est le modèle que doivent suivre tous ceux qui sont en charge. Les paroles de l'empereur sont des ordres respectables ; mais s'il persiste dans son silence, s'il ne nous fait pas savoir ses volontés, comment nous déterminer ? de qui recevrons-nous des ordres ?

Cao-tsong fit cette réponse :

> — Je n'ignore pas que je dois gouverner l'empire ; mais l'entreprise est difficile, & la crainte où je suis de ne pouvoir imiter, en ce point, tant de sages princes mes prédécesseurs, est la raison qui m'oblige au silence. Je cherche un homme qui puisse suppléer p.214 à ma faiblesse, un sage ministre qui m'aide de ses conseils. J'y pense jour & nuit ; je l'ai demandé, avec instance, au Chang-ti, qui, par une faveur spéciale, m'a fait voir en songe un excellent ministre ; c'est lui qui parlera pour moi.

Comme l'idée de ce sage ministre, que le Chang-ti avait fait voir en songe à Cao-tsong, était demeurée profondément gravée dans son esprit, il en fit tirer le portrait, & envoya le chercher dans tout l'empire. On fit des perquisitions inutiles parmi les princes, les grands & les mandarins, aucun ne ressemblait au portrait que l'empereur avait fait tirer : enfin, en parcourant le pays de Fou-yen, on y trouva un homme, qui s'occupait de maçonnerie, nommé Fou-yue, parfaitement ressemblant au portrait qu'on en avait fait. On le conduisit à Cao-tsong ; ce prince, après avoir sondé son esprit, & reconnu en lui beaucoup de lumières & de vertus, l'établit premier ministre, & le chargea de toutes les affaires.

> — Il faut, dit Cao-tsong à son nouveau ministre, que soir & matin vous m'indiquiez ce que je dois savoir, ce que je dois faire, & que vous m'aidiez à m'affermir dans la vertu. Soyez à mon égard, ce que la pierre à aiguiser est au fer, les rames à la nacelle, & une pluie abondante à un temps de sécheresse. Ouvrez votre cœur, & arrosez le mien des trésors qu'il renferme ; ne me celez rien, & ne craignez pas de me reprendre. Si une médecine n'inquiète pas

le malade & ne lui trouble pas un peu la tête & les yeux, difficilement guérira-t-il. Un homme qui marche pieds nus, & ne regarde pas la terre, se blesse.

En vous faisant mon premier ministre, je commets à vos p.215 soins ce qui regarde le repos du peuple & le gouvernement de l'État. C'est un pesant fardeau, mais il faut vous faire aider de tous ceux qui sont en charge ; je les soumets à votre autorité. De concert avec eux, servez avec zèle votre prince, & faites qu'il marche sur les pas de tant d'illustres empereurs qui l'ont précédé, & surtout de l'incomparable Tching-tang. J'en aurai plus de peine, mais le peuple sera tranquille. Observez, avec respect, ce que je vous ordonne, & pensez à la fin qui couronnera vos soins & vos travaux.

— Quelle difficulté, répondit Fou-yue à l'empereur, pour un sujet zélé, d'exhorter, avec respect, son maître ! Le plus souvent, le prince ne reçoit qu'avec chagrin, les représentations qu'un cœur qui lui est entièrement dévoué, ose lui faire. Si un bois n'est pas droit naturellement, l'ouvrier, pour le redresser, marque avec un cordeau ce qui doit en être retranché, & se sert ensuite de la hache pour en ôter le superflu. Les princes sont comme les autres hommes, ils ont besoin de travailler, de bonne heure, pour s'instruire. S'ils écoutent les sages conseils qu'on leur donne, ils se réformeront & se rendront capables de remplir les obligations de l'état où le Ciel les a mis ; dès lors, ils écouteront volontiers les remontrances qu'on leur fera. Leurs sujets s'adresseront à eux avec confiance, & sans que le prince l'ordonne, ils iront d'eux-mêmes où leur devoir les appelle.

Fou-yue, après avoir pris possession des emplois dont Cao-tsong l'avait honoré & s'être fait reconnaître par tous les mandarins, revint auprès de l'empereur, & prononça ce discours : p.216

— Dans la distinction que le Tien a mise entre le haut & le bas, entre le maître & le sujet, il a marqué la subordination qui doit être parmi les hommes, afin que ceux qui sont dans des grades élevés, fissent pratiquer la vertu. Il n'a pas déposé son autorité sur la tête des rois, ni créé cette diversité de charges & de dignités, pour leur procurer les agréments. de la vie ; il n'a eu en vue que le bien & l'avantage du peuple.

Le Ciel entend tout sans oreilles, il voit tout sans yeux ; le bien & le mal, le bon & le mauvais gouvernement, le bonheur & les malheurs du peuple, il connaît tout sans se mouvoir : il n'y a rien, dans les lieux les plus secrets, & même dans les replis du cœur de l'homme, qu'il ne pénètre. Prince, le Ciel vous a mis sur le trône, pour y tenir sa place, & Votre Majesté doit l'imiter. Rien de ce qui se passe dans votre empire ne doit vous être caché, les récompenses & les châtiments doivent suivre la justice : alors vos ministres vous obéiront avec respect, & le peuple se conformera aux lois.

Lorsqu'on publie des lois & qu'on donne des ordres, il faut que ces lois & ces ordres soient conformes à la raison, autrement on révolte les esprits & on s'expose à rougir. La cuirasse sur le dos, & les armes à la main, les soldats ne craignent pas une surprise. L'enseigne indique la marchandise ; le bon exemple indique la vertu ; l'appareil des supplices inspire la crainte & excite les méchants à changer de vie. Tâchez, Prince, de graver profondément ces vérités dans votre cœur ; c'est le seul moyen de réussir dans ce que vous entreprendrez.

La paix, ou les troubles de l'empire, dépendent du choix p.217 que Votre Majesté fera des officiers ; s'ils sont désintéressés, vigilants, zélés & amis du peuple, on verra régner la paix : s'ils sont avides, négligents, intéressés, il est difficile qu'ils ne causent du trouble & des révoltes. Votre Majesté ne doit point, dans ce

choix, faite acception de personne. Des favoris ne sont point propres à gouverner le peuple ; car quand ils auraient toutes les qualités nécessaires pour cela, il est à craindre que l'honneur d'être aimés de leur prince, ne leur inspire une confiance qui peut tout perdre. La fausse vertu est encore peu propre à inspirer la pratique des cinq devoirs. Il ne faut pas se laisser séduire par un extérieur d'équité & de droiture, qui, très souvent, renferme un cœur sans foi & sans justice. Il est difficile de faire un bon choix, on peut être trompé ; mais enfin il n'en faut être que plus sur ses gardes, & ne donner jamais un emploi à qui que ce soit, qu'après l'avoir examiné soi-même avec soin, ou l'avoir fait examiner par des gens sûrs & capables de juger de ses talents.

Se déterminer après une mûre délibération, est le propre du sage. Non-seulement il est de la sagesse de ne rien entreprendre, & de ne rien exécuter qu'après y avoir bien réfléchi ; il faut encore avoir égard au temps, & ne passer à l'exécution que quand il le faut.

Il n'y a rien de si grand, que de se renouveler soi-même, mais il n'y a rien de si petit que de s'en attribuer le succès ; c'est en détruire tout le mérite. Dans toutes les affaires, quand on a fait ce qu'on devait & ce qu'on pouvait, il faut se préparer à tout ce qui peut en arriver ; de cette manière, on ne craindra aucun malheur, parce qu'on se sera disposé à tout. p.218

Ceux qui vous entourent, Prince, ne manqueront pas de faire tout ce qu'ils pourront pour vous plaire. Des soins assidus gagnent facilement le cœur, & il est difficile qu'ils ne s'en aperçoivent. Une fois qu'ils se croiront du nombre de vos favoris, ils sont perdus ; ils ne s'acquitteront plus que faiblement de leurs obligations, & tout occupés du soin de leur fortune, ils ne penseront que superficiellement aux affaires de l'État.

Tout homme qui connaît ses fautes & se corrige, est digne de pardon ; mais il faut prendre garde de ne pas l'intimider ni de le couvrir de confusion ; car loin de l'amender, ce serait, peut-être, le jeter dans le précipice. Enfin, il faut tâcher de tenir son cœur libre des passions, & le soumettre à la raison.

Quant aux sacrifices & aux cérémonies publiques, il y a deux choses à observer ; l'une, qu'elles se fassent dans les temps marqués ; l'autre, qu'elles soient simples & sans faste. Différer les sacrifices, c'est marquer peu de respect au *Chang* ti ; y mettre trop d'appareil, c'est s'exposer à les faire avec confusion.

Cao-tsong, après avoir entendu ce discours, dit à Fou-yue :

— Combien de vérités frappantes sont renfermées dans vos paroles ! Je veux les mettre en pratique.

Fou-yue, après une profonde révérence, répondit :

— Il est aisé de s'instruire mais difficile de mettre en pratique ; cependant si Votre Majesté le veut efficacement, je suis garant qu'elle arrivera au degré de perfection des plus sages empereurs ses prédécesseurs. Si le succès ne répond pas à mes paroles, toute la faute retombera sur moi.

Cao-tsong goûtait tellement les instructions de Fou-yue, p.219 quelque temps après, il le fit appeler une seconde fois, & lui dit :

— Fou-yue, approchez : dans ma jeunesse j'avais pour précepteur le sage Can-pan, qui prenait beaucoup de peine à m'instruire. Voulant connaître par moi-même ce que souffre le peuple, je parcourus les villages, je marchai ensuite près du Hoang-ho ; de-là, revenu à Pou-tching, sans avoir trouvé ce que je cherchais, j'oubliai tout ce que Can-pan m'avait appris.

C'est à vous maintenant à seconder ma bonne volonté ; vos paroles & vos instructions, seront à mon égard, ce que le froment & le riz sont au vin, ce que le sel & le *mei* sont au bouillon ;

continuez à m'aider de vos conseils, ne me quittez point, & vous verrez que je pourrai mettre en pratique vos principes.

— Quiconque écoute volontiers, répondit Fou-yue, peut venir à bout de ce qu'il entreprend ; c'est en s'instruisant de cette manière, que nos anciens princes, ces princes si sages & si chéris, sont parvenus à nous laisser d'excellents préceptes sur le gouvernement. Ne pas suivre ces préceptes & bien gouverner, c'est ce que moi, Fou-yue votre fidèle sujet, n'ai jamais ouï dire.

Recevoir & suivre avec exactitude & docilité les leçons, c'est le vrai moyen de faire des progrès. Quiconque se pénètre bien de ce principe, acquerra sûrement les connaissances de la vertu ; mais il faut faire attention qu'un prince doit s'instruire non seulement pour sa propre perfection, mais encore pour être utile à ses sujets. Qu'un prince serait heureux, si après avoir commencé, avec ardeur, à s'instruire, il continuait de même jusqu'à la fin ! p.220 Il se ferait une habitude de la vertu, & la pratiquerait, même sans le savoir.

Les anciens empereurs, le fondateur de votre auguste famille, sont les meilleurs modèles que je puisse vous proposer ; plus j'examine les règles qu'ils nous ont laissées, plus je les trouve sages. Mon intention est de chercher, comme eux, des gens qui aient de la vertu, de l'amour pour le bon ordre, du zèle pour le service de l'État, & de les placer dans les tribunaux, & dans les différents emplois du gouvernement

— Fou-yue, lui dit Cao-tsong, si je puis me flatter de quelques bonnes qualités, je les dois à vos sages instructions. Un prince qui a des pieds & des mains, n'est qu'un homme ; mais, s'il a un ministre vertueux & éclairé, il peut devenir un grand prince. Dans le temps de la fondation de notre dynastie, le sage Y-yn, pour obliger Tching-tang à prendre les rênes du gouvernement, lui disait : je ne me suis retiré dans la solitude, que pour former &

mettre sur le trône un prince semblable aux empereurs Yao & Chun ; si je ne viens pas à bout de mon dessein je serai couvert de confusion, comme si on m'accablait d'insultes dans une place publique ; mais avec le secours de l'auguste Ciel & par les services qu'il rendit à Tching-tang, il en vint à bout. Maintenant, c'est à vous d'imiter Y-yn ; vous avez autant d'habileté que lui ; je vous ai remis entre les mains une autorité égale à celle qu'il avait ; faites donc que Y-yn ne soit pas le seul grand ministre de la dynastie *Chang.*

Un prince qui n'a pas de bons ministres, ne peut bien p.221 gouverner. De sages ministres, au service d'un prince qui ne voudrait se donner aucun soin ni les seconder, ne seraient-ils pas inutiles ? Pour moi, je ne demande pas mieux que de bien gouverner. Mettez-moi en état de pouvoir imiter mes glorieux ancêtres, & de rendre les peuples heureux.

Fou-yue, après s'être prosterné devant l'empereur, lui répondit :

— Je veux publier, dans tout l'empire, les ordres respectables du fils du Ciel, afin qu'on connaisse la droiture de ses intentions.

Cao-tsong & son ministre Fou-yue, tinrent l'un & l'autre ce qu'ils s'étaient mutuellement promis. Le ministre n'oublia rien pour seconder les vues bienfaisantes de Cao-tsong, & Cao-tsong s'appliqua efficacement à mettre à profit les instructions du sage Fou-yue : aussi vit-on l'empire reprendre son ancien lustre, & redevenir aussi florissant, que du temps de Tching-tang.

1319. La sixième année du règne de Cao-tsong, six royaumes étrangers, dont la langue était inconnue à la Chine, envoyèrent des ambassadeurs, qui avaient avec eux chacun leur interprète, pour rendre hommage à Cao-tsong, & se soumettre à ses lois.

1293. Cependant Kouei-fang dont le pays était à l'ouest de la Chine, se fiant sur la difficulté qu'il y avait d'aller l'attaquer à cause des montagnes &

des défilés par où il fallait passer, se révolta ouvertement, la trente-deuxième année du règne de Cao-tsong. L'empereur & son ministre, portés à la douceur, firent tout ce qu'ils purent pour apaiser ce rebelle ; mais les ménagements n'ayant servi qu'à donner encore plus d'arrogance à cet esprit superbe, il fut résolu p.222 d'employer la force pour le soumettre. On envoya une armée contre lui [1] : cette guerre dura trois ans, pendant lesquels les troupes de l'empire n'eurent pas toujours l'avantage ; mais on vint enfin à bout de le réduire. Depuis ce temps-là, tout fut paisible, les officiers firent leur devoir, & les peuples furent heureux. On croyait voir renaître le règne glorieux de Tching-tang.

1284. La quarante-unième année de celui de Cao-tsong, on marque la naissance de Ki-lié, père de Ouen-ouang : Cou-kong qui avait épousé Tai-kiang, de la famille de Pé-ling, gouverneur de Yeou-fong, en eut trois fils, Tai-pé l'aîné, Tchong-yong & Ki-lié. Ki-lié, quoique le plus jeune des trois frères, succéda aux États de son père, & ses descendants possédèrent le sceptre impérial durant 870 ans.

Cao-tsong conserva l'empire dans une paix confiante, pendant tout le temps de son règne qui fut de cinquante-neuf ans. **1266.** Il fut regretté de ses sujets & même des royaumes étrangers [2].

---

[1] Le commencement de cette guerre est marqué dans l'explication de la quatrième ligne du Koua *Ouei-tsi* de l'Y-king ; & la fin dans l'explication de la troisième ligne du Koua *Ki-tsi*, &c. par Tcheou-cong.
[2] Tsien-pien. Ssé-ki. Ouei-tchao. Ou-yuei. Tchun-tsieou.

TSOU-KENG

@

1265. Tsou-keng, en montant sur le trône, trouva l'empire dans l'état le plus florissant ; mais Fou-yue qui avait été d'un si grand secours à son père, n'existait plus : & comme il n'avait pas à beaucoup près ses talents, il ne faut pas être surpris que, sous p.223 son règne, qui ne fut que de sept ans, l'empire commença à déchoir de l'état de splendeur où l'avait mis Cao-tsong.

La troisième année de son règne, il voulut faire, pendant deux jours de suite, les cérémonies ordinaires à Cao-tsong, à qui on ne donna, comme on l'a déjà remarqué, le nom de Cao-tsong, qu'après sa mort, ayant toujours été appelé, durant sa vie, du nom de Ou-ting. Le jour que Tsou-seng fit les secondes cérémonies à son père, un faisan vint se reposer sur le faîte [1] du toit de la salle des ancêtres & se mit à crier. Tsou-seng regarda cela comme un mauvais augure [2]. Tsou-ki, un de ses ministres, profita de cette occasion pour faire quelques réflexions sur la conduite de l'empereur.

> « Le moyen, prince, de ne rien craindre de tout ce qui paraît dans la nature, c'est, à l'imitation des sages empereurs vos prédécesseurs, de ne chercher, en toutes choses, que la raison & l'équité. Parmi les présents que le Ciel, nous fait, il y en a qui passent, il y en a qui durent toujours. Ce n'en pas lui qui cause l'infortune des hommes, ce sont les hommes qui se perdent eux-mêmes, en mettant obstacle à ses volontés. Si les peuples ne se rendent pas vertueux, s'ils ne reconnaissent pas leurs fautes, & ne s'en corrigent point, le Ciel leur crie sans cesse, n'ayez p.224

[1] Le Kang-mo, Sse-ki & Tsien-pien disent que cette poule-faisan se percha sur une des oreilles du *Ting* ou vase des sacrifices. Martini, qui place cet évènement sous le règne de Ou-ting, dit la même chose. *Éditeur*.

[2] Cela est extraordinaire, parce que ces sortes d'apparitions, fréquentes dans les historiens chinois, sont toujours regardées comme d'un bon augure ; mais cette interprétation vient du sens que l'on croie apercevoir dans le discours de Tsou-ki. *Éditeur*.

égard qu'à la vertu. Après cela, ils osent encore dire : que voulez-vous que nous fassions ?

Le Ciel n'a placé Votre Majesté sur le trône que pour avoir soin du peuple, & non par égard pour votre parenté : ainsi, ne regardez point les cérémonies que vous faites à vos *ancêtres*, comme la chose la plus importante.

TSOU-KIA

@

1258. L'empereur Cao-tsong avait nommé Tsou-kia son second fils, pour lui succéder ; mais Tsou-kia, croyant cette disposition de son père injuste, refusa le trône, se retira de la cour, afin de convaincre son frère qu'il ne voulait point lui disputer l'empire. Peut-être aussi qu'étant naturellement porté au plaisir, & se connaissant d'un naturel fougueux, & inconstant, il ne voulut pas se charger alors d'un fardeau qu'il n'aurait pu soutenir. Cependant Tsou-keng ne fut pas plus tôt mort, que Tsou-kia monta sur le trône, & se fit reconnaître son successeur à l'empire.

Ce fut alors que, ne se contraignant plus dans ses inclinations vicieuses, il fit paraître un orgueil insupportable. Dédaigneux & hautain, il suffisait, pour encourir sa disgrâce & les effets de sa colère, de lui faire quelques représentations. Entièrement livré à des plaisirs effrénés, il se déshonora par de honteux excès & par les injustices les plus criantes. Il se déchargea sur ses ministres du gouvernement de l'État, de peur que les soins qu'il exigeait, ne prissent sur ses plaisirs.

1231. La vingt-huitième année de son règne, naquit le fameux Ouen-ouang : son père Ki-lié, troisième fils de Cou-kong, p.225 avait épousé Tai-gin, seconde fille de Gin-chi, prince de Tsi ; c'était une princesse qui avait beaucoup d'esprit & de droiture, & qui passait pour la plus vertueuse & la plus accomplie de son siècle ; c'est à ses soins, autant qu'à ses grandes qualités, que Ouen-ouang dut sa réputation ; réputation qui lui procura le suffrage des grands & des peuples, & lui mérita le trône.

1230. L'année suivante, Cou-kong tomba dangereusement malade ; se voyant près de sa fin, il voulut fixer son choix sur celui de ses trois fils, qui lui succéderait dans le gouvernement de son pays de Tcheou. Son inclination était toute entière pour Ki-lié son dernier fils ; mais il craignait, en le désignant, que Tai-pé & Tchong-yong, ses aînés, ne troublassent ses États, par le ressentiment qu'ils en auraient. Tai-pé & Tchong-yong,

n'ignoraient pas l'inclination de leur père pour Ki-lié, & le désir qu'il avait de le nommer son successeur. Pour ne le pas gêner dans son choix, ces deux princes quittèrent la cour, &, sous prétexte d'aller chercher des plantes médicinales à la montagne Heng-chan, ils se retirèrent à King-man (dans la partie du Kiang-nan qui est au midi du Kiang). Cou-kong ne les voyant point revenir, & sentant sa mort approcher, manda Ki-lié, & faisant taire la prédilection qu'il avait pour lui, il lui ordonna, pour le bien de la paix, de céder la couronne à Tai-pé, son aîné, quand il serait de retour.

Ki-lié ne voyant point reparaître ses frères, envoya de tous côtés les chercher, pour les avertir de la mort de leur père & de ses dernières volontés. On les trouva dans le pays de King-man. Ils revinrent aussitôt pour ses obsèques ; mais jamais Tai-pé ne voulut accepter le p.226 gouvernement du pays de Tcheou, quelques instances que lui fit Ki-lié. Il donna pour motif de ce refus, l'inclination de leur père en faveur de Ki-lié, prétendant que son droit d'aînesse ne pouvait mettre d'obstacle à sa volonté. Il ajouta d'ailleurs, une réflexion, que Confucius croyait émanée du plus haut degré de la vertu ; il dit qu'il ne voulait point priver le peuple des avantages qu'il tirerait de la sagesse du gouvernement de Ki-lié, & que son frère avait un fils, tandis que lui n'en avait point. Ki-lié fut donc obligé d'accepter le gouvernement ; & ses frères retournèrent à King-man, où s'étant concilié l'affection des peuples, ils fondèrent un petit royaume, qu'ils appelèrent le royaume de Ou.

1226. Tsou-kia mourut la trente-troisième année de son règne, & eut pour successeur Lin-sin.

LIN-SIN

@

1225. Lin-sin, fils de Tsou-kia, & digne d'un tel père, se plongea, comme lui, dans toutes sortes de débauches. Il mourut après un règne de six ans.

KENG-TING

@

1219. Son frère Keng-ting lui succéda. Plus modéré, à la vérité, dans ses plaisirs que Lin-sin, mais aussi négligent que lui dans le gouvernement, il mourut après avoir régné vingt-un ans.

OU-Y

@

1198. p.227 Ou-y, fils de Keng-ting, succéda aux vices de son père & de son aïeul, & l'emporta de beaucoup sur eux ; son impiété le conduisit à ne craindre ni le Ciel ni les hommes. La première année de son règne, pour n'avoir pas devant les yeux les meubles dont s'étaient servis les sages empereurs qui l'avaient précédé, & dont la mémoire était pour lui un continuel reproche, il transféra sa cour à Ho-pé (dans le Ho-nan). **1195.** Trouvant sur sa route une espèce de statue [1] d'homme, il la fit prendre, & la mit au rang des Esprits célestes, par l'autorité qu'il avait, disait-il, sur le Ciel & sur la terre. Il voulut en conséquence, que tous les peuples l'adorassent, & lui adressassent leurs vœux ; il en fit faire quantité de semblables qu'il répandit dans toutes les provinces.

Il ne fut pas longtemps à se désabuser sur le pouvoir de cette idole. Il eut beau la solliciter, elle fut sourde à ses prières, comme à ses ordres. Outré de n'en pouvoir rien obtenir, il la fit mettre en poudre, & ordonna partout de la briser ; puis se tournant contre le Ciel, il l'accusa d'en être l'auteur, & jura de s'en venger. Il prenait son arc, & décochait continuellement des flèches contre le Ciel ; & pour faire croire que sa vengeance était entière, il faisait suspendre en l'air des vessies pleines de sang, qu'il avait soin de dérober à la vue du peuple, afin qu'on ne s'aperçût point d'où p.228 ce sang découlait. Il publiait ensuite, que c'étaient là des marques de sa vengeance.

Il ne porta pas loin son impiété, car la quatrième année de son règne, étant allé à la chasse, un coup de tonnerre le renversa mort, & délivra enfin l'empire de ce monstre, dont les Chinois ne parlent qu'avec exécration.

---

[1] *Une espèce de statue d'homme*. Le P. Martini en parle, non comme d'une statue, mais comme d'un homme que cet empereur rencontra & voulut faire passer pour un esprit céleste. Il se trompe. *Éditeur*.

Ouen-ouang se faisait autant estimer que Ou-y était détesté. Ses paroles ne respiraient que la vertu : il était modeste, docile & prévenant ; il fut surtout, à l'égard de ses père & mère, d'une obéissance & d'une attention que les auteurs chinois ont célébrée dans leurs écrits. Tous les jours, au premier chant du coq, il allait, à leur porte, attendre leur lever & s'informer de leur santé. Il leur rendait ce devoir, trois fois le jour, & ne souffrait pas que personne que lui les servît à table. Il ne trouvait rien de difficile, quand il s'agissait de leur prouver son zèle & sa soumission.

Les peuples occidentaux, voisins du pays de Tcheou, ne pouvaient ignorer la paix & le bonheur dont on jouissait dans le gouvernement de Ki-lié, & ils en marquaient beaucoup de satisfaction. Quoique indignés de la mauvaise conduite des empereurs, ils restaient tranquilles, dans l'espérance que la famille de Ki-lié, réparerait un jour le tort qu'ils faisaient à l'empire ; mais les peuples orientaux de la Chine, trop éloignés du pays de Tcheou, pour que la réputation de la famille de Cou-kong fît un pareil effet sur leur esprit, s'embarquèrent en assez grand nombre, hommes, femmes & enfants, & furent chercher des établissements dans les îles voisines où ils fondèrent des colonies [1]. p.229

Les autres se révoltèrent ouvertement, & se mettant sous la conduite du gouverneur de Yen-king (dans la province de Pé-king), ils prétendirent se

---

[1] Le P. Couplet croit que ces Chinois orientaux, ont pu peupler le Japon. *Orientales populi per insulas maris eoi disperguntur ; hinc sortè Japonia, alisque insula habitata*. Il a raison de ne donner cela que comme une simple conjecture, car les historiens chinois ne donnent pas de plus amples éclaircissements sur ces colonies. Le docteur Kœmpfer rapporte, d'après les chronologies japonaises qu'il a compulsées, que, sous le règne de l'empereur *Sino-sikwo*, un des trois Nérons chinois, un médecin, sous prétexte d'aller chercher, pour ce prince, un remède qui pût le rendre immortel, passa au Japon avec trois cents jeunes hommes & autant de jeunes femmes, & y fonda une colonie. Les Japonais avouent que ce médecin leur porta de la Chine, la politesse, les arts & les sciences utiles à la vie, & ils montrent encore, sur leurs côtes méridionales, l'endroit où il aborda, & les restes d'un temple qui fut bâti en son honneur. Mais *Sino-sikwo* est le nom en Japonais de *Thçin-chi-hoang-ti*, fondateur de la dynastie *Thçin*, l'an 247 avant l'Ere chrétienne, & il y a 948 ans de différence de la dernière année de Ou-y à la première de Thçin-chi-hoang-ti. Kœmpfer fixe l'arrivée des Chinois au Japon à l'an 209 que *Sino-sikwo* mourut ; ce qui est juste, puisque la mort de Thçin-chi-hoang-ti, qui régna trente-sept ans, tombe effectivement l'an 209 avant l'Ere chrétienne. A cette époque, les Japonais étaient à leur huitième monarque, & comptaient déjà 453 ans depuis Sinmu, leur premier empereur. *Éditeur*.

soustraire entièrement à la domination des empereurs. Ce fut dans ce même temps, que Ou-y fut tué d'un coup de tonnerre, comme on vient de le dire.

TAI-TING

@

1194. Quoique l'empire fut dans un triste état, lorsque Tai-ting monta sur le trône, cependant il y avait lieu d'espérer qu'il l'aurait rétabli dans son lustre, si la mort ne l'avoir enlevé, à la troisième année de son règne. C'était un prince qui promettait beaucoup. Il était modéré, prudent, sage, écoutant volontiers les conseils qu'on lui donnait. Dès qu'il fut sur le trône, il crut ne pouvoir mieux faire, p.230 que de mettre Ki-lié à la tête des troupes qu'il voulait envoyer contre le gouverneur de Yen-king, persuadé que sa réputation & sa sagesse étaient seules capables de faire rentrer ces rebelles dans leur devoir ; **1192.** mais il n'en vit pas le succès ; cet avantage fut réservé à son successeur.

TI-Y

@

1191. Ti-y, fils de Tai-ting, approuva le choix que son père avoir fait de Ki-lié pour commander ses troupes, & il le confirma dans cette charge, avec d'autant plus de satisfaction, qu'à peine monté sur le trône, il le vit revenir triomphant, du pays de Yen-king qu'il avait soumis, après une victoire remportée contre le gouverneur.

Les peuples du pays de Yeou-ou, se révoltèrent & secouèrent le joug de l'empire. L'empereur éleva Ki-lié à la charge de gouverneur d'une des neuf provinces, & l'envoya contre ces peuples, qu'il eut bientôt mis à la raison. Il réussit également contre les peuples des pays de Si-lo, Chi-hou & Y-tou, qui l'occupèrent, pendant les six premières années de Ti-y.

1186. L'empereur fut si content de ses services, qu'au retour de ces expéditions, il le fit venir dans son palais, & prenant une tasse de pierre précieuse qu'il fit remplir de vin, il la lui présenta de sa main, en le déclarant *Heou-pé*, c'est-à-dire prince de l'empire. Ki-lié ne profita pas longtemps de cette faveur : **1185.** l'année suivante, qui était la septième année du règne de Ti-y, étant retourné dans le pays de Tcheou, il y tomba malade, & mourut, âgé de cent ans, dans la quarante-sixième de son gouvernement,

p.231 **1180.** Ouen-ouang succéda à son père Ki-lié, dans le gouvernement de Tcheou, la douzième année de Ti-y. Après les trois ans de deuil, qu'il observa dans la rigueur de la loi, il s'appliqua tout entier au gouvernement de ses États. La première chose qu'il fit, fut d'élever au mandarinat, la neuvième partie des laboureurs, afin de montrer l'estime qu'on doit faire des gens de cette profession, qui, par leurs sueurs & leurs peines, procurent la subsistance aux autres, & aussi afin d'encourager cette classe utile, par l'espoir des récompenses. Il établit des commis ou inspecteurs dans les passages, & sur les frontières des différents districts, pour visiter les marchandises de transport, mais avec des défenses très

rigoureuses, aux marchands de donner, & aux inspecteurs de recevoir. Il fit faire un dénombrement exact des personnes âgées de l'un & de l'autre sexe, savoir : des vieillards, qui n'avaient point de femmes pour les servir ; des vieilles femmes, qui n'avaient point de maris pour les nourrir ; des vieillards, privés d'enfants pour les aider à vivre, ainsi que des jeunes orphelins, dénués de tout secours. Ce dénombrement achevé, il dressa, pour eux, quelques règlements, dont le principal était que, dans toutes les grâces publiques, ils seraient toujours préférés aux autres, suivant leurs besoins.

A l'exemple de Heou-tsie & de Kong-lieou, ses ancêtres, & conformément à ce qui avait été réglé par Cou-kong & Ki-lié, il avait un grand respect pour les vieillards, de la bonté pour les jeunes gens, & beaucoup d'estime pour les sages, avec qui il aimait à converser. Cette conduite lui procura l'amitié de quantité de personnes du premier mérite, qui se firent un honneur de s'attacher & de se donner p.232 à lui ; tels étaient les Tai-tien, les Hong-yao, les San-y-seng, les Yeou-tse, les Sin-kia & autres grands de l'empire.

Ouen-ouang, visitant son petit État, trouva un jour, sur le grand chemin, le cadavre d'un homme. Touché de compassion, il donna ordre sur le champ aux mandarins qui l'accompagnaient, d'aller chercher ce qui était nécessaire pour l'ensevelir. Ses grands lui ayant dit, qu'apparemment cet homme était inconnu, puisqu'il était ainsi abandonné, Ouen-ouang leur répondit :

> — Il n'y a personne au monde qui n'ait un maître ; & il n'y a point de terre qui n'ait son seigneur. Ce corps se trouve dans mes terres, je suis donc son maître & son seigneur ; pouvez-vous dire qu'il n'est avoué de personne ?

Il lui fit donner la sépulture. Ce trait d'humanité se répandit, & chacun disait :

— Si ce prince verse ainsi ses bienfaits sur un cadavre abandonné, que ne fera-t-il pas, pour ceux qui s'attacheront à son service ?

La quinzième année du règne de Ti-y, & le cinquième jour de la sixième lune, il arriva un tremblement de terre fort extraordinaire, qui ne se fit sentir qu'au pays de Ouen-ouang. Les mandarins & le peuple en furent si épouvantés, qu'ils voulaient quitter la ville de Ki-tcheou, où la secousse avait été plus violente, & ils proposèrent à Ouen-ouang de bâtir ailleurs une autre ville, parce que ce tremblement était d'un très mauvais présage. Ouen-ouang leur répondit :

— Si ce tremblement est un pronostic, c'est un avis de nous corriger. Si le Tien veut me punir, comment puis-je l'éviter ?

Ce prince s'attacha plus fortement que jamais à renouveler sa vertu, à s'informer de la situation de son peuple, & si les officiers s'acquittaient bien de leurs emplois.

1177. Ouen-ouang avait épousé Tai-sse dans le pays de p.233 Yeou-sin, elle lui donna dix enfants mâles [1] ; Pé-ye-cao l'aîné vécut peu, & mourut en bas-âge ; le second vint au monde la vingtième année de Ti-y, il fut appelé Fa ; c'est le célèbre Ou-ouang qui succéda à Ouen-ouang son père, se rendit maître de tout l'empire & fonda la dynastie des *Tcheou*.

1168. La vingt-quatrième année de Ti-y, Kuen-y se révolta vers l'ouest, & Hien-yun, au nord, paraissait vouloir en faire autant. Ti-y envoya contre eux Ouen-ouang, à la tête de sa troupes. Ce général, sans verser de sang

[1] Comme la plupart des fils de Ouen-ouang ont joué un grand rôle dans l'empire, où ils possédèrent des principautés que Ou-ouang, parvenu au trône, leur donna, j'ai pensé qu'on verrait ici leurs noms avec plaisir. Ils étaient au nombre de douze. Savoir : 1° *Pe ye-cao*, l'aîné de tous, qui fut tué par le tyran Tcheou, dernier empereur des *Chang* ; 2° *Ou-ouang*, fondateur de la dynastie *Tcheou* ; 3° *Cho-sien*, prince de Kouou dans le Honan ; 4° *Tcheou-cong*, si célébré dans les écrits de Confucius, & prince de Lou dans le Chan-tong ; 5° *Tça-cho-tou*, prince de Tça, dans le territoire de Yu-ning-fou de la province de Honan ; 6° *Cho-tchin-to*, prince de Tçao, dans le Chan-tong ; 7° *Cho-ou*, prince de Tching, aussi dans le Chan-tong ; 8° *Cho-tchu*, prince de Ho, territoire de Ping-yang dans le Chan-si ; 9° *Khang-cho*, prince de Ouei, dans le Ho-nan ; 10° *Pie-cong-cao*, prince de Pou, territoire de Si-gan-fou du Chen-si ; 11° *Tçao-vo-tchin*, mort jeune ; 12° *Tchao-cong-che*, prince de Yen dans le Pé-tché-li. *Éditeur*.

& sans en venir aux mains, fit paraître tant de supériorité par sa contenance, & montra tant de clémence & de générosité, que les révoltés de Kuen-y rendirent les armes, & se mirent à sa discrétion. Hien-yun, à cette nouvelle, n'osa se révolter.

Ti-y était un prince modeste, bon, mais de peu d'esprit, ne sachant, ni gouverner par lui-même, ni commander à ses ministres. Il n'est pas étonnant que l'empire qui p.234 avait souffert sous les règnes précédents, s'en ressentit encore.

Cet empereur eut trois fils, les deux premiers d'une concubine, & le troisième de l'impératrice ; les deux fils naturels s'appelaient Ouei-tsé & Tchang-yen ; le légitime se nommait Tcheou. Ti-y se voyant à la fin de sa carrière, voulut nommer son successeur. La chose ne paraissait pas devoir souffrir de difficulté, puisqu'il avait un fils légitime ; cependant l'impératrice elle-même, à cause de la trop grande jeunesse de ce fils, consentait que l'empire passât à Ouei-tsé, & la chose fut ainsi réglée par l'empereur ; mais les grands l'ayant appris, y mirent opposition, & alléguèrent les lois de l'empire, qu'il n'était pas permis de violer. L'empereur n'eut aucun égard à leurs représentations, & mourut sans rien changer à cette disposition, qu'il n'avait faite que du consentement de l'impératrice. Après sa mort, les grands firent valoir leur opposition, & placèrent Tcheou sur le trône, qui fut reconnu par toute la nation. C'est ce Tcheou, nommé plus ordinairement Cheou-sin, qui perdit l'empire, & par lequel finit la dynastie des *Chang* . Ti-y régna vingt-sept ans.

CHEOU-SIN

@

1154. Cheou-sin était d'un naturel très dangereux, grand parleur, extrêmement vif, & d'une force de corps si extraordinaire, qu'il tuait les bêtes féroces, sans d'autres armes que ses mains. Il possédait l'art d'éluder les conseils qu'on lui donnait, & de cacher adroitement ses fautes : il était, d'ailleurs, d'un caractère cruel & enclin au libertinage. Dès le p.235 commencement de son règne, dépouillant l'ancienne simplicité de ses ancêtres, il fit faire en ivoire les petits bâtons dont il se servait à table, ce qui n'était permis qu'aux jours de grandes cérémonies. Ki-tsé, son oncle & son premier ministre, homme d'un vrai mérite, lui dit un jour à cette occasion & en soupirant :

> — Aujourd'hui Votre Majesté se sert de bâtonnets d'ivoire ; sans doute que dans peu, elle ne voudra plus boire que dans des vases de pierres précieuses & ne vivre que de pattes d'ours, & du sang qui se trouve renfermé dans le ventre des léopards ?

mais Cheou-sin rompit la conversation de Ki-tsé, & parla d'autres choses, avec autant de sang-froid que si les représentations de son oncle ne l'eussent point regardé.

1147. La huitième année de Cheou-sin, Yeou-fou-chi fit mine de se révolter ; mais l'empereur ayant mis sur pied une forte armée, ce rebelle pensa aussitôt à faire sa paix. Il lui envoya, pour cet effet, de magnifiques présents, du nombre desquels était Tan-ki, sa propre fille, d'une beauté parfaite, spirituelle, mais d'un caractère dissimulé, cruel & enclin à toutes sortes de vices.

Tan-ki n'eut pas demeuré quelques mois avec Cheou-sin, qu'elle se rendit maîtresse absolue de l'esprit & du cœur de ce prince ; rien ne se faisait plus au palais & dans l'empire que par ses ordres. L'empereur n'osait faire paraître d'estime que pour ceux qu'elle louait, & il suffisait de lui déplaire

pour mériter la mort. Pendant les premières années qu'elle demeura à la cour, un de ses principaux soins, fut d'amasser le plus de richesses qu'elle put ; personne n'était à couvert de son avarice ; dès qu'une famille passait pour riche, il n'en fallait pas davantage pour exciter sa cupidité. Après s'être, pour ainsi dire, assouvie de presque p.236 toutes les richesses de l'empire, il lui prit fantaisie de faire construire en marbre une tour, appelée *Lou-tai*, ou la tour des cerfs, dont les portes étaient de jaspe ; l'intérieur, orné d'un parquet admirable, avait trois li de largeur ou un tiers de lieue sur cent toises d'élévation, ouvrage qui coûta dix ans de travail, & qu'elle enrichit d'une infinité de choses précieuses. Quand cette tour fut achevée, Tan-ki y fit allumer une si grande quantité de flambeaux & de lanternes, que leur clarté égalait celle du jour. Elle s'enfermait dans ce superbe palais, six mois entiers sans en sortir, ne s'occupant qu'à varier ses plaisirs, & à épuiser tous les genres de libertinage ; elle assemblait des jeunes gens de l'un & l'autre sexe, qu'elle faisait dépouiller de leurs habits, & qu'elle excitait elle-même aux dernières infamies [1].

p.237 Le palais de l'empereur qui fut de tout temps un lieu sacré, où personne n'osait entrer, sous peine de la vie, sans un ordre exprès, fut ouvert indistinctement à tout le monde, avec pleine liberté d'y commettre toutes sortes de crimes. Les gens sans mœurs & sans pudeur, s'y

---

[1] Le P. Martini attribue à l'impératrice Ta-ki ou Tan-ki, la mode qui règne encore aujourd'hui chez les dames chinoises, de faire consister une partie de la beauté, dans la petitesse extraordinaire de leurs pieds, que les nourrices leur serrent dès l'enfance pour les empêcher de croître, & qu'elles tâchent encore de rendre plus petits à mesure qu'elles avancent en âge. Au lieu d'attribuer cette mode des petits pieds à la vanité naturelle au sexe, quelques-uns se sont imaginés que la politique aurait inspiré ce goût pour retenir les femmes dans leur logis, & dans cette soumission continuelle où elles vivent. Martini, d'après des auteurs qu'il ne cite pas, dit que Ta-ki, sous la figure d'une belle femme, était un démon qui pour cacher ses pieds de chèvre, avait imaginé de les tenir toujours enveloppés de bandelettes ; & pour appuyer le fait, il ajoute que la chaussure des Chinoises excède à peine la grandeur des pieds de chèvre. *Calcei vero, queis sinica mulieres utuntur, adeo parvi sunt, ut, si sint ad mensuram redacti, earum pedes vix caprinos excedunt magnitudine*. Je crois que l'origine des petits pieds si fort à la mode parmi les Chinoises, n'est pas plus due à Tan-ki, que la fête des lanternes, l'est à la maîtresse de Kié, dernier empereur de la dynastie *Hia*, appelée Mei-hi, à laquelle le P. le Comte l'attribue, d'après des contes que lui ont fait les Chinois. Il serait assez extraordinaire qu'une nation si sévère dans sa morale & si rigide dans ses mœurs, eût voulu conserver quelque chose de deux femmes, dont elle ne parle encore à présent qu'avec le dernier mépris, & qui furent cause de la chute de deux grandes dynasties, les *Hia* et les *Chang* . *Éditeur*.

transportaient de jour comme de nuit, & après s'être gorgés de viandes & de vin que Tan-ki ordonnait d'y servir avec une extrême profusion, ils s'abandonnaient à tout ce que la brutalité peut inspirer de plus abominable ; les querelles, les meurtres & les assassinats y étaient fréquents ; enfin, tous les vices étaient rassemblés dans ce palais, & y régnaient avec une licence effrénée.

L'empereur avait élevé Ouen-ouang, Kieou-heou & Ou-heou, à la dignité de *Kong* ou de Comtes, qu'ils méritaient par les services qu'ils avaient rendus à l'État. Kieou-heou ne sachant comment arrêter les abominations de Tan-ki & tirer Cheou-sin de l'esclavage où cette femme le tenait, s'imagina qu'en se servant d'une femme d'un caractère entièrement opposé à celui de l'infâme Tan-ki, il pourrait, peut-être, lui déciller les yeux, & faire diversion à la violence de sa passion. Kieou-heou avait une fille, douée de tous les agréments de l'esprit & du corps, en un mot, une fille accomplie & digne d'un tel père. L'espérance qu'elle avait de servir l'État, l'empêcha de s'opposer à la proposition que lui fit son père, de la présenter à l'empereur. Elle se flattait qu'elle pourrait changer le cœur de ce prince, & lui inspirer des sentiments vertueux. Kieou-heou la présenta donc à Cheou-sin, qui fut d'abord ébloui de sa beauté ; mais comme la vertu est ennemie du vice, la difficulté qu'elle fit de se prêter aux infamies de Cheou-sin p.238 & de Tan-ki, lui procura la mort. L'empereur & sa maîtresse ne se contentèrent pas d'avoir commis ce crime, ils eurent encore la cruauté barbare de couper son corps par quartiers, de le faire cuire, & d'envoyer ce mets horrible à son père, qu'ils firent aussi mourir avec son ami Ou-heou.

Cette action qui fait frissonner d'horreur, fut connue de Ouen-ouang, qui ne put cacher sa juste indignation. Tsong-heou-hou, presqu'aussi scélérat que l'empereur son maître, ayant un jour entendu Ouen-ouang désapprouver cette atrocité, en avertit Cheou-sin, & lui fit craindre qu'il n'eût quelque dessein de révolte. Cheou-sin, n'osait le faire mourir, parce que toute la nation s'y serait opposée, & qu'il pourrait en résulter des troubles & des guerres, dont le succès serait incertain ; il se contenta donc de le faire

arrêter & de le tenir prisonnier à Yeou-ly, la onzième année de son règne. **1144.** Ouen-ouang ne se plaignit point de cette injustice ; il disait à ceux qui lui en témoignaient leur chagrin : « qu'un enfant ne soit pas aimé de son père, il n'est pas pour cela dispensé de l'obéissance & du respect qu'il lui doit ; qu'un sujet ait raison de désapprouver la conduite de son prince, il n'est pas autorisé à lui manquer de fidélité. » Cette modération lui fit honneur, & lui gagna tous les cœurs.

1142. Cheou-sin, pour intimider ses sujets, & leur ôter l'envie de s'opposer à ses volontés, inventa un nouveau supplice, digne d'un prince aussi barbare, & dont il fit l'amusement de l'infâme Tan-ki. Il fit élever une colonne de cuivre, creuse en dedans, qu'il faisait remplir de charbons ; l'extérieur était enduit de poix & de résine, & quand cette colonne était ardente, on dépouillait les malheureux qu'il avait condamnés à mort, & par le moyen de petites p.239 chaînettes de fer, qu'il leur faisait attacher aux mains, il les contraignit d'embrasser cette colonne, d'où on ne les détachait que lorsque leur chair était toute dissoute. Cheou-sin & Tan-ki ne manquaient jamais d'assister à ces spectacles inhumains, & souvent on les entendit éclater de rire, à la vue des souffrances de ces infortunées victimes de leur barbaries.

Ouen-ouang resta trois ans dans les prisons de Yeou-ly : ce fut pendant le séjour qu'il y fit, qu'il travailla sur les *Koua* du livre *Y-king*. Fou-hi, l'auteur de ce livre, avait seulement laissé les *Pa-koua*, c'est-à-dire, les huit *Koua*. Ouen-ouang, par une multiplication simple, les poussa jusqu'à soixante-quatre, afin d'avoir dans ces différents changements, plus d'images devant les yeux pour faire connaître ses pensées. Les *Koua* ne disent rien en eux-mêmes, & ils ne sont susceptibles que des images ou des idées qu'on veut y appliquer. En les prenant comme images du ciel & de la terre, des montagnes & des plaines, de l'eau & du feu, des vents & des tonnerres, ii n'y a rien dans la nature qu'on n'en puisse tirer. Ouen-ouang, dans sa prison de Yeou-ly, touché des malheurs des peuples, prit ces images dans un sens moral, de l'homme de bien & de l'impie, de la

hauteur & de la soumission, de la modération & de l'activité, des mouvements du cœur, & des terribles effets qu'ils produisent quelquefois ; en un mot, il se servit de ces images pour faire connaître à la postérité, les malheurs de son siècle, les remèdes nécessaires à tant de maux, la conduite que celui qui est en place doit tenir pour conserver la vertu, & ce qu'on doit craindre lorsqu'on s'est abandonné au vice. Il lui fut aisé de voiler, sous ces figures p.240 énigmatiques, les vices qu'il condamnait, & sur lesquels il aurait été dangereux de s'expliquer trop clairement. Par une multiplication simple, il poussa donc les *Koua* jusqu'à soixante-quatre, & publia, sur chacun, l'explication énigmatique de sa pensée.

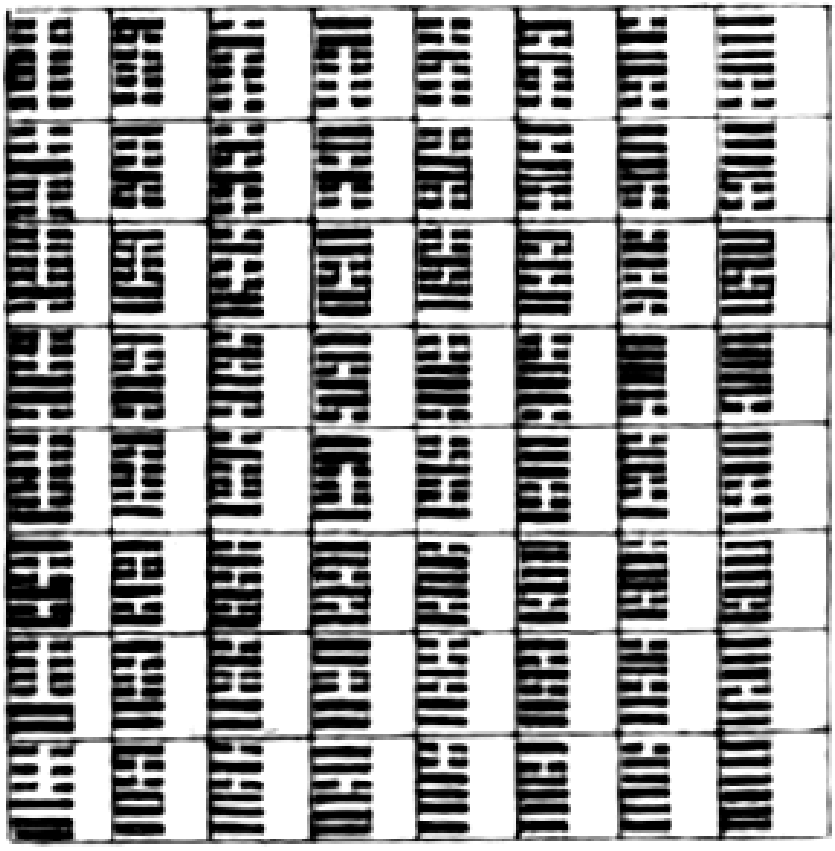

***Koua* de Ouen-ouang.**

Ou-ouang cependant était plongé dans une profonde tristesse, de voir son père détenu injustement ; il ne s'occupait que des moyens de lui procurer la liberté ; chaque jour il en conférait avec ses officiers, sans

savoir quel parti prendre. S'abandonner à des sentiments de vengeance, c'était exposer la vie de Ouen-ouang : qu'il allât en personne demander à Cheou-sin sa liberté, il pouvait subir le même sort & peut-être pis encore. Dans cette perplexité, Ou-ouang résolut d'envoyer Hong-yao & Tai-tien, deux de ses officiers, avec tout ce qu'il put trouver de plus rare & de plus précieux dans son pays. Le peuple de Tcheou, à l'insu de Ou-ouang, joignit aux présents que portaient Hong-yao & Tai-tien, une jeune fille d'une rare beauté, qui, seule, procura la liberté à Ouen-ouang ; car dès qu'elle parut devant l'infâme Cheou-sin,

> — Voilà, leur dit-il (en montrant cette fille), plus qu'il ne faut pour obtenir la délivrance de Ouen-ouang ; comment pourrais-je vous la refuser, en l'accompagnant de si riches présents ?

Il ordonna qu'on mît, sur-le-champ, Ouen-ouang en liberté ; il le rétablit dans tous ses privilèges & dans toutes ses charges, & l'augmenta même en dignité, le déclarant le premier prince de sa cour : nouvelle dignité qui lui donnait le droit d'être toujours accompagné de gardes, armés de lances & de piques. Ouen-ouang était trop mécontent de cette cour pour y rester longtemps. **1141.** Il se retira dans sa principauté où p.241 il fut reçu du peuple, avec des sentiments de joie inexprimables.

La quatorzième année de Cheou-sin, à peine Ouen-ouang fut-il de retour dans son pays, que les seigneurs de Yu & de Joui, qui n'étaient pas d'accord pour quelques terres, le furent prier d'être leur médiateur & leur juge. Dès qu'ils entrèrent sur les limites du pays de Tcheou, les laboureurs & tous les habitants de la campagne, qui semblaient devoir être grossiers, leur offrirent leurs services, & les leur rendirent même avec plus de zèle que leurs propres vassaux. Ils remarquèrent dans les villes une politesse, une honnêteté, une douceur, un empressement à obliger qu'on ne voyait point ailleurs. Arrivés au palais de Ouen-ouang, ils trouvèrent une modestie & une affabilité, des airs si engageants, qu'ils se dirent l'un à l'autre : nous sommes bien petits ! si nous étions des hommes, nous ressemblerions à ces gens-ci. Ces deux seigneurs se cédèrent mutuellement ce qui faisait le

sujet de leur différend, & s'en retournèrent chez eux, publiant partout ce qu'ils avaient vu à la cour de Ouen-ouang. Quelque temps après, ils vinrent avec quarante autres seigneurs de même dignité, se soumettre à ce prince.

1140. L'année suivante, Tai-kong ayant quitté la cour pour ne pas être témoin des crimes qui s'y commettaient, se retira sur les bords de la mer septentrionale ; ayant ensuite entendu parler de la sagesse de Ouen-ouang & de la réputation qu'il s'était faite, il se rendit auprès de lui. Tai-kong était d'une très ancienne famille, & descendait du Sse-yo, ou premier ministre de l'empereur Yao ; il était connu sous le nom de Lieou-Chang. C'était un homme sage & vertueux, d'une p.242 prudence consommée ; l'emploi qui l'attachait à la cour, l'avait engagé à tenter différents moyens pour faire changer de conduite à l'empereur ; mais n'ayant pu réussir, il avait pris le parti de se retirer. Un jour que Ouen-ouang était à la chasse, il rencontra Lieou-Chang sur les rives septentrionales de la rivière Ouei-choui ; Ouen-ouang qui le connaissait de réputation, lui fit le plus grand accueil ; ils s'entretinrent quelque temps ensemble, avec une égale satisfaction :

> — Le pays de Tcheou, lui dit Ouen-ouang, doit augmenter en puissance quand un sage y viendra demeurer ; je ne doute point, à vos manières & à vos discours, que vous ne soyez ce sage que j'attends depuis si longtemps.

Ensuite il le fit monter dans son char, & ils s'en retournèrent ensemble. Quoique Tai-kong fût déjà âgé de soixante-douze ans, Ouen-ouang le fit son premier ministre. Il lui rendit d'importants services, & à Ou-ouang, son fils.

1139. La seizième année de Cheou-sin, quelques-uns des seigneurs qui s'étaient donnés à Ouen-ouang, entreprirent par un esprit d'indépendance, de se soustraire à l'obéissance qu'ils lui devaient ; mais Ouen-ouang prit la résolution de les faire rentrer dans le devoir. Son nouveau ministre, Lieou-Chang, lui conseilla de commencer par Mi-sieou ; mais Koan-fou fit la réflexion que Mi-sieou avait de bonnes troupes, qu'il était puissant, & le plus à craindre de tous ces seigneurs.

> — C'est précisément pour cette raison, répondit Lieou-Chang, qu'il faut commencer par lui ; une fois réduit, les autres se soumettront d'eux-mêmes. J'ai pour maxime, de commencer toujours par le plus difficile : si j'en viens à bout, le reste succède aisément.

Ouen-ouang fit partir ses p.243 troupes, & les alla joindre à Kong-ni, d'où il se mit en marche pour entrer dans le pays de Mi-sieou. Les peuples de Mi-sieou, pleins d'estime pour Ouen-ouang, & fort peu attachés à leur seigneur, n'attendirent pas qu'il commît aucune hostilité dans leur pays ; dès qu'ils surent son arrivée, ils se saisirent de leur seigneur qu'ils lui livrèrent enchaîné. **1138.** L'année suivante, il réduisit le seigneur de Ki ; **1137.** & la dix-huitième, le seigneur de Yu.

1136. Ouen-ouang trouva plus de difficulté à soumettre le seigneur de Tsong, & même il était prêt à l'abandonner ; mais sur des informations plus particulières de sa conduite qu'il se procura :

> — Quoi, dit-il, le père & les enfants, les frères entre eux, n'observeront aucune règle de bienséance, on n'aura aucun égard pour la vieillesse ; on méprisera la justice ; les tributs n'auront rien d'arrêté, & les peuples seront réduits à la misère ? Je ne puis, sans manquer à mon devoir, me dispenser d'y mettre ordre.

Il partit donc pour cette expédition, mais il signifia aux troupes d'être sur leurs gardes, & de ne pas causer le moindre dommage au peuple, & qu'il punirait très sévèrement ceux qui contreviendraient à ses ordres. Il demeura un mois entier dans le pays ennemi, sans rien entreprendre. Son dessein était de les gagner par sa clémence, & il voulait leur donner le temps de la réflexion. En effet, la plupart se rendirent à lui, & les autres furent contraints de se soumettre par la force.

Lorsque Ouen-ouang eut rétabli la paix parmi ses vassaux, il jugea à propos de changer sa cour. Il la transporta dans une nouvelle ville qu'il fit bâtir, & appella *Fong-tching*, du nom de la rivière Fong-choui, sur les bords de laquelle elle était située. Il fit élever, dans le voisinage & sur un

monticule, p.244 une tour, de la hauteur de trente pieds, sur cent vingt pas de circuit, qu'il appella *Ling-tai*, destinée aux observations astronomiques. Du temps de la dynastie des *Tang*, elle avait encore vingt pieds de haut, & quoique en assez mauvais état, on pouvait juger qu'elle avait été plus élevée. On en voit encore aujourd'hui des restes.

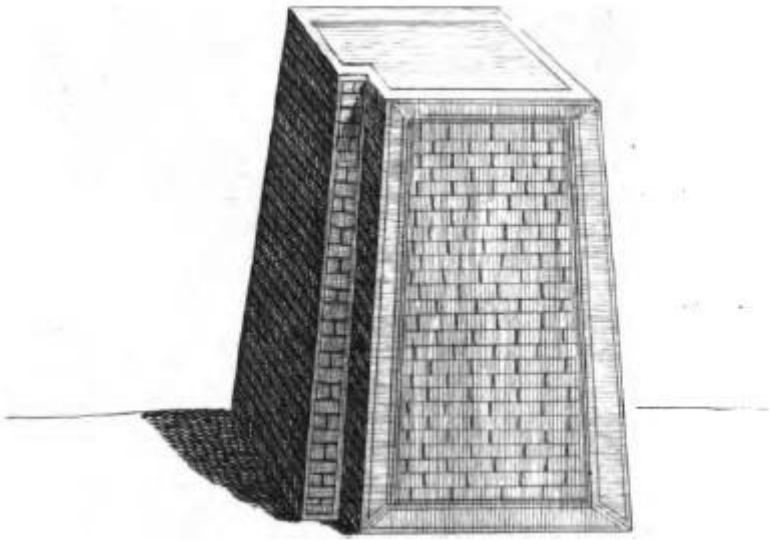

Ling-tai ou observatoire de Ouen-ouang.

1135. Un an après que Ouen-ouang eut fait élever cette tour, ce prince mourut âgé de quatre-vingt-dix-sept ans ; il avait gouverné le pays de Tcheou pendant cinquante. Dans la maladie qui le conduisit au tombeau, il fit venir son fils Si-pé-fa, connu dans l'histoire sous le nom de Ou-ouang, & lui dit :

> — Mon fils, je vais mourir ; souvenez-vous des dernières paroles de votre père, & ne les oubliez jamais. Je n'ai que trois choses à vous recommander. Quand l'occasion de bien faire se présentera, ne la différez point ; n'hésitez pas de vous corriger des défauts que vous connaîtrez en vous, & prenez garde d'être indulgent à cet égard. Le temps d'agir étant venu, saisissez-le ; ce sont là les fondements de la vertu : ayez-la toujours en recommandation.

Les vertus de Ouen-ouang l'ont rendu si respectable dans tous les siècles, qu'on n'a point cessé d'en faire les plus grands éloges. Le *Chi-king* est

rempli de vers à sa louange, composés par les poètes, qui fleurirent au commencement de la dynastie des *Tcheou*. Ce recueil peut se partager en quatre parties. La première roule sur les vertus particulières de Ouen-ouang, avant qu'il possédât aucune place. La seconde, sur son gouvernement. La troisième, sur l'agrandissement du pays de Tcheou, & la quatrième, marque comment il a perpétué sa dynastie sur le trône pendant plusieurs siècles, en faisant son fils Ou-ouang héritier de ses vertus.

p.245 A la mort de ce prince, le pays de Tcheou était dans l'état le plus florissant ; il l'avait tellement augmenté, par la sagesse de son gouvernement, qu'il formait les deux tiers de l'empire ; & on pouvait assurer que si les seigneurs de Tcheou, n'étaient pas maîtres de la Chine entière, ils l'étaient véritablement de tous les cœurs. Afin de s'attacher davantage Lieou-Chang, son premier ministre, Ou-ouang épousa Y-kiang sa fille, douée d'excellentes qualités. **1128.** La vingt-septième année de Tcheou, elle donna un fils à Ou-ouang, qui fut nommé Song. Alors la plupart des grands, qui s'étaient éloignés de Cheou-sin, voyant un fils à Ou-ouang, le sollicitèrent vivement de prendre les armes, contre les deux monstres qui tyrannisaient l'empire. Ou-ouang voulut savoir la pensée de Lieou-Chang sur le parti qu'il avait à prendre.

> — Tous les gens de bien, tous les sages, lui dit-il, se sont retirés de la cour de Cheou-sin, que dois-je faire ? dois-je lever des troupes pour en délivrer l'empire ?

Lieou-Chang, lui conseilla de ne rien entreprendre, qu'après une mûre délibération, & le résultat fut que ce prince enverrait à la cour de l'empereur une personne affidée, pour avoir des nouvelles sûres de ce qui s'y passait. Cet envoyé raconta des choses exécrables & qui outrageaient la nature : un seul trait fera juger du reste. Il dit donc que, pendant le peu de séjour qu'il avait fait à la cour de Tcheou, ce tyran & l'infâme Tan-ki, ayant voulu savoir comment les enfants se formaient dans le sein de leur mère, avaient pris plusieurs femmes, enceintes à différents termes, & leur avaient fait ouvrir le ventre pour contenter leur barbare curiosité. Plusieurs autres

traits que l'envoyé rapporta, & dont il est p.246 inutile de souiller le papier, firent frémir Ou-ouang d'horreur & l'animèrent à délivrer le terre d'un monstre de cette nature.

Dans le même temps, on vint lui dire que le seigneur de Ly, s'était révolté contre l'empereur ; Ou-ouang sans délibérer, passa le Hoang-ho & parut en présence de ce seigneur, qui plein d'estime & de vénération pour lui, rendit aussitôt les armes & se soumit. Il ne fut pas le seul, car la plupart des seigneurs de l'empire, le sachant à la tête de ses troupes, vinrent le joindre près de Mong-tsin, dans le Ho-nan, au nombre de plus de huit cens, & le sollicitèrent de faire descendre du trône, un tyran qui le déshonorait, depuis trente-cinq ans, d'une manière si infâme.

> — C'est au Tien, leur répondit Ou-ouang, à punir tant de crimes ; il ne nous a pas encore fait connaître ses volontés.

Ce prince se retira avec ses troupes.

1123. Quand on apprit à la cour ce qui venait de se passer à Mong-tsin, & que Ou-ouang avait fait rentrer le seigneur de Ly dans son devoir, Tsou-y descendant d'une ancienne famille qui avait toujours servi fidèlement la dynastie des *Chang,* héritier de la fidélité de ses ancêtres, fut saisi de crainte pour son prince ; il alla, sur-le-champ, trouva l'empereur.

> — Fils du Ciel, lui dit-il, tout est perdu pour nous, le Tien veut faire périr notre dynastie. Ce n'est pas que vous manquiez de sujets dévoués, & que vos ancêtres ne vous soient favorables auprès du Chang-ti ; mais, prince, les infamies qui se commettent dans votre palais, en éloignent vos fidèles serviteurs ; elles irritent le Ciel & ruinent votre dynastie. Le peuple est dans le trouble, les grands sont mécontents, personne ne vit en paix ; p.247 la lumière de la raison paraît éteinte, les lois sont méprisées & nos coutumes abolies. Le cœur du peuple est porté à la révolte, il n'y a personne qui ne dise : d'où vient que le Ciel n'anéantit pas la dynastie des *Chang* ? & vous, fils du Ciel, vous osez encore

dire ; que peut-il m'arriver ? que peut-on me faire ? ne suis-je pas assis sur le trône par l'ordre du Ciel ?

Tsou-y voyant que toutes ses exhortations étaient inutiles, se retira en jetant un grand soupir.

— Hélas ! dit-il, coupable d'une multiplicité de crimes qui font tant d'horreur, osez-vous encore espérer quelque faveur du Tien ? C'en est fait de notre dynastie ! tout annonce sa ruine prochaine.

Ouei-tsé, fils aîné de l'empereur Ti-y, voyant l'empire des *Chang* sur son déclin, fit appeler Ki-tsé & Pi-kan, ministres de l'empereur & leur dit [1] :

— J'espérais que l'empire par vos sages instructions pourrait se rétablir ; mais hélas ! il me paraît que tout est en fermentation, & qu'il n'y a plus moyen de ramener les esprits. Nous ne p.248 manquons pas d'exemples de vertu dans nos ancêtres, mais livrés à la débauche, & plongés dans le vin, nous avons dégénéré de cette vertu & nous l'avons étouffée.

Grands & petits, princes & sujets de la dynastie, tout est adonné aux vices les plus honteux : on méprise nos lois, l'impunité triomphe, on ne craint plus les châtiments ; & chacun cédant à ses inclinations, on ne voit plus que vols, que fourberies & que trahisons ; notre dynastie est perdue sans ressource. Il me semble voir un vaste Océan sans rivage, qu'on ne peut entreprendre de traverser.

---

[1] Chou-king, chap. *Ouei-tse*. Ce prince donne à Ki-tsé le titre de *Fou-che* ou *Fou-sse*, *Père-maître* ; & à Pi-kan celui de *Chao-tse*, *petit Maître* ou *second Maître*. Ouei-tsé était fils aîné de l'empereur Ti-y, mais d'une concubine, raison pour laquelle Cheou-sin fut préféré. Son nom signifie le *Tse* ou le comte de *Ouei*, terre ou principauté vers le territoire de Ouei hoai-fou dans la province de Ho-nan, qui lui appartenait. Il s'enfuit de la cour lorsqu'il vit que son frère ne tarderait pas à être détrôné ; mais il fut rappelé par le second empereur de la dynastie *Tcheou*, qui le créa roi de Song dans la province de Ho-nan, avec exemption de foi & hommage, & permission de suivre les loix & usages de la dynastie *Chang*. Pi-kan & Ki-tsé étaient oncles d'Ouei-tsé. Pi-kan périt de la manière que le dit le P. de Mailla ; pour Ki-tsé, il subit la prison ; mais ensuite il fut créé roi de la Corée par Ou-ouang, avec les mêmes prérogatives que Ouei-tsé, son neveu. *Éditeur*.

Sages ministres, tous les gens de mérite, tous nos vieux officiers se sont retirés dans les déserts pour fuir la cour ; d'où vient ne nous avez-vous pas redressés l Pourquoi ne nous avez-vous pas avertis ?

— Fils de Roi, lui répondit Ki-tsé, le Tien a déterminé la perte de la dynastie, & c'est pour cela que Cheou-sin, plongé dans la débauche & le vin, méprise tous les avis, maltraite & éloigne tous ses fidèles sujets. La dépravation des mœurs & la licence, sont parvenues au point, que le peuple vole jusqu'aux animaux destinés aux sacrifices, & que les magistrats, loin de les en empêcher, participent à ces vols, & disputent à l'envi à qui en mangera. On foule les peuples, en ne mettant aucune modération aux impôts, & en les exigeant de la manière la plus criante. Les magistrats, pour satisfaire l'avarice insatiable de l'empereur, imaginent mille moyens plus odieux les uns que les autres, & les traitent en ennemis. Les campagnes désolées périssent de misère, ceux qui les cultivent ne savent à qui se plaindre.

p.249 Les maux assiègent de toutes parts la dynastie ; je veux périr avec elle, & jamais on ne me verra esclave d'aucune autre. Mais vous, fils de roi, vous en qui toutes nos espérances sont fondées, fuyez. Qu'il vous souvienne du conseil que je donnai au feu empereur Ti-y mon frère & votre père, de faire choix de vous pour lui succéder. Ce conseil vous a perdu dans l'esprit de Cheou-sin : fuyez, je vous en conjure, sinon la monarchie est éteinte.

Ces trois sages étaient parents de la famille impériale. Quoique chacun d'eux agît selon ses sentiments particuliers, il est cependant vrai qu'ils ne pensaient qu'à soutenir le trône, ébranlé de toutes parts. Ouei-tsé, frère aîné de Cheou-sin, l'exhortait sans celle à se corriger, mais ses remontrances étaient inutiles. Réduit au désespoir, tantôt il voulait se donner la mort, tantôt il voulait fuir. Il suivit enfin le conseil de Ki-tsé & de Pi-kan, & disparut.

Pi-kan ne quitta pas la cour & il lui en coûta cher. Il était d'une droiture & d'une probité qui ne connaissaient pas le déguisement ; un homme de ce caractère au milieu d'une cour corrompue, ne pouvait garder le silence, en la voyant à deux doigts de sa perte. Chaque jour il avertissait Cheou-sin de ses fautes, & l'exhortait à changer de vie. Ces discours déplurent à l'empereur. Un jour que Pi-kan le pressait plus vivement, ce prince lui dix en colère :

> — J'ai appris que le cœur des sages avait sept ouvertures différentes ; jusqu'ici je n'ai pu satisfaire ma curiosité.

Puis se tournant vers des scélérats de sa suite qui ne le quittaient jamais, il leur ordonna de lui arracher le cœur. Ainsi finit le sage Pi-kan, si digne d'un sort plus heureux.

Ki-tsé, non moins zélé pour le bien de l'État que Pi-kan, p.250 n'éprouva pas cependant, de la part du Tyran, un traitement aussi cruel. Il fut dégradé de son rang & privé de ses dignités. Après l'avoir dépouillé de tous ses biens, il le réduisit à l'état d'esclave, & le fit renfermer dans une étroite prison, où quelque temps après il contrefit le fou pour ne pas écouter ce qu'on lui dirait sur l'état critique de l'empire.

Ouei-tsé, en se retirant de la cour avait emporté avec lui tous les vases & les ornements dont on se servait dans les cérémonies des sacrifices. Ce prince se mit lui-même la chaîne au col, &, en cet état, il se présenta dans le pays de Tcheou pour être mené à Ou-ouang ; ce prince en ayant été averti fut au-devant de lui, & brisant lui-même ses fers, il le traita avec tous les honneurs dûs à sa naissance & à son rang. Ouei-tsé lui rendit compte des raisons qu'il avait eues de quitter la cour. Les gouverneurs des provinces, & beaucoup de seigneurs qui étaient avec Ou-ouang, furent vivement touchés de ce récit, & ils pressèrent de nouveau Ou-ouang de prendre les armes pour délivrer l'empire d'un monstre tel que Cheou-sin. Le prince de Tcheou, d'après ces instances réitérées, & voyant les choses

poussées à l'extrême, résolut enfin de déclarer la guerre à Cheou-sin [1]. Il se prépara à cette expédition p.251 par un grand sacrifice qu'il fit au Chang-ti pour se le rendre propice, & tirer la nation de l'esclavage où elle gémissait sous le gouvernement tyrannique de son souverain.

1122. Ce fut la treizième année de son règne sur la principauté de Tcheou, que Ou-ouang se mit en campagne, & se détermina à punir le tyran de l'empire. Toute la Chine était, pour ainsi dire, portée à la révolte, & Ou-ouang compta parmi ceux qui vinrent se ranger sous ses étendards, jusqu'à huit cents seigneurs titrés. Quand il fut arrivé près de Mong-tsin, il fit assembler tous ces seigneurs à la tête de l'armée, & avant de leur faire traverser le Hoang-ho, il leur fit le discours suivant [2] :

> — Puissants seigneurs qui gouvernez des royaumes qui nous sont attachés par les liens de l'amitié & vous officiers & soldats, daignez écouter ce que je vais vous dire. Le Ciel & la terre sont le père & la mère de la nature, mais l'homme seul est doué d'un esprit intelligent : autant il est élevé au-dessus des autres créatures, autant un souverain doit l'emporter sur le peuple par la supériorité de son intelligence. Il doit le gouverner, il en est le père & la mère. p.252

---

[1] La dynastie *Hia*, depuis la première année de Yu (treizième année du cycle) en l'an 2205, jusqu'à la trente-deuxième année de Kié, dernier prince de cette famille, qui répond à l'an 1767 avant Jésus-Christ, compte dix-sept empereurs & une durée de 439 ans. La dynastie *Chang* , depuis la première année de Tching-tang, jusqu'à la trente-deuxième & dernière année de Cheou-sin, c'est-à-dire depuis l'an 1766 avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 1223, compte vint-huit empereurs, qui forment ensemble une durée de 644 ans. Les Chinois ne sont pas d'accord sur la chronologie du Chap. *Ou tching*, qui est une récapitulation de toute l'expédition de Ou-ouang contre Cheou-sin. Les uns fixent l'époque du détrônement de Cheou-sin à l'an 1123 avant l'ère chrétienne, & ils s'autorisent du début de ce Chapitre, qui porte : « Le jour Gin-chin (29) du premier mois, à côté du *cadavre mort* (c'est-à-dire près ou là veille de la conjonction du soleil & de la lune), & le jour s Kouei-sse (30) commençant à paraître, le roi partit de grand matin du pays de Tcheou pour aller contre Chang, &c. » Les autres prenant l'histoire pour guide, placent toute cette expédition de Ou-ouang contre Cheou-sin l'année d'ensuite, c'est-à-dire l'année 1122, treizième du règne particulier de Ou-ouang. L'erreur vient de ce que l'année 1123 était bissextile & composée de treize mois ; & que ce mois intercalaire n'a pas d'autre dénomination que celle du mois après lequel il arrive. *Éditeur*.

[2] Sse-ki. Ta.ki. Tsien-pien. Tso-chi. Chu-king, Chap. Tai-sse.

Aujourd'hui l'empereur n'honore point l'auguste Ciel & vexe ses sujets ; il est enseveli dans la débauche du vin & des femmes. Livré à son naturel méchant & cruel, il ose exercer la plus violente tyrannie ; il étend la punition d'un coupable à toute sa famille, il dispose des emplois en faveur de ceux qu'il protège, & les rend héréditaires, sans faire aucune distinction entre l'honnête homme & le scélérat. Il a enlevé toutes les richesses de l'empire par des exactions révoltantes, pour se bâtir des palais, des maisons de plaisance, des tours, des terrasses, & pour se faire creuser des étangs & des lacs. Il fait brûler à petit feu les gens de probité ; il ouvre le ventre des femmes enceintes. Le Ciel, courroucé de ses crimes, avait choisi mon père Ouen-ouang pour venger l'outrage que ce tyran fait à la nature ; il n'a pu achever ce grand ouvrage.

Puissants chefs des royaumes alliés, je juge par votre défection, du mauvais gouvernement de Cheou-sin, & qu'il ne pense point à se corriger. Il croupit dans ses vices : il ne fait plus aucune cérémonie religieuse, ni au Chang-ti, ni aux Esprits, ni à ses *ancêtres* ; des scélérats enlèvent impunément les victimes. Il dit, l'empire est à moi ; le destin m'a mis sur le trône, qui peut m'en faire descendre ?

Le Ciel a établi les rois pour gouverner & protéger les peuples ; ils n'en sont les maîtres que pour les instruire. C'est par leur canal que le Chang-ti distribue ses bienfaits ; oserais-je aller contre sa volonté ? Quand les forces sont égales, il faut avoir égard à la vertu ; si la vertu est égale, il faut considérer la justice ; nos forces sont bien inégales, Cheou-sin a une multitude innombrable de soldats ; mais p.253 ils ont tous des cœurs différents ; moi, je n'en ai que trois mille, mais ils n'ont tous qu'un cœur.

Les crimes de l'empereur surpassent tout ce qu'on en peut dire ; il a comblé la mesure. Le Ciel fait voir suffisamment qu'il veut se servir de moi pour le punir, puis-je aller contre ses ordres sans

me rendre coupable ? Jour & nuit je pense, en tremblant, à les exécuter ; mais j'en ai pris la résolution dans la salle de mes *ancêtres*. J'ai fait un sacrifice au Chang-ti ; j'ai imploré le secours des esprits. Je ne puis me dispenser de le châtier pour obéir aux ordres du Ciel, & je vous ai tous assemblés pour me seconder.

Le Ciel aime les peuples, & se conforme à leurs désirs ; mon intention est de punir le vice, & de rétablir la tranquillité dans les quatre mers. Aidez-moi donc dans l'exécution de mon dessein. Le temps est propice, il faut en profiter.

Après ce discours, Ou-ouang, suivi de tous les Tchu-heou, à la tête de leurs soldats, traversa le Hoang-ho, & fit camper son armée au nord de ce fleuve ; lorsqu'il vit tout son monde rassemblé, il leur fit un discours pour les encourager.

— Peuples, qui êtes venus avec moi de l'occident, soyez attentifs. J'ai ouï dire qu'un homme de probité qui cherche à faire du bien, ne trouve jamais assez de temps, & qu'un scélérat en manque également pour faire le mal. Cheou-sin, ce malheureux prince de la dynastie de *Chang* , ne se lasse point de commettre des crimes détestables ; il chasse d'auprès de sa personne les anciens & les sages ; il les prive de leurs emplois & les éloigne de sa cour, pour ne faire société qu'avec des scélérats, p.254 des gens perdus de vices, & coupables de toutes sortes de crimes ; il se livre avec fureur aux femmes & au vin, & s'abandonne à toute sa cruauté. Les officiers subalternes qui l'environnent suivent son exemple ; de-là, ces vengeances, ces factions qui s'entre-déchirent, & ces abus d'autorité. Les innocents implorent le secours du Ciel, & crient vengeance contre ces crimes dont l'abomination est montée jusqu'en haut.

Le Ciel aime les peuples, & répand sur eux ses bienfaits ; il leur donne des rois qui tiennent sa place, qui l'imitent & lui sont soumis. Kié, le dernier prince de la dynastie des *Hia*, n'ayant pas

obéi au Ciel, répandit le venin de ses vices dans l'empire, & le Ciel chargea Tching-tang de ses ordres pour le punir, & mettre fin à la dynastie de *Hia*. Les crimes de *Chang* sont plus horribles que ceux de Kié ; il a réduit au désespoir son frère aîné Ouei-tsé, homme de probité & bien intentionné pour l'État ; il a traité avec la dernière barbarie, les anciens & les sages qui l'exhortaient à se corriger, disant pour toute raison qu'il était chargé des ordres du Ciel & qu'il n'avait rien à craindre. Il ne garde aucun extérieur & traite d'inutiles les sacrifices ; il prétend que sa conduite tyrannique ne peut lui nuire en rien. Le miroir n'est pas loin ; on le trouve dans le dernier empereur des *Hia*.

Le Ciel, continua Ou-ouang, m'a choisi pour châtier la dynastie des *Chang* , & pour gouverner le peuple de l'empire ; il m'en a averti en songe, & les sorts tirés de la *tortue* le confirment. D'après ces présages heureux, je vaincrai l'empereur de *Chang.* p.255

Cheou-sin a dans son armée des dix mille & dix mille soldats, dont les cœurs troublés n'ont ni courage, ni résolution. Ainsi quand je n'aurais que dix braves gens, pleins de droiture & de résolution, dévoués à me suivre & à ne me point abandonner, je croirais être encore plus fort que Cheou-sin. Quand ces soldats de Cheou-sin seraient d'une même famille & porteraient un même nom, pervers & scélérats comme ils sont, je ne les craindrais pas, accompagné de mes dix braves que la seule vertu animerait. Quoique le Ciel n'ait ni yeux ni oreilles, il voit tout, il entend tout par l'organe des peuples qui sont ses yeux & ses oreilles. Ces peuples espèrent tout de moi, il faut donc que je marche contre Cheou-sin. La réputation de nos armes nous a devancés, de tous côtés ; je ferai captif ce tyran féroce, & en le punissant j'acquerrai la même gloire dont se couvrit Tching-tang lorsqu'il détrôna Kié. Courage chefs compagnons ! ne craignez point cette multitude confuse de gens chargés de crimes ; vous verrez qu'ils n'oseront

> soutenir un seul de vos regards. Les peuples m'attendent comme leur libérateur ; ils tressaillent de joie à la vue de mes troupes, ils s'empressent sur nos pas pour nous saluer, ils se battent le front contre terre, avec tant de violence qu'ils semblent vouloir le briser. N'ayons qu'un cœur & qu'une âme ; concourez avec moi à exécuter cette entreprise, qu'une paix, perpétuée dans l'empire, en soit le prix.

Le jour suivant, l'armée de Ou-ouang, divisée en six corps [1], étant arrivée sur les limites du pays de Tcheou, p.256 il en fit la revue générale. Ayant appris que l'empereur approchait à la tête de ses troupes, alors, Ou-ouang harangua ses soldats pour la troisième fois.

> — O vous qui m'avez suivis de l'Occident, vous n'ignorez pas que le Ciel nous a doués d'une intelligence qui nous enseigne à discerner le bien & le mal. Cheou-sin, empereur de *Chang* néglige les cinq devoirs, il les méprise : il a mérité d'être rejeté du Ciel, & d'encourir la haine des peuples.

Ou-ouang leur rappela le trait de ces hommes qui avaient traversé l'eau pendant la rigueur de l'hiver, & à qui il fit briser les jambes pour juger de la force de leur constitution ; il parla de la mort du sage Pi-kan, son oncle, à qui il fit arracher le cœur ; de l'emprisonnement de Ki-tsée ; de son irréligion, de son attachement à la recherche des arts extraordinaires, & des ouvrages rares pour plaire à une femme. Après leur avoir fait entendre que le Chang-ti irrité contre ce prince, avait ordonné de le punir, il ajouta :

> — Les anciens disaient : *Celui qui me traite avec douceur est mon maître ; celui qui m'opprime est mon ennemi*. Jamais prince n'a traité son peuple plus cruellement que Cheou-sin, & il est votre plus grand ennemi, comment donc pourriez-vous le regarder

[1] Par le terme de six armées, ou d'armée divisée en six corps, on entend d'ordinaire l'armée impériale, car les plus puissants d'entre les princes tributaires ne pouvaient en avoir que trois. Mais ici l'historien regarde déjà Ou-ouang comme empereur, & lui en attribue les prérogatives. *Éditeur*.

comme votre maître ? Les anciens disaient encore : *Celui qui veut faire fleurir la vertu, doit travailler avec soin à la faire croître, & celui qui veut détruire le vice, doit commencer par en extirper les racines*. C'est pour tarir p.257 la source de tous vos maux, que je me fuis mis à votre tête. Cheou-sin est cette source empoisonnée ; il faut, à quelque prix que ce soit, nous en défaire. J'espère tout de votre courage & de votre vertu ; ceux qui se distingueront doivent s'attendre à être libéralement récompensés ; mais je punirai exemplairement ceux qui ne donneront pas des marques de leur valeur.

Mon illustre père a rempli de sa sagesse tout l'empire ; comme le soleil & la lune qui l'éclairent de toutes parts. Cette sagesse se manifesta d'abord dans l'Occident, & bientôt notre principauté de Tcheou fixa les regards des princes voisins qui en ont augmenté la puissance. Ne croyez pas, si je suis victorieux, que je m'en attribue la gloire, mais à mon père ; si je suis vaincu par Cheou-sin, ce ne sera pas la faute de mon père, & on ne devra attribuer ma perte qu'à mon peu de vertu.

Vingt-six jours après cette harangue, c'est-à-dire, le quatrième jour de la deuxième lune à la pointe du jour, Ou-ouang qui avait appris que les troupes de Cheou-sin étaient arrivées à Mou-yé [1], prit une hache d'armes d'une main & de l'autre un grand étendard [2] pour donner les signaux, & sortant de sa tente, il parla à ses soldats :

— Chers compagnons que j'ai amenés du pays d'Occident, illustres rois des royaumes alliés, vous qui êtes préposés à p.258 l'administration des affaires ; vous qui êtes mes *Sse-tou*, *Sse-ma*,

[1] Mou-yé, plaine située au midi de Oüei-hoei-fou dans la province de Ho-nan. Voy. le Chap. *Mou-yé* du *Chou-king*.

[2] Un grand étendard blanc, en chinois *Pe-maou*, c'était le fût d'une pique fort longue, de l'extrémité duquel pendaient, par intervalles cinq à six gros flocons composés des poils de queue de vaches du Thibet ; en inclinant cet étendard tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, on marquait l'endroit où il fallait porter ses efforts, & quel mouvement il fallait faire. *Éditeur*.

Sse-kong, *Ya-lu* & *Che-chi* [1], mes capitaines de mille & de cent hommes, & vous qui venez des contrées de Yong, de Chou, de Kiang, de Mao, d'Oüei, de Lou, de Peng & de Pou, mettez-vous sous les armes, dressez vos piques, joignez vos boucliers & alignez-vous, tenez droites vos lances à crochets [2], & écoutez mes ordres. Voici le moment de combattre & qui va décider entre nous & Cheou-sin. Une ancienne maxime nous apprend, que *la poule ne chante point avant le jour*, & que si elle chante, c'est un présage certain de la ruine prochaine de la maison. Aujourd'hui Cheou-sin ne se conduit que par le caprice d'une femme, c'est elle qui gouverne & qui dispose des charges. Il méprise les sacrifices & les oblations ; il n'a point d'amitié ni pour ses oncles ni pour ses frères, & il leur préfère des gens souillés de crimes. Il ramasse de tous côtés, des fugitifs & des proscrits, qu'il comble de bienfaits & qu'il élève aux dignités ; il en fait ses confidents, ses grands du premier & du second ordre, ses ministres ; il est cause que les peuples sont horriblement maltraités, & que dans la ville de Chang, sous les yeux même de l'empereur, tout n'est qu'imposture, malversation & désordre.

Aujourd'hui, moi, Fa, je me propose d'exécuter ponctuellement & avec respect les ordres du Ciel. Je vais livrer bataille. N'allez pas troubler les rangs en vous abandonnant à votre ardeur. Après avoir fait six ou sept pas en avant, arrêtez-vous & rétablissez vos rangs. p.259

Après quatre, cinq, six ou sept attaques, arrêtez-vous & rétablissez vos rangs. Soyez attentifs à ces ordres. Faites voir votre valeur dans les champs de Mou-yé ; à la vue de la capitale de l'empire, montrez-vous aussi terribles que des tigres, des léopards, des ours & des pëi [3] : mais prenez-garde de ne faire

---

[1] Les *Che-chi*, étaient les officiers de la garde de Ou-ouang.
[2] Espèces de hallebardes.
[3] Le *Pî* ou *Pëi*, est une espèce d'ours, plus féroce & plus fort que les ours ordinaires ; son

aucun mal à ceux qui viendront se rendre à vous, & qui mettront bas les armes. Quiconque manquera à suivre mes ordres, sera puni.

Le premier jour du cycle au lever de l'aurore, Cheou-sin à la tête [1], d'une armée comparable, par la multitude innombrable de ses soldats, aux arbres d'une grande forêt, déboucha dans la plaine de Mou-yé & se présenta devant celle de Ou-ouang [2].

A peine Ou-ouang eut-il commencé l'attaque, que les troupes impériales lâchèrent le pied & furent entièrement culbutées, le premier rang sur le second & le second sur le troisième ; leur frayeur fut si grande qu'elles tournèrent leurs armes contre elles-mêmes pour s'ouvrir un passage & se sauver. Il y eut tant de sang de répandu, assure le *Chu-king*, qu'il s'en forma des ruisseaux sur lesquels nageaient les grands mortiers à piler le riz & le mil. Cette bataille décida du sort de l'empire, & Ou-ouang n'eut besoin de se revêtir qu'une seule fois de sa cuirasse pour rétablir la paix. p.260

Cheou-sin voyant tout perdu pour lui, se sauva à toutes brides & alla se renfermer dans son palais de *Lin-tai*, où après s'être paré de ses bijoux les plus rares, il fit aussitôt mettre le feu pour ne pas tomber vif entre les mains de Ou-ouang. Ou-keng, son fils, chargé de chaînes & monté sur un char, son cercueil à ses côtés, alla se présenter en cet état à Ou-ouang, qui le reçut avec bonté, lui ôta ses chaînes & fit brûler le cercueil.

Ou-ouang apprit par Ou-keng le désespoir de Cheou-sin & sa fin déplorable ; il en marqua du chagrin & fit partir aussitôt un détachement de son armée, pour éteindre le feu s'il en était temps encore, ou du-moins pour l'empêcher de se communiquer à toute la ville. L'impératrice Tan-ki, unique source de tout le désordre & de l'extinction de la dynastie *Chang* , eut l'impudence de se parer de ce qu'elle avait de plus précieux, & de se mettre en marche pour aller se présenter à Ou-ouang ; mais les officiers

---

corps moucheté de taches blanches & rousses est plus long : il a aussi la tête plus allongée. *Éditeur*.

[1] Sse-ma-tsien écrit que l'armée de Cheou-sin était de 700.000 hommes. *Éditeur*.

[2] *Chu-king*, Chap. *Ou-tching*. Ge-kiang de Kang-hi.

qui commandaient le détachement qu'il avait envoyé pour éteindre le feu du palais, l'arrêtèrent & la firent enchaîner. Ils en donnèrent avis à Ou-ouang, qui indigné des maux qu'elle avait causés, envoya ordre de la faire mourir [1].

@

[1] Chang-chu. Tching-kiai. Tso-chi. Ta-ki. Tsien-pien. Sse-ki.

TROISIÈME DYNASTIE

LES TCHEOU

OU-OUANG

@

p.261 **1122.** Quoique Ou-ouang pût se regarder comme le maître de l'empire, il voulut cependant consulter Lieou-Chang, & lui demanda :

> — Si je viens à bout d'éteindre la dynastie *Chang* , que dois-je faire ?
>
> — J'ai ouï dire, répondit Lieou-Chang, que le prince qui a véritablement de l'amour pour les hommes, protège jusqu'à leurs maisons, & que celui qui les hait pousse son ressentiment jusqu'au p.262 toit des maisons. J'ai encore ouï dire, continua Lieou-Chang, qu'un prince dans une circonstance semblable à celle-ci faisait mourir tous les criminels, & ne faisait point quartier à ceux qui ne se soumettaient pas.

Mais Tcheou-cong, son frère, lui représenta que le meilleur parti était de tranquilliser les peuples, de laisser le laboureur cultiver en paix son champ & d'empêcher qu'on ne l'inquiétât ; ce conseil équitable digne de celui qui le donnait, fut du goût de Ou-ouang.

On vint annoncer à ce prince victorieux, que les peuples, après la défaite de Cheou-sin & à l'approche de son armée, s'étaient tous dispersés & réfugiés dans les montagnes ; Ou-ouang fut sensible à cette nouvelle, il envoya plusieurs de ses officiers de tous côtés pour les rassurer & les faire revenir, avec promesse de sa part qu'on ne leur ferait aucun mal. Il fit en même temps publier des ordres rigoureux, contre ceux qui leur causeraient le moindre dommage. Ce prince ne voulut point entrer dans la ville, que le peuple n'y fût de retour. Chang-yong, un des plus sages & des plus habiles ministres de la dynastie des *Chang* , contribua le plus à calmer les esprits & à les rassurer sur les sentiments de Ou-ouang. Durant tout le temps de son ministère, il n'avait rien oublié pour changer le cœur de Cheou-sin ; mais rebuté, comme beaucoup d'autres, & prévoyant ce qui arriverait, il avait

quitté la cour & s'était retiré dans les montagnes, où il attendait l'évènement des troubles qu'il voyait fermenter dans toutes les parties de l'empire. Il apprit dans sa solitude la victoire de Ou-ouang & la mort de Cheou-sin, par une foule de peuple qui s'y réfugiait : il jugea que Ou-ouang, dont il p.263 connaissait la prudence & la sagesse n'avait rien tant à cœur que de voir le peuple en paix. Il persuada à tous ces fugitifs de retourner ; & afin de les convaincre qu'ils n'avaient rien à craindre, il se joignit à eux & les ramena à la ville.

Ce fut alors que Ou-ouang fit son entrée dans cette capitale de l'empire, accompagné de trois mille chevaux. Chang-yong & tous les habitants s'empressèrent pour voir cette cérémonie qui se fit dans un très bel ordre. Pi-kong, frère de Ou-ouang, marchait à la tête :

> — N'est-ce pas là notre nouveau roi ?, demanda le peuple à Chang-yong.
>
> — Non, répondit-il, celui-ci a l'air trop fier, ce ne peut être lui : le sage a un air modeste & paraît craindre dans tout ce qu'il entreprend.

Après, parut Tai-kong monté sur un beau cheval, avec un air qui inspirait la frayeur. Le peuple épouvanté de sa seule vue demanda à Chang-yong :

> — Serait-ce-là notre nouveau maître ?
>
> — Non, répondit-il ; celui-ci est un homme qu'on prendrait, même quand il s'assied, pour un tigre ; & pour un aigle ou pour un épervier, quand il se dresse sur ses pieds : quand il se bat dans une action, ajouta-t-il, il se laisse emporter à l'ardeur impétueuse de son naturel bouillant & colère. Le sage n'est pas tel, il sait avancer & se retirer à propos.

Tcheou-kong parut à la tête d'une troisième troupe avec un air majestueux, qui fit croire aussitôt au peuple que c'était Ou-ouang ;

> — Ce n'est pas encore lui, répondit Chang-yong au peuple. Celui-ci a toujours un air sévère & grave & ne pense qu'à détruire le

> vice ; quoiqu'il ne soit pas le fils du Ciel, le maître de l'empire, il en est le premier ministre & le gouverneur. C'est ainsi que le sage sait se faire craindre, même des gens de p.264 bien.

Dans le moment que Chang-yong s'entretenait avec le peuple, parut un homme majestueux, mais modeste, ayant également un air sérieux & affable, environné d'une foule d'officiers, qui montraient assez par leurs manières respectueuses que celui qu'ils accompagnaient était leur maître. Le peuple alors s'écria :

> — Ah voici sans doute notre nouveau prince !
>
> — C'est lui, répondit Chang-yong ; quand le sage veut faire la guerre aux vices & rétablir la vertu, il est tellement maître de ses passions, que jamais il ne fait paraître aucun mouvement de colère contre le vice, ni de joie à la vue de la vertu [1].

Lorsque Ou-ouang fut entré dans la ville, il fit d'abord publier qu'il ne prétendait point changer le gouvernement des *Chang* ; qu'il voulait au contraire qu'on observât les règlements faits par les anciens sages de cette dynastie ; ensuite, il fit ouvrir les prisons, & en fit sortir Ki-tsé, à qui il rendit des honneurs extraordinaires. Il ordonna qu'on enlevât tout le grain que Cheou-sin avait fait amonceler à Kin-kiao, & qu'on le distribuât au peuple. Une partie des richesses immenses qu'on trouva dans la fameuse tour *Lou-tai*, fut donnée aux officiers & aux soldats de l'armée, le reste fut abandonné aux peuples suivant leurs nécessités : Ou-ouang n'en voulut rien réserver pour lui. Ce prince renvoya toutes les filles & les femmes que Cheou-sin & Tan-ki avaient rassemblées dans le palais, & voulut qu'elles retournassent dans leurs familles. Il alla ensuite rendre hommage à la vertu, & fut visiter le tombeau [2] de Pi-kan, p.265 sur lequel il versa des larmes, en comblant de louanges ce grand homme ; de-là, il passa dans le village de Chang-yong, qu'il honora d'une visite comme un sage dont il

---

[1] Ssé-ki. *Chu-king*. Ta-tsiouen. Ta-ki.
[2] Ce tombeau se voit encore aujourd'hui au nord des murailles de Ouei-koue-fou, avec cette inscription. *Tombeau de Pi-kan, grand-maître de l'empereur de la dynastie de Yn*.

estimait les services & la fidélité à l'égard de son prince : Cette conduite de Ou-ouang, remplit de joie tous les peuples ;

> — S'il est si désintéressé, disaient-ils, dans un temps où tout semble lui être permis ; s'il est si chaste, si bienfaisant, si équitable, même à l'égard des morts, que n'en devons-nous pas espérer ?

Ou-ouang cependant pensa à retourner dans son pays de Tcheou, & fit tout préparer pour ce voyage. Il envoya prendre les neuf vases de métal, que le grand Yu avoir fait fondre, & sur lesquels était en relief, la description géographique des neuf provinces de l'empire ; il les fit transporter dans la capitale de Tcheou.

Ou-ouang arriva à Fong-tching de Pou-tching, capitale des *Chang,* le premier de la quatrième lune ; il licencia les troupes, & envoya les chevaux de son armée dans les pâturages de la montagne de Hoa-chan [1], & les bœufs à Tao-lin [2], afin de faire voir à tout l'empire qu'il ne voulait point de guerre, & qu'il ne respirait que la paix.

Quelques jours après son arrivée à Fong-tching, tous les grands de l'empire & généralement tous les mandarins de lettres & les mandarins d'armes, vinrent le saluer, & l'appelèrent d'un commun accord, FILS DU CIEL, titre qu'ils p.266 l'obligèrent de prendre. On détermina le jour pour les cérémonies de son inauguration, auxquelles assistèrent tous les grands & les seigneurs titrés, des parties les plus éloignées, pour porter les corbeilles de bois & de roseaux ; car Ou-ouang, par modestie, ne voulut se servir dans ces cérémonies, que de vases de bois ou de bambou ; mais trois jours après, il fit un sacrifice au Tien avec une grande magnificence, ensuite il dit :

---

[1] Hoa-chan est une montagne près du Hoang-ho dans le district de Si-ngan-fou ; elle porte encore ce nom. Elle est dans le territoire de Hoa-yn-hien. *Éditeur*.

[2] Tao-lin est un bourg, appelé *Tong-kouan*, situé sur les bords du Hoang-ho entre le Ho-nan & le Chen-si. *Éditeur*.

— Rois & grands, notre ancêtre Heou-tsie, qui mérita si bien de l'État par les services importants qu'il rendit à l'agriculture, sous les règnes de Yao & de Chun, fonda notre royaume ; Kong-lieou l'illustra & l'agrandit après plusieurs générations. Tai-ouang, descendant de Kong-lieou, jeta les principes fondamentaux qui ont placé notre dynastie sur le trône impérial ; il quitta le pays de Pin, pour aller s'établir au pied de la montagne Ki-chan, & s'y fit admirer par ses vertus, & par la sagesse de son gouvernement. Ouen-ouang, mon auguste père, était plein d'excellentes qualités. Il se rendit le Ciel propice qui le chargea de ses ordres pour pacifier l'empire. Les grands royaumes le redoutaient à cause de sa puissance ; les chefs des petits royaumes se mirent sous sa protection, il gagna leur amitié & leur confiance. Après neuf ans de fatigues & de soins, il mourut sans avoir pu achever son grand ouvrage. J'ai saisi ses projets, & je les ai suivis.

Je n'ai point eu intention d'enlever l'empire à la dynastie des *Chang* , & ce n'est que pour obéir aux ordres du Ciel que je suis allé contre Cheou-sin, à la tête d'une armée. Vous avez vu comment, après avoir rétabli la paix parmi les peuples, ils sont venus au-devant de nous, hommes & p.267 femmes, avec des corbeilles remplies d'étoffes de soie jaune & noire, pour nous témoigner la joie qu'ils avaient de nous servir & de se donner à nous. Ne croyez pas qu'ils aient suivi en cela leurs propres inclinations, c'est le Ciel, qui, pour leur bonheur, les a portés à se soumettre à nous, & à nous reconnaître pour leur maître.

Ou-ouang s'appliqua ensuite à faire des règlements pour l'État ; comme il y avait dans l'empire cinq sortes de seigneurs titrés, savoir, les *Kong*, les *Heou*, les *Pé*, les *Tsé* & les *Nan*, il commença par déterminer l'étendue des terres qu'ils devaient posséder suivant leurs dignités. Les *Kong* & les *Heou*, devaient posséder cent li de terre, les *Pé*, soixante-dix, les *Tsi* & les *Nan*, cinquante. Il examina les officiers, soit de lettres, soit d'armes qui avaient

servi la dynastie des *Chang* ; il choisit ceux qui avaient la réputation d'honnêtes gens & leur donna de l'emploi selon leur capacité. Il renvoya les autres. Ou-ouang régla les cinq devoirs, & voulut qu'ils fussent pratiqués avec exactitude ; il donna ses soins au labourage, & ne voulut pas qu'on négligeât cette classe d'hommes si utiles à l'État. Il porta également ses vues sur le commerce & sur l'équité qu'il exigeait dans les jugements ; il voulut qu'on recherchât avec soin les sages de l'empire, afin de récompenser leur mérite. Ce fut sur de pareils fondements que ce prince établit sa nouvelle dynastie [1].

Ou-ouang, pour prouver qu'il ne vouloir pas éteindre la famille des *Chang* , nomma Ou-keng, fils de Cheou-sin, p.268 gouverneur du pays des *Chang* ; mais pour parer à tous les inconvénients qui pourraient en résulter, il lui donna pour associés, ses frères Koan-chou & Tsai-chou. Tous ne furent pas contents de cet arrangement de Ou-ouang. Ho-heou & Ngai-heou se révoltèrent dans le pays de Mo ; les peuples de Suan-fang & de Chou, refusèrent aussi ouvertement l'obéissance ; mais cette guerre ne dura pas longtemps. Tchin-pen, qui était entré avec des troupes dans le pays de Mo, donna si à propos sur ces rebelles, qu'il les défit entièrement, se saisit de Ho-heou & de Ngai-heou, fit prisonniers quarante-six des premiers officiers, & remit la paix & la tranquillité dans tout le pays. Pé-ouei & Sin-hoang, qui avaient été envoyés contre les autres rebelles, furent également heureux, avec cette différence que Pé-ouei, sans combattre, réduisit les peuples de Suan-fang, qui, à son approche, mirent bas les armes, & se rendirent à discrétion.

Tout étant paisible dans l'empire, & les peuples soumis à Ou-ouang, ce prince fixa le commencement de l'année à la lune du solstice d'hiver, dont on compterait le premier jour à minuit. Il prit la couleur rouge pour la couleur de sa dynastie, & voulut qu'elle fût employée sur ses drapeaux ; & parce que la ville de Fong-tching était trop petite pour contenir la grande

---

[1] Chu-king. Meng-tse. Y-tcheou-chou. Tsien-pien. Sse-ki. Tchang-tse. Ta-ki. Tchouang-cong.

quantité de monde qui était à la suite de la cour, Ou-ouang la transporta à Hao, aujourd'hui Kien-kang-hien, dépendant de Si-ngan-fou, dans la province de Chen-si : là, il établit six collèges, trois grands & trois petits. Les enfants de toute condition pouvaient entrer dans un des trois petits, depuis l'âge de huit ans, & y demeurer jusqu'à l'âge de quinze, qu'ils pouvaient p.269 être admis dans un des trois grands. On n'y faisait aucune distinction des pauvres ou des riches, des nobles ou des roturiers ; l'âge seul assignait à chacun son rang. Ou-ouang ne voulut pas même que son fils, héritier de l'empire, fût exempt de cette loi. C'est dans cette école que l'empereur choisissait ceux qui lui paraissaient les plus propres à remplir les charges & les emplois du gouvernement qui venaient à vaquer.

A cette même époque, Ou-ouang divisa l'empire en différentes principautés tributaires, dont il gratifia les descendants des princes qui avaient établi l'empire avec tant de sagesse. Il donna le pays de Tsiao, dans le Chen-si, aux descendants de Chin-nong ; le pays de Tcheou, aujourd'hui Tsi-ngan-fou, capitale du Chan-tong, aux descendants de Hoang-ti ; le pays de Ki, aujourd'hui Chun-tien-fou, ou Pé-king, aux descendants de Yao ; le pays de Tchin, aujourd'hui de Kai-fong-fou, aux descendants de Chun ; le pays de Ki, aujourd'hui Ki-hien, dans le Ho-nan, dépendant de Cai-fong-fou, aux descendants de Yu ; le pays de Yung-kieou, à Chang-fou, un de ses maîtres qui l'avait servi avec zèle ; Yung-kieou, s'appelle autrement *Tsi*, & c'est le pays de Tsing-Tcheou-fou, dans le Chan-tong. Ou-ouang pensant ensuite à sa famille, donna à Tcheou-kong, le pays de Kiu-feou, aujourd'hui Yen-tcheou-fou, dans le Chan-tong. Chao-kong eut le pays de Pé-yen, à l'ouest de Chun-tien-fou, ou Pé-king ; Pi-kang, le pays de Pi, aujourd'hui Si-ngan-fou, capitale du Chen-si ; Chou-sien, le pays de Koan, aujourd'hui Koan-té-kin-hien, de Tching-tcheou ; il donna à Chen-ou, le pays de Tching, aujourd'hui Ouen-chang-hien, de Hien-tcheou-fou, dans le Chan-tong ; à Chou-tou, le pays p.270 de Tsai, aujourd'hui Chang-tsai-hien, dans le Ho-nan ; à Chou-tchou, le pays de Ho, dans le territoire qui dépend aujourd'hui de Ping-yang-fou ; à Chou-tching, tout le pays de Tsao, aujourd'hui Tsao-tcheou, dépendant de Yen-tcheou,

dans le Chan-tong. Le nombre de ces seigneurs à qui le nouveau monarque distribua des principautés, se trouva monter à soixante-onze, dont cinquante-cinq étaient de sa famille. Ou-ouang crut que cette générosité lui gagnerait le cœur des grands, & assurerait l'empire dans sa maison ; mais la suite ne prouva que trop combien il était dans l'erreur. Les guerres que ces princes tributaires se firent entre eux, devinrent très préjudiciables à ses successeurs. Ils se virent dépouillés presqu'entièrement de leur autorité par ceux de ces princes qui visèrent à l'indépendance, & accrurent leur puissance aux dépens de celle de leurs voisins. Ils empiétèrent sur les empereurs mêmes qu'ils réduisirent aux dernières extrémités, & qu'ils finirent par détrôner. Non content de ces dispositions, Ou-ouang qui avait fort à cœur de perpétuer l'empire dans sa famille, assembla tous les grands [1], & leur demanda s'il existait quelque ouvrage qui traitât de la manière dont un prince doit se comporter, pour se maintenir constamment dans la pratique de la vertu ; pour conserver toujours son peuple en paix, & perpétuer l'empire & la vertu dans ses descendants ? Tous répondirent qu'ils n'en connaissaient pas. Chang-fou, maître de Ou-ouang, ne s'était pas trouvé à cette assemblée ; Ou-ouang le fit venir, & lui dit, que sans doute il ne restait plus aucun vestige de l'admirable doctrine de Hoang-ti & de Tchuen-hio.

> — Elle se trouve p.271 encore dans le livre *Tan-chou*, lui répondit Chang-fou, & si Votre Majesté veut en entendre la lecture, il faut qu'elle s'y dispose par le jeûne.

Ou-ouang se prépara à cette lecture par un jeûne de trois jours, ainsi que son maître Chang-fou ; alors revêtus l'un & l'autre d'habits de cérémonies, Chang-fou prit ce livre, & entra dans une salle. Ou-ouang resta dehors, la face tournée du côté du midi ; Chang-fou qui le remarqua, lui dit :

---

[1] Ta-tai-li-tçien-tçou.

— Les anciens Rois ne se postaient pas ainsi directement en face du midi : tournez-vous entre l'orient & le midi ; regardez l'est, & tenez-vous debout.

alors Chang-fou ; tourné du côté de l'ouest, lut ce qui suit :

« Le respect qui surmonte la lâcheté est très louable ; la lâcheté qui surmonte le respect, l'anéantit ; la justice qui l'emporte sur les passions, est dans l'ordre ; mais si la passion l'emporte sur la justice, elle produit le trouble. Qui ne fait rien, se précipite dans la sensualité. Qui n'a point de respect, n'a point de droiture. Les sensuels & tous ceux qui s'écartent de la vérité, tombent indubitablement, & sont accablés de misères ; les respectueux, au contraire, qui ne s'écartent point de la vérité, subsistent toujours, & sont comblés de biens. Ce sont-là les moyens de se conserver constamment dans la pratique de la vertu ; de maintenir son peuple en paix, & d'attirer sur sa postérité mille bienfaits qui la comblent d'une félicité durable.

Ou-ouang, après avoir entendu la lecture de ce livre, se retira tout tremblant, résolu d'en mettre en pratique les maximes. Et pour ne les point oublier, il les fit graver ou peindre dans tous les coins de son palais, sur les meubles, & sur les habits mêmes. Sur les tables étaient gravés ces mots : *Faites tout avec respect & avec soin ; prenez garde* p.272 *que votre langue ne soit pour vous un sujet de confusion* ; *la langue empoisonne les meilleurs discours, & en détruit tout l'effet*. Sur les glaces on lisait : *En voyant ce qui est devant vous, pensez à ce qui est derrière*. Sur les piliers & les colonnes : *Ne dites pas comment peut-elle tomber ? Ce serait commencer votre perte ; comment peut-elle nuire ? Ce serait beaucoup vous exposer ; comment peut-elle se gâter ? Ce serait vous mettre sur le bord du précipice*. Il fit graver sur le bâton qu'il portait : *Qu'il est dangereux d'avoir de l'aigreur contre quelqu'un, & de se laisser aller à la colère ! Que les passions violentes portent de préjudice à la vertu ! Que les riches & les grands s'écartent aisément de leurs devoirs !* Sur sa ceinture,

ces mots étaient brodés avec art : *Si la lumière s'éteint, rappelez-vous la route que vous avez à faire, marchez avec la dernière attention, & toujours dans la crainte, c'est le seul moyen de vous tirer de danger*. Sur ses bottes & sur ses souliers, on lisait : *Soyez vigilants dans vos fatigues ; si vous êtes diligents dans vos travaux, infailliblement vous deviendrez riches*. Sur ses assiettes & sur ses tables : *Buvez pour le seul entretien de votre corps ; mangez seulement pour la nécessité de votre santé, retenez-vous sur la multitude des mets, & empêchez qu'on ne vous les présente*. Sur ses portes : *La bonne réputation est difficile à acquérir & facile à perdre ; ne faites point le savant sur ce que vous ignorez, & ne dites pas, je le sais. Ne faites point l'habile sur ce qui vous passe, & ne dites pas j'en puis venir à bout ; autrement, dans l'occasion, fussiez-vous d'ailleurs un esprit céleste, il vous sera impossible de vous tirer d'affaire*. Sur ses fenêtres : *Sacrifiez au Hoang-tien, avec le dernier respect ; & dès que le jour commencera à paraître, ne manquez jamais de l'adorer*. Sur son sabre il avait fait graver ces paroles : *Ne vous en servez que pour la justice, c'est ainsi qu'il vous sera avantageux ; mais si vous l'employez contre la justice, il vous portera un grand préjudice*, &c. Ou-ouang avait parsemé ces p.273 sentences sur tout ce qui pouvait s'offrir souvent à sa vue, & était à son usage, afin d'avoir sans cesse devant les yeux, un censeur fidèle de sa conduite.

Ou-ouang reçut la nouvelle que Pé-y & Chou-tchi deux sujets de la dynastie des *Chang,* s'étaient laissés mourir de faim. Ces deux sages avaient servi fidèlement & avec zèle, cette dynastie, sous le règne de Cheou-sin, à qui ils n'avaient pas manqué de faire souvent de vives remontrances sur sa conduite, & ils étaient du nombre des mécontents qui se retirèrent de la cour. Après la mort funeste de ce dernier empereur de la dynastie *Chang,* & lorsque Ou-ouang retournait dans son pays de Tcheou, Pé-y & Chou-tchi sortirent de leur solitude ; ils furent à sa rencontre, & prenant son cheval par la bride, ils lui dirent :

> — Vous qui vous piquez de vertu, comment avez-vous osé vous révolter contre votre prince, & contre votre père, jusqu'à l'obliger

> de se donner la mort ? Où est votre fidélité ? Où est votre obéissance ?

Les gardes qui accompagnaient Ou-ouang mirent le sabre à la main, & voulaient tuer ces deux hommes pour les punir de leur hardiesse ; mais Ou-ouang s'y opposa ;

> — Arrêtez, leur dit-il, ce sont deux sages qui ne font que ce que la fidélité d'un sujet à l'égard de son prince légitime leur inspire, il faut les laisser aller sans leur faire aucun mal.

Pé-y & Chou-tchi, voyant que tous leurs efforts, en faveur de la dynastie *Chang,* seraient absolument inutiles, & que Ou-ouang avait été reconnu dans tout l'empire, renoncèrent à tout commerce avec le reste des hommes. Ils furent se cacher dans la montagne de Cheou-yong, résolus d'y vivre de racines & des herbes qui y croissaient, pour qu'il ne fût pas dit qu'ils usassent de grains qui p.274 appartiendraient à la nouvelle dynastie. Ils vécurent ainsi quelque temps, jusqu'à ce qu'une vieille femme, passant par cette montagne, & ayant su d'eux la vie qu'ils menaient & le motif qui les y obligeait, leur dit :

> — Je trouve votre raisonnement singulier, vous ne voulez pas vivre des grains dont les hommes vivent, parce que les *Tcheou* sont maîtres de l'empire, & que vous ne voulez pas vous nourrir de ce qui leur appartient ; est-ce que ces racines, ces herbes que vous mangez ne sont pas les productions d'une montagne qui appartient aux *Tcheou* ?

Ces deux sages se regardant l'un & l'autre, trouvèrent qu'elle avait raison ; dès lors, leur tête étant sans doute affaiblie par une manière de vivre si austère, ils prirent la résolution de se priver de tout, de peur de manquer de fidélité à la dynastie des *Chang,* dont ils étaient nés sujets, & ils se laissèrent mourir de faim. Ou-ouang, à qui on apprit cette nouvelle en parut affligé ; il loua publiquement leur fidélité & leur attachement à leur prince, & s'il désapprouvait leur excès de zèle, il se condamnait lui-même

d'en avoir été la cause [1].

La victoire de Ou-ouang ouvrit une communication de la Chine avec les peuples voisins, tant ceux de l'est & du septentrion, que ceux de l'occident & du midi, qui envoyèrent des ambassadeurs à Ou-ouang, avec des présents, pour le féliciter sur son avènement à l'empire & se reconnaître ses tributaires. Parmi les présents que les occidentaux apportèrent, il y avait des chiens d'une grandeur p.275 extraordinaire, qui donnèrent occasion à Chao-kong, frère de Ou-ouang, & *Tai-pao* ou grand pacificateur de l'empire, qui était la troisième charge de l'État, de faire à ce sujet quelques remontrances au nouvel empereur. Elles forment la matière d'un petit chapitre du *Chu-king*, qui a pour titre : *Lou-ngao*, c'est-à-dire, *le chien du pays du Lou* [2]. Chao-kong y fait sentir à son frère que les présents des étrangers & des princes voisins, sont un hommage & un tribut rendu à la vertu ; mais, que ces présents ne doivent consister qu'en des choses nécessaires à la vie, comme des vêtements, des vivres ou des meubles, & non en raretés absolument inutiles & de pure curiosité.

> — Des chiens, des chevaux nés dans des climats différents du nôtre, ne peuvent que difficilement s'y accoutumer, lui dit-il, il n'en faut pas nourrir : si vous ne marquez aucun empressement pour les oiseaux, les animaux & autres raretés des pays éloignés alors les étrangers touchés de votre sagesse & de votre désintéressement se rendront eux-mêmes à votre cour.

Ou-ouang, eut égard à la représentation de son frère, & il ordonna que dorénavant on ne lui offrît plus pareilles choses ; mais pour cette fois la rareté & les belles qualités de ces chiens l'engagèrent à les recevoir. Ils étaient, hauts de quatre pieds, d'un naturel doux, fidèles & d'un instinct si

---

[1] Lun-yu. Tching-tse. Cou-chi-kao. Tsien-pien. Lieou-chi, Meng-tse. Confucius. Ta-ki.

[2] Il ne faut pas confondre ce pays de Lou avec le royaume de Lou, qui était contenu dans la province de Chan-tong. La disette de la langue chinoise est cause de ces équivoques continuelles, mais l'écriture n'en souffre pas ; les caractères qui expriment ces deux pays n'ont pas la moindre ressemblance entre eux. *Éditeur*.

merveilleux, qu'ils connaissaient la pensée de leurs maîtres, dont ils exécutaient les ordres avec ponctualité.

Le sage Ki-tsé prit congé de Ou-ouang, pour aller se p.276 mettre en possession de la Corée, dont ce prince l'avait gratifié en toute souveraineté pour lui & pour ses descendants. Quand il fut sorti de prison, Ou-ouang, qui connaissait son mérite, eut avec lui plusieurs entretiens sur la pratique de la vertu & sur le bon gouvernement du peuple. Ki-tsé lui en parla d'une manière si relevée & dans un si grand détail que Ou-ouang résolut de l'employer & d'en faire son premier ministre ; mais Ki-tsé lui répondit toujours avec autant de courage que de fidélité, qu'ayant jusque-là servi la dynastie des *Chang,* de qui sa famille avait reçu tout son lustre, il ne passerait jamais au service de celui qui l'avait détruite, malgré ses grandes qualités. Ou-ouang, loin de désapprouver ces sentiments généreux, loua hautement Ki-tsé devant toute sa cour, & crut ne pouvoir moins faire en sa faveur, que de le créer souverain du royaume de Corée [1].

1121. La seconde année après la défaite du dernier empereur de la dynastie *Chang,* Ou-ouang tomba malade, & fut en danger de perdre la vie. L'empire n'était pas encore si tranquille qu'il n'y eût à craindre quelques révolutions de la part des mécontents. Les deux grands maîtres de l'empire Tai-kong & Chao-kong tinrent conseil ensemble ; p.277 Chao-kong voulait qu'on consultât les sorts ; mais Tcheou-kong lui répondit, qu'il ne fallait pas donner ce chagrin aux anciens princes. Prenant cette affaire sur lui, il fit élever trois tertres, au milieu desquels il y avait une place vide ; il mit sur chacun de ces tertres les choses nécessaires pour les cérémonies qu'il voulait faire à Tai-ouang, à Ouang-ki & à Ouen-ouang ; il en fit élever un quatrième pour lui-même, du côté du midi où se plaçant la face tournée du

---

[1] Sse-ki. Heou-han-chu. Ta-ki. Sou-chi. Pan-kou.

L'entretien que Ki-tsé eut avec le nouvel empereur fait l'objet d'un chapitre du Chou-king, intitulé *Hong-fan*. Il y est question de morale, de physique & d'astrologie, de divination, de politique & de religion ; Ki-tsé donne ce traité singulier comme ayant été reçu du Ciel par l'ancien empereur Yu, fondateur de la dynastie *Hia* ; ainsi c'est un morceau de la plus haute antiquité, à ne dater même que de Ki-tsé ; mais outre qu'il est fort obscur, comme il n'a aucun rapport à l'histoire, le P. de Mailla n'a pas jugé d'en faire usage, & nous croyons qu'il a bien fait. *Éditeur*.

côté du nord, il posa le *Pi*, prit en main le *Kouei* & fit la cérémonie. Alors il fit écrire par le *Che* ou historien de l'empire cette prière.

> « Votre fils, votre descendant est accablé d'une dangereuse & cruelle maladie ; si le Ciel vous a chargés du soin de ce cher fils, il est temps que vous le secouriez. Je prie le Tien d'accepter que je meure pour lui. J'ai la piété d'un fils & suis préparé à obéir à mes ancêtres dans tout ce qu'ils me commanderont. J'ai tout ce qu'il faut pour servir les esprits. Votre neveu Ou-ouang ne possède pas comme moi ces qualités ; il a été nommé à l'empire par la cour du Chang-ti, & il le gouverne de manière à rendre le trône stable & à le perpétuer à vos petits neveux. Il est chéri & respecté de tous ses sujets. Ne détruisez pas l'ordre respectable dont le Ciel l'a chargé, & nos anciens princes auront sans cesse une salle où ils seront honorés.

Tcheou-kong, ensuite, consulta trois fois les sorts de la *tortue*, pour savoir si la prière serait exaucée. Trois personnes qui firent cette cérémonie sur trois grandes tortues, trouvèrent les pronostics heureux. Alors, on ouvrit l'armoire fermée d'une bande d'or, & on consulta le livre qui n'annonça également qu'un avenir heureux. p.278

La cérémonie achevée, Tcheou-kong prit la prière qu'il avait fait écrire & la mit dans l'armoire fermée d'une bande d'or, afin qu'elle fût un monument éternel de la sincérité de ses sentiments. Le lendemain Ou-ouang recouvrit la santé.

1119. La quatrième année de son règne, tous les princes & les grands de l'empire, vinrent lui rendre hommage, suivant les rits établis par les anciens & sages fondateurs de la monarchie. Ki-tsé, roi de Corée, n'y vint que l'année d'après ; dans sa route, il passa par la capitale de la dynastie précédente *Yn*, & la voyant tout à fait déserte, & que l'herbe croissait dans le palais des empereurs, comme dans les lieux les plus sauvages, il en fut extraordinairement touché. Il n'osa pas faire paraître sa douleur au dehors, de peur de donner quelques soupçons de sa fidélité, & il se contenta d'y

laisser quelques vers énigmatiques qui ne sont pas parvenus dans leur entier jusqu'à nous. Il fut reçu de Ou-ouang avec toutes les marques d'estime & de bienveillance qu'il pouvait souhaiter, & ne s'en retourna en Corée, que comblé des bienfaits de l'empereur.

1116. Ou-ouang vécut encore trois ans, & il en profita pour achever d'établir la concorde dans l'empire & dans sa famille ; il mourut à l'âge de quatre-vingt-treize ans, & laissa le trône à son fils Tching-ouang [1].

[1] Sse-ki. Ta-ki. Li-ki. Chu-king, Chap. *Kin-ting*.

TCHING-OUANG

@

p.279 **1115.** Tching-ouang était fort jeune quand Ou-ouang mourut. Ou-ouang, à sa mort, le recommanda à son frère Tcheou-kong, qu'il déclara gouverneur de l'empire. Tcheou-kong n'accepta cet emploi, qu'il envisageait comme de beaucoup au-dessus de ses forces, que dans l'espérance que ses frères l'aideraient. Il prit leurs avis, & le résultat de leur conseil, qui fut mis par écrit, portait : que si l'empereur n'imitait pas l'attention de ses sages prédécesseurs à pratiquer la vertu ; s'il ne s'attachait pas à remplir les obligations de sa dignité, tant par rapport à lui-même, que par rapport aux peuples ; s'il ne marchait pas dans la route de la raison & de la justice ; si dans les affaires, il ne prenait pas soin de distinguer le vrai du faux, & ce qui est conforme à la raison ou ne l'est pas ; s'il négligeait de puiser dans la lecture des anciennes histoires, les exemples de vertus qui s'y trouvent rapportés, alors le *Tai-sse* ou premier ministre, qui était Tai-kong, serait obligé de corriger & de reprendre l'empereur sur ces points essentiels. Le gouverneur de l'empire, Tcheou-kong, serait chargé de veiller & de voir, si l'empereur avait de l'inclination pour ses parents, une compassion naturelle pour les barbares, & de la civilité à l'égard des principaux mandarins ; s'il était rigide envers les criminels ; s'il n'observait pas les lois dans la distribution des emplois ; si dans les cérémonies du deuil, il ne faisait pas paraître de la tristesse ; s'il ne remplissait pas les actes de religion & de piété avec respect ; s'il manquait d'équité à l'égard des soldats, & de fidélité envers les princes de l'empire ; s'il distribuait les p.280 récompenses ou les peines sans raison légitime ; s'il ne récompensait pas la vertu ; s'il était opiniâtre ; s'il ne répandait ses bienfaits que sur ceux qui approchaient de sa personne, & n'avait que du mépris pour ceux qui en étaient éloignés ; s'il n'était pas maître de sa colère & de ses passions ; en un mot, tout ce qui regardait la civilité, les cérémonies, la justice, la saine doctrine, était du ressort de

Tcheou-kong, qui devait veiller à ce que le jeune empereur ne manquât aucun de ces points.

Chao-kong, prince de Yen, devait l'avertir de conserver sur le trône, la gravité & la majesté convenable, & prendre garde qu'il reçût avec respect les instructions qu'on lui donnerait ; il devait encore lui recommander l'attention & l'assiduité à ses lectures, & voir s'il ne parlait pas inconsidérément ; enfin, si, dans ses actions d'aller, de venir, d'avancer, de reculer, de porter sa tête, ses mains & son corps, il n'avait pas égard aux instructions qu'on lui aurait données.

Sse-y, son second maître, était chargé d'examiner, si dans les temps de récréation, il imitait trop légèrement les jeunes gens qu'on mettait auprès de sa personne ; s'il ne témoignait point de dégoût pour ses maîtres ; s'il ne répondait pas aux honnêtetés des princes éloignés ; s'il marquait trop de fierté à l'égard des grands, qui par leurs emplois ne quittaient pas sa personne.

Le sous-gouverneur de l'État, devait veiller lorsque l'empereur entrait ou sortait du palais, s'il observait les rits convenables ; si ses habits, son bonnet, sa ceinture étaient arrangés avec bienséance, afin de lui inspirer l'attention qu'il devait avoir jusque dans les plus petites choses ; enfin, si p.281 dans les moindres actions, il faisait paraître de l'amour pour la droiture, l'équité, la justice & la vertu.

Le pacificateur de l'empire était chargé de voir si l'empereur ne se livrait pas trop au plaisir ; si, pendant la nuit, après avoir fait retirer ses courtisans, il ne s'adonnait pas au vin, ou à la débauche ; s'il dormait ou s'il se levait pour courir çà & là ; si, étant assis, il était trop inquiet, & se tournait tantôt d'un côté tantôt de l'autre ; s'il avait de la propreté, soit sur sa personne, soit dans les choses qui étaient à son usage.

Chao-kong devait veiller à ce que ce prince s'appliquât à manier le sabre, la pique, la flèche & autres armes tant offensives que défensives ; à ce qu'il ne négligeât point les instruments de musique, ni le chant, & prît

goût à jouer & à chanter suivant les règles établies par les anciens. Car la musique & les armes faisaient partie de l'éducation d'un empereur.

Enfin le grand maître d'astronomie devait l'instruire des mouvements du soleil, de la lune, des planètes & des étoiles, ainsi que des phénomènes célestes, & tâcher de l'encourager, avec tout le respect dû à sa personne, lorsqu'il négligerait de s'appliquer [1].

Tcheou-kong persuadé que les exemples font plus d'impression que toutes les méthodes & que toutes les règles, mit en vers les plus belles actions des anciens princes, qu'il assaisonna de réflexions solides, & il les faisait apprendre à Tching-ouang, pour lui former l'esprit & le cœur [2].

p.282 Tcheou-kong fut, sans difficulté, celui de tous les frères de Ou-ouang, qui avait le plus de mérite, & c'est ce qui avait porté ce prince à le déclarer gouverneur général & comme régent de l'empire. Chao-kong, son aîné, ne fut pas content de cette préférence marquée ; il n'en témoigna cependant rien dans les commencements, & assista comme les autres au conseil qui se tint pour l'éducation du prince ; il reçut même, en apparence avec satisfaction, l'emploi qu'on lui donna ; mais peu de temps après, il fut trouver son frère Tcheou-kong, lui représenta son grand âge & ses infirmités, & lui déclara, en un mot, qu'il désirait se retirer & aller prendre possession de sa principauté qu'il n'avait pas encore vue [3]. Tcheou-kong chercha à le détourner de ce dessein qui pouvait être préjudiciable à la nouvelle dynastie, qui avait encore besoin de ses services. Il lui fit entendre qu'il ne fallait pas compter sur une faveur du Ciel toujours constante ; que si le Ciel avait accordé une longue durée à la dynastie précédente, il fallait en attribuer la cause aux ministres intelligents & équitables qu'elle avait eu le bonheur de posséder, & surtout aux sages Y-in, Y-tché, Tchin-hou, Ou-hien, Kan-pan, &c. qui, par leur zèle & leur services, avaient été les soutiens de l'État.

---

[1] Sse-ki. Fou-tchi.
[2] Chi-king, *Ta-ya*.
[3] Sse-ki. Ta-ki. Tsien-pien. Chu-king, Chap. *Kiun-sse* ou *Kiun-chi*.

Que si Ouen-ouang avait gouverné avec succès, c'est parce qu'il avait été servi fidèlement par Cou-fou, Hong-yao, San-y-ching, Tai-tien & Nan-cong-cou, qui acquirent à ce prince une gloire immortelle, & firent le bonheur des peuples. Que ces mêmes ministres avaient frayé p.283 à son fils Ou-ouang, une route qui l'avait conduit au trône de l'empire.

> — Quant à moi, Tan, continua-t-il, dénué de talents, je suis semblable à un homme qui veut traverser un grand fleuve, & je tenterai de le traverser avec vous. Notre jeune empereur est sur le trône comme s'il n'y était pas. Ne me surchargez point, par votre retraite ; en ne suppléant pas à ce que je ne puis faire, l'empire en souffrirait, & on ne pourrait plus espérer d'y entendre le chant de l'oiseau *Fong-hoang*.
>
> Ou-ouang vous ouvrit son cœur, en vous élevant aux dignités & en vous proposant comme l'exemple de la nation. Il vous dit : mettez tous vos soins à élever mon fils, & à le rendre digne du trône. Quelle douleur pour lui, si cet empire, qu'il a établi par la supériorité de ses talents, venait à tomber!
>
> Je vous découvre mes vrais sentiments, illustre maître & protecteur de l'empereur ; considérez la chute de la dynastie précédente, & jugez de-là combien sont redoutables les arrêts du Ciel sur la révolution des empires. Ne peut-il pas nous en arriver autant ?
>
> Si je n'épanchais pas mon âme dans votre sein, appuierais-je si fort sur cet objet ? C'est à nous deux à perfectionner ce que nous avons entrepris ; Vous ne pouvez vous y refuser.... Dans un temps plus heureux & lorsque l'empire fleurira, vous pourrez déposer votre charge entre les mains de quelqu'autre.
>
> Nous ne sommes que deux qui servons l'empereur efficacement, & qui avons mis l'empire sur le pied où il est. Unissons-nous pour achever ce que Ouen-ouang avait si heureusement commencé.

> Tâchons que sa p.284 bienfaisance parvienne jusque dans les pays les plus éloignés ; même où le soleil se lève & qu'elle nous soumette tous les peuples. Pouvez-vous me blâmer dans ce que je dis ; je n'ai en vue que les ordres du Ciel & l'avantage des peuples. Vous n'ignorez pas la disposition de ce peuple ; ce n'est pas tout du commencement, il faut considérer la fin ; il s'est comporté d'abord avec docilité, mais son inconstance naturelle peut l'empêcher de persévérer ; suivez scrupuleusement cet avis. Allez donc, & redoublez de zèle, s'il se peut, dans les fonctions de votre ministère.

Chao-kong écouta avec plaisir le discours de son frère, &, convaincu par ses raisons, il quitta le dessein qu'il avait de se retirer. Il lui promit de l'aider autant que ses forces & l'étendue de ses lumières le lui permettraient. Ils donnèrent d'abord leurs soins aux préparatifs nécessaires pour les funérailles de Ou-ouang. Cette pompe funèbre se fit à la sixième lune, avec toute la magnificence possible, & suivant le rit impérial. Son corps fut porté à Pi, à trente lieues à l'ouest de la ville de Fong-tching, où Ouen-ouang faisait sa demeure.

Tching-ouang, à la mort de son père, n'avait que treize ans, & quoique d'un âge si tendre, il recevoir sur le trône la soumission de ses sujets. Il n'avait point encore le bonnet qu'on ne prenait qu'à quatorze ans commencés. Les obsèques de Ou-ouang étant finis, Tcheou-kong disposa tout pour la cérémonie de donner le bonnet à Tching-ouang, & il ordonna à Tcheou-yong, de préparer le discours qu'il devait faire à l'empereur, suivant la coutume. Tcheou-kong conduisit Tching-ouang dans la salle de ses ancêtres, & après les cérémonies ordinaires, il le fit p.285 asseoir sur un trône, préparé à ce dessein, d'où le jeune empereur entendit lire les avis suivants :

> « Un souverain doit, le plus qu'il peut, donner un libre accès au peuple auprès de sa personne, & en éloigner tous les flatteurs. Souvenez-vous, prince, de bien employer votre temps ; de

> mépriser les richesses ; de n'avoir près de vous que des gens vertueux & sages ; de ne donner les charges qu'aux talents & au mérite.

Tcheou-kong prit ensuite le bonnet, le mit sur la tête de l'empereur, en lui disant :

> — Il faut quitter maintenant tout ce qui ressent le jeune homme, & ne rien faire d'indigne du nouvel ornement dont votre majesté est revêtue. Son principal devoir est, d'honorer le Hoang-tien, & d'exécuter ses ordres avec respect & soumission ; elle doit mettre tous ses soins à faire pratiquer la vertu à ses peuples, & à leur procurer les moyens de vivre contents. Que votre majesté jette souvent les yeux sur les belles actions de ses ancêtres, & tâche de les imiter ; par là, elle rendra son empire florissant, & le perpétuera dans sa famille.

Après cette courte exhortation, tous les princes, les grands & les mandarins, lui rendirent leurs hommages.

> Cette affaire importante ayant été réglée par Tcheou-kong, ce ministre pensait à aller prendre possession de la principauté de Lou, dans le Chan-tong, que Ou-ouang lui avait donnée ; mais comme il ne pouvait que difficilement s'éloigner de la cour sans l'exposer à des troubles, il s'en démit en faveur de son fils Pé-kin, qui, sans différer, se disposa à s'y rendre. Tcheou-kong lui parla ainsi à son départ : Souvenez-vous, prince, de ce que vous êtes ; vous êtes mon fils, & moi je suis fils de Ouen-ouang, frère de Ou-ouang, & oncle de Tching-ouang, qui tient p.286 aujourd'hui l'empire ; ayez toujours devant les yeux que vous êtes d'une maison illustre, par sa noblesse & par sa vertu. Quand vous serez arrivé dans votre principauté, si on vous offre douze, rendez la valeur de trente ; aux gens vertueux, quoiqu'ils ne vous offrent rien, donnez cent ; mais aux sages qui vous serviront avec zèle, & qui vous parleront sans déguisement de vos défauts, ne

craignez point d'être prodigue, & donnez-leur jusqu'à mille. C'est par ce moyen & avec le secours seulement de trois sages, que je suis venu au point de maintenir l'empire en paix. Ainsi, recevez avec honneur & avec bonté, ceux qui viendront s'offrir à votre service, & recherchez avec soin ceux qui, par trop de modestie, se tiendraient cachés. Quand vous aurez pris possession de votre principauté, seriez-vous homme à vous enorgueillir ? Un défaut pareil ne se rencontre point dans un sage ; il n'est familier qu'à ces princes qui, contents de boire & de manger, sont en place comme des statues ; les gens droits & vertueux, oublient avec plaisir le rang élevé qui les met au-dessus des autres, pour s'humaniser & se rendre d'un abord facile. Ils se dépouillent volontairement de leurs richesses, & s'appauvrissent avec joie, pour secourir les infortunés. C'est par là qu'ils acquièrent une véritable gloire, & qu'ils établissent solidement leur famille [1].

A peine Pé-kin fut-il parti pour la principauté de Lou, que Koan-chou, Tsai-chou, Ho-chou, ayant appris que Tcheou-kong avait été fait administrateur de l'empire, après p.287 la mort de Ou-ouang ; & mécontents de ce choix, résolurent de le perdre. Ils firent courir le bruit que Tcheou-kong avait des desseins pernicieux contre l'État ; que le jeune empereur n'en tirerait aucun service, & qu'il se repentirait un jour de lui avoir abandonné les rênes du gouvernement. Ces bruits si opposés à la vérité, ne firent pas beaucoup d'impression, dans les commencements, sur l'esprit de Tcheou-kong, & ne diminuèrent rien de son zèle ; mais voyant qu'ils en faisaient sur le jeune prince, il prit la résolution de se retirer du côté de l'est, sans en prévenir l'empereur.

Les peuples de ces contrées le reçurent avec des témoignages de joie extraordinaires ; tous les mandarins & le peuple venaient lui faire la cour, comme s'il avait été leur prince. Chaque jour il paraissait de nouvelles

---

[1] Sse-ki. Tsien-pien. Y-tcheou-chou. Ni-kiong. Kou-ouen. Confucius. Kia-yu. Hoang-fou-mi. Chu-king *Ta-tchuen*.

pièces de vers à sa louange, & si Tcheou-kong avait eu quelque chagrin de quitter la cour de Tching-ouang, la joie de ce peuple était bien capable de le dissiper. Ce fut là que, profitant de son loisir, il travailla à expliquer les 384 linéales ou *Koua* de l'*Y-king*, suivant l'idée que Ouen-ouang son père, en avait donnée. Prenant les choses naturelles & physiques pour fondement, il décrivit les ressorts qu'on faisait jouer pour le perdre, & l'avantage que l'homme de bien a sur le méchants.

1113. Tcheou-kong fut deux ans entiers dans cet exil volontaire, durant lesquels il ne laissait pas d'avoir les yeux sur la conduite de ses frères, qui avaient fait courir des bruits si désavantageux à son zèle. Il empêcha, par sa prudence, qu'ils ne fissent autant de mal à l'empire qu'ils avaient dessein d'en faire. Ce fut du fond de cette retraite qu'il envoya à Tching-ouang, des vers qu'il avait faits pour l'éclairer sur ces p.288 malintentionnés. Il donna à cette ode le nom de l'oiseau *Tchi-kiao*, & il y parlait ouvertement du dessein qu'ils avaient de se révolter. Tching-ouang que la conduite irrégulière de Ou-keng, fils de Cheou-sin, de Koan-chou, & de Tsai-chou ses oncles, avait détrompé, était fort revenu des soupçons injustes qu'il avait eus contre Tcheou-kong, & loin de condamner ce prince, il n'en parlait plus qu'avec éloge.

L'espérance d'une récolte qui promettait l'abondance à l'empire, fut tout à coup détruite par des ouragans & des tonnerres affreux, qui couchèrent les bleds par terre, en les enterrant dans la fange. Les vents se déchaînant avec furie, déracinèrent & brisèrent les plus gros arbres. Tout le monde fut dans la consternation & saisi d'épouvante. L'empereur, accompagné des grands, avec leurs bonnets de cérémonie, ronds par devant, & sans pendants carrés par derrière, eut recours au *Kin-ting*, ou à l'armoire fermée d'une bande d'or, où étaient conservés les actes faits par les princes dans les temps de calamité. La première chose que Tching-ouang y trouva, fut le sacrifice que Tcheou-kong avait offert de sa vie, pour obtenir le recouvrement de la santé de Ou-ouang. Tching-ouang, surpris de cet acte de générosité, demanda à ses grands & aux officiers préposés aux

cérémonies, si la chose s'était effectivement passée ainsi. Sur la réponse affirmative qu'ils lui firent, & sur ce qu'ils ajoutèrent, en soupirant, que Tcheou-kong leur ayant demandé le secret, ils n'avaient pas osé en parler, ce prince prit cet acte de dévouement, & le montrant à tout le monde, il s'écria, les yeux baignés de larmes :

> — Tcheou-kong a porté son zèle jusqu'à offrir sa vie pour la conservation de mon père, & moi, comment l'ai-je récompensé ! Loin de p.289 reconnaître une pareille générosité, je lui ai fait l'injustice de soupçonner sa fidélité. Il est vrai que j'étais enfant & que j'ignorais cette action héroïque ; mais cette ignorance ne me justifie pas. Il est inutile de consulter le *Pou*, ou le sort de la tortue, sur la colère du Ciel ; il venge l'innocence de Tcheou-kong. Je veux moi-même aller au-devant de ce prince, & réparer d'une manière éclatante, l'injure que j'ai faite à sa générosité ; cette démarche ne peut que m'honorer ; l'équité l'exige, la majesté du trône n'en souffrira pas [1].

Le jeune empereur, accompagné des grands de sa cour, partit avec un cortège magnifique. A peine fut-il arrivé sur les frontières du pays où s'était retiré Tcheou-kong, que les nuages s'épaississant donnèrent une pluie douce & bienfaisante ; un vent diamétralement opposé à celui qui avait causé tant de ravages, fit relever les bleds & les riz. Tai-kong & Chao-kong, ordonnèrent en même temps aux gens de la campagne de redresser les arbres que le premier vent avait renversés, ce qui fut exécuté avec tant de promptitude & de succès, qu'il ne parut presque plus aucun vertige des dégâts que la tempête avait occasionnés. On recueillit une moisson si abondante, qu'il y avait peu d'exemples d'une récolte aussi riche.

Tcheou-kong était à peine de retour à la cour, & rentré dans le ministère, que Koan-chou, Tsai-chou, Ho-chou & Ou-keng, se révoltèrent ouvertement & prirent les armes, sous prétexte de défendre la dynastie des

---

[1] Chu-king, Chap. *Kin-ting*. Chi-king, Odes *Pin-fong* et *Lang-pa*. Tchu. Ouen-cong. Tching-tse.

Tcheou, contre p.290 les entreprises de ce ministre. Ou-keng, fils de Cheou-sin, fut ravi de la désunion qu'il voyait dans la famille impériale, espérant, qu'à la faveur de ces divisions, il pourrait remonter sur le trône de ses ancêtres ; aussi fomenta-t-il la rébellion par des discours, où il ne se proposait d'autre but, que d'aigrir Koan-chou, Tsai-chou & Ho-chou, contre Tcheou-kong, en les assurant de l'attachement sincère de tous les anciens serviteurs de la dynastie des *Chang.*

L'empereur, irrité de la témérité de ses oncles, & des menées de Ou-keng, ordonna à Tcheou-kong de se mettre à la tête des troupes de l'empire, & d'aller les faire rentrer dans le devoir. Tcheou-kong fit savoir cet ordre aux officiers, en leur mandant de le venir trouver. Les officiers, persuadés que cette guerre pourrait causer de grands troubles, représentèrent à Tcheou-kong, qu'il était dangereux d'animer les partisans de la dynastie des *Chang,* qui étaient en plus grand nombre qu'on ne pensait, & qui pour être cachés, n'en étaient pas moins à craindre ; qu'il leur paraissait à propos pour ramener Koan-chou, Tsai-chou & Ho-chou, de chercher une voie plus douce que celle des armes ; qu'il fallait tâcher, avant tout, de rompre l'union étroite que ces princes avaient avec Ou-keng. Tcheou-kong, charmé de faire connaître que cette guerre n'était pas son ouvrage, écouta volontiers leurs représentations, & alla sur le champ les porter à l'empereur. Tching-ouang, peu satisfait de cette opposition des officiers à laquelle il ne s'attendait pas, les fit tous assembler [1]. p.291

> — Princes, vassaux, grands & officiers, écoutez les ordres que je vais vous donner : le Tien, irrité, sans doute, contre ma famille, voulant punir mes fautes, nous a affligés de plusieurs malheurs, en me retirant mon père. Je l'ai perdu que je n'étais encore qu'un enfant, sans expérience, incapable de marcher sur les traces de mes ancêtres, & de maintenir la paix parmi les peuples. J'étais bien éloigné de sonder & de comprendre les desseins du Tien.

---

[1] Tching-kang. Tching. Tsien-pien. Tsai-yuen. Chu-king-ge-kiang, Chang-chou. Tching-kiai. Chu-king. Ta-tsuen. Chap. *Ta-kao*.

Semblable à un homme qui doit passer une rivière profonde, je cherche quelqu'un qui m'aide dans ce passage ; je n'ai pensé jusqu'ici qu'à faire éclater la magnificence du trône, & à ne point oublier la gloire que mon père s'est acquise en se rendant maître de l'empire. Oserais-je rien faire contre les bienfaits du Tien ? Ou-ouang, mon père, en me remettant l'empire, me fit clairement connaître que notre pays d'occident aurait beaucoup à souffrir, & que le repos & la tranquillité qu'on y goûte, seraient un jour troublés ; serais-je assez borné pour ne pas apercevoir qu'il me voulait faire connaître ce qui se passe aujourd'hui ?

Ou-keng, malgré sa faiblesse, est le dernier rejeton d'une famille qui a été puissante. Sans consulter ses forces, il ose entreprendre de rétablir le gouvernement de ses ancêtres, quoiqu'il n'ignore pas que c'est le Tien qui les a châtiés. Il sait la maladie qui fermente dans l'État ; il sait que le peuple n'ait pas tranquille : voici le temps, dit-il, de réparer notre perte, & par là, il montre clairement le mépris qu'il fait de la dynastie *Tcheou*.

p.292 Si Ou-kong est assez privé de raison pour faire aujourd'hui quelque mouvement qui fasse connaître ses desseins, sachez que j'irai moi-même à la tête d'une dizaine de braves gens du peuple, qui ne craindront ni le péril, ni la peine, & qui suffiront pour m'aider à rétablir la paix dans l'empire, à soutenir l'ouvrage de Ou-ouang mon père, & à défendre mon honneur & ma gloire. Princes & grands de ma cour, je vous ai assemblés pour vous avertir du dessein que j'ai d'aller avec vous, punir ces traîtres & ces rebelles, qui ont la témérité de faire des levées, & d'exciter des troubles.

Je sais que vous n'approuvez pas ma résolution ; que vous envisagez cette entreprise comme périlleuse & difficile, & que vous redoutez les partisans de la dynastie *Chang.* Tout jeune que je suis, j'ai pensé à tout ce que vous pouvez m'opposer ; je ne

puis changer de sentiment. Les sorts de la *tortue* que j'ai consultés, ne m'annoncent que du bonheur ; mais je soupire, lorsque je considère que cette guerre va écraser le peuple & le réduire à la misère. Cet objet véritablement digne de compassion m'afflige ; je ne puis cependant me dispenser d'obéir au Tien. Quant aux peines & aux fatigues qu'il me faudra essuyer, ne croyez pas que je pense à les éviter ; ainsi, princes, grands & officiers de mon empire, soyez tranquilles sur ce point. Avec le secours du Tien & l'exemple de mon père, j'espère réussir dans mon entreprise.

Le Chang-ti veut que je punisse Ou-keng, oserais-je ne pas exécuter ses ordres ? N'est-ce pas le Tien, dont nous avons reçu tant de bienfaits, qui s'est servi du ministère de mon père, pour élever notre famille au point de p.293 grandeur où elle est ? Serais-je assez ingrat pour aller directement contre ses volontés ? Vous, anciens mandarins, qui avez vieilli dans le ministère, & vous y êtes rendus si habiles, vous n'avez pas oublié, sans doute, les travaux que Ou-ouang a essuyés, & les succès que le Tien lui a accordés. Serais-je le digne fils d'un tel père, si les difficultés m'arrêtaient ? Le Tien compare les maux du peuple à une maladie : je la connais cette maladie, & je dois la traiter avec les remèdes convenables.

Que diriez-vous d'un fils qui aurait reçu de son père le plan d'une maison, & qui ne s'occuperait pas à en faire les fondations, ni à plus forte raison à en élever les murailles ? Que diriez-vous encore d'un fils qui refuserait d'ensemencer les terres que son père aurait labourées, & qui rendrait inutiles ses peines & ses travaux ? Que recueillerait ce fils au temps de la moisson ? Voilà cependant ce que vous me conseillez de faire.

> Un aîné ou un père de famille laissent un fils, si ce fils étant attaqué, n'était pas encouragé & secouru par les gens de sa maison, que faudrait-il en penser ?
>
> L'empire est un héritage que le Tien a ôté aux *Chang* pour nous le donner à cultiver : devons-nous être négligents à le faire valoir ? Je veux suivre les exemples de mon père, & rétablir l'ordre sur mes frontières ; les sorts que j'ai consultés, ne m'annoncent rien que de favorable, c'est pourquoi j'irai punir les rebelles de l'orient.

Ou-keng, qui avait fait entrer dans ses intérêts Koan-chou & Tsai-chou, avait encore eu l'adresse d'y attirer Yen & Hoai-y, tous deux princes de la création de Ou-ouang. Chacun de ces princes avait ses vues particulières. p.294 Ou-keng voulait rétablir sa famille. Koan-chou & Tsai-chou cherchaient à s'éleva par la ruine de Tcheou-kong. Yen & Hoai-y, prétendaient s'emparer de la principauté de Lou, dépouiller Pé-kin, fils de Tcheou-kong, & agrandir par là leurs domaines ; & comme Ou-keng craignait, avec raison, que le fils de Tcheou-kong ne vînt tomber sur son pays, pendant qu'il irait contre les troupes de Tching-ouang, il engagea Yen & Hoai-y, à tourner leurs forces contre Pé-kin, bien persuadé, par la connaissance qu'il avait de la bravoure de ce prince, qu'ils ne le chasseraient pas aisément de son pays, mais qu'ils l'empêcheraient au moins de venir le troubler dans son grand dessein.

Tching-ouang ayant fait revenir à son sentiment ses grands & ses officiers, toutes les troupes se disposèrent à marcher contre Ou-keng, sous la conduite de Tcheou-kong. Si Ou-keng avait été le maître absolu, il aurait, sans doute, fait beaucoup de peine à Tching-ouang ; mais Koan-chou & Tsai-chou, ne se laissaient pas aisément gouverner, ce qui fut cause de leur perte. Tcheou-kong, qui s'en doutait, ne perdit point de temps : il les surprit, leur livra bataille & la gagna. Il fit Ou-keng prisonnier, & remit dans tout le pays la tranquillité que cette révolte avait troublée. Koan-chou & Tsai-chou, voyant leur parti ruiné sans ressource, se sauvèrent avec les fuyards : mais, où fuir ? Tout se soumettait aux troupes victorieuses de

Tcheou-kong. Koan-chou fut si chagrin de cette défaite, qu'il en mourut peu de jours après. Pour Tsai-chou, il espéra que les liens du sang qui l'attachaient à l'empereur, lui obtiendraient son pardon. Il s'alla jeter à ses genoux avec tous les sentiments p.295 de regret & de soumission que l'état où il était lui inspirait [1].

Pendant que ces chose se passaient dans le pays des *Chang,* Pé-kin apprit que Yen & Hoai-y venaient à lui ; il assembla les officiers de ses troupes, & leur parla en ces termes [2] :

> — Hoai-y & les troupes de Siu-jong, se sont ligués pour nous faire la guerre ; mais ayez bon courage, mettez en état vos casques & vos cuirasses. Attachez le plus fortement qu'il se pourra, les boucliers des chars de guerre, & prenez-bien garde d'être négligents en ce point, Préparez vos arcs & vos flèches, que le fer de vos piques soit inébranlable, aiguisez vos sabres.
>
> Il faut que le peuple aplanisse la route par où doit passer notre armée, qu'il prépare les lieux où nous devons camper, de manière que nos chevaux & nos bœufs y soient au large ; que partout on tienne prêts des pont-levis fermes & solides, sur lesquels nos chevaux puissent passer sans risques ; la négligence est un crime que je ne pardonnerai pas.
>
> Je ne prétends point qu'on poursuive trop loin les chevaux ou les bœufs, les hommes ou les femmes qui fuiront, & je veux que tout ce qu'on aura enlevé me soit apporté. Je saurai récompenser ceux qui le mériteront, de même que je punirai sévèrement ceux qui manqueront à ces ordres, & s'aviseront de voler ou de briser quelque chose. p.296
>
> Je veux partir dans peu de jours pour aller chercher l'ennemi ; faites incessamment préparer les vivres, ayez soin qu'il y en ait

[1] Tsai-yuen. Tsien-pien. Chu-king-siu. Sse-ki.
[2] Chu-king. Chap. *Mi-chi*.

> en abondance : ce point est important. Vous vous rendriez coupables s'ils venaient à manquer.
>
> Que les soldats de nos limites du nord, sud & ouest se disposent à faire l'arrière-garde, qu'ils aient soin de se trouver au rendez-vous. J'ai résolu de partir. Je ne ferai pas mourir ceux qui n'y viendront pas à temps ; mais qu'ils sachent que je ne leur pardonnerai jamais. C'est à ceux des limites à préparer la paille & les bois nécessaires ; qu'ils en fassent de grands amas ; il ne saurait y en avoir trop.

Le jour du départ déterminé, Pé-kin se mit en marche pour aller au-devant de l'ennemi ; son armée était de beaucoup inférieure en nombre, mais composée des meilleures troupes, & qui avaient en lui une confiance qu'il méritait. En arrivant à la vue de l'armée ennemie, il la trouva rangée en bon ordre, mais mal postée ; & comme il était encore d'assez bonne heure, il résolut de la faire charger sur le champ. Le choc fut vif, & la victoire longtemps disputée ; mais enfin l'aile que commandait Yen, ayant été enfoncée, elle mit le désordre parmi les troupes de Hoai-y : ce ne fut plus alors qu'une boucherie. L'épouvante fut si grande dans les pays dépendants de ces deux princes, que si Pé-kin avoir voulu profiter de sa victoire, il lui aurait été facile de s'en emparer ; content d'avoir puni les rebelles, il se retira plein de gloire dans le pays de Lou [1].

Tching-ouang, après la victoire remportée sur Ou-keng p.297 & celle que venait de gagner Pé-kin, condamna Ou-keng à mourir. Ensuite il fit venir Ouei-tsé, fils de l'empereur Ti-y & frère du tyran Cheou-sin, qu'il substitua à la place de Ou-keng & créa prince de Pou-tching, où les empereurs de la dynastie des *Chang* avaient tenu leur cour. Il eut la générosité de vouloir conserver en lui les restes d'une famille si illustre. Le chapitre du *Chu-king* [2], intitulé *Ouei-tsé-tchi-ming*, c'est-à-dire, *ordre donné au prince de Ouei*, peut être considéré comme un monument qui renferme les

---

[1] Sse-ki.
[2] Chu-king-ge-kiang de Camhi. Chang-chu-tching-kiai.

sentiments de l'empereur, à l'égard de ce prince & des empereurs *Chang* dont il descendait. En effet, Tching-ouang en lui donnant l'investiture du pays de Pou-tching, lui adressa ce discours, dans lequel parlant de Tching-tang fondateur de la dynastie *Chang* comme d'un prince digne d'une éternelle mémoire, il ajoute :

> — Il est juste de la perpétuer cette mémoire, en établissant un de ses descendants qui lui fasse les cérémonies ordinaires. Prince, vous êtes le seul de son auguste famille qui puissiez les observer avec dignité ; c'est pour cette raison que je vous ai choisi. Usez des coutumes de vos ancêtres, de leur musique, de leurs chars, de leurs bannières, je vous le permets. Usez-en avec dignité, & d'une manière qui leur fasse honneur. Je veux dorénavant vous traiter avec tous les égards dûs à un prince étranger. Ne nous attachons l'un & l'autre qu'à la vertu, c'est le moyen de perpétuer nos familles, & de les maintenir dans la gloire que nous ont acquis nos ancêtres.
>
> L'auguste Tching-tang, était un prince rempli de sagesse p.298 & de vertus, d'une âme élevée, & libérale, qu'aucun danger n'était capable d'ébranler. Le Tien touché de ses grandes qualités, le choisit pour punir les crimes de la famille des *Hia*, & le faire monter sur le trône. Il aimait les peuples comme ses enfants ; il usa de clémence à leur égard, il les maintint dans la vertu, & les éloigna du vice ; il mérita qu'une longue suite de ses descendants jouît des avantages que tant de belles qualités lui avaient procurés.

Tching-ouang finit par dire à ce prince, qu'en considération de ses illustres ancêtres, & pour récompenser les talents supérieurs qu'il remarquait en lui, il lui donnait le titre de *Kong*, la plus éminente des dignités après celle d'empereur. Il le chargea, en cette qualité, de gouverner les *Hia* [1]

[1] Le nom de *Hia orientaux* que le *Chou-king* donne au pays de Song du Ho-nan, prouve l'estime que les *Tcheou* faisaient de la dynastie *Hia*, qu'ils ne regardaient point comme

orientaux, c'est-à-dire, les Chinois du p.299 pays de Song, dans le Ho-nan, qui étaient orientaux à l'égard de la cour ; & il lui recommanda de rester attaché aux *Tcheou*, & de ne rien entreprendre qui pût leur déplaire.

Après que Tching-ouang eut fait mourir Ou-keng, & donné la principauté de Song (qui est aujourd'hui le pays de Kouei-té-fou dans le Ho-nan) à Ouei-tsé, il détermina le châtiment que méritaient ses oncles, Tsai-chou & Ho-chou ; car on a dit que Koan-chou, après sa défaite, mourut dans la ville de Chang. Tsai-chou fut condamné à une prison perpétuelle à Cou-lin, avec défense d'avoir aucune communication avec qui que ce fût du dehors ; le *Chu-king*, dit qu'on réduisit à sept chars les marques de sa dignité passée. Ho-chou, fut dégradé & dépouillé de toutes ses dignités & prérogatives, & réduit au rang du peuple pour l'espace de trois ans, au bout desquels s'il changeait de conduite & donnait des preuves de son repentir, on le rétablirait. Tsai-chou avait un fils, nommé Tsai-tchong, prince brave & rempli de bonnes qualités ; Tcheou-kong le proposa pour lui succéder dans la principauté de Tsai. L'empereur y consentit, sous la condition néanmoins, qu'il n'en porterait le titre qu'après la mort de son père. Lorsque Tching-ouang donna l'investiture, il l'accompagna d'instructions contenues, dans un chapitre du *Chu-king*, qui a pour titre *Tsai-tchong-tchi-ming*, & lui marqua la conduite qu'il devait tenir pour mériter la continuation de ses faveurs. Il lui recommanda sur toutes choses, de fuir l'exemple de son père, qui avait été contre ses ordres & avait manqué de fidélité à son

---

entièrement éteinte & dont ils respectaient les descendants. La Chine, désignée en général dans les livres chinois sous les noms de *Tien-hia*, Ciel inférieur, ce qui est sous le ciel, & de *Tchong-houe*, royaume du milieu, a porté successivement le nom des différentes familles impériales qui l'ont gouvernée. Par exemple, le nom de Chine que nous lui donnons, nous est venu des Arabes & des Indiens qui le prononcent *Thsine* ; & il est certain que c'est le nom que cet empire portait vers le milieu du troisième siècle avant Jésus-Christ, dans le temps qu'il était gouverné par la famille des *Thsin*, qui trouva moyen d'en réunir les différentes parties sous sa puissance, en détruisant les princes qui la partageaient. La clémence des fondateurs de la dynastie *Tcheou* ne leur permit pas d'éteindre les rejetons de l'illustre famille de *Hia*, qui voulurent bien se contenter des petits royaumes qu'ils leur donnèrent en souveraineté. Ils poussèrent même la générosité jusqu'à leur permettre de sacrifier au Chang-ti, d'avoir un calendrier particulier, en un mot, de conserver les loix, les coutumes & les usages de la dynastie *Hia* ; prérogatives dont les empereurs étaient extrêmement jaloux. Il y a lieu de croire que Tching-ouang ne donne, aux peuples de Song, le titre de *Hia orientaux* qu'à raison de la permission qu'il leur donnait de vivre selon l'ancien gouvernement des *Hia*, & d'avoir un roi de cette famille. *Éditeur*.

égard ; de se conserver ami des quatre grands p.300 vassaux ses voisins ; d'entretenir l'union avec ses frères, & enfin de défendre & de soutenir la famille impériale.

Il ne restait plus qu'à récompenser les troupes ; Tcheou-kong le fit avec beaucoup de discernement & de générosité. Tout le monde fut content ; il fit plus encore, il employa le talent qu'il avait de faire des vers pour en composer à leur louange, afin de conserver la mémoire de leurs services & de leurs actions [1].

1112. La quatrième année du règne de Tching-ouang, le temps du deuil de son père fini, il fit les cérémonies accoutumées dans la salle de ses ancêtres, accompagné de tous les grands de sa cour qu'il voulut entretenir sur le bon gouvernement de l'empire, sur l'état présent où il se trouvait, & sur la conduite du peuple.

Tcheou-kong peu content de la manière dont Tching-ouang avait reçu les grands, les invita chez lui, & leur dit :

> — Quand nous allons devant le fils du Ciel, nous ne pouvons nous y présenter avec trop de respect. L'empereur tient à notre égard la place du Tien, il est le maître & nous dépendons tous absolument de lui ; mais il ne saurait être trop instruit de la manière dont il doit se comporter à l'égard de ses sujets ;

tous les grands en convinrent, & ayant demandé audience, ils parlèrent ainsi :

> — Pour bien gouverner l'empire, il est important que Votre Majesté ait à ses côtés des ministres éclairés, sages, & fidèles. Les *Tchang-pe* [2] sont obligés, par leur emploi, p.301 de procurer au peuple leur subsistance, & de veiller à ce que les vivres ne

---

[1] Chi-king. Ode *Tong-chan*.

[2] *Tchang* signifie *ordinaire, ce qui arrive journellement*, & *Pe*, le titre de la troisième dignité de l'empire, peut se rendre par *préfet, intendant, préposé* ; les interprètes du Chou-king dirent que les *Tchang-pe* étaient des officiers qui avaient soin de l'approvisionnement ; c'est ce que les Arabes appellent *Meuhtesib*, & les Grecs *Agoranome*. *Éditeur*.

manquent pas. Les Tchang-gin doivent veiller sur la conduite des mandarins, & en instruire votre majesté. Les Tchun-gin [1] sont obligés de veiller à ce que la justice se rende. Les Tchouai-y [2] sont chargés des choses qui sont à l'usage de Votre Majesté. Les *Hou-pen* doivent avoir soin des flèches, des piques & autres instruments de guerre. Votre Majesté ne saurait être trop attentive sur le choix de ces officiers qui sont toujours près de sa personne.

— Ah, dit alors Tcheou-kong, que ces emplois sont relevés & importants, mais qu'il y en a bien peu qui se donnent la peine nécessaire pour les remplir dignement ! Anciennement, sous le règne de Yu, on recherchait des gens capables & expérimentés, des sages avec qui ce prince honorait le Chang-ti ; on s'exerçait à la pratique des neuf vertus, de sorte qu'il n'était pas nécessaire d'user de remontrances : tel était le maître, tels étaient les ministres. Dans la suite des temps, des considérations purement humaines, ayant engagé les princes à se relâcher dans la distribution des emplois, & les grands craignant de faire de la peine à leur prince, insensiblement il ne s'est plus p.302 trouvé de fidèles ministres. Des princes tels que Kié ont méprisé la vertu de leurs ancêtres & ont perdu l'empire.

Tching-tang, dont le Tien se servit pour punir Kié, n'eut pas plus tôt pris, possession de l'empire, qu'il choisit des gens sages & éclairés pour remplir les emplois de *Thang-pe*, de *Tchang-gin* & de *Tchun-gin*. Par-là, il se fit une si grande réputation que tous les gens instruits s'empressèrent de le servir. Il étendit au loin les bornes de son empire, & l'éclat de sa vertu brilla de tous côtés.

---

[1] Les *Tchang-gin*, selon le P. Gaubil, traitaient les affaires importantes du royaume & celles de la religion. Les *Tchun-gin* étaient juges criminels ; *Tchun* signifie vérifier, approuver. C'étaient les trois premières charges de la cour. *Éditeur*.

[2] Les *Tchouai-y*, ou, comme a lu le P. Gaubil, les *Tcho-y* avaient soin des meubles & des habits de l'empereur. *Éditeur*.

Cheou-sin, le dernier de sa dynastie, homme inhumain & barbare, ne choisit pour l'aider dans le gouvernement que des gens de son caractère ; il s'attira la colère du Chang-ti, qui substitua notre famille à celle des *Chang.*

Ouen-ouang & Ou-ouang, nos glorieux ancêtres, ne confièrent ces trois emplois importants qu'à des personnes d'un cœur droit, sincère & éclairé. Le Chang-ti trouva en eux des gens qui le servirent avec respect & fidélité, & le peuple, des officiers attentifs à tous ses besoins. Outre les trois grands officiers qui avaient soin de terminer les affaires, de rendre la justice, de nourrir le peuple, & de le maintenir en paix, nous avons dans le second ordre, les *Hou-pen*, qui ont soin des armes offensives & défensives, les *Tchouai-y*, qui sont chargés des habits & autres meubles qui regardent la personne de l'empereur ; les *Tseou-ma*, qui ont soin des chevaux ; les *Siao-yn*, qui doivent veiller sur la conduite des petits officiers ; les *Hi-po* de la droite & de la gauche, qui ont soin des chars & des habits ; les cent *Se* & les *Fou*, qui sont pour la bouche ; le grand *Tou* ou chef des officiers de la ville impériale ; le petit *Pe* ; ceux qui étaient pour les sciences & les arts ; p.303 les cent *Se*, qui présidaient sur les officiers du dehors ; le *Tai-che* ou grand historien ; le *Yn-pe* ; les *Sse-tou*, *Sse-ma*, *Sse-kong*, les officiers préposés sur les pays de Ouei, de Liu, de Tching, des trois Po & des Fan ; enfin tous les emplois qui demandent des gens zélés & capables, soit dans le palais, soit dehors, soit à la cour, soit dans les provinces, étaient remplis par des gens de mérite.

Un prince ne peut faire tout. Ouen-ouang ne publiait pas lui-même ses ordres, & n'examinait pas les criminels ; il ne se transportait pas sur les lieux pour vérifier les faits, il en chargeoir des officiers dont il connaissait le mérite. Ou-ouang, son fils,

votre auguste père, lui succéda & ne changea rien aux règlements qu'il avait établis ; il l'imita en tout, & il s'acquit autant de gloire.

Prince, vous êtes sur le trône ; appliquez-vous à connaître à fond les grands à qui vous confierez des charges. C'est ce que faisaient, Ouen-ouang, & Ou-ouang dans la moindre affaire ; consultez les sages ministres qui vous environnent, & n'oubliez jamais ce que vous devez à votre peuple. Souvenez-vous que vous descendez des princes Ouen-ouang & Ou-ouang, & que vous êtes obligé de les imiter. Eloignez de vous & du ministère, le fourbe qui ne fait que tromper, & tout homme qui ne prend intérêt aux affaires de l'État qu'autant qu'elles lui sont utiles. Faites choix de gens sages, droits, sincères, désintéressés. Prenez-garde surtout qu'ils ne fassent des fautes dans l'administration de la justice. L'honneur & la vie de l'homme en dépendent. Il ne faut pas négliger les armes ; les soldats qui ne sont pas exercés font souvent plus de mal que de bien. En temps de paix, on ne doit p.304 pas suspendre ces sortes d'exercices. Il faut dresser des soldats en temps de paix, pour qu'ils soient utiles en temps de guerre. Qu'est-ce qui a porté la réputation du grand Yu, au-delà des limites de l'empire ? Qu'est-ce qui a fait révérer Ouen-ouang de ses voisins & acquis à Ou-ouang l'empire ? N'est-ce pas le soin qu'ils ont eu de ne rien négliger, & d'être prêts à tout évènement ? Voilà, prince, les modèles que vous devez suivre, si vous voulez perpétuer l'empire dans votre famille [1].

L'avis que Tcheou-kong donnait à Tching-ouang de tenir toujours les troupes en haleine était d'autant plus nécessaire, qu'à cette époque même les princes de Yen & de Hoai-y, peu intimidés de la punition de leurs confédérés, continuaient de faire la guerre, non contre le prince de Lou, dont ils avaient éprouvé la valeur, mais dans l'ancien patrimoine des *Chang.* **1111.** Tching-ouang envoya contre ces rebelles, vainquit Hoai-y

[1] Chu-king. Chap. *Li-tcheng*.

qu'il chassa de son pays, & prit le prince de Yen qu'il fit mourir à Pou-cou. Il rendit raison de cet acte de sévérité dans une pièce qu'il appella *Tsiang-pou-cou*, qui ne subsiste plus. Il obligea ensuite les peuples affectionnés à la famille des *Chang,* de quitter leur pays, pour habiter auprès de la rivière Lo-ho, dans l'endroit où on leur bâtit la ville de Lo-yang [1].

À la troisième lune, cette nouvelle ville de Lo-yang se trouvant en état d'être habitée, Tcheou-kong fit assembler les anciens officiers qui avaient été employés sous la dynastie des *Chang,* à qui on avait donné des maisons p.305 dans cette ville, & il leur annonça les ordres [2] de l'empereur :

> — L'élévation des princes à l'empire ne dépend point des hommes, mais du Tien. Vous qui avez été, ministres & officiers sous la dynastie de *Yn*, pourquoi conservez-vous toujours dans le cœur un esprit de révolte ? Ne savez-vous pas que votre prince Cheou-sin, n'a perdu l'empire, que parce qu'il s'est plongé dans un abîme de crimes, dont il n'a jamais voulu se retirer ? Il a allumé contre lui la colère du Chang-ti, qui lui a ôté l'empire pour nous le donner. Pouvons-nous aller contre ses ordres ?
>
> Lorsque la dynastie des *Chang* occupait le trône, notre pays de Tcheou n'était qu'une très petite principauté [3] ; aurions-nous jamais osé aspirer au trône ? Mais le Ciel qui ne protège point le

---

[1] Meng-tse. Kong-tchuen. Tsien-pien.

[2] Chu-king, Chap. *To-sse* ou *To-che*.

[3] L'éditeur du Chou-king marque dans le sommaire de ce chapitre. « Il paraît par-là, qu'il n'y avait pas alors beaucoup de villes dans la Chine, & que les peuples vivaient dans les campagnes. » Cette expression, *par-là*, indique-telle ce que dit ici Tcheou-kong sur le peu d'étendue du patrimoine des Tcheou sous le règne de la dynastie *Chang*, ou simplement la construction de la nouvelle ville de Lo-yang ? Dans l'une & l'autre supposition, je n'aperçois pas sur quel fondement pose cette conjecture. Tcheou-kong ne persuada à Tching-ouang de construire cette nouvelle ville, que pour y attirer les anciens officiers, serviteurs de la dynastie *Chang*, afin de les veiller de près, & de faire cesser les idées de révolte dont ils entretenaient les peuples ; cette politique était bien vue & lui réussit, comme on en aura la preuve. Quant au patrimoine des Tcheou, il était peu considérable en effet, & leur grande puissance, sans avoir recours au Chang-ti, ne vint que de leur bon gouvernement qui leur attira l'estime & la soumission des princes & des seigneurs vassaux de l'empire, à l'aide desquels ils détrônèrent Cheou-sin. Le nombre prodigieux des principautés que Ou-ouang créa en faveur des princes de sa maison & des seigneurs qui l'avaient aidé à monter sur le trône, ne prouve guère le sentiment que je combats. *Éditeur*.

vice, s'est déclaré pour nous. Les seuls crimes de Cheou-sin ont été cause de sa p.306 perte. Le peuple souffrait & était troublé. Le changement que nous voyons, ne devrait-il pas vous persuader de la volonté du Tien ?

Vous n'avez qu'à vous rappeler le passé, pour juger du parti que vous avez à prendre. Si vous dites : la famille des *Tcheou*, ne sait pas gouverner un grand empire ; je vous demande si la famille des *Hia* ne pouvait pas en dire autant de celle des *Chang* ? Nos anciens disaient que le Chang-ti a donné à l'homme une raison capable de le conduire au vrai repos. Kié, dernier prince de la dynastie des *Hia*, renversant toutes les règles de la vertu, & s'opposant à ce que la raison lui dictait, pouvait-il trouver le repos ? Dès le commencement de son règne, il irrita le Chang-ti qui l'avertit par divers prodiges ; mais persistant dans ses crimes & dans toutes sortes de débauches, le Tien, justement indigné, lui ôta l'empire pour le donner à Tching-tang.

Depuis Tching-tang jusqu'à Ti-y, les sacrifices au Chang-ti n'ont point été interrompus ; mais Cheou-sin, fils de Ti-y, incapable de suivre les lumières du Tien, & de se laisser toucher par l'exemple de ses ancêtres, mérita les châtiments les plus rigoureux. Le Chang-ti, pour montrer à la postérité qu'il ne voulait punir que lui, ne souffrit pas que dans les quatre parties du monde, aucun royaume, grand ou petit, reçût le moindre tort.

En retranchant Cheou-sin, le Chang-ti nous a substitués à sa place ; telle a été la volonté du Tien, & vous voyez clairement l'obligation où vous êtes de nous obéir & de vous soumettre. Pensez-vous que vous ayant transportés ici, à l'occident de votre pays, vous pourriez encore nous p.307 faire de la peine ? Avez-vous oublié que lorsque Cheou-sin eut perdu l'empire, nous ne laissâmes pas de donner la principauté des pays, d'où vous venez, à Ou-keng son fils ? Mais Ou-keng s'étant révolté, vous

l'avez aidé dans sa révolte, & vous nous avez mis dans la nécessité de vous transporter ici. Au reste, c'est votre avantage ; éloignés de tout sujet de trouble & de révolte, & uniquement occupés à remplir votre devoir, vous y trouverez la paix & le repos.

Quand je vous ai transportés ici, je n'ai nullement considéré mon avantage, mais le vôtre ; ne vous opposez point aux ordres du Tien que je n'oserais me dispenser d'exécuter, & ne m'en voulez pas de mal. Vous savez ce qui se passa au commencement de la dynastie des *Chang,* lorsque ces princes succédèrent aux *Hia*; nous en avons le récit dans l'histoire de ce temps-là. C'est aujourd'hui la même chose. Je vous rapporte cet exemple afin que vous ne vous en preniez pas à moi, & que vous sachiez que c'est par l'ordre du Tien que j'agis.

Sujets des quatre principautés, quand vous vous révoltâtes dernièrement, il fut jugé que vous méritiez tous la mort ; mais on ne put se résoudre à vous punir si sévèrement. On détermina qu'il valait mieux vous transporter ici pour y vivre sous nos lois. J'ai fait bâtir cette grande ville, afin de vous faire connaître que je ne vous regarde point comme étrangers ; afin que vous vous soumettiez, & que vous vous occupiez à cultiver les terres qu'on vous donne.

Si vous ne manquez pas à l'obéissance que vous me devez, le Tien vous comblera de bienfaits, autrement p.308 on vous ôtera vos terres ; & usant de l'autorité que le Tien m'a donnée, je vous châtierai sévèrement. Vivez donc en paix, & faites fleurir le commerce. Rendez cette ville de Lo-yang célèbre par sa soumission, & vous aurez la consolation de voir vos enfants comblés de richesses, & honorés par les emplois qu'ils obtiendront parmi nous.

Cette même année, à la cinquième lune, Tching-ouang revenu à Tsong-tcheou, après l'entière défaite des princes Hoai-y & Yen & le transport de leurs peuples dans la ville de Lo-yang, nouvellement construite, composa un discours, qu'il ordonna à Tcheou-kong de publier après son retour de Lo-yang.

Cet écrit est adressé aux mandarins & aux chefs des quatre royaumes de Koan, Tsai, Ho & *Chang,* situés dans les provinces de Ho-nan & de Chan-si, qui, par leur révolte, avaient mérité la mort, mais auxquels Tching-ouang avait accordé une amnistie générale. Tcheou-kong y dit, au nom de l'empereur, que le peu de respect qu'ils avaient eu pour les ordres du Ciel, & leur négligence à l'honorer par des cérémonies & par des sacrifices, les avaient jetés dans ce précipice. Il leur rappelle les débauches & le gouvernement tyrannique de Li-koué ; les maux qu'il fit souffrir aux peuples en distribuant les emplois à des gens cruels & avares. Tching-tang, prince doux & pacifique, nommé par le Ciel pour punir & détruire la dynastie *Hia*, rétablit le bon ordre & rendit aux peuples, accablés depuis si longtemps, le bonheur & le repos après lesquels ils soupiraient. Il ajoute que depuis Tching-tang jusqu'à l'empereur Ti-y, prédécesseur de Cheou-sin, la vertu fut honorée & récompensée ; mais qu'il n'en fut pas de même sous le règne de ce p.309 dernier prince. Il fait voir aux chefs des quatre royaumes que ce n'est pas le Ciel qui a ôté l'empire à la famille des *Hia*, à ni à celle des *Chang,* mais qu'on doit attribuer la chute de ces deux dynasties à la débauche, à l'orgueil & aux crimes de Li-koué, ainsi qu'aux mauvaises mœurs & à la cruauté de Cheou-sin.

> — Qu'est-il nécessaire, continue Tching-ouang, de vous retracer tout ceci ? J'ai accordé une amnistie générale aux peuples de vos quatre royaumes, bienfait dont vous devriez être reconnaissants ; d'où vient cependant que vous êtes encore inquiets ? D'où vient que vous ne vous soumettez pas à notre dynastie ? Je vous ai fait bâtir des maisons, je vous ai donné des terres à cultiver, il ne vous manque rien ; d'où vient donc que vous conservez cet esprit

> de rébellion ? D'où vient que vous ne vous soumettez pas aux ordres du Tien ?
>
> J'ai fait ce que j'ai pu pour vous obliger à rentrer dans le devoir. Je vous ai avertis plusieurs fois. Si vous ne changez, sachez que j'userai de toute la rigueur des lois. En vous obligeant de quitter votre pays pour demeurer à Lo-yang, je vous ai donné pour inspecteurs, des officiers prudents & sages. Si dans quatre ou cinq ans, ils sont contents de votre soumission, soyez sûrs que je vous distinguerai dans la distribution des emplois. Je vous en donne ma parole, & elle est sacrée [1].

Ce discours qui avait été précédé de l'exhortation que Tcheou-kong leur avait déjà faite au nom de l'empereur, fit tant d'impression sur ces anciens serviteurs de la dynastie p.310 Chang, que depuis ce temps-là ils furent aussi affectionnés à la dynastie *Tcheou*, qu'ils en avaient paru jusque-là éloignés ; de sorte que Tching-ouang, ayant annoncé une partie de chasse vers la partie méridionale de la montagne Ki-chan, ils demandèrent à ce prince la permission de le suivre, qu'il leur accorda. Cette chasse se fit avec un cortège nombreux, parce que les princes & les gouverneurs avaient accompagné l'empereur. Ils y goûtèrent tant de satisfaction, qu'ils lui proposèrent de s'engager, par serment, à lui être fidèle. Tching-ouang agréa leur demande, d'autant plus volontiers que les princes Tchou-pé, King-man & Sien-meou, qui n'étaient soumis à l'empire qu'autant qu'ils le voulaient bien, étaient de cette partie. Tching-ouang interrompit donc la chasse, & fit dresser, sur le sommet de la montagne, un pavillon, sous lequel il reçut le serment de tous les princes ses vassaux [2]. Les princes p.311

---

[1] Chu-king, Chap. *To-fang*.

[2] L'historien chinois ne marque pas quelles étaient les cérémonies usitées pour ces sortes de serments. Mais on voit, dans la suite, que lorsque les *Tchu-heou*, c'est-à-dire les princes vassaux de l'empire, faisaient entre eux des alliances & se juraient une fidélité réciproque, ils cimentaient leurs serments, en se frottant les lèvres avec le sang d'un bœuf. qu'on enterrait ensuite tout vif. Le caractère *ming*, qui exprime ce serment, est composé de deux mots, dont l'un signifie *éclairer*, *manifester*, & l'autre, le *sang*. Dans l'origine, les contractants buvaient de ce sang, & s'en servaient, au lieu d'encre, pour écrire le traité. Les Tartares, à ce que je pense, ont emprunté cet usage des Chinois, & y ont fait quelques changements. Lorsque Genghis-khan fut arrivé sur les rives du Pan-tchouni avec son armée,

Tchou-pé, King-man & Sien-meou, suivirent leur exemple, ce qui remplit de joie toute la cour, & ne contribua pas peu à confirmer les anciens officiers de la famille précédente, dans le parti qu'ils avaient pris d'être fidèles aux *Tcheou* [1].

Tching-ouang, pour réunir les princes & les soumettre entièrement, s'appliqua à examiner leur conduite ; il punit ceux qui négligeaient de venir lui rendre leurs hommages, & rétablit l'ordre & la tranquillité dans toutes les parties de l'empire où il se transporta. Tous les grands vassaux se conformèrent à ses règlements ; il fut gagner l'estime & l'amitié de ses sujets, & même des barbares qui demandèrent à lui être soumis, & à vivre sous ses lois. **1110.** Lorsqu'il eut visité toute la Chine, de retour à Tsong-tcheou, il s'occupa à créer différentes charges qu'il crut nécessaires pour le gouvernement de l'État, & la sixième année de son règne, il publia un édit concernant ces nouvelles créations, où il s'exprimait ainsi [2].

> « Dans ces heureux siècles où les lois étaient en vigueur, les sages princes ne pensaient qu'à conserver l'empire en paix ; mais quelques soins qu'ils se soient donnés, on a vu cependant le trouble succéder à la plus grande tranquillité ; est-ce faute de bonnes lois ? Non certainement, puisqu'elles prévenaient tout ce qui pouvoir troubler le repos des peuples.
>
> p.312 Yao & Chun ayant examiné l'antiquité [3], créèrent cent officiers. Dans le palais, les *Pe-koué* avaient soin de déterminer

---

Hasar, son frère, fit ruer un cheval ; Genghis-khan but de l'eau de cette rivière, & fit serment, en invoquant le Ciel, de partager avec ses officiers le *doux* & l'*amer*, & s'offrit, s'il y manquait, à *devenir comme l'eau qu'il buvait*. Ses officiers burent aussi de l'eau & firent le même serment, & l'histoire remarque que leurs familles se piquèrent d'une fidélité & d'une intrépidité à toute épreuve. En 1211, Yalu-lieou-ko, prince de la famille des Leao, pour donner des preuves de sa fidélité à l'égard de Genghis-khan, dont il se déclara vassal, monta sur la montagne de Kin, sacrifia des victimes, un *cheval blanc* & un *bœuf noir*, brisa une flèche, & fit son serment, *Éditeur*.

[1] Tso-tchuen. Tou-chi. Ouai-tchuen.

[2] Chu-king, Chap. *Tcheou-koan*.

[3] Le P. Gaubil conclut, d'après cette expression, que Yao & Chun devaient avoir des connaissances sur les temps qui les avaient précédés, & il a raison. Il est parlé dans le *Tso-tchuen* des officiers de Hoang-ti, & de Chao-hao qui régnaient avant Yao. Confucius, dans ses commentaires sur l'*Y-king*, parle de Fou-hi, & Chin-nong & de Hoang-ti, comme de princes qui ont régné ayant Yao. *Éditeur*.

en dernier ressort, toutes les affaires, avant qu'elles fussent rapportées à l'empereur, & le *Sse-yo* avait inspection sur tous les gouverneurs & les vassaux de l'empire. Hors le palais, ces princes avaient les *Tcheou-mou* & les *Heou-pé* ; chaque province avait le sien ; les premiers avaient soin qu'il ne manquât rien au peuple pour vivre en paix ; les seconds avaient inspection sur les officiers des provinces, & les empêchaient de fouler le peuple ; la correspondance établie entre ces officiers du dedans & ceux du dehors, conservait la concorde dans toute l'étendue de l'empire. Les empereurs des *Chang* & des *Hia*, augmentèrent du double le nombre de ces officiers, à mesure que les peuples se multiplièrent. Ces princes sages & éclairés, n'ont jamais pensé que le bon gouvernement consistât dans le petit ou le grand nombre d'officiers, mais dans leur choix.

Quoique sans mérite [1], j'ai succédé à ces grands princes, p.313 & je suis dans la crainte qui ne m'abandonne ni jour ni nuit, de ne pouvoir marcher sur leurs traces ; je tremble de ne pouvoir réussir.

Les trois officiers que nous appelons les trois Comtes, sont le *Tai-sse*, le *Tai-fou* & le *Tai-pao* ; le *Tai-sse* est le grand maître de l'État, qui a l'intendance sur tous les officiers. Le *Tai-fou* qui tient la seconde dignité, doit aider le *Tai-sse* dans son emploi, & il jouit du même pouvoir, mais il lui est subordonné. Le *Tai-pao* ou le grand pacificateur, & doit veiller à ce que la paix & la tranquillité de l'empire ne reçoivent aucune atteinte : ces trois grandes

[1] Le texte porte, *tout petit que je suis* ; la politesse chez les Chinois est poussée à un point, qu'ils n'emploient ordinairement que des termes de mépris quand ils parlent d'eux-mêmes & de ce qui leur appartient, tels que sont : *siao* petit ; *tsien*, méprisable ; *hia*, inférieur ; *pou-tsai*, inérudit ; *siao-seng*, petit disciple ; pour dire ma maison, *kan-kia*, froide maison ; mon fils *siao-kiuen*, petit chien. Le terme *moi* est incivil, & ne se peut employer qu'en parlant à un valet. C'est tout l'opposé lorsqu'on parle de quelqu'un ou à quelqu'un ; on prodigue alors les termes de *kouei*, illustre ; *tsun*, noble ; *pao*, précieux ; *chang*, haut ; *ta*, grand ; *kao*, élevé, &c. *Éditeur.*

charges ne doivent être exercées que par des officiers du premier mérite.

Nous avons encore les trois *Kou* ou vicomtes ; savoir, le *Chao-sse*, le *Chao-fou* & le *Chao-pao*, qui exercent les mêmes emplois, & sont tenus des mêmes obligations que les *Tai-sse*, *Tai-fou* & *Tai-pao*, mais en second. Ces six premiers officiers de l'État doivent s'aider mutuellement ; ils peuvent aisément faire fleurir l'empire, & m'être du plus grand secours. L'emploi du *Tchong-tsai*, ou premier président du tribunal de qui dépendent tous les mandarins, veillera sur la distribution des charges qu'il fera avec discernement & avec justice. Le *Sse-tou* ou premier président du *Hou-pou*, tribunal des deniers publics, tiendra la main à ce que le peuple soit attentif dans l'observance des cinq sortes de devoirs. Le *Tsong-pé* ou premier président du tribunal des rits, aura soin de maintenir les peuples dans la bonne doctrine, & veillera à ce que les sacrifices se fassent avec tout le respect convenable ; le *Sse-ma*, ou premier président du bureau de la guerre, aura soin des troupes, & p.314 maintiendra la paix sur nos frontières. Le *Ssé-keou* ou premier président du tribunal des crimes, fera observer les lois contre les criminels & les malfaiteurs. Le *Ssé-kong* ou premier président du tribunal des ouvrages publics, veillera à ce que les différentes routes, soit par eau, soit par terre, les bâtiments & autres ouvrages publics, soient toujours en état.

Les affaires ainsi partagées en six différents tribunaux, si tous les officiers qui les composent s'acquittent de leur devoir, suivant l'obligation de leurs charges, je ne doute point que l'on ne voie quelque changement heureux, & que nous n'affermissions la paix dans l'empire. Tous les six ans, les cinq *Fou*, ou les princes vassaux des cinq ordres différents, viendront à la cour faire hommage, & de douze en douze ans, l'empereur en personne, suivant le temps, ira visiter les provinces, accompagné de ses

ministres. Les princes & les mandarins des provinces, viendront le recevoir, & lui proposeront ce qu'ils croiront expédient pour le bien de l'État ; ils recevront ses ordres, & de cette manière les peuples se maintiendront en paix, & les mandarins seront éclairés.

O vous qui servez l'empire, mandarins, quels soins, quels respects ne devez-vous pas avoir pour les emplois qui vous sont confiés ? Soyez surtout attentifs à la justice ; les supplices ne sont que pour corriger le vice. Il faut avoir des égards pour le public, & étouffer toutes vues particulières ; vous ferez connaître par là que vous aimez les peuples. Voyez comment faisaient les anciens, lorsqu'ils entraient en charge. N'arrêtez rien qu'après un mûr examen, & vous verrez que vous ferez peu de fautes ; prenez p.315 les lois pour la base de votre conduite ; que des raisonnements artificieux ne mettent point le trouble dans vos actions. N'agitez jamais sur des doutes, principalement s'il est question d'affaires de quelque conséquence. Ne les gâtez point par votre négligence, & soyez parfaitement instruits de vos obligations, autrement ce serait être comme une statue tournée contre une muraille.

Pour vous, mandarins des tribunaux, souvenez-vous de trois choses : si vous avez une intention droite, vous acquerrez du mérite : si vous êtes soigneux à pratiquer la vertu, vous ferez fleurir les lois, & si vous êtes décidés dans l'exécution, vous vous épargnerez beaucoup de peine. Un orgueilleux en place, n'y sera pas longtemps, & la rétribution d'un prodigue ne peut lui être d'un grand secours. Plus vous êtes élevés, plus vous devez être humbles & respectueux à l'égard de tout le monde. Que votre vertu ne se démente jamais. Si vous suivez cette règle, sachez que vous jouirez d'une paix confiante ; mais si vous n'avez que

l'apparence de la vertu, vous devez vous attendre à avoir le cœur dans une agitation continuelle, sans espérance de repos.

Plus vos dignités sont éminentes, plus vous devez penser à la difficulté de vous y maintenir ; tout doit être pour vous un sujet de crainte. Si vous ne doutez de rien, vous n'êtes pas loin de votre chute. Accueillez les sages, n'en souffrez pas d'autres auprès de vous. Ayez le cœur de tous vos mandarins, sans cela il est difficile qu'il ne s'élève des troubles. Si ceux que vous produirez dans les emplois s'en acquittent dignement, ils feront votre gloire, & prouveront votre discernement ; autrement ils feront votre p.316 déshonneur, & donneront à connaître que vous êtes indignes du poste que vous occupez. Vous donc, grands officiers, qui possédez les premières charges de la couronne, appliquez-vous à les remplir avec fidélité. Aidez votre prince, travaillez au repos du peuple, & faites régner la vertu dans tout l'empire.

Cette même sixième année, Tching-ouang, après avoir établi ses différents officiers, reçut la nouvelle que les ambassadeurs d'un royaume étranger, appelé le royaume de *Yue-tchang-chi*, venaient lui apporter des présents, & faire hommage. Ce royaume, situé au sud du pays de Kiao-tchi ou de la Cochinchine, n'avait jamais envoyé personne en Chine. L'empereur ordonna de les amener à sa cour, & qu'on leur rendît partout beaucoup d'honneurs. Ce prince les reçut fort bien, les traita avec distinction, & accepta leurs présents, parmi lesquels était un faisan blanc, espèce inconnue jusque-là ; après quoi, il leur fit demander pour quel sujet ils étaient venus. Ils répondirent, par interprètes, que les vieillards disaient hautement dans leur pays, que depuis trois ans on n'avait vu ni vents, ni tempête, ni pluies hors de saison, ni grandes vagues sur la mer, & qu'il fallait qu'il y eût quelque cause spéciale d'une telle faveur du Tien ; qu'apparemment le trône de la Chine était occupé par un sage empereur, qui leur procurait ces bienfaits.

Tcheou-kong, après cela, les conduisit à la salle des *ancêtres* de la famille régnante, où il fit étaler, d'un côté les présents qu'ils avaient apportés, & de l'autre ceux que Tching-ouang envoyait à leur prince, parmi lesquels étaient cinq chariots d'une nouvelle invention. Ces chariots mettaient à p.317 couvert & indiquaient en même temps la route qu'ils tenaient, par le moyen d'une petite boîte, faite en forme de pavillon ou de dôme, suspendue à l'impériale, dans laquelle était une main qui marquoir toujours le sud, de quelque côté que les chariots tournassent. C'est pour cette raison qu'on les appella *Tchi-nan-tché* [1] ou chariot du sud. Cette p.318 machine fut d'une grande utilité aux envoyés de Yue-tchang-chi ; car arrivés au royaume de Fou-nan-lin, sur le bord de la mer, ils montèrent des

---

[1] Aucun des interprètes ne doute qu'il faille entendre de la boussole l'expression *Tchi-nan-tche*, mot-à-mot, *le char qui indique le midi*. Les Chinois l'appellent encore aujourd'hui *Tchi-nan*. Il y a toute apparence que nous leur devons cette découverte importante dont Marco-Polo, au retour de ses voyages, aura donné la connaissance à l'Europe, ainsi que celle de l'Imprimerie, Il y a beaucoup d'apparence encore que nous l'avons connue assez longtemps avant que d'en faire usage ; car il en est parlé dans des vers de Guyot de Provins, qui écrivait dans le douzième siècle, & qui nous en a donné la description sous le nom de *Marinette* ou *Marinière*.

Un art font qui mentir ne peut
Par vertu de la Marinette,
Une pierre laide & noirette
Où li fer volontiers se joint
Et si regarde le droit point,
Puisque l'aiguille l'a touchée,
. . . . . .
En eau la mettent sans plus,
Et li fétus li tient dessus.

Cependant, en 1598, lorsque les Portugais pénétrèrent pour la première fois dans la mer des Indes, ils y trouvèrent un nombre prodigieux de vaisseaux, & un commerce réglé sur toutes les côtes des Indes, sur celles de l'Afrique, de l'Arabie, de la Mer rouge & de la Perse, ce qui les surprit beaucoup ; mais ils le furent encore davantage, lorsque Vasco de Gama ayant demandé au roi de Melinde un pilote, qui conduisît sa flotte à Calicut, il trouva dans ce pilote, nommé *Kanaka*, gentil de Guzarate, un homme si habile dans la navigation, que les Portugais lui ayant montré un astrolabe, il y fit peu d'attention, parce qu'il était accoutumé à se servir de la boussole, du quart-de-cercle & des cartes géographiques. Si on s'en rapporte aux Chinois, l'origine de la boussole remonte chez eux à plus de 2.600 ans avant Jésus-Christ sous le règne de Hoang-ti, à qui ils attribuent un nombre prodigieux d'inventions. Le *Ouai-ki* assure que cet empereur, pour venir à bout du rebelle Tchi-yeou qui avait, dit-on, l'art d'obscurcir l'air, fit construire un chariot qui indiquait le midi (Tchi-nan), & par le moyen duquel il trouva Tchi-yeou qu'il prit & enchaîna dans l'endroit où se donna la bataille, appelée, à raison de cette défaite, *Tsioue-pi-tchi-ye, la campagne* ou *le camp du frein rompu*. Tchin-in, cité dans les annales, à cette même époque, prétend que sous Hien-tsong, empereur des *Tang* (dont le règne commença l'an 806 de Jésus-Christ), on détermina la forme de ce char. Il avait une impériale surmontée de la figure d'un *sien-gin* ou d'un immortel. De quelque côté que le char allât, il montrait toujours le midi avec sa main. *Éditeur*.

barques, & par le moyen de cette boussole, ils ne mirent qu'un an pour retourner dans leur royaume.

1109. Après le départ de ces ambassadeurs, Tching-ouang, à la septième année de son règne, le deux de la seconde lune, prit la résolution de quitter Tchi-fong, ancienne cour des princes de *Tcheou*, pour aller à Fong-tching, & de-là à Lo-yang, où il résolut d'établir sa cour. Tcheou-kong & Chao-kong qui avaient la dignité de *Tai-pao*, furent devant pour disposer toutes choses : ces deux ministres ne partirent cependant de Fong-tching que le trois de la troisième lune pour se rendre à Lo-yang, où ils arrivèrent le cinq au matin. Ils parcoururent avec soin toute la ville, nivelèrent le terrain & déterminèrent ensuite l'endroit où on bâtirait le palais & la salle des *ancêtres* de la famille impériale ; on marqua aussi les divers endroits où l'on devait faire des ponts, & de combien il fallait agrandir Lo-yang, pour en faire une ville impériale. Cet examen fait & le plan tracé, Tcheou-kong qui était bon mathématicien, fit élever un *Gnomon*, de huit pieds de haut, pour prendre les différentes hauteurs du p.319 soleil ; ce *Gnomon* lui donnait à midi, le jour du solstice d'été, l'ombre d'un pied cinq pouces huit lignes ; au solstice d'hiver, l'ombre de treize pieds un pouce & quatre lignes ; & aux deux équinoxes, celle de sept pieds trois pouces six lignes.

Le jour suivant, Tcheou-kong fit un sacrifice au Tien, & lui immola deux bœufs, pour demander qu'il protégeât cette nouvelle ville. Il adressa différents ordres aux grands du pays, qui les reçurent avec respect ; alors il se disposa à retourner à la cour. Chao-kong, à la tête des principaux d'entre les princes héréditaires des *Chang,* les présenta à Tcheou-kong, ainsi que les présents qu'ils offraient à l'empereur avec les cérémonies ordinaires, c'est-à-dire, à genoux. Alors Chao-kong prenant la parole dit à Tcheou-kong :

> — Je vous prie d'avertir l'empereur, que la bonté que Sa Majesté a eue de faire bâtir la ville de Lo-yang, a rempli de reconnaissance les peuples de Chang qui l'habitent, ils sont entièrement changés. Ce qui les a surtout comblés de joie, c'est

d'avoir des mandarins particuliers qui aient soin de leurs affaires. Hélas ! le Hoang-tien, le Chang-ti avait placé Cheou-sin sur le trône comme son fils aîné ; mais ses crimes l'ont fait rejeter. Le prince qui est sur le trône, jouit, à la vérité, d'un bonheur sans bornes ; mais qu'il est exposé à des malheurs sans fin, & quel respect ne lui doit-on pas !

Si la dynastie *Chang* s'est perdue, on ne doit point en accuser les sages & anciens princes qui l'ont gouvernée avec tant de prudence & de succès, mais leurs descendants qui par leur mauvaise conduite & par leurs vices, ont écarté d'auprès d'eux les bons ministres, & les ont obligés de se cacher pour se soustraire à leur injuste colère ; p.320 qui ont contraint leurs sujets hommes & femmes de prendre leurs enfants dans leurs bras, de les baigner de larmes, en demandant vengeance au Tien, & en partant pour aller chercher ailleurs quelque asile où ils fussent à couvert de leur cruauté. Le Tien touché de compassion, les a tirés de la misère, en mettant l'empire en d'autres mains. Quelle attention ne doit pas avoir un prince pour la vertu ?

Lorsque les peuples de *Hia* étaient gouvernés par des princes sages & vertueux, tels que le grand Yu, le Tien en prenait soin, & accordait sa protection à leurs descendants ; mais quand leurs descendants ont abandonné la vertu, le Tien les a abandonnés, & ils sont tombés. Il en est de même de la dynastie *Chang* : Tching-tang attirait sur ses descendants & sur ses peuples les faveurs du Tien ; Cheou-sin ne mérita que sa colère & perdit l'empire.

Notre jeune prince qui occupe aujourd'hui le trône, ne doit pas rejeter les avis des anciens qui ont de l'expérience ; il doit chérir leur vertu, il doit estimer leur habileté, & il suivra les intentions du Tien. Quoique jeune, il est fils aîné du Tien. S'il réunit parfaitement son peuple, il peut s'assurer d'être heureux ; s'il commence de bonne heure à craindre de ne pas remplir

entièrement ses obligations, le peuple craindra de ne pas lui être soumis parfaitement. Quand l'empereur viendra, il doit se ressouvenir qu'il tiendra ici la place du Chang-ti, il faut qu'il gouverne ce peuple par lui-même, & il rendra célèbre ce pays du *milieu*. Tcheou-kong, dit lui-même : « Si l'empereur, suivant les intentions du Chang-ti, fait avec p.321 respect les sacrifices pour demander sa protection, il pourra par ce moyen espérer de réussir dans le gouvernement du milieu ; ce n'est qu'avec ce secours que le peuple peut espérer d'être heureux. Le bon gouvernement, dépend beaucoup des officiers dont on se sert. Les anciens mandarins des *Chang* savent comment il faut gouverner leur peuple ; si on leur donne de nos officiers pour les instruire de nos lois, insensiblement vous les verrez s'y accoutumer.

Un prince qui est maître de l'empire, ne saurait trop estimer la place qu'il occupe, & ne pas respecter la vertu : nous devons avoir sans cesse devant les yeux les exemples des *Hia* & des *Chang.* Qui de leur temps aurait osé dire, je sais que notre dynastie durera des années, ou je sais qu'elle finira bientôt ? Ce sont elles-mêmes qui, par leur peu d'estime pour la vertu, se sont perdues ; Tching-ouang, notre maître succède à ces princes, il faut qu'il succède à la vertu de ceux qui ont établi ces dynasties.

Les peuples de Lo-yang sont comme des enfants à qui on apprend à se nourrir. Le Tien leur a donné un penchant qui peut les porter au bien ou les entraîner au mal ; cela dépendra de la manière dont nous les gouvernerons, dans ces commencements. Il faut que notre prince les traite avec bonté, qu'il respecte la vertu & sache la récompenser ; il gagnera par là leur cœur & leur attachement. Il ne faut pas user de la dernière sévérité, à leur égard, sous prétexte qu'ils feront de grandes fautes ; peu-à-peu ils se corrigeront. Le prince qui occupe la première place doit

> aussi être le plus vertueux. Que tout le monde s'écrie : que notre dynastie des *Tcheou* dure autant que celle des p.322 *Hia*, & qu'elle ne finisse point comme celle des *Chang* ! Le prince doit savoir qu'il n'est affermi sur le trône qu'autant que le peuple est content.

Chao-kong, après ce discours, se mit à genoux, battit de la tête contre terre, & ajouta :

> — Moi petit, mais fidèle sujet de Sa Majesté, j'ose la prier de recevoir l'hommage de son peuple, des mandarins & de ses officiers ; qu'elle daigne les éclairer comme elle fait ses anciens sujets ; ils ont droit comme eux à ses bienfaits.

Tcheou-kong ayant reçu ordre de demeurer à Lo-yang, par un courrier envoyé exprès, se mit à genoux devant ce courrier & lui parla ainsi :

> — Je suis à Lo-yang, par un ordre de Sa Majesté, afin de disposer toutes choses pour y recevoir sa cour : quand tout sera en état, je vous prie de lui dire qu'il est expédient que je m'en retourne. C'est par un bienfait signalé du Hoang-tien, que cette ville a commencé à s'élever, & j'espère l'achever de même. Après avoir examiné avec Chao-kong, nous avons déterminé l'emplacement que doit occuper le palais de Sa Majesté & celui qui est destiné pour le peuple. Dès que je fus arrivé ici, je me transportai au nord de Hoang-ho pour visiter la rivière Li-choui ; de-là, je tournai du côté de l'est & ensuite du côté de l'ouest, pour prendre connaissance des rivières Kien-choui & Tchen-choui, & comparer les pays qu'elles arrosent avec ceux que parcourt la rivière Lo-ho. J'examinai de même le pays de l'est de la rivière Tchen-choui, & fis dresser une carte exacte de tout ce pays, pour être présentée à Sa Majesté.

Tcheou-kong, sans perdre de temps, fit repartir le courrier pour la cour. p.323

Tching-ouang, après avoir reçu les dépêches de Tcheou-kong renvoya le courrier avec cette réponse :

> « Je n'ai garde de ne pas respecter comme je le dois, les bienfaits du Tien. Le lieu que vous avez choisi, me fait connaître que c'est un bonheur pour la dynastie *Tcheou* de vous avoir, & le soin que vous avez d'expédier mon courrier, est un effet de votre zèle pour mon service. Vous me souhaitez les faveurs du Tien, des mille & mille années ; si j'ai quelque félicité, n'est-ce pas à vos sages conseils que je la dois ? Nous en profiterons l'un & l'autre.

Tcheou-kong, lui répondit :

> « Quand Votre Majesté viendra dans cette nouvelle cour, il faut qu'elle y paraisse avec éclat. La première chose qu'elle y fera, sera d'offrir un sacrifice pour cette nouvelle ville, quoique l'usage n'en soit point fixé dans nos livres. J'ai disposé les officiers d'ici, à aller au-devant de Votre Majesté. Je leur ai fait entendre qu'elle aurait égard à leurs services & à leur mérite.
>
> Dans les récompenses que Votre Majesté distribuera, elle doit avoir entre ses mains un mémorial où le mérite de chacun soit marqué exactement. C'est à elle de donner aux mandarins les instructions nécessaires ; mais je crains qu'elle ne se laisse aller à quelques inclinations particulières. Elles sont de la nature du feu ; d'abord il ne fait pas grand effet ; ensuite il devient si grand, qu'il est impossible de l'éteindre. Par rapport aux coutumes, ne changez pas le plan de conduite que vous m'avez vu suivre ; ne vous servez maintenant que de vos anciens officiers ; mais expliquez les affaires à ceux d'ici. Appliquez-vous, faites paraître que vous jugez avec discernement, louez p.324 le mérite & vous verrez que vous vous attirerez les louanges de tous.
>
> Imitez vos ancêtres Ouen-ouang & Ou-ouang. Soyez attentif au respect, ou à l'irrévérence des grands à votre égard. Il est de la dernière conséquence qu'un sujet ne manque pas à ce qu'il doit à

son prince. Celui qui manque aux cérémonies, est censé, selon la façon de penser du peuple, manquer de respect ; souvent c'est grossièreté.

Faites attention, prince, combien je suis occupé. Suivez exactement ce que je vous ai enseigné principalement sur les moyens de connaître le naturel des peuples & de les aider. Il est dangereux de ne pas être attentif sur ces articles. Si vous imitez la droiture de votre père, & vous conformez à mes instructions, vous ne vous égarerez pas ; venez donc, prince, & soyez sur vos gardes. Je vais mesurer les terres, afin de les distribuer avec équité. Si les peuples de ce pays se soumettent, vous verrez venir à nous ceux des pays éloignés.

Tching-ouang, répondit à Tcheou-kong :

« Si vous m'aidez de vos lumières, j'espère faire des progrès dans la vertu. Quelque jeune & faible que je sois encore, vous ferez éclater dans ma personne les grandes qualités de mon aïeul Ouen-ouang, & de mon père Ou-ouang ; vous me conduirez à ne rien faire contre le respect que je dois aux ordres du Tien, & avec votre secours nous réunirons tous les peuples. J'espère que vous m'aiderez à faire avec pompe les cérémonies, à estimer par-dessus tout les sacrifices, & même à pratiquer des vertus, dont nos livres ne parlent pas. p.325

Votre ministère s'est fait connaître avec éclat de tout le monde. Il n'est personne qui ne soit instruit de l'attention que vous apportez dans tout ce que vous faites. Votre douceur & votre modération mettront la paix dans tout mon empire, & maintiendront en vigueur les sages instructions laissées par mon père & par mon aïeul [1].

[1] Chu-king, Chap. *Lo-kao*.

Tching-ouang, marqua son arrivée à Lo-yang, par un sacrifice solennel au Tien, avec un appareil & une magnificence dont on n'avait point vu d'exemple. Cette pompe fit beaucoup d'impression sur le peuple & lui inspira une estime pour l'empereur, qui s'accrut encore par les cérémonies qu'il fit à Ouen-ouang & à Ou-ouang dans la salle de ses *ancêtres*. Tching-ouang, après s'être acquitté de ces deux devoirs essentiels voulut examiner son nouvel établissement de Lo-yang.

La ville était carrée & chaque face avait dix-sept mille deux cents pieds de long, & par conséquent soixante-huit mille huit cents pieds de tour, c'est-à-dire, neuf li & plus de face, & trente-huit li de tour. Ses faubourgs avaient dix-sept li de longueur. Au midi, elle était défendue par la rivière Lo-ho ; au nord, elle s'étendait jusqu'à la montagne Ki-chan. Dans les deux faubourgs, devaient être les magasins des choses nécessaires à l'approvisionnement de la ville & au commerce. Le tertre ou monticule destiné pour les sacrifices au Tien, était de cinq sortes de terres ; à l'est, elles étaient vertes ; au sud, rouges ; à l'ouest, blanches ; noires au nord & jaunes au milieu. Au nord du tertre, était le temple dédié au Tien. Heou-tsie, chef de la p.326 famille des *Tcheou*, lui tenait compagnie. Le lieu où l'empereur devait faire les cérémonies à ses ancêtres était composé de cinq grandes salles, dont l'une s'appelait *Tai-miao* ; la seconde, *Tsong-kong* ; la troisième, *Kao-kong* ; la quatrième, *Lou-tchin* ; la cinquième, *Ming-tang*. Chacune de ces salles avait ses galeries, avec trois rangs de fenêtres.

Tching-ouang fut satisfait de l'ordonnance & de la distribution de Lo-yang & récompensa libéralement tous ceux qui avaient fait paraître du zèle pour ce nouvel établissement. Après avoir donné ses soins à la subsistance des pauvres, il songea à retourner à l'ancienne cour, pour y demeurer en attendant que Lo-yang fût entièrement achevée. Il ordonna à Tcheou-kong, qui était aimé du peuple, d'y rester pendant son absence, afin de faire observer les lois, & d'y établir les coutumes & la police qu'il jugerait nécessaires au maintien du bon ordre.

Tcheou-kong, se prosternant jusqu'à terre, se disposa à obéir & à remplir les intentions de son maître sur l'administration qu'il lui confiait dans cette nouvelle ville, dont il voulait faire le siège de l'empire.

Comme l'empire était divisé en plusieurs principautés qui prenaient toutes le titre de royaumes, Tcheou-kong donna au pays de Lo-yang celui de royaume du milieu, *Tchong-koue* ; c'est de-là sans doute qu'est venu le nom que la Chine porte encore aujourd'hui, car on ne trouve pas qu'elle l'ait eu avant cette époque [1]. Aussitôt que l'empereur fut arrivé à la cour de Tcheou, p.327 il dépêcha un courrier à Tcheou-kong pour s'informer de sa santé ; chose qu'un prince, suivant le rit chinois, ne doit jamais faire à l'égard de son sujet, ni un supérieur vis-à-vis de son inférieur : Tcheou-kong qui ne savait point flatter, refusa cet honneur & répondit à Tching-ouang.

> « Le courrier de Votre Majesté m'a remis du vin de *Ku-tchang*, en me demandant de sa part des nouvelles de ma santé. Quant aux deux vases de vin *Ku-Tchang* [2], comment oserais-je en boire ? C'est un vin qu'on n'offre que pour marquer le respect qu'on a pour la personne à qui on le présente. Je n'ai garde de m'en servir que pour les sacrifices, ou dans les cérémonies des *ancêtres*. Mais un prince ne doit pas s'informer de la santé de son sujet ; c'est un honneur que je ne puis recevoir, sans manquer aux usages & aux lois de l'empire.

1108. Après que les travaux de Lo-yang furent achevés, Tcheou-kong en partit pour aller joindre Tching-ouang. Il apprit en arrivant que son frère

---

[1] Comme la ville de Lo-yang, située dans le Ho-nan, se trouvait, à-peu-près, au centre de la Chine d'alors, étant environnée de tous côtés par les autres provinces, le nom de *Tchong-koue* ou royaume du *milieu*, donné à cette province où l'empereur tenait sa cour, aura été employé, dans la suite, pour désigner toute la Chine. L'origine de ce nom, insinuée dans ce que dit ici le P. de Mailla, me paraît la seule à laquelle on doit s'arrêter. Il ne faut pas prêter aux anciens Chinois le ridicule de croire que leur empire était placé au milieu du monde. Le nom de *Tulimpa-koron*, que les Tartares *Mantcheoux* donnent aujourd'hui à la Chine, n'est que la traduction du mot *Tchong-koue*. *Éditeur*.

[2] Ku-tchang était un vin fait de millet noir, appelé *ku*, & d'une herbe odoriférante, appelée *tchang*. *Éditeur*.

Tsai-chou, était mort dans la prison où sa révolte l'avait conduit. Tching-ouang avait donné sa principauté à son fils Tsai-Chang ; mais par un effet de sa bonté, l'empereur avait voulu que le père la possédât encore sa vie durant. Ainsi Tsai-Chang n'en prit p.328 possession qu'à cette huitième année du règne de Tching-ouang.

Cette même année les descendants de Yao auxquels Ou-ouang avait donné des terres à titre de principautés, voulant agrandir leurs domaines, firent la guerre à leurs voisins. Tching-ouang qui aimait la paix, les fit avertir plusieurs fois de retirer leurs troupes, & de ne point troubler la tranquillité commune. Ces nouveaux princes enflés de quelques petits avantages qu'ils avaient remportés, refusèrent d'obéir. L'empereur en fut si irrité qu'il résolut de les détruire, & envoya contre eux une puissante armée, qui les dépouilla de leurs états. Tching-ouang les donna à son frère Chou-yu.

1106. Tcheou-kong, dont les fatigues excessives & les grands travaux pour le service de l'État, avaient considérablement altéré la santé, sentant son terme approcher, voulut donner une dernière marque de son zèle à son prince, par le placet suivant :

> « Le vrai sage ne cherche point le repos. Quiconque sait la peine qu'il y a de labourer & de recueillir, sait ce que c'est que le travail & la fatigue. Il sait que la moisson en est inséparable, & il voit dès lors combien l'espérance de ceux qui refusent de travailler est frivole. Quand je pense à ces sortes de gens, il me semble voir des enfants de laboureurs qui, témoins des fatigues de leurs pères & de leurs mères, pour labourer la terre, la semer, la purger des herbes inutiles, l'arroser dans les temps de sécheresse, la moutonner, séparer le grain de la paille, ne se mettent point en peine de les soulager ; ils ne se donnent du mouvement que pour jouir du p.329 fruit de leurs travaux ; alors ils se livrent sans réserve aux plaisirs, en disant, nos anciens n'y entendent rien : nos anciens ne savent pas jouir.

J'ai ouï dire, que l'empereur Tai-ou, de la dynastie des *Chang,* était si attentif, si circonspect, si soigneux, & si agissant qu'il n'aurait pas osé être un moment en repos. Aussi son règne fut-il de soixante-quinze ans. Cao-tsong ne passa point sa jeunesse à jouir dans le palais de l'empereur Siao-y, des avantages de sa naissance. Son père l'avait fait élever à la campagne, afin qu'il fût témoin des peines & des fatigues que le peuple essuyait, pour procurer la subsistance aux autres. Aussi quand il fut monté sur le trône, il garda trois ans entiers un profond silence ; mais quoiqu'il ne parlât point, il n'était pas pour cela oisif : occupé sans cesse des moyens de ne pas faire de fautes, il n'aurait pas osé perdre un seul moment. Quand il eut rétabli la paix & le bon ordre, tout le monde bénit son règne, aussi posséda-t-il l'empire cinquante-neuf ans.

Tsou-kia, avant que de monter sur le trône ne paraissait avoir aucune vertu & se plaisait à fréquenter les gens de basse extraction ; mais lorsqu'il fut en place il changea de conduite, reconnut son erreur, & mit toute son application à rendre le peuple heureux. Son humanité s'étendit sur le pauvre, la veuve & l'orphelin. Aussi occupa-t-il le trône trente-trois ans.

Il y a eu des princes qui n'ont cherché que leurs plaisirs. Ennemis du travail & de la gêne, ils n'ont jamais su ce que c'était que souffrir ; mais combien de temps p.330 ont-ils joui de l'empire ? Leurs règnes ont été d'une courte durée.

Jamais princes n'ont su fuir le plaisir, comme Tay-ouang & Ouang-ki nos ancêtres ; n'a-t-on pas vu Ouen-ouang votre aïeul, déguisé sous l'habit d'un homme du commun, aller tranquilliser le peuple ? Il se travestissait en laboureur pour lui procurer des vivres, & ne se trouvait rien de difficile, quand il s'agissait de le soulager. Les malheureux, la veuve & l'orphelin étaient les premiers objets de ses attentions. Tous les jours dès le matin,

> sans se donner le loisir de prendre ses repas, il s'occupait tout entier des besoins du peupla ; jamais les plaisirs ou la chasse ne purent le tenter, ni le distraire de ses obligations essentielles : aussi quoique avancé en âge, quand il prit les rênes du gouvernement, il régna encore cinquante ans. Imitez, prince, cet illustre modèle ; & n'oubliez point les dernières paroles du plus fidèle de vos sujets.

La mort de Tcheou-kong fut une grande perte pour Tching-ouang. Quoiqu'il eût recommandé qu'on l'enterrât à Fong-tching, l'empereur voulut qu'il fût mis dans le tombeau de la famille impériale. Il lui fit faire des obsèques non comme à un sujet, mais comme à un prince de sa famille, & de même que s'il eût occupé le trône [1].

p.331 Tcheou-kong laissa huit enfants ; Pékin, l'aîné, possédait la principauté de Lou du vivant de son père. Le second, hérita de ses biens dans le pays de Tcheou, & fut comme lui, employé dans le ministère ; mais non pas avec la même gloire ni avec le même succès. Ses autres enfants furent pourvus de différents emplois dans l'administration intérieure & extérieure de l'empire.

Tching-ouang, pour remplacer Tcheou-kong dans le gouvernement de Lo-yang, choisit Kiun-tchin, quoiqu'il lui connût peu d'expérience ; mais il était d'un caractère doux, affable & docile. Ces qualités le lui firent préférer à beaucoup d'autres qui avaient plus de mérite & de talents, mais qui auraient pu s'en prévaloir pour changer l'administration que Tcheou-kong avait établie, à laquelle l'empereur ne voulut pas qu'on touchât. Ce prince, en donnant ses instructions au nouveau gouverneur, lui recommanda de se faire aimer du peuple comme son prédécesseur, de suivre le plan qu'il avait

---

[1] Tcheou-kong était un des plus grands-hommes de son siècle ; il était astronome & géomètre, & on a encore, à ce qu'écrit le P. Gaubil, les hauteurs méridiennes solsticiales du soleil, qu'il observa dans la ville de Lo-yang. On a vu ce qu'il fit sur les *Koua* de l'*Y-king* pendant sa retraite. On lui attribue plusieurs autres ouvrages. Il passe pour avoir composé le *Li-ki* ou le livre des Rits ; c'est-à-dire, qu'il aura recueilli les anciennes cérémonies auxquelles il aura pu faire quelques changements. On assure encore qu'il y a plusieurs morceaux de lui dans le livre *Tcheou-li*. *Éditeur*.

tracé, & de n'avoir pas la folle présomption de prétendre faire mieux que lui. Il lui redemanda encore d'écouter tous les avis qu'on lui donnerait, & s'il s'en trouvait quelqu'un d'utile, de lui en faire part :

> — Souvenez-vous, ajouta ce prince, que c'est par un gouvernement doux qu'on gagne les cœur. Dans les affaires épineuses, interrogez ceux qui sont devant & derrière vous ; si tous sont du même sentiment, examinez encore avant de vous décider. Soyez sans cesse attentif à votre devoir : votre place ne connaît point le repos. Quiconque n'a pas le bonheur d'être instruit ou guidé par un sage, doit être d'une circonspection extrême dans tout ce qu'il fait. Un gouverneur doit traiter le peuple en père, prévoir ses besoins, & p.332 chercher à les soulager des impôts qui le foulent ; son exemple est la règle de la conduite des autres. Il est à l'égard du peuple ce que le vent est à l'herbe : elle suit nécessairement l'impulsion qu'il lui donne.

1105. Kiun-tchin justifia par la sagesse de sa conduite, le choix de l'empereur. Il se comporta à Lo-yang avec tant de prudence, en suivant exactement toutes les règles du gouvernement de Tcheou-kong, qu'on eût dit que ce sage ministre, gouvernait encore. **1104.** Tching-ouang, satisfait de son zèle, résolut, l'année suivante, qui était la douzième de son règne, de faire la visite de ses États. Suivant les constitutions de l'empereur Chun, on faisait, de trois en trois ans, un examen général de la conduite des mandarins. De cinq en cinq ans on les examinait plus sévèrement ; on punissait les négligents & les coupables, & on récompensait ceux qui s'étaient acquittés de leur devoir par une sage conduite. De six ans en six ans, les princes & grands officiers, venaient à la cour rendre leurs hommages à l'empereur, & recevoir ses ordres. Tous les neuf ans, les historiens du dehors faisaient l'examen des ouvrages, & tous les douze ans, l'empereur devait aller en personne visiter les provinces de l'empire, ce que Tching-ouang commença à mettre en pratique ; il fit cette visite avec la dernière exactitude. Il vit tous les princes, les grands, les mandarins, & il

n'y eut aucun officier dont il ne voulût connaître les bonnes ou les mauvaises qualités. Il fit beaucoup de largesses au peuple, plusieurs règlements pour le mettre à couvert des malversations des officiers, après quoi il revint à la cour, comblé de louanges & de gloire.

1103. De retour de cette visite, la treizième année de son règne, p.333 il fit divers règlements, dont l'un concernait la monnaie. Du temps de Yao, de Chun, & de Yu jusqu'aux *Chang,* on s'était servi de trois sortes de monnaie pour le commerce ; sous Tching-ouang on commença à se servir de deniers, dont la forme était ronde, ayant un trou carré au milieu, du poids d'un *tchu*, c'est-à-dire de la vingt-quatrième partie d'une once, ou du poids de cent petits grains de millet ; depuis, cette monnaie a toujours eu cours dans toute la Chine. Il régla encore que la toile, & les pièces de soie, seraient larges de deux pieds deux pouces, & longues de quatre *tchang*, & quatre pieds.

L'empire jouit d'une paix profonde tout le reste du règne de Tching-ouang, qui fut de trente-sept ans. **1079.** Cette année, le seizième de la quatrième lune, se sentant défaillir, il se fit apporter de l'eau pour se laver les mains, après quoi il dit à ceux qui le servaient, d'aller prendre son bonnet à pendants, avec ses habits de cérémonie, & de les poser sur la table de pierres précieuses ; il manda ensuite tous les grands & les présidents des six tribunaux, & leur adressant la parole :

> — Ecoutez, leur dit-il, mes dernières volontés, & exécutez-les fidèlement. Je vous laisse mon fils aîné Kang-ouang pour être mon successeur & votre maître ; ayez pour lui le respect que vous devez à sa dignité, & le zèle de sujets fidèles. Ne vous rebutez pas des difficultés ; qu'une persévérance généreuse vous les fasse surmonter. Aimez les peuples ; appliquez-vous avec le plus grand soin à les maintenir en paix. La vertu & le bon exemple, leur inspirent du respect & de l'amour pour leur devoir ; veillez surtout à ce que mon fils ne commence pas son règne par une conduite indigne d'un monarque.

p.334 Les grands, avant que de se retirer, firent emporter la tente impériale, faite en forme de dais, & le lendemain Tching-ouang mourut la trente-septième année de son règne, regretté comme le digne fils, & l'héritier des vertus de Ouen-ouang & de Ou-ouang.

KANG-OUANG

@

1078. Dès que Tching-ouang fut expiré, Chao-kong, qui exerçait la charge de *Tchong-tsai*, ou gouverneur de l'empire, dit à Tchong-hoan & à Nan-kong-maou, deux grands de l'état, d'envoyer Tsi-heou & Lu-ki, deux capitaines des gardes, à la tête de leur troupe, au-devant de Kang-ouang, leur nouveau maître, hors de la porte du midi, & de le conduire dans un des appartements où se devaient faire les cérémonies du deuil. Il ordonna ensuite aux historiens de mettre par écrit les derniers ordres qu'avait donné Tching-ouang, de même que les cérémonies qui devaient se pratiquer pour le deuil, & le changement de règne. Le septième jour il fit apporter les bois nécessaires pour les funérailles.

Quand tout fut préparé, Chao-kong envoya les petits officiers qui servaient l'empereur, prendre les ornements impériaux & tout ce qui était spécialement à son usage, après quoi il fit construire une grande salle vis-à-vis de la porte qui regarde le midi. Dans le milieu, au nord de cette salle, il fit élever le dais impérial. On étendit à terre trois rangs de nattes [1], dont les bordures étaient de damas, mêlées p.335 de blanc & de violet, sur lesquelles fut placée la table de pierres précieuses. C'était ainsi que Tching-ouang avait coutume de recevoir les princes & les grands de l'empire, lorsqu'ils venaient lui faire hommage. Le trône impérial était tourné à l'est ; les nattes étaient faites de *glaïeuls*, avec une bordure de damas de différentes couleurs, & la table, de coquillages de mer ; assis sur ce trône, Tching-ouang déterminait les affaires de l'empire. Les nattes d'un second trône, étaient faites de pellicules de germes de bambou, & la table de pierre rare admirablement travaillée ; c'était de cette manière que Tching-ouang invitait à quelques festins, les grands ou les vieillards. Du côté de

[1] Cette description, qui nous donne une idée de nos catafalques, est tirée d'un chapitre du *Chou-king*, intitulé *Kou-ming*, c'est-à-dire, *les derniers ordres*, parce qu'il contient en effet le testament de Tching-ouang. Ce chapitre est un des plus difficiles de ce recueil, par la variété du cérémonial ancien dont il y est parlé. *Éditeur*.

l'ouest, dans un lieu séparé, regardant le midi, on étendit trois rangs de nattes, faites d'écorces d'arbres, dont les bordures étaient de damas noir, & une table de vernis ; c'était là que Tching-ouang recevoir ses parents.

Après ces premiers préparatifs, le *Tchong-tsai* fit apporter les cinq sortes de pierres précieuses, & les autres joyaux de la couronne, du nombre desquels étaient un sabre de couleur de cuivre. Il fit placer sur la table du trône de l'ouest, les constitutions des anciens rois, & deux sortes de pierres précieuses, appelées l'une, *Hong-pi*, & l'autre, *Yuen-yen*. Sur la table du côté de l'est, il mit les perles qu'on tirait de la montagne Hoa-chan, celles des insulaires, de la mer orientale, la sphère céleste de Chun & le Ho-tou de Fou-hi. Les habits d'exercices de danse du royaume de Yn, les grands coquillages de mer, le grand tambour, haut de huit pieds, & de quatre de diamètre, étaient exposés à l'endroit où se plaçait la musique. Les piques, les arcs, les flèches faites de bambou, & autres instruments de guerre, furent rangés du côté de l'est.

p.336 Auprès de l'escalier des *Hôtes* & en dehors, Chao-kong fit placer les cinq sortes de chars de l'empereur ; le premier, orné de pierres précieuses, ne servait qu'aux jours de sacrifices ; le second, couvert de plaques d'or, était pour aller élever à la dignité de prince, quelqu'un de sa propre famille ; mais lorsqu'il élevait à la même dignité quelque étranger, il ne se servait que d'un char de bois simple. Le char d'ivoire était destiné à installer, à la dignité de prince de l'empire, quelque grand d'une autre famille que la sienne ; il faisait usage du cinquième, fait de cuir, lorsqu'il nommait quelqu'un de ses sujets à une place éminente.

Chao-kong posta en dedans de la porte *Pi-men*, deux gardes, portant un bonnet de peau grise, armés d'une pique à trois crochets, longue de vingt pieds ; il mit en dehors quatre autres sentinelles, ayant des bonnets de peau de cerf marquetée, la hallebarde à la main ; la sentinelle de l'escalier du dedans, avait en tête le bonnet de cérémonie à pendants, rond par devant & carré par derrière, haut de huit pouces & long de seize, avec une hache d'armes ; un autre avec le même bonnet, le coutelas nu, gardait le corps-de-

logis de l'ouest ; un troisième au-devant de l'appartement de l'est, un bonnet de même façon en tête, était armé d'une pertuisane ; un quatrième, aussi avec le bonnet de cérémonie, avait une pertuisane à crochet, & le cinquième était posté à côté des degrés du corps-de-logis du milieu, l'esponton ou demi-pique à la main.

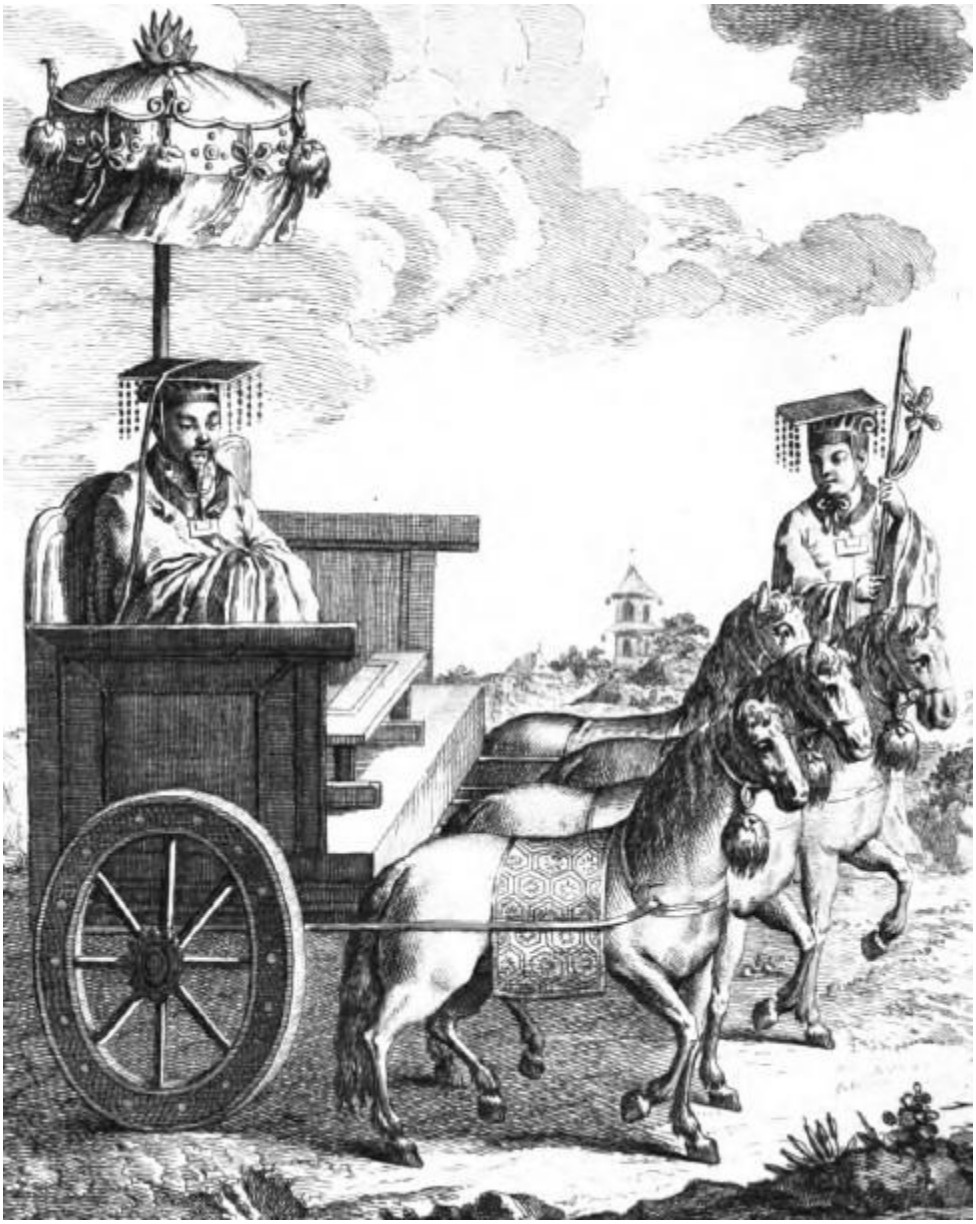

L'empereur dans son char ordinaire.

Tout étant ainsi disposé, l'empereur Kang-ouang arriva, ayant pour marque de son deuil, un bonnet de chanvre, fait d'une espèce de corde non

tressée qui formait vingt replis autour de sa tête. Il était revêtu des habits ordinaires p.337 aux cérémonies des *ancêtres*. Lorsqu'il monta les degrés, il fut reçu par tous les grands & les princes, portant également des bonnets de chanvre, vêtus de robes de couleur brune, sans ornements, & rangés sur deux files au bas de l'escalier. L'empereur était suivi du *Tai-pao*, du *Tai-sse* & du *Tai-tsong* en habits de deuil, c'est-à-dire, du premier ministre, du surintendant de l'astronomie & du président du tribunal des rits, trois des grands officiers de l'empire. Après qu'il fut entré, le *Tai-sse* lui présenta les dernières volontés de Tching-ouang, en lui disant :

> — Ce sont-là les derniers ordres que nous a laissé notre grand prince, votre père, en mourant, & que nous avons trouvés sur la table de pierres précieuses ; par ces ordres, il vous déclare son successeur, & notre maître. Vous avez en lui un grand modèle ; il a établi d'admirables lois, il vous exhorte à les faire observer, à réformer les vices, à suivre la vertu, à conserver la paix dans l'empire, & à soutenir la réputation de vos augustes prédécesseurs Ouen-ouang & Ou-ouang, en faisant exécuter leurs sages règlements.

Kang-ouang, après s'être prosterné jusqu'à terre, répondit au *Tai-sse* :

> — Faible & petit comme je le suis, pourrai-je jamais soutenir le trône & gouverner avec autant de gloire que mes illustres prédécesseurs ?

L'empereur se mettant à genoux devant le cercueil de son père, battit trois fois de la tête contre terre & prit des mains de ses officiers trois tasses qu'il offrit par trois fois, & les posa ensuite sur une table qui était auprès du cercueil. Chao-kong lui ayant présenté les vases, Kang-ouang les rendit au maître des cérémonies, qui fit une profonde révérence en les recevant ; le nouvel empereur p.338 lui rendit le salut. Cette cérémonie achevée, tous les princes & les grands sortirent de la salle pour se ranger en haie, hors de la porte.

L'empereur s'arrêta dans la cour, sous la porte *Yng-min* ; Chao-kong & Pi-kong, à la tête des princes & des grands, entrèrent en ordre dans cette cour, ayant laissé dehors leurs chevaux qui étaient tous blancs, & à crinières rouges. Là, se rangeant quatre par quatre, ils se mirent tous à genoux, & après avoir frappé par trois fois la terre de leur front, ils offrirent à leur nouveau maître, les présents d'usage à son inauguration, qui consistaient en chevaux & en pièces de soie. Après cet hommage, ils battirent encore par trois fois la terre. L'empereur répondit, de la même manière, à leur salut.

Le gouverneur-général de l'empire, & le premier président du tribunal des ouvrages publics, se tournant vis-à-vis l'un de l'autre, se saluèrent mutuellement, après quoi, prosternés jusqu'à terre devant le nouvel empereur, ils lui dirent :

> — Qu'il nous soit permis, prince, de vous représenter avec tout le respect que nous vous devons, que si le Tien a ôté l'empire à la dynastie des *Chang* pour le donner à notre famille occidentale de *Tcheou*, c'est un effet de sa bonté à notre égard. Ouen-ouang & Ou-ouang dociles à ses ordres, ont commencé notre dynastie avec éclat. Tching-ouang, votre père, a été soigneux à maintenir leurs lois en vigueur, & à rendre ses peuples heureux en leur procurant la paix : vous succédez au trône de ce grand prince, vous devez succéder à ses vertus.

Kang-ouang répondit :

> — Ouen-ouang & Ou-ouang, portaient la vertu à un degré si éminent de perfection qu'il p.339 ne faut pas être surpris s'ils se sont acquis tant de réputation : ils avaient encore auprès d'eux des sages d'une force semblable à celle des ours, qui ne respiraient que la gloire de leurs princes, le bien des peuples, l'honneur de la vertu. C'est-là ce qui a touché le cœur du Chang-ti.

> Ou-ouang avait établi des princes hors de ses limites, afin de procurer la paix à ses descendants ; vos ancêtres se sont tous soumis à un ou deux de ma famille ; ils les ont reconnus pour maîtres : suivez leur exemple, aidez-moi à conserver la paix.

Après que l'empereur eut parlé, tous les princes & les grands le saluèrent & sortirent. Ce jeune monarque s'étant acquitté de ces premiers devoirs de piété filiale, quitta son bonnet de cérémonie pour commencer le deuil prescrit par les lois.

L'empire jouissait d'une paix profonde lorsque Kang-ouang en prit possession ; il chercha tous les moyens de le maintenir dans cet heureux état, & il en vint à bout par les soins infatigables de Chao-kong, qui avait coutume de dire, qu'il ne fallait pas laisser introduire le désordre parmi le peuple pour le repos d'un seul homme. Ce ministre actif, conformément au précepte de Ouen-ouang, fit la visite de toutes les terres de l'empire pour les mesurer ; il assigna à chacun ce qu'il en pouvait labourer, mit partout des limites, & établit des règlements pour terminer les différends qui pourraient survenir à leur occasion.

Dans cette visite, Chao-kong ne se contenta pas de régler ce qui concernait les terres labourables, il examina encore avec soin les pays propres à nourrir les vers à soie ; il fit augmenter le nombre des mûriers, des manufactures, des ouvriers & indiqua la manière de faire circuler le commerce p.340 des soies dans toutes les provinces de l'empire. Ces soins qui procuraient l'abondance aux peuples, faisaient que chacun s'acquittait de son devoir, & que les prisons étaient la plupart désertes. On permettait même à ceux qui y étaient d'en sortir pour aller cultiver leurs terres, & en accueillir la moisson ; ces prisonniers ne manquaient point ensuite de revenir sous les verrous sans y être contraints. L'empire florissait au-dedans & au-dehors avec tant d'éclat, que les nations voisines s'empressaient de se soumettre à Kang-ouang. Ce prince fit revivre les règnes de Yao & de Chun.

1067. Kang-ouang la douzième année de son règne, le premier de la sixième lune, partit de Tsong-tcheou, capitale du pays de Tcheou, pour se rendre à Fong-tching, où était la salle de ses *ancêtres*, & y faire les cérémonies à Ouen-ouang : il nomma Pi-kong gouverneur de Tching-tcheou, & lui recommanda en lui en remettant la commission, d'imiter dans son gouvernement la conduite qu'avait tenue Tcheou-kong, son père dans celui de Lo-yang, & ce suivre les sages instructions qu'il avait laissées. Il lui recommanda encore d'employer tous ses soins à ramener les anciens serviteurs de la dynastie des *Chang,* & à les rendre bien intentionnés pour celle des *Tcheou* :

> — Allez mon cher maître, mon père, ajouta l'empereur ; n'usez pas de trop de sévérité, ni de trop de douceur à l'égard du peuple ; procurez-lui la paix & l'abondance, c'est le moyen d'obtenir de lui qu'il remplisse ses devoirs. Un peuple qui vit dans l'aisance & sous un gouvernement équitable devient un peuple vertueux, s'il ne l'était pas auparavant. Votre devoir est de distribuer les récompenses & les peines avec discernement.. On distingue les cours d'avec les p.341 corps de-logis ; de même il y a une distinction marquée entre le bien, & le mal : c'est à votre sagacité à la saisir, de manière que personne ne puisse pas se plaindre de vous. Nos voisins pénétrés de respect pour la sagesse de nos lois, s'empresseront à les suivre ; il vous en reviendra, à vous, un honneur qui rejaillira sur vos descendants, & à moi, un avantage qui fera le triomphe & la gloire de mon règne.

Pi-kong marcha si bien sur les traces de son père, qu'il gagna le cœur & la confiance du peuple commis à ses soins, & qu'il en obtint sans peine tout ce qu'il voulut ; il changea enfin les restes de l'affection que ce peuple avait pour la dynastie des *Chang,* en un véritable zèle pour celle des *Tcheou*.

1063. La seizième année du règne de Kang-ouang mourut Pé-kin, prince de Lou dans le Chan-tong ; il avait pris possession de la principauté de Lou la première année de Tching-ouang, & l'avait par conséquent

possédée cinquante-trois ans. C'était un prince rempli d'esprit & de bravoure, ami du peuple & de la paix, un digne fils de Tcheou-kong ; il laissa ses États à son fils Kao-kong, qui ne les posséda que quatre ans, au bout desquels il mourut. Son frère Yang-kong lui succéda.

1053. La vingt-sixième année de Kang-ouang, Chao-kong prince infatigable, qui avait rendu des services infinis à l'empire, mourut dans une tournée qu'il faisait pour le bien de l'état. Le peuple en marqua tant de douleur qu'il se fit lui-même une loi, de ne couper aucune branche des poiriers, à l'ombre desquels Chao-kong faisait le partage des terres ; ce témoignage de leurs regrets fut mis en vers, p.342 dont le sens était : « Poiriers si favorisés de la nature, croissez, ne craignez plus ; vous avez garanti Chao-kong des ardeurs du soleil : il s'est reposé sous votre ombre : quelle main téméraire oserait retrancher le moindre de vos rameaux ? »

L'autre perte que fit l'empire, fut celle de l'empereur Kang-ouang, prince digne de régner par l'amour qu'il avait pour son peuple. Il avait souvent à la bouche, que *les princes & les grands ne sont pas en place pour jouir des avantages d'une fortune qui serait à charge au peuple, & qu'il ne leur est permis d'en jouir que quand leurs sujets sont contents*. Il mourut regretté de tout le monde la vingt-sixième année de son règne.

La même année la principauté de Lou perdit son prince Yang-kong, auquel succéda son fils Yeou-kong.

TCHAO-OUANG

@

1052. Tchao-ouang, ayant reçu de Kang-ouang l'empire dans un état de paix que rien ne troublait, se persuada qu'il pouvait jouir des biens que sa naissance lui avait procurés. Peu attentif aux sages instructions de son père, il se reposa entièrement sur ses ministres du soin du gouvernement. Mais par malheur pour lui, ces ministres n'avaient ni le zèle, ni l'habileté, ni la vertu des Tcheou-kong, des Chao-kong, des Kiun-tchin & des Pi-kong. Dès le commencement de son règne, on vit paraître dans les cieux & sur terre des phénomènes qui avertissaient de ce qu'on avait à craindre d'un pareil gouvernement. La lune, beaucoup plus claire qu'à l'ordinaire, fut nuancée de couleurs p.343 différentes. On vit dans un puits du palais, l'eau s'élever avec des bouillonnements extraordinaires, jusqu'au-dessus de son ouverture. Ces prodiges ne firent aucune impression sur l'esprit de Tchao-ouang ; livré tout entier au plaisir de la chasse, sans considérer le dégât qu'il causait, il ravageait les terres de ses sujets, & en abimait les récoltes. Leurs cris & leurs plaintes ne le touchèrent point, & les représentations respectueuses de ses ministres ne firent aucune impression sur lui. Emporté par sa fureur pour la chasse, il mécontenta si fort les peuples dont les terres étaient saccagées par ses courses continuelles, qu'ils prirent la résolution de le perdre & de le faire mourir.

1039. La quatorzième année de son règne, Ouei-kong, frère de Yeou-kong, prince de Lou, poussé par l'ambition de régner se fit un puissant parti contre son aîné ; il prit les armes & se révolta. Yeou-kong qui était un bon prince, ne croyant pas son frère capable de cette trahison, ne s'était point précautionné. Il rassembla ce qu'il put de troupes pour se défendre ; mais comme elles étaient inférieures aux rebelles, il perdit la bataille & la vie de la main de Ouei-kong même, qui se rendit maître de ses États, & se fit reconnaître prince de Lou. Tchao-ouang aurait dû le punir de sa perfidie ; elle était d'un pernicieux exemple pour les petits princes : mais comme cet

empereur avait entièrement abandonné le gouvernement à ses ministres, & qu'ils étaient plus attentifs à leurs intérêts particuliers qu'à ceux du public, ils laissèrent Ouei-kong jouir impunément du fruit de son crime.

1002. La cinquante-unième année de son règne, le peuple King-man de la province de Hou-kouang, au midi du grand p.344 fleuve Kiang, parut vouloir se révolter. Tchao-ouang résolut d'aller en personne à la tête de ses troupes pour les contenir dans la soumission ; mais pour satisfaire en même temps son inclination, il y conduisit son armée en chassant, ce qui causa un dommage irréparable aux pays par où elle passa. Les peuples au désespoir, ayant eu ordre de construire un pont sur la rivière du Han, pour son passage, le firent de manière que lorsqu'il fut au milieu, le pont se rompit ; ce prince tomba dans l'eau avec sa suite. Sin-yu-mi un de ses officiers, le sauva de ce péril en nageant. Cet officier se lançant une seconde fois à l'eau, en retira encore Tchai-kong ; mais il ne put porter le même secours à d'autres qui se noyèrent. L'empereur mourut peu de temps après des suites de cet accident, & le peuple fit éclater sa joie.

MOU-OUANG

@

1001. Lorsque Tchao-ouang partit pour aller contre les King-man, il avait laissé à la cour son fils Mou-ouang, pour tenir sa place. Mou-ouang pénétré de la mauvaise conduite de son père, voulut profiter de son absence pour rétablir l'ancien gouvernement. Il tint plusieurs conseils avec quelques grands de la cour qui lui étaient attachés, tels que Kiun-ya & Pé-kiong. Dans ces entrefaites, ils apprirent l'accident qui venait d'arriver à l'empereur. Mou-ouang partit sur le champ pour se rendre auprès de son père ; les peuples qui connaissaient la droiture de ses intentions & qui étaient instruits de la chute de Tchao-ouang, furent au-devant de lui, comme s'il eût été déjà leur maître & lui témoignèrent la joie qu'ils en avaient.

p.345 A peine ce prince fut-il arrivé, que Tchao-ouang expira. Mou-ouang fut aussitôt proclamé empereur. Il avait déjà cinquante ans lorsqu'il monta sur le trône, & était par conséquent en état de régner par lui-même ; mais comme un des principaux points du gouvernement consiste à avoir des ministres sages, fidèles, & zélés pour le bien public, qui aident leur prince de leurs lumières & le soulagent dans l'administration de la justice, Mou-ouang fit Kiun-ya & Pé-kiong ses deux premiers ministres. Kiun-ya eut le département du peuple, & Pé-kiong fut chargé de ce qui concernait les officiers de la cour & les affaires domestiques du palais. Après ce choix, Mou-ouang adressant la parole à Kiun-ya, lui dit :

> — Kiun-ya, vos ancêtres & votre père ont toujours servi l'état avec zèle, personne ne l'ignore. Leurs services sont marqués jusques dans les étendards de l'empire. J'ai succédé à Ouen-ouang, à Ou-ouang, à Tching-ouang & à Kang-ouang dont les noms sont si respectables & si chéris : ils sont venus à bout, avec le secours des fidèles ministres qu'ils avaient à leurs côtés, d'établir une forme parfaite de gouvernement, & de faire régner

> la vertu : Je veux tâcher de marcher sur leurs traces. Je suis saisi de crainte, dans le poste où je suis, comme un homme qui serait poursuivi d'un tigre, où comme si je marchais au commencement du printemps sur la glace qui se fond. J'ai jeté les yeux sur vous : vous serez dorénavant mes pieds, mes mains & mon cœur. Donnez tous vos soins à faire observer les cinq devoirs. Empêchez que la division ne se mette parmi le peuple ; il n'est pas de lui, de penser toujours juste ; c'est à vous, que je viens de charger p.346 de sa conduite, d'avoir des lumières plus sûres & plus étendues. Dans les grandes chaleurs, s'il ne vient pas à pleuvoir le peuple se plaint & murmure ; en hiver, si le froid est rude, il se plaint encore : c'est qu'il ne redoute point d'autres maux. Votre devoir est de prévenir ses besoins ou ses craintes. Si vous le soulagez, sa confiance en vous & sa docilité vous feront éprouver une satisfaction, que je partagerai avec vous, puisque mon unique devoir est de le rendre heureux.

Les commencements du règne de Mou-ouang, firent concevoir de lui les plus belles espérances ; mais les heureuses dispositions qu'il fit paraître furent bientôt corrompues, par la batterie des courtisans qu'il eut la faiblesse d'écouter ; son activité se ralentit, & il abandonna à ses ministres le soin des affaires, pour contenter la passion qu'il avait de se faire voir dans un char magnifique, qui effaçait tout ce que le luxe avait encore pu inventer de plus riche. Tsao-fou, petit-fils de Ki-chong à la cinquième génération, & à la troisième de Mong-tseng, qui avait été dans les bonnes grâces de l'empereur Tching-ouang, connaissant le faible de Mou-ouang, se rendit si habile à conduire un char, qu'il n'y avait personne qui pût le lui disputer. Pour se rendre agréable à son maître, il fit venir des pays étrangers les plus beaux chevaux qu'on put trouver, parmi lesquels il en choisit huit des mieux faits & des plus vîtes à la course, dont il fit présent à l'empereur ; & il s'offrit pour les conduire.

989. Durant le temps que Mou-ouang, était occupé à p.347 ses parties de plaisir, la principauté de Lou perdit son prince [1]. Ouei-kong s'en était rendu maître par le meurtre de son frère Yeou-kong ; ce prince ne manquait pas de bonnes qualités, qui l'auraient rendu digne du rang qu'il occupait, si sa perfidie n'en avait obscurci tout le mérite ; Il mourut la quinzième année du règne de Mou-ouang, & eut pour son successeur, son fils Li-kong.

L'empereur Mou-ouang, contre la coutume de ses prédécesseurs, sortait souvent de son palais dans son char, uniquement pour se faire voir ; il avait encore hérité en partie du penchant de son père pour la chasse, ce qui l'entraînait souvent assez loin de la cour. Ayant appris que dans le pays de San-ouei, à l'ouest de la province de Sse-tchuen & au nord de la montagne Si-king-chan, où est une des sources du grand fleuve Han-kiang, les oiseaux & les bêtes fauves se rassemblaient à la montagne Tching-niao-chan, il voulut que Tsao-fou l'y conduisît la treizième année de son règne, & n'en revint que sur la fin de l'année suivante.

985. Il fut si content de cette course, qu'il résolut d'en faire une seconde la dix-septième année de son règne, du côté des sources du Hoang-ho. Ce pays est plein d'un infinité de sources : Le lac Yao-tchi, lui parut si charmant qu'il semblait avoir oublié sa cour ; tous les jours étaient marqués par des festins, des jeux, & la comédie, sans s'embarrasser beaucoup du gouvernement.

Les petits princes tributaires voyant que ce monarque s'occupait si peu du soin de l'empire commencèrent à se le disputer entre eux ; & comme personne ne se mettait en devoir de les accorder, ils convinrent de s'en rapporter au p.348 prince de Siu. Ils furent le trouver au nombre de trente-six, avec des présents de pierres précieuses, & de soieries ; ils s'étaient

[1] Yeou-kong, qui régna quatorze ans, fut tué l'an 1039 par Ouei-kong. Ce meurtrier monta sur le trône, & régna cinquante ans, c'est-à-dire jusqu'en l'an 989.

armés d'arcs & de flèches, afin de lui marquer qu'ils étaient prêts à répandre leur sang pour son service, contre quiconque oserait l'attaquer.

Mou-ouang prit cette démarche pour une révolte, & forma la résolution d'en arrêter les progrès. Il se rendit dans son char, avec son conducteur Tsao-fou chez le prince de Tchou, qui vint le recevoir & lui offrit ses services. Mou-ouang les accepta, & lui ordonna d'aller, à la tête des troupes de l'empire, punir le prince de Siu. Mais ce prince, l'un des plus modérés & des plus jaloux du bonheur de son peuple, n'avait aucune pensée de se révolter. Comme il n'avait point voulu se mêler des différends des autres petits princes, il ne se mit point en devoir de se défendre contre les troupes de l'empereur ; il prit le parti de se retirer à Pong-tching, près de la montagne Ou-yuen-chan, où plus de dix mille familles de ses sujets le suivirent.

980. Mou-ouang satisfait de la soumission du prince de Siu, & plus encore de la vitesse avec laquelle Tsao-fou l'avait ramené, à laquelle il attribuait le succès de la dispersion des princes mécontents, laissa le prince de Siu jouir de sa principauté, & éleva Tsao-fou, à celle de Tchao, dans le territoire de Ping-yang-fou dans le Chan-si, dont la postérité en jouit jusqu'à la douzième génération.

967. Cependant la négligence de Mou-ouang, avoir encore excité la cupidité de Ta-pi & de Pe-chi, tous deux princes des *Koan-jong* ou Tartares occidentaux de la Chine ; ils étaient entrés la trente-cinquième année de son règne sur les frontières de l'empire, & y avaient fait quelque butin. p.349 Mou-ouang, charmé d'avoir un prétexte de sortir de sa cour, où ses ministres l'importunaient sans cesse sur son peu d'application aux affaires, résolut de marcher en personne contre ces deux princes. Tsai-kong, de sa famille, lui représenta le danger qu'il courait d'aller lui-même à une expédition dont le succès était incertain. Qu'un empereur sage servait mieux l'état dans son cabinet & au milieu de son conseil, qu'à la tête d'une armée ; enfin, qu'il ne devait la commander en personne, qu'après s'être assuré de pouvoir s'en tirer avec gloire. Que si les deux princes ennemis

qu'on avait vus, dans les commencements de son règne, charmés de ses vertus, venir lui faire hommage, avaient changé, l'empereur qui ne marchait plus sur les traces de ses augustes prédécesseurs, ne devait s'en prendre qu'à lui-même.

— Retournez, prince, ajouta Tsai-kong, à votre première vertu, & nos ennemis se soumettront d'eux-mêmes.

Mou-ouang, sans écouter ces sages conseils, partit à la tête de la plus nombreuse armée qu'on eût encore vue dans l'empire. Assis sur son char, comme s'il eût été déjà triomphant, il prit la route de Koan-jong, nom qu'on donnait alors aux pays des Tartares occidentaux ; mais les princes Ta-pi & Pe-chi, à la nouvelle de l'approche de cette formidable armée, se retirèrent, en laissant le pays désert, d'où Mou-ouang ne rapporta que quatre loups & quatre cerfs blancs, avec la honte d'avoir fait une si grande levée de boucliers, pour conquérir des bêtes sauvages.

Fin du premier volume.

@